~~A 184~~



OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA



REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1923



Société Française d'Imprimerie et de Publicité. — Angers, 4, rue Garnier.
Paris, 2, rue Monge.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH
MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XVII

MAI-JUIN 1923



PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1923

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

Suite[1].

189. — Statuette représentant Zeus aétophore. — Fig. 64.

Haut. : 0m,11. Patine vert clair. — Musée de Sofia, *Inventaire*, n° 3217 ; date d'entrée antérieure à 1903[2].

Provenance : Preslav[3], au lieu dit *Vatrechen grad* (la ville intérieure).

Zeus barbu, demi-nu, debout, dans l'attitude d'une marche lente. Le manteau, rejeté en avant sur l'épaule gauche, les sandales et le costume court rappellent surtout les statuettes de la

1. Pour les articles précédents de la présente seconde série (deuxième partie), cf. *RA*, 1921[1], p. 108-126, et 1922[1], p. 46-78.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 41, n° 34, fig. 34 (Filov).

3. Le nom slave de Preslav est porté actuellement par trois localités : 1° *Spisek*, p. 101, comm. n° 269 du dép. de Stara Zagora, arr. de Haskovo ; habitat récent ayant porté en turc le nom de *Ieusouzler* ; — 2° village de la Dobroudja, extérieure aux confins actuels de la Bulgarie, appelée aussi *Prislava*, et située entre les ruines des stations antiques d'*Ægissos* et de *Salsovia* (cf. de Weerd, *op. cit.*, p. 352) ; — 3° *Spisek*, p. 127, n° 68, chef-lieu d'arr. du dép. de Choumla, sur la Golema Kamchaïa, à 17 km. S.-O. de cette dernière ville, anciennement dénommée par les Turcs *Eski-Stamboul* (vieille Constantinople), en hommage à la célébrité médiévale de cette ancienne capitale des Bulgares (cf. Kanitz, *op. cit.*, p. 386-388, édit. française), qui fut le séjour de leurs tsars et de Kroum, et qui, brûlée en 811 par l'empereur Nicéphore, fut relevée par le tsar Siméon, puis remplacée par Tirnovo. Sa forteresse, le *Kalé Bielgrad* (= château blanc), est décrite par Kanitz, et aussi dans *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 201-202. Le site paraît avoir été sans importance dans l'antiquité ; on y connaît seulement, jusqu'à présent, deux brèves inscriptions latines (Kalinka, *op. cit.*, n[os] 110 et 429) : elles peuvent, du reste, comme notre statuette, avoir été apportées de quelque endroit des environs.

Gaule[1]. Toutefois, en Thrace même, le Zeûs d'Ialare est vêtu de façon à peu près semblable ; mais cet exemplaire[2], sorti des ateliers sans doute syriens ou alexandrins[3] de *Nicopolis ad Istrum*, est mieux fini, plus élégant, plus près d'un modèle grec : ici, nous avons une œuvre banale, produit de la main-d'œuvre indigène au second (suivant M. Filov) ou même au troisième siècle de notre ère[4].

Le bras droit est étendu horizontalement, et la paume de la main ouverte soutient un aiglon aux ailes étendues, réduit à la taille et à la silhouette d'un poulet. Le manque d'allure de l'oiseau est sans doute imputable en partie à l'artisan local ; mais le défaut de proportion entre la taille humaine et celle d'un aigle procède d'une erreur si générale[5] qu'on doit admettre que la statue prototype, dont les différentes statuettes connues sont une réduction, représentait un aigle grandeur nature, tenu par un personnage de taille surhumaine. La disproportion, résultant du manque d'échelle commune, aurait été conservée dans les réductions ; elle est surtout frappante dans les statuettes, parce qu'aucun des deux éléments du groupe n'y est plus de dimensions normales.


Fig. 64.

Le bras gauche, enveloppé dans le manteau, pend le long du corps. La main, aujourd'hui vide, pourrait n'avoir jamais rien tenu[6] ; elle pourrait aussi, d'après certains bronzes analogues,

1. Ainsi *Répert. Stat.*, IV, p. 13, n° 5, et p. 15, n° 3 (Grenoble) ; p. 13, n° 8 (Dijon). — Rapprocher la remarque de M. S. Reinach citée *RA*, 1922[1], p. 66, note 2.
2. N° 120 de la *Liste générale.*
3. Cf. *RA*, 1922[1], p. 68 et notes 2-3.
4. Cf. *Ibid.*, p. 65, et le N° 185.
5. Par exemple, *Répert. Stat.*, II, p. 6, n° 1 ; p. 7, n° 7 ; p. 8, n° 6 ; IV, p. 7, n° 1.
6. Ainsi *Répert. Stat.*, II, p. 11, n° 6 ; III, p. 5, n°s 1 et 4.

avoir tenu un foudre[1] ou un bâton[2]. Je crois assez peu au foudre, qui est ordinairement brandi, et qui, sur les statuettes de comparaison, n'est pas absolument certain[3]. Le bâton, au contraire, qui apparaît sur un bas-relief anatolien où Zeus représente vraisemblablement un dieu indigène[4], conviendrait assez à un Zeus thrace de fabrication locale.

Avant de se décider, il faudrait être sûr que le pertuis[5], limité par le contour en fer à cheval du pouce opposé à la masse des quatre doigts réunis, ne contient aucune trace de tenon ni aucun reste d'objet. La photographie et la description laissent supposer qu'il en est ainsi, et M. Kazarov a bien voulu me le confirmer après examen de la statuette elle-même. Je croirais assez volontiers que, s'il a existé un attribut, il était mobile, indépendant, maintenu par l'étroitesse et par l'obliquité de l'orifice d'insertion. On connaît ailleurs, et en Thrace même[6], d'autres exemples d'un pareil arrangement : je soupçonne, sans oser l'affirmer, qu'il laissait aux possesseurs de la statuette la possibilité d'enlever l'attribut ou de le varier à leur gré[7].

Une statuette tout à fait identique à la nôtre se trouve à la Haye[8] : les mêmes questions se posent à son sujet.

1. *Répert. Stat.*, II, p. 6, n° 1 ; p. 12, n° 3 ; III, p. 1, n° 5.

2. *Ibid.*, II, p. 12, n° 4.

3. Dans les trois exemples cités à la note 1, le second n'est peut-être pas antique ; le premier représente un objet douteux qui pourrait être un bâton ; il est vrai que le foudre est figuré aussi sur le troisième avec les apparences d'un bâton, mais il est brandi.

4. *Répert. Reliefs*, II, p. 105, n° 4 : Zeus Aétophore joint à Mên ; costume et gestes très voisins de ceux de notre statuette.

5. Je fais usage de ce mot pour me conformer à l'observation de M. Kazarov, qui m'écrit « qu'on ne voit pas de trou entre les doigts ». D'accord ; mais un coup d'œil sur l'image suffit à montrer que la main n'est pas fermée et qu'il existe un intervalle entre les doigts et le pouce préparés en quelque sorte pour la préhension.

6. Ainsi, dans la statuette d'Artémis (Athéna ?), n° 51 de la *Liste générale* ; détails dans *REG*, 1912, spécialement p. 31, *a*).

7. Certaines statuettes modernes de l'art religieux populaire possèdent une disposition des bras ou des mains qui permet aux fidèles d'y intercaler à leur gré des emblèmes ou des fleurs.

8. *Répert. Stat.*, IV, p. 9, n° 2.

190. — Statuette représentant Athéna *porte-lance*. — Fig. 65. Haut. : 0m08 ; oxydation granuleuse de la surface, du visage en particulier.

L'image a paru deux fois déjà[1], dont l'une dans un périodique facilement accessible. Je suis obligé cependant de la redonner pour la troisième fois, d'après le même document, demeuré jusqu'à présent unique. C'est un cliché, dû à la bonne volonté un peu inexpérimentée de M. Kojoukharof, un amateur habitant la ville de Stara Zagora, où la statuette est conservée, sans doute[2] dans les collections de la *Société archéologique* locale. L'objet est pris dans une mauvaise position ; il n'est pas au point. Cette double cause d'erreurs dans l'interprétation se trouvera évitée, j'espère, grâce aux explications de M. Kojoukharof lui-même[3] : elles précisent, ou même contredisent, certaines apparences de la photographie. C'est pourquoi il est indispensable d'en avoir sous les yeux la reproduction, afin de confronter les détails avec la description qui suit.



Fig. 65.

La déesse, appuyée sur la jambe gauche, vêtue d'une longue robe, enveloppée d'un manteau, cuirassée de l'égide, coiffée du casque à volumineuse aigrette, le bras gauche pendant le long du corps, le bras droit levé comme pour s'appuyer sur une lance imaginaire qui serait verticalement fichée dans le sol, se trouve, à première vue et pour l'ensemble, figurée dans un costume et une attitude habituels aux artistes gréco-romains et spécialement aux fabricants de petits bronzes[4].

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 312, fig. 234. — *Arch. Anzeiger*, 1914, fig. 6.

2. Je n'ai pas réussi à élucider ce point. Sur la *Société archéologique de Stara Zagora*, cf. *RA*, 1911², p. 307, note 4.

3. J'ai été mis en relations indirectes avec lui par l'obligeant intermédiaire de M. G. Kazarov, qui n'a pas non plus vu l'original.

4. Cette fois encore, les analogies les plus fréquentes se trouvent en Gaule :

Une statuette de *Pautalia*[1], en particulier, reproduit les mêmes détails, y compris celui-ci, contraire à l'usage plastique et à la véritable position du guerrier au repos, à savoir que la main qui fait le geste de tenir la lance est levée trop haut et n'est pas écartée suffisamment de la tête. Ici cette main, portée presque à hauteur du sommet du casque, s'en rapproche peut-être un peu plus qu'il n'est normal[2], mais elle ne va nullement jusqu'à le toucher dans une sorte de *salut militaire*. Il y a d'assez nombreux exemples de cette attitude un peu maladroite[3]. Donc, nulle nécessité de parler, soit d'un choc qui aurait faussé la courbure du bras, soit d'une inexpérience de l'artisan désireux de faciliter la fonte ou de renforcer la solidité en établissant un contact entre la main et le casque, soit d'une variante du type usuel, dans laquelle la déesse appuierait sa tête à la main qui tient la lance. Il n'y a du reste jamais eu dans cette main de lance (ou de sceptre, comme le préfère M. Kojoukharof) : les doigts sont tous serrés les uns contre les autres, sans intervalle ni trou. Cette dernière remarque autoriserait davantage à supposer de la part du modeleur une maladresse, une simplification, ou même une modification du geste ; mais ces suppositions sont oiseuses pour qui n'a pas examiné l'original.

J'avais un second motif de donner ici l'image de cette statuette. C'est qu'elle doit être comparée avec notre figure 7 (n° 66), trouvée dans la même localité, et dont l'identification demeure, malgré tout, douteuse[4]. M. Filov avait donné cette dernière pour une Athéna Niké, et il avait ici-même[5] maintenu

Répert. Stat., II, p. 275, n° 5 (Meuse) ; p. 276, n° 4 (Cisalpine) ; p. 277, n° 3 (Vichy), n° 10 (Evreux) ; IV, p. 168, n° 7 (Clermont) ; p. 169, n° 2 (Lyon), n° 4 (Trèves), etc.

1. *Rép. Stat.*, III, p. 86, n° 9 (= *Liste générale*, n° 49) ; à comparer la statuette bosniaque, p. 87, n° 3.

2. Encore est-ce très incertain, si j'en crois un croquis explicatif communiqué en dernière heure par M. Kazarov.

3. Outre les deux statuettes balkaniques citées à la note 1 ci-dessus, on peut rapprocher : pour Athéna, deux bronzes gaulois (*Répert. Stat.*, II, p. 278, n°s 6 et 10) ; pour d'autres divinités *porte-lance*, *Répert. Stat.*, II, p. 8, n°s 1 et 8 ; p. 9, n° 1 (Zeus) ; p. 181, n° 9 ; IV, p. 102, n° 5 ; p. 103, n° 3 ; p. 109, n° 3 (Arès). — Ajouter l'Arès de Sofia, n° 44 de la *Liste générale*.

4. *RA*, 1913[1], p. 45 et surtout *REG*, 1912, p. 23-41.

5. *RA*, 1915[1], p. 13-19. Cf. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 298.

et renforcé son argumentation, en réponse à l'article où je préférais y reconnaître une Artémis, à cause de son costume et de son attitude, mais, bien entendu, malgré son casque[1]. Ce casque est identique à celui que nous trouvons ici ; identique du reste à ceux d'un très grand nombre de statues d'Athéna. En soi, cette coiffure caractéristique, contredite par tant d'autres dissemblances, ne deviendrait un argument que si, par exemple, l'une et l'autre statuette (nos n°s 66 et 190) provenaient d'un même sanctuaire et par conséquent devaient représenter la même divinité.

Or, il n'en est rien. Toutes deux, il est vrai, ont été trouvées au village de Sveti Kirilovo[2] (Saint-Cyrille), mais pas au même endroit. Notre N° 190 provient bien du *tumulus* situé au centre du village, dont il sera question plus loin et dont j'avais déjà parlé à propos de notre n° 66 ; mais, par contre, cette dernière figurine n'en provient pas, contrairement à ce que j'avais dit par une erreur que M. Filov n'a pas manqué de relever dans sa réponse : je saisis l'occasion de rétablir ici la vérité. En réalité, le n° 190 a été trouvé au pied du *tumulus* dans sa périphérie S.-O. ; le n° 66 a été découvert fortuitement en un lieu situé à 300 mètres environ au S.-E. de ce *tumulus* et dans des ruines antiques. La distance et la différence des deux endroits montrent clairement qu'il ne s'agit pas d'un même sanctuaire, et

1. C'est à cause de cet accessoire que dans la *Liste générale des Bronzes thraces* je l'ai classée, dubitativement, plutôt parmi les Athénas (n° 51) que parmi les Artémis. J'ai paru me ranger ainsi à l'opinion de mon contradicteur. En réalité, je reste attaché à mon interprétation qui me paraît toujours fondée sur les mêmes raisons. Un seul argument a cessé d'être valable, c'est celui — aujourd'hui controuvé, ainsi que je vais l'expliquer dans la suite — qui, sur la foi d'une même provenance, concluait à l'existence d'une chapelle commune à Artémis-Bendis et à Apollon-Chasseur.

2. *Spisek*, p. 96 : commune n° 170 de l'arr. et dép. de Stara Zagora, à 11 km. S.-O. de cette dernière ville. J'ai donné d'autres détails topographiques et onomastiques dans *REG*, 1912, p. 24, note 3 ; je fournis ci-dessous toutes indications relatives aux trouvailles, fortuites ou non, dans cette localité. — Ne pas confondre avec deux autres villages portant aussi le nom de Kirilovo (sans Sveti) : 1° *Spisek*, p. 59, comm. n° 109 de l'arr. et dép. de Pleven, anciennement dénommé Madeuvene ; 2° *Spisek*, p. 127, comm. n° 65 de l'arr. de Preslav, dép. de Choumla, anciennement dénommé Bechevlii.

par conséquent l'une des statuettes ne peut servir d'argument ni pour ni contre l'autre.

Mais, par une conséquence bizarre, mon erreur involontaire m'avait conduit à soupçonner deux faits qui sont aujourd'hui démontrés. Le premier, c'est que le *tumulus* semblait renfermer les restes d'un sanctuaire rustique consacré au Dieu Cavalier[1] : les fouilles dont on va lire ci-après un résumé m'ont donné raison sur ce point, puisqu'on y a encore trouvé des *ex-voto* à ce dieu. Le second, c'est que le culte du Héros, sous le vocable d'Apollon généralement inscrit sur ces monuments, impliquait l'existence d'un culte conjoint d'une déesse parèdre appartenant au panthéon gréco-romain[2] : en effet, c'est Athéna (la présente statuette) ; c'est peut-être aussi Aphrodite[3]. Il y a même un dieu parèdre, Hêraklès[4].

Je réserve pour une autre étude les conséquences qu'on peut tirer d'une pareille coexistence de cultes dans les chapelles agrestes du Dieu Chasseur. Il suffira de remarquer ici que les divinités qui lui étaient jointes dans le sanctuaire de Sveti-Kirilovo ne sont pas de celles qui font habituellement partie de son cortège : autant qu'on peut l'affirmer dans l'état actuel de nos connaissances[5], Athéna n'y a jamais paru jusqu'à présent ;

1. *REG*, 1912, p. 26. — Le sanctuaire porte le n° 5 dans la liste établie par M. Kazarov pour le *Lexicon* de Roscher, *s. v. Heros*, p. 1133 du Supplément.

2. Autres exemples de semblables consécrations, en l'honneur du dieu national thrace, d'*ex-voto* appartenant au cycle syncrétique des divinités communes à toutes les provinces de l'empire : Kazarov, *ibid.*, n°s 3, 4, 7, 8, 11, 15, 27.

3. Je considère, notamment à cause des détails de la chevelure, la tête de marbre qui sera reproduite et étudiée ci-dessous à son rang, comme ayant appartenu à une statuette d'Aphrodite. — On a trouvé au même endroit (centre du *tumulus*) des monnaies du IVe siècle, une fibule en fer, une lampe d'argile (fig. 238 de l'*Izvestia*) ; étaient-ce aussi objets du sanctuaire ?

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 312, n° 5, fig. 235 : fragment conservé au Musée de Sofia, offert par un paysan dont les déclarations doivent être enregistrées sous les réserves habituelles : il aurait été trouvé, par hasard, avant la fouille, à une faible profondeur au centre du *tumulus*. — Partie supérieure gauche d'une plaque votive en calcaire, type arrondi au sommet et destiné à être scellé dans une niche (explications à propos de notre fig. 45). On distingue, de face, la tête chevelue et barbue et le haut du torse nu d'Hêraklès : sur le bandeau courbe on lit ΟΓΙ ΙΗΡΑ, évidemment ΘΕΩΗΡΑ[κλεῖ], en lettres du IIe ou du IIIe siècle de notre ère.

5. Je me suis référé à la liste des 36 sanctuaires indiqués par M. Kazarov dans

Héraklès et Aphrodite ne s'y sont trouvés qu'une fois[1], et encore à Tchirpan[2], c'est-à-dire dans une région toute voisine de Sveti-Kirilovo[3]. Par conséquent, il ne s'agit peut-être que d'un groupement fortuit dû à quelque superstition de la piété locale.

Il convient en terminant de remarquer, d'après les précisions que j'ai réussi à obtenir du fouilleur lui-même, que les reliefs du Cavalier ont été exhumés au pied du monticule, dans la partie nord ; celui d'Héraklès en un point indéterminé de la surface (au centre) ; la tête d'Aphrodite au centre (à $0^{m},50$ de profondeur) ; la statuette d'Athéna, au pied, dans la partie S.-O. Ces divers objets, non groupés, ne peuvent avoir appartenu à un seul et même sanctuaire que si celui-ci comprenait la totalité du *tumulus* : ce qui est, après tout, possible et même probable. On peut, en effet, penser que c'est le monticule lui-même, sans peut-être supporter de construction, qui constituait le lieu consacré au culte. Mais ceci est une autre question.

Le tumulus de Sveti-Kirilovo est situé au centre du village moderne ; il ne supporte aucune habitation. Il est de forme ellipsoïdale (petit diam. 32 m., grand diam. 50 m., haut. 12 m.), et paraît avoir conservé les traces de diverses fouilles clandestines[4].

Il a été exploré au moyen de sondages, à partir du mois d'août 1911, par M. Kazarov, délégué par le Ministère bulgare de l'Instruction publique. Les travaux n'ont pas été continués depuis 1913 : ils avaient révélé, outre l'existence probable du sanctuaire dont il a été parlé ci-dessus, d'une part une couche préhistorique profonde dont le matériel a été publié dans des périodiques allemands[5], d'autre part

l'étude citée aux notes précédentes ; mais les fiches ne m'ont rien fourni d'essentiel à y ajouter sur ce point.

1. J'ose à peine compter, à cause de la complication des *ex-voto* dans ce sanctuaire, un relief d'Aphrodite à Glava Panéga (Kazarov, *loc. cit.*, n° 27), où du reste le Héros n'est pas titulaire du culte principal, consacré à Asclépios. De même pour le relief de Dionysos-Héraclès dans le temple de Zeus-Héra, et accessoirement du Cavalier, à Kopilovtzi (*Ibid.*, n° 19).

2. Kazarov, *loc. cit.*, n° 8.

3. Les deux localités sont situées sur la chaussée de Plovdiv à Stara Zagora, et distantes seulement de 23 kilomètres.

4. Renseignements tirés de l'*Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 310, complétés par une lettre particulière de M. Kazarov.

5. *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 347 et suiv. ; *Prähistorische Zeitschrift*, VI, p. 67.

une couche superficielle contenant des tombes d'une époque tardive, byzantine ou bulgare[1].

Trois nouveaux *ex-voto* au Cavalier ont été exhumés :

1° Plaque de marbre au fronton arrondi, anépigraphe (haut. 0m,30, larg. 0m,23, épaisseur 0m,04). Autant qu'on peut en juger par une description un peu brève et une reproduction plus que médiocre[2], le Cavalier est représenté la tête de face ; la chlamyde à pan triangulaire flotte dans son dos et sur la croupe du cheval, qui est au pas et peut-être levait le pied antérieur gauche au-dessus d'un autel (disparu dans la cassure du coin inférieur droit ; on ne voit plus que les frondaisons, grossièrement indiquées, de l'arbre qui complète ordinairement pareille scène). Il est impossible de distinguer si certaines traces visibles dans le champ correspondent à une figure d'adorante, et si la main droite du Cavalier tient quelque objet ou est simplement posée sur la bride. Le costume est de même indiscernable ; on voit toutefois ces cambrures exagérées de la fesse et du pied qui, d'ordinaire, sur de semblables reliefs, correspondent à l'indication peinte des vêtements, de l'armement et de l'éperon[3].

2° Fragment inférieur gauche d'une plaque semblable, comme forme et sujet, mais en calcaire (dimensions : 0m, 15×0m,10×0m,05). On aperçoit seulement[4] l'extrémité de la queue bien fournie du cheval, sa jambe gauche (attitude de la marche au pas), et sur le début de la plinthe les lettres M · AYR (*sic*) qui datent approximativement l'inscription.

3° Fragment central d'une autre plaque en ronde bosse[5] : il reste le corps du cheval et la jambe nue du Cavalier, depuis la fesse jusqu'au mollet (dimensions : 0m,15×0m,09×0m,05). D'ordinaire, quand la jambe droite est ainsi rejetée en arrière, la gauche est au contraire portée en avant, et ce double mouvement est destiné à faciliter la torsion de la partie supérieure du corps du Cavalier[6], qui est présentée de face, le dieu accomplissant violemment le geste de lancer l'épieu, ou plus souvent encore tenant suspendu un gibier dont les chiens font curée.

Les autres reliefs du Héros, de même provenance, signalés déjà sommairement par moi dans une publication précédente, doivent être comparés à ceux-ci et décrits comme suit :

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 314, fig. 240 (7 objets).

2. *Ibid.*, p. 311, fig. 231 : cliché de M. Kojoukharof, ainsi que pour les deux numéros suivants.

3. Cf. *REA*, 1912, fig. 6 et 11 ; remarques p. 250, 2°.

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, fig. 232.

5. *Ibid.*, fig. 233. M. Kazarov parle de « statuette ». Ni la photographie ni l'épaisseur (0 m,05) ne donnent cette impression.

6. Ainsi *REA*, 1912, fig. 7 et 8 ; *Documents*, fig. 23, 26, 29.

4° (*Sbornik*, 1900, p. 16, n° 22=*REG*, 1912, p. 26, A, et note 1) : Plaque de calcaire cassée à droite (haut. 0^{m},41, larg. 0^{m},46, épaisseur 0^{m},05), ornée d'un fronton triangulaire avec palmettes aux angles et, au centre, un bouclier rond traversé obliquement d'une lance[1] dont le relief divise en deux parties l'inscription placée sur le bandeau : ΑΠΟΛ-ΛΩΝΑ. La main droite du Cavalier et la jambe droite du cheval au galop ont disparu.

5° (*Sbornik*, 1896, p. 424, n° 3=*REG*, 1912, p. 26, B, et note 2) : Plaque de marbre, 0^{m},17 de côté. Le Dieu Chasseur en tunique, chlamyde flottante, galope à droite ; sa main droite pendante tient un animal qui ressemble à un lièvre[2]. Sur le bandeau supérieur, inscription dont on ne distingue plus que les lettres ΟΛΛΩΝΙΙΤΡ ; les dernières appartiennent au nom du dédicant ou à l'ethnique divin plutôt qu'à l'épithète ἰ[α]τρός[3].

6° (*Sbornik*, 1896, p. 425, n° 4=*REG*, 1912, p. 26, C) : Moitié inférieure (0^{m},15×0^{m},22×0^{m},02) d'une plaque de marbre. Le corps du Cavalier est détruit jusqu'à la ceinture ; le cheval, au galop, semble poser le pied droit sur un autel derrière lequel on voit un sanglier faisant face au chien qui le poursuit[4]. Le bandeau supérieur, disparu, portait peut-être une dédicace ; même remarque pour le numéro suivant.

7° (*Ibid.*, n° 5) : Partie inférieure d'une plaque (0^{m},095×0^{m},20×0^{m},025). Il ne reste qu'un chien courant qui bondit à droite pour mordre la patte, seule conservée, du gibier qu'il poursuit ou que tenait le chasseur[5] (la direction du membre, horizontale ou verticale, n'est pas indiquée).

8° (*Ibid.*, n° 6) : Partie inférieure gauche d'une plaque (0^{m},105×0^{m},17×0^{m},025). Chien analogue au précédent ; on n'aperçoit que les deux pieds de derrière du cheval, qui était par conséquent figuré au galop cabré : un serviteur suivait[6]. La plinthe porte l'inscription ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΥΧΑ[ριστήριον].

Les reliefs 6 à 8 proviennent du *tumulus* même que M. Kazarov

1. Arrangement exceptionnel sur les *ex-voto* thraces ; réservé ordinairement aux monuments honorifiques ou funéraires. Cf. *RA*, 1907², p. 417, n° 5, 1°.

2. Sur cette scène de curée et la taille probable du gibier, cf. *REA*, 1912, p. 138, note 1.

3. Je ne connais aucun exemple de cette épithète appliquée au Cavalier ; les seuls Apollons qui en Thrace soient appelés ἰατροὶ sont les dieux grecs de deux colonies milésiennes : Apollonie du Pont (Kalinka, *op. cit.*, n°s 156, 157) et Istros (*Analele*, XXXVIII¹⁵, p. 534-538, n°s 1, 2).

4. Sur ce motif de chasse, cf. *REA*, 1912, p. 154-155 et *Documents*, fig. 20.

5. Scène de curée : cf. *Ibid.*, p. 158, 2°, et fig. 1 (= *Documents.*, fig. 19).

6. Agoyate à pied : cf. *Ibid.*, p. 158, 3°, et fig. 4 (= *Documents*, fig. 21 : voir aussi fig. 29).

a sondé. Le nº 5 vient d'une « forteresse » (*gradichte*), qui pourrait bien être encore ce même *tumulus*, car il est situé en plein village et couronné de ruines. Par contre, « les ruines romaines », d'où provient le nº 4, semblent distinguées des précédentes par le contexte, d'ailleurs bref, vague et obscur[2].

9º Le même dieu, appelé non plus Apollon, mais Dieu National[3], est nommé sur une colonne votive trouvée sur une éminence au S. du village et publiée ci-dessus sous le nº 12 (*RA*, 1911², p. 444; *REG*, 1912, p. 26, D).

10º Sous le nº 24 (*RA*, 1912¹, p. 324; *REG*, 1912, p. 26, E) j'ai également fait connaître une colonne avec dédicace impériale, du IVᵉ siècle. L'inscription pourrait à la rigueur avoir été honorifique et avoir orné la base de quelque colonne supportant un objet votif, pour les mêmes motifs que le numéro suivant. Toutefois, il est plus probable que c'est un milliaire de la route *Philippopolis-Trajana Augusta*[4] : on en serait plus certain si la provenance exacte n'était pas inconnue[5].

11º Un second milliaire de la même route, dont on sait du moins l'exacte provenance[6], demeure douteux pour d'autres motifs. Il laisse entrevoir une dédicace à des empereurs du IIIᵉ siècle[7], peut-être l'un des Sévères. C'est un fragment de colonne en calcaire (haut. : 0ᵐ,50; diam. : 0ᵐ,32) qui paraît complet à la partie supérieure, où l'on voit un trou central et deux entailles latérales destinées, semble-t-il, à fixer par des tenons quelque objet qui était sans doute plutôt un ornement (buste, statuette, applique) qu'un autre tambour de colonne, lequel aurait été inutile et anépigraphe, puisque la formule initiale Ἀγαθῇ τύχῃ se lit sur la partie conservée. Cette remarque empêche d'affirmer qu'il s'agisse sûrement d'un milliaire[8].

1. Le *Sbornik* toutefois semble distinguer, puisqu'il dit *gradichte* pour son nº 3, et cite « le tumulus au centre du village » pour ses nºˢ 4, 5 et 6. — M. Kazarov, *Izvestia Soc. arch., loc. cit.*, p. 310, indique sur le côté N. du tumulus un mur épais de 1 m. 40, légèrement cimenté, haut de 1ᵐ,10.

2. *Sbornik*, 1900, p. 17 : « Deux autres reliefs, dédiés à Apollon (ce seraient donc nos nºˢ 5 et 8, qui portent seuls des dédicaces), ont été trouvés dans *les décombres du tumulus plat*, au même village ». M. Kazarov a bien voulu me faire connaître que l'origine du nº 5 est en réalité ignorée.

3. Cf. mon étude sur ce titre dans *REA*, 1912, p. 253-261, § 2, B.

4. Sur cette route, voir *REG*, 1912, p. 24, note 3.

5. Communication de M. Kazarov, qui ajoute que le monument est conservé dans la cour d'une maison du village.

6. Il a été trouvé, en même temps que le relief votif nº 12 ci-dessous, dans des ruines à la partie N. du village (*Sbornik*, 1900, p. 60, nº 25).

7. Date fixée par l'écriture : Ɛ, ◇ et la ligature Ħ qui manifestement suivait cette dernière lettre.

8. La présence, signalée ci-dessus, d'un *ex-voto* au même endroit, et l'indication

L'inscription est très usée ; quelques lettres seulement au début du texte sont visibles[1]. L'intervalle qui les sépare de la formule initiale n'est pas sûrement anépigraphe, et c'est un motif qui s'ajoute à celui que je suggère en note pour douter d'une lecture commençant par le mot αὐτοκράτωρ. Aussi les deux essais que je fournis n'ont-ils que la valeur d'indications qui, pour d'autres raisons encore[2], ne me satisfont pas.

ΑΓΑΘΟΤΥ — Ἀγαθῇ τύ | χῃ ·
ΧΗ

?

ΑΥ ΡΣ — Αὐ[τ. Μ. Αὐ]ρ. Σ[εβήρῳ, etc.
plutôt que Αὐ[τοκ]ρ. Σ[εβαστῷ, etc.

12° Au même endroit a été trouvée une plaque de calcaire à fronton arrondi (0m,66 × 0m,45 × 0m,15) pour laquelle je ne renvoie pas à la description négligée et insuffisante qui en a paru[3], mais à l'image que j'en fournirai plus loin dans la série des *Monuments votifs*. Je dois la photographie, que j'ai dès à présent sous les yeux (Musée de Sofia : *Inventaire*, n° 2055), à l'extrême obligeance de M. Kazarov. Je me borne à dire qu'on y distingue, de g. à dr., debout de face, Héra et Zeus appuyés sur leur sceptre et faisant libation sur un autel, puis, dans le coin, les trois Nymphes en dimensions minuscules.

191. — Buste-applique en bronze, représentant Athéna casquée ; haut. : 0m,10.

Musée de Sofia, *Inventaire*, n° 5120. — Fig. 66.

Je dois à l'amabilité et au talent de M. Kazarov les renseignements ci-dessous et le croquis ci-contre que je reproduis tel qu'il m'a été envoyé. L'objet a été trouvé fortuitement en 1911, au cours de travaux exécutés dans l'immeuble n° 67 de la rue du Tzar Siméon à Sofia[4].

que les deux monuments se trouvaient dans les débris d'une construction antique, tend à faire supposer aussi qu'ils sont tous deux votifs. Dans ce cas, il n'y aurait même plus lieu de rechercher, pour la reconstitution des premiers mots du texte, une rédaction qui renfermât le mot αὐτοκράτωρ.

1. Reproduites ici d'après le *fac-simile* de l'*Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 313, n° 6. Le premier éditeur n'en fait pas mention (*Sbornik*, 1900, p. 61, à propos du n° 25).

2. Exceptionnelles seraient l'abréviation du mot initial dans la première, la place du second mot dans la deuxième.

3. *Sbornik*, 1900, p. 60, n° 25. L'*Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 313, cite à la note 1 ce monument sans en refaire la description.

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 270 (découvertes nouvelles). Brève mention qui n'a jamais été complétée, à ma connaissance.

Le flou de la statuette provient d'une fonte des plus grossières et indique un travail vraisemblablement indigène d'une époque très basse. La partie postérieure est creuse ; mais il n'y a pas trace de trou ni de tenon d'attache, et le motif décoratif était sans doute forcé sur une âme en bois conforme au gabarit demi-circulaire de quelque partie d'un meuble en ébénisterie, par exemple un dossier ou un accoudoir.



Fig. 66.

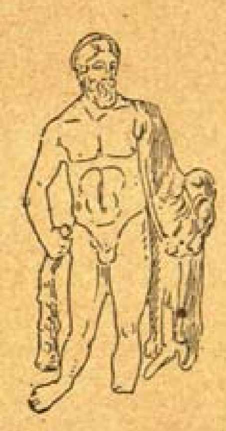


Fig. 67.

192. — Statuette d'Héraklès de très petite taille (haut. 0^m,078) et de travail assez bon[1]. — Fig. 67.

Provenance probable, mais non certaine : Artchar = *Ratiaria*[2].

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 274, fig. 6 *a* et *b*. — Les photographies ont une apparence floue et empâtée dont il est malaisé de décider si elle est imputable à la statuette même ou aux clichés. La description de M. Filov va peut-être, à force d'être laudative, au-delà de la vérité : « La statuette se distingue par son extraordinaire beauté et par un travail soigné qui complète sa grande valeur artistique. » Bien que n'ayant pas vu l'objet, je crois que notre figure 67, qui donne l'impression d'un ensemble de qualités moyennes, est plus proche de la réalité.

2. Autres monuments de même provenance : *Documents*, n[os] 81, 143, 155 à 157, et ci-après 197, 198, 200.

L'Izvestia 1911, au même endroit, signale un certain nombre d'antiquités récem-

Héraklès, barbu, les cheveux ceints d'une bandelette, nu, tient de la main droite la massue, sans s'y appuyer ni même la laisser poser sur le sol. Le bras et l'épaule gauche sont recouverts de la peau de lion, dont la tête vue de face est tenue par la main cachée en dessous, et dont les pattes postérieures et la queue pendent assez bas par derrière. Cet arrangement n'est pas rare dans les figurines de bronze[1]; mais ordinairement il comporte des variantes dans les détails relatifs à la position et au contenu des mains[2]. En Thrace, jusqu'à présent, les analo-

ment acquises par le Musée de Sofia ; certaines d'entre elles ont été publiées à nouveau dans l'*Izvestia* 1914. Je citerai :

a) Des bijoux, généralement en or et ornés de pierreries, trouvés dans des tombes ou sarcophages : bagues, chaînes, pendentifs, boucles d'oreilles, épingles, bracelet en lignite. — Les figures 3 et 4 de l'*Izvestia* 1911 sont reproduites dans l'*Izvestia* 1914, fig. 12 et 13 ; on trouvera la dernière dans *Arch. Anzeiger*, 1915, fig. 5. La planche 5 de l'*Izvestia* 1914 ajoute une nouvelle série d'objets du même genre, décrits aux pp. 35-41 du texte.

b) Un médaillon (camée à tête de Méduse). — *Inventaire* du Musée de Sofia : n° 4322, dit la note 1 de la page 40 ; n° 5601, dit la description de la page 284, accompagnée de la figure 255, dans l'*Izvèstia* 1914.

c), *d*) Deux clés de bronze (*Ibid.*, fig. 259 et 260). — *Inventaire*, n°s 5580-5581.

e) Une agrafe de bronze (*Ibid.*, fig. 261). — *Inventaire*, n° 5582.

f), *g*), *h*). Trois anneaux avec chatons représentant la Fortune, Hermès, un Triton. — *Inventaire*, n°s 5583-5585.

i), *j*). Deux consoles, pieds de meuble, en forme de griffon (type usuel ; cf. *BCH*, 1912, p. 542, fig. 2, *Collection Stamoulis*) : l'une a 1 mètre de haut (*Inventaire*, n° 5611 ; *Izvestia* 1914, fig. 262) ; l'autre a 0m,95.

k) Couronnement d'un monument funéraire (*Ibid.*, fig. 263 ; *Arch. Anzeiger*, 1915, fig. 12) : pyramide quadrangulaire tronquée et surmontée d'une pomme de pin. Sur les faces secondaires, des feuilles alignées ; sur la face principale, deux dauphins entrelacés autour d'un trident. — *Inventaire*, n° 5620.

l) Fibule d'or. — *Inventaire*, n° 4590.

m) Petit tube d'or provenant d'un collier. — *Inventaire*, n° 4997.

n) Petite massue d'or, id. — *Inventaire*, n° 4998.

o) Fragment de *torques*. — *Inventaire*, n° 5048.

p) Flûte en os, longueur 0m,182.

q) Tuiles de la *legio VII Claudia* (LEGVIICPF, et LEOΛIICPF).

r) Tête de femme, en marbre.

s) Applique-antéfixe en terre cuite.

Ces deux derniers objets seront étudiés et reproduits ci-dessous à leur place.

1. Ainsi *Répert. Stat.*, II, p. 211, n° 1 ; p. 214, n° 5 ; p. 795, n° 8 ; III, p. 63, n° 2 ; p. 64, n° 1 ; IV, p. 127, n° 3.

2. Souvent la tête du lion est posée sur l'épaule et non tenue dans la main gauche. Quand la massue ne pose pas sur le sol, elle est brandie et non soulevée : *Répert. Stat.*, II, p. 219, n° 3.

gies ne se rencontrent pas dans les bronzes, mais dans les marbres, reliefs[1] ou statues[2]; pour ces dernières, à tout le moins, l'adhérence au sol du bout de la massue est plutôt une nécessité de solidité sculpturale qu'une modification du geste.

En somme, le modèle le plus voisin de notre statuette est l'Hercule Giustiniani[3].

193-194. — Deux statuettes d'Hermès, entrées au Musée de Sofia pendant l'année 1914. Il est indiqué pour la première qu'elle provient des environs de Salonique et qu'elle a été achetée; pour la seconde, le mode d'acquisition et la provenance ne sont pas spécifiés, vraisemblablement parce qu'il s'agit d'une « confiscation » pendant la première guerre balkanique[4]. Je serai très bref sur ces monuments qui n'ont pas sûrement pour origine un territoire thrace. Pour ce motif, entre autres, je m'abstiendrai de les reproduire ici : ils se réfèrent du reste l'un et l'autre à des types usuels.

N° 193. — *Inventaire*, n° 5615; haut. : 0m,06.

Le dieu, nu, avec pétase et talonnières ailées, est assis sur un rocher de forme appropriée, à une aspérité duquel il s'appuie de la main gauche; la main droite, posée négligemment sur la cuisse, semble tenir une bourse. La forme du rocher et l'allure générale sont celles d'un bronze gaulois conservé à Poitiers (*Répert. Stat.*, II, p. 169, n° 1); la position et le contenu de la main droite sont identiques dans une figurine du Louvre (*Ibid.*, II, p. 168, n° 8).

N° 194. — *Inventaire*, n° 5609; haut : 0m,08.

Le dieu, nu, avec pétase et talonnières ailées en forme de bottes[5], est debout, appuyé sur la jambe droite. Le bras droit,

1. *Documents*, nos 113 et 114 (fig. 40 et 41), avec le relief de *Nicopolis ad Istrum* cité pour comparaison.

2. Voir ci-après, deux statuettes de Bachikara et Pavlikeni.

3. *Répert. Stat.*, I, p. 470, n° 2[1]. — On devra rapprocher aussi l'Hercule de l'autel *aux quatre Dieux* du Musée de Trèves : *Répert. Reliefs*, II, p. 89, n° 4.

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 292-293, fig. 279-280 (Filov).

5. Forme très nette dans *Répert. Stat.*, II, p. 162, nos 1 et 3.

horizontalement tendu, tient une bourse. La pointe d'un manteau est visible sur le sommet de l'épaule gauche, et le bras gauche était sans doute enroulé dans ses plis. C'est, dans l'ensemble, une statuette de tous points analogue à un exemplaire gaulois du Musée de Rouen (*Répert. Stat.*, III, p. 47, nº 10) et voisine de deux exemplaires thraces (*Liste générale*, nºs 86 et 87). Comparer notre nº 201 et la fig. 70.

195-196. — Deux statuettes figurant dans les collections du Musée d'Agram, avec Andrinople, sans autre renseignement, comme indication de provenance commune[1].

L'une et l'autre ont, sous l'un des pieds ou au sommet de la tête, des tenons de fer qui les classent manifestement parmi les appliques décoratives pour meubles[2], ou peut-être pour chars, ainsi que tendraient à le prouver certaines analogies[3].

Je donne une image de la première de ces figurines seulement, bien que la publication où elles sont reproduites soit peu répandue et peu lisible. Mais la seconde doit se trouver dans le cinquième volume du *Répertoire des Statues* que prépare M. S. Reinach[4], et du reste elle ne se distingue d'une autre, représentée par ma figure 69 ci-dessous, que par des détails d'attitude et de costume qui seront signalés en leur lieu.

Nº 195. — Figurine de faibles dimensions (haut. 0m,065), très grossière, mutilée (avant-bras droit), tordue (jambe et bras gauches), disproportionnée, de dessin plus que rudimentaire (pied droit ; caducée). — Fig. 68.

1. *Viesnik*, 1914, p. 216, fig. 20, et p. 224, fig. 37 (*Suite du Catalogue du Musée d'Agram*, en croate).

2. Ainsi *Collection Gréau*, pl. 59, nº 324 : pied de trépied en forme d'Atlas barbu, demi-nu, les pieds gaînés dans un vêtement, avec sur le front une palmette dissimulant un tenon.

3. Cf. applique du char de Tchatal Tépé à Iamboli (*Chars thraces*, dans *BCH*, article annoncé dans *RA*, 1922[1], p. 67, et qui ne sera pas publié avant 1924 au plus tôt) : femme en forme d'*hermès* ou de *terme*. Ce monument et celui de la note précédente sont à comparer surtout avec notre Nº 195.

4. Au témoignage de Mlle J. Evrard, qui a dessiné les illustrations de ce volume, où ne se trouve pas notre figure 68.

Il convient de reconnaître dans ce type, dont on peut cataloguer une trentaine d'exemplaires[1], l'Hermès que Furtwaengler a baptisé Hermès-Thot, sans qu'il y ait pour cela d'autre motif que la faveur dont il a joui en Égypte et dans la pacotille alexandrine destinée à l'exportation. Les excellentes études qui lui ont été consacrées récemment[2] me dispensent d'en parler davantage.



Fig. 68.

La coiffure est le pétase traditionnel d'Hermès dont les ailes ont été transformées en plumes, ou plus vraisemblablement en fleurs de lotus (pétales et bourgeons ; ornementation souvent tripartite : une feuille entre deux bourgeons).

La position du pied droit et le tenon qui le soulève font penser à la proximité de quelque accessoire[3]. La main droite, si nous nous référons à des exemples thraces, peut avoir porté une bourse ou une patère[4]. L'objet tenu dans la main et contre le bras, à gauche, malgré sa forme polygonale qui rappelle une rame ou un gouvernail, est vraisemblablement soit le caducée[5], soit la

1. M. R. Foerster, dans *Röm. Mitth.*, 1914, p. 168-185 (*Hermes mit Lotosblatt*) a classé 25 exemplaires (le nº 22 manque). On ajoutera, outre notre fig. 68, le nº 43 de la *Collection Fouquet*, la fig. 24 (statuette de Dresde) d'un autre article du même auteur (*Zu den Skulpturen und Inschriften von Antiocheia*, dans *Jahrbuch*, 1901), qui avoue lui-même que sa liste est incomplète. En effet, elle ne contient aucune référence aux *Catalogues du Louvre, du Musée Britannique, de la Bibliothèque Nationale, de la Collection de Clercq*, etc. ; sans compter les ouvrages où des descriptions insuffisamment minutieuses et non accompagnées d'images ne permettent pas de distinguer sûrement ce type spécial.

2. Ajouter aux articles cités à la note précédente la page 27 du *Catalogue des Bronzes Fouquet* (Perdrizet).

3. Un animal : par ex. *Répert. Stat.*, III, p. 43, nº 7 ; p. 45, nº 2 ; IV, p. 91, nº 6 ; p. 98, nº 3. — Hermès, sur les monnaies d'Énos, est accompagné d'un bélier.

4. *Ibid.*, III, p. 46, nºˢ 9 et 10 = *Liste générale*, nºˢ [illegible] et 85 ; ajouter *BCH*, 1904, p. 214 = *Répert. Stat.*, IV, p. 94, nº 3.

5. Écrasement et empâtement de l'ensemble : *Répert. Stat.*, IV, p. 81, nº 1 ; p. 89, nº 6 ; p. 90, nº 7 ; II, p. 156, nº 2 ; p. 154, nº 4.

corne d'abondance[1], soit un mélange de ces deux attributs et, si j'ose dire, une stylisation de ce mélange[2].

N° 196. — Aphrodite essuyant sa chevelure, demi-nue, la robe roulée en bourrelet et nouée sur les hanches, les mains relevées symétriquement vers les cheveux, divisés en bandeaux égaux.

L'image est creuse et façonnée seulement à la partie antérieure, comme il convient à une applique destinée à être plaquée sur du bois. La déesse est debout sur un piédestal quadrangulaire dont l'intérieur contenait sans doute un tenon; un autre tenon est encore en place au sommet de la tête. Les proportions de la statuette ont été exagérées en hauteur et en quelque sorte étirées pour obtenir la longueur dont on avait besoin. La facture est très rudimentaire. — Haut. : 0m,161.

Les objets de comparaison ne manquent pas. Je citerai de préférence une applique du char de Iamboli, et des bronzes, provenant de la fameuse litière de l'Esquilin, qui sont reproduits dans l'étude que je consacre à ce char[3]. On devra rapprocher aussi un manche de miroir étrusque dans la collection Dutuit[4], et surtout : 1° une statuette de l'Ermitage[5]; 2° une applique gauloise[6]; 3° la figurine de provenance mésienne que je publie immédiatement, sous le n° 197 ci-après. Chacun de ces trois exemplaires est monté sur une étroite base rectangulaire qui allonge sa taille et sans doute dissimule dans son intérieur creux le tenon inférieur d'attache. Sur la première

1. Dessin flou et silhouette méconnaissable : *Ibid.*, IV, p. 81, n° 3; p. 95, n° 2; II, p. 159, n° 4.

2. On peut en suivre les progrès dans l'ordre suivant : *Ibid.*, IV, p. 81, n° 8; — p. 83, n° 1; — III, p. 43, n° 8. Sur ce dernier type, comparer les explications et les analogies fournies par *Jahrbuch*, 1901, p. 43-46.

3. Références indiquées ci-dessus.

4. Froehner, pl. 95, n° 98; provenance Palestrina; haut. de la statuette : 0m,20 environ. Mêmes facture et attitude; les pieds reposent sur un masque de lion avec anneau de suspension; la main gauche, au lieu d'être relevée vers la tête, tient un miroir; la robe est identiquement roulée. La statuette est finie sur les deux faces.

5. *Répert. Stat.*, II, p. 340, n° 1.

6. Je veux dire, bien entendu, trouvée en Gaule (*Répert. Stat.*, III, p. 104, n° 2). Cette provenance corrobore beaucoup d'autres remarques que nous avons déjà eu l'occasion de faire (cf. *RA*, 1922[1], p. 66, note 2, et ci-dessus à propos du n° 189).

statuette, le tenon supérieur est encore visible ; sur la troisième, il est remplacé par un boursouflement conique du milieu de la chevelure, lequel devait, soit servir au même usage que le tenon, soit constituer pour l'œil une terminaison décorative de même volume et de même position que celle d'une statuette-applique analogue qui peut-être lui faisait pendant.

Pareil type sculptural constitue, en somme, une variante et comme un des états successifs de l'*Anadyomène*. Il a été distingué depuis longtemps[1], et il est particulièrement fréquent parmi les bronzes d'ornement et d'ameublement gréco-romains. La provenance syrienne[2] ou égyptienne[3] de certains d'entre eux peut faire deviner quels ateliers les ont surtout fabriqués[4]. Ce sont des objets de facture banale et de valeur modique, importés par le commerce levantin.

197-198. — Deux statuettes d'Aphrodite, au type de la déesse essuyant ses cheveux, comme la précédente.

Provenance commune : Artchar = *Ratiaria*[5]. — Musée de Sofia, *Inventaire*, n°s 5578 et 5577.

N° 197. — Applique grossière d'époque tardive (haut. : 0^{m},114 y compris le piédestal). Même type que le n° 196, auquel je renvoie pour les détails et pour l'usage. — Fig. 69.


Fig. 69.

Les différences sont : 1° la forme de la chevelure, déjà signalée. — 2° La nudité. — 3° La position des bras relevés, qui sont collés au corps. Cette variante n'est peut-être pas destinée seulement à faciliter la fonte ou le modelage de la statue originale ; elle semble correspondre à une conception un peu différente du type, où le geste

1. Cf. Bernoulli, *Aphrodite* (Bâle, 1873), p. 297 suiv.
2. *Collection de Clercq*, n°s 247, 62, 200, 86, dans *Répert. Stat.*, IV, p. 204, n° 4 ; p. 205, n°s 2 et 3 ; p. 206, n° 5.
3. *Collection Fouquet*, pl. 29 ; *Bronzes du Caire*, n°s 27649, 27647, dans *Répert. Stat.*, IV, p. 205, n° 5 ; p. 206, n° 8.
4. Antioche et Alexandrie : cf. *RA*, 1922^{1}, p. 68 et notes 2 et 3.
5. Références ci-dessus, à propos du N° 192.

de la déesse, sortant de l'onde et pressant ses cheveux mouillés, est moins libre et comme frissonnant [1].

N° 198. — Figurine de bonne facture, patine et conservation (haut.: 0m,19). Une image en a paru dans *Arch. Anzeiger*, 1915, fig. 11.

La déesse, nue, hanchée à droite, diadémée, tient ses deux longues nattes de la main gauche placée à la hauteur du visage, et de la main droite placée en face de l'épaule. La natte et la main droite manquent, mais il reste des indications suffisantes pour en deviner la direction, la longueur, la position[2]. Le type est fréquent au point qu'on doit renoncer à signaler les exemplaires analogues, dont beaucoup sont syriens[3]. Ceux qui sont identiques pour la position des jambes sont par contre peu nombreux[4]. On doit remarquer la longueur presque inusitée des nattes[5], qui fait penser à une bandelette ; mais une des photographies de la statuette, prise de dos[6], montre que l'hésitation est impossible.

199. — Statuette d'Aphrodite, variante du type précédent, travail très médiocre. Haut. : 0m, 125.

Musée de Sofia[7], *Inventaire*, n° 5559.

Provenance : Galovo[8].

Je renvoie à l'image fournie par *Arch. Anzeiger*, 1914, fig. 10.

1. Cf. deux bronzes du Louvre : *Répert. Stat.*, II, p. 340, n° 3 ; p. 342, n° 2.

2. Le commencement de la natte droite, nettement visible, indique que la main droite ne tenait pas un miroir, par ex. comme la statuette de Mandeure (*Répert. Stat.*, II, p. 342, n° 10) : ce geste, du reste, est plus ordinairement exécuté de la main gauche, ainsi qu'il est naturel, la main droite étant plus habile pour la coiffure (*Ibid.*, p. 340, n° 6 ; p. 341, n° 10, etc.) .

3. Ainsi : *Ibid.*, p. 340, n° 2 ; IV, p. 205, nos 2 ; 7, 8 ; p. 206, nos 1, 2, 7, 8.

4. *Ibid.*, II, p. 341, n° 2 ; p. 343, n° 4 ; p. 803, n° 6 ; III, p. 106, n° 8.

5. *Ibid.*, III, p. 105, n° 1 ; p. 106, n° 8.

6. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 284, fig. 256 *b.* — Notre n° 197 est représenté à la même page, fig. 257.

7. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 287, fig. 266.

8. *Spisek*, p. 33 : commune n° 103 du dép. de Vratza, arr. d'Orékhovo, à 15 km. S.-E. de cette dernière ville, près du Danube. On y a trouvé, outre un jouet d'enfant, réduction de char attelé, qui sera publié plus loin parmi les terres cuites une fibule de bronze (*Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 333).

Les cheveux de la déesse sont épandus sur ses épaules, elle les caresse, plutôt qu'elle ne les essuie, de la main gauche. La main droite, horizontalement écartée du corps et cassée, tenait assurément un miroir : l'inclinaison de la tête et la direction du regard le prouvent sans conteste[1].

200. — Masque bachique ; haut. : 0m,075.
Musée de Sofia[2], *Inventaire*, n° 5602.
Provenance : Artchar = *Ratiaria*.

C'est une applique creuse, inspirée sans doute d'une image célèbre de Dionysos. Le dieu y était représenté, jeune, imberbe, le visage sévère, les yeux brillants (détail rendu ici par une incrustation du globe de l'œil qui a disparu, laissant les orbites vides). La chevelure, toute tressée, comprend notamment une natte au sommet de la tête et trois nattes retombantes qui encadrent symétriquement les joues. La natte supérieure est ornée de nœuds dont les coques attachent une fleur (ou un pompon, une aigrette) ; une couronne d'épaisses feuilles de lierre est retenue par deux cordelettes entre lesquelles on voit, sur le front divin, deux petites cornes.


Fig 70

201. — Statuette d'Apollon. — Fig. 70.
Provenance : Karagatch, faubourg d'Andrinople[3].

La découverte, antérieure à 1913, a eu lieu, selon mes correspondants, dans un *tumulus*, d'où proviendraient également les objets publiés ci-après, nos 215 à 217. Je ne possède qu'une photographie, sans autres détails ; il semble que la statuette puisse mesurer environ 0m,10 en hauteur.

1. On ne doit donc penser ni à une pomme (cf. *Repert. Stat.*, II, p. 342, n° 8 ; IV, p. 209, n° 8), ni à une sandale (cf. *Ibid.*, IV, p. 213, n° 6). Le type le plus voisin de notre statuette, y compris l'avant-bras cassé, est un exemplaire du Louvre (*Ibid.*, II, p. 344, n° 8).

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 285, fig. 258.

3. C'est le quartier européen, où il y a la gare, les consulats et les écoles des diverses nationalités (rive droite de la Maritza).

La figurine a les deux bras cassés; ils étaient écartés du corps et abaissés, du moins jusqu'au coude; l'un des deux avant-bras, probablement le droit, pouvait être horizontal et tenir un arc. La cambrure du torse et le mouvement des jambes justifient cette attitude; elle est d'autant plus vraisemblable qu'il semble rester dans le dos, derrière l'épaule droite, les traces d'un carquois, dont la bandoulière n'est pas marquée. Dans l'ensemble, la statuette rappelle plusieurs Apollons thraces (*Liste générale*, nos 29, 34, 20, 33; ces deux derniers surtout. Cf. aussi notre No 194).

Une image d'Apollon aurait été particulièrement à sa place dans un *tumulus*[1].

202. — Guerrier (Arès ?) Haut. : 0m,125. — Fig. 71.

Provenance : Bourgas[2].

L'image en a été reproduite[3] plusieurs fois, notamment dans l'*Arch. Anzeiger*[4]. Je la redonne cependant encore ici, parce que je l'ai fait dessiner spécialement en vue de mettre en valeur, d'une part, les détails de l'équipement et du costume, d'autre part, l'attache du cou qui subsiste seule, et qui, conjuguée à une autre analogue aujourd'hui cassée, assurait la mobilité de la tête (perdue) dans le sens vertical.

Cet arrangement, habituel dans les jouets, peut n'avoir pas ici la même valeur, et je croirais volontiers qu'il est destiné à accroître l'impression de vie que la statuette semble viser à donner.

Il me paraît, en effet, que le guerrier représenté, malgré certains détails du costume qui font partie de l'uniforme du soldat romain (la cuirasse-thorax, la jupe), est un barbare dont l'accoutrement et l'armement méritent d'être étudiés.

1. Cf. *REG*, 1912, p. 26 et note 6;

2. C'est la ville moderne qui, mieux située au fond d'un large golfe, remplace *Anchialos* et *Mésembrie*. On lui attribue quelques antiquités, sans qu'on puisse assurer qu'elles ne proviennent pas de l'une des deux illustres cités voisines (inscription dans *Jahresh.*, 1912, Beiblatt, p. 56; lampe de bronze dans *Izvestia Soc. arch.*, 1919, p. 150).

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 282, fig. 17.

4. 1911, fig. 9; 1912, fig. 14.

On remarquera que les pieds sont nus, et que la jambe depuis le dessus du genou et le bras depuis le coude sont protégés par une sorte de gaîne, vraisemblablement en cuir épais, dont les deux extrémités se terminent par un bourrelet. En ce qui concerne les jambes, l'identité même de la gaîne qui enserre les bras empêche de songer à une figuration maladroite des cnémides à la grecque, si souvent indiquées sur les statuettes d'Arès ou des guerriers classés sous ce nom générique[1]. Je ne me hasarderai pas à définir et à nommer ce genre de tiges de bottes, que je crois barbares[2] : il faudrait, semble-t-il, les expliquer concurremment avec leurs analogues, les tiges de gants sur l'avant-bras, dont je ne connais pas d'autre exemple. Mais il n'est pas défendu de songer à des parties du costume gladiatorial, d'origine en somme barbare : les *fasciae*, bandes de cuir qui entourent les jambes ; les *manicae*, réseau de lanières de cuir qui protègent les bras[3]. Il est vrai qu'une caractéristique des gladiateurs est de ne porter ni cuirasse, ni appareil de protection du torse. Néanmoins, la sorte de gladiateurs appelée *murmillones* est assimilée, par certains auteurs anciens, aux *catafracti* [4] : or, le vêtement qui couvre le buste de notre statuette est une espèce de cotte de mailles formée d'écailles, comme celle de certains catafractaires[5].


Fig. 71.

Sur l'épaule gauche est une peau de bête, où repose l'extré-

1. Elles paraissent quelquefois terminées par des bourrelets : *Répert. Stat.*, III, p. 57, n° 8 ; p. 59, n° 3.

2. Cf. celles de Télesphore : *Répert. Stat.*, IV, p. 293, n° 3.

3. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Gladiator*, p. 1584. — Cf. le gladiateur, *Répert. Stat.*, II, p. 195, n° 5.

4. *Dict. des Antiq.*, *Ibid.*, p. 1588.

5. Amm. Marc., XXVII, 12 : *hastae sunt longiores, et loricae ex cornibus rasis et levigatis, plumarum specie linteis indumentis innexae.*

mité d'une arme courte et épaisse, bâton ou massue, qui n'est guère une arme de soldat[1]. Mais serait-ce par hasard une arme de gladiateur, et spécialement de *murmillo*[2] ? Quant au bouclier, tenu de la main droite, ce qui est exceptionnel[3], il est d'une forme rare, analogue à celle de certains écus médiévaux : il rappelle à la rigueur certains modèles de *peltae*[4], ou si on préfère en moins préciser le nom, certains boucliers gladiatoriaux[5], en tout cas barbares[6].

Sans vouloir épiloguer davantage sur l'assemblage de toutes ces barbaries, je conclurai que la figurine, qui pourrait être un gladiateur-jouet, y gagne un cachet d'originalité peu habituel en Thrace[7].

203-207. — Cinq statuettes que mes correspondants m'ont signalées, antérieurement aux guerres balkaniques, comme provenant de Stara Zagora (*Trajana Augusta*).

Je ne les connais que par une photographie, non accompagnée d'explications, sur laquelle les trois dernières paraissent avoir une hauteur commune d'environ 0m,10, et s'apparenter par la facture aussi bien que par la taille. Les deux autres semblent plus hautes de moitié. Les événements locaux, puis européens, m'ont enlevé le moyen de demander et d'obtenir des renseignements plus précis.

J'ai tenu à reproduire ces cinq statuettes, en attendant qu'on les retrouve ou qu'on puisse les connaître mieux.

Nos 203-204. — Deux guerriers (Arès ?), d'un type beaucoup plus banal que le précédent, et conforme sur presque tous les

1. Cela suffirait pour empêcher de penser aux catafractaires, qui, selon la note précédente, ont des lances particulièrement longues. La massue apparaît quelquefois, dans l'art gréco-romain, entre les mains d'Arès, mais elle est tenue de la main droite et plutôt appuyée au bras que posée sur l'épaule (par ex. : *Répert. Stat.*, II, p. 190, n° 10 ; p. 191, n° 4 ; IV, p. 108, n° 3).

2. *Dict. des Antiq.*, fig. 3585.

3. Seul exemple : *Répert. Stat.*, II, p. 186, n° 3.

4. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Clipeus*, p. 1258.

5. *Ibid.*, fig. 3596, et surtout *Répert. Stat.*, III, p. 155, n° 9.

6. *Répert. Stat.*, IV, p. 115, n° 2 (cavalier barbare) ; II, p. 200, n° 1 (barbare blessé).

7. Cf. *RA*, 1922[1], p. 69 et note 2.

points à la tradition gréco-romaine la plus ordinaire[1]. — Fig. 72 et 73.

L'un d'eux a conservé, dans la main droite, la lance dont le fer allongé, avec sa douille, est soigneusement indiqué. Tous deux sont barbus, mais non casqués, ce qui est rare. Sauf de très légères différences dans le costume et la position de la tête et des mains, ils sont absolument semblables. La position de l'avant-bras gauche, horizontal, indique soit la présence d'un bouclier mobile, soit plutôt la reproduction d'un modèle où la main reposait sur un bouclier vertical[2].



Fig. 72. Fig. 73.

Nos 205-206. — Statuettes d'Hélios (fig. 75) et de Séléné (fig. 74).

La coiffure d'Hélios, couronne radiée de sept rayons, est spécialement syrienne[3] ; syriens aussi sont les exemplaires dont se rapproche le plus notre figurine[4]. La boule tenue dans une main apparaît sur plusieurs statuettes et statues[5]. Quant au bâton[6], ce peut aussi bien être le manche d'un fouet[7].

1. Il suffit de comparer *Répert. Stat.*, III, p. 57, n° 9.

2. Cf. *Répert. Stat.*, I, p. 347, n° 1[1] ; II, p. 191, n° 6.

3. Références et détails : *Collection Fouquet*, n° 50 ; Cumont, *Mithra*, I, p. 123.

4. *Répert. Stat.*, III, p. 30, n° 1 (provenance incertaine), n° 5 (Rhodes), n° 7 (Syrie). Les deux premiers ont la chlamyde sur l'épaule et le bras gauches ; le dernier tient une boule dans la main droite.

5. Cf. n° 7 note précédente ; *Ibid.*, I, p. 169, n° 2[4].

6. Cf. *Ibid.*, II, p. 110, n° 4 ; IV, p. 61, n° 8 ; I, p. 508, n° 1[2] (faussement restitué en épée).

7. La question se pose pour l'Hélios, montant sur son char, d'un autel palmyrénien (*Répert. Reliefs*, III, p. 187, n° 6). Elle est résolue sur un autel de Mayence (*Ibid.*, II, p. 69, n° 1). Autres exemples : *Ibid.*, II, p. 128, n° 2[3] ; III, p. 525, n° 1 à droite.

Boule et fouet, tenus de la même main, se rencontrent sur un relief mithriaque[1]. En tout cas, ces symboles sont assurément d'origine orientale.

Oriental aussi est le rapprochement d'Hélios et de Séléné : on les trouve réunis dans les cultes de Mithra[2], de Sabazios[3]. Dans le cas présent, c'est par hypothèse que je suppose que les deux statuettes ont appartenu à un même ensemble[4] : je me fonde sur la parité de leurs tailles et sur la communauté d'attributs. La boule que tient ici Séléné ne se retrouve à ma connaissance nulle part ailleurs. Il y a, au contraire, des exemples de l'arc[5], de la robe longue et du voile[6], bien qu'à l'ordinaire ce voile ne couvre pas la tête et flotte en auréole derrière la déesse[7].



Fig. 74. Fig. 75.

Chacun de ces détails a, selon moi, son explication dans le syncrétisme syro-alexandrin. La boule (globe lunaire ?) se justifie, sans chercher plus loin, par cette autre boule (globe solaire ?) que porte ici-même Hélios. L'arc est celui d'Artémis, chasseresse des nuits lunaires ; la robe longue et le voile matronal appartiennent à Koré, épouse du roi des ténèbres. Cet ajustement sévère est celui que porte, sur un fragment de sarcophage au *Musée du Vatican*, une femme qui se trouve voisine d'Hélios radié[8] : on a proposé, dubitativement, d'y re-

1. *Répert. Reliefs*, III, p. 195, n° 4.
2. Détails dans Cumont, *loc. cit.*
3. *Répert. Reliefs*, II, p. 183, n° 2.
4. Cf. l'arrangement de la lampe, *Répert. Stat.*, III, p. 147, n° 3.
5. *Répert. Stat.*, II, p. 311, n° 8.
6. *Ibid.*, p. 320, n° 4.
7. Un exemple suffit : *Répert. Stat.*, III, p. 255, n° 10.
8. *Répert. Reliefs*, III, p. 371, n° 4.

connaître Séléné, et notre statuette fournirait un argument de poids en faveur de pareille interprétation.

N° 207. — Victoire aptère, d'un type usuel[1] — Fig. 76.
La déesse tient une palme appuyée verticalement le long du bras gauche : le bras droit tend horizontalement et en avant une couronne. Vêtue d'une longue robe flottante et d'un chiton avec ceinture, elle a les pieds nus posés sur une boule fendue, sans doute accidentellement, à la partie supérieure.



Fig. 76. Fig. 77.

Cette série de cinq statuettes, sans contenir d'œuvre exceptionnelle, est d'une qualité d'exécution rare en Thrace. C'est un ensemble qui fait honneur, soit au goût et à la richesse des habitants de *Trajana Augusta*, soit à la technique des ateliers indigènes qui pourraient s'y être installés.

208. — Victoire ailée, d'un très bon travail qui laisse deviner

1. Exemplaire tout à fait analogue, y compris la sphère, le vêtement et les deux coques caractéristiques de la coiffure : *Répert. Stat.*, II, p. 388, n° 2. La palme et la couronne manquent dans les mains restées vides par la volonté de l'artisan ou par suite d'accident.

le rare mérite de la statue originale. Elle est d'un type beaucoup moins fréquent que le précédent[1] — Fig. 77.

Haut. : 0^{m},16. — Musée de Sofia[2], *Inventaire*, n° 5773. Provenance : Karnabat[3].

La déesse a les ailes droites, à peine déployées ; elle va s'envoler ou plutôt se poser sur un pied. Elle dégage ce pied en soulevant de son bras gauche baissé un large pli de sa robe flottante ; le bras droit, nu et mollement levé, semble faire le geste de tenir une couronne. Les yeux paraissent incrustés. Les ondulations de la coiffure, l'étoffe et les plis du chiton, les lignes

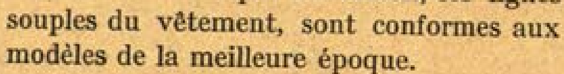

souples du vêtement, sont conformes aux modèles de la meilleure époque.


Fig. 78.

209. — Applique de même provenance[4]. — Fig. 78.

Masque de Silène, barbu, ridé, chauve. Une attache de fixation à la partie postérieure. Haut. : 0^{m},075.

Musée de Sofia, *Inventaire*, n° 5874.

210. — Applique en forme de bouclier hémisphérique à bord plat (diam. : 0^{m},077), munie en arrière d'une barrette fixe[5].

Musée de Sofia[6], *Inventaire*, n° 5579.

1. Je ne puis citer de statuette identique. On peut comparer des exemplaires assez voisins : *Répert. Stat.*, II, p. 389, n° 1 ; III, p. 116, n° 5. Une statuette minuscule (haut. 0^{m},038) du Musée d'Agram (*Viesnik*, XIII, 1913-1914, p. 214, fig. 15), offre une analogie plus grande ; mais elle a le sein droit découvert et le bras droit horizontal.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1920, p. 152, fig. 114 (découvertes nouvelles).

3. Karnabat (Karin Abad des Turcs : Kanitz, *op. cit.*, p. 402 de la traduction française) est un chef-lieu d'arr. du dép. de Bourgas (*Spisek*, p. 7, qui écrit *Karnobat*). Son château-fort (*hissar* ; cf. *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 153, 158) contient des ruines antiques dont le plan a paru dans *Izvestia russe de Constantinople*, 1905, p. 155, 513, 517, 585, et pl. 113, n°s 4 et 5, dans l'Atlas de la même publication, intitulé *Aboba Pliska*.

Outre les bronzes n°s 208 et 209, on a découvert à Karnabat des reliefs votifs au Dieu Cavalier (*Izvestia Mouzei*, fig. 93 ; *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 337).

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1920, p. 152, fig. 115 (découvertes nouvelles).

5. Ornement de courroie (baudrier ou harnais ?), sans doute comme le précédent.

6. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 286, fig. 264 (découvertes nouvelles).

Provenance : Bechli[1].

Le centre du bouclier est occupé par un masque de Silène en haut-relief, très voisin du précédent, sauf qu'il est chevelu et couronné. Cette ressemblance m'autorise à en économiser l'image, et à renvoyer pour analogie à la fig. 78. De chaque côté de la tête, en relief sur la surface du bouclier, deux petits masques : au-dessus, une proue de navire (?) ; au-dessous, un oiseau posé, de profil à droite.

211. — Buste-applique : la tête se détache seule de la poitrine circulairement découpée, creuse et munie par derrière d'une cheville de fixation. — Haut. : $0^{m},11$.

Musée de Sofia[2], *Inventaire*, n° 5618.

Provenance : Kalougerovo[3].

L'*Arch. Anzeiger* a donné de cet objet une image qui me dispense de la reproduire[4]. La tête du Silène est analogue aux masques précédents ; mais la facture en est plus expressive[5]. La barbe est divisée en six longues papillotes ; les cheveux abondants et bien peignés sont ornés d'une couronne de feuilles de vigne. Des traces d'argenture sont visibles par endroits. Le vêtement[6] est attaché, par une fibule épaisse, sur l'épaule droite[7].

1. *Spisek*, p. 33 : commune n° 94 de l'arr. d'Orékhovo, dép. de Vratza, à l'embouchure de l'Isker dans le Danube, sur la rive gauche, alors que Gigen (*Œscus*) est sur la rive droite. Les nombreuses antiquités découvertes à Bechli appartiennent assurément à *Œscus*, et pour ce motif j'en supprime ici l'énumération, qui trouvera place dans ma *Notice sur Œscus*.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 291, fig. 277 (découvertes nouvelles).

3. Le *Spisek* énumère 7 *Kalougerovo* (= *Monastir*, village du couvent), sans compter 2 *Kalouger* et 1 *Kalougerov*. Celui-ci (ancien nom *Gelvéré*), est cité p. 45 : commune n° 61 de l'arr. de Bazardjik, dép. de Plovdiv, sur la Topolnitza (Moutatchief, *op. cit.*, p. 44, note 1). On y a trouvé l'inscr. *CIL*, III, 7413 et un trésor de monnaies (cf. mon article *Trésors de monnaies antiques en Bulgarie*, dans *RN*, 1923, p. 27, n. 46) ; *DH*, p. 329, n° 24 *c*, y signale des tombes romaines.

4. 1915, fig. 10.

5. Ces types, chauves ou non, sont fréquents en Gaule et à Pompéi : cf. *Répert. Stat.*, IV, p. 37, n° 8.

6. Une peau de chèvre, dit M. Filov. Je ne vois rien dans l'image qui justifie cette précision.

7. Comparer des bustes analogues, avec les mêmes détails d'accoutrement, dans l'ornementation d'un char et de son mobilier à Tchatal-Tépé près de Iamboli (*BCH*, article déjà cité).

212. — Buste-vase ; haut. : $0^m,085$. — Fig. 79.

Provenance : Kustendil (*Pautalia*).

Musée de Sofia[1], *Inventaire*, n° 5895.

Cette tête, à l'expression farouche à la chevelure divisée en courtes boucles, à la barbe fendue en deux pointes, au nez épaté, semble devoir être classée parmi ce qu'on est convenu d'appeler les figures de nègre, telles du moins que les a représentées l'art alexandrin. Le trou, muni d'un



Fig. 79.



Fig. 80.

couvercle aujourd'hui disparu, qui occupe tout le dessus de la tête, classe cet objet parmi les balsamaires[2]. C'est dans cette catégorie, en effet, qu'il est aisé de lui trouver des analogies, dont certaines sont très proches, et montrent qu'on doit le compléter par une anse à crochets attachée à deux anneaux symétriquement placés au sommet du crâne[3]. L'agencement intact apparaît du reste sur l'objet suivant.

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1920, p. 153, fig. 117 (découvertes nouvelles).

2. Sur leur usage et leur bibliographie, cf. *Collection Fouquet*, pl. 7, n° 11.

3. Le plus voisin, de l'époque des Antonins, est dans Babelon, *Cabinet des Antiques*, p. 51, pl. XVI. Forrer, *Reallexicon*, pl. 228, reproduit un balsamaire à anse du Musée Hongrois, qui a aussi beaucoup de ressemblance (barbe à 2 pointes, nez très large, travail alexandrin du IIe siècle). On comparera enfin le vase, également ansé, de *Répert. Stat.*, IV, p. 354, n° 2, où une sorte de chemise dentelée remplace la cotte montante et collante que nous voyons ici.

213. — Buste-vase du même genre, plus complet ; haut. : 0m,11. — Fig. 80.

Musée de Sofia[1].

Provenance : Rila[2].

L'objet a été trouvé aux environs du village, dans une vigne : il était contenu dans un tombeau couvert de tuiles qui paraît remonter au Ier ou au IIe siècle de notre ère, bien que la seule monnaie qui s'y soit rencontrée ait été un bronze malheureusement illisible[3]. La sépulture contenait un certain nombre d'objets intéressants[4].

a) Seau de bronze, conique, orné à la base, au col, au milieu, de cercles concentriques gravés en creux ; poignée mobile à crochets du même type que sur notre figure 80. *Situla* de modèle connu[5] ; haut. : 0m,19 ; diam. supérieur : 0m,23.

b) Cruche de bronze, forme bouillotte à bec, avec anse verticale, aujourd'hui disparue. Même ornementation placée aux mêmes endroits que sur l'objet précédent. Haut. 0m,22.

c), *d*) Deux strigiles de bronze.

e) Rhyton de *terra sigillata*, avec mouluration à l'embouchure et trois bandes d'ornements en relief autour de l'ouverture (balustres, rinceaux, triangles). Développement suivant la courbure : 0m,35 environ ; diam. supérieur : 0m,085.

f) Grande cruche d'argile, cassée.

1. Sans numéro d'*Inventaire* indiqué : *Annuaire* (*Godichnik*) *du Musée de Sofia pour* 1921, p. 202, n° 2, et fig. 207.

2. *Spisek*, p. 38 : commune n° 20 du dép. de Kustendil, arr. de Doubnitza, à 17 km. au sud de cette ville. La localité, placée sur un éperon montagneux au-dessus de la Strouma, commande l'étroite vallée qui aboutit au célèbre monastère du Rilo (*Rila monastir* ou *Rilski monastir* ; pour éviter toute confusion on dit ordinairement : le village de Rila, *Rila Selo*). On connaît sur ce site, à la fois très beau et très fort, des ruines antiques (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 74). Une tuile romaine, trouvée au *tumulus du Coucou* (Koukova moghila), porte sur 3 lignes le nom du fabricant : M·AVR — NICAN — DRIS (*Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 185, fig. 10). Un autel conservé dans l'église du village semble bien, d'après son inscription même, y avoir été apporté de Kustendil = *Pautalia* (*DH*, G', p. 567).

3. *Godichnik*, 1921, p. 203, à la suite du n° 7. Les arguments qui pourraient établir la date suggérée ne sont pas fournis. La tuile indiquée dans la précédente note doit être sans rapport, si les précisions de provenance sont justifiées, avec celles qui sont signalées ici.

4. *Ibid.* p. 202-204 : fig. 208 = *a*) ; fig. 209 = *b*) ; fig. 210 = *c* et *d*) ; fig. 205-206 = *e*) ; n° 6 = *f*) ; n° 7 = *g*).

5. Type hallstattien : Forrer, *Reallexicon*, 196, 740.

g) Six débris d'objets en fer de forme et de tailles diverses, provenant vraisemblablement d'u - char.

Cette dernière indication ne peut être accueillie que sous réserves tant qu'on ne connaîtra pas les détails de la découverte. Un char n'est admissible qu'à l'extérieur d'une sépulture en forme de sarcophage, de cercueil maçonné, telle que celle que le texte semble indiquer, sans la décrire[1].

Le buste, assez finement exécuté, autant du moins qu'on en peut juger d'après l'image, représente, comme il arrive, une sorte de découpage dans une statuette d'un type évidemment usuel. On a songé à Apollon[2]; Dionysos aussi ne serait pas impossible. Toutefois la bandoulière convient assez mal au premier, et le genre de coiffure au second : il suffit, pour s'en assurer, de feuilleter le *Répertoire des Statues*.

Parler d'un jeune Satyre ou Berger serait assez tentant d'après les analogies[3], et aurait le mérite de nous maintenir dans le même cycle de représentations divines[4]. Il faut pourtant noter le manteau, dont l'extrémité est placée sur l'épaule gauche. Ainsi posé, il pend dans le dos pour être rattrapé par l'avant-bras gauche autour duquel il s'enroule. Cette draperie caractérise un grand nombre de statuettes d'Hermès[5]; beaucoup d'entre elles portent aussi, mais en sens inverse le plus souvent, la courroie bandoulière qui se retrouve ici. Resterait le pétase, accessoire essentiel, mais non pas obligatoire sur ces figurines[6]. Du reste, dans le cas actuel, l'image montre clairement que les crochets évasés de l'anse, par leur longueur, leur courbure, leur place sur la tête, dessine-

1. M. Velkov, auteur de l'article, a l'air d'indiquer à propos du n° 5 (strigiles) que des objets ont dû être découverts *avant* le tombeau et en *dehors*. D'autre part, dans le résumé en français, p. 215, il parle de « tombeau romain à voûtes », ce qui apporterait une précision et supprimerait les objections.

2. « Buste de jeune homme (Apollon ?) », dit M. Velkov. L'indication entre parenthèses n'existe que dans le texte bulgare.

3. Cf. par ex. *Répert. Stat.*, III, p. 36, n° 3.

4. On comparera utilement certains Narcisses ou Antinoüs, classés hypothétiquement parmi les Apollons et les Dionysos.

5. Voir la description de notre N° 194 ci-dessus.

6. Je me bornerai à comparer *Répert. Stat.*, IV, p. 87, n° 4 (provenance gauloise).

raient assez bien et remplaceraient pour l'œil les dimensions et la silhouette de ces petites ailes symboliques.

A noter les vestiges de la charnière qui maintenait le couvercle mobile aujourd'hui disparu, et l'incrustation en argent des yeux. Mais le plus important, de beaucoup, c'est les traces de plomb qui ont été constatées au revers de la partie plane servant de base. Vestiges de soudures ou amorces de tenons — ce serait à vérifier — elles indiquent que le vase était fixé à un support : piédestal de bronze ou plaque de marbre. L'un comme l'autre étaient destinés à assurer la stabilité et à empêcher le renversement des parfums en allongeant ou en alourdissant la surface portante. C'est une remarque qui s'applique évidemment à tous les bustes de même genre et de même usage. Elle est particulièrement intéressante, et je ne sache pas qu'on ait eu fréquemment l'occasion de la faire ou d'en signaler la valeur.

214. — Buste-peson[1]. — Haut. : 0m,11.

Provenance : Golemo Selo[2].

La tête, surmontée d'un tenon traversé par un anneau, n'a de curieux que l'indication d'une coupe de barbe fort rare dans l'antiquité : la barbe demi-rasée, formant côtelettes sur les joues. L'intérieur était rempli de plomb : je renvoie à l'image qui en a été donnée[3].

215-217. — Objets provenant, suivant la tradition, du même *tumulus* que la statuette d'Apollon n° 201. Un motif de suspecter cette tradition est fourni par la chausse-trappe à boule centrale et à quatre piquants (chacun de 0m,08 environ) de notre fig. 81 *b*. On comprend mal la présence de pareil objet dans un *tumulus* qui aurait contenu des statuettes votives, ou bien même qui pourrait avoir servi de sépulture, comme le lais-

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 287, fig. 22 (découvertes nouvelles).

2. Au lieu dit *Tzaritchina*. — *Golemo Selo* (= le grand village) est un nom banal porté par 3 localités. Celle-ci est citée *Spisek*, p. 37 : commune n° 6 du dép. de Kustendil, arr. de Doubnitza, à 6 km. O. de cette dernière ville. On n'y avait jusqu'ici signalé que deux *tumuli* et une laverie d'or (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 71).

3. *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 573, fig. 14.

serait supposer la fibule de la fig. 81 *c* (mais elle peut constituer, elle aussi, un *ex-voto*). La chausse-trape indique une époque tardive[1], le IV[e] siècle peut-être. La fibule, bel exemplaire bien conservé (longueur exceptionnelle : 0m,16 à 0m,18 probablement) du type dit *à T* ou *à arbalète*[2], est aussi de la même date[3].



a b c

Fig. 81.

Quant au cheval (fig. 81 *a*), qui peut mesurer une vingtaine de centimètres, il est assez grossièrement rendu malgré l'indication des détails de la têtière. Les stries du cou et les mouchetures doivent correspondre à des incrustations d'argent. Le creux marqué sur le dos prouve qu'un cavalier s'y adaptait : c'est un des genres d'*ex-voto* consacré au Dieu Chasseur, figuré sous les traits d'Apollon[4].

1. Pour tous renseignements, voir l'article *Tribulus* du *Dict. des Antiq.* Notre exemplaire est conforme comme disposition et dimensions à celui qu'on y trouve figuré.

2. Bibliographie : *Bronzes de Delphes*, p. 110. — A comparer : *Bronzes de la Bibl. Nationale*, nos 1724 à 1733 ; Bertrand-Reinach, *Celtes*, fig. 106 ; Lindenschmidt, *die Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, III[1], pl. IV, pl. 57, no 3 ; *Bronzes du Louvre*, no 2004 ; *Collection de Clercq*, nos 537-543 ; *Bronzes du British Museum*, nos 2100-2105 ; *Bronzes de Karlsruhe*, pl. I, no 45. — Pour les dimensions, cf. le no 506, pl. 70 de la *Collection Gréau* : 0m,185.

3. Généralités dans Walters, *Bronzes du British Museum*, préface, p. LIX ; pour la date : *Dict. des Antiq.*, fig. 3015-3016 (basse époque romaine) ; Furtwaengler, *Bronzes d'Olympie*, no 1445, et Dalton, *Early christian Antiquities*, no 255 (IV[e] siècle). Le prétendu Trésor d'Attila contient des *fibules à T* : Hampel, *der Goldfund von Nagy Szent Miklos*, pl. I, p. 154.

4. *Documents*, 1re série, p. 85, fig. 10 A-B et 11 (= *RA*, 1913[1], p. 48).

218. — Hydrie trouvée à *Mésembrie*, à 5 min. O. de la ville, au lieu dit *Breg* (la côte), près du cimetière turc[1].

Ce vase (haut. : 0m, 51, diam. : 0m,33) est d'un bon travail grec, peut-être du IVe siècle avant notre ère. Tous les renseignements sur l'objet, accompagnés de figures, sont donnés par M. Kazarov dans un article rédigé en allemand[2].

219. — Tasse de bronze trouvée à Ézérovo[3], en même temps que d'autres objets[4], parmi lesquels la déjà célèbre *bague d'or avec inscription prétendue thrace*[5], reproduite ci-contre, pour mémoire, à la fig. 82.

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 265, fig. 7 (découvertes nouvelles).

2. *Ath. Mitth.*, 1911, p. 108-316 : *Grabfunde aus Mesembria.* L'hydrie est reproduite fig. 4 ; la fig. 5 donne le motif ornemental de l'anse. Des coupes du tombeau dont le vase provient sont fournies aux fig. 1-3.

3. *Spisek*, p. 89 : commune n° 11 de l'arr. de Borisovgrad, dép. de Stara Zagora, située sur la Kaiali, affluent de dr. de la Maritza, qui descend du Rhodope. Le village est placé à 6 km. au S. de la chaussée Plovdiv-Andrinople, à 50 km. de la première ville et à 105 de la seconde. Son nom est bulgare et signifie « village du lac » ; il date du début de ce siècle et a remplacé, dans la nomenclature officielle, le nom turc de Dipsiz Gueul sous lequel étaient jusqu'à présent classés les monuments qui y ont été déjà découverts. Ce sont trois reliefs du Héros Cavalier (*Sbornik*, 1895, p. 321, n° 9 ; 1896, p. 425, n° 8 ; 1900, p. 13, n° 16) dont les deux derniers donnent au dieu l'épithète de Κερμιλληνός (var. Κυρμιληνός). On pourrait penser que cet adjectif est un ethnique, lequel fournirait le nom du village thrace primitif, qui se serait appelé Κέρμιλλα (pour l'initiale, cf. Κέρ-δης, Κέρ-σης, etc. ; pour la finale, cf. Μιλλά-ρεκα, localité de la région de *Pautalia* : Procop., *Ædif.*, p. 284 Bonn). Mais il est possible que ce soit une épithète locale du dieu, qui signifierait peut-être *nourricier* (*kermilo* en bulgare désigne la nourriture du bétail, provende ou pâtée : sur l'identité de certains ethniques en -ηνός avec des adjectifs slaves en *-en*, cf. *RA*, 1908², p. 44, note 1). Le nom du village est plutôt Σκασκόπαρα, fourni par le troisième relief et conforme au sens probable du mot -παρα = *gué*, puisque la localité est placée sur une rivière (cf. *RA*, 1918², p. 78, note 4).

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 207, fig. 114. — La fig. 115 représente un miroir de 0m,156 de diamètre ; la fig. 116 une sorte de gond cylindrique avec anneau d'emmanchement ; le n° 8 cite une poignée de bronze (diam. : 0m,025) ; le n° 9 un bracelet de bronze (diam. 0m,065). Je néglige les fragments de terre cuite indiqués ou reproduits au cours de l'article.

5. Cf. mon étude : *REA*, 1920, p. 1-20. Je crois — et j'ai tenté de prouver — qu'il s'agit seulement d'une liste, en dialecte local, de trois noms de donateurs accompagnés chacun d'un patronymique et d'un ethnique. Ne pouvant prévoir à quelle date pareil objet pourra passer à son rang dans la présente série des *Documents*, j'ai saisi l'occasion d'en publier ici, dès maintenant, le cliché qui m'a déjà servi.

Il s'agit d'une sorte de coupe en bronze qui pouvait mesurer environ $0^{m},12$ de profondeur et $0^{m},20$ de diamètre. La forme des anses est curieuse : c'est un bouton plat qui dépasse le rebord supérieur du vase et envoie obliquement deux tiges triangulaires courbes se raccorder à la panse, immédiatement au-dessous du double filet qui orne le rebord, par le moyen d'attaches en fer de lance. Il est possible (mais non certain) que, comme les autres objets du même *tumulus*, ce vase soit d'importation grecque et date au plus tard du IVe siècle avant J.-C. J'ai renoncé à fournir une image de cet objet intéressant, car celle qui aurait pu me servir n'est qu'une reconstitution tout hypothétique. Le vase a été trouvé brisé, mélangé avec les fragments d'un autre vase au moins : on ne peut même pas déterminer s'il avait deux, ou, comme on le suppose, quatre anses.

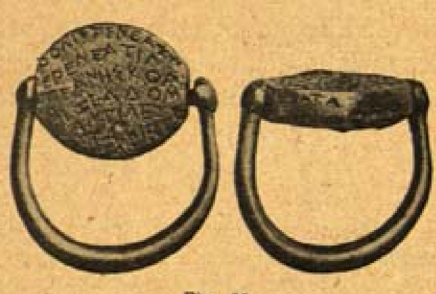


Fig. 82.

220-221. — Deux objets ayant appartenu à l'ancienne *collection Abramof*, à Iamboli[1].

Je n'en connais la forme et les dimensions que par une photographie, et la provenance exacte que par une tradition dépourvue de certitude. On dit qu'ils auraient été découverts à *Tchatal tépé*, un *tumulus* voisin de la ville. Je l'ai moi-même jadis partiellement exploré, et je dois faire connaître au *Bulletin de Correspondance hellénique* le détail des trouvailles, qui appartiennent pour la plus grande partie à des chars. S'il était avéré que le pliant n° 221 provient réellement de cet endroit, ce serait un argument de plus en faveur des explications que je donne, dans cette étude, relativement aux sièges de parade ou d'utilité qui me paraissent avoir fait partie du

1. Renseignements sous le N° 67 (*Docum.*, I, p. 83 et note 3 = *RA*, 1913[1], p. 46).

mobilier de ces chars, comme le prouve l'exemplaire de comparaison auquel je me réfère.

N° 220. — Plat de bronze : *phialé* à godrons[1]. — Fig. 83.
Diam. approximatif : $0^m,25$.

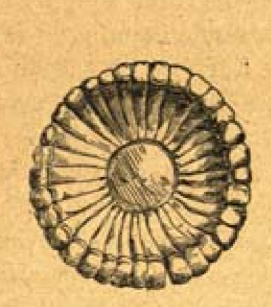


Fig. 83.

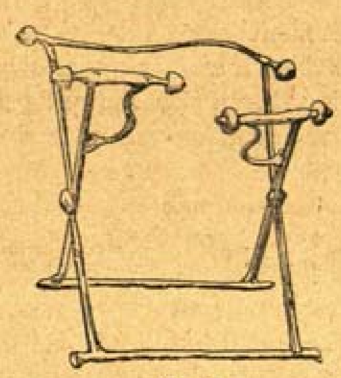


Fig. 84.

N° 221. — Monture en bronze paraissant avoir appartenu à un siège en forme de pliant. — Fig. 84.

Haut. approximative : $0^m,50$.

L'intérêt de cet objet se trouve dans les possibilités techniques de sa reconstruction. Le mobilier antique actuellement connu ne semble rien comporter de pareil, à l'exception d'un autre objet, qu'on peut qualifier d'identique, et qui fut découvert, mais non identifié, il y a déjà une quarantaine d'années, en Hongrie[2].

1. Cf. *Bronzes du British Museum*, pl. 29, n° 169 (Trésor de Chaource). Une autre *phialè* d'un genre voisin a été publiée par M. Kazarov dans *Arch. Anzeiger*, 1921, p. 347, fig. 2. Ornée de feuilles lancéolées, juxtaposées en relief à plat, la pointe au dehors, elle mesure $0^m,17$ de diamètre ; son bord, uni, est percé d'un petit trou réservé sans doute pour la suspension. Conservée à Sofia dans une collection particulière, elle a été trouvée en 1917 au cours de fouilles exécutées à Chapla Déré (23 km. ouest de Dédé Agatch, sur le littoral égéen), dans une nécropole grecque du IVe siècle. Les vases à figures exhumés en même temps sont conservés, partie au Musée de Sofia, partie au Musée de Stara Zagora ; ils ont été publiés sommairement (*Arch. Anzeiger*, 1918, p. 3 et suiv. ; 1921, p. 345 et suiv. ; *Izvestia Soc. arch.*, 1920, p. 140 et suiv.).

2. *Arch. Ertesitö*, 1882 (vol. II), p. 70, n° 1 : classé avec divers objets *ayant*

La difficulté, pour l'un comme pour l'autre, est dans l'arrangement de l'une des barres supérieures du prétendu pliant, celle qui dans notre image est vue de face en avant. Cette barre présente une solution de continuité qui, même avec les poignées de renforcement destinées, sur notre exemplaire, à lui assurer une horizontalité suffisante, paraît de prime abord malaisément explicable.

Admettons que sur ce siège on s'assoie comme on le ferait aujourd'hui, c'est-à-dire de manière à tendre l'étoffe ou le cuir entre les deux sommets du double X. Le personnage assis serait, sur notre image, de profil à gauche ou à droite, et les boutons en saillie de la monture accompagneraient latéralement sa silhouette. La matière souple et pliante qui constitue l'assiette du siège ne peut être une étoffe, car, bien tendue sur la barre horizontale d'arrière, elle ne se tendrait pas, sans une fente inexplicable, sur les deux parties séparées de la barre horizontale d'avant. Deux larges et épaisses bandes de cuir, ayant pour dimension celle de chacune des parties séparées, s'inséreraient fort bien entre les boutons qui les terminent, dont le relief pourrait même concorder avec leur épaisseur. Mais on comprend mal comment elles s'attacheraient, vers le fond, sur une seule barre d'arrangement si différent, où, au lieu d'être maintenues, elles trouveraient latéralement un jeu qui compromettrait leur solidité.

Une hypothèse permet d'expliquer une pareille anomalie. Ce serait une peau de bête qui aurait constitué la partie horizontale et extensible du siège. L'intervalle unique, réservé sur la tige du fond entre les deux boutons terminaux, représenterait la largeur de la peau à la hauteur des cuisses : les pattes d'ar-

appartenu à des chars et paraissant provenir tous de Dunapentele (*Intercisa*). L'image fournie est singulièrement semblable à notre fig. 84. On y retrouve les boules terminales des barres supérieures (à l'extérieur seulement pour la barre interrompue), et aussi les tiges de renforcement qui réunissent les pieds parallèlement aux barres supérieures. Ces pieds eux-mêmes sont prolongés horizontalement par une partie coudée posant à plat sur le sol et divergeant vers l'extérieur de l'ensemble : on croirait, en examinant notre figure, retrouver, tronqués et placés en prolongement non plus des pieds mais des tiges de renforcement, de semblables appendices latéraux destinés à augmenter la stabilité du siège.

rière et la queue pendraient au-delà. Les deux intervalles égaux réservés par la double division de la tige d'avant correspondraient à la largeur de la peau à la hauteur de chacune des épaules : les pattes d'avant pendraient en deçà, et la tête dans l'intervalle libre. Le personnage assis apparaîtrait alors comme siégeant sur le dos de la bête elle-même, ayant à volonté la tête de l'animal à sa droite ou à sa gauche. En somme, nous serions en présence d'une variété de pliant disposé en vue d'un usage spécial, celui d'extenseur pour peau de bête.

Une célèbre coupe de Sosias[1] représente l'Assemblée des dieux, dans laquelle cinq divinités sont assises, tantôt à droite, tantôt à gauche, précisément dans l'attitude que je viens d'indiquer. Leurs sièges sont des pliants revêtus de peaux de léopards. La seule différence[2] est que les peaux paraissent simplement posées sur l'étoffe ou les sangles du siège ; elles pendent entre les extrémités des barreaux qui le limitent horizontalement ; très longues, elles descendent en avant et en arrière plus bas que ne pourraient tomber les peaux dans l'arrangement que nous venons de suggérer.

Aussi bien sommes-nous, non pas dans la splendeur conventionnelle de l'Olympe, mais dans la réalité plus humble d'un mobilier thrace : les fourrures modestes du loup ou du renard, animal national[3], ont des dimensions de moindre envergure[4].

1. Reproduite notamment, pour une partie, dans le *Dict. des Antiq.*, s. v. *Pellis*, fig. 5545. Je me suis reporté pour l'ensemble, où l'on voit simultanément les cinq sièges, à la fig. des *Monumenti*, I, pl. 24 (rééditée à une trop petite échelle par S. Reinach, *Répert. des Vases peints*, I, 70).

2. Il y en a une autre, peut-être sans grande importance pour le détail qui nous occupe : c'est que, suivant une habitude qui semble avoir été courante dans l'antiquité, et qui apparaît générale dans l'emploi de la *sella curulis* sans dossier ni accoudoir (c'est en somme, notre pliant), les personnages sont représentés assis de façon à avoir l'X du pliant sur les côtés, et non pas, à la mode moderne, entre les jambes (cf. à titre d'exemples : *Répert. Reliefs*, I, p. 247, p. 248 ; II, p. 501, n° 2). Remarquer cependant que la position actuelle, et non pas la position antique, serait sinon obligatoire, du moins rationnelle pour le personnage assis sur notre prétendu pliant iamboliote.

3. Ce n'est pas le lieu de rappeler l'importance du renard dans les cultes indigènes : cf. cependant le passage sur Dionysos Bassareus dans S. Reinach, *Cultes, Mythes*, etc., I, p. 52. — Sur les caractéristiques de l'animal dans les régions thracomésiennes, cf. Elien, *NA*, VI, 24 ; Plut., *Moralia*, 969 A, et les généralités de Keller, *Thiere des Klassichen Altertums*, s. v. *Fuchs*.

4. L'ours est bien un gibier balkanique des plus fréquents et des plus recherchés

Tout bien pesé, il ne subsiste guère de doute que dans la mesure où il est imprudent, sur le vu de la carcasse métallique, de l'attribuer indubitablement à un pliant. Il faut peut-être avoir la sagesse de se défier un peu d'interprétations qui, s'imposant en quelque sorte dès le premier coup d'œil, ôtent à l'imagination la faculté de s'exercer librement et au jugement la possibilité de choisir entre plusieurs explications.

222. — Candélabre de bronze découvert à Tverditza[1]. Deux tiges en ont été retrouvées ; les figurines qui les soutiennent (Satyres nus en position d'Atlantes, agenouillés sur un seul genou) et celles qui les surmontent (bustes de Dionysos, jeune, imberbe, avec coiffure féminine) se font pendant symétriquement. Je renvoie pour les détails de cette œuvre de facture convenable aux images fournies par l'*Arch. Anzeiger*[2]. La date approximative paraît être l'époque des Antonins.

Haut. des statuettes : 0m,115 ; des bustes : 0m,09.

Musée de Sofia[3], *Inventaire*, n° 5621.

223. — Lampe de bronze, couvercle perdu.

Musée de Sofia[4], *Inventaire*, n° 5614.

L'ustensile, long de 0 m. 205, est entré au Musée à la suite des guerres balkaniques, et sa provenance est déclarée inconnue. J'ai déjà eu plus haut[5] l'occasion d'indiquer quels scrupules me font, dans ce cas, renoncer à reproduire et même à étudier l'objet. Je signalerai seulement le pivot central, où s'enroulait la réserve de la mèche et où se fixait peut-être aussi

(cf. *RA*, 1908², p. 74, n° 103 ; *REA*, 1912, p. 155 ; Kazarov, *Beitrage zur Kulturgeschichte der Thraker*, p. 51, dans *Zur Kunde der Balkanhalbinsel*, II⁵) ; mais il est trop évident que sa volumineuse fourrure ne saurait orner, sans l'écraser, un siège étroit, mince, bas, léger, fragile, tel qu'un pliant.

1. *Spisek*, p. 95 : comm. n° 120 du dép. de Stara Zagora, arr. de Nova Zagora, à 30 km. au N. de cette dernière ville, au pied du Balkan, sur la route menant à Eléna par la passe d'Haïdoutzi Tchokar (1.085 m. ; n° 3 du Balkan Central : Kanitz, *op. cit.*, p. 446).

2. 1915, fig. 8-9.

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 291, fig. 273 à 275.

4. *Ibid.*, 1914, p. 292, fig. 278.

5. A propos des nos 193-194 ; lignes préliminaires.

le couvercle par le moyen d'un tube creux[1]. L'anse, développée, est de forme curieuse : deux minces tiges rondes se réunissent, puis se séparent de nouveau en se recourbant de manière à dessiner un cœur orné d'une palmette. Une poignée de ce galbe est légère, facile à tenir et à accrocher.

***

Je donne les Nos suivants à titre documentaire, pour être complet et satisfaire aux principes directeurs de la présente publication.

224. — Miroir de bronze argenté, entouré de feuilles de vigne; diam. : 0m,22. — Musée Britannique[2].

L'objet, trouvé à Sofia dans une tombe avec d'autres ustensiles de toilette (une aiguille de bois, un peigne, un racloir[3], 3 boîtes, 11 noix, 6 fragments d'étoffe), a été acquis en 1909.

225. — Lionne (ou panthère) poursuivant un bouquetin.

Long. : 0m,55. — Musée du Louvre[4].

Trouvée en Bulgarie avant 1900. Pour tous détails je me réfère à la description et à l'image fournies par De Ridder.

226. — Vase balsamaire : esclave (ou berger) assis; le sommet de la tête, ouvert, était muni d'un couvercle maintenant disparu. Haut. : 0m,085, base comprise. — Musée du Louvre[5].

Provenance : Thrace.

Je m'en tiens aux mêmes références. Cette statuette aurait dû être insérée dans ma *Liste Générale*, car elle a été publiée au *Répertoire* : mais elle y est à tort reproduite sous deux numéros, heureusement voisins. La différence d'angle dans les dessins, la suppression de la base sur l'un d'eux, la référence au Musée pour une image, à la *Collection Gréau* pour l'autre, ont été autant de causes d'erreur que je profite de l'occasion pour signaler.

1. Il semble d'après l'image que ce couvercle ait pivoté autour d'une charnière sur le côté opposé au bec.
2. Walters, *Catalogue of Silver plate*, 1921, p. 28, n° 103, pl. XV.
3. Je pense que le mot strigile aurait été employé s'il s'agissait de cet objet, du reste peu probable dans une tombe vraisemblablement féminine.
4. *Catalogue des Bronzes*, n° 915, pl. 58.
5. *Ibid*,, n° 2935, pl. 103.
6. *Répert. Stat.*, II, p. 449, nos 5 et 6.

227. — Médaillon découpé, argent doré. — Fig. 85.



Fig 85.

Je reproduis cet objet, de travail byzantin (?), d'après la photographie qui m'en a été communiquée sans autre renseignement. Je sais seulement qu'il était, il y a une vingtaine d'années, dans le commerce à Philippopoli. Pareille indication de provenance est sans valeur quand il s'agit d'un bijou si aisément transportable.

Je laisse à d'autres le soin d'utiliser le document que je me borne à livrer ici, sans proposer de date ni d'origine. Les médaillons en argent de Saint-Georges, slaves et arméniens, qui existent au Musée national hongrois[1], sont d'une inspiration voisine, mais d'un travail bien plus grossier.

(*A suivre.*)

Georges SEURE.

1. *Arch Anzeiger*, 1915, p. 46-47, fig. 20 et 21.

CATALOGUE DES VASES PEINTS
DU CABINET TURPIN DE CRISSÉ

Les vases peints du cabinet Turpin de Crissé [1], actuellement au Musée Pincé à Angers, n'ont encore fait l'objet d'aucune étude sérieuse [2]. Si restreinte qu'elle soit, cette collection mérite pourtant d'arrêter l'attention du savant et de l'artiste; de l'artiste, j'insiste sur ce mot, car c'est un artiste qui l'a réunie, préoccupé surtout de la valeur décorative de cette céramique. Et cette impression que j'ai ressentie très nettement, dès un premier examen, le collectionneur lui-même va la confirmer. Dans un document [3] que j'ai sous les yeux — lettre adressée au Directeur du Musée qui aurait la charge de son cabinet, et où il en retrace sommairement l'histoire, insistant sur les plus belles pièces et prenant plaisir à les décrire — Turpin de Crissé débute ainsi : « Vous savez sans doute, Monsieur, que ce n'est point un homme érudit, un antiquaire de profession..... qui a formé la petitte (*sic*) collection dont le soin vous est confié aujourd'hui; c'est un artiste, n'ayant cherché dans le choix des monuments qu'il a rassemblés que la manifestation de la beauté, de la grandeur, du goût délicat empreints dans les moindres œuvres des anciens. » On verra que les principales formes de vases, les types les plus classiques sont représentés,

1. Lancelot-Théodore, comte Turpin de Crissé, né à Paris en 1772, d'une famille angevine, peintre et graveur, fut inspecteur général des Beaux-Arts, membre de l'Institut; il mourut le 15 mai 1859, léguant à la ville d'Angers son cabinet de curiosité et d'art dont les pièces qui, disait-il, « ne se trouveroient déplacées dans aucun musée... seraient bien perdues dans les grandes galeries de Paris. »

2. L'*Inventaire des richesses d'art de la France*, Monuments civils, Province, t. III, (1885) en donne, plutôt qu'un catalogue, une énumération imprécise et inexacte.

3. Manuscrit autographe de 33 pages, daté de février 1858, déposé au Musée Pincé à Angers.

souvent par des spécimens aussi remarquables par leur parfaite conservation que par leur valeur propre. Turpin de Crissé se laissait d'ailleurs guider par de savants conseillers ; le baron de Witte était de ses amis, avec le comte de Clarac, le comte de Choiseul-Gouffier, Ch. Lenormant, etc... Ses vases antiques furent acquis soit directement par lui en Italie, notamment en 1818, soit aux grandes ventes de l'époque, Denon, Durand, Raoul Rochette, et aussi chez Rollin père.

Grâce aux facilités de recherches que donne le *Répertoire des vases peints* de M. S. Reinach, j'ai pu sans peine découvrir que deux de nos vases ont été publiés par Gerhard (*Auserlesene Vasenbilder*, 118-120, 5, 6 = S. Reinach, *Rép.*, t. II, p. 64, et *Aus. Vas.*, 192$^{3}_{4}$= S. R., t. II, p. 96). Un troisième par A. de Laborde, *Coll. de Vases grecs de M. le Comte de Lamberg*, 1813-1824, t. II, pl. 49 = S. Reinach, *op. cit.*, t. II, p. 244, n° 4. Un quatrième est indiqué par Turpin de Crissé lui-même, dans le document cité plus haut, comme ayant été gravé « dans l'ouvrage de M. Maisonneuve, mais avec certaines corrections que les dessinateurs se croyaient permis de faire, ôtant ainsi tout le caractère de la peinture originale ». C'est un grand cratère dont la face principale est en effet reproduite dans l'ouvrage de Dubois-Maisonneuve intitulé : *Peintures de vases antiques vulgairement appelés étrusques, publiées par M. Dubois-Maisonneuve, accompagnées d'explication, par A.-L. Millin*, tome I, p. 70. pl. 37. Tous les autres vases me semblent absolument inédits. Le conservateur actuel du Musée Pincé, M. Recouvreur, a bien compris l'intérêt que présente leur étude et leur publication. Très aimablement, il m'a donné toutes facilités pour mener à bien mon travail, et je tiens à l'en remercier. M. Paride Weber, dessinateur des *Répertoires* de M. S. Reinach, a bien voulu se charger des dessins qui illustrent cet article ; je lui en suis très reconnaissant.

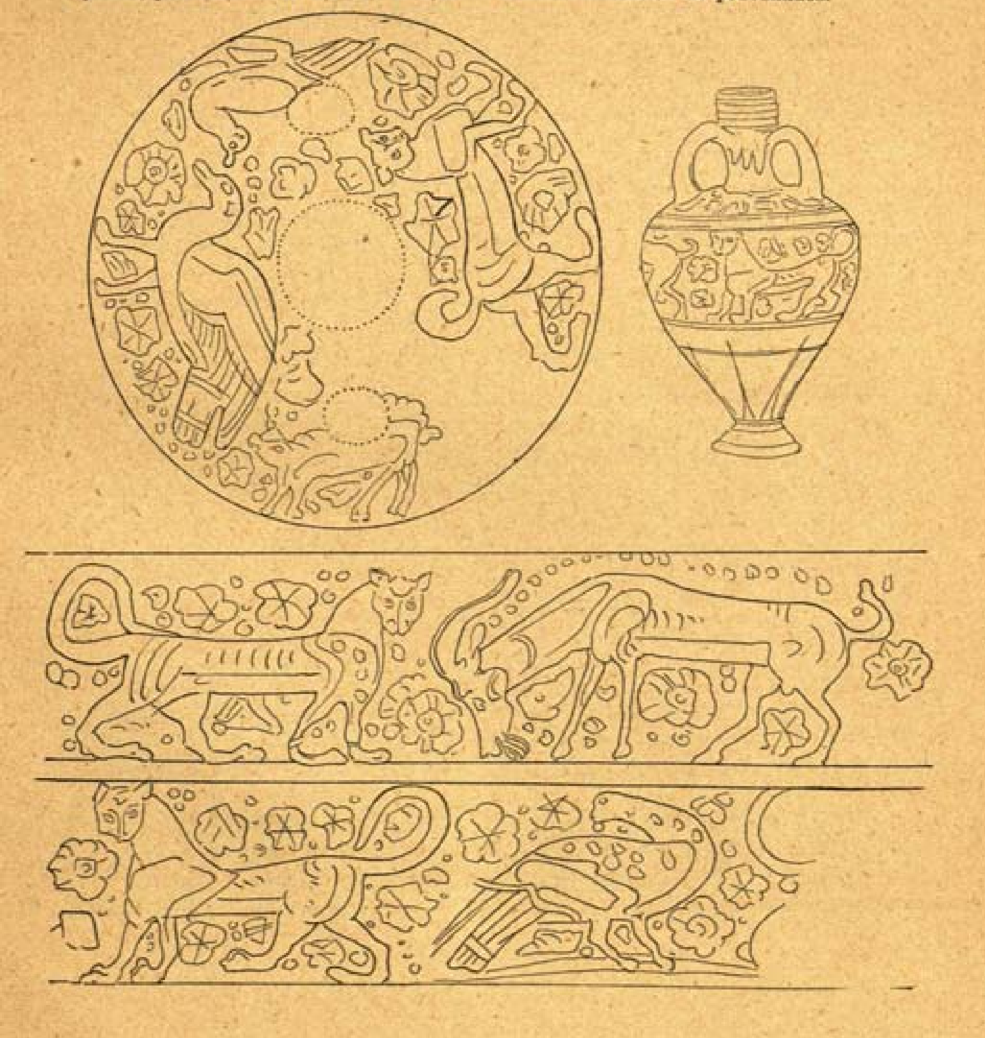
Enfin, je prie M. Edmond Pottier, qui s'est intéressé à ce travail et l'a revu avec la plus grande bienveillance, de trouver ici l'expression de toute ma gratitude.

M. Valotaire.

I. — Vases de style corinthien.

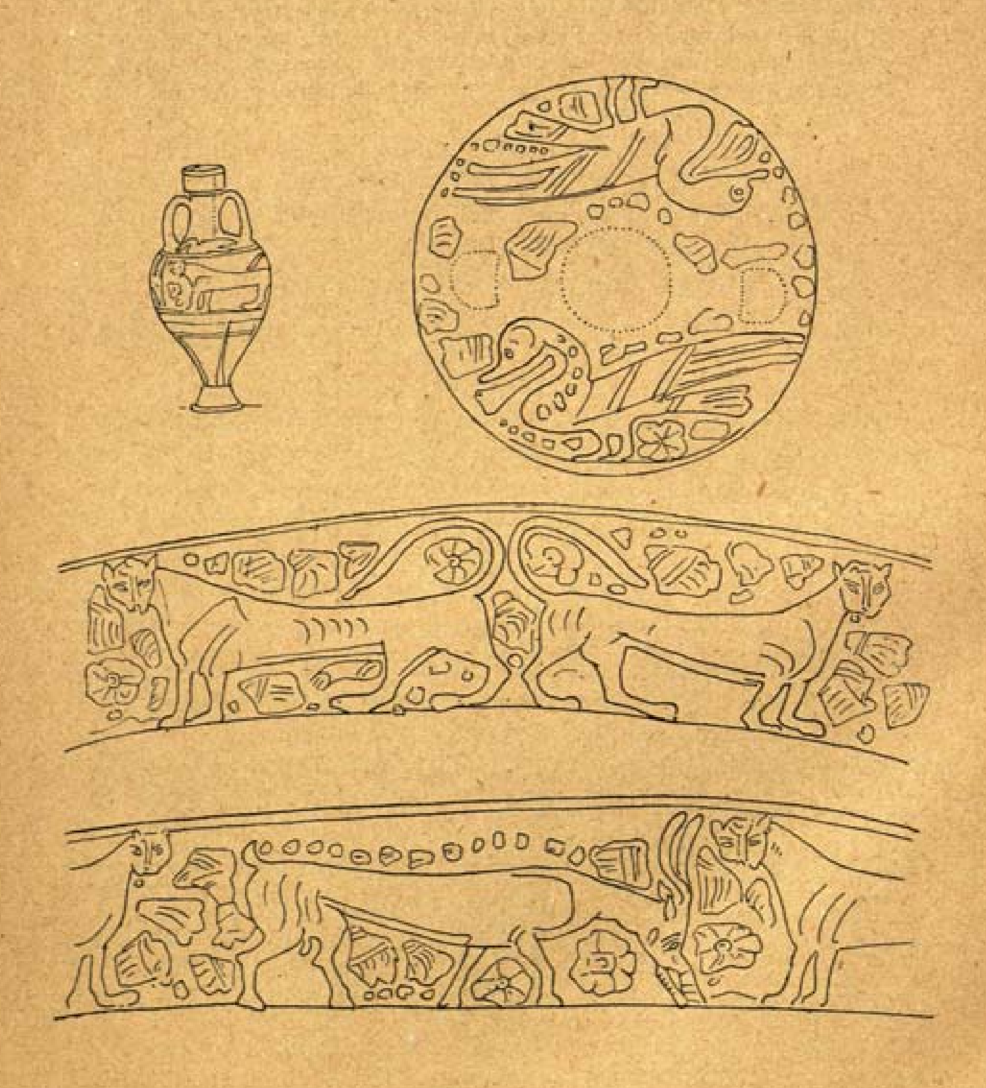
1. **Amphore** : *Décor à deux zones d'animaux.* — Première zone sur l'épaule : A) Lionne tournée à droite, tête de face ; petit quadrupède sous l'anse ; B) Cygne tourné à gauche ; oiseau sous l'anse. Deuxième zone : A) Lionne tournée à droite ; bouc paissant à gauche ; B) Lionne tournée à gauche ; oiseau à droite, la tête retournée. Points, taches et rosaces incisées.

Terre blanchâtre, peinture noire lustrée. Décor incisé à rehauts pourpres. 2 filets sur le goulot ; filet sur les anses ; zig-zag sur le col ; 4 filets égaux séparant les zones. Au-dessous, large bande entre 2 filets. 9 arêtes rayonnantes au bas de la panse ; pied noir. — H. 0,17. — D. 0,10. — Aucune indication de provenance.



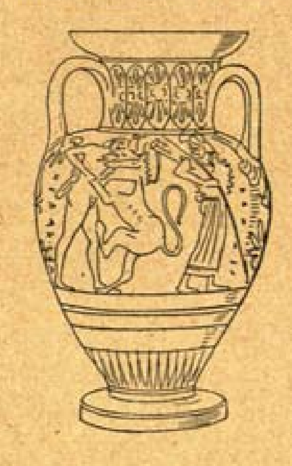
2. **Amphore** : *Décor à deux zones d'animaux.* — Première zone : A) Cygne tourné à gauche ; B) un autre semblable. Deuxième zone : Lionne tournée à droite, bouc paissant, lionne à gauche. Points, taches et rosaces incisées.

Terre, technique et détail du décor comme le précédent, sauf au-dessous du champ ; large bande entre filet double. Moins bon état de conservation. — H. 0,16. — D. 0,08. — Aucune indication de provenance.



II. — Vases attiques a figures noires.

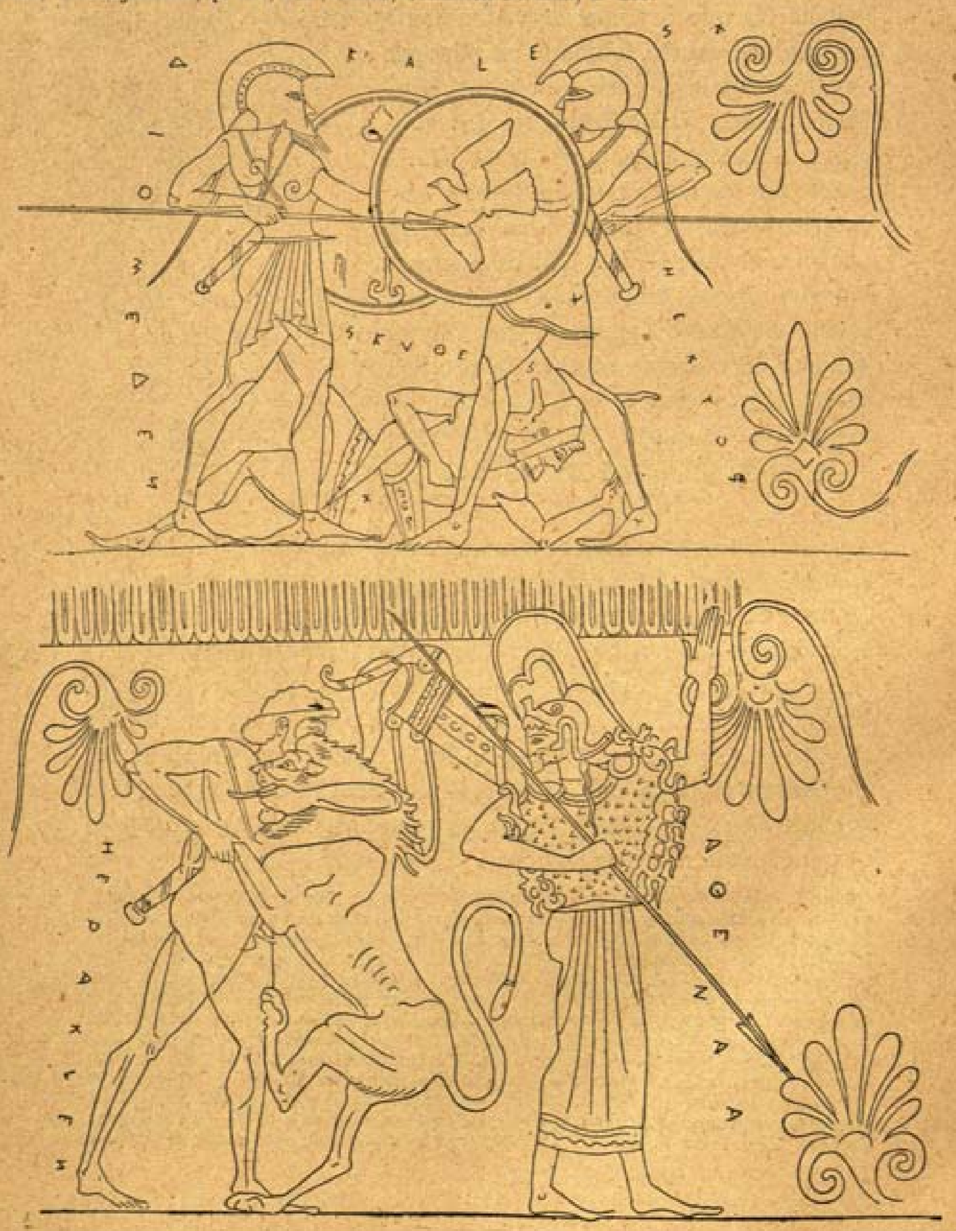
3. **Amphore à tableaux** : A. *Combat de Diomède et d'Hector sur le corps d'un Troyen.* — Diomède, tourné à droite et Hector à gauche (casque à cimier bas et à longue crinière, cuirasse ornée sur tunique courte tombant en plis par devant, cnémides, épée à bout et baudrier blancs) combattent de la lance tenue horizontalement, et en se protégeant du bouclier (celui d'Hector vu extérieurement a le bord en peinture pourpre, et un oiseau volant en peinture blanche comme épisème). Derrière eux, sur le sol figuré par une ligne, gît un guerrier en costume scythe, de profil à droite, appuyé sur le coude gauche, un carquois pendu à son côté. Inscriptions : ΔΙΟΜΕΔΕϟ, ΗΕΚΤΟϟ. ΚΑΛΕϟΧ. ϟΚVΘΕϟ.



B. *Héraklès combattant le lion de Némée en présence d'Athéna.* — Héraklès debout ; de profil à droite, la jambe gauche en avant, s'arc-boute contre le lion (ligne blanche dessinant le ventre) qui se dresse, la gueule ouverte, et lui enfonce ses griffes (rehauts blancs) dans la cuisse gauche. A droite, Athéna (chairs en peinture blanche, casque à haut cimier, taches pourpres en rehauts sur son chiton), allant à droite, la tête retournée de profil à gauche, regarde la lutte ; elle lève la main gauche, et de la droite tient sa lance appuyée sur l'épaule, la pointe en bas. Entre les personnages en haut, carquois suspendu avec arc. Inscriptions : ΗΕΡΑΚΛΕϟ. ΑΘΕΝΑΑ.

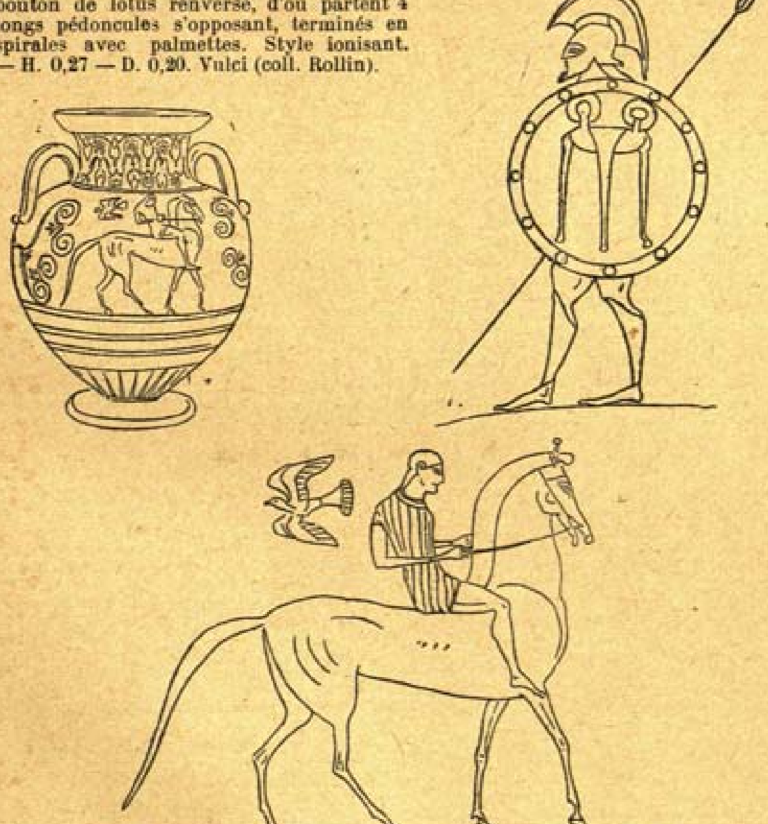
Terre rouge, peinture noire lustrée. Décor incisé à rehauts blancs et pourpres, noir dans l'embouchure, sur le plat et au revers. Sur le col, entre filets, palmettes et lotus allongés les encadrant en deux rangées opposées, séparées par une chaine de petits cercles juxtaposés. Anses à deux cannelures à dessus noir. Léger filet saillant à la base du col. Godrons alternativement noirs et pourpres à la naissance de l'épaule. Sous le champ. 3 larges cercles noirs entre filets doubles. Sur la base de la panse, décor rayonnant partant au-dessus de la naissance du pied. Pied noir, plat, presque horizontal, tranche courbe, cercle en clair tout à la base. Sous les anses, losange avec 5 gros points inscrits, bouton de lotus renversé, d'ou partent 4 pédoncules terminés en palmettes. Un gros point noir dans le champ, entre les palmettes. H. 040 — D. 0,25 (Vulci (coll. Durand, puis Raoul Rochette.) Reproduit par S. Reinach. *Répertoire des vases peints*, II, 96, 1 et 2, d'après Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder* 192. Gerhard a lu à tort Ηερτος, ainsi que le répète

S. Reinach. D'autre part son dessin, à se fier à la reproduction du Répertoire cité, est inexact pour A, en ce qu'il donne aux deux guerriers une taille différente, alors qu'elle est rigoureusement identique, au point que l'attitude étant la même (sauf pour le bras arrière, celui d'Hector un peu plus haut) on peut se demander si les deux personnages n'ont pas été dessinés à l'aide d'un même silhouettage, simplement retourné. Au point de vue dessin, noter encore la cuisse gauche du Scythe vue en raccourci tandis que la jambe est de profil, et l'incertitude du dessin de la main gauche : est-elle baissée ou levée vers la jambe d'Hector ? Le nom de Skythès est connu comme nom d'artiste (Pfuhl, *Mal. u. Zeichn. der Griech.*, I, p. 419), mais il paraît plutôt ici désigner la nationalité du personnage. Il se lit aussi sur une coupe à figures rouges où combattent des Grecs ou des Asiatiques ; cf. Klein, *Lieblingsnamen*, p. 117, 152 ; Smith, *Collection Forman*, n° 280.



4. **Amphore à tableaux** : *Cavalier et guerrier*. — A. Cavalier tourné à droite (tunique courte, blanche à raies parallèles incisées) tenant avec les mains basses les rênes de sa monture (crinière et queue en pourpre). Derrière lui, volant à gauche, un oiseau (pourpre aux ailes). — B. Un guerrier de profil à gauche (casque à cimier bas et cnémides en pourpre, bouclier à épisème — trépied — blanc) ; bord avec taches pourpres régulièrement espacées.

Noir dans l'embouchure, sur le plat et au revers. Dessus des anses cannelées noir. Sur le col, bande de palmettes (centre pourpre) et de lotus (pointe blanche) alternées et opposés sur une ligne sinueuse. Filet saillant au-dessous, souligné par un cercle noir. Godrons à la naissance de l'épaule ; 5 bandes larges sous le champ, alternés, 2 noires et 2 pourpres, celle supérieure faisant le sol. Décor rayonnant sur la base de la panse. Pied noir à plat légèrement évidé, à tranche à ressaut demi-circulaire. Sous les anses, losange avec bouton de lotus renversé, d'où partent 4 longs pédoncules s'opposant, terminés en spirales avec palmettes. Style ionisant. — H. 0,27 — D. 0,20. Vulci (coll. Rollin).

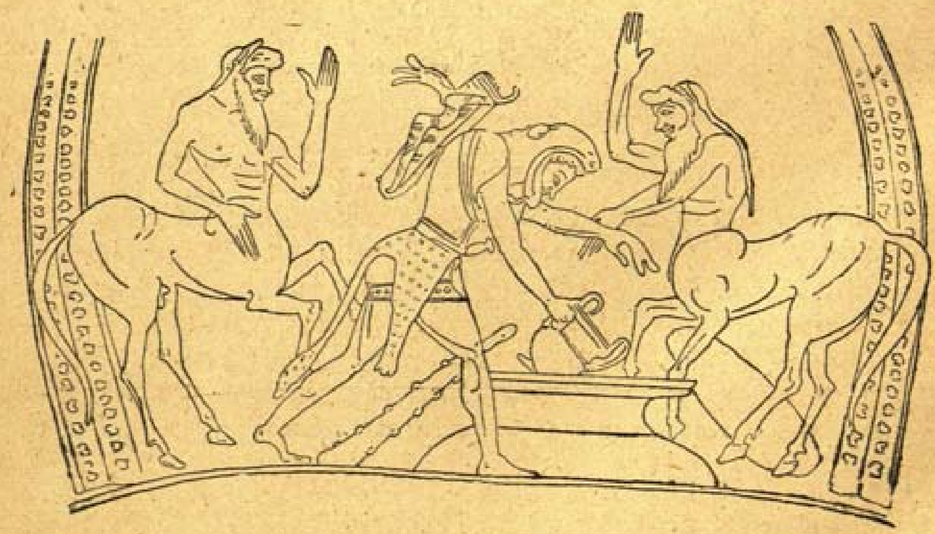


5. Œnochoé à tableau : *Hèraklès chez les Centaures.* — Tableau couvrant la moitié antérieure de la panse. Hèraklès puise au tonneau de Pholos, devant deux Centaures. Il est vu de profil à droite (peau de lion tachetée d'incisions, sur une tunique très courte bordée d'un méandre entre filets ; carquois avec l'arc fixé dessus, à baudrier blanc ; épée à gauche à poignée blanche, baudrier blanc) et s'avance, la jambe droite en avant, le pied gauche levé, la tête inclinée, les deux bras en avant, pour puiser dans le pithos avec un canthare qu'il tient par une anse de la main droite. Sa massue est posée entre ses jambes, sur le bord du pithos qui émerge du sol ; vis-à-vis s'appuie la pierre (blanche) qui sert de couvercle. De part et d'autre, les Centaures, tournés vers lui, se cabrent et font des gestes d'étonnement.

Belle terre rouge fine. Peinture noire lustrée couvrant tout le vase sauf le tableau, encadré en haut, sur la base du col, sous un filet saillant noir, par une bande de losanges accolés, aux 4 coins ponctués, ceux du haut et du bas accostés de 2 petits points ; soulignée d'un mince filet et d'un plus large d'où tombent sur l'épaule de longues languettes ; à droite et à gauche, par une branche de lierre entre filets doubles ; au-dessous deux cercles pourpres sur le noir du pied, faisant le tour. Le décor s'étend à droite, à gauche et en haut dans l'encadrement. Incisions précises, travail très soigné, de beau style. L'œil des personnages est figuré par un cercle noir sur contour blanc, avec un petit rond incisé au centre, la chevelure par des spirales incisées et juxtaposées.

A première vue, on voit mal quelle jambe Hèraklès porte en avant ; le raisonnement seul indique que c'est la droite, particularité due au dessin par silhouettage. — H. 0,25 — D. 0,15. Nola (coll. Durand). Reproduit par S. Reinach, *op. cit.*, II, 64 ; 3 et 7 d'après Gerhard, *op. cit.*, 118, 120.

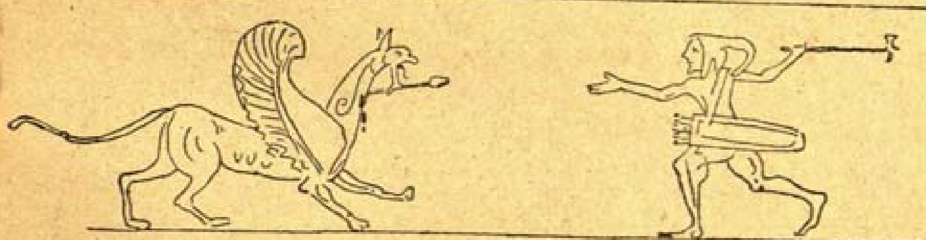




6. **Coupe** (appartenant à la série dite des « Petits Maîtres ») : *Combat d'Arimaspe et de Griffon.* — A. Un Arimaspe courant à gauche, le bras gauche en avant, le droit en arrière, brandissant une massue ? Carquois plein de flèches, peint en blanc. — B. Griffon, la patte antérieure gauche levée, le cou traversé d'une flèche ; de la blessure tombent des gouttes de sang.

Terre rouge très fine, peinture noire lustrée. Intérieur noir, sauf cercle étroit réservé sur le rebord intérieur et le fond réservé, mais avec un petit cercle noir au dedans. Extérieur clair jusqu'à la hauteur du dessous des anses, et divisé en 2 zones par un ressaut de l'argile souligné d'un filet noir. Dessus des anses noir. Le fond de la vasque et le pied noir, sauf la tranche, claire. — H. 0,09 — D. 0,14. — Vulci (Vte Durand, n° 351). Il faut noter que ce sujet, si fréquent sur les vases attiques du IVe siècle importés en Crimée, est fort rare dans les séries archaïques.

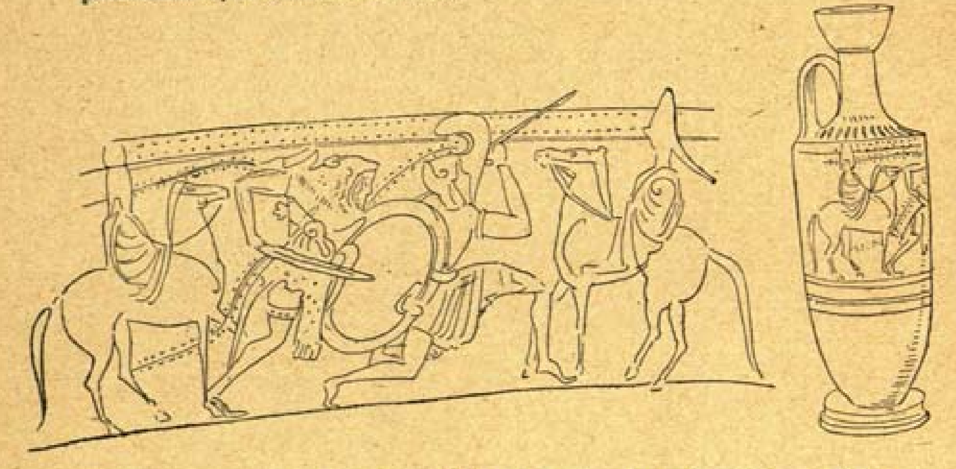




7. **Lécythe** : *Combat d'Héraklès contre une Amazone entre deux cavaliers.* — Héraklès (peau de lion) de profil à droite poursuit en courant, l'épée tenue dans la main droite, l'Amazone qu'il menace. L'Amazone (casque à haut cimier, chiton court — les chairs blanches) s'enfuit à droite, mais retournant la tête à gauche et regardant son adversaire ; elle lève le bras gauche et se protège du bouclier béotien à double échancrure. A droite et à gauche, personnages

silhouettés, sur leurs montures, tournés vers le combat. Dans le champ, rameaux feuillus.

Terre rouge, noir dans l'embouchure, clair sur le plat, noir au revers. A la base du col, et sur le plat de l'épaule, languettes. Au-dessus du champ entre 1 et 2 filets, double ligne de points alternés. Au-dessous, filet faisant le sol, bande noire et filet, l'ensemble faisant le tour du vase. Base de la panse, plat évidé du pied noir, tranche claire à ressaut noir. Décor incisé sans précision. Travail lâché. — H. 0,21 — D. 0,06. Nola (premier vase acquis par T. de Crissé et interprété comme Tydée combattant Etéocle).





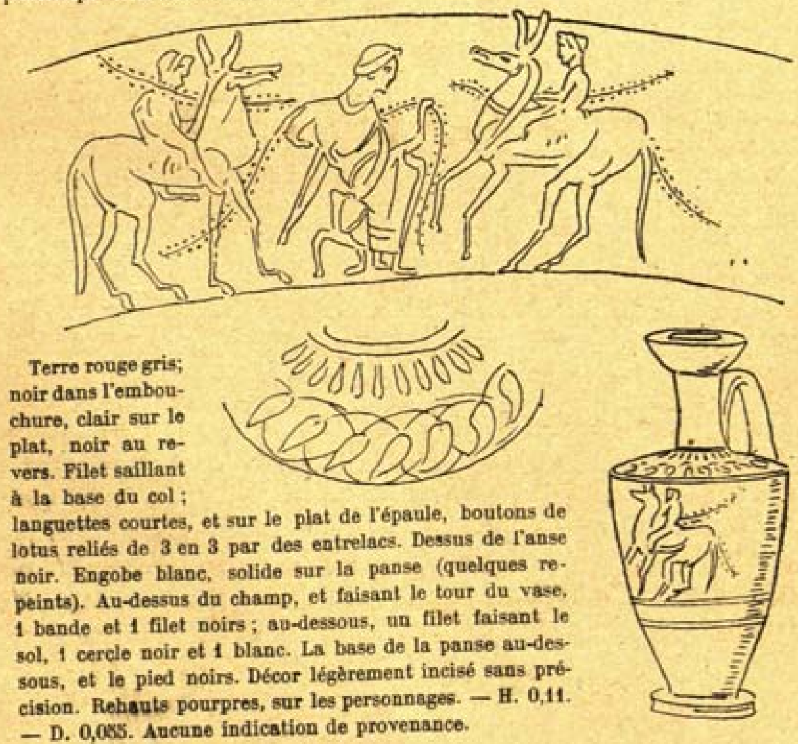
8. **Lécythe** : *Ménade entre deux Silènes.* — Une Ménade (chairs blanches) les bras levés, s'enfuit à droite, le torse de face, la tête de profil à gauche devant un Silène qui la poursuit en courant. Devant elle, un autre Silène, courant aussi à droite, la tête retournée de profil à gauche, étend vers elle le bras droit, comme pour l'entraîner. Rameaux feuillus dans le champ.

Terre rouge, noir dans l'embouchure, sur le plat et au revers ; filet saillant à la base du col ; double bande de languettes sur l'épaule. Dessus de l'anse noir. Au-dessus du champ, entre double filet faisant le tour du vase, double rangée de points alternés ; au-dessous filet et large bande, cercle réservé en clair, la base de la panse et le plat du pied noirs, la tranche claire. Quelques incisions sommaires dans l'intérieur des silhouettes. Aux extrémités des membres, la peinture noire, moins épaisse, tourne au rouge. On notera l'incorrection du dessin de la main droite du Satyre de gauche : le pouce est figuré dessous, quand il

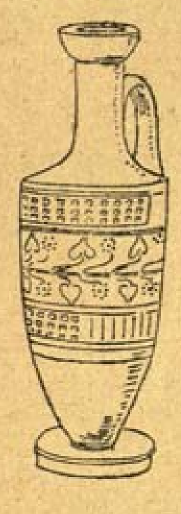
devrait être dessus, d'après la position du bras. L'œil est figuré par un simple petit rond incisé. — H. 0,14 — D. 0,06. Nola. Le sujet est très fréquent et se retrouve jusque dans la composition des lécythes à figures rouges ; (cf. de Ridder *Vases de la Bibliothèque nationale*, II, p. 364, n° 492).



9. **Lécythe à couverte blanche** : *Dionysos entre deux cavaliers.* — Dionysos couronné de feuillage, drapé, assis et tourné à droite, entre deux cavaliers tournés vers lui, montés sur des mulets ithyphalliques. Dans le champ, rameaux feuillus épars.

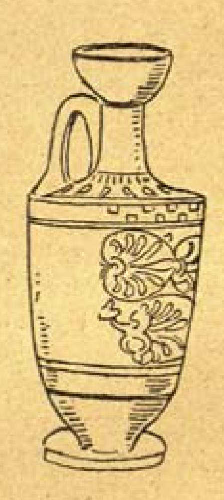


Terre rouge gris; noir dans l'embouchure, clair sur le plat, noir au revers. Filet saillant à la base du col ; languettes courtes, et sur le plat de l'épaule, boutons de lotus reliés de 3 en 3 par des entrelacs. Dessus de l'anse noir. Engobe blanc, solide sur la panse (quelques repeints). Au-dessus du champ, et faisant le tour du vase, 1 bande et 1 filet noirs ; au-dessous, un filet faisant le sol, 1 cercle noir et 1 blanc. La base de la panse au-dessous, et le pied noirs. Décor légèrement incisé sans précision. Rehauts pourpres, sur les personnages. — H. 0,11. — D. 0,085. Aucune indication de provenance.



10. **Lécythe à couverte blanche** : *Décor végétal.* — Branche de lierre avec ses baies, sur la moitié antérieure de la panse. Au-dessus et au-dessous, bandes de petits damiers noirs et blancs, entre filets.

Terre rouge, noir dans l'embouchure, plat clair, noir au revers ; petites languettes sur la base du col, grandes sur l'épaule. Dessus de l'anse noir. Engobe blanc, solide sur la panse. Sous le champ, deux cercles incisés, la base de la panse, le plat du pied noirs, la tranche claire. — H. 0,14 — D. 0,05. Sicile.



11. **Lécythe à couverte blanche** : *Décor de palmettes.* — Double rangée de palmettes inscrites, alternant, sur la moitié antérieure de la panse.

Terre rouge gris. Noir dans l'embouchure sur le plat et au revers ; filet saillant sur la base du col ; petites et grandes languettes sur l'épaule. Dessus de l'anse noir. Engobe blanc, solide sur la panse. Au-dessus du champ, gros points alternés entre 1 et 2 filets noirs faisant le tour du vase ; au-dessous un filet noir sur la base de la panse, noire, un cercle en clair ; plat du pied noir, tranche claire. — H, 0,11. — D. 0,045. Sicile.

III. — Vases attiques a figures rouges.

12. **Amphore** (type de Nola) : *Départ pour la guerre.* — A. Une femme tournée, de profil à gauche, les plis de son manteau retenus sur l'avant-bras gauche, tient une œnochoé de la main droite levée et verse la libation de vin à un guerrier vis-à-vis, de profil. Celui-ci (casque, lance, bouclier rond, cuirasse sur tunique courte, manteau retombant sur le haut des bras), tend une coupe de la main droite faisant la libation aux dieux avant le départ. Entre les personnages,

un chien le museau levé. B. Un homme debout de profil à droite, (longues boucles de cheveux tombant sur les épaules) s'appuie de la main gauche sur un haut bâton et tend une coupe de la droite.

Belle terre rouge, peinture noire lustrée couvrant tout le vase et l'intérieur de l'embouchure. Sous les personnages, faisant le sol, méandres de sens opposés, séparés par un rectangle inscrivant une croix oblique cantonnée de 4 points. Deux cercles clairs à la naissance du pied. tranche claire. Léger filet saillant entre le col et l'épaule. Anses en torsades. Fractures à l'épaule et sous une anse. Esquisse préparatoire visible. — H. 0,35 — D. 0,17. Basilicate.





13. **Amphore** (même type) : *Poursuite amoureuse.* — Le sujet dérive de l'ancienne composition, Pélée enlevant Thétis. A) Un guerrier (pétase, manteau court agrafé sur l'épaule gauche, chaussé de bandelettes), la tête de profil, le corps de trois-quarts tourné à gauche, tient deux lances de la main gauche et étend la droite vers une femme qu'il poursuit. Celle-ci se retourne en fuyant et étend les bras comme pour supplier.

B) Femme drapée s'enfuyant à droite, la tête de profil à gauche, le bras droit étendu, la main ouverte ; la main gauche effacée devait tenir un objet.

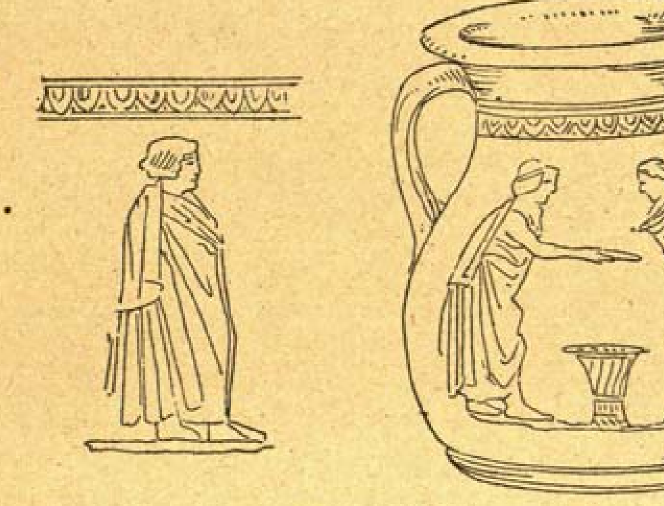
Même technique que le précédent. Sous les personnages, méandres entre filets groupés par 3, en sens opposés, séparés par une croix oblique, cantonnée de 4 points et inscrite. 2 cercles en clair à la naissance du pied. Cercle en clair à la base de la tranche du pied, rentrant légèrement. Esquisse préparatoire bien visible. — H. 0,35 — D. 0,18. Vulci.





14. **Petite Amphore** : *Scène d'intérieur.* — A. Un éphèbe, vu de profil à droite, de la main droite étendue présente une phiale à une femme drapée vis-à-vis de profil, légèrement penchée en avant. Entre eux, une corbeille haute, le calathos pour la laine. B. Personnage drapé, de taille trop courte, de profil à droite.

Terre rouge ; belle peinture noire lustrée couvrant tout le vase ; décor d'oves entre filets au-dessus du champ ; sous les personnages, une ligne claire faisant le sol, et un cercle clair à base de la tranche du pied. — H. 0,12. — D. 0,08. Nola.



15. **Petite amphore** : *Scène de libation.* — A. Une femme de profil à droite, les deux mains étendues, offre de la droite une coupe à un éphèbe vis-à-vis, de trois-quarts à gauche. Il s'appuie sur un bâton de la main droite levée, la gauche maintenant sur la hanche les plis du manteau tombant de l'épaule. — B. Ephèbe de face, la tête de profil à gauche, étendant vers la gauche sa main droite qui tient un petit rameau.

Terre rouge foncé. Belle peinture noire lustrée couvrant tout le vase, également à l'intérieur de l'embouchure ; au-dessus et au-dessous du champ, oves inscrits entre filets, séparés par des points. Dessin négligé. — H. 0,18. — D. 0,13. Nola.





16. **Hydrie** : *Scène de toilette.* — Eros de profil à gauche, debout, appuyé sur la jambe gauche, le genou droit légèrement fléchi, présente des deux mains étendues une bandelette tachetée de points à une femme vis-à-vis de trois-quarts à droite, dans l'attitude hanchée, appuyée sur la jambe gauche. De la main droite en arrière, elle tient un rameau ; la gauche, sous le manteau, s'appuie sur la hanche.



Terre rouge, peinture noire lustrée. Noir dans l'embouchure, le plat clair entre 2 filets saillants. Sur la tranche du rebord oblique, languettes entre deux filets circulaires (peinture noire altérée sous le revers). Dedans des anses, et partie entre leurs attaches, clairs. Au-dessus du champ, sur le col, lauriers entre filets clairs ; au-dessous entre filets, méandres continus, par 3, 3 et 2, séparés par une croix oblique, cantonnée de 4 points et inscrite dans un rectangle. Le reste du vase noir, sauf cercle clair à la base de la tranche du pied. — H. 0, 28 — D. 0, 20. Basilicate.



17. **Hydrie** : *Scène de toilette.* — Deux femmes drapées se font vis-à-vis ; l'une de trois-quarts à droite, la tête inclinée, le bras droit en arrière, tient de la main gauche une parure, probablement

une ceinture avec deux pendeloques aux extrémités[1]. L'autre, de profil à gauche, tend la main droite ouverte.

Terre rouge, peinture noire lustrée couvrant tout le vase, intérieur de l'embouchure et extérieur. Oves entre filets sur la base du col, ligne en clair faisant le col ; tranche courbe du pied claire. Le plat du rebord est un peu évidé. — H. 0,15 — D. 0,09. Nola.

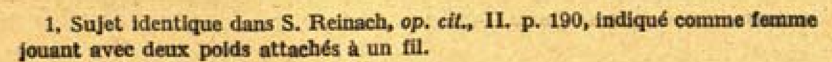




18. **Hydrie** : *Scène de libation.* — Femme drapée, à droite, le genou droit fléchi, tendant une coupe au-dessus d'un autel.

Terre rouge grise. Peinture noire lustrée à l'intérieur de l'embouchure et sur tout le vase. Oves sur la tranche oblique du rebord de l'embouchure ; oves entre filets sur le col au-dessus du champ, et, faisant le sol, au-dessous. Tranche du pied rentrant légèrement en clair. — H. 0,16 — D. 0,13. Basilicate.





1. Sujet identique dans S. Reinach, *op. cit.*, II. p. 190, indiqué comme femme jouant avec deux poids attachés à un fil.

19. Vase Plastique *en tête de femme.* — Le haut a la forme d'une œnochoé à bec trilobé.

Le type modelé est archaïque (sourire) ; les sourcils, le contour de l'œil, de la pupille sont peints d'un trait noir. Le globe de l'œil est peint en blanc par simples touches posées de part et d'autre de la pupille et empiétant sur le dessin de celle-ci. Le visage s'encadre d'une bande de 4 rangs de perles limitant la chevelure ; celle-ci est ornée d'une guirlande peinte en blanc. Terre rouge pâle, peinture noire lustrée sur tout le haut du vase (chevelure, anse et bec), cercle noir au pied, anse ronde. — H. 0,19 — D. 0,08. Nola.



20. Vase plastique *en tête de femme.* — Même forme.

Type moins archaïque que le précédent. Peinture de l'œil droit en partie effacée. La chevelure se sépare sur le milieu du front en deux bandeaux se fondant dans la masse des cheveux cachant l'oreille de chaque côté. Le reste de la chevelure est peint en noir brillant comme l'anse et le bec. Sur la chevelure, retenue devant par un bandeau étroit peint en blanc, une guirlande de feuilles, peinte en blanc en partie effacée. Même technique que le précédent ; bande noire du pied moins large. — H. 0,17 — D. 0,08. Nola.

21. Vase plastique *en tête de femme.* — Même forme.

Même type et même technique que le précédent. Sur le côté droit, trace très nette de la fermeture du moule. — H. 0,16 — D. 0,08. Nola.

22. **Lécythe** : *Scène de libation.* — Une femme debout, de trois-quarts à gauche, la main gauche à la taille, tient de la main droite levée une œnochoé avec laquelle elle verse la libation à un éphèbe vu de profil vis-à-vis (longs cheveux en boucles, couronne de feuillage, himation à bordure noire), qui s'appuie de la main gauche levée sur un haut bâton et tient une coupe de la main droite, du bout des doigts.

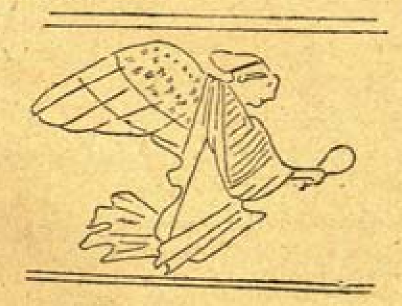


Terre rouge clair. Peinture noire altérée par endroits. Noir dans l'embouchure. plat clair, revers noir. Dessus de l'anse noire, languettes à la base du col. Sur l'épaule, 3 palmettes en sens inverse, sur un pédoncule sinueux se terminant en spirales. En haut de la panse, cercle clair avec 2 filets, et au-dessus du champ, méandres discontinus par 3, séparés par une croix inscrite dans un rectangle, cantonnée de 4 points. Au-dessous du champ, cercle clair avec 2 filets faisant le tour de la panse, et sous les personnages, méandres discontinus. Le reste de la panse, le plat du pied noirs. La moitié supérieure de la hanche droite, en clair; moitié inférieure courbe, noir avec un cercle clair à la base. Le col a été brisé et réparé. — H. 0,25 — D.0,09. Vulci.

23. **Lécythe** : *Niké,* volant à droite, tenant un miroir de la main droite (l'œil fait d'un point).

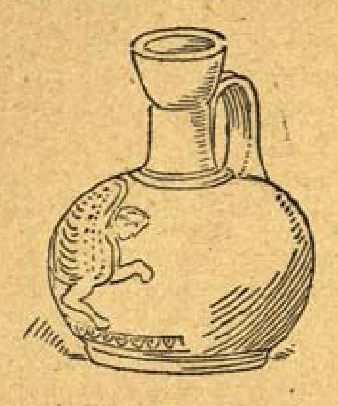


Terre rouge-gris, peinture noire peu lustrée. Noir dans l'embouchure, clair sur le plat, noir au revers. Dessus de l'anse noire. Double rangée de languettes à la base du col et sur l'épaule. Bande claire avec filet noir, au-dessus du champ. Au-dessous, cercle inégal, clair. La panse, le plat du pied noirs. la tranche droite claire — H. 0 115 — D. 0,04. Sicile.



24. **Lécythe aryballisque** : *Sphinx* tourné à droite, la patte antérieure gauche (4 griffes) levée.

Terre rouge, peinture noire; faisant le sol, oves entre filets, séparés par des points. Filet saillant à la base du col. — H. 0,07 — D. 0,05. Nola.





25. **Œnochoé** : *Décor linéaire*, en oves séparés par des points entre filets, en haut de la panse.

Terre rouge, belle peinture noire lustrée couvrant tout le vase. Cercle incisé clair à la naissance du pied. (L'anse a été brisée et réparée). — H. 0,15 — D. 0,07. Nola.



26. **Petit Skyphos** : A. et B. — *Chouette* de trois-quarts, la tête de face, entre deux rameaux d'olivier.

Terre rouge fine, peinture noire lustrée couvrant tout le vase, intérieur et extérieur ; cercle clair faisant le sol ; sur le plat du pied, à la naissance, un cercle clair. Anses asymétriques, l'une horizontale, l'autre verticale. — H. 0,08 — D, 0,09.

Nola. Ce vase me semble être celui qu'a reproduit S. Reinach, *op. cit.*, II, p. 244, n° 4, d'après A. de Laborde, II, pl. 49.



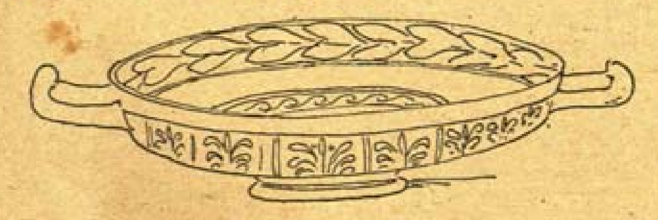
27. **Petit Skyphos** : A. et B. — *Chouette* entre deux rameaux d'olivier.

Même technique que le précédent, plus petit et de forme plus basse. **Anses** symétriques. — H. 0,04. — D. 0,07. Nola.



28. **Coupe** : *Décor en laurier et palmettes.*

Terre rouge foncé. Peinture noire lustrée. A l'intérieur, large guirlande de laurier réservée sur fond noir, au-dessus d'un ressaut de l'argile. Zone de postes à droite, discontinus, accostés de gros points triangulaires. Cercle clair au centre, divisé en quatre par deux diamètres contenant 4 palmettes grossières. A l'extérieur, sur zone réservée rouge, interrompue aux anses, palmettes réduites à des lignes grasses séparées ou non par des traits verticaux. Une anse est brisée (le morceau existe). — H. 0,05 — D. 0,20. Nola.



La série suivante comprend les vases attiques à figures rouges et à rehauts blancs qui indiquent une nouvelle phase de l'évolution céramique au IVe siècle.

29. **Cratère** : A. *Banquet des Dieux.* — Sur un lit est assis de trois-quarts à gauche Héraklès (peau de lion, s'appuyant sur le coude gauche et de la main droite sur sa massue renversée, les jambes croisées ; la tête de profil à droite, il regarde Apollon (?) et Dionysos couchés à côté. Apollon, lauré, de trois-quarts à gauche, la tête de profil à droite, s'appuie du coude gauche sur un coussin ; il tient de la main gauche une coupe et, de la droite levée, un rhyton. Dionysos couronné de feuillage, les cheveux tombant en boucles sur les épaules, est dans la même attitude, mais la tête de profil à droite ; il tient de la main gauche un canthare et de la droite levée s'appuie sur son thyrse. En haut du champ, derrière lui, Eros, de face, la tête de profil à gauche, les ailes grandes ouvertes, étend la main droite vers les convives. A gauche, près d'Héraklès, une Ménade (thyrse et corbeille), tournée vers les convives. A droite une autre Ménade (rien dans les mains), tournée aussi vers eux. En haut du champ, au-dessus d'Héraklès et d'Apollon, deux feuilles silhouettées d'un trait rouge réservé.

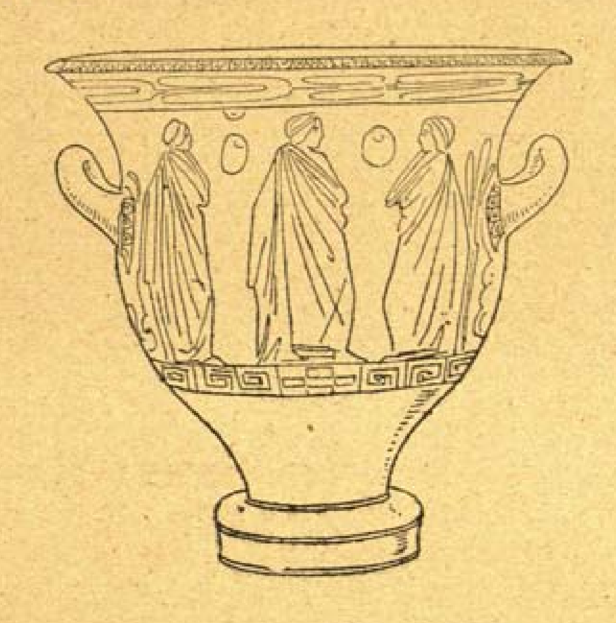
B. *Trois personnages drapés* (bandelette blanche ceignant la tête), ceux de gauche et du milieu de profil à droite, l'autre de profil à gauche. En haut dans le champ, entre les figures, deux cercles rouges avec une tache noire, sur le bord en haut.

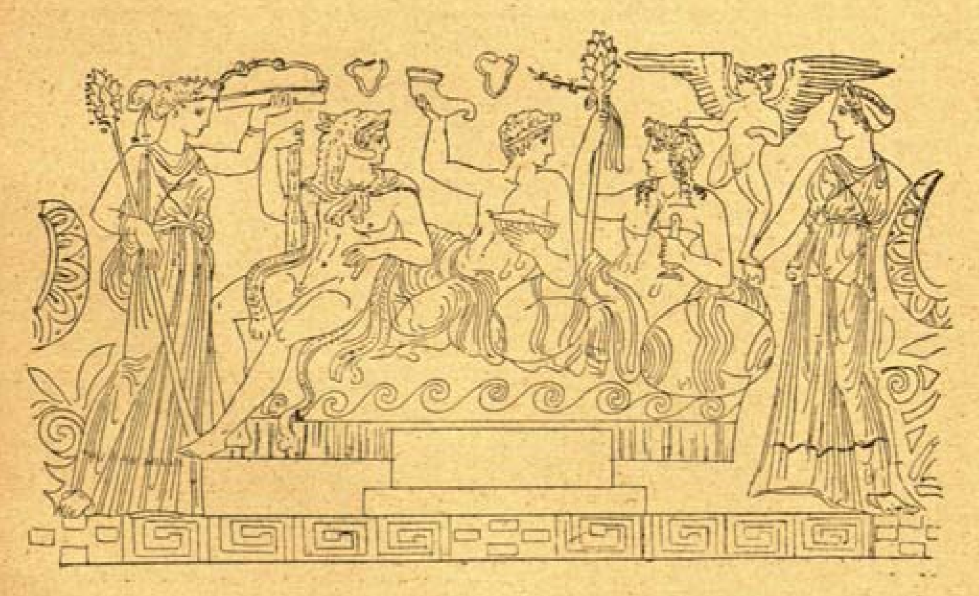
Terre rouge foncé. Peinture noire lustrée comme tout le vase ; sur le rebord à filet saillant sur le plat, oves inscrits entre filets ; sur le revers, guirlande de laurier en rouge sur bande noire entre filets clairs. Sous le champ, tout autour, méandres discontinus groupés par 3 et 4, séparés par des rectangles à damiers. Sous les anses, claires dedans, dont les attaches sont entourées d'oves ponctués entre filets, palmettes composées. Filet incisé à la naissance du pied, cercle clair en haut de la tranche et tout à fait à la base. Fracture et restauration à la face B. Le décor porte des retouches d'un engobe blanc ou rosé, mat, disparu en partie. Quelques rehauts de traits jaunes (peau de lion, coussins, bracelets, etc.). H. 0,14. — D. 0,41.

Acheté à Naples. La face A est reproduite dans Dubois-Maisonneuve, *op. cit.*, pl. XXXVII avec une précision très relative.

La notice de Millin explique le sujet comme Dionysos et Ariane sur un lit de banquet, Héraklès assistant comme invité aux noces de son frère. Cette explication est inadmissible. Le personnage pris pour Ariane par Millin et figuré comme tel

sur son dessin, n'est point une femme et ne possède point, comme là, des seins opulents. J'y vois plutôt Dionysos lui-même et, dans la scène, un épisode du Banquet des Dieux,





30. **Lécané** : *Dionysos, entre Eros et une femme.* — Dionysos de trois-quarts à gauche, la tête de profil à droite est assis sur un manteau et tient son thyrse de la main gauche appuyé sur l'épaule. Il regarde derrière lui, une femme drapée accroupie (?), les jambes croisées, déposant de la main droite des fruits (?) sur un autel. De la main droite il prend les présents que lui apporte dans une corbeille Eros, le genou droit en terre, la jambe gauche en avant, les ailes étendues. Celui-ci porte la corbeille sur la main gauche ouverte, et entre les doigts tient une couronne et une guirlande qu'il étend de la main droite.

Terre rouge, peinture noire, rehauts d'un blanc bleuté : *a*) Couvercle = base du pied évidée, à centre noir sur fond clair, rebord noir à 2 cercles incisés, tranche à ressaut, en clair, plat noir, filet saillant à la naissance du pied, sur le rebord, postes à droite, inégaux soulignés de points noirs. Intérieur noir; *b*) Coupe = même chose que ci-dessus; dedans des anses clair; guirlande de laurier sur chaque face entre les anses. — H. 0,07 — D. 0,10. Nola.



31. Lécané : *Scène bachique.* — Une Ménade, entre Papposilène et Eros, est assise de trois-quarts, à droite, appuyée sur la main droite à plat, la main gauche étendue. Elle regarde devant elle Eros, les ailes étendues, le genou gauche en terre, la jambe droite en avant, qui lui offre de la main droite, au-dessus d'un autel, un tympanon. Derrière elle, le vieux Silène assis, la chlamyde flottant en arrière sur le cou, lui offre une coupe (?). Entre lui et elle, une plante feuillue.

Même forme, même technique que le précédent. Mêmes dimensions et même provenance.



IV. — Vases Italiotes.

A. — *Fabrique apulienne.*

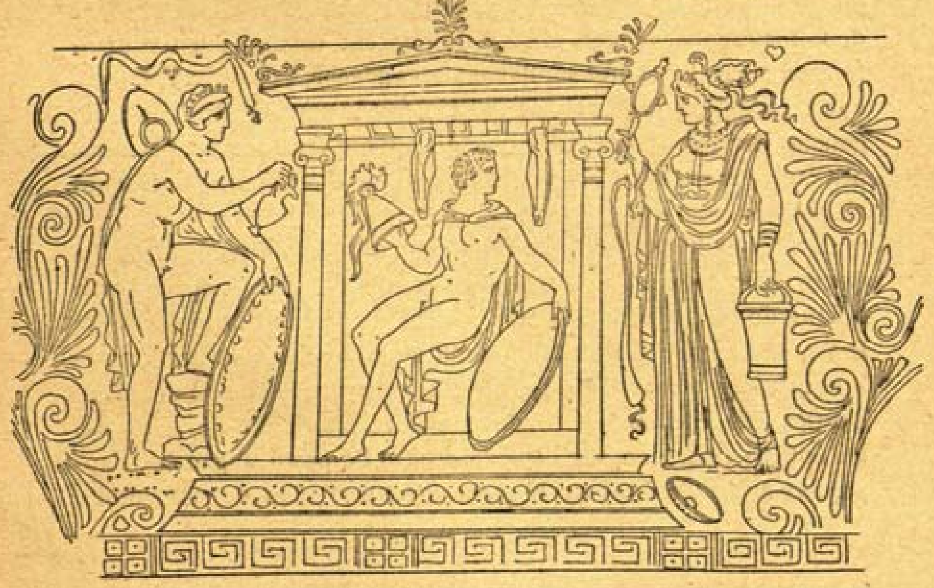


32. Amphore à sujets funéraires. — A. Sous un édicule ionique, à deux colonnes et acrotères en palmettes, sur une base à décor de rinceaux ponctués, un éphèbe (chlamyde pourpre) est assis de trois-quarts à gauche, les jambes croisées, la tête de profil à droite. De la main gauche il tient, appuyé contre une colonne, son bouclier, de la droite levée, son casque. Au-dessus de lui sont suspendues ses cnémides. Engobe blanc épais sur tout ce dessin. A gauche, un éphèbe nu, couronné (chlamyde retombant derrière lui), de profil à droite, la jambe gauche levée et appuyée, tient son bouclier de la main gauche et une œnochoé de la droite, faisant le geste de verser. A droite, une femme (collier, bracelets) drapée, debout de trois-quarts à gauche (bandelette devant elle) tient une situle de la main gauche et un

miroir de la droite levée. Sous ses pieds, une corbeille. Ces deux personnages sont peints au trait noir sur fond rouge avec seulement quelques rehauts blancs.



℞. Sur une base comme ci-dessus, stèle funéraire élevée, en clair, avec bandelettes noires et blanches. A gauche, femme marchant de trois-quarts à droite, la tête de profil (collier, bracelets triples, attaches de ceinture en blanc). Elle tient une patère de face, de la main droite levée, et un miroir de la gauche. A droite, un éphèbe marchant de trois-quarts à gauche, la tête de profil, la jambe droite en arrière ; de la main gauche, il tient un thyrse, et sur l'avant-bras, porte un manteau. Sur la main droite étendue et levée, il porte deux patères superposées, et une bandelette retombant.



Au-dessous, une rosace. Ces deux personnages sont en traits noirs sur rouge.

Terre rouge foncé, peinture noire, rehauts blancs, jaunâtres et pourpres. A l'intérieur, l'embouchure seule est noire. Sur la tranche du rebord, sous un filet repoussé, oves ponctués. Sur le col, décor complexe, sauf en regard des anses : postes à droite sous filet noir face A, points et doubles traits alternés en blanc sur noir, filet saillant, grecque en blanc et rouge sur noir; face B, guirlande de lauriers avec baies. Au dessous, face A, tête de femme de face (blanc, chevelure pourpre) au milieu d'un décor floral; face B, grande palmette avec rameaux de chaque côté. Sur l'épaule languettes et oves entre filets. Sous le champ, sur fond clair, méandres discontinus, groupés par 3, séparés par des rectangles inscrivant une croix cantonnée de 4 points. Le reste de la panse et le pied noirs, sauf un cercle clair incisé à la naissance du pied. Sur chaque face des anses, tête de Méduse, en relief, peinte en blanc avec rehauts jaunes et quelques traits noirs. La base des anses à son insertion sur la panse est accostée de têtes de cygne. — H. 0,54. — D. 0,26. Basilicate. (coll. Durand ?)

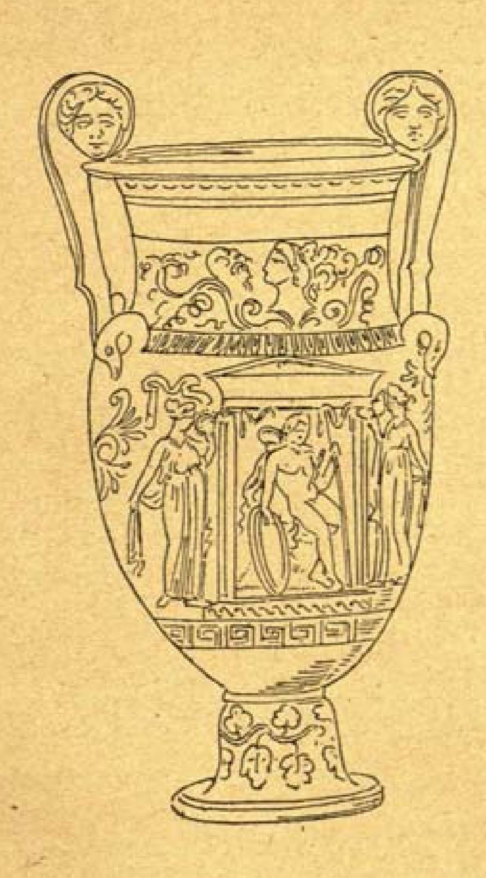
33. **Amphore à sujets funéraires** : A. Sous un édicule ionique dont la corniche intérieure est décorée de bandelettes pendantes, sur une base à décor de postes, un éphèbe (chlamyde pourpre sur les épaules) est assis de trois-quarts à droite, les jambes croisées, la tête de trois-quarts à droite. De la main gauche levée, il tient sa lance ; de la droite, il s'appuie sur un bouclier (rebord pourpre).

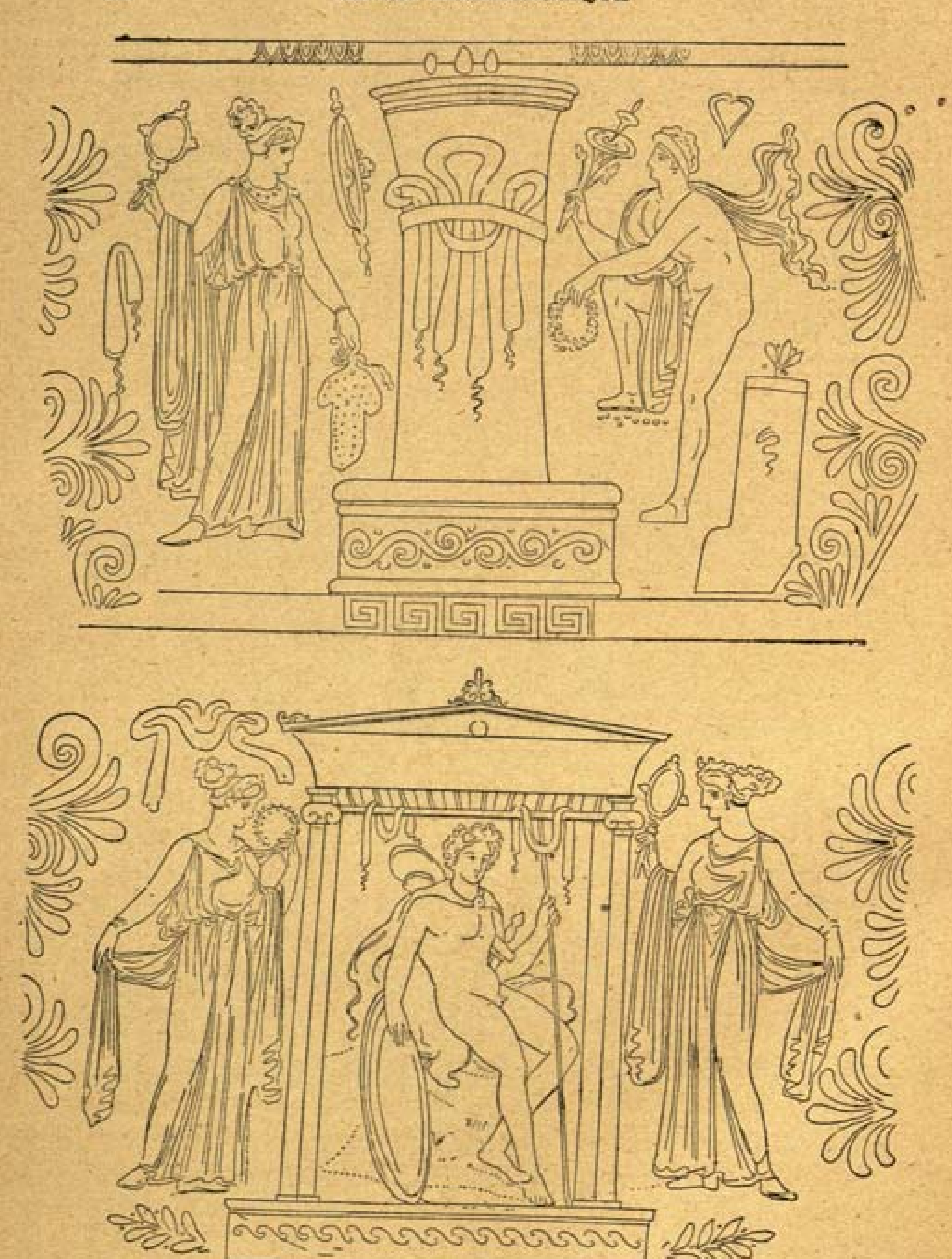
Des lignes ponctuées figurent le monticule sur lequel il est assis. Engobe blanc épais couvrant le dessin. A gauche, une femme debout de trois-quarts à droite, la tête de profil à droite, tient une couronne de la main gauche levée, et de la droite étend derrière elle son manteau en écharpe, passant sur l'avant-bras gauche. A droite, une femme dans la même attitude, mais à gauche, fait le même geste de la main gauche étendue et tient un miroir de la main droite levée. Ces deux personnages sont traités en traits noirs avec seulement quelques rehauts blancs.

B. Sur une base à décor de rinceaux ponctués, une stèle funéraire élevée avec deux bandelettes noires et une blanche. A gauche, une femme de trois-quarts à droite, la tête de profil et la main droite levée, en arrière ; elle tient un miroir avec son manteau sur l'avant-bras ; de la gauche baissée devant elle, une grande grappe de raisin. Derrière elle, une bandelette ; devant elle un bassin (lécané). A droite, un éphèbe (manteau sur l'épaule droite), de profil à gauche, s'appuyant du coude droit sur le genou droit levé ; dans la main droite

une grande fleur; dans la gauche, une couronne. Une feuille au-dessus; derrière, un cippe servant d'autel, surmonté d'une fleur.

Même type, même technique que le précédent. Quelques différences dans le décor : sur le col face A, guirlande de feuilles de lierres avec baies, de part et d'autre d'une ligne sinueuse; face B, lauriers, mais sans points figurant les baies; sous le champ, la zone des méandres est continue; la base de la panse et le haut du pied sont réservés en clair sur 2 cm. Sur le pied, tout autour, guirlande de feuilles de vigne avec grappes de part et d'autre d'une tige sinueuse (pourpre). Cercle clair en haut de la tranche du pied. — H. 0,57 — D. 0,32. Basilicate (acheté à Rollin ?)





34. **Cratère :** *Offrandes bachiques.* — A. Eros hermaphrodite (couronne de laurier, collier, bracelets, ornements à la cuisse droite), de trois-quarts à droite, la tête de profil, les ailes étendues de part et d'autre du corps, le genou droit fléchi et le pied levé, faisant des offrandes sur un autel devant lui. De la main droite étendue, il semble indiquer les objets (blancs, ovoïdes) placés sur l'autel; de la gauche levée, il en tient un semblable.

B. Ephèbe drapé, de taille trop courte, corpulent (bandelette blanche ceignant la tête) de profil à gauche, étroitement drapé. Devant lui, à gauche, un autel avec flamme ou offrande.

Terre rouge foncé. Peinture noire peu lustrée à l'intérieur et à l'extérieur, couvrant tout le vase. Au revers du rebord, tout autour, en clair, une guirlande de lierre, feuilles et baies de part et d'autre d'une tige sinueuse ; au-dessous du champ et tout autour, postes à droite entre filets. Sous les anses, entièrement noires, palmettes et rameaux de chaque côté. Plat du pied clair, tranche noire. Cercle légèrement incisé sur la tranche. — H. 0,15 — D. 0,13. Basilicate.

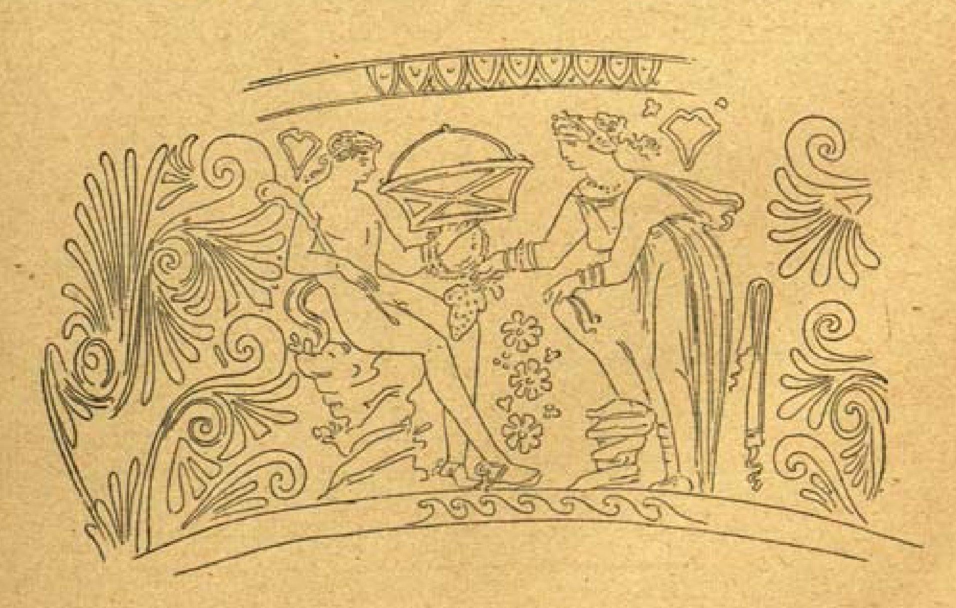


35. **Œnochoé :** *Scène bachique.* — Une femme drapée (collier, bracelets triples), de profil à gauche, penchée en avant, la jambe droite levée et posée sur une pierre, offre de la main droite une grappe, de la gauche des fleurs, à un satyre assis sur un rocher vis-à-vis, le torse de trois-quarts, la tête de profil, les jambes croisées. Il a une

bandelette dans les cheveux ; de la main droite, il tient son thyrse appuyé sur l'épaule, sur la gauche étendue, une corbeille pleine et, entre les doigts, une couronne. En haut dans le champ, derrière les personnages, une feuille ; en bas, derrière la femme, une bandelette.

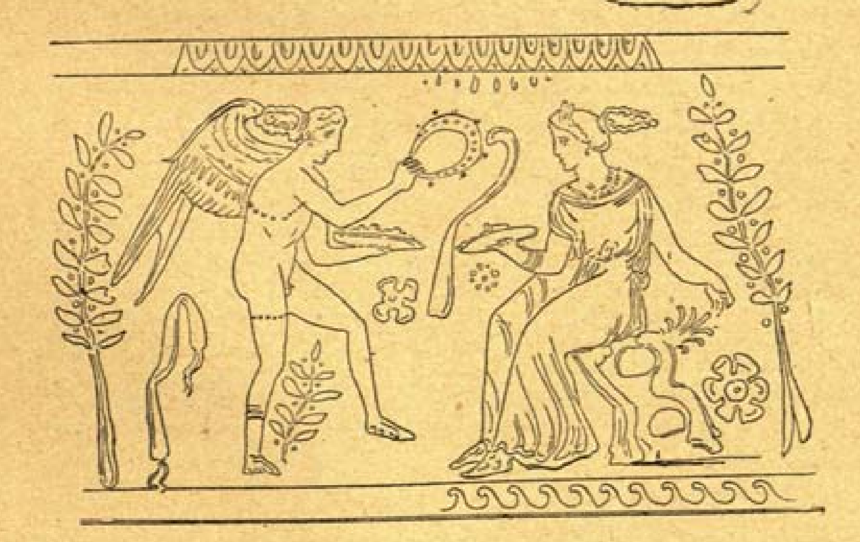


Terre rouge gris. Peinture noire, rehauts blancs et jaunâtres. Sur le col, oves séparés par des points entre filets ; au-dessous, en blanc sur noir, languettes jusqu'à un filet saillant à la base du col. Sur l'épaule, oves comme ci-dessus. Sous le décor de la panse, postes à gauche. Sous l'anse et de chaque côté, encadrant le champ, décor chargé de palmettes. Têtes en relief aux attaches de l'anse, 3 au bec, 1 à la panse. La lèvre du bec est ornée d'une bande d'oves incisée avant la peinture. — H. 0,30 — D. 0,10. Basilicate. (coll. Durand, n° 169).



36. **Olpé** : *Même sujet.* — Eros hermaphrodite (ligne de points blancs, en écharpe en haut de la cuisse droite, bracelet triple sous le mollet droit), de profil à droite, la jambe gauche levée comme si elle s'appuyait, tenant une patère de la main gauche, offre de la droite une couronne à une femme (collier et bracelets doubles) assise à droite, la tête de profil, mais le torse de face, le bras gauche en arrière, la main droite, devant, tenant une patère. De part et d'autre des personnages, bandelettes, lauriers, rosaces. Entre les figures, en haut, 7 touches allongées et inégales de peinture blanche, représentant une guirlande suspendue (?).

Terre rouge-gris. Peinture noire lustrée à rehauts blancs. Noir dans l'embouchure et sur tout le vase; sur la base du col, au-dessus du champ, languettes entre filets sur clair, et cercle large, inégal (filet saillant tout autour); sur l'épaule, oves (centre à rehauts blancs) entre filets. Au-dessous du champ, postes à gauche. A droite et à gauche, lauriers limitant le champ. Cercle en clair au pied. H. 0,21. — D. 0,10 Basilicate.



37. **Œnochoé** : *Tête de femme* de profil à gauche (collier de points blancs) entre rameaux grossiers.

Terre rouge très foncée.
Peinture noire mat couvrant tout le vase ; dedans de l'anse clair, décor de postes à gauche au-dessus du champ, pied clair. Rehauts blancs seulement sur les ornements de la chevelure (diadème ou guirlande). — H. 0,13. — D. 0,08. Nola.

38. **Œnochoé** : *Tête de femme* de profil à gauche entre rameaux grossiers.

Même type que le précédent, mais la peinture noire est tournée au rouge, un peu plus foncé que la terre. Pas trace de rehauts blancs. — H. 0,12. — D. 0,08. Vulci.



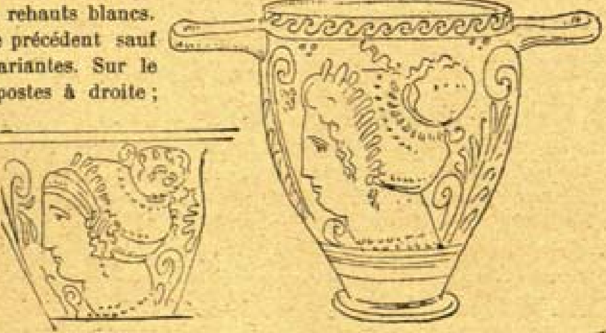
39. **Skyphos** : A. et B. *Tête de femme* de profil à gauche (collier double de points blancs ; ornements aux oreilles).

Terre rouge-gris, peinture noire assez lustrée, rehauts blancs. Noir dans l'intérieur ; anses et panses noirs. Au-dessus du champ, oves séparés par des points, entre filets ; au-dessous, faisant le tour, large bande noire entre filets sur clair ; bas de la panse et plat du pied clairs, sauf le bord noir comme la tranche. Sous les anses, palmettes et rameaux de chaque côté. Dans le champ en haut, feuille blanche. — H. 0,11 — D. aux anses, 0,16. Basilicate (Coll. Durand, n° 75) ; autre étiquette. : « 71, 2e cat. Vte Callait. »

40. **Skyphos :** A et B. *Tête de femme* de profil à gauche (collier double de points blancs, boucles aux oreilles).

Terre rouge gris clair. Peinture noire assez lustrée, rehauts blancs.

Même type que le précédent sauf dans de légères variantes. Sur le rebord, bande de postes à droite ; au-dessous du champ, 2 filets et une large bande noire. — H 0, 105 — D. aux anses, 0,16. Basilicate.



41. Patère : *Tête de femme* de profil à gauche (collier de points blancs). Devant, une bandelette pliée (blanc pur) ; au-dessus deux feuilles.

Terre rouge, peinture noire lustrée, rehauts blancs. Entourant le champ, postes à droite sur un filet noir. — Au fond, ressaut circulaire de l'argile. — H. 0,04. D. 0,07. Basilicate.



42. Patère : *Tête de femme* de profil à droite (double collier de points blancs) entre un laurier à gauche, une fleur et une bandelette repliée à droite.

Terre rouge foncé, peinture noire peu lustrée. Rehauts blancs. Intérieur, décor concentrique : sur le plat du rebord, languettes épaisses ; au-dessous, zone de zigzags, sorte de méandres continus, ponctués de T, entre filets clairs. Entourant le champ, postes à droite sur un filet noir. Extérieur noir, sauf un cercle clair au pied. Peinture un peu altérée. — H. 0,04 — D. 0,17. Basilicate (cab. du Sommerard).



43. **Vase à boire en forme de tasse à une anse** : *Eros hermaphrodite* (bracelets doubles aux bras, quadruples à la cheville droite, double collier de points blancs) volant de trois-quarts à droite, les jambes étendues en arrière, tenant sur la main droite un cygne, de la gauche une grande fleur à longue tige. Dans le champ devant lui, rosace ; derrière, bandelette et patère ; au-dessus, ligne de points blancs.

Terre rouge, peinture noire peu lustrée, rehauts blancs ; restes de peinture noire à l'intérieur du vase. Sur le plat du rebord, clair, postes à droite ; au revers, sur clair languettes noires entre filets circulaires. Sous l'anse, noire, palmettes et rameaux de chaque côté. Au-dessous du champ, faisant le tour, postes à droite, entre un filet noir et un filet clair, Base du pied claire. — H. 0,09 — D. 0,08. Basilicate.





44. **Canthare** : *Offrandes bachiques*. — A. Eros (bracelets doubles aux bras, quadruple à la cheville droite ; cercle de points blancs sur la cuisse gauche, et double en collier), la tête retournée de profil à gauche, est assis de trois-quarts à droite, sur un siège recouvert d'une étoffe, les jambes croisées. Il s'appuie de la main droite sur son siège et, de la gauche, levée, tient une couronne. Dans le champ, rosace, feuille, tige de lierre ; en haut et à gauche, rectangle rehaussé de blanc (fenêtre ?)

B. Femme marchant de trois-quarts à gauche, la tête de profil (collier double). Sur la main droite étendue en avant, elle tient une patère ; rosace au-dessus, bandelette au-dessous ; de la main gauche, derrière elle, une grappe ; rectangle comme ci-dessus et rosace.

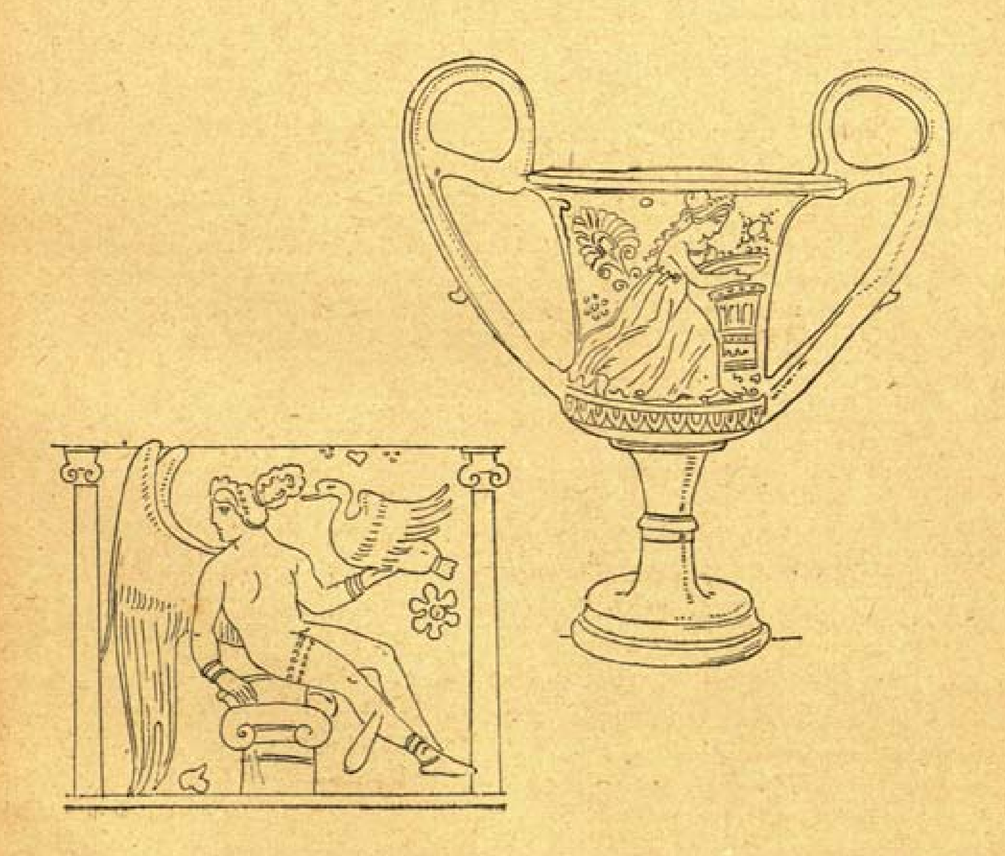
Même type et même technique que le précédent. En haut du champ (revers du rebord) et en bas, oves inscrits entre filets, points entre eux (ceux du bas ont le centre blanc). Le champ sur chaque face est limité à droite et à gauche par des lauriers. A l'insertion des anses sur le rebord interne, têtes de femme à haute coiffure, en relief. — H. 0,20. — Deux anses 0,17. Basilicate (Vte Durand n° 566).



45. **Canthare** : *Même sujet.* — A. Eros (bracelets doubles aux bras, triple à la cheville droite ; cercle de points blancs en haut de la cuisse droite) est assis sur un chapiteau ionique (blanc jaune) trois-quarts à droite, la tête retournée de profil à gauche. Il s'appuie de la main droite sur le chapiteau, et tient un cygne sur la gauche levée. Feuilles, rosaces et points.

B. Femme drapée courant à droite avec un panier à laine. Derrière elle, tache ronde, éventail et rosace ; devant, miroir et feuille.

Terre rouge-gris, peinture noire peu lustrée. Rehauts blancs et jaunâtres. Noir à l'intérieur et à l'extérieur ; au-dessus et au-dessous du champ, oves inscrits entre filets, à centre blanc ; colonnes à chapiteau conique, de part et d'autre du champ. Cercle clair en haut du pied. Deux cercles clairs de part et d'autre d'un anneau saillant au milieu du pied (brisure réparée) ; un cercle clair sur la tranche. Brisures réparées à une anse et au pied. — H. 0,14. — D. aux anses, 0,17. Nola. (Vte Raoul Rochette, n° 106)



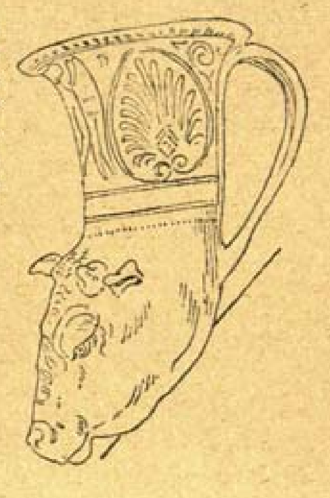
46. **Rhyton** : *Tête de lévrier.* — Sur le col, Eros (triples bracelets, cercle de points blancs en écharpe et en haut de la cuisse gauche,) accroupi sur les talons, tient de la main droite un coffret entr'ouvert et une couronne ; de la gauche, un miroir. En haut, à droite et à gauche, une feuille.

Terre rouge, peinture noire peu lustrée, rehauts blancs. Noir dedans et sur tout le vase, sauf le décor et au-dessus, sous le revers de l'orifice tout autour, bande de postes à droite sur un filet noir ; au-dessous oves inscrits entre filets, séparés par des points. De chaque côté de l'anse, palmettes inscrites, obliques. Modelé excellent. Les yeux peints blanc avec la pupille et l'iris noirs. — H. 0,20. — D. à l'orifice, 0,12 Basilicate (coll. Durand).



47. **Rhyton** : *Tête de taureau.* — Eros (bracelet double au bras droit, triple au gauche, quadruple à la cheville gauche, double cercle de points blancs en haut de la cuisse gauche, en écharpe et en collier ; pendants d'oreille), est assis de trois-quarts à gauche ; il tient sur la main droite un coffret entr'ouvert d'où sort une tige de fleur et s'appuie de la main gauche sur une pierre qui lui sert de siège. Dans les coins en haut, à droite et à gauche, une feuille.

Même technique que le précédent. Décor du col : bande de feuilles sous le revers de l'orifice, tout autour et filet noir. Sous le champ, oves inscrits entre filets, séparés par des points. De chaque côté de l'anse, palmettes inscrites, obliques. Modelé excellent; les yeux comme au précédent, les cornes blanches. — H. 0,19 — D. à l'orifice, 0,115 — Basilicate. (coll. Durand)[1].





48. Vase plastique : *Tête de femme,* bec trilobé. Tête forte, le cou épais, les joues grosses, les lèvres charnues entr'ouvertes et laissant voir les dents. Les yeux sont largement ouverts, les paupières supérieures modelées en saillies exagérées. Le front très haut est encadré en triangle par les cheveux roulés en une torsade ronde épaisse, ornée devant de trois rosaces à stries rayonnantes. Cette

1 Deux autres rhytons, non peints, en terre rouge-gris avec engobe blanc, l'un, tête de licorne, l'autre, tête de daim, proviennent également de la collection Durand.

torsade cache les oreilles ; elle est liée à leur hauteur par une bandelette étroite à cinq tours. Pendants d'oreille : tête de Méduse en relief.



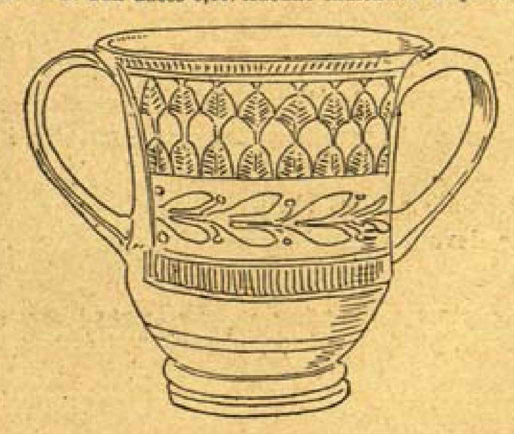
Terre gris-rouge ; peinture noire mat de la naissance antérieure du bec au bas de l'attache inférieure de l'anse. Engobe blanc, en partie effacé sur tout le reste du vase. — H. 0,20. — D. 0,10. Vulci.

49. **Œnochoé** : *Décor géométrique et végétal.* — (Type de la fabrication dite de Gnathia).

Terre gris rouge. Peinture noire mat. Décor en rehauts blancs, jaunes et pourpres. Sur le bas du col, entre filets doubles, oves allongés, zigzags de bâtonnets blancs et pourpres, filet double, languettes et filets doubles (blancs). Guirlande de feuilles de vignes et grappes opposées (blanches), de part et d'autre d'un large cercle pourpre. Au-dessous, oves entre filets blancs. Cercle clair à la naissance du pied. De part et d'autre de l'attache de l'anse, tête en relief. — H. 0,21 — D. 0,08. Aucune indication de provenance.

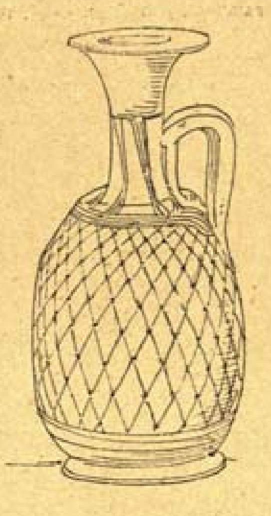
50. **Canthare** : *Lauriers et feuilles.*

Terre rouge, peinture noire, rehauts blanc pur. Sur chaque face, champ limité en haut et en bas par une bande de languettes entre filets et un filet à droite et à gauche. Dans le champ, 4 rangs de feuilles à stries en chevrons, noirs sur fond rouge, ou blanches sur fond noir, alternativement en écailles imbriqués. Au-dessous, sur fond noir, guirlande peinte en blanc, de 4 feuilles de laurier avec baies. A la naissance du pied, 2 filets clairs ; sur la tranche, un cercle incisé clair. — H. 0,12. — D. aux anses 0,16. Aucune indication de provenance.



51. **Lécythe aryballisque** : *Décor géométrique.* — Réseau quadrillé enveloppant la panse comme d'un filet ; points blancs épais aux intersections.

Terre gris-jaune, peinture noire peu lustrée. Pas d'incisions. Noir dans l'embouchure, sur le plat et au revers. Sur le col, languettes obliques gagnant un cercle noir sur l'épaule, sous un léger ressaut. Dessus de l'anse noir. Sur la base de la panse, cercle noir coupant le réseau. Base de la panse et pied noirs. — H. 0,14 — D. 0,06. Nola.



52. **Lécythe aryballisque** : *Tête de femme* de profil à gauche (collier de points blancs ; dans l'œil la pupille n'est pas figurée).

Terre rouge jaunâtre. Peinture noir mat. Rehauts blancs. Noir dans l'embouchure sur le plat et au revers. Dessus de l'anse noir. Sur le col, longues languettes séparées par un filet. Large filet à la naissance de l'épaule. Sur l'épaule, oves séparés par des points entre filets, sur bande claire. Au-dessous du champ, tout le pied du vase en clair avec deux cercles noirs. Sous l'anse, palmette, avec larges rameaux et spirales de chaque côté. — H. 0,13 — D. 0,06. Nola.



53. **Lécythe aryballisque** : *Tête de femme* de profil à gauche.

Terre rouge, peinture noire peu lustrée couvrant tout le vase; au-dessus du champ sur le col, languettes sur fond clair; de part et d'autre de la tête, rameaux grossiers. — H. 0,08. — D. 0,08. — Nola.



54. **Lécythe aryballisque** : *Oiseau*, le bec levé, entre deux rameaux grossiers; le décor couvre la moitié de la panse, mais non dans l'axe de l'anse; il va plus à droite.

Terre rouge-gris; peinture noire couvrant tout le vase; au-dessus du champ sur le col (filet saillant à la base), languettes noires sur fond clair. Quelques rehauts blancs. — H. 0,09. — D. 0,07. Nola.



B. — *Fabrique campanienne.*

55. **Canthare:** A et B. *Tête de femme* de profil à gauche, entre deux lignes verticales, très blanches, à double-traverse en haut.

Terre rouge foncé ; la peinture noire a disparu presque partout, à l'intérieur comme à l'extérieur ; elle subsiste par traces à l'intérieur des anses et sur la base du pied. — H 0,185. — D. aux anses, 0,15. Nola.



56. **Canthare :** *Même type,* même technique que le précédent, surface aussi altérée.



H. 0,175. — D. aux anses, 0,16. Nola.

M. Valotaire.

LES BIJOUX DE CURTEA DE ARGESH (Roumanie)

ET LEURS ÉLÉMENTS ITALIENS

(PLANCHE I)

I

Dans une précédente étude, nous avons fait une description sommaire des objets trouvés dans les tombeaux de l'église de Saint-Nicolas de Curtea de Argesh, au cours des fouilles exécutées par M. V. Drăghiceanu, secrétaire de la Commission des Monuments historiques de Roumanie, en juillet et août 1920[1]. L'importance de cette découverte nous révélait l'influence de la Hongrie féodale, de la civilisation latine de l'Occident catholique à la Cour des premiers princes valaques du XIX[e] siècle. On reconnaissait cependant qu'il ne suffisait pas de se borner à cette constatation : il fallait déterminer, d'une façon plus précise, la nature du travail et l'origine des bijoux. Plusieurs hypothèses furent bientôt en présence. M. Jorga, dans sa communication à l'Académie des Inscriptions[2], supposait un travail français. On connaît l'importance des travaux d'orfèvrerie à cette époque, non seulement à la Cour de France, mais aussi à celle des Papes d'Avignon. Bientôt celle des Ducs de Bourgogne brillera de tout l'éclat d'un luxe fastueux. Les ordonnances somptuaires des rois de France se succèdent depuis la fin du XIII[e] siècle, sans pouvoir d'ailleurs entraver le développement de la grosse orfèvrerie. Déjà Philipppe le Hardi, en 1275, réglementait les poinçons, contrôlait les marques de fabrique[3] ; Philippe le Bel, le mercredi

1. *Revue arch.*, 1921, t. XIII, p. 1-23, pl. VI.
2. *Fouilles faites à Curtea de Argesh*, in *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, janvier-février 1921, p. 22-26.
3. Luchaire, *Manuel des institutions françaises*, p. 593.

d'avant Pâques Fleuries 1294, interdisait à quiconque n'aurait pas 6.000 livres de rente de posséder de la vaisselle d'or et d'argent[1]. Des dispositions semblables, tendant à saisir une partie de la vaisselle existante, se renouvelaient le 25 août 1302, le 1er décembre 1313, le 25 mars 1332[2].

Les bijoux et l'argenterie devenaient un placement pour les capitaux qui voulaient échapper au droit de frappe de la monnaie royale. Cependant les rois eux-mêmes donnaient l'exemple. L'inventaire de 1353 du trésor de Jean le Bon compte plus de quarante aiguières ciselées ou émaillées, des fermails, des coupes, des nefs d'argent, des drageoirs[3]. A la mort de Charles V on trouve dans le trésor royal, sur lequel le duc d'Anjou s'empresse de faire main basse, quarante-sept couronnes et quantité de joyaux d'or garnis de pierreries[4]. A la Cour d'Avignon, le faste pontifical indignait Pétrarque — indignation d'ailleurs bien platonique et peu désintéressée. — Le quatrième dimanche de Carême, le Pape avait coutume de remettre la rose d'or, que la reine Jeanne de Naples recevait, en 1368, des mains d'Urbain V. Des saphirs, des perles, des grenats ornaient une branche de rosier en or massif[5].

Il était donc légitime, en rencontrant un travail anonyme d'orfèvrerie du XIVe siècle, de penser d'abord aux richesses accumulées en France, à cette époque, par le besoin de luxe toujours croissant d'une société en pleine transformation. On pouvait aussi admettre facilement que des artisans français eussent travaillé pour le roi angevin de Hongrie et que leurs œuvres se fussent répandues aux confins extrêmes de ce pays, gouverné par une dynastie d'origine française. N'avait-on pas vu, au siècle précédent, le maître d'œuvres Villard de Honnecourt diriger la construction de la cathédrale de Kaschau ?

1. A. Landry, *Essai économique sur les mutations des monnaies dans l'ancienne France* (*Biblioth. des Hautes Etudes*, fasc. 185, Paris, 1910, p. 107).
2. *Ibid.*, p 109.
3. P. Kraemer-Raine, *Le luxe et les lois somptuaires au Moyen-Age*, Paris, 1920, p. 62.
4. Baudrillart, *Histoire du luxe*, t. III, p. 274.
5. G. Mollat, *Les Papes d'Avignon*, Paris, 1912, p. 352

Toutefois, un examen plus attentif du fermail de Curtea de Argesh suggérait des rapprochements avec l'architecture gothique des provinces flamandes et rhénanes[1].

Les colons allemands de Transylvanie, malgré leur nom de « Saxons », sont venus, en très grand nombre, des régions du Rhin et de la Flandre. La toponymie elle-même le prouve : le nom de la ville de *Cluj*, en allemand *Klausenburg* (*Klussemberch* au Moyen-Age), se retrouve au confluent de la Moselle et du Rhin, près de Coblence. Cette autre *Klausenburg* est mentionnée dès 1333[2]. Nous avons rappelé, dans notre précédente étude, les artistes d'origine transylvaine qui travaillèrent à Prague pour l'empereur Charles IV, et auxquels on attribue également plusieurs pièces du trésor de la chapelle hongroise fondée par le roi Louis d'Anjou à Aix-la-Chapelle[3]. De plus, l'une des bagues trouvées à Argesh portait, en minuscule gothique, l'inscription allemande *Hilf Ghot*. C'était plus que suffisant pour donner quelque fondement à l'hypothèse d'un travail germanique ; on pouvait supposer, soit une importation directe de l'Allemagne du Nord-Ouest, soit une imitation locale, transylvaine, de quelque modèle plus lointain.

Enfin, s'il est certain que les premières années du XIVe siècle virent se prolonger le grand mouvement d'expansion politique, littéraire et artistique de la France des Croisades, il faut reconnaître qu'il n'en est plus de même, dans l'Europe centrale, du moins après le commencement de la guerre de Cent Ans. A Prague, la cathédrale, commencée en 1342 par le Français Mathieu d'Arras, est continuée depuis 1352 et achevée par l'Allemand Pierre Parler. « A partir du deuxième quart du XIVe siècle, la Suède et la Norvège tombent sous la dépendance économique de l'Allemagne, et ce que les sculpteurs imitent alors, ce sont les statues de Magdebourg et de Freiberg, le

1. V. Pârvan, *Probleme de Archeologie în-Romania* dans la *Revue Transilvania*, LII, Sibiiu, 1921, p. 4-14. Cf. *Sulle origini della civiltà Romena*, conférence publiée dans l'*Europa Orientale*, Rome, avril-mai 1922, p. 272.

2. V. Roth, *Geschichte der deutschen Plastik in Siebenbuergen*, Strasbourg, 1905, p. 10-11.

3. Cf. *Rev. arch.*, 1921, t. XIII, p. 6.

comte Ekkehard et la rieuse Reglindis du chœur de Naumburg, puis les retables flamands[1]. »

Diminuée comme puissance politique, après l'affaiblissement de l'Empire, l'Allemagne voit se développer l'initiative privée : à l'œuvre de colonisation de l'Ordre Teutonique sur les marches de l'Est vient s'ajouter la grande entreprise commerciale de la Hanse, mentionnée pour la première fois en 1358. Si l'idée française est à la base du développement et de l'expansion de l'architecture gothique en Europe, le travail local reprend peu à peu ses droits ; il ne faut pas confondre « influence française » et « travail français ».

Quoi qu'il en soit, ce ne sont là que des considérations d'ordre général : une étude approfondie des différentes pièces du procès pourrait seule résoudre la question. Dans la discussion ainsi engagée, le fermail constitue évidemment l'objet principal. Ses formes d'architecture si curieuses, l'accolade de la fenêtre centrale — qui se retrouve en Angleterre entre 1320 et 1350 avant d'apparaître en France[2] — les façades flamandes des toits, le mystère, encore non éclairci, du cygne à tête de femme, contribuent à en rehausser l'intérêt. Ce serait, toutefois, adopter une méthode défectueuse que de concentrer toute notre attention sur un seul des objets du débat, en négligeant les indications que peuvent nous fournir les bijoux d'une moindre importance, non moins intéressants pour la solution du problème. Avant d'aborder la question du fermail, nous nous proposons d'examiner les bagues en or, avec inscriptions latines, retrouvées, dans le même tombeau, aux doigts du personnage somptueusement vêtu d'un pourpoint brodé de petites perles. Ces bijoux, d'importance secondaire, nous permettront cependant de signaler d'autres éléments que les éléments français ou germaniques, et dont la présence à la cour d'Argesh ne saurait d'ailleurs nous surprendre.

1. M. Aubert, *Influence de l'Art français sur l'Art des Pays du Nord*, in *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XLI (janvier 1922), p. 77.

2. C. Enlart, *L'Architecture gothique au XIVe siècle*, dans A. Michel, *Hist. de l'Art*, t. II, 2, p. 542.

II

On se rappelle que l'un des anneaux en question, surmonté d'une pierre taillée encastrée dans un chaton rectangulaire, porte sur le tour, en lettres gothiques, l'inscription AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM. L'autre était orné d'un beau camée antique, avec profil de femme, monté sur un chaton ovale ; entre deux ornements finement gravés, dans lesquels on distinguait les contours d'une étoile à six pointes, une inscription — toujours en lettres gothiques — faisait le tour de la bague : JESUS CHRISTUS AUTEM TRANSIENS PER MEDI[UM].

Le hasard nous a permis de retrouver cette même inscription sur une bague en or conservée au Musée National de Naples, dans une vitrine où se trouvaient d'autres bijoux, provenant sans doute de Pompéi et de Cumes. Le catalogue du Musée se bornait à indiquer brièvement que ces joyaux étaient en partie antiques, et que certains appartenaient à une époque postérieure aux temps classiques[1]. L'inventaire dans lequel la bague était classée, sous le n° 25186, portait : « Incision sur le tour et sur le chaton, cornaline à tête de femme et sur le tour du chaton une inscription : — Diamètre 24 millimètres ». En marge, au crayon : « à caractères coufiques » (? !). Pas d'indication du lieu de provenance, ni des conditions d'acquisition. En réalité, l'anneau a un caractère nettement médiéval, qui le distingue à première vue des objets antiques qui l'entourent. Le travail est de tout point semblable, sinon identique, à celui de Curtea de Argesh. Sur le tour, l'inscription en lettres gothiques, interrompue par des motifs d'ornementation, se lit facilement : « † JESUS AU.TEM[2]. TRAN.SIENS,PER ». Sur le chaton octogonal, une pierre rouge est enchâssée, portant, en intaille, une tête de femme, qui a bien l'aspect d'une œuvre du Moyen-Age[3]. Autour de la pierre, une inscription,

1. *Guida illustrata del Museo Nazionale di Napoli*, Naples, 1908, p. 404, n° 1861.
2. Poinçon en surcharge.
3. *A Guide to the Mediaeval Room*, Londres, 1907, p. 195. Reproduction d'une intaille très analogue (Brit. Mus.), travail médiéval italien.

signalée par l'inventaire, présente une série de lettres gothiques inversées, dont la lecture est assez difficile : nous avons pu déchiffrer, grâce à une empreinte : « LAURENCII CARNE GRASA III ». C'est sans doute le nom du propriétaire, suivi d'un de ces sobriquets si communs à cette époque : on en connaît qui, sans être plus flatteurs, sont absolument dénués de toute bienveillance[1]. Ce personnage au nom pittoresque n'a pas encore pu être identifié ; il ne figure pas parmi les Français venus dans le royaume de Sicile à la suite de Charles d'Anjou, dont M. P. Durrieu a donné une liste si complète[2]. C'est peut-être quelque marchand italien ou catalan, qui aura fait graver son nom sur cet anneau sigillaire. Signalons en passant une autre bague, plus simple, sans pierres ni bijoux, et qui porte, dans la même vitrine, le nº 25187 ; l'inventaire mentionne une inscription coufique sur le tour et ne donne, en fait de détails, que le diamètre de 23 millimètres. Le tour de la bague présente en effet, à l'extérieur, une surface convexe, qui porte deux inscriptions en lettres gothiques, placées en sens inverse l'une de l'autre, et séparées par une ligne de petites incisions ; des ornements en forme d'étoiles marquent la fin des phrases. Nous avons pu déchiffrer : « † VERBUM. CARO. FACTUM. EST [ET] HABITAVIT ; IN ; NOBIS » (Jean, I, 14) ; en dessous : [ET] VIDIMUS. GLORIAM.EIUS.GLORIAM.QUASI ; UNI [GENETI] » *ibid.*[3]

Ces anneaux se trouvant à Naples, pourraient-ils être attribués à un travail local ? Cette hypothèse n'aurait rien d'invraisemblable, une corporation d'orfèvres s'étant formée à Naples même vers la fin du XIIIe siècle. Le statut que leur avait donné Charles II d'Anjou fut renouvelé, en 1380, par la reine Jeanne[4]. Ils constituaient l'un des plus anciens groupements des petites

1. Cf. les noms des contribuables de Paris, dans les rôles des tailles de 1292 et 1313, dans Pachnio, *Beinamen der Pariser Steuerrolle.*

2. Durrieu, *Les Archives angevines de Naples*, t. II, Paris, 1886.

3. Nous exprimons nos remerciements à M. le Directeur du Musée National de Naples, ainsi qu'à Mlle Ada Levi, inspectrice, dont le bienveillant concours nous a permis d'étudier ces bijoux et d'en obtenir des photographies.

4. G. Ceci, *Le chiese e le cappelle abattute*, in *Archivio Storico per le Provincie Napolitane*, XVII (1892), p. 35.

industries citadines, de ces artisans libres de différents métiers confondus dans la rubrique des *minores*, des *popolani*[1]. L'usage très répandu des joyaux à l'époque angevine nous est attesté par les testaments et les inventaires de l'époque[2] au point que le 5 juillet 1290, Charles Martel, vicaire du royaume de Sicile sous la tutelle de Robert d'Artois, était obligé d'édicter une ordonnance somptuaire[3] ; elle devait d'ailleurs avoir le même effet que toutes les dispositions législatives de ce genre.

Toutefois, la production locale ne suffisait pas aux besoins de la cour fastueuse du roi Robert. Le déficit permanent des finances royales nécessitait des emprunts continuels, qui faisaient des marchands de Venise et des banquiers de Florence les vrais maîtres du pays. Une bonne partie des dépenses était destinée à rehausser l'éclat de l'Hôtel du roi ; en 1327, un certain Franceschino de Gênes, orfèvre, livre des pièces d'argenterie destinées à la table royale[4]. Il se pourrait fort bien que les bijoux du Musée de Naples fussent également des objets d'importation, leur provenance étant d'ailleurs inconnue.

Il n'est pas inutile, dans ces circonstances, de rapprocher de ces trouvailles récentes d'autres ornements, de la même époque, qui ont déjà fait l'objet d'une intéressante publication. Le British Museum et l'Ashmolean Museum d'Oxford possèdent une collection d'anneaux, de boucles d'oreille, de boutons, de garnitures en or et en argent découvertes, au siècle dernier, à Chalcis en Eubée. Le Musée Ethnologique d'Athènes avait acquis, de son côté, des pièces d'armures, trouvées au château de Chalcis, que l'on avait pu dater de l'époque de la domination vénitienne, c'est-à-dire de la moitié du XIV[e] siècle à 1470 environ[5] ; on a du reste indiqué la même date pour les bijoux des

1. R. Caggese, *Roberto d'Angio e i suoi tempi*, Florence, 1922, p. 279.
2. Cf. R. Bevere, *Vestimenti e gioielli in uso nelle provincie napoletane dal XII al XVI secolo*, in *Arch. stor. Nap.*, XXII (1897), p. 324-25.
3. M. Schipa, *Carlo Martello*, in *Arch. Stor. Nap.*, XIV (1889), p. 447 sq.
4. G. Yver, *Le Commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIII[e] et au XIV[e] siècle*, Paris, 1903 (*Bibl. des Ec. fr. d'Athènes et de Rome*, fasc. 88), p. 240.
5. Ch. Ffoukes, *On Italian armour from Chalcis in the Ethnological Museum at Athens*, in *Archaeologia*, LXII (1911), Oxford, p. 382.

collections anglaises[1]. « Quoique des influences locales ou orientales puissent être observées, çà et là, dit M. Dalton, ce travail porte l'empreinte de l'art de l'Italie du Nord, au moment où les cours seigneuriales de ce pays étaient dominées par une civilisation féodale pareille à celle de la France et du Nord-Ouest de l'Europe. Ils (les bijoux) sont d'un même temps et de la même civilisation que les cassettes en os bien connues, ornées de sculptures et de reliefs, sur lesquelles des mains italiennes ont reproduit les légendes des romans du Moyen-Age ». Nous remarquons, parmi les bagues de l'Ashmolean Museum, le n° 377, dont le tour est orné d'une bande de trèfles à quatre feuilles et de losanges incrustée sur un fond d'émail ; le chaton surmonté d'un cristal de diamant ressemble beaucoup à celui d'un des anneaux d'Argesh[2]. Le n° 381 de la même collection rappelle, par la monture de ses cinq perles, une autre bague sans inscription du trésor roumain[3] ; sous le n° 389, nous retrouvons, « en caractères lombards », une des formules déchiffrées à Naples : « VERBUM CARO FACTUM EST ET [HABITAVIT IN NOBIS] » ; sur d'autres ornements, des motifs orientaux et des inscriptions grecques nous rappellent, comme les lettres slavonnes de Curtea de Argesh, que l'on se trouve aux limites extrêmes du monde occidental. Mais l'étroite parenté qui rattache ces objets aux bagues de Naples et à d'autres productions de l'orfèvrerie italienne de la fin du Moyen Age, saute très nettement aux yeux.

En effet, le catalogue des bagues du British Museum apporte à cette liste une riche contribution[4]. Voici d'abord des anneaux sigillaires sur lesquels on peut lire les mêmes formules que nous avons déjà rencontrées : une bague en or porte, en lettres lombardes : JESUS AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT JESUS NOMINE TUO S[ALUS].

1. O. M. Dalton, *Mediaeval personal ornaments from Chalcis, Ibid.*, p. 392. Nous remercions M. Enlart des indications qu'il a bien voulu nous donner à ce sujet.
2. *Ibid.*, p. 393.
3. Cf. *Rev. arch.*, t. XIII, pl. VI.
4. O. M. Dalton, *Franks Bequest, Catalogue of the Finger Rings (early Christian, byzantine, Teutonic and later)*. British Museum, Londres, 1912.

Le chaton ovale supporte une sardoine entaillée d'un profil impérial à couronne de laurier, portant en exergue : NOTARIU DE PETRUCIU MERCATAT. D'après M. Dalton, c'est un travail italien du XIVe siècle[1]. Même inscription sur un anneau de travail vénitien de la même époque trouvé à Aegium, dans le Péloponèse : ✝ JEXUS AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBANT ELOI. Ici aussi, le nom du propriétaire figure en bonne place : S[IGNUM] DE ZENO DONATI[2].

Une bague en argent porte seulement « JESUS AUTEM TRANSIENS[3] ». M. Enlart avait bien voulu nous indiquer que ces mots, tirés de l'Évangile (Luc, IV, 30), avaient aussi une vertu cabalistique : ils conféraient à l'objet sur lequel ils étaient gravés le pouvoir d'un talisman. Nous les trouvons, en effet, sur des bijoux dépourvus de cachets et destinés à servir d'amulettes : une bague en or du même musée, sur laquelle a été monté plus tard un camée du XVIe siècle, nous montre la même inscription, mal orthographiée, et interrompue par des rosettes et d'autres motifs de décoration : ✝ JEXUS AUTEM TRANSIENS ILUI JEXUS AUTEM L TRANSIENS LL[4] ; il serait possible de citer encore d'autres exemples[5]. Ces mots, semble-t-il, étaient destinés à protéger le porteur de la bague contre les dangers de toute sorte que l'on pouvait rencontrer en voyageant, surtout contre les attaques de brigands : « *And there fore seyen some men when thei dreden them of the fes on any way, or of enemyes Jesus autem etc., in tokene and mynde that our Lord passed through oute of the Jewes crueltie and scaped safely from them* », nous dit un auteur anglais [6]. Édouard III d'Angleterre fit graver cette légende sur la pièce d'or destinée à commémorer la victoire navale de l'Ecluse, le 24 juin 1340, au début de la guerre de Cent Ans.

1. *Ouvr. cité*, p. 39, n° 231.
2. *Ibid.*, p. 41, n° 239.
3., *Ibid.* p. 48, n° 283.
4. *Ibid.*, p. 138, n° 877 ; cf. pl. XV.
5. Cf. *ibid.*, n° 878, travail italien du XIVe siècle.
6. Mandeville, chap. X (*apud* Dalton, *ibid.*, p. 138).

Le roi, représenté debout sur un vaisseau, avait effectivement pris part au combat et couru de réels dangers [1].

Parfois nous trouvons la formule combinée avec quelque autre texte de l'Évangile. Sur une autre bague en or, également italienne, et appartenant à la même période, on peut lire : † JESUS AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT ET VERBUM CARO ; l'inscription continue sur la partie inférieure du chaton : FACTUM EST ET [2].

Elle se trouve ainsi réunir les légendes des deux bagues du Musée de Naples. Le passage de saint Jean est d'ailleurs souvent employé seul, sans doute dans le même but de protection ; deux bagues sigillaires du British Museum en font foi [3].

La légende de la seconde bague de Curtea de Argesh est peut-être la plus répandue : AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM. Ces mots, que l'Évangile de saint Luc place dans la bouche de l'Ange de l'Annonciation (Luc, I, 28), se retrouvent sur des bagues du même musée, du XIIIe et du XIVe siècle, réunis parfois à des formules cabalistiques, comme AGLA [4]. L'une d'entre elles semble avoir été trouvée sur un squelette exhumé aux portes de la ville de Gloucester [5]. La même devise figure sur une ceinture de travail espagnol du musée de Cluny, et sur des ciboires transylvains du XIVe siècle [6].

Les gens du Moyen Age voyaient partout des symboles, qu'ils reproduisaient dans les miniatures enluminées comme dans les sculptures des cathédrales ; c'est ce symbolisme scolastique qui se trouve dans l'emploi des bijoux. Le 29 mai 1198, année de son avènement, Innocent III envoyait à Richard Cœur de Lion « quatre bagues d'or enrichies de pierres précieuses », accompagnées d'une lettre explicative.

1. Froissart, *Chroniques*, éd. de la Société pour l'histoire de France, Paris, 1870, t. II, p. 36.
2. Dalton, *ibid.*, p. 142, n° 895.
3. *Ibid.*, p. 39, n° 229, p. 44, n° 258. Travail italien du XIVe siècle.
4. *Ibid.*, p. 103, n° 681.
5. *Ibid.*, p. 136, n° 869. Bague d'argent du XIVe siècle. Chaton ovale avec AG | LA.
6. V. Roth, *Geschichte des deutschen Kunstgewerbes in Siebenbuergen*, Strasbourg, 1908, p. 84.

« C'est un mystère dont voici l'interprétation. Ces anneaux sont ronds et la rondeur est le signe de l'éternité qui n'a ni commencement, ni fin. Pourquoi ce chiffre de quatre anneaux? Parce qu'il faut pratiquer les quatre vertus cardinales : la justice, la foi, la prudence et la tempérance. L'or, c'est la sagesse qui surpasse toutes les autres qualités de l'âme comme l'or brille et domine tous les autres métaux. « Le vert de l'émeraude symbolise la foi, le bleu du saphir l'espérance, la rougeur du grenat, la charité. L'éclat lumineux de la topaze doit te rappeler que la splendeur des bonnes œuvres te fasse briller parmi les hommes, pour que, montant de vertus en vertus, tu arrives à voir Dieu face à face dans l'éternelle Sion »[1]. Une flèche française, moyen plus rapide que les anneaux du Pape, devait bientôt transporter le royal chevalier d'aventure au sein des félicités d'outre-tombe ; mais la lettre pontificale, qui est bien « l'œuvre d'un ancien écolier de l'Université de Paris », exprime clairement l'importance que le monde médiéval accordait au symbole sous toutes ses formes, dans les choses du culte ainsi que dans les objets usuels. C'est ce qui explique aussi les inscriptions au pouvoir magique et Jésus passant au milieu des pharisiens comme l'image symbolique de la force divine, qui écarte les dangers de la route du juste.

Mais l'usage des bijoux-talismans était répandu dans toute l'Europe féodale et catholique de la fin du Moyen Age, des Iles Britanniques à l'Orient latin. Les divers objets que nous venons d'examiner peuvent se ramener à une seule contrée d'origine : l'Italie septentrionale. A Venise, la corporation des orfèvres, organisée sous le patronage de saint Antoine, abbé, se concentre en 1331 près du pont du Rialto[2] ; leur art est perfectionné au point de produire des œuvres de l'importance du reliquaire de la Flagellation du trésor de Saint-Marc ; les bagues *cum crysolito, cum topazio, cum lapide*

1. A. Luchaire, *Innocent III et les Royautés vassales du Saint-Siège*, Paris 1908, p. 151-2.

2. Urbani de Gheltof, *Les Arts industriels à Venise au Moyen Age et à la Renaissance*, Venise, 1885, p. 17.

vetusto et miro opere sculpture, abondent [1]. A Milan, la cour des Visconti, de Bernabo et Galéas II au duc Jean-Galéas, est un centre de vie chevaleresque, où se réunissent Froissart, Pétrarque et Chaucer. Amédée V et VI de Savoie introduisent des modes d'Orient, les chapeaux « tartares » ornés de fourrures et de pierres précieuses [2]. Des ateliers tyroliens et piémontais fabriquent les « innombrables coffrets » qui se répandent à la même époque à travers l'Europe ; on a pu attribuer à cette mode des os italiens « le commencement de la défaveur des ivoires français et de leur déclin » [3]. Au même titre que les petites plaquettes d'os sculptées et gravées, les différentes pièces d'orfèvrerie que nous avons brièvement décrites sont des objets d'exportation : elles portent la marque de cette société italienne du XIVe siècle, dont les romans de chevalier étaient la lecture favorite ; ce sont les dames gracieuses qui devisaient d'amour en feuilletant les exploits de messire Lancelot, comme Francesca da Rimini dans la *Divine Comédie*, ou bien encore les joyeuses *brigate*, les gaies compagnies des contes de Boccace. L'industrie se plie à la mode, s'empare de ses détails, les amplifie et les répand au loin, à Naples, au Péloponèse, en Eubée, et jusqu'à la cour des princes de Valachie, au delà même de l'ombre des cathédrales gothiques et des châteaux-forts où s'abrite la civilisation du monde féodal. Les deux bagues de Curtea de Argesh, ainsi que celles du Musée de Naples, ont été fabriquées dans cette même région lombardo-vénitienne, ce puissant foyer d'activité industrielle et commerciale. On pourrait attribuer la même origine à deux autres bagues, retrouvées aussi à Argesh, et dont le tour est dépourvu d'ornements. L'une présente six petites perles montées en cercle autour d'une septième plus grosse [4]. L'anneau sigillaire à l'intaille antique, représentant deux personnages dont l'un s'appuie sur un caducée, et qui porte en exergue

1. Molmenti, *La vie privée à Venise*, Venise, 1882, p. 125.
2. Al. von Gleichen-Ruszwurm, *Die gotische Welt*, Stuttgart, 1919, p. 198.
3. R. Koechlin, *Les ivoires gothiques*, dans A. Michel, *Hist. de l'Art*, II, 1, p. 505.
4. Cf. *Rev. arch.*, 1921, pl. VI, n° 11.

une inscription slavonne, offre par contre un motif d'ornementation très nettement gravé [1]; il faut remarquer cependant que ce dessin — un rameau stylisé avec des feuilles contournées en accolade — est très fréquent dans les pièces d'orfèvrerie exécutées en Hongrie, aux XIVe et XVe siècles [2], par des artisans magyars et allemands. D'ailleurs, cet objet provient du tombeau situé dans la partie gauche de la nef qui a livré la bague à l'inscription *Hilf Ghot*, dont le caractère germanique ne saurait être nié.

Le bracelet aux deux lions (ou guépards) affrontés, trouvé non loin de là, dans la partie centrale de l'église, avec le fragment d'inscription où M. Draghiceanu a cru pouvoir déchiffrer *Vladislav*, rentre peut-être dans la catégorie des objets dus à un travail italien ; remarquons, toutefois, que le dessin des animaux semble avoir été emprunté à quelque étoffe orientale, à l'un de ces tissus arabes ou persans qui ont influencé la sculpture de l'époque romane et qui paraissent également avoir laissé quelques traces dans l'orfèvrerie.

La publication que la Commission des Monuments historiques de Roumanie prépare en ce moment, permettra d'étudier plus complètement le résultat des fouilles, en distinguant d'une façon plus précise les différentes époques et les origines diverses des joyaux ; nous pensons, toutefois, que l'on peut affirmer avec beaucoup de probabilité, sinon avec certitude, la provenance italienne des bagues du tombeau qui contenait le fermail ; les analogies avec les anneaux de Naples et d'Eubée en sont une preuve concluante.

Il nous reste à déterminer la route que ces bijoux ont dû suivre avant de parvenir à leur lointaine destination. Pour l'histoire des premières relations des principautés roumaines avec l'Occident, de leur orientation commerciale au début de leur existence politique, ces recherches ne sont peut-être pas dépourvues d'intérêt.

1. M. Pârvan a bien voulu attirer notre attention sur le fait que le chaton à l'intaille est dû à un autre travail que la bague proprement dite ; la soudure est même très grossièrement faite. Faut-il y voir un élément local, ajouté à l'anneau primitif à une époque plus tardive ?

2. Cf. Hampel, *Das mittelalterliche Drahtemail, ein Abschnitt ungarischer Kunstgeschichte*. Budapest, 1888, *passim*.

III

Quelles pouvaient être à cette époque les voies de pénétration du commerce italien en Valachie?

Avec tous les pays voisins les échanges commerciaux étaient très actifs : les comptoirs des villes maritimes d'Italie s'échelonnaient le long des côtes de la péninsule des Balkans, comme autrefois les colonies des cités grecques. Des bords de l'Adriatique aux rives du Danube, les marchands de Raguse parcouraient le pays serbe ; plus au Sud, l'empire colonial des Vénitiens dominait l'Égée. Les Gênois, marchant sur les traces des Pisans et des Amalfitains, avaient pris pied solidement à Constantinople, dans le quartier de Galata, et de là leurs vaisseaux parcouraient la Mer Noire, en cherchant, de la côte bulgare au Caucase, les débouchés où aboutissaient les grandes routes des caravanes de l'intérieur. D'autre part, la Hongrie angevine était ouverte au commerce de l'Italie du Nord, autant qu'à celui du royaume de Naples d'où était venue la maison régnante ; plus tard, aux XVIIe et XVIIIe siècles, beaucoup d'Italiens, négociants, voyageurs ou diplomates, devaient arriver par cette voie dans les contrées roumaines, à la suite des Impériaux, qui guerroyaient contre les Ottomans en Hongrie et en Transylvanie. A travers les Carpathes, plusieurs routes s'ouvraient vers le Danube et la mer, aux marchands saxons de Brashov (*Kronstadt*) et de Sibiu (*Hermannstadt*) ; la plaine valaque était sillonnée par des courants divers de négoce, qui en faisaient un centre important du commerce international d'Orient.

Des différentes possibilités qui se présentent ainsi à nos yeux, celle du trajet hongrois semble d'abord s'imposer avec plus de force. Les relations de la monarchie de Saint-Étienne avec la péninsule, au temps des Anjou, étaient des plus étroites ; la proche parenté des dynasties de Naples et de Bude resserrait ces liens et favorisait les échanges de toutes sortes. En 1326, la reine Marie, veuve de Charles II, énumérait, dans son testament, une interminable liste de joyaux,

de pièces d'argenterie et d'ornements de toute sorte qu'elle léguait à ses enfants et petits-enfants, tant à ceux de la branche hongroise qu'à ses descendants de Naples [1]. On connaît suffisamment l'histoire des expéditions de Louis Ier d'Anjou, en 1348 et 1350, pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister plus longuement sur cet épisode. Rappelons pourtant que ces guerres d'Italie ne furent pas sans influencer la noblesse magyare qui suivit le roi pour venger le meurtre d'Aversa. Parmi les mercenaires des grandes Compagnies, qui servaient en pays italien après avoir ravagé la France, on voyait des bandes qui devaient probablement leur existence aux « descentes » de Louis de Hongrie : la reine Jeanne, pour se débarrasser d'autres pillards, traite avec le « magnifique seigneur Nicolas, fils de Jean d'Othim, comte et capitaine de la grande Compagnie des Hongrois, formée récemment dans ce royaume [2]. »

En Hongrie, les mœurs de la chevalerie d'Occident étaient adoptées au détriment des anciennes coutumes nationales. Avec la nouvelle répartition des nobles en « bannières » féodales, qui allaient guerroyer sous les ordres des grands seigneurs et des prélats, les tournois et les joutes faisaient leur apparition. La cour de Bude avait un caractère international, dont l'armée se ressentait également : à côté des arbalétriers anglais, des chevaliers allemands, comme le burgrave Albert de Nuremberg et le comte Ulrich de Cilly, chevauchaient dans les expéditions royales [3]. Dans ce pays largement ouvert aux étrangers, la cour accueillait des aventuriers venus de tous pays ; le Siennois Giannino, qui se faisait passer pour le fils de Louis le Hutin et de Clémence de Hongrie, put espérer un instant voir soutenir ses prétentions à la couronne de France. Encore semble-t-il qu'il ne dut son échec final qu'à la découverte d'un autre « prétendant »,

1. 31 mai 1326. C. Minieri-Riccio, *Saggio di Codice diplomatico angioino durazzesco... suppl.*, t. II, Naples, 1883, n° LXXXIII, p. 101 sq.

2. Jorga, *Philippe de Mézières et la Croisade au XIVe siècle*, in *Biblioth. des Hautes Etudes*, fasc. 110, Paris, 1896, p. 270 (en note).

3. Huber, *Geschichte Oesterreichs*, Gotha, 1885, II, p. 244.

qui voulait ressusciter en sa personne le propre frère du roi, André de Hongrie [1].

Du reste, ce n'étaient pas seulement les hommes de guerre qui venaient chercher fortune, attirés par les projets de croisade ; si les compétitions avec Venise pour la possession de la côte dalmate empêchaient souvent les relations paisibles avec cette grande puissance maritime, les marchands de Raguse étaient fort nombreux dans la capitale magyare. Les Florentins commençaient même à occuper des charges importantes dans l'État [2] et leurs pièces d'or servaient de modèle aux premiers florins hongrois. Dans ce passage continuel d'hommes et de marchandises, le commerce des bijoux devait certainement avoir son importance ; et s'il est peu probable que des *mercanti* de Florence et de Lombardie soient allés assez loin vers l'Est pour parvenir à la frontière transylvaine et y établir un contact direct avec la principauté danubienne, les joyaux importés par eux en Hongrie peuvent parfaitement avoir été revendus en Valachie par des intermédiaires magyars ou saxons.

Cependant une autre route continentale était accessible aux négociants italiens, qui auraient voulu atteindre les régions du Bas-Danube autrement que par voie de mer. Le grand empire serbe d'Étienne Douchan, fréquemment en guerre avec la monarchie catholique des Angevins, entretenait au contraire d'excellents rapports avec Venise. Les cités dalmates jouissaient aussi de la faveur du tzar serbe. La commune de Raguse avait pu acquérir, en 1333, la péninsule de Stagno [3], après l'intervention de ses envoyés pour le rétablissement de la paix avec la Bosnie. Les gens de Raguse et de Cattaro avaient en Serbie la même situation que les Florentins à la cour hongroise et le passage à travers l'*hinterland* de l'Adriatique ne devait pas être pour eux chose difficile. C'est même à cet itinéraire que nous devons songer en trouvant dans les comptes de la colonie gênoise

1. Cf. *Istoria del Re Giannino di Francia*, ed. Latino Maccari, Sienne, 1893, p. 70.
2. Jorga, *Chilia si Celatea Albă*, Bucarest, 1900, p. 44.
3. Jireček, *Geschichte der Serben*, Gotha, 1911, I, p. 372.

de Péra, du 10 juillet 1392, la mention d'un payement de 60 *perpères* effectué par un certain Giovanni Daniele, en Valachie, au profit de Pasquale de Restis, « ambassadeur envoyé par la commune de Raguse au Roi de Hongrie »[1].

A ce moment, l'État serbe du grand Douchan n'était plus qu'un lointain souvenir : l'indépendance de la nation avait péri à Kossovo et les bandes turques menaçaient déjà la frontière hongroise avant de se mesurer à Nicopolis contre les Croisés venus au secours du roi Sigismond.

Toutefois, pour les marchandises venues directement d'Italie, l'itinéraire le plus fréquenté était tout de même la voie maritime. Venise envoyait régulièrement dans la Mer Noire les galères de « Romanie, de Trébizonde et de Tana »; depuis 1332, cette dernière colonie rivalisait avec l'établissement gênois plus ancien de Caffa[2]. Le même esprit de concurrence attirait les commerçants vénitiens aux bouches du Danube, où ils retrouvaient leurs rivaux à la station de Licostomo, aujourd'hui Kilia, sur le bras septentrional du delta[3]; c'était toujours l'exportation des grains qui faisait de ce comptoir un marché important.

Mais les vrais maîtres de la Mer Noire étaient sans contredit les Gênois. Depuis que le traité de Nymphaeon les avait établis à Péra en 1261, ils avaient acquis, avec le rétablissement de l'empire grec à Constantinople, la situation privilégiée que leurs rivaux de l'Adriatique s'étaient créée au temps de la quatrième croisade, en contribuant de tous leurs moyens à la fondation de l'empire latin d'Orient. S'il n'était plus possible de déloger les Vénitiens de la maîtrise de l'Archipel, ni de leur enlever « le quart et demi » de l'ancien Empire byzantin qu'ils détenaient par droit de conquête, les armateurs de Gênes pouvaient du moins accaparer les transports maritimes du Pont-Euxin; ils n'y manquèrent point.

1. T. Belgrano, *Prima serie di documenti riguardanti la colonia di Pera*, in *Atti della Società Ligure di storia patria*, XIII, 1877, p. 172.

2. Jorga, *Venetia in Marea Neagră*, in *An. Ac. Rom. S. hist.*, t. XXXVI (1914), p. 1050 sq.

3. Heyd, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age*, Leipzig, 1885, I, p. 533.

On vit leurs colonies se fixer à Sinope et à Trébizonde, sur la côte de l'Asie-Mineure, à Savastopoli, au pays des Abkazes; le commerce de Caffa et des autres ports de la Crimée devint tellement florissant qu'il fallut créer un département spécial pour leur administration : ce fut l'*Officium Gazarie* organisé sous ce nom en 1341. La grande invasion tartare avait ouvert de nouvelles voies au commerce de l'Asie Centrale : Trébizonde était la première étape des voyageurs qui, à travers le massif arménien, voulaient gagner la Perse; c'est l'itinéraire de l'ambassade dépêchée à Argoun-Khan, en 1292, par Édouard Ier d'Angleterre. C'est de Caffa que les Vénitiens Niccolo et Maffio Polo entreprennent leur tour d'Asie, avant leur parent Marco dont la célébrité presque légendaire devait inciter bien d'autres hardis voyageurs à chercher la route des richesses de Cathay. Les missionnaires connaissaient ce chemin, eux aussi, comme le prouvent les expéditions des franciscains Pasquale da Vittoria en 1338 et Giovanni Marignolli en 1342 [1]. L'hostilité du Soudan d'Égypte et l'écroulement du royaume de Jérusalem détournaient l'activité commerciale des anciennes échelles du Levant : à la fin du XIIIe siècle, le littoral de la Mer Noire était le grand passage du trafic de l'Asie.

Les deux stations de Licostomo, à l'embouchure du Danube, et de Moncastro (Akkerman), à celle du Dniestr, étaient les points par lesquels les marchands gênois venus par « la plus grande mer » (*per mare maius*) communiquaient directement avec le pays roumain; il convient d'ailleurs de remarquer que le pavillon de saint Georges fut remplacé à Kilia en 1403 par la domination valaque, tandis que l'autre possession de Gênes devenait, en 1410, la porte maritime de la principauté moldave. L'importance de ces deux cités est relevée d'une façon émouvante dans la lettre par laquelle Étienne le Grand signalait aux Vénitiens, en 1478, le danger que représentait pour son pays l'invasion turque : « Et que votre Excellence veuille considérer que ces terres sont toute

1. C. Errera, *L'Epoca delle grande scoperti geografiche*, Milan, 1910, p. 139-140.

la Valachie, et que la Valachie et ces terres sont un mur de la Hongrie et de la Pologne [1]. » En effet, devant la menace ottomane, on avait avant tout besoin de forteresses ; mais avant de devenir un mur de défense, les deux citadelles avaient été des marchés très actifs.

Nous avons pu retrouver, dans les archives de Gênes, une mention d'un *emporium* plus ancien, qui fut sans doute le premier point par lequel les trafiquants italiens eurent accès en Valachie. Dans les actes d'un notaire gênois, passés à Péra de juillet à octobre 1281, on peut lire plusieurs contrats de commandite, ayant pour objet des transports de marchandises à effectuer, par voie de mer, *ad Vicinam* ou *apud Vicinam* [2]. Cette ville était, au XIVe siècle, le siège d'un métropolite orthodoxe, qui devint, en 1359, Primat de Valachie. On pense pouvoir déterminer la position de cette localité sur le Bas-Danube, entre Măcin et Tulcea. Il est assez significatif de voir, parmi les marchandises que l'on y envoie, du drap *lombard* en assez grande quantité [3]. C'était donc un marché par lequel les produits de l'Italie septentrionale arrivaient directement, par la Mer Noire et le Danube, dans le voisinage immédiat de la plaine roumaine ; il serait superflu de relever l'importance de ce témoignage précis, qui nous permet de constater l'existence de ces relations commerciales en 1281, avant que l'on puisse prouver historiquement l'existence de la principauté des Bassarab.

En ce qui concerne le commerce des bijoux, qui nous intéresse ici particulièrement, il faut reconnaître que les pierres précieuses à l'état naturel, comme les rubis et les saphirs, venaient en grande partie des Indes et de la Perse et que l'Égypte fournissait les émeraudes [4] ; pour les négociants italiens du Levant, c'était un article d'importation. Il n'en

1. Bogdan, *Documentele lui Stefan cel Mare*, Bucarest, 1913, II, n° 154.
2. Gênes, *Archivio di Stato*, Registre du notaire Simone de Albario, fol. 57, 63, 68 ; cf. notre article *Le commerce gênois sur le Danube à la fin du XIIIe siècle* in *Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe Sud-Orientale*, IX, Bucarest, 1922, p. 50-55.
3. Cf. le registre cité fol. 68 : *In pannis lombardeschis* (10 juillet 1281).
4. Heyd, *op. c.*, II, p. 651 sq.

est pas de même des objets *fabriqués* ; les fils d'or et d'argent confectionnés à Lucques, à Gênes, en Provence, à Venise, à Milan étaient fort recherchés à Constantinople, et certainement aussi dans les autres ports fréquentés par les vaisseaux gênois ou vénitiens [1]. Et ce n'est certainement pas en vain que le règlement des droits de douane de la colonie de Péra, du 22 janvier 1343, énumère, parmi les objets soumis à certains tarifs : « l'or, l'argent, les perles, les monnaies, les sommes d'argent, les pierres précieuses et les *joyaux fabriqués avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des perles* » [2].

Ce règlement fut confirmé et renouvelé en 1386 et en 1416, preuve certaine que le négoce n'avait perdu en rien de son importance aux premières années du XVe siècle.

En somme, dans cet échange de produits indigènes à l'état brut, venus des régions lointaines de l'intérieur, contre des objets fabriqués dans les grands centres industriels et commerçants du Sud et de l'Ouest, le Moyen Age, dans la Mer Noire, ne faisait que continuer l'Antiquité. Les colonies gênoises avaient remplacé les cités grecques qui bordaient autrefois, de leur riche ceinture, la Scythie mystérieuse; les vases à figures noires de Milet, la céramique d'Athènes, les objets égyptiens d'Alexandrie que l'on a retrouvés un peu partout dans les fouilles de la Russie Méridionale ont fait comprendre, plus clairement que les écrivains antiques, l'intensité du commerce grec de l'Hellade, de l'Asie Mineure et de l'Égypte des Ptolémées avec les marchés gréco-scythes, du VIe au IIIe siècle avant l'ère chrétienne [3]. Sans tenter des rapprochements téméraires entre des époques aussi différentes, ne pourrait-on pas attribuer la même valeur aux trouvailles de Curtea de Argesh? Ces bagues de travail italien, retrouvées dans un tombeau valaque du XIVe siècle,

1. Heyd, p. 677-78.

2. Belgrano, *op. c.*, Appendice, p. 285 sq. Cf. le traité du 7 août 1333 par lequel les Vénitiens obtiennent une concession à Tana sur le Don (*Diplomatarium Veneto-levantinum*, I, p. 243 sq.) ; on leur accorde la franchise « *de lapidibus preciosis* », « *de auro, de argento, de auro filato* ».

3. Cf. M. Ebert, *Südrussland im Altertum*, Bonn-Leipzig, 1921, p. 215.

ne sont-elles pas la preuve réelle, tangible, de ces relations dont le fonds inédit des documents de Péra nous a conservé les actes notariés? Ces premiers rapports de la principauté roumaine avec les marchands de l'Orient latin devaient cesser avec les progrès des conquêtes turques en Europe. En 1418, à la mort du Voïvode Mircea, les forteresses ottomanes dominaient le Danube, et la Valachie, tributaire du Sultan, perdait à la fois son importance politique et l'usage de la grande voie fluviale qui avait été l'une de ses principales richesses. Le déclin du négoce valaque et l'abandon du chemin tartare qui conduisait les voyageurs de Caffa à Lvov, à travers l'Ukraine et la Podolie, favorisèrent l'entrée en scène d'un nouveau facteur : la Moldavie commandait maintenant, par les deux anciennes stations gênoises de Kilia et d'Akkerman, les grandes routes où passaient des transports de marchandises qui se dirigeaient de la Pologne et de la Galicie vers la Mer Noire. C'est ainsi que l'affaissement économique de la plus ancienne des principautés roumaines eut comme conséquence nécessaire la suprématie politique de la Moldavie d'Étienne le Grand. Ce pays, désormais plus ouvert que l'État valaque aux grands courants de la civilisation occidentale, vit étinceler, sur les clochers élancés de ses églises, le dernier rayonnement de l'art gothique ; les lettrés qui recevaient, par la Pologne et la Hongrie, l'écho lointain du grand mouvement de la Renaissance, préludaient au réveil de la langue et de la littérature du XVIIe siècle. La Moldavie des temps modernes fut pour les contrées danubiennes ce qu'avait été, aux XIIIe et XIVe siècles, la Valachie des premiers voïvodes : la façade occidentale d'un monde dominé par les traditions gréco-slaves.

G.-J. Bratianu.

ENCORE UNE AMULETTE
EXPLIQUÉE PAR L'HÉBREU

Les légendes de quelques amulettes gnostiques, en caractères grecs ou latins, ont été récemment expliquées par l'hébreu[1]. Un document du même genre, trouvé à Carthage et publié dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France* en 1909 (p. 222)[2], doit être, je pense, expliqué par la même langue.

I

On y voit, comme ailleurs, le génie Iaô à tête de coq, avec un fouet d'une main et un bouclier rond de l'autre. Un serpent, dont la tête est au-dessous du bouclier et la queue au-dessous du fouet, remplace les jambes, comme ailleurs deux serpents. Au-dessous de la figure se trouvent les 3 lettres grecques ωΑΙ (Iaô). Du côté droit et jusqu'au bouclier à gauche on lit aussi tout autour, *de droite à gauche*, CЄMЄC ΙΛΑΜ, qu'on a essayé déjà d'expliquer par l'hébreu, en traduisant soit : *cieux de la paix*, soit : *nom de paix*. Il me paraît bien plus naturel de voir dans les cinq premières lettres la transcription de l'hébreu שֶׁמֶשׁ, *soleil*. D'autant plus que, parmi les nombreuses sectes gnostiques, il y en avait une nommée, d'après Epiphane, les *Sampséens* ou Ἡλιακοί, c'est-à-dire évidemment les adorateurs du *soleil*[3],

1. *Revue archéol.*, 1919, II, p. 28 ; 1920, p. 47. Voir *ibid.*, 1922, II, p. 77 : *Essai d'explication d'une intaille gnostique*, par Ch. Bruston.

2. Le même document est reproduit aussi, mais sous une forme bien moins exacte, dans le *Bulletin archéologique*, 1909 (p. CLXXVII).

3. Kurtz, *Kirchengesch.*, § 27, 3, etc.

et que, sur une des tablettes magiques portant des mots hébreux, Iaô est représenté naviguant sur une barque, comme le Soleil (Ra) sur les monuments égyptiens, et tenant une longue hampe, du haut de laquelle s'élève une flamme [1], qui figure sans doute celle du soleil.

On peut rappeler aussi que *Iahveh* est appelé par un poète hébreu *soleil* et *bouclier* (Ps. 84) et qu'un *soleil de justice* c'est-à-dire de clémence, est promis par un prophète à ceux qui le craignent (Mal. 3,20).

Mais le sens des lettres suivantes est bien obscur. Constatons d'abord qu'elles ne sont séparées de *deux* autres que par le bouclier, comme celles de CEMEC le sont aussi par le fouet. Ces deux lettres, ΨΙ, doivent donc être rapprochées des 4 précédentes, qu'il serait inutile de vouloir expliquer sans cela. On obtient ainsi ΙΛΑΜΨΙ.

ΙΛ pourrait être la transcription, soit de l'hébreu אֵל *Dieu*, soit de la préposition אֶל *vers*, comme dans un document du même genre ΙΤ représente la préposition אֵת *avec* [2]. Mais quel mot hébreu peut être représenté par ΑΜΨΙ ? Après diverses suppositions plus ou moins inadmissibles, il me paraît que Ι doit être ici le pronom suffixe de la première personne du singulier, ajouté au substantif אֶמֶשׁ qui signifie *obscurité* (*Job*, 30,3 ; *Gen.*, 19, 34, etc.).

Amshi peut avoir été transcrit αμψι, comme *Shimshôn*, Σαμψων, etc. Et l'opposition du *soleil* et de l'*obscurité* est aussi assez vraisemblable.

La face paraît donc signifier : *Iaô soleil vers mon obscurité* (ou *mes ténèbres*). Mais quelle est la portée de ces mots, et qui dit : *mon obscurité*, c'est ce dont nous ne serons en état de juger qu'après avoir compris le sens de l'inscription du revers, si nous pouvons y parvenir.

1. V. *Revue archéol.*, 1919, II, p. 28.
2. *Ibid.*

II

Si un côté s'explique assez bien par l'hébreu, il est probable qu'il en est de même de l'autre, qui offre sept courtes lignes d'écriture grecque, où se lit aisément vers la fin ΙΑΚΟΥΒ, toujours de droite à gauche. Mais tout le reste est bien obscur. D'autant plus que la valeur de quelques lettres est douteuse. Le X, qui s'y trouve trois fois, servait à transcrire les noms propres hébreux commençant par un *kheth*, comme Χεβρων, Χαρραν, etc., mais aussi ceux qui commencent par un *kaph*, comme Χανααν, Χερουβιμ, etc. Et le *sigma* peut représenter, non seulement le *samek* et le *shin*, mais aussi le *tsadé*, comme dans *Sion*, *Sidon*, etc.

Voyons d'abord les lignes 4-6 de l'inscription, qui présentent moins de difficultés. On voit assez aisément que

	OX AOB	est la transcription de	באָה כה	*Viens*[1] *ici*[2],
et	AIM HƆ	celle de	צא מִיַע	*Sors de*[3] *Ja-*
	BYOK		קוֹב	*cob.*

La transciption *Iakoub* au lieu de *Iaqob*, comme *Tsadouk* au lieu de *Tsadôq*, n'a rien de surprenant. Quant aux deux lettres de la ligne suivante et dernière, dont il ne reste que le haut, nous verrons plus loin quel mot elles peuvent représenter.

Mais à qui peut s'adresser cette exhortation ou cet appel à venir et à sortir de Jacob ?

Il serait évidemment prématuré de vouloir répondre dès maintenant à une telle question. Essayons auparavant de déchiffrer les 3 lignes qui précèdent.

OUIX
OAΛXY
ωϤϽIY

1. Cf. I, *Sam*, 20, 21, etc.
2. Cf *Gen.*, 31, 37, etc.
3. La lettre devant *Iakoub* ne peut-être qu'un M.

Nous avons vu que le χ représente un *kaph* à la 4e ligne, et il en est de même à la 2e, comme nous allons le voir. Mais à la première, une telle supposition ne fournit aucun sens, tandis qu'en le considérant comme la transcription d'un *kheth*, nous obtenons les mots hébreux suivants :

חִישׁ וּ Hâte-toi[1] et
כְּלָאוּ comme un (homme) fati-
י gué...

Comme *viens* et *sors*, חִישׁ ne peut guère être qu'un impératif. Et לָאוּי est le participe passif d'une racine לָאה, bien connue, qui signifie *être fatigué.*

Mais de quel mot hébreu CPω peut-il bien être la transcription ? Entre les trois impératifs qui précèdent ou suivent, ce doit être aussi un impératif de la forme ordinaire, *peqôd,* visite ! Seulement, la 3e radicale a disparu dans la transcription grecque, sans doute parce que c'était une gutturale, qui n'a pas d'équivalent en grec. Mais ce n'était ni un ה ni un א, vu que les verbes de ces deux classes ont une forme d'impératif toute différente. C'était donc un ע ou un ח. Aucun verbe commençant par un שׂ ou un ס et un ר ne fournit un sens approprié au contexte. Mais la racine צרח, *crier,* y convient assez bien : « Hâte-toi et, comme un homme fatigué, crie » (sans doute pour implorer le secours de Iaô).

On pourrait se demander pourquoi l'impératif CPω (צְרַח) est écrit par un ω, tandis que l'impératif et l'adverbe (*kô*) qui suivent immédiatement le sont par un O. Mais *Iaô* est écrit aussi par un ω ; or on sait que ce nom divin est l'abréviation de *Iahveh* ou *Iaoueh,* comme le montre la littérature hébraïque tout entière et même l'inscription du roi de Moab Mésha (9e siècle). Il en est peut-être à peu près de même de cet impératif : l'ω n'est pas seulement la transcription du *kholem* (*o* long), mais aussi celle du *patakh furtif*

1. Cf. Ps. 71, 12. — La 3e lettre ne peut-être un υ, qui a une tout autre forme, immédiatement après. Ce doit être un *sigma*, dont l'ouverture est en haut, au lieu d'être sur le côté.

et de la gutturale, qui ne pouvaient guère être transcrits dans l'alphabet grec.

Hâte-toi etc. s'adresse naturellement à un homme ; mais à qui s'adressent les deux impératifs : *Viens ici et sors de Jacob*? Il est bien peu probable qu'ils s'adressent aussi à la même personne, c'est-à-dire uniquement à des Juifs, et cela pour les exhorter à sortir de Jacob, c'est-à-dire sans doute à quitter leur religion. Il est bien plus naturel de penser que c'est là la prière, le *cri* que la personne pareille à un homme fatigué est exhortée à pousser vers *Iaô* pour implorer son aide. Ces mots devraient donc être mis entre guillemets : crie : « Viens ici et sors de Jacob ! » *De Jacob* parce que *Iaô* ou *Iahveh* était le Dieu des descendants de Jacob.

Et alors, les deux lettres qui suivent et dont il ne reste que le haut (ΛΙ = ΙΛ) sont tout simplement la transcription de l'hébreu אֵל *Dieu-fort*, au vocatif.

III

Il résulte de cette interprétation que l'inscription de la face est la suite naturelle de celle du revers : (sors de Jacob, Dieu-fort) Iaô, soleil, vers mon obscurité ! »

La préposition *vers* se comprend alors aisément à la suite du verbe *sortir* et de la préposition *de* (*min*). Observons aussi que le verbe hébreu qui signifie *sortir* s'emploie en parlant du *lever du soleil*.

Ainsi traduite, cette légende rappelle la vision du Macédonien disant à saint Paul : Passe en Macédoine et *viens nous secourir!* (*Act.* 16). Il y avait alors, au sein du polythéisme grec et romain, bien des âmes religieuses qui en comprenaient les erreurs et aspiraient à une notion plus pure de la Divinité, notion qui n'existait guère, avant le triomphe du christianisme, que chez les Juifs. C'est sans doute à des âmes pareilles que l'inscription s'adresse et que l'objet était destiné.

L'amulette n'a donc rien de particulièrement gnostique, en dehors du serpent symbolique qui forme les jambes de Iaô. Il faut considérer d'ailleurs qu'il y en a ici un *seul*, tandis que les objets du même genre en ont généralement deux. Ne serait-ce pas l'indice que l'auteur ou le possesseur de l'amulette était monothéiste, et non dualiste, comme la plupart des partisans de la Gnose ?

Ch. Bruston.

Août 1922

LE RENOUVELLEMENT DE LA LIGUE DE CORINTHE EN 302

D'APRÈS UNE INSCRIPTION D'EPIDAURE

Dans l'*Archaiologikè Éphéméris* de 1918 (parue en juillet 1921) [1], M. Cavvadias a publié de nouveaux et considérables fragments d'une inscription, exhumée dans le sanctuaire d'Asklépios à Épidaure, dont quelques menus débris, recueillis dans les *Inscriptiones graecae* (t. IV, nº 924), avaient déjà sollicité l'attention, toujours éveillée, de M. Ad. Wilhelm[2]. Il faut remercier le savant grec du soin avec lequel il a édité ce précieux document, mais rejeter sans réserve la date et l'interprétation qu'il en a proposées. Selon lui, la partie principale du texte reproduirait « une loi votée par les Achéens pour préciser le nouvel état de choses établi dans la Confédération par l'admission des Macédoniens (sous Antigonos Doson) et de leurs alliés en 223 ». D'autre part, sur le revers de la stèle, aurait été gravé un traité de paix, inconnu de nous, entre les Achéens et les Éléens. Or, il apparaît clairement :

1º Qu'il n'y a aucune raison de distinguer deux documents ; nous avons le texte d'une convention (ὁμολογίαι), suivie, comme de coutume, du texte du serment que devaient prêter les parties contractantes ;

2º Que la mention réitérée des βασιλεῖς ne permet pas de songer à l'époque d'Antigonos Doson. Un roi, alors même qu'il conclut une alliance ou un pacte dont l'effet se peut prolonger au delà de son existence, ne s'est jamais désigné

1. P. 128 et suiv., nº 3. L'inscription avait déjà été signalée dans l'*Acropole*, t. I, 1920, p. 6 et suiv. ; cf. *Rev. Ét. Grecques*, 1920, p. 415.

2. *Attische Urkunden*, I, 1911 : *Urkunden des Korinthischen Bundes der Hellenen*, p. 31 et suiv.

lui-même, en même temps que ses successeurs éventuels, par cette appellation. Pour la justifier, il faut admettre l'intervention simultanée de deux souverains ;

3° Que le *synédrion* dont il est question ici ne peut désigner l'assemblée générale de la Ligue achéenne, puisque Polybe, qui use des termes précis, la nomme *synodos* [1].

Par ailleurs, il est inutile d'entreprendre la réfutation systématique d'une théorie ruineuse. M. Ad. Wilhelm, alors qu'il ne connaissait que quelques lignes incomplètes de notre document, était arrivé à une approximation plus exacte de la vérité en supposant qu'il avait trait, en quelque manière, à la Ligue de Corinthe, fondée après la bataille de Chéronée sous les auspices de Philippe de Macédoine (338/7) [2]. Evidemment, nous ne pouvons plus maintenant placer notre texte, avec M. Wilhelm, sous le règne de Philippe non plus que sous celui d'Alexandre. Mais nous savons, par le témoignage de Plutarque, que la Ligue de Corinthe a été renouvelée au début de 302 par Démétrios Poliorkétès[3], lequel, en ses campagnes de 304 et de 303, avait « libéré » de la domination de Kassandros ou de Polyperchon la Grèce du Nord jusqu'aux Thermopyles et la majeure partie du Péloponnèse [4]. Or, depuis 306, Démétrios et son père Antigonos portent simultanément le titre de roi [5], et dans bien des documents officiels, ils sont désignés sous le nom de οἱ βασιλεῖς [6]. Ils agissent en

1. Swoboda, *Staatsaltertümer* (Hermann's *Lehrbuch der griech. Antiquitäten*, I, 3, 1913), p. 388, notes 2 et 3.

2. Il y voyait « des fragments des conventions passées avec les Hellènes par le roi Philippe en 337 pour la conduite de la guerre contre les Perses » (*loc. laud.*, p. 44). — L'écriture lui paraissait dater certainement du IVe siècle (p. 33) ; les photographies d'estampages qu'il a publiées (planche III) en donnent une idée plus exacte que celles de M. Cavvadias, où les lettres, repassées au crayon, ont un aspect trop grêle.

3. *Vit. Dem.*, 25 : Ἐν δὲ Ἰσθμῷ κοινοῦ συνεδρίου γενομένου καὶ πολλῶν ἀνθρώπων συνελθόντων, ἡγεμὼν ἀνηγορεύθη [Δημήτριος] τῆς Ἑλλάδος, ὡς πρότερον οἱ περὶ Φίλιππον καὶ Ἀλέξανδρον. Cf. Niese, *Gesch. d. griech. u. maked. Staaten*, I, p. 338 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 9 ; 19 ; 371.

4. Sur les campagnes de Démétrios dans la Grèce continentale après le siège fameux de Rhodes, cf. Niese, I, p. 333 et suiv. ; Beloch, *Griech. Gesch.*, t. III, 1, p. 165-166.

5. Niese, I, p. 321.

6. Je rappellerai seulement le décret des Nésiotes, relatif aux *Antigoneia* et

commun, et c'est d'un commun accord qu'ils ont procédé à cette reconstitution d'une confédération hellénique [1], sur laquelle nous avons maintenant, par l'inscription correctement interprétée, quelques détails précis.

Telles sont les conclusions auxquelles j'étais arrivé et que j'ai brièvement indiquées ailleurs [2]. Or, M. U. Wilcken qui, après M. Wilhelm, avait étudié naguère les fragments anciennement découverts de notre document [3], vient de consacrer au monument, en partie complété, une étude où, dans l'ensemble, il arrive aux mêmes résultats que moi [4]. La rencontre est moins surprenante que l'erreur de M. Cavvadias et démontre que mon interprétation n'est ni forcée ni arbitraire. Pour éviter d'inutiles redites, c'est l'étude de M. Wilcken que je prendrai pour base, en insistant sur les points où je suis en désaccord avec lui.



Nous n'avons conservé qu'une partie du document ; mais pour estimer approximativement l'importance des lacunes, il faut déterminer l'ordre des fragments. La tâche serait simple si M. Wilcken ne l'avait compliquée à plaisir. Nous possédons :

aux *Démétrieia*, qui doit être exposé à Délos παρὰ τὸν βω[μὸν τῶν βασιλέω]ν (*IG*, XI, 4, 1036, l. 45-46).

1. Dès l'année 306, Antigonos avait donné à son fils des instructions en vue de cette reconstitution ; cf. Diod. Sic., XX, 46, 5 : Πρὸς δὲ τὸν υἱὸν Δημήτριον ἔγραψε, κελεύων τῶν μὲν συμμαχίδων πόλεων συνέδρους συστήσασθαι τοὺς βουλευσομένους κοινῇ περὶ τῶν τῇ Ἑλλάδι συμφερόντων.

2. Dans le *Bulletin épigraphique* de la *Rev. Ét. Grecques*, 1921, p. 434 (fascicule paru seulement en septembre 1922). En écrivant cette brève note je connaissais seulement l'analyse du document qu'avait bien voulu m'envoyer M. A. Plassart en avril 1922 et qui a été reproduite textuellement dans la *Revue* ; mais cette analyse permettait déjà de reconnaître la vérité. La publication de M. Cavvadias ne m'est parvenue qu'en juillet 1922 et a amplement confirmé mon impression première.

3. *Beiträge z. Gesch des Korinthischen Bundes* (*Sitzungsber. d. bayer. Akad.* philolog. hist. Klasse, 1917, fasc. 10, p. 37 et suiv.). Il rapportait les fragments d'Épidaure aux συνθῆκαι conclues soit par Philippe en 337, soit par Alexandre en 336 avec les Hellènes.

4. *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1922, p. 120-147 : *Uber eine Inschrift aus dem Asklepieion von Epidauros* (lecture faite le 1er juin 1922). On trouvera dans cette étude intéressante bien les indications que je n'ai pas reprises ici.

A. Un fragment long et étroit, *inscrit sur les deux faces*, dont un des bords est conservé. Il donne d'un côté le début, de l'autre la fin d'une quarantaine de lignes (douze lettres au maximum).

B. Un groupe de neuf fragments[1], dont huit se raccordent partiellement, tandis que la place du neuvième peut être déterminée d'une manière précise. *Tous ces fragments ne sont inscrits que sur une face*. Une quarantaine de lignes peuvent être à peu près complétées ; la dernière occupait à peine un tiers de la largeur ; au-dessous subsiste un espace vide. Les fragments appartiennent donc à la partie inférieure d'une stèle dont on connaît la largeur : 0 m. 70.

Ne paraît-il pas vraisemblable que *A* et *B*, dont l'écriture est identique, proviennent d'une même stèle, très haute ; qu'on a d'abord rempli une face de la stèle, qu'on a utilisé ensuite l'autre face dont l'inscription n'a occupé que la partie supérieure ? *A* est donc détaché de cette partie supérieure : d'après la teneur du texte, — et ceci, du consentement de M. Wilcken — on reconnaît sans hésitation possible que, dans *A*, la face qui porte l'extrémité des lignes est la face principale, l'autre donnant le début de lignes qui terminaient certainement le document (*formule de serment*)[2].

M. Wilcken s'est formé une opinion différente ; mais, pour la discuter utilement, il faut d'abord transcrire le texte, ce que je ferai en suivant l'ordre qui me paraît logique. Dans cette transcription, j'ai accepté les compléments de M. Wilcken[3] lorsqu'ils coïncidaient avec les miens ou me paraissaient préférables : les notes critiques permettront de faire le départ.

1. M. Cavvadias n'en compte que huit ; mais il a omis un menu fragment (*IG.*, IV, 924, *B.*) dont M. Ad. Wilhelm avait reconnu la place (*loc. laud.*, p. 35). Un dixième fragment, E, également omis, pourrait compléter un peu le début des l. 2-3, mais sans rien ajouter au sens.

2. C'est la disposition qu'indique le *schéma* donné par M. Cavvadias, p. 129, fig. 3.

3. M. von Wilamowitz-Mœllendorff et M. Hiller von Gaertringen ont collaboré à la restitution du texte.

I (*A, face*).

(*1*) --- πόλεις | --- θρασυ | --- σύνεδροι | --- [παραγγ]έλλωσιν || (*5*) --- [ἑκά]στωι ὃ ἂν | --- [εἰ]ρήνη καὶ μὴ | --- τρέφειν τὸ | --- [τ]οῖς συνέδροις | --- [εἰ] και στρατη[γόν?] || (*10*) --- [συμ]μαχίας ἐν τοῖς | --- [π]ατρίδες θανα|[τ] --- ειναι αὐτοὺς | --- [ἐν ἧ]ι δ' ἂν πόλει ἐν . . | --- ς καὶ ἀναγέτω || (*15*) [σαν] --- [γεγ]ραμμένων ἐ[ν] | --- ων στρατευο|[μέν] --- ε μὴ ἔστω καθ' αὐ|[τῶν?]) --- σιν ἄλλο τι πρατ|[τ]- -- [ἢ λόγ]ωι ἢ ἔργωι εἰσαγ · || (*20*) --- [οἱ σύν]εδροι κρινόντω|[σαν] --- ειν ἡ ἀποτεῖσαι | --- ΚΑΤΤΑΕΑΟΛΗΝ | --- [Πολ]ιτείαις δὲ χρῆσθαι | --- [συ]μμαχίαν. — Ἵνα δὲ δι || (*25*) --- ηται τῆι σωτηρίαι | --- ης τῶν βασιλέων | --- μηδ' ἐπὶ νεωτερι|[σμῶι] --- αι ἀναιρεῖσθαι ε. | --- [τὸν? ἐπιψη]φίσαντα κρίν . . || (*30*) --- [π]ερὶ αὐτῶν ὁ βουλό|[μενος] --- ενα τῶν συμμά|[χων] --- αὐτόχειρες ε. | --- ες καθ' αὐτῶν | --- [το]ῖς κληρονόμοις || (*35*) --- | Ἐ]ν ἧι δ' ἂν πόλει | --- ς ἀναγέτωσαν | --- ἐνηνεγμένηι | --- αν καὶ νέμεσθαι | --- τχο . . . .

II (*B*)

. . . οσο

. . . . στων

ἡ παρὰ τῶν [συνέδρων] -- [ἑ]κάστων -- σαν ἔθε[ν] -- Μ[ὴ] ἐξεῖναι [δὲ μηθένι τοὺς πρέσβεις μήτε τοὺς πρ]εσ[βεύ]οντας [πρὸς το]ὺς συνέδρους [μήτε τοὺ]ς ἀποστελλομέ[νους παρὰ τῶν σ]υνέδρων μηδὲ τοὺς ἐπὶ τὴν κοινὴν σ[τρατείαν] ἐκπεμπομένου[ς μήτε ἐξίοντ]ας ἐφ' ἃ ἑκάστοις συντέτακται, μήτ[ε καταπορευ]ομένους ἐπὶ τὰ[ς πατρίδας μ]ηδὲ ἀνδροληπτεῖν μηδὲ κατε[γ](γ)υᾶ[ν ἐπὶ μηδεμ]ι[ᾶ]ι αἰτίαι · ἂν δέ τι[ς ταῦτα ποῆι, οἵ τ]ε ἄρχοντες οἱ ἐν ἑκάστηι τῶν πό[λεω]ν κωλυέτωσαν καὶ οἱ σύ[νεδροι βοηθεί?]ωσαν. — Συνέρχεσθαι δὲ τοὺς συνέδρους ἐμ μὲν τῆι εἰρήνηι τοῖ[ς ἱεροῖς ἀγῶσιν, ἐ]ν δὲ τῶι πολέμωι, ὁσάκις ἂν δοκῆι [σ]υμφέρειν τοῖς συνέδροις καὶ [τῶι στρατηγῶ]ι τῶι ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐπὶ τῆς κοι[ν]ῆς φυλακῆς καταλελειμμέν[ωι. — Σ]υνεδρεύειν δὲ ὁπόσας ἂν ἡμέρας οἱ πρόεδροι τοῦ συνεδρίου παραγγέλλωσ[ιν. — Τ]ὰς δὲ συνόδους γίνεσθαι τοῦ συνεδρίου, ἕ[ως] μὲν ἂν ὁ κοινὸς πόλεμος λυ[θῆι, ο]ὗ ἂν οἱ πρόεδροι καὶ ο(ἱ) βασιλε(ῖ)ς ἢ ὁ (ι) ὑ[π]ὸ τῶν βασιλέων ἀποδεδειγμένος στρ[ατ]ηγὸς παραγγέλληι, ὅταν δ' ἡ εἰρήνη γέν[ηται], οὗ ἂν οἱ στεφανῖται ἀγῶνες ἄ[γ]ωνται. — Τὰ δὲ δόξαντα τοῖς συνέδροις [κύρια] εἶναι · χρηματιζόντωσαν δὲ ὑπ[ὲρ] ἥμισυ γινόμενοι, ἂν δ' ἐλάττους συνέλθ[ωσιν], μὴ χρηματίζειν. — Περὶ δὲ τῶ[ν ἐν] τῶι συνεδρίωι δοξάντων μὴ ἐξέστ[ω ταῖς] πόλεσιν εὐθύνας λαμβάνειν [παρ]ὰ τῶν ἀποστελλομένων συνέδρω[ν. — Προέ]-

δρους δὲ εἶναι πέντε ἐκ τῶν σ[υν]έδρων, οἵ ἂν λάχωσιν, ὅταν ὁ πόλε[μος λυθῆι]· μή⟨ι⟩ ἀποκληρούσθωσαν δ' ἐνὸ[ς πλείο]υς ἐξ ἔθνους ἢ πόλεως - Τοὺς [δὲ λαχόντας συν]⟨γ⟩άγειν τε τοὺς συνέδρους κ[αὶ τοὺς?] γραμματεῖς ἀπὸ τοῦ κοιν[οῦ μισθοῦν? καὶ τοὺς] ὑπηρέτας καὶ προτιθέναι περὶ ὧ[ν ἂν βου]λεύεσθαι κ[οινῆι] δόξ[η]ι, [προγράψαντάς τε?] τοῖς γραμματεῦσι καὶ αὐτοὺς ἔ[χοντας? ἀν]τίγραφα [καὶ τ]ὰς [χειροτωνίας? πά]σας εἰσάγειν καὶ ἐπιμελεῖσθαι τ[οῦ πάντ]η χ[ρηματί]ζειν ε[ὐκόσμως, κυρίους] ὄντας τὸν ἀτακτοῦντα ζημιοῦν. — [Ἂν δὲ τίς τι εἰση]γή(σα)σθαι [βούληται περὶ τῶν] συμφερόντων τοῖς βασιλεῦσιν κα[ὶ τοῖς Ἕλλη]σιν ἢ εἰσαγ[γεῖλαι τοὺς τὰ ὑ]πεναντία πράττοντας τοῖς συμμά[χοις, μὴ] πειθομέν[ους τοῖς γεγραμμέ]νοις ἢ ἄλλο τι χρηματίσαι τοῖς συ[νέδροις], ἀπογραφέσθω [πρὸς τοὺς προέδρους] οἱ δὲ προτιθέτωσαν εἰς τοὺς συ[νέδρου]ς. — Ὑπευθύνου[ς δ' ὑπάρχειν πάντων τοὺς] προέδρους ὧν ἂν πράξωσιν · τὰς δὲ [γρ]αφὰς διδότω κατ' α[ὐτῶν ὁ βουλόμενος πρὸς] τοὺς μετὰ τούτους ἀποκληιρωθέντας προέδρους, [οἱ δὲ - - - - - - - - - - - - - - - - - - - εἰσα]γέτωσαν εἰς τοὺς συνέδρους [ἐ]ν τῆι πρώτηι ἕ[δραι τῆς ἐσ]ομέν[ης συνόδου]. Ἕως (δ') ἂν ὁ κοινὸς πόλεμος λυθ[ῆι], προεδρεύειν [ἀεὶ τοὺς παρὰ τ]ῶν βασιλ[έων. — Ἂν] δέ τις πόλις μὴ ἀποστε[ίληι κ]ατὰ τὰς [ὁμολογίας τοὺ]ς συνέδρους [εἰς τὰς] συνόδους, ἀποτινέτω [καθ' ἕκασ]τον το[ύτων δραχμὰς δ]ύο ἑκάστης τ[ῆς ἕδρας] ἕως ἂν διαλυθῶσιν ο[ἱ σύν]εδροι, ἂν μή τι[ς τῶν συνέδρω]ν (?) νοσήσας ἐξ[ομόσηται].

Καὶ ἄν τις πόλις [μὴ ἀ]ποστείληι τὴν δύ[ναμιν τὴν συ]ντεταγμένην, [ὅταν πα]ραγγέλληι, [ἀπ]ο[τιν]έτω ἑκάστης ἡμέρας [— κατὰ μὲν] τὸν ἱππέα ἡμιμ[ναῖον, — κα]τὰ δὲ τὸ[ν] ὁπλί[την] εἴκοσι δραχμάς, — κατὰ [δὲ τὸν ψιλὸ]ν δέκα δραχμὰ[ς καὶ κα]τὰ τὸ[ν] ναύτην . . . . [δ]ραχμάς, ἕως ἂν [πᾶσιν ἐξέλθηι ὁ χ]ρόνος τῆς στρα[τείας] το[ῖ]ς ἄλλοις Ἕ[λλησιν]. *(vac.)*

III *(A, revers)*

Δ - - - | πελ - - - | τες - - - | δεις - - - [σύ] ‖ [ν]εδροι - - - | συνεδρ - - - [ἀ] | ναλισκομ[εν] - - - | οντες ὧν ἂν - - - | νας. — Ἵνα δὲ - - - ‖ ως, ἀλλ' ἴσως κ - - - | εἰσφοραὶ γίνω[νται] - - - | δύναμιν καὶ ὡς - - - | ταῖς πόλεσιν μ - - - | συμμαχίαι γεγ - - - ‖ ἄν τι βούλωντα[ι] - - - | τῶν συμφερόντ[ων] - - - | οὗτοι ἐπανορθω[σάτωσαν - - - [τὰς ὁμο] - | λογίας καὶ τοὺς [ὅρκους] - - - [εἰς στή]|λας λιθίνας κα[ὶ] - - - ‖ αν, Ἠλείους δ' ε[ἰς] - - - | Ἀχαιοὺς δ' εἰς - - - | τὰς ὁμολογία[ς] - - - [τοῦ συ]|νεδρίου παρ' αυ - - - [Ὅρκοι · ὀμνύω] | Δία, Γῆν, Ἥλιον, Π[οσειδῶ] - - - [ἐμμε]‖νῶ ἐν τῆι συ[μμαχίαι?] - - - | καὶ τοὺς τού[των?] - - - | τας τοῦ συν - - - | τοις · — Καὶ οὐ - - - [ἐμ]|μενόντων τ - - - [χώ] ‖ ραν ἀποτεμοῦ[μαι] - - - [τὴν βα] | [σ]ιλείαν τὴν Ἀ[ντιγόνου] - - - | . . . ἄλλος του - - - | . . . ν τοῖς ἐν - - - | . . . . ἀλλὰ πο[λεμήσω?] - - - ¦ . . . . . . ιαν - - - | . . . . ε - - -

Notes critiques. — M. Cavvadias a donné (p. 130-131) une photographie des estampages ; la place des fragments y est déterminée et l'on peut calculer très exactement les lacunes. L'écriture n'est pas tout à fait régulière ; pourtant, dans l'estimation du nombre de lettres, le jeu ne peut être considérable (tout au plus d'une lettre par dix lettres, *au maximum*). A l'extrémité des lignes, il y a parfois un blanc. — Quelques fautes du lapicide.

I, l. 23 : [στρ]ατείαις W., d'après la photo. ; mais celle-ci donne nettement ΙΤΕΙΑΙΣ. — 29 [τὸν ἐπιψη]φίσαντα compl. W.

II, 5-7 : μὴ ἐ[ξεῖνα[ι] - - - - [τοὺς ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων (?) πρ]εσ-β[ε]ύοντας μ[ηδὲ το]ὺς συνέ[δρους W. Les débris de lettres qui suivent πρεσβεύοντας ne proviennent pas nécessairement d'un M. — 8-9 : complétées par Wilamowitz. — 11 : au lieu de βοηθεί[τ]ωσαν, W. propose [κρινέτ]ωσαν ou [ζημιούτ]ωσαν. — 12 : το[ῖς ἱεροῖς ἀγῶσιν]. W. et Wilam. — 14 : τοῖς συνέδροις (l. προέδροις) καὶ [τῶι βασιλεῖ] ἢ τῶι ὑπὸ κτλ. W. — 16 : ΟΒΑΣΙΛΕΥΣ, accepté par W. — 22-23 : ὅταν ὁ πόλε[μος . . . . .] | μηι · W. — 23 : δ' ἐνὸ[ς μὴ πλείο]υς Wilam. ; l'espace dont on dispose ne permet certainement pas de compléter huit lettres. — 23-24 : τοὺς [δὲ προέδρους συ](ν)άγειν W. — 24-25 : κ[αὶ τοὺς] γραμματεῖς ἀπὸ τοῦ κοιν[οῦ . . . . . (?) καὶ τοὺς] | ὑπηρέτας W. — 25-26 : δόξ[η]ι [αὐτοῖς τε καὶ] | τοῖς γραμματεῦσι. — 26 : αὐτοὺς ε[. . . . . ἀν]τίγραφα [. . . . .] ας ν - - - - W. ; la lettre qui suit ας est très douteuse. — 27 : ἐπιμελεῖσθαι τ[οῦ πάντ]η χ[ρηματί]σειν ε[ὐκόσμως], restitution proposée par Hiller v. Gaertringen. — 28 : [Οἱ δέ τι εἰση]γήσ(ασ)θαι β[ουλόμενοι περὶ τῶν] W. ; la pierre donne ΓΗΣΘΑΙ. — 29-30 : ἢ εἰσαγ[γεῖλαι τίνας ὡς ὑ]πεναντία W. — 30-31, complétées par W. ; à la fin de la l. 31, il écrit : ἀπογραφέσθω[σαν πρὸς τοὺς προέδρους]. — 32 : ὑπευθύνους [δ' ὑπάρχειν τοὺς] W., complément peut-être un peu court. — 33 : complétée par W. — 35 : [ἐ]ν τῆι πρώτηι ἐ[πιγιν]ομ[έ]νη[ι ἕδραι. — Καὶ] W. Sur la photographie d'ensemble et sur le schéma que nous fournit M. Cavvadias (p. 130 et p. 129), le fragment *g'*, qui donne les parties extrêmes conservées des l. 35-44, a été trop rapproché, à gauche, des autres fragments et il en résulte un double embarras. Pour les restitutions intermédiaires, W.

est obligé à deux reprises (l. 38 et 42) de supposer des mots omis ; d'autre part, on ne sait comment remplir la fin des lignes : tous les compléments proposés par W. sont trop courts, sauf aux l. 37 et 40, où ils sont trop longs. Il est aisé de placer exactement le fragment d'après la l. 42 et de calculer, à une lettre près, l'étendue des lacunes. — 36 : προεδρεύειν [τὸν παρὰ τ]ῶν βασιλ[έων] W. ; d'après l'indication précédente, le complément est trop court : il y a place pour 12 lettres. — 37-38 : κατὰ τὰς [συνθήκα]ς| συνέδρους [εἰς τὰς κοινὰς (?)] | συνόδους W. — 38 : [καθ' ἕκασ]τον τὸ[ν σύνεδρον δ]ύο (δραχμὰς) ἑκάστης τ[ῆς ἡμέρας] W. — 39 : ἂν μή τι[ς τὴν ἕδρ]αν νοσήσας W. ; l'A après la lacune ne me paraît pas assuré, mais le complément que je propose est incertain. — 39 : ἐξ[ομόσηται], déjà proposé par Ad. Wilhelm, *Att. Urk.*, p. 41. De même, dans les lignes suivantes, les compléments admis par M. Wilcken sont ceux de M. Wilhelm, lequel avait d'ailleurs indiqué, p. 40, la possibilité de compléments intermédiaires plus longs. — 40-41 : τὴν δύ[ναμιν τὴ]ν τεταγμένην, [ἣν ἂν ὁ ἡγεμὼν πα]|ραγγέλληι W. ; sur l'absence de sujet, voir le commentaire. — 41 : [κατὰ] τὸν ἱππέα W. — 42 : κατὰ [δὲ (τὸν) φιλὸ]ν W. — 43 : ἕως ἂν [ἐξέλθηι ὁ χ]ρόνος W. ; l'addition de πᾶσι est proposée par Wilhelm, *loc. laud.*, τῆς στρα[τείας πᾶσι] W. ; mais la place nous fait défaut. — 44, complétée par Wilhelm.

III, 10. ἴσως κ[αὶ δικαίως] W. — 14 : συμμαχίαι γεγ[ενημένηι] W. — 15-16 : ἄν τι βούλωντα[ι ἐπανορθῶσαι (?)---- περὶ] τῶν συμφερόντ[ων τοῖς βασιλεῦσιν καὶ τοῖς Ἕλλησιν (?)]. — 19 : κα[ὶ στῆσαι] . . . . [μὲν εἰς] - - - W. — 21 : Ἀχαιοὺς δ' εἰς [τὸ ἱερὸν τοῦ Διὸς Ἀμαρίου (?)] W. — 23 : παρ' αὐ[τῶν] W. — 24 et suiv. : W. a complété la formule du serment d'après l'inscr. d'Athènes, *Sylloge*[2], n° 260 ; j'avais relevé de mon côté quelques coïncidences certaines (voir le commentaire) ; pour le reste, le jeu est un peu vain. — 25 : ἐν τῆι συν[θήκηι] W. ; Cavvadias a transcrit συν, mais sur la photo., on ne voit pas trace du N ; la convention paraît toujours désignée sous le nom de ὁμολογίαι (cf. l. 18 et 22) ; dans II, l. 37, on pourrait compléter avec W. κατὰ τὰς [συνθήκα]ς, mais alors on a le pluriel comme dans le discours attribué à Démosthène (XVII, 1 et suiv.).

***

Selon M. Wilcken, la partie de l'inscription à laquelle j'ai donné le nº II doit en fait précéder le nº I, parce qu'il est question de « choses militaires » à la fin du nº II et au début du nº I. Pour intervertir l'ordre proposé, il faut admettre qu'une première stèle, dont nous n'avons que le bas, a reçu sur une face le début du document, qu'une deuxième stèle, dont nous n'avons que le fragment *A*, portait sur la face et le revers la fin du même document. Nous n'en posséderions donc qu'une très minime portion [1].

Mais cette hypothèse compliquée ne résiste pas à l'examen. Admettons que M. Wilcken ait déterminé exactement, dans le nº I, le contenu des premières lignes, d'après quelques indications très incertaines [2]. Il n'a pas pris garde que les cinq dernières lignes du nº II, où il est question de « choses militaires », ont tout le caractère d'une addition, ou plus exactement, d'un renvoi. Le petit trait gravé entre les débuts des l. 39 et 40, le καὶ insolite au début d'un article nouveau [3] indiquent déjà que le lapicide a dû inscrire ici, d'une manière un peu arbitraire, un paragraphe, par lui omis. Il y a plus : à la fin de la l. 40, M. Wilcken a complété : [ἣν ἂν ὁ ἡγέμων πα]|ραγγέλλῃ, ce qui est matériellement impos-

1. Cf. Wilcken, p. 131 et suiv. — Je n'ai pas discuté ci-dessus un autre argument auquel M. Wilcken, j'imagine, doit attacher peu de prix. La dernière ligne de notre nº II s'arrêtant au tiers de la largeur de la stèle, ce serait l'indice que le texte se devait continuer sur une autre stèle qui n'était pas juxtaposée à la première, mais placée à quelque distance. Mais pourquoi le graveur n'aurait-il pas aussi bien laissé la fin de la ligne libre s'il devait inscrire la suite du texte sur le revers de la stèle ? S'il a eu égard à la commodité du lecteur, il faut songer qu'une stèle ne se tourne pas comme un feuillet de papyrus, mais qu'on devait tourner autour, ce que faisant, on pouvait perdre le fil d'une phrase commencée, tout comme en se transportant devant une stèle voisine.

2. L. 8 : τρέφειν [τὸ στράτευμα ?] ; l. 9 : στρατηγ... ; l. 16-17 : [στρ]ατευομεν... à quoi M. Wilcken ajoute l. 23 : [στρ]ατείαις δὲ χρῆσθαι, d'après une restitution fausse.

3. Pour M. Wilcken, le trait indique « une ponctuation très forte » parce qu'on passe à un autre ordre d'idées. Pour le début du nouveau développement introduit par καί, il rapproche la fin de la l. 35 et le début de la l. 36 ; mais voir ci-dessous, p. 132, note. 3.

sible[1]; en raison du petit espace dont on dispose, il faut admettre que le verbe παραγγέλλῃ n'a pas de sujet exprimé, sans doute parce que, dans le contexte primitif, on le pouvait naturellement suppléer. Supposons pourtant une simple omission du graveur : il restera alors que ces lignes, prescrivant des pénalités au cas où une ville n'envoie pas son contingent, forment beaucoup plutôt la fin que le début d'articles relatifs à des « choses militaires ».

En étudiant le n° I, nous trouverons encore un argument contre l'hypothèse de M. Wilcken. Mais, dès maintenant, nous pouvons regarder comme assuré l'ordre suivi dans la transcription des trois parties du texte. Toutefois, bien que le document n'ait occupé qu'une stèle unique, les lacunes n'en demeurent pas moins considérables : nous avons perdu ou nous soupçonnons à peine le contenu de plus d'une moitié de la face et de plus d'un tiers du revers. Essayons au moins de tirer le meilleur parti de ce qui nous reste[2].



Sur le n° I, je ne multiplierai pas les hypothèses ; mais les débris des l. 23 : [πολ]ιτείαις δὲ χρῆσθαι, et 28 : μηδ' ἐπὶ νεωτερι[σμῶι] orientent en ce passage la recherche. Il est bien connu qu'aux termes des statuts de la ligue de Corinthe, les divers États ne pouvaient modifier la constitution qu'ils avaient en entrant dans la ligue ; toute mesure propre à entraîner un changement constitutionnel était un crime fédéral. Dans un discours faussement attribué à Démosthène, nous avons sur ce point deux passages caractéristiques[3] :

1. Il a dû constater lui-même, p. 130, que la ligne ainsi complétée était bien longue. En fait, après avoir placé exactement le fragment *g'*, on peut suppléer *au maximum* 8 lettres au lieu des 13 dont aurait besoin M. Wilcken.

2. Selon M. Cavvadias, le fragm. *A* est haut de 0m,47, l'ensemble *B* de 0m,60 ; en comparant d'autres stèles du *hiéron*, il admet que la hauteur totale pouvait être de 1m,60 ou 1m,70. S'il en était ainsi, la face aurait comptée au moins 120 lignes et il nous en manquerait, en presque totalité, près des deux tiers. Pour le revers, tout calcul est impossible puisqu'on ne sait à quelle hauteur placer le fragment A.

3. (Dem.), XVII : Περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν. — Cf. J. Kaerst, *Gesch. d. Hellenismus*, I (1917), p. 275 et suiv.

§ 10 : Ἔστι γὰρ γεγραμμένον, ἐὰν τινες τὰς πολιτείας τὰς παρ' ἑκάστοις οὔσας, ὅτε τοὺς ὅρκους τοὺς περὶ τῆς εἰρήνης ὤμνυσαν, καταλύωσι, πολεμίους εἶναι πᾶσι τοῖς τῆς εἰρήνης μετέχουσιν.

§ 15 : Ἔστι γὰρ ἐν ταῖς συνθήκαις ἐπιμελεῖσθαι τοὺς συνεδρεύοντας καὶ τοὺς ἐπὶ τῇ κοινῇ φυλακῇ τεταγμένους, ὅπως ἐν ταῖς κοινωνούσαις πόλεσι τῆς εἰρήνης μὴ γίγνωνται θάνατοι καὶ φυγαὶ παρὰ τοὺς κειμένους ταῖς πόλεσι νόμους, μηδὲ χρημάτων δημεύσεις, μηδὲ γῆς ἀναδασμοί, μηδὲ χρεῶν ἀποκοπαί, μηδὲ δούλων ἐλευθερώσεις ἐπὶ νεωτερισμῷ.

Il est notable que l'on retrouve dans notre texte et dans le pseudo-Démosthène une expression identique. On aperçoit clairement que la ligue renouvelée garantissait les cités adhérentes contre les mouvements révolutionnaires. A coup sûr, Démétrios qui, comme Polyperchon avant lui [1], cherchait à gagner les sympathies des villes grecques, n'a pas dû reproduire exactement les anciennes formules où se manifeste principalement le désir qu'avait eu Philippe d'empêcher les « excès du régime démocratique ». L'acte nouveau pouvait assurer aux villes le bénéfice de leurs constitutions traditionnelles (πολιτείαις χρῆσθαι καὶ νόμοις τοῖς πατρίοις) [2], en tant que rien n'y contrecarrait les principes de la ligue [3].

Du moins est-il certain que cette importante prescription, d'un si grand intérêt pour les cités fédérales, devait venir en bonne place dans la convention, et n'était point réléguée après le minutieux règlement relatif au *synédrion*. C'est une nouvelle preuve, s'il en est besoin, que l'ordre fixé par nous est l'ordre véritable.

1. On sait qu'un rescrit de Polyperchon, rendu au nom de Philippe Arrhidée en 319, supprimait les gouvernements oligarchiques et rétablissait les anciennes constitutions sans remonter toutefois plus haut que les règnes de Philippe et d'Alexandre (Diod. Sic., XVIII, 56).

2. C'est la formule en usage à l'époque d'Antigonos Doson et de Philippe V. Cf. Pol., IV, 25, 7.

3. L'article devait occuper une seule ligne : [πολ]ιτείαις δὲ χρῆσθαι ∓ 40 *lettres* [κατὰ τὴν ? συ]μμαχίαν.

***

A partir de la l. 5 du nº II, nous obtenons un texte suivi. Il y est traité principalement du fonctionnement de l'assemblée fédérale (*synédrion*), composée des représentants (*synèdres*) qu'envoyaient en nombre déterminé les membres de la ligue [1]. Les divers articles se distinguent non seulement par le sens, mais encore grâce au soin qu'a pris le graveur de les isoler par de petits traits. Je traduis successivement ces articles ou groupes d'articles en y joignant les remarques indispensables :

§ 1 (l. 5-18) *Il est interdit de saisir par représailles ou pour garantie* [*les ambassadeurs*] *envoyés aux représentants ou par les représentants ainsi que les hommes expédiés pour une commune* [*expédition, soit lorsqu'ils sont en route*] *pour la mission qui leur a été assignée, soit lorsqu'ils* [*rentrent dans leur patrie*]. *Si quelqu'un y contrevient, les magistrats locaux doivent les empêcher et les* [*représentants prêter main forte*].

§ 2 (l. 11-14). *Les représentants se rassembleront, en temps de paix,* [*à la célébration des jeux sacrés*], *en temps de guerre aussi souvent qu'il semblera utile aux représentants* (?) *et* [*au stratège*] *laissé par les rois pour veiller à la commune sûreté.* — § 3 (l. 14-15). *Ils siègeront autant de jours que l'ordonneront les présidents de l'assemblée.* — § 4 (l. 15-18). *Les réunions de l'assemblée, jusqu'à la fin de la guerre commune, se tiendront au lieu fixé par les présidents et le*[*s*] *roi*[*s*] *ou le stratège désigné par les rois ; au retour de la paix, elles auront lieu là où se célèbrent les jeux honorifiques.*

Si l'on rapproche le § 2 et la fin du § 4, le complément : [*à la célébration des jeux sacrés*] ne peut être mis en doute. A la fin du IVᵉ siècle, où l'on n'avait pas encore vu se multiplier les jeux ἰσολύμπιοι, ἰσοπύθιοι, ἰσονέμεοι, les jeux dits sans doute ἱεροί (l. 12) ou στεφανῖται (l. 18) désignaient essentielle-

1. Sur le principe de la représentation proportionnelle dans la ligue, à l'époque de Philippe. cf. Ad. Wilhelm, *loc. laud.*, p. 21 et suiv.

ment les réunions traditionnelles d'Olympie, de l'Isthme, de Delphes et de Némée. On avait depuis longtemps supposé la coïncidence des assemblées de la ligue avec les fêtes panhelléniques [1] et nous en avons maintenant la confirmation.

En temps de guerre, les dates des assemblées ne pouvaient être déterminées uniquement par celles des fêtes. Qui avait le droit de convocation ? Le texte est ici, en un point, incomplet et, en un autre, probablement fautif : d'après la l. 15, M. Wilcken a proposé à la l. 13 : ὁσάκις ἂν δοκῆι συμφέρειν τοῖς (προ)έδροις (le graveur a écrit συνέδροις à tort) καὶ [τῶι βασιλεῖ] ἢ τῶι ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐπὶ τῆς κοινῆς φυλακῆς καταλελειμμένωι. L'erreur du lapicide est vraisemblable, car on voit mal comment la masse disséminée des *synèdres* aurait pu décider de la convocation d'une assemblée ; mais faut-il accepter le complément de M. Wilcken ? Sans doute, à la l. 15, est mentionné ὁ βασιλεύς, qui serait, nous dit-on, le souverain présent, c'est-à-dire Démétrios [2]. Mais je n'aperçois pas la raison pourquoi on l'a mentionné ici exclusivement, alors que, partout ailleurs, sont nommés en commun les βασιλεῖς, et j'hésite à introduire à la l. 13 ce qui me paraît, à la l. 15, être une faute du graveur [3].

Reconnaissons d'ailleurs qu'on arrive à peu près aux mêmes conclusions en suivant le texte de M. Wilcken ou celui que j'ai proposé. Les présidents d'une part, de l'autre les souverains, directement ou par l'intermédiaire d'un fonctionnaire désigné, convoquent des assemblées extraordinaires : sur la qualité de ce fonctionnaire, nous aurons à revenir tout à l'heure.

§ 5 (l. 17-20) *Les décisions des représentants seront souve-*

1. Cf., après Droysen, Kaerst, *Rhein. Mus.*, LII (1897) : *Der Korinthische Bund*, p. 526 et suiv. Cet article pose nettement les diverses questions que soulève l'institution de la ligue. — Le renouvellement de la ligue eut lieu sans doute aux fêtes de l'Isthme de 302.

2. Wilcken, p. 135.

3. Il est notable qu'immédiatement après, le lapicide ait gravé OI au lieu de O (l. 16). On ne peut tirer aucune objection du fait que le verbe παραγγέλλῃ (l. 17) est au singulier, s'accordant avec le dernier sujet.

raines ; ils délibéreront si le nombre des présents forme plus de la moitié du nombre total ; s'ils n'atteignent pas ce quorum, ils ne délibéreront pas. — § 5 (l. 20-21). *Pour les décisions arrêtées dans l'assemblée, les cités ne pourront exiger des comptes de leurs représentants.*

Ces deux articles déterminent nettement les droits de l'assemblée fédérale par rapport aux divers membres de la fédération. Elle décide souverainement et il n'est point question d'une ratification par les États participants, comme il arrivera à l'époque de Philippe V [1]. Les députés pouvaient sans doute recevoir des instructions, mais nul mandat impératif, puisqu'ils sont soustraits à toute responsabilité vis-à-vis des cités qui les envoient.

§ 7 (l. 21-23). *Il y aura cinq présidents, pris parmi les représentants et tirés au sort quand la guerre commune sera* [*terminée*] ; *on n'en pourra tirer au sort* [*plus d'un*] *par État ou par cité.*

La première partie de cet article a embarrassé M. Wilcken qui n'a pas complété la fin de la l. 22 : ὅταν ὁ πόλε[μος.....]. Quelle influence, demande-t-il, la guerre commune, c'est-à-dire la lutte contre Kassandros, pouvait-elle avoir sur le choix des présidents, puisque toute l'inscription prouve évidemment qu'il y avait des présidents aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre [2] ? Mais tout s'éclaire, ce me semble, si l'on rapproche cet article de l'article 11, dont je discuterai le sens. C'est le mode de désignation des présidents qui diffère selon que la guerre commune est en cours ou qu'elle aura pris fin : il ne sera procédé au tirage au sort régulier qu'après la terminaison de la guerre (ὅταν ὁ πόλε[μος λυθῆι]).

1. Pol., IV, 26, 2.

2. P. 143. On est tout naturellement enclin à croire que le début de la l. 22 : MHI fait partie du verbe à suppléer à la fin de la 21 ; c'est ainsi que M. Cavvadias avait proposé [ἐνδη]μῆι, ce qui ne convient en aucune manière. Puisque le lapicide, qui semble avoir été un homme d'Épidaure (l. 26 : ἀντίγροφα) a commis plusieurs erreurs, que la phrase suivante doit être négative et que la place manque certainement pour introduire la négation dans la lacune, on est amené presque nécessairement à la correction μή(ι) (cf. l. 34 : ἀποκληιρωθέντας).

§ 8 (l. 23-28). *Les présidents désignés par le sort réuniront les représentants [et engageront] sur les fonds communs [les] secrétaires et les hypérètes ; ils mettront en discussion les mesures sur lequelles on décidera de délibérer en commun, [en remettant un ordre du jour écrit (?)] aux secrétaires et en [conservant] eux-mêmes une copie ; ils feront procéder au vote et veilleront en tout au bon ordre des délibérations, avec pouvoir de mettre à l'amende les perturbateurs.*

Dans cet article, il subsiste bien des incertitudes : au début, j'ai rejeté complètement les compléments de M. Wilcken qui donnent le sens suivant : *Les présidents réuniront les représentants [et les] secrétaires de la ligue* (?) (ἀπὸ τοῦ κοινοῦ)... *et les hypérètes ; ils mettront en discussion les mesures sur lesquelles ils auront décidé, eux et les secrétaires, de délibérer en commun.* Outre que M. Wilcken ne réussit ainsi ni à compléter la l. 24, ni à rendre compte de l'expression ἀπὸ τοῦ κοινοῦ [1], on s'étonne de cette « réunion » des secrétaires et des hypérètes, mis sur le même plan que les députés. Il me paraît certain que les présidents avaient le soin de recruter un certain nombre de secrétaires et d'hypérètes ; mais on peut hésiter sur la méthode du recrutement. On remarquera en effet que secrétaires et hypérètes devaient être désignés par le même procédé et que les hypérètes sont à l'ordinaire des salariés, faisant fonction d'huissiers [2]. Faut-il admettre qu'ici l'ancienne appellation a pris un lustre nouveau, et que les hypérètes, ayant une charge à la fois importante et honorifique, étaient des membres de l'assemblée [3] ? J'ai cru plutôt que les secré-

1. M. Wilcken, p. 136, admet que τὸ κοινόν désigne ici, d'une manière insolite, l'ensemble des confédérés ; mais il n'explique pas les sens de συνάγειν... τοὺς γραμματεῖς ἀπὸ τοῦ κοινοῦ.

2. Cf. Ch. Lécrivain, *ap.* Saglio-Pottier, *Dict. des Antiquités*, t. III, p. 344 et suiv., *s. v. hypérètès.*

3. Dans le *synédrion* des Amphictyons à Delphes, les hypérètes semblent avoir eu une place honorable ; cf. les décrets leur décernant des privilèges, *Sylloge*[3], n. 436 et 498. Il arrive souvent qu'un titre désignant à l'origine une fonction subalterne prenne un prestige de plus en plus grand.

taires étaient eux aussi des salariés ; c'est pourquoi j'ai complété [μισθοῦν], et non [κληροῦν] et j'ai donné à ἀπὸ τοῦ κοινοῦ le sens de : *sur les fonds communs* [1].

Je ne puis admettre non plus, avec M. Wilcken, que les présidents décidaient avec les secrétaires de l'ordre du jour de l'assemblée. Sans donner pour certains les compléments des l. 26 et 27, il me semble qu'ils approchent plus de la vérité [2].

§ 9 (l. 28-32). *Si quelqu'un veut [faire une proposition] intéressant les rois et [les Grecs] ou dénoncer des agissements contraires à l'intérêt des alliés, des infractions au statut fédéral], ou obtenir audience des représentants pour un objet quelconque, qu'il fasse une déclaration écrite aux présidents, ceux-ci en référeront aux représentants.* — § 10 (l. 32-35). *Les présidents seront responsables de tous leurs actes ; quiconque voudra les accuser remettra sa plainte aux présidents désignés par le sort pour leur succéder ; ceux-ci - - - - - l'introduiront devant les représentants à la première séance de la réunion suivante.*

§ 11 (l. 36). *Tant que durera la guerre commune, la présidence sera [toujours] exercée [par les représentants] des rois* [3].

M. Wilcken a complété ici : προεδρεύειν [τὸν παρὰ τ]ῶν βασιλέων. Le personnage désigné par cette expression serait celui-là même qui, aux l. 13-14, est dit : ὁ ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐπὶ τῆς κοινῆς φυλακῆς καταλελειμμένος [4], et aux l. 16-17 : ὁ ὑπὸ τῶν βασιλέων ἀποδεδειγμένος στρατηγός, c'est-à-dire, selon M. Wilcken, l'officier préposé

1. Dans l'autre cas, cette expression indique sans doute que les restrictions qui valaient pour le tirage au sort des présidents ne s'appliquaient pas aux secrétaires.

2. Pour justifier le complément προγράψαντας τοῖς γραμματεῦσι, je rapprocherai les expressions ἀπογράψαι τῶι γραμματεῖ, *Sylloge*[3], 116, l. 27 ; 173, l. 42. L'espace manque pour restituer : τὸ πρόγραμμα παραδόντας d'après Aristote, Ἀθην. πολ., 44. 2.

3. Il me paraît certain, comme à M. Wilcken, que le membre de phrase : ἕως ἂν ὁ κοινὸς πόλεμος λυθῆι (l. 36), doit être rattaché à προεδρεύειν. Mais tandis qu'il écrit [καὶ][ἕως ἄν, j'ai préféré admettre l'omission de Δ avant AN.

(35 Ou ὁ στρατηγὸς ὁ ...καταλελειμμένος, si l'on admet mon complément.

par Démétrios à la garde de la forteresse de Corinthe [1]. Pendant toute la durée de la guerre contre Kassandros, il aura la présidence suprême de l'assemblée, exerçant une fonction analogue à celle de l'*épistate des proèdres* à Athènes. Sans doute M. Wilcken s'étonne un peu que προεδρεύειν signifie ici non point « *être proèdre* », mais être le « *chef des proèdres* »; Il s'étonne aussi que l'on n'ait pas prévu à qui devait revenir cette présidence suprême en temps de paix; mais il passe outre : « On peut admettre, seule hypothèse logique, qu'à la place du représentant, le souverain lui-même intervenait. Démétrios, en sa qualité d'*hégémôn*, était prévu comme président [2]. »

Toutes ces conclusions tombent, si, comme je l'ai déjà indiqué, on admet l'étroite cohésion des articles 7 et 11. A la paix, les cinq présidents seront tirés au sort parmi les *synèdres*; pendant la guerre commune, il y aura bien *des présidents* (οἱ πρόεδροι. l. 16); mais il faut admettre qu'en totalité ou en partie, ils auront un caractère exceptionnel, et c'est ce qu'indique l'article 11, où le verbe προεδρεύειν doit conserver son sens précis. En tenant compte rigoureusement de l'espace dont nous disposons, un peu plus considérable que ne l'a cru M. Wilcken, on aperçoit deux compléments et deux hypothèses :

1° προεδρεύειν [καὶ τὸν παρὰ τ]ῶν βασιλέων.

L'officier, substitut des rois, sera nécessairement président *en même temps que des membres du synédrion, ceux-là tirés au sort.* On ne peut, je crois, rejeter absolument cette hypothèse, mais elle présente des difficultés. En effet, outre que la rédaction du texte n'est point claire en ce cas [3], on s'étonne que les souverains aient considéré comme une garantie

1. P. 139. M. Wilcken institue aussi un rapprochement entre ce personnage et ceux qui sont dits οἱ ἐπὶ τῇν κοινῇ φυλακῇ τεταγμένοι dans [Dem.], XVII, 15 (passage cité ci-dessus, p. 127); en quoi il peut avoir raison.

2. P. 146.

3. L'article 7 paraît bien ne prévoir un tirage au sort de tous les présidents qu'après la guerre. D'autre part, l'équivalence entre ὁ παρὰ τῶν βασιλέων et le stratège royal précédemment désigné me paraît fort douteuse.

suffisante qu'en une période critique, un cinquième de présidence fût attribué à un de leurs officiers.

2° προεδρεύειν [ἀεὶ τοὺς παρὰ τ]ῶν βασιλέων. Il n'y a pas de présidents désignés par le sort ; des représentants des rois sont de droit, pour toute la durée de la guerre, maîtres de diriger les délibérations de l'assemblée. Rien n'indique qu'ils aient dû être au nombre de cinq ; mais, à coup sûr, il ne peut s'agir d'un personnage unique.

Nous touchons ici au difficile problème des rapports des souverains avec l'assemblée fédérale. Y envoyaient-ils des délégués ou bien, comme on le prétend d'ordinaire pour l'époque de Philippe et d'Alexandre, se bornaient-ils à être, par eux-mêmes ou par leurs officiers, le pouvoir exécutif de la Confédération[1] ? Si l'on accepte la seconde hypothèse que j'ai présentée et qui me semble la plus plausible, on sera amené à admettre que dans l'assemblée siégeaient des représentants personnels des rois[2]. En effet, l'article 4 prescrivait que, *jusqu'à la fin de la guerre commune*, le lieu des réunions devait être fixé par *les présidents et les rois ou le stratège désigné par les rois*. Nous constatons maintenant que ces présidents sont eux aussi les instruments des rois ; encore faut-il qu'ils se distinguent sans doute par quelque caractère des fonctionnaires royaux, tels que le stratège. La fiction de la séparation des pouvoirs est conservée si ces présidents exceptionnels sont pourtant les délégués réguliers par lesquels, aux termes des conventions, les souverains exerçaient leur droit de vote dans le *synédrion*[3].

1. C'est la théorie de Kaerst, *loc. laud.*, p. 534 (cf. *Gesch. des Hellenismus*, t. I (2e éd., 1917), p. 279-280 ; p. 528-530), et de Wilcken, *Beitr.*, p. 5, note 2. — Au contraire, Ad. Wilhelm va jusqu'à admettre que les Macédoniens eux-mêmes étaient représentés dans l'assemblée ; cf. *Att. Urk.*, p. 18.

2. J'admets qu'il en était ici comme dans le *synédrion* des Amphictyons où les rois de Macédoine étaient *personnellement* représentés et où les représentants sont dits précisément : παρὰ Φιλίππου, παρὰ βασιλέως Ἀλεξάνδρου, plus tard παρὰ βασιλέως Περσέως (Cf. É. Bourguet, *Administration financière du sanctuaire pythique*, p. 146, note 2, et les textes cités dans la *Sylloge*[3], n. 221).

3. Évidemment les rois eux-mêmes ou un de leurs stratèges pouvaient exercer ce droit ; en leur personne se confondent alors les attributions qu'ils possédaient comme chefs militaires de la confédération et celles de délégués à l'assemblée.

§ 12 (l. 36-30). *Si quelque cité n'envoie pas conformément aux [conventions] ses représentants aux assemblées, elle paiera pour chacun d'eux deux drachmes pour chaque [séance] jusqu'à la dissolution de l'assemblée, à moins qu'un [représentant], malade, ne s'excuse sous serment.*

L. 43-44 (article additionnel) : *Et si quelque cité n'envoie pas les forces expéditionnaires quand il [l'hégémôn ?] l'ordonne, elle paiera par jour, pour un cavalier une demi-mine, pour un hoplite vingt drachmes, pour un soldat armé à la légère six drachmes, pour un marin ... drachmes, aussi longtemps que durera l'expédition pour tous les autres [Grecs].*

Ces dernières lignes de l'inscription avaient été, pour la plus grande partie, habilement complétées par M. Ad. Wilhelm et son commentaire en a montré tout l'intérêt[1]. Il est probable, comme l'a déjà supposé M. Wilcken, que l'envoi des contingents était réglé par l'*hégémôn* ou chef militaire de la ligue[2]. Nous connaissons ce titre déjà pour l'époque de Philippe, et Plutarque nous dit expressément qu'il a été conféré à Démétrios. Toutefois, comme je l'ai spécifié ci-dessus (p. 126), dans notre passage ce mot n'était pas exprimé.



Le début du fragment III contenait encore quelques articles de la convention. On entrevoit seulement qu'aux lignes 9 et suivantes, il devait être question des contributions de guerre (εἰσφοραί) et de leur équitable répartition entre les divers États. Mais à partir de la l. 15, sans s'astreindre à compléter des lignes de soixante lettres dont il nous reste, en moyenne, les douze lettres du début, on peut reconnaître assez exactement le contenu du texte. Il y était traité d'abord des corrections diverses, additions ou retranchements, que d'un commun accord les membres de la ligue pouvaient

1. *Att. Urk.*, p. 31 et suiv. ; cf. *Wien. Jahresh.*, XVII (1914), p. 64-65 (quelques rectifications).

2. Wilcken, p. 135-136 ; cf. *Beitr.*, p. 27.

apporter aux clauses de la convention[1]; ensuite, dès la fin de la l. 17 sans doute et jusqu'à la l. 23 partiellement incluse, de l'affichage du document (l. 17-18 : [τὰς ὁμο]λογίας καὶ τοὺς [ὅρκους]. Le texte du serment terminait l'inscription. Il est certain que les confédérés s'engageaient à rester fidèles à l'alliance, à se respecter mutuellement, à ne rien entreprendre contre le pouvoir d'Antigonos et de Démétrios. Cette dernière clause paraît avoir été exactement reproduite du serment prêté à Philippe, dont M. Wilhelm a restauré le texte[2] : ainsi les l. 30-31 peuvent être complétées à peu près à coup sûr :

[οὐδὲ τὴν βα]-
[σ]ιλείαν τὴν Ἀ[ντιγόνου καὶ Δημητρίου καὶ τῶν ἐκγόνων καταλύσω].

Pour le reste, M. Wilcken nous a offert une restitution qui donne des lignes trop courtes[3]. Je ne tenterai pas d'y substituer une autre, également incertaine. Il me paraît plus profitable, pour terminer ces remarques, d'étudier le passage relatif à l'affichage, car il a suggéré à M. Wilcken une hypothèse qu'il faut contrôler.

Nous avons conservé les noms de deux des États qui, dans leur sanctuaire propre, devaient exposer la stèle commémorative : les Éléens à Olympie assurément (l. 20), les Achéens probablement dans le sanctuaire de Zeus Amarios (l. 21). M. Wilcken observe qu'en raison de l'espace dont on dispose, pareille indication ne pouvait être donnée que pour quelques États ou cités, six au plus selon son calcul. « Nous nous trouvons ainsi devant un difficile problème, puisque, d'après les exemples analogues, on attend l'énumération de tous les membres qui doivent prêter le serment d'alliance »[4]. En conséquence, M. Wilcken suppose que

1. L. 17 : οὗτοι ἐπανορθω[σάτωσαν] ; il s'agit peut-être des secrétaires chargés des corrections.

2. Cf. *Sylloge*[3], 260.

3. M. Wilcken, p. 131, déclare que les lignes du revers ne devaient compter que 50 lettres environ, alors que celles de la face en ont 60 en moyenne ; mais on n'aperçoit pas pourquoi cette différence.

4. P. 136.

tous les États grecs libérés par Démétrios n'étaient pas parties contractantes vis-à-vis du roi ; que des traités particuliers avaient déjà été conclus entre lui et les États du Nord de la Grèce et qu'ici les États du Péloponnèse seuls, libérés en dernier lieu, s'engagent à l'égard du roi et de ses σύμμαχοι [1]. Il admet même, faute sans doute de pouvoir faire place à tous ces États, que certains Péloponnésiens avaient pu conclure, eux-aussi, des pactes particuliers [2].

Les termes du « difficile problème » que pose M. Wilcken doivent être quelque peu modifiés. Il ne faut pas dire qu'un grand nombre des États qui devaient faire partie de la ligue ne sont point nommés ici, mais que quelques-uns de ces États, seuls, ont été expressément mentionnés, les autres étant réunis en bloc dans une formule abréviative. On complète sans grande peine une formule de ce genre aux l. 22 et 23, dont M. Wilcken n'a su que faire [3]. A titre d'exemple, je pourrais proposer [4] :

[ἀναγράψαι δὲ καὶ]
(22) τὰς ὁμολογίας [καὶ τοὺς ὅρκους πάσας τὰς ἄλλας πόλεις ὅσαι μετέχουσι τοῦ συ]-
(23) νεδρίου παρ' αὑ[ταῖς καὶ στῆσαι εἰς τὰ ἱερὰ οὗ ἔθος ἐστιν αὐταῖς. — Ὅρκοι].

La question qui se pose alors est la suivante : pourquoi

1. En conséquence, il a complété ainsi le début du serment, l. 24 et suiv. : [ἐμμε]νῶ ἐν τῆι συν[θήκηι τῆι πρὸς Ἀντίγονον καὶ Δημήτριον καὶ τοὺς ἐκγόνους] καὶ τοὺς τού[των συμμάχους γεγενημένηι]. Il lui paraît impossible de substituer à καὶ τοὺς τού[των συμμάχους], en modifiant un peu la restitution intermédiaire, καὶ τοὺς τού[των ἐκγόνους], qui serait contraire à la formule ordinaire : καὶ τοὺς ἐκγόνους (donnée dans l'inscr. *Sylloge*³, 260, l. 12 (p. 137). J'aurai la hardiesse de passer outre (cf. *Orient. graec. inscr.*, 61 : Le roi Ptolémée (Évergète), la reine Béréniké καὶ τὰ τούτων τέκνα ; *ibid.*, nº 111, l. 3 ; nº 114, l. 1, etc., à côté d'autres textes où l'on a seulement τὰ τέκνα ou τὰ τέκνα αὐτῶν).

2. P. 137, note 1.

3. Cf. p. 131 : « Entre les prescriptions relatives à l'affichage et le serment [l. 22-23], il pouvait être question de ceux qui devaient recueillir le serment des membres de la confédération. C'est peut-être ce qu'indique le παρ' αὑ[τῶν] restitué par moi, dépendant d'un verbe comme ἀπολαβεῖν ».

4. J'emprunte la formule à un décret de la ligue des Nésiotes (*IG*, XI, 4, 1048, l. 10 et suiv.) et ne la donne naturellement que pour exemple.

certains États et certains sanctuaires seuls ont-ils été spécialement nommés ? On y peut faire bien des réponses sans accepter l'hypothèse, un peu surprenante, de M. Wilcken. Pour ma part, je croirais volontiers qu'aucun exemplaire de la convention ne portait la liste de tous les confédérés, qui aurait été infinie ; mais que la rédaction variait selon les régions : on indiquait les principaux États et sanctuaires de telle partie de la Grèce — ici ceux du Péloponnèse — ; la formule abréviative pouvait comprendre à la fois les cités de petite importance et les autres États[1].

Si les lignes 19-23 ne permettent aucune conclusion sur le nombre des membres de la confédération, ces débris nous apportent cependant deux renseignements qui ont leur prix. C'est d'abord que les Éléens, pour lesquels nous n'avions que des témoignages incertains, se sont, de gré ou de force, rangés du parti de Démétrios [2]. D'autre part, la mention des 'Αχαιοί à cette date offre un intérêt que M. Wilcken ne paraît pas avoir aperçu. La ligue achéenne avait été dissoute en 324 sur l'ordre d'Alexandre et, d'après la brève esquisse que nous donne Polybe, il semblait que jusqu'à l'année 281 les villes achéennes, souvent en rivalité les unes avec les autres, n'avaient plus pratiqué une politique commune [3]. Ici les Achéens figurent comme un de ces ἔθνη qui, au même titre que les cités, étaient admis dans la ligue. Démétrios paraît donc avoir pratiqué une politique de conciliation, où il annulait des mesures de rigueur prises avant lui par Philippe ou Alexandre [4].

1. On ne peut guère croire que les États dont les sanctuaires avaient un caractère panhellénique étaient seuls nommés : c'est le cas pour Olympie, non pour le sanctuaire des Achéens. Il est notable que les deux États dont les noms subsistent appartiennent au Péloponnèse.

2. Voir contradictoirement Niese, I, p. 337, et Beloch, III, 2, p. 373 ; cf. Wilcken, p. 124.

3. Cf. Swoboda, *Staatsaltertümer*, p. 374.

4. L'édit de Polyperchon (ci-dessus, p. 127) a pu avoir déjà pour effet de faire revivre le lien fédéral, puisque lors de la création de la ligue de Corinthe, les Achéens y avaient participé en tant qu'ἔθνος.

***

Les pages qui précèdent n'épuisent pas l'intérêt du document mis au jour par M. Cavvadias ; du moins permettent-elles de l'apercevoir. Quand Démétrios, de concert avec son père Antigonos, restaura la ligue créée par Philippe de Macédoine, il se conforma sans doute dans l'ensemble au modèle qui lui était fourni ; mais peut-être notre texte mutilé permet-il de relever deux traits caractéristiques : un apparent libéralisme, conforme aux déclarations connues du souverain, lequel se manifeste ici dans la reconnaissance des Achéens comme unité politique ; un souci profond de faire servir la ligue à des fins précises, c'est-à-dire à la guerre contre Kassandros, qualifiée de commune croisade. On pourrait signaler bien des incertitudes sur le fonctionnement des organes fédéraux dans le temps de paix[1] ; mais il est clair que, pour la durée des hostilités, divers articles, en particulier l'article 11, mettent la confédération dans la main du souverain. Ainsi renouvelée, la ligue de Corinthe, où l'on veut découvrir parfois l'embryon d'un droit international[2], n'apparaît plus que comme une de ces machines de guerre que savait si bien mettre en action le Poliorkétès.

Strasbourg, Septembre 1922.

P. ROUSSEL.

P. S. — M. Holleaux, à qui je dois d'autres avis utiles, me communique un article de S. B. Kouyéas (tirage à part de l'*Archaiologikè Éphéméris*, 1921, p. 1-51, publié en septembre ou octobre 1922), où l'inscription d'Épidaure est étudiée avec soin. M. Kouyéas, qui n'a eu connaissance qu'après avoir écrit son article du travail de M. Wilcken, arrive lui aussi à la conclusion que le document a trait à

1. Par exemple, on ne voit pas que l'on ait spécifié la durée de la charge des présidents.

2. Je ne discute pas ici les vues « panhelléniques » du fondateur de la Ligue, que l'on me paraît avoir fort exagérées ; cf. Kaerst, *Gesch. Hell.*, I, p. 268 et suiv.

un renouvellement de la ligue de Corinthe ; mais il incline à croire que c'est le renouvellement qui eut lieu sous Antigonos Doson (224/3) : les βασιλεῖς seraient Antigonos et son pupille, le futur Philippe V. Mais il doit bien reconnaître qu'aucun document n'associe le tuteur et le pupille sous ce titre commun. D'autre part, la mention des Éléens (III, l. 20) me paraît fatale à cette hypothèse. Sans doute, ils ne paraissent pas avoir été les ennemis d'Antigonos Doson (cf. Kouyéas, p. 17) ; mais ils n'ont jamais fait partie de la nouvelle ligue et, d'après ce que j'ai dit ci-dessus (p. 138, note 1), on ne peut croire qu'ils figurent dans le document pour l'unique raison que le sanctuaire d'Olympie dépendait d'eux. Je persiste aussi à penser que la paléographie de l'inscription est plus favorable à la date de 302 qu'à celle de 224. M. Kouyéas ne m'a pas convaincu non plus en attribuant le fragment qui porte les nos I et III à une stèle où l'on aurait inscrit le texte de la convention et le serment, tandis qu'une autre stèle, dont le no II serait un fragment, aurait reçu le règlement organique de *synédrion*. Mais les restitutions de M. Kouyéas sont souvent heureuses, bien qu'il n'ait pas tenu compte assez rigoureusement de l'étendue des lacunes. Je signalerai seulement ici que dans le no I, l. 22, il lit, d'après M. Kéramopoullos : [ἡ θά]λαττα καθαρὰ ἦι, et qu'il complète de la manière suivante les lignes 23 et suivantes du no II :

Τού[τους δὲ συνα]-
γαγεῖν τε τοὺς συνέδρους κ[αὶ δύο] ? γραμματεῖς ἀπὸ τοῦ κοιν[οῦ λαβεῖν καὶ.....]
ὑπηρέτας καὶ προτιθέναι περὶ ὧ[ν χρὴ βου]λεύεσθαι κ[αὶ τὰ] δόξ[αντα παραδιδόναι]
τοῖς γραμματεῦσι καὶ αὐτοὺς ἔχ[ειν ἀ]ντίγραφα [σεσημ]ασ[μένα καὶ τὰς γνώμας πά]-
σας εἰσάγειν καὶ ἐπιμελεῖσθαι τ[οῦ λέγειν] ἢ χ[ρηματί]ζειν ἐ[ν κόσμωι?]

Il m'avait paru aussi que le nombre des secrétaires pouvait avoir été précisé ; mais il faut remarquer que selon l'usage, le nom de nombre devrait suivre γραμματεῖς.

Octobre 1922. P. R.

LA DOUBLE GESTATION DE DIONYSOS

Il paraît établi que le dieu désigné par les Grecs sous le nom de Dionysos était originairement, comme le Liber latin, la personnification de la sève qui donne la vie à tous les êtres, aux animaux comme aux végétaux.

D'après les principes de la physique et de la physiologie anciennes, les liquides générateurs devaient leur puissance à la fermentation : le sperme notamment était du sang fermenté (Aristote, *Génération des animaux*, L. I.).

Les sucs végétaux fermentés artificiellement et qui doivent à cette fermentation leurs propriétés dites généreuses, participaient donc, pour les anciens, des liqueurs séminales. Aussi jouèrent-ils un rôle important dans les pratiques du culte ; leur personnification se confondit avec celle des principes naturels semblables, et finit par se substituer à elle presque entièrement : Dionysos était avant tout le dieu du vin.



Le mythe de la naissance de Dionysos se résume comme suit : Sémélé, aimée de Zeus, conçut Dionysos. Héra, jalouse, parvint à faire demander par sa rivale à Zeus de pouvoir le contempler dans toute sa gloire. Zeus ayant consenti, Sémélé ne put soutenir sa vue : elle fut brûlée par les flammes de la foudre. Zeus recueillit l'embryon qu'elle portait dans son sein et le garda dans sa cuisse pour lui rendre le jour lorsque fut arrivé le terme normal de la gestation (Diodore de Sicile, III, 64, 66).

Comme pour la plupart des dieux, les avis des anciens au sujet de la nature de Dionysos étaient partagés. Les uns croyaient que c'était un personnage réel qui, ayant découvert

le vin, avait été divinisé. Pour les autres il était le vin lui-même, et le mythe de sa naissance une allégorie de la genèse de cette boisson.

Je vais reprendre la seconde thèse, mais non pas en cherchant à retrouver dans le mythe le récit de la naissance de la vigne et de la formation du raisin, comme le faisaient les anciens (Diodore, III, 62). Rien de spécial ne différencie cette naissance ni cette production de celles de tous les végétaux et de tous les fruits, et d'ailleurs Dionysos n'est pas le raisin, mais la boisson fermentée que l'on tire du jus du raisin. C'est dans les caractères propres à l'élaboration du vin que je chercherai le sens du mythe et l'explication des incidents très particuliers qui le distinguent.

La fabrication du vin comporte deux phases : le pressurage et la fermentation. La forme primitive du premier est le foulage du raisin au moyen des pieds, sur un sol de pierres ou de dalles. La fermentation s'obtient par le séjour du jus dans des réservoirs.

On a identifié Sémélé avec la Terre-mère parce que son nom Σεμέλη est une forme béotienne de θεμέλη, qui appartient au même groupe de mots que θεμέλιον, partie profonde, fondement, pierre de fondement, assise du sol, et que la Terre est le fondement de toute chose. L'étymologie est excellente, mais l'idée spéciale de fondement ou d'assise du sol, appliquée à la Terre, n'a aucun rapport avec la maternité de celle-ci. Je propose de reconnaître dans θεμέλη le sol, la dalle, ou le fond de la construction sur laquelle ou dans laquelle on foulait le raisin.

Alors, en langage mythologique, le jus qui va devenir vin, et que reçoit le sol du *pressoir-Sémélé*, est censé féconder celle-ci, être porté par elle, comme embryon, pendant un petit espace de temps, et lui être enlevé bien avant la fin de la gestation qui doit lui donner la forme parfaite du vin.

Du fouloir ou de la cuve du pressoir, le moût passe au réservoir à fermentation : c'est là que, suivant l'allégorie, s'achève la gestation interrompue.

Les réservoirs à fermentation correspondent, dans le

mythe, à la cuisse de Zeus. Ceci paraît à première vue incohérent ; mais il est évident que le mot cuisse est mis pour un autre et ne rend pas le sens primitif du récit.

Les mythes, même dans leurs plus grandes extravagances, respectent toujours une certaine logique : or, on n'en trouve aucune dans la notion d'une gestation dans la cuisse ; d'autre part, nous avons des exemples de l'emploi du mot *cuisse* pour désigner les parties viriles.

Abraham dit à son intendant Éliézer : « Mets ta main sous ma cuisse et je te ferai jurer... » (*Genèse*, XXIV, 2-3). « Le serviteur mit sa main sous la cuisse d'Abraham son maître et lui jura... » (*Ibid.*, 9). Joseph jura de même en mettant la main sous la cuisse de son père (*Ibid.*, XLVII, 29-31). Ceci montre que dans sa forme primitive le serment était rendu inviolable par l'intervention des testicules (*testes*) ; ceux-ci servaient de témoins (*testes*). D'après le professeur Musil, parmi les tribus actuelles de l'Arabie Pétrée, où survivent des usages remontant à une très haute antiquité, toucher les parties viriles du cheikh procure l'inviolabilité. Cette coutume répond aux mêmes idées que la précédente.

D'après A.-J. Reinach [1], ce sont les parties viriles de Jahvé que désigne le mot *cuisse* dans l'histoire de la lutte de Jacob (*Gen.*, XXXII, 25), et le mot *pieds* dans celle de Ziphorah opérant la circoncision de son fils (*Exod.*, IV. 25).

Nous pouvons être sûrs que, dans le mythe de Dionysos, le mot *cuisse* est également un euphémisme signifiant les parties viriles, et nous devons identifier le second lieu de la gestation de Dionysos avec les testicules de Zeus. Cette interprétation donne au récit un sens acceptable, en même temps qu'il rend l'allégorie transparente.

Les anciens, en effet, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, considéraient le sperme comme du sang fermenté. Les femmes n'avaient pas assez de chaleur pour faire éprouver cette coction au sang : c'était la mission des mâles.

Aristote, dont j'ai invoqué le témoignage, avait sur le

1. *La lutte de Jahvé* in *Rev. des Ét. ethn. et soc.*, 1908, p. 351.

rôle des testicules des idées étrangément erronées, les tenant pour des poids servant de tenseurs ; mais il est sûr que d'autres théories très anciennes les ont compris comme étant des réservoirs ou des sources d'où émanait le sang transformé en sperme, c'est-à-dire comme des vases (*testae*) à fermentation, appartenant en propre au sexe mâle. Nous lisons notamment dans la Bible : « L'eau s'écoule de ses deux seaux et sa semence sera en grandes eaux » (*Nombres*, XXIV, 7).

Dès lors on voit que la fable, restant conséquente avec sa méthode, s'est limitée à interpréter dans le sens animiste les réservoirs dans lesquels le sang du raisin se transforme en un liquide fermenté.

Quant à l'agent de la fécondation de Sémélé, le mythe fait ressortir son invisibilité : ce n'était pas, comme les dieux secondaires, un des instruments employés par la nature, c'était la nature elle-même, l'auteur de la vie, le principe d'où procède, comme tous les liquides vivifiants, le jus des raisins. Ce dernier joue le rôle de liqueur mâle imprégnant le *fouloir-Sémélé* considéré comme un élément femelle : il produit en lui un embryon. Le liquide embryonnaire conçu dans le fouloir étant destiné à devenir une boisson fermentée, devait nécessairement achever son élaboration ou sa gestation dans un réservoir produisant un surplus de chaleur, c'est-à-dire, si l'on conserve la fiction anthropomorphique, dans l'organe d'un élément mâle.

Pour obtenir l'interruption de la gestation femelle et sa continuation par un mâle, le mythe fait mourir Sémélé : il recourt pour cela à l'intervention de Zeus. Il fallait bien ensuite que ce dernier se chargeât lui-même d'achever la gestation de son fils qui ne pouvait ni mourir ni souffrir d'imperfection dans son développement [1].

1. Cette gestation par un mâle est à rapprocher de la fable de Kronos avalant ses enfants. J'ai montré (*Le rôle des fossiles en mythologie*, in *L'Anthropologie*, t. XXXII, 1922, p. 203) que ce mythe devait être une appropriation de celui de la Terre obligée de garder dans son sein les enfants qu'elle avait conçus d'Ouranos. Chez les Égyptiens, la Terre était considérée comme mâle, et les Grecs ont fait de ce dieu mâle leur Kronos. Pour conserver dans l'histoire de ce dernier l'inci-

Il me reste à ajouter un mot au sujet des règles ayant présidé à l'anthropomorphisation qui a transformé la description d'une opération industrielle en un mythe merveilleux.

D'après la reconstitution que je cherche à en faire, la physique primitive considérait comme femelle tout objet ou tout être jouant le rôle passif de récepteur de la vie et lui servant de soutien ou de demeure : la matière en général jouait ce rôle : d'où la parenté entre les mots *materia* et *mater*.

Le caractère mâle était l'attribut exclusif de la vie invisible, considérée non comme un phénomène, mais comme une substance. Cette substance, la vie, en possédant, c'est-à-dire en animant la matière, donnait naissance aux êtres vivants, dualistiques par essence. On attribuait cependant une fonction mâle aux instruments matériels et aux êtres employés par la vie — qui n'était autre que la nature elle-même — pour posséder ou animer la matière.

La pierre inerte qui reçoit le jus du raisin était évidemment femelle ; le jus qui la baignait était une manifestation tangible de la vie invisible. Les réservoirs à fermentation, en tant que matière, étaient féminins, tout en étant par suite de leur fonction, sous la dépendance immédiate du principe mâle.

***

Mon interprétation du mythe de Dionysos permet de préciser le sens de plusieurs de ses épithètes.

Λιμναγενής, ἐν λίμναις, se traduisent actuellement par : né dans les marais. Tout le monde sait que la vigne prospère tout autre part que dans les lieux humides, et Dionysos, je l'ai déjà fait remarquer, n'est pas la vigne ni son fruit. Λίμνη désigne ici les réservoirs ou étangs dans lesquels le vin repose et fermente : l'épithète doit donc se traduire : né ou formé dans les réservoirs ou cuves à fermentation.

dent d'une conception suivie d'une gestation indéfinie, ils ont été obligés de faire subir à cet incident une adaptation grotesque : ils ont fait jouer par l'estomac de l'homme le rôle des entrailles de la femme.

Ἔνορχις ou ἐνόρχης signifierait, d'après les étymologies proposées, pourvu de testicules (ὄρχις) ou honoré par des danses (ὀρχέομαι). Faut-il dire que ni les testicules ni les danses ne sont des caractères distinctifs de Dionysos ni de son culte? Je traduis par : né dans les testicules, c'est-à-dire encore, dans les vases à fermentation : c'est l'équivalent de l'épithète ἐν λίμναις. Les étymologistes pourront dire si le sens primitif de ὄρχις n'est pas celui de vase, aussi bien que celui de *testis*.

Ἔνδενδρος, dans l'arbre, épithète à mettre en opposition avec la précédente, désigne la sève végétale, le jus de la vigne ; c'est le premier aspect de Dionysos δίμορφος aux deux formes.

Ληναῖος, de ληνός, pressoir : né dans le pressoir.

Νυσήϊος. — Le mythe fait naître le dieu à Nysa. On a vainement cherché l'emplacement de cette cité voyageuse, « lieu humide et verdoyant, arrosé de nombreuses sources » (Lenormant, dans Saglio, *Dict. des antiq. gr. et rom.*, art. *Bacchus*, p. 602). Il faut renoncer à cette recherche et reconnaître dans Nysa, encore une fois, l'endroit ou l'appareil dans lequel s'élabore le vin. *Nyseios* et *Nysigena* sont les équivalents de λιμναγενής et de ἔνορχις. Nysa est le réservoir à fermentation, ou plutôt, à mon avis, la cave où s'alignent ces réservoirs, et les nombreuses sources ou nymphes de Nysa sont les vases dans lesquels le vin fermente ou, d'une façon générale, subit une préparation quelconque.

Quant au nom de Dionysos, le dieu, dit Diodore (III, 64), le prit de celui de son père et de celui du lieu où il fut élevé. Cette étymologie me paraît rationnelle à condition de ramener les deux notions à une seule et de traduire : né ou formé dans les vases à fermentation de Zeus.

Je ne puis m'étendre ici au sujet de la signification des Nymphes : je dirai seulement en passsant que la méthode que j'applique à l'interprétation de la physique ancienne, dont la mythologie est une déformation, me conduit à reconnaitre dans les Nymphes primitives, les creux ou cavités, les réservoirs naturels ou artificiels, tous les espaces délimités, servant

de sièges à des substances ou à des phénomènes vivifiants. Par exemple, dans le cas des sources de toute nature, la Nymphe n'était pas le fluide — toujours et essentiellement mâle — mais la grotte, le réservoir, le vase, en un mot le creux dans lequel le fluide acquiert ses propriétés vivifiantes et génératrices. De là l'épithète qui résume la puissance propre des Nymphes : βιόδωροι, porteuses et donatrices de la vie.

Louis SIRET.

IN MEMORIAM

Max Van Berchem.

Pour répondre au désir exprimé par Mme Max van Berchem, nous publions ici, avec l'autorisation obligeante des directeurs de la *Revue archéologique*, la bibliographie des travaux de son mari. En parcourant celle-ci, on admirera l'universalité de cet esprit comblé de dons et la puissance de travail de ce savant toujours en quête de science étendue et profonde. L'œuvre de van Berchem s'adresse à tous les hommes cultivés; les professionnels y trouveront un modèle d'érudition, de sagacité et de méthode. Van Berchem avait des connaissances très variées. Tout l'intéressait : questions scientifiques, artistiques, littéraires et sociales. De faits qui au premier abord paraissent insignifiants, il savait, grâce à son intelligence très aiguisée, extraire la « substantifique moelle ». Un problème d'architecture s'enchaînait à un problème d'épigraphie et ainsi de suite. Après avoir examiné scrupuleusement les éléments, ils réussissait toujours à en dégager la solution véritable. Il avait le jugement droit. La raison et l'intuition s'équilibraient en lui d'une façon parfaite et de cette collaboration harmonieuse jaillissait une œuvre de vérité. Comme Ferdinand de Saussure, son parent et son ami, il obéissait à cette loi suprême, qui exige que toutes les questions scientifiques soient examinées froidement, dans le plein jour de la sincérité, sans concession aucune aux artifices d'une rhétorique facile. Il m'a souvent marqué son dédain pour les orgies de la métaphysique et les jongleries de la dialectique philosophique. C'est pourquoi il appréciait tant les chroniqueurs arabes, qui, à l'encontre des auteurs persans très raffinés et fleuris, sont des guides sûrs et précis pour l'étude fructueuse de l'épigraphie musulmane. Quel magnifique hommage n'a-t-il pas rendu aux Arabes dans le premier fascicule de *Jérusalem Ville*, qui vient de paraître, lorsqu'il écrit (p. 9) :

« L'épigraphie arabe, toujours précise et presque toujours concise, trahit le sens historique d'un peuple qui s'est astreint, dès l'origine, à « inscrire » tous ses monuments par un scrupule superstitieux, dont l'évolution des idées a fait presque un souci scientifique. »

Ses affinités électives l'entraînaient donc vers l'histoire de la civilisation musulmane. Aux débuts de sa carrière scientifique, il s'était initié à l'assyriologie et à l'égyptologie. Il semble que les études cunéiformes, dont le champ est immense, eussent dû exercer une fascination très grande sur un esprit de cette envergure. Mais Halévy ayant lancé le feu grégeois sur le camp des Lenormant et des Oppert, il s'ensuivit une controverse interminable qui troubla van Berchem. Il se refusa à pénétrer dans la brousse suméro-accadienne. Ebers, dont il avait goûté l'enseignement, ne réussit pas à le retenir dans le rang des Égyptologues. Il prêta l'oreille à la voix du muezzin et se réfugia dans les mosquées. D'innombrables inscriptions, vénérables témoins de l'Islam, d'un déchiffrement très difficile, attendaient le maître de l'heure, le fondateur de l'épigraphie arabe.

De même qu'Augustin-Pyramus de Candolle, dans la maison duquel van Berchem a passé plusieurs hivers, avait dû constituer un immense herbier, garni de

plantes recueillies par lui-même, avant d'inaugurer le « Prodrome », de même van Berchem sentant qu'il était temps de sauver de l'oubli ou de la décadence les inscriptions arabes, se mit à les recueillir fiévreusement et à les classer, en vue du grand monument dont il s'apprêtait à jeter les bases. Fardeau écrasant pour les épaules d'un seul homme, qui ne pourra s'assurer que trop tard de l'appui de collaborateurs compétents.

Cette année a vu paraître le premier volume du recueil des inscriptions de Jérusalem. L'auteur n'aura pas la joie d'entendre l'éloge magnifique que les orientalistes s'apprêtent à prononcer sur ce livre désormais classique, édité par les soins de M. Gaston Wiet, le fidèle collaborateur de Max van Berchem, et qui — nous a-t-il dit — possède un manuscrit entièrement achevé. Ici s'arrête la bibliographie, qui atteste le labeur acharné du regretté savant. Qu'il nous soit permis, en terminant, de dire ce qu'était l'homme. Van Berchem fut un *gentleman* dans toute la force du terme. Il avait en horreur le conventionnel et l'officiel, tout ce qui constitue les oripeaux de l'hypocrisie. Doué d'une sensibilité exquise, apanage d'une âme d'artiste très vibrante, il passait alternativement d'une gaîté communicative à une mélancolie qui inquiétait sa famille.

Conscient de l'immensité de la tâche qu'il avait assumée et peut-être dans le pressentiment de sa mort prochaine, il travaillait avec une ardeur inquiète, qui usait ses forces. Toujours préoccupé de rendre service à son prochain, il écrivait aux correspondants de tous les pays qui avaient recours à ses lumières, des lettres très détaillées. Celles-ci prenaient souvent la proportion de véritables mémoires scientifiques. Ses meilleurs moments étaient les soirées passées dans un cercle de famille qui l'adorait. Il se mettait alors au piano, tantôt improvisant avec un réel talent, tantôt parcourant une partition de Wagner et jouant parfois très tard dans la nuit. Il était un admirateur ardent de la musique de Wagner. Quand il apprit la mort du héros de Bayreuth, van Berchem en fut consterné. Il avait des attentions d'une extrême délicatesse, de ces mouvements spontanés qui décèlent une âme qui ne demande qu'à s'ouvrir librement à la sympathie. Un jour, c'était un 31 décembre, il fut ému de compassion en voyant dans une rue de la vieille ville où habitait sa mère, une pauvre femme qui jouait de l'orgue de Barbarie sans réussir à attirer l'attention des passants affairés. L'écartant doucement d'un geste amical, il posa son chapeau sur l'instrument et se mit à tourner la manivelle pour rappeler à certains favorisés de la fortune que l'appel à la charité a droit à une réponse. S'agissait-il de rendre compte d'un livre, il en faisait ressortir l'élément de valeur, se gardant bien de tempérer un éloge justement décerné par une de ces phrases mesquines et gonflées de fiel qui blessent douloureusement l'auteur. Causer du chagrin à autrui lui était odieux. En toutes choses il fut la conscience et la fidélité même. Lors de la mobilisation, je lui rendis visite dans une petite ville du canton de Vaud où l'appelaient ses devoirs militaires. J'admirais comme il inspectait minutieusement ses soldats, vérifiant leur tenue et examinant chaque fusil, avec le même soin qu'il mettait à collationner une inscription arabe. Et la guerre est venue jeter un épais voile de tristesse sur cette personne d'élection, qui estimait que la vie ne vaut d'être vécue qu'autant qu'elle tend à « l'amour, qui meut le soleil et les autres étoiles ». Max van Berchem appartenait à cette élite d'hommes, auxquels songeait Vauvenargues, lorsqu'il écrivait cette phrase immortelle : « Les grandes pensées viennent du cœur. »

Alfred Boissier.

Bibliographie des publications de Max Van Berchem (1886-1922)

1886

1. *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers Califes.* Thèse de doctorat présentée à l'Université de Leipzig, Genève, in-8°, 73 pages.

1888

2. *Une mosquée du temps des Fatimites au Caire.* — *Mémoires de l'Institut égyptien*, II, p. 605-619, pl. I-IV.
3. *Le château de Bâniâs et ses inscriptions.* — *Journal asiatique*, 1888, II, p. 440-470, deux planches.

1889

4. *Conte arabe en dialecte égyptien.* — *Journal asiatique*, 1889, II, p. 84-110.

1891

5. *Les papyrus arabes de l'Egypte, leur valeur historique et paléographique.* — Communication à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, séance du 23 avril.
6. *Notes d'archéologie arabe. Monuments et inscriptions Fatimites.* — *Journal asiatique*, 1891, I, p. 411-495, une planche ; II, p. 46-86.

1892

7. *Notes d'archéologie arabe. Toulounides et Fatimites.* — *Journal asiatique*, 1892, I, p. 377-407.
8. *Lettre à M. Barbier de Meynard sur le projet d'un Corpus inscriptionum arabicarum.* — *Journal asiatique*, 1892, II, p. 305-317.

1893

9. (*Lettre sur une mission au Caire et en Syrie*). — *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 216-217. — (Voir le rapport de Barbier de Meynard, *ibid.* 1895, p. 622-627).
10. *Eine arabische Inschrift aus dem Ostjordanlande.* — *Zeitschrift des deutsch. Palæstina Ver.*, XVI, p. 84-105.

1894

11. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* Première partie, Egypte. — *Mémoires de la mission archéologique française au Caire*, XIX, fasc. 1, p. 1-110.

1895

12. *Les inscriptions arabes de l'Egypte et de la Syrie.* — Commun. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 24 janvier.
13. *Recherches archéologiques en Syrie.* — *Journal asiatique*, 1895, II, p. 485-515.

1896

14. *Les églises et les châteaux des Croisés en Syrie.* — Commun. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 23 janvier.
15. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* Première partie, Egypte. — *Mémoires de la miss. archéol. franç.*, XIX, fasc. 2, p. 111-292.
16. *Arabische Inschriften aus Syrien.* — *Zeitschr. d. deutsch. Palæst. Ver.*, XIX, p. 105-113, une planche.

1897

17. *Epigraphie des Assassins de Syrie.* — *Comptes rendus de l'Académ. d. Inscr.* 1897, p. 201-208.
18. *Epigraphie des Assassins de Syrie.* — *Journ. asiat.*, 1897, I, p. 453-501, une planche.
19. *Les châteaux des Croisés en Syrie.* — *Bulletin et compte rendu des travaux de l'Union syndicale des architectes français*, IV, p. 260-276.
20. *Inscriptions arabes de Syrie.* — *Mém. de l'Inst. égyptien.* III, p. 417-520, huit planches.
21. *Le nord de la Syrie* : souvenirs de voyage, géographie, monuments. — *Le Globe*, XXXVI, Bulletin, p. 27-31.
22. *Arabische Inschrift aus Jerusalem.* — *Mitteil. und Nachricht. d. deutsch. Palæst. Ver.*, 3e année, p. 70-78.

1898

23. *An Arabic Inscription near the Church of the Holy Sepulchre.* — *Quarterly Statement of the Palestine Exploration Fund*, 1898, p. 86-93.
24. *Note sur les fondations du phare d'Alexandrie.* — *Comptes rendus de l'Acad. d. Inscr.*, 1898, p. 339-345.
25. Compte rendu de : IGNAZ GOLDZIHER, *Abhandlungen zur Arabischen Philologie.* — *Revue critique*, XLV, p. 183-186.

1899

26. Article *Architecture*, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, fascicule spécimen. — *Encyclopédie de l'Islam*, I, p. 428-431.
27. *Monuments religieux du groupe syro-égyptien.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 13 avril.
28. *L'art à bicyclette. Monuments romands.* — *Revue du Touring-Club de Genève.*
29. *Les fondations du phare d'Alexandrie et l'origine de la croisée d'ogives.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 7 décembre.

1900

30. *La restauration de l'église abbatiale de Romainmôtier.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 22 février.
31. *Epitaphe arabe de Jérusalem.* — *Revue biblique*, 9e année, p. 288-290.
32. *Pour les archéologues.* — *Gazette de Lausanne*, 3 et 7 mai.
33. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* Première partie, Egypte. — *Mém. de la miss. archéol. franç.*, XIX, fasc. 3, p. 293-600.

1901

34. *Le Corpus inscriptionum arabicarum.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 19 décembre. *Bulletin de la Société*, II, p. 314-315 .

1902

35. *Les anciennes maisons de Genève.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 10 avril. *Bulletin*, II, p. 322 ; III, p. 459.
36. *Notes sur les Croisades.* — *Journ. asiat.*, 1902, I, p. 385-456.
37. *Compte rendu de* : F. ADLER, *Der Pharos von Alexandria* et *Das Mausoleum zu Halikarnass.* — *Revue critique*, LIV, p. 88-93.

1903

38. *L'Eglise de Saint-Gervais.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 26 février. *Bulletin*, III, p. 345-346.
39. *Arabische Inschriften aus Syrien.* — *Mitteil. u. Nachricht. d. deutsch. Palæst. Ver.*, 8e année, p. 33-70.
40. *Le trésor de la cathédrale de Lausanne.* — *Journal de Genève*, 9 mars.
41. *Inscription arabe de Bâniâs.* — *Revue biblique*, 12e année, p. 421-424.
42. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum* Première partie, Egypte, — *Mém. de la miss. archéol. franç.*, XIX, fasc. 4, vr. 601-908, quarante-quatre planches.

1904

43. *Notes d'archéologie arabe.* Etude sur les cuivres damasquinés et les verres émaillés. — *Journ. asiat.*, 1904, I, p. 5-96.

1905

44. *Le bastion de Soleure.* — *Journal de Genève*, 24 mars.
45. *Le bastion de Soleure.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 6 avril.
46. Compte rendu de : ROEHRICHT, *Regesta regni Hierosolymitani addimentatum* — *Revue critique*, LIX, p. 224-226.
47. *L'épigraphie musulmane en Algérie*, étude sur le Corpus. — *Revue africaine*, n° 257, p. 160-191.
48. *Mechatta.* — *Journal des Savants*, p. 472-477.
49. *Les cuivres damasquinés et les verres émaillés arabes.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 9 novembre. *Bulletin*, III, p. 17-18.

1906

50. Compte rendu de : CAMILLE MARTIN, *La Maison de Ville de Genève.* — *Journal de Genève*, 26 mars et 2 avril.
51. *Lettre de Suisse.* — *Revue africaine*, n° 263, p. 297-312.
52. *Monuments et Inscriptions de l'atâbek Lulu de Mossoul.* — *Orientalische Studien, Theod. Noeldeke zum siebsigsten Geburstag gewidmet*, I, p. 197-210.
53. *L'art musulman au Musée de Tlemcen.* — *Journal des Savants*, p. 410-425.

1907

54. (En collaboration avec Friedrich Sarre). *Das Metallbecken des Atâbeks Lulu von Mosul in der k. Bibliothek zu München.* — *Münchner Jahrbuch der bildenden Kunst*, p. 18-37, une planche.
55. *Une page nouvelle de l'histoire d'Egypte.* — *Journ. asiat.*, 1907, I, p. 155-168.
56. *Titres califiens d'Occident, à propos de quelques monnaies mérinides et ziyanides.* — *Journ. asiat.*, 1907, I, p. 245-335, une planche.
57. *Arabische Inschriften aus Armenien und Mesopotamien.* — *Abhandl. d. K. Gesellsch. d. Wissensch. zu Goettingen, Phil.—Hist. Klasse, N. Folg.*, IX, 35 pages, six planches.
58. Compte rendu de : GUSTAVE SCHLUMBERGER, *Les campagnes du roi Amaury I de Jérusalem au XII[e] siècle.* — *Journal de Genève*, 21 décembre.

1908

59. *Monuments musulmans d'Asie Mineure.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 26 mars. *Bulletin*, III, p. 108-109.
60. Article *Architecture*, dans HASTINGS, *Encyclopædia of Religion and Ethics*, I, p. 757-760.

1909

61. *Les fouilles allemandes au Turkestan.* — *Journal des Savants*, p. 132-135.
62. *Arabische Inschriften*, in VON OPPENHEIM, *Inschriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien.* — *Beitr. z. Assyriologie*, VII, p. 1-156, sept planches.
63. *Aux pays de Moab et d'Edom.* — *Journal des Savants*, p. 293-309, 363-372, 401-411.
64. Compte rendu de : NOELDEKE, *Das Heiligtum al-Husains zu Kerbelâ.* — *Journal des Savants*, p. 572-573.
65. *Arabische Inschriften aus Bosra*, in BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*, III, p. 215.
66. (Sobernheim). *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* Deuxième partie : Syrie du Nord. — *Mém. de l'Institut franç. d'archéol. or.*, XXV, fasc. 1, p. 1-140, quinze planches (publié sous la direction de Max Van Berchem).
67. *Inscriptions mobilières arabes en Russie.* — *Journ. asiat.*, 1909, II, p. 401-413.
68. *Une inscription du sultan mongol Uldjaitu.* — *Mélanges Hartwig Derenbourg*, p. 367-378.
69. *Les châteaux récemment découverts dans la Syrie transjordane.* — Comm. de la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 25 novembre. *Bulletin*, III, p. 166-167.

1910

70. (En collaboration avec Halil Edhem). *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*. Troisième partie, Asie-Mineure. — *Mém. de l'Inst. franç. d'archéol. or.*, XXIX, fasc. 1, p. 1-110, quarante-six planches.
71. *Epigraphie des Atabeks de Damas.* — *Florilegium M. de Vogüé*, p. 29-43, deux planches.
72. Amida. — Van Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 1-128, 381-386.
73. *Arabische Inschriften*, in Sarre et Herzfeld, *Archaeolog. Reise im Euphrat u. Tigris Gebiet*, 51 pages, douze planches.
74. *Sur la route des villes saintes.* — *Journ. asiat.*, 1910, II, p. 145-158.

1911

75. *L'architecture musulmane de la Perse.* — *Journ. d. Savants*, p. 54-69.
76. Compte rendu de : *Commission royale du Centenaire des Sièges de Saragosse L'exposition rétrospective d'art; 1908.* — *Journ. d. Savants*, p. 328-329.
77. Compte rendu de : Ignaz Goldziher, *Vorlesungen über den Islam.* — *Journ. d. Savants*, p. 332-334.
78. *Note sur l'avancement du Recueil des inscriptions arabes en* 1910-1911. — *Comptes rendus de l'Acad. d. Inscr.*, p. 543-548.
79. *Les inscriptions arabes de Ts'iuan-tcheou.* — *T'oung-Pao*, XII, p. 704-727, huit planches.

1912

80. *Arabische Inschriften*, in *Die Austellung von Meisterwerken muhammedanischer Kunst in München*, 1910, 20 pages, dix planches.
81. *Epigraphie des Danishmendides.* — *Zeitschr. für Assyriologie*, XXVII, p. 85-91.
82. *Die muslimischen Inschriften von Pergamon.* — *Abhand. d. k. Preuss. Akad. d. Wissensch.*, 23 pages, douze planches.

1913

83. *Note sur les inscriptions arabes estampées par M. de Gironcourt dans la Boucle du Niger.* — *Comptes rendus d. l'Acad. d. Inscr.*, p. 150-152.

1914

84. (En collaboration avec Edm. Fatio). *Voyage en Syrie.* — *Mém. de l'Inst. franç. d'archéolog. or.*, tome XXXVII, et tome XXXVIII, fasc. 1, 344 pages, soixante-dix-huit planches.

1915

85. (En collaboration avec Edm. Fatio). *Voyage en Syrie.* — *Mém. de l'Inst. franc. d'archéol. or.*, XXXVIII, fasc. 2.
86. *Notes sur mon dernier voyage en Orient.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 14 janvier. *Bulletin*, IV, p. 46-47.
87. *La chaire de la mosquée d'Hébron et le martyrion de la tête de Husain à Ascalon.* — *Festschrift Eduard Sachau*, p. 298-310.

1917

88. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* Troisième partie. Asie-Mineure. — *Mém. d. l'Inst. franç. d'Archéol. or.*, XXIX, fasc. 2.
89. *Jean-Baptiste et Husain.* — Comm. à la Soc. d'Hist. de Genève, séance du 22 mars. *Bulletin*, IV, p. 194.
90. *Die Inschriften der Grabtürme*, in Diez, *Churasanische Baudenkmaeler*, I, p. 87-116.

1919

91. *L'homme et les animaux.* — *Journal de Genève*, 10 février.

1920

92. *Mission archéologique en Arabie* (1909-1910), par les RR. PP. Jaussen et Savignac. — *Revue archéologique*, 5e sér., XII, p. 146-148.
93. Compte rendu de : S. Flury, *Islamische Schriftbaender.* — *Journal de Genève*, 21 juin.

94. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* — Deuxième partie, Syrie du Sud : Jérusalem, tome III. — *Mém. de l'Inst. franç. d'archéol. or.*, XLV, fasc. 1 et 2.

1921

95. Compte rendu de : CRESWELL, *A brief Chronology of the Muhammadan Monuments of Egypt.* — *Journ. asiat.*, 1921, I, p. 315-316.

1922

96. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* Deuxième partie, Syrie du Sud : Jérusalem, tome I. « Ville ». — *Mém. d. l'Inst. franç. d'archéol. or.*, XLIII, fasc. 1 et 2.
97. Manuscrit entièrement prêt pour l'impression. *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum.* Deuxième partie, Syrie du Sud : Jérusalem, tome II. « Haram » — Doit former le tome XLIV des *Mém. d. l'Inst. franç. d'archéol. orientale.*

Les articles suivants nous ont été connus après l'impression de cette notice.

23 *bis.* Compte rendu de : G SCHLUMBERGER, *Renaud de Châtillon.* — *Journ. de Genève*, 6 juin 1898.

48 *bis. Les peintures de l'Église de Saint-Gervais.* — *Journ. de Genève*, 6 nov. 1905.

60 *bis.* — Compte rendu de : A. NAEF, *Chillon (la Camera Domini).* — *Journ. de Genève*, 6 juin 1908.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS[1]

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 1922

Le Président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze invite l'Académie à se faire représenter à l'inauguration, qui aura lieu le 24 septembre, de la plaque commémorative apposée sur le lieu de naissance de Maximin Deloche.

Le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient adresse à l'Académie son rapport sur la situation et les travaux de l'École pendant l'année 1920-1921.

M. Camille Jullian annonce à l'Académie la création, à Bayonne, d'un Musée basque.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1922

M. Nonot annonce la mort de son oncle, M. Henry Vignaud, correspondant de l'Académie, dont le Président fait l'éloge.

Le Président rappelle à l'Académie que la Science égyptologique célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la découverte de Champollion et prononce à ce sujet une allocution.

M. Homolle rappelle qu'au mois de janvier dernier, l'Académie a décidé de célébrer par une publication le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes phonétiques égyptiens, en réservant à des mélanges d'archéologie égyptienne le volume annuel des *Monuments Piot* (t. XXV).

Le P. Scheil, au nom de l'École pratique des Hautes Études, présente à l'Académie un ouvrage intitulé *Recueil Champollion*.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Ed. Naville, de Genève, qui regrette de ne pouvoir être présent à la séance pour s'associer à l'hommage rendu au génie de Champollion.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1922

M. S. Reinach montre la photographie grandie d'une très curieuse miniature parisienne des environs de 1430, qui fait partie d'un précieux livre d'Heures conservé à la Bibliothèque Rylands à Manchester. Pour la première fois, sur cette miniature, on trouve une vue de face détaillée de la pointe ouest de l'île de la Cité, avec le jardin du Roi, le Palais, la Conciergerie, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, et les deux ponts dits *de Saint-Michel* et *aux Meuniers*, couverts de maisons. Au-dessus de Notre-Dame paraît sainte Geneviève, agenouillée, auréolée d'or, tenant un cierge qu'un diable violet éteint avec un soufflet, tandis qu'un ange blanc, aux cheveux roux, le rallume. La comparaison avec d'autres miniatures montre que celles du livre d'Heures de Manchester appartiennent aux derniers temps de la domination anglaise à Paris (1420-1436). Il est possible que cette représentation unique de la sainte tutélaire protégeant la ville ait été inspirée par la reprise de Paris en 1436 et l'entrée du roi Charles VII en 1437 ; on pourrait aussi songer à un des malheurs publics si

1. Voir la *Revue* de juillet-décembre 1922.

fréquents à cette époque, inondations, famines, épidémies, au cours desquels la châsse de la sainte était promenée de la montagne Sainte-Geneviève à Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de peuple.

M. J. Bidez fait une communication sur Boèce et Porphyre.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1922

M. de Tarrazi, directeur de la Bibliothèque nationale de Beyrouth (État du Grand Liban), adresse à l'Académie une copie du discours qu'il a prononcé à l'inauguration de cette institution, le 26 juillet.

MM. L. Poinssot et R. Lantier annoncent la découverte d'une inscription à Thuburbo Majus.

M. l'abbé Chabot communique une seconde note des mêmes savants sur une feuille d'or punique découverte à Carthage.

M. Homolle communique une lettre de M. Cavvadias, secrétaire général de la Société archéologique d'Athènes, par laquelle il remercie l'Académie de l'accueil qu'elle a bien voulu faire au projet du Gouvernement hellénique relatif à la publication des mosaïques grecques sous le patronage de l'Union Académique internationale.

M. Ch. Virolleaud, directeur des Antiquités de la Syrie, donne lecture d'une étude concernant le grand sarcophage qui a été découvert, l'hiver dernier, à Byblos. Ce tombeau ne présente pas seulement, dans sa forme, des particularités toutes nouvelles : il contenait aussi quantité d'objets d'un haut intérêt archéologique et historique. Et si, parmi ces documents, les uns révèlent nettement une origine égéenne ou mycénienne, d'autres, plus nombreux, proviennent visiblement de l'Égypte. Il faut citer surtout un scarabée d'améthyste d'un beau travail avec sa monture en or ; une arme de bronze en forme de faucille et dont la lame est ornée d'uraeus d'or et d'argent ; une amulette « du cœur », deux grands vases d'albâtre, etc. Cependant le document capital de la trouvaille est un balsamaire d'obsidienne, serti d'or et portant le nom du Pharaon Amenemhet III, de la douzième dynastie. Ce vase, comme les bijoux qui l'accompagnaient, avait été sans doute envoyé en cadeau par le roi d'Égypte à son allié le prince de Byblos. La sépulture récemment mise au jour remonte, en conséquence, au XIXe siècle avant J.-C. ; elle est donc la plus ancienne, et de beaucoup, qu'on ait retrouvée en Syrie jusqu'à maintenant.

Cette trouvaille fournit la preuve que les relations de la Syrie avec le monde égéen remontent bien plus haut qu'on n'inclinait à le croire, et elle témoigne, en outre, que l'influence de l'Égypte sur la Phénicie est antérieure de plusieurs siècles à l'époque de la 18e dynastie où la Syrie fut réduite en province égyptienne.

M. Babelon communique et commente un mémoire du R. P. Ronzevalle, professeur à l'Université de Beyrouth (Syrie), sur la déesse syrienne Atargatis et les monnaies des Pontifes-rois de Bambycé-Hiérapolis, au IIIe siècle avant notre ère.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1922

M. Paul Monceaux commence la lecture d'un mémoire sur des monuments chrétiens récemment découverts à Djemila (environs de Constantine).

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1922

M. Lacau, directeur du Service des Antiquités d'Égypte, fait une communication sur les travaux de son service, pendant l'hiver 1921-1922.

M. Paul Monceaux achève sa lecture sur les monuments chrétiens récemment découverts à Djemila (département de Constantine).

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1922

M. Glotz communique une étude sur l'évolution des sociétés préhistoriques dans le monde égéen d'après les types d'architecture. Si l'on néglige les palais, c'est l'époque la plus reculée qui présente les habitations et les tombes les plus spacieuses de beaucoup. Vingt-cinq siècles avant J.-C., une maison de Crète contenait plus de vingt chambres au rez-de-chaussée et avait au moins un étage supérieur. La tombe était en proportion. Peu à peu, ces dimensions diminuent. A partir du IIe millénaire, la maison crétoise est en général à deux ou trois chambres, la tombe est individuelle. On peut suivre ainsi la transformation du clan de petites familles et voir naître l'individualisme.

M. Joseph Loth entretient l'Académie de ses recherches relativement à la localité de Tresfranc au diocèse de Cornuaille, dont se dit originaire le clerc Henri Bossec, signalé naguère par M. Antoine Thomas pour avoir inscrit des notes en bas-breton sur un manuscrit actuellement conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1922

Le Secrétaire perpétuel fait savoir que M. Léon Rey, chargé de mission de la Fondation Piot, lui a remis, conformément aux instructions qu'il avait reçues, deux dossiers renfermant en tout 220 aquarelles et dessins originaux exécutés au cours de la mission et concernant exclusivement la Macédoine préhistorique.

M. Ch. Virolleaud commence la lecture d'un rapport sur les travaux exécutés au cours de l'année 1921-22 par le Service des Antiquités de Syrie.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1922

M. Mâle décrit les fresques du couvent des Cordelières de Lourcine, qui étaient consacrées à la vie de Saint Louis.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 17 NOVEMBRE 1922

M. Roland Delachenal fait une lecture intitulée : *Le mariage du Prince Noir.*

Le Secrétaire perpétuel lit une notice sur la vie et les travaux de M. Robert de Lasteyrie, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1922

M. le Directeur des Beaux-Arts informe l'Académie que son administration n'a accordé l'autorisation de mouler le « squelette » de Ligier Richier que sur l'avis favorable de la commission des Monuments historiques et que le moulage effectué n'a apporté aucune détérioration à l'œuvre.

M. Franz Cumont envoie de Beyrouth un court rapport sur la mission qu'il vient de remplir à Salihiyeh (Syrie).

M. Pierre Montet envoie de Beyrouth un court rapport sur les résultats obtenus dans les fouilles de Byblos au mois d'octobre.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1922

Après un comité secret, le Président fait savoir que l'Académie a nommé :

Correspondants nationaux : MM. Ernest Langlois, à Lille, et Ernest Chantre, à Écully (Rhône) ;

et correspondants étrangers : Sir Aurel Stein, à Srinagar (Cachemire) ; M. Vittorio Scialoja, à Rome ; Sir George Warner, à Londres ; M. Joseph Bidez, à Gand.

M. Georges Foucart commence une lecture sur les fouilles exécutées à Edfou, en 1922, par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1922

M. Franz Cumont donne des détails complémentaires sur les fouilles de Salihiyéh.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1922

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Duchesne.

Les candidats sont, par ordre alphabétique : MM. Dussaud, Enlart, Goelzer, Gsell, Jeanroy, de La Roncière, Lefèvre-Pontalis, Puech et Toutain.

Au premier tour, M. Dussaud obtient 5 voix ; M. Enlart, 2 voix ; M. Goelzer, 8 voix ; M. Gsell, 5 voix ; M. Jeanroy, 2 voix ; M. de La Roncière, 3 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix ; M. Puech, 4 voix ; M. Toutain, 1 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Dussaud obtient 7 voix ; M. Goelzer, 5 voix ; M. Gsell, 7 voix ; M. Jeanroy, 8 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix ; M. Puech, 3 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Dussaud obtient 4 voix ; M. Goelzer, 1 voix ; M. Gsell, 7 voix ; M. Jeanroy, 19 voix ; M. de La Roncière, 1 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 1 voix ; M. Puech, 2 voix.

M. Alfred Jeanroy est élu.

M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, expose les résultats généraux des fouilles exécutées sous son contrôle en 1922, et communique, à propos des découvertes principales, des plans et des photographies. On a travaillé principalement à Delphes, Délos, Thasos, Philippes et Malkatoumba (Macédoine), à Mallia (Crète). L'École française a prêté aussi son concours aux fouilles suédoises d'Asiné (Argolide).

Partout, les résultats ont été fructueux. On a découvert notamment : à Delphes, un sanctuaire créto-mycénien, sur la terrasse de Marmaria, avec quantité d'idoles peintes et des ex-voto précieux. Parmi les autres trouvailles, à Delphes, un fragment de vase signé d'Ergotimos (vie siècle). A Délos, le site préhellénique du Cynthe a donné de grands pithoi de style créto-carien. A Thasos, on a poursuivi le dégagement du Portique nord de l'Agora (IIIe s. av. J.-C.), trouvé les Propylées de l'Agora, un édifice ionique du IVe siècle à l'Ouest ; un autre édifice dorique, peut-être une « lesché » (IIIe siècle), à l'Est. La fouille a donné partout des inscriptions, des sculptures. Près de l'Agora a été découvert un Dionysion du ve siècle, identifié grâce à des textes intéressants. Les travaux de Philippes ont porté sur les sanctuaires rupestres (Silvain et autres dieux), sur le théâtre et sur le groupe des édifices byzantins (dont la basilique de Dérékler). En Asie Mineure, les fouilles ont été interrompues par la guerre ; mais en Crète, à Mallia, où l'exhumation d'un

palais antérieur à celui de Cnossos est poursuivie, des documents d'un vif intérêt (inscriptions, peintures, vases, pierres gravées) ont été déjà mis au jour.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1922

M. le Ministre de l'Instruction publique fait savoir à l'Académie que, pour des raisons d'ordre général, il n'a pas pu jusqu'à présent donner suite aux présentations qui ont été faites pour la Direction de l'École française de Rome, et qu'il a décidé d'envoyer en mission à Rome M. Carcopino, maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, pour assurer jusqu'à la fin de l'année, et à titre de délégué, la direction de l'École, mais que cette désignation est temporaire et que la Compagnie peut être assurée qu'il sera tenu tout le compte nécessaire de ses prérogatives lorsqu'il sera possible de donner à l'École de Rome une Direction définitive.

Le R. P. Lagrange, Directeur de l'École française d'Archéologie de Jérusalem, adresse à l'Académie le compte rendu des travaux de cet établissement en 1922.

A propos de la correspondance, M. Bernard Haussoullier, d'après une lettre de M. Cumont, signale une importante découverte : l'un des fragments de parchemin trouvés à Doura renferme 15 lignes d'un texte juridique grec, qui fait connaître l'ordre dans lequel doivent être déférées les successions *ab intestat ;* ce texte fera l'objet de sa part d'une communication ultérieure.

M. le commandant Deniau achève sa communication sur le mariage étrusque d'après la colonne X du texte d'Agram.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1922.

Le Président présente les vœux affectueux de l'Académie à M. Louis Leger à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. Il rappelle que la municipalité de Prague vient de donner le nom du grand historien des peuples slaves à l'une des voies de la ville.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau.

M. Théophile Homolle est élu président pour 1923 ; M. François Delaborde est élu vice-président.

Il est procédé ensuite par scrutin à la nomination de quatorze commissions annuelles et de la commission du prix Gobert.

SÉANCE DU 5 JANVIER 1923

Le Secrétaire perpétuel fait connaître l'état des concours pour 1923.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1923

M. Pierre Montet fait connaître le résultat des fouilles opérées à Byblos, sous une maison récemment acquise par le Service des Antiquités de Syrie. On peut maintenant identifier deux édifices très anciens : le temple égyptien avec ses statues et son lac sacré, et le temple phénicien, sous le dallage duquel ont été déposés à profusion les vases, statuettes, amulettes, perles, etc., retrouvés jusqu'à présent.

M. de Saint-Périer fait une communication sur une statuette féminine en ivoire de mammouth découverte dans la grotte de Lespugue (Haute-Garonne).

M. Franz Cumont donne lecture d'un rapport sur les fouilles qu'il a exécutées dans les ruines de Salihiyéh sur l'Euphrate, avec le concours de l'armée de Syrie,

SÉANCE DU 19 JANVIER 1923

M. Besnier étudie quatre plaquettes de terre cuite appartenant à une collection privée d'Asturie et publiées en 1920 par M. Ant. Blasquez dans le *Boletin de la R. Academia de la Historia*. Les inscriptions mutilées qu'elles portent contiennent des listes de stations de voies romaines d'Espagne, avec des chiffres de distances calculées en *miliae*, mesures locales différentes des milles romains et plus grandes. Sur les cinq routes qu'elles concernent, deux ne figurent pas dans l'Itinéraire d'Antonin et les trois autres y sont autrement présentées. Ces plaquettes apportent des renseignements nouveaux et très précieux sur l'organisation du réseau routier dans le nord-ouest de la péninsule ibérique à l'époque impériale.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis fait une communication sur la découverte du jubé de la cathédrale de Noyon, démoli en 1757, dont les débris ont été trouvés sous le dallage du chœur et du transept dans les fouilles entreprises par l'Administration des Beaux-Arts en 1921 et en 1922. MM. les architectes André Collin et Revillon viennent de terminer l'assemblage de tous les morceaux qui seront remontés dans une salle voisine de la sacristie. Cette œuvre d'art du XIVe siècle s'élevait entre les piles occidentales du transept. De chaque côté de la porte centrale, une arcade trilobée encadrait un autel et la plate-forme supérieure était bordée de deux élégantes balustrades gothiques. Les tons rouges et bleus de la peinture primitive s'effacent sous l'influence de l'air : d'ailleurs le jubé avait été repeint en 1630. On n'a retrouvé aucune trace du crucifix central mentionné dans un compte de 1460.

M. Hippolyte Boussac fait une communication sur ce qu'il appelle la peinture impressionniste chez les anciens Égyptiens.

M. Nicolas Jorga offre à l'Académie, de la part du ministre des cultes de Roumanie, un volume de lois canoniques et impériales imprimé en 1652.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1923

M. Pierre Montet entretient l'Académie de la visite qu'il a faite, en compagnie de M. Lacau, à la tombe, récemment découverte, dans la vallée des Rois, du pharaon Tout-ankh-amon.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1923

Le Président rappelle en quelques mots la perte que l'Académie vient de faire dans la personne de M. Delachenal, décédé lundi dernier.

M. Camille Jullian communique, de la part de M. l'abbé Marsan, une inscription funéraire découverte à Bordères-Louron (Hautes-Pyrénées), inscription qui nous fait connaître le nom primitif de l'endroit, *vicus Spar...*

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Paul Girard. Les candidats sont, par ordre alphabétique : MM. Dussaud, Goelzer, Gsell, Lefèvre-Pontalis, Lot et Toutain.

Après neuf tours de scrutin sans résultat, l'élection est renvoyée à une date ultérieure.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1923

M. Durrieu annonce à l'Académie la découverte, faite en Angleterre, d'une miniature de Foucquet appartenant au livre d'Heures d'Étienne Chevalier ; cette miniature illustre les prières à saint Michel.

Le Président annonce le décès de M. Emile Thomas, correspondant à Lille.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1923

M. Jérôme Carcopino signale la découverte d'un fragment de calendrier antique, dont M. Mancini a présenté récemment un commentaire à l'Académie pontificale d'archéologie. Ce document épigraphique permet de préciser la date de quelques événements du début de l'empire romain.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. Charles Clermont-Ganneau, décédé le 15 février.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1923.

M. Ernest Babelon donne lecture d'une note du docteur Carton sur une inscription relative au territoire des Musulamii.

Il est procédé au vote pour la présentation de deux candidats à la chaire d'égyptologie au Collège de France.

M. Bénédite est présenté en première ligne, par 22 voix, contre 17 à M. Moret, sur 39 votants.

M. Moret est présenté en deuxième ligne par 25 voix contre 3 à M. Bénédite, et 8 bulletins marqués d'une croix sur 36 votants.

L'Académie désigne M. Courby, ancien membre de l'École française d'Athènes, pour recevoir en 1923 la grande médaille d'argent de la Société centrale des architectes.

SÉANCE DU 2 MARS 1923

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de la Syrie, adresse les photographies d'un monument récemment mis au jour dans la région de Tyr, près du village de Hanaoué, tout à côté du mausolée dit de « Hiram ». Cette construction, formée de grandes dalles bien ajustées et qui portent en relief, sur les faces latérales, l'une le caducée, l'autre le signe de Tanit, la troisième un autre symbole non identifié, est vraisemblablement un tombeau. On achèvera de le dégager dès que la saison le permettra.

Le R. P. Lagrange prie l'Académie de le relever de ses fonctions de Directeur de l'École française d'archéologie de Jérusalem. Le Président rappelle les services éminents du P. Lagrange et se fait l'interprète des regrets de l'Académie.

M. Clément Huart annonce la création d'une bibliothèque arabe à Jérusalem.

M. Charles Diehl communique une lettre que M. Fenaille, membre de l'Institut, lui adresse de Louqsor, le 31 janvier, au sujet de sa visite au tombeau de Toutankh-amon.

« Grâce à l'obligeance de M. Carter et d'un de ses collègues, j'ai pu pénétrer dans la première chambre qui se trouve dégagée par l'enlèvement d'un certain nombre d'objets : lits, chaises, trône, roues de char, coffres, boîtes à offrandes, qui en obstruaient l'entrée.

« Cette chambre est assez petite : environ 5 m. sur 3 m. et 2 m. 20 de h.

« Il reste encore au fond deux lits, un à deux corps et deux têtes d'hipopotames, et un autre à deux corps et deux têtes de lions.

« Dans les deux angles de droite, deux statues grandeur nature, noires et or, du Roi avec la tiare, le bâton et un sceptre à boule d'or ; à gauche en entrant, un roue appuyée au mur, plusieurs sièges de chars avec plaques métalliques d'or, gravées, les étoffes ou cuirs décomposés et en miettes.

« Plus loin, à gauche, un torse, tête peinte, corps en apparence de toile comme un mannequin.

« Un petit tabernacle en bois doré, une petite table, un panier intact, une amphore cassée ; du côté droit, un grand bouquet desséché (noir), un panier, une boîte, quatre petits vases en terre cuite avec dessins et gravures très jolis de forme, un autre bouquet.

« Sous le lit de gauche, une ouverture donnant dans une petite pièce très basse où l'on aperçoit avec la lampe électrique un fouillis de meubles, un lit sur le côté, trois petits bateaux du Nil de quarante ou cinquante centimètres de longueur, des bois. *Ces chambres ne portent aucune décoration ni inscription.* Au milieu de la face de droite, une porte murée et scellée par l'apposition du cachet du Roi dans le mortier, cachet de sept ou huit centimètres de hauteur.

« L'impression de se trouver au milieu de tous ces objets intacts depuis tant d'années est très grande. Je comprends qu'on n'ait pas permis d'entrer dans cette chambre avant de l'avoir vidée, car on a encore peine à s'y mouvoir. Nous étions cinq et il fallait prendre des précautions en se tournant et en se relevant, pour ne pas toucher ces objets si fragiles. »

Au nom de M. de Mecquenem, le P. Scheil donne lecture d'une relation sur les fouilles de Suse pendant l'hiver 1921-1922.

Au moyen de briques à reliefs, M. de Mecquenem a pu assembler et reconstituer trois *motifs* nouveaux de ces panneaux qui décoraient les anciens palais susiens. L'un figure un homme-taureau ; l'autre, un sphinx dont la partie inférieure se termine en demi-colonne engagée ; un troisième affecte la forme d'un palmier stylisé d'où sort un bras humain. Le tout remonte à 1100 avant J.-C. L'attention de l'Académie s'arrête aussi sur des parties métalliques d'une roue de char, en bronze, véritable nouveauté archéologique, et surtout sur un plateau artistique en bitume sculpté, supporté par trois bouquetins dressés dans une attitude des plus singulières.

M. Bernard Haussoullier communique à l'Académie le plus important des parchemins grecs découverts par M. Cumont dans ses fouilles de Mésopotamie, et rapportés à la Bibliothèque Nationale. C'est une loi sur les successions *ab intestat*. La loi est complète et présente le plus grand intérêt pour l'histoire du droit grec. Rédigée à la fin du quatrième siècle après J.-C., on la retrouve, avec d'importantes modifications, dans le coutumier du cinquième siècle avant J.-C. connu sous le nom de « Livre syro-romain ». C'est un anneau de la chaîne qui relie ce livre au droit grec de l'époque classique.

SÉANCE DU 9 MARS 1923

M. Pierre Montet rend compte de la mission que l'Académie lui a confiée à Byblos, où il a dirigé, pendant l'automne 1922, une seconde campagne de fouilles. Dans le temple égyptien il a trouvé une statue de déesse représentant la Dame de Byblos, œuvre égyptienne remontant au début de l'ancien empire. Dans un deuxième sanctuaire (celui-là phénicien), on a recueilli des amulettes, vases, statuettes, bijoux, objets de parure, importés d'Égypte ou fabriqués sur place. Certains objets portent le nom des rois de la VIe dynastie. D'autres, trouvés au-dessus du dallage, montrent que le temple, en exercice depuis l'an 2000 av. J.-C., au moins, servait encore à l'époque romaine. M. Montet a complètement découvert les ruines de l'édifice ; une partie de la colonnade a été remise debout grâce au concours prêté par les marins de la division du Levant.

M. Alexandre de Laborde communique un travail sur l'origine de la représen-

tation de la Mort chevauchant un bœuf dans les Livres d'Heures de la fin du xv[e] siècle.

M. Fr. Thureau-Dangin fait une lecture sur les fêtes du nouvel an à Babylone. d'après un texte divinatoire.

SÉANCE DU 16 MARS 1923

Le colonel de Castries, directeur de la Section historique du Maroc, fait une communication sur un atelier monétaire des chérifs saadiens appelé El-Mohammedia et parfois El-Hadra el-Mohammedia (la capitale mohammedienne). Or ce nom de El-Mohammedia ne s'appliquait au Maroc à aucune ville ni à aucun lieu. Le colonel de Castries, en s'appuyant sur des textes et sur des témoignages recueillis dans le Sous, au cours de sa dernière mission, est arrivé à identifier El-Mohammedia avec la ville de Taroudant, la capitale du Sous.

M. Joseph Loth donne lecture d'une étude relative à l'épée de Tristan, qui était conservée jadis dans le trésor des rois d'Angleterre.

M. Édouard Cuq fait une communication sur la loi Gabinia contre la piraterie d'après une inscription de Delphes.

SÉANCE DU 23 MARS 1923

M. Durrieu, comme suite à sa communication de 1922 sur les *filles d'Agnès Sorel*, entretient l'Académie d'un somptueux livre d'Heures, conservé au Musée Condé de Chantilly (n° 74 du catalogue imprimé) qui a été exécuté pour la fille d'une des filles d'Agnès Sorel : Marguerite de Coëtivy, mariée à François de Pons, comte de Montfort. Les miniatures de ce volume sont de valeur inégale. La plupart sortent de la main d'un artiste qui paraît avoir spécialement travaillé du côté de la Saintonge, mais qui s'inspirait des œuvres de Jean Bourdichon. Une de ces miniatures, placée en tête des Psaumes de la Pénitence, représente le bain de Bethsabée, que contemple le roi David. M. Durrieu indique, à ce propos, comment ce sujet s'est glissé dans l'illustration des livres de prières d'origine française ou flamande, traité parfois avec un excès de naturalisme qui n'était pas sans choquer les âmes pieuses.

M. Henry Omont communique une étude de Dom Wilmart sur les éditions anciennes et modernes des prières de saint Anselme.

M. Edmond Pottier lit une note de M. Frédéric Poulsen, correspondant de l'Académie, sur une tête de Caligula jeune, récemment acquise par le Musée de Copenhague.

SÉANCE DU 28 MARS 1923

M. Casanova fait une lecture sur l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes.

Le P. Scheil lit une note de M. Édouard Naville sur le tombeau de Tout-ankh-Amon. Divers indices lui font croire que la tombe primitive du pharaon est celle qui porte maintenant le nom de Horemheb, et qui a été retrouvée en 1908 par M. Davis. Elle se compose d'une galerie de plus de cent mètres, avec plusieurs chambres, dont la dernière renferme le sarcophage magnifique, en granit rose. Le luxe de la décoration de cet hypogée explique l'usurpation d'Horemheb. M. Naville ne doute d'ailleurs nullement que la tombe qui vient d'être ouverte ne soit bien celle où furent déposés les restes de Tout-ankh-Amon, expulsé de sa dernière demeure *(voir à la page suivante)*.

VARIÉTÉS

La tombe de Toutankh-Amon.

Le nom de Toutankh-Amon (l'image vivante d'Amon) est connu maintenant dans le monde entier, grâce à la merveilleuse découverte de lord Carnarvon et de M. Howard Carter. C'est la première fois que la tombe d'un roi d'Égypte a été trouvée intacte, avec tout le mobilier et toutes les offrandes qu'on y avait déposées pour le roi défunt. S'il y en a d'autres qui ont eu une plus grande importance historique — ainsi la fameuse cachette de Deir el Bahari qui nous a rendu les corps des grands rois d'Égypte — aucune ne peut égaler celle-ci par la richesse, la magnificence, la profusion d'objets précieux. Elle nous donne une idée du luxe avec lequel les rois d'Egypte vivaient et étaient enterrés.

Et d'abord, qui est Toutankh-Amon ? C'est l'un des derniers souverains de la XVIIIe dynastie, la plus puissante de toute l'histoire. Elle poussa ses conquêtes très loin en Asie, assujettit toute la Palestine, et atteignit même la Mésopotamie. C'est cette dynastie aussi qui prit Thèbes pour sa capitale et qui y éleva les grands temples du dieu Amon. Mais, vers la fin, le pays fut troublé par une révolution religieuse. Le roi Aménophis IV abandonna Amon et les autres dieux, et adopta un culte qui se rapprochait beaucoup de celui d'Héliopolis, le culte du disque solaire appelé Aten ou Aton. Il changea son prénom, se fit appeler « le favori d'Aten », se bâtit une capitale dans la Moyenne Égypte, dans la localité qui se nomme maintenant Tell el Amarna, et travailla dans tout le pays à remplacer les cultes locaux par celui d'Aten. Pour cela, il fit gratter, sur les édifices comme ceux de Thèbes, le nom d'Amon et le remplaça par celui d'Aten, et l'on trouve des traces de son hostilité à l'égard des dieux, surtout d'Amon, depuis la Nubie jusque dans le Delta.

La révolution ne dura pas. Le favori d'Aten n'eut pas de fils. Après un règne éphémère, le trône passa à son gendre, qui tout d'abord s'appelle « l'image vivante d'Aten », mais qui ne tarde pas à revenir à Amon et à se donner le nom de « l'image vivante d'Amon ». Sa femme même, fille du roi hérétique, fit un changement tout semblable dans le sien. Il entreprit aussitôt la restauration des anciens cultes, en particulier de celui d'Amon, éleva des constructions en l'honneur de ce dieu et proscrivit presque entièrement Aten.

C'est lui dont la tombe a été découverte. M. Carter, après de minutieuses et longues recherches, est arrivé à un escalier conduisant à un sanctuaire sous la tombe de l'un des Ramsès, et il a pénétré dans deux chambres accolées qui sont remplies de toute espèce d'objets de la plus surprenante beauté, meubles travaillés avec le plus grand art, ornés d'or et incrustés de pierres précieuses, cassettes renfermant des étoffes de prix encore assez bien conservées, fauteuils admirablement sculptés, lits et couchettes dont les supports sont en forme de corps d'animaux, chariots de parade très élégants, tout cela entassé sans ordre, du sol au plafond, comme dans un garde-meuble, et tout cela portant le nom de Toutankh-Amon. Jamais on n'avait trouvé une pareille profusion d'objets précieux et un étalage d'une pareille richesse. Aussi, d'emblée, cette trouvaille a-t-elle produit un grand

effet et on l'a considérée à juste titre comme un événement archéologique unique, en raison de la magnificence qu'aucune fouille n'avait encore révélée.

Au fond d'une de ces chambres étaient deux statues en bois peint placées comme des gardiens devant une porte scellée au nom de Horemheb, le second des successeurs de Toutankh-Amon. On ne l'a pas ouverte d'emblée ; on a commencé par vider la chambre de tout ce qui s'y trouvait, travail long et délicat pour ne rien endommager ; souvent aussi il faut soumettre les objets à un traitement chimique pour éviter que le contact de l'air, dont ils ont été privés depuis des milliers d'années, ne leur soit funeste.

Ce n'est que tout dernièrement qu'on a ouvert cette porte qui donne accès à une petite chambre que les anciens appelaient la chambre d'or ; là on a trouvé un grand baldaquin ou dais en bois richement orné, qui en recouvre un autre que pour le moment on a laissé intact ; il y en a peut-être encore un troisième avant d'arriver au sarcophage, qui, je le suppose, doit être en granit rose, et où il semble évident qu'on trouvera le corps du roi. Mais on n'a pas poussé les recherches jusqu'au bout ; on a remis cela à l'automne prochain ; la tombe a été fermée par des portes qui ne laissent passer ni air ni lumière et qui ont été recouvertes de plusieurs couches de sable et de gravois. Toutankh-Amon sommeillera donc encore en paix pendant plusieurs mois.

On peut se demander pourquoi cette magnificence inouïe se trouve dans la tombe d'un prince dont le règne ne fut pas long — car les monuments ne lui donnent pas plus de six ans — et qui ne fut pas l'un des grands rois d'Egypte. Je crois que nous en avons l'explication dans un monument qui date de son règne. Parmi ses officiers, il en eut un du nom de Houi, qui fut gouverneur de Kousch, c'est-à-dire ce qu'on a appelé l'Ethiopie, le territoire au sud de l'Égypte, peuplé par des nègres. Houi fit dans ces pays d'heureuses expéditions, et dans son tombeau, peint avec le plus grand soin, on le voit devant le roi, lui apportant les tributs de ces nations africaines, une quantité d'or en anneaux ou en poudre, des vases d'or et d'argent d'un travail perfectionné, des monceaux de lapis-lazuli, de jaspe rouge et de malachite, des boucliers, des chaises et des lits faits en bois précieux, surtout en ébène, et qui doivent ressembler à ceux qu'on a trouvés dans la tombe, de même qu'un chariot de luxe. Je ne puis m'empêcher de croire qu'une partie de la brillante récolte faite dernièrement est due à ces tributs que Houi sut rapporter de Kousch ; et il est curieux que ces objets d'art viennent d'Afrique et soient apportés par des nègres. Quelle est la partie de ce continent qui était arrivée à ce degré de civilisation ?

On s'étonne aussi de ce que, tandis que les tombes des rois dans la vallée sont de longues galeries, celle de Toutankh-Amon soit si petite et hors de proportion avec la quantité d'objets qui devaient y être déposés. Il me semble que cela s'explique par le fait que la tombe de Toutankh-Amon n'est pas celle qu'il s'était fait creuser et où il avait d'abord été déposé. Celle-ci a été usurpée par le second de ses successeurs : Horemheb. Nous ne savons pas exactement comment celui-ci arriva au trône, ni quelle était sa parenté avec la famille royale. Il avait d'abord été revêtu de charges importantes : il avait été général, et il est bien possible qu'il se soit emparé du trône par la violence. C'est lui qui a définitivement rétabli le culte d'Amon à Thèbes, et pour bien en recueillir toute la gloire, il s'est attribué tout ce qu'avant lui avait fait Toutankh-Amon. On le voit clairement sur les édifices de Thèbes, et en particulier dans une longue inscription où Toutankh-Amon décrivait longuement ce qu'avait été son œuvre. Horemheb n'a pas hésité à grat-

ter son cartouche et à le remplacer par le sien, mais comme il a laissé le protocole et les titres de son prédécesseur, cela révèle l'usurpation.

Ce qu'il avait fait dans les temples, je crois qu'il le fit pour la tombe de Toutankh-Amon. Il s'en est emparé pour lui-même ; mais comme il ne voulait ni commettre un sacrilège ni même manquer vis-à-vis de son prédécesseur du respect qui lui était dû, il lui a fait creuser une tombe dans laquelle la partie essentielle, la chambre d'or contenant le sarcophage et la momie, est faite avec le plus grand soin. C'est vraiment une tombe royale. Et pour bien marquer que c'est lui qui l'avait fait faire, et qu'il entendait que son prédécesseur reposât là tranquille pour l'éternité, il en a scellé la porte de son sceau, et personne jusqu'à nos jours n'y est entré.

Quant au mobilier considérable qui appartenait à la tombe, il ne voulait pas en priver son prédécesseur ; on l'a entassé dans deux petites chambres. C'était là chose secondaire. L'essentiel était que Toutankh-Amon l'eût en sa possession. On ne s'est pas préoccupé de l'arranger comme il devait l'être dans une grande tombe.

Je crois donc que la tombe primitive de Toutankh-Amon porte maintenant le nom de Horemheb. Elle a été découverte en 1908 par M. Davis. C'est une grande galerie longue de plus de cent mètres, à plusieurs chambres, au fond de laquelle est le sarcophage en granit rose couvert d'inscriptions et de figures magnifiquement exécutées. Sans doute, Horemheb a dû imiter ce qu'avait fait son prédécesseur. La tombe a été pillée, mais dans les quelques fragments qu'on a retrouvés, on remarque une ressemblance avec ce qui vient d'être découvert. En résumé, je crois qu'il n'y a pas de doute possible : la tombe récemment ouverte est bien celle de Toutankh-Amon, mais ce n'était pas celle qu'il s'était préparée et où il a d'abord été déposé. Il repose aujourd'hui dans une tombe que lui a fait creuser Horemheb, lequel s'était approprié celle de son prédécesseur.

(*Journal de Genève*, 12 mars 1923.) Edouard Naville.

Les Fouilles de Salihiyé sur l'Euphrate.

Lorsque, aux premiers jours de mai 1920, venant de Bagdad, M. J. H. Breasted arriva devant Salihiyé, sur la rive droite de l'Euphrate, les Anglais étaient en train d'évacuer la place. Durant leur occupation, les troupes britanniques avaient mis au jour les ruines d'un temple et, sur les murs de ce temple, étaient apparues des peintures remarquables. Au bruit de cette découverte, M. Breasted était accouru. Le savant américain eut tout juste le temps de relever le plan de l'édifice et de photographier quelques-unes des peintures qui le décoraient. Après quoi, l'on ramena soigneusement le sable sur le terrain des fouilles, et les Arabes purent venir. Les résultats de cette rapide exploration furent communiqués par M. Breasted à l'Académie des Inscriptions en juillet 1922.

L'Académie les jugea si intéressants qu'elle résolut de les compléter. Elle confia ce soin à l'un de ses membres associés, M. Franz Cumont, dont on connaît les beaux travaux sur les religions orientales et les fructueux voyages à travers la Syrie et l'Asie Mineure. Le général Gouraud s'empressa de favoriser l'entreprise, et, lorque M. Cumont arriva à Salihiyé, il y trouva le terrain méthodiquement déblayé et les travaux de fouille commencés avec le plus grand soin par les officiers et soldats de l'armée française d'Orient. Ainsi quelques semaines suffirent au savant délégué de l'Institut pour recueillir une abondante moisson de documents également précieux pour l'histoire, l'archéologie et l'histoire de l'art. Nous devons à l'amicale obligeance de M. Cumont le privilège de faire connaître sommairement

dès aujourd'hui, aux lecteurs des *Débats*, les résultats d'une expédition scientifique qui fait grand honneur à l'Institut de France et à son missionnaire, et que celui-ci relatera lui-même dans le prochain numéro de *Syria*.

Le château de Salihiyé, qu'on aperçoit de loin lorsqu'on descend le cours de l'Euphrate, dresse ses deux tours et ses murailles, faites de pierre et de briques crues, sur une falaise qui domine le fleuve et la plaine de Mésopotamie. L'enceinte qu'il fermait du côté de l'eau a jadis entouré une ville, enfouie aujourd'hui sous trois mètres de sable. On reconnaît le tracé des rues, qui se coupaient régulièrement à angle droit, selon le plan que Deinocratès avait fait prévaloir à Alexandrie. Les fouilles ont dégagé quelques édifices de la ville disparue et permis d'en explorer la nécropole. Les tombeaux, du même type que ceux de Palmyre, avaient été violés dès l'antiquité, et on n'y a guère retrouvé, à côté des ossements, que des débris de verre et de poterie.

Dans la ville même, plusieurs maisons ont été déblayées ; on a découvert dans l'une d'elles les fragments d'une corniche de stuc dont le décor est d'un style grec très pur. Trois édifices ont attiré particulièrement l'attention de M. Cumont. Il a cru reconnaître dans le premier une salle de conférence ou de concert. Le second est un temple ; des deux côtés de l'autel s'élèvent six gradins de pierre, divisés en sections, et, sur chacune d'elles, est gravé le nom de celui qui devait l'occuper, comme figurent aujourd'hui, sur les chaises d'une église, les noms des paroissiens notables. Une dédicace fait connaître la date de l'édifice (31 après J.-C.) et son fondateur, Ammonios, fils d'Apollophanès, frère de Séleucus. Les inscriptions relevées sur les gradins offrent un mélange curieux de noms grecs et sémitiques. La troisième construction semble avoir été aussi consacrée au culte ; elle renfermait trois statues, dont deux, provenant sans doute d'un atelier local, représentent des Victoires ailées, tandis que la troisième, d'une valeur artistique supérieure, semble une réplique de l'Aphrodite à la tortue.

La ville, dont les ruines ne révèlent aucune trace de tremblement de terre ou d'incendie, paraît avoir été évacuée par ses habitants ; on n'y a retrouvé ni bijoux ni monnaies d'or ou d'argent. Par contre, le sable a merveilleusement préservé de toute corruption des objets de bois et de cuir, des étoffes, des vanneries, et jusqu'à des feuillets de parchemin, dont l'écriture est encore lisible. M. Cumont y a reconnu des fragments d'actes juridiques : prêts, constitutions d'hypothèques, et les derniers paragraphes d'une loi sur les successions.

Le temple découvert en 1920 par les soldats anglais s'élevait à l'angle formé par les murailles ouest et nord de l'enceinte fortifiée. Les graffites tracés dans le plâtre des parois en révèlent la destination : l'édifice était consacré à Zeus Megistos, c'est-à-dire à Baalsamin, Iarhibol et Aglibol, la grande triade de Palmyre. Son emplacement donne à croire à M. Cumont qu'il fut, à l'origine, la chapelle des troupes palmyréniennes qui tenaient garnison dans la place, comme il devint ensuite celle des troupes romaines d'occupation.

Des deux inscriptions retrouvées dans le temple, l'une, latine, porte une dédicace à Alexandre Sévère ; elle est datée de 229 ou 230, et gravée par les soins de la XX[e] cohorte de Palmyréniens qui gardait la forteresse ; l'autre, grecque, se rapporte à la construction d'une des maisons qui entourent le temple, et nous apprend qu'en l'an 426 des Séleucides (114 après J.-C.), Lysias, fils de Conon, fils de Patroclès, fit élever une demeure pourvue d'un étage « par piété pour Zeus et pour son propre bien-être et celui de ses descendants. »

Les peintures qui décoraient le temple sont réparties par M. Cumont en deux

groupes, selon la place qu'elles occupent, comme aussi selon le style qu'elles révèlent. Les premières représentent des personnages de grandeur naturelle dans un décor architectural : le coloris est varié, la facture soignée, bien qu'imparfaite. Les peintures du second groupe sont plus petites, d'une exécution sommaire, et l'on n'y trouve guère que quatre tons : le noir, le rouge-brun, le bistre et le jaune. Deux des fresques de la première série ont été heureusement publiées par M. Breasted : elles sont aujourd'hui méconnaissables ; les averses d'automne ont lavé les couleurs, et les traits des visages ont disparu sous le couteau scrupuleux des Bédouins.

Une fresque, mise au jour en présence de M. Cumont, figure une cérémonie liturgique. Trois personnages vêtus d'une tunique et d'un manteau rayé trempent de la main droite une branche feuillue dans un vase, tandis que leur main gauche présente une patère de faïence bleue, comme pour faire une libation. Ce sont visiblement trois portraits ; des inscriptions, peintes en noir, révèlent les noms des personnages représentés et celui de l'artiste qui les a peints, un certain Hasamsos. Ce nom est purement sémitique. L'auteur de la fresque appartenait sans doute à une école indigène, et sa technique relève, au moins en partie, d'antiques traditions orientales. C'est donc à l'école de Palmyre qu'il faut rattacher ce premier groupe de peintures, et M. Cumont laisse entrevoir que leur découverte peut jeter quelque lumière sur les origines de l'art byzantin.

Les fresques du second groupe offrent, à gauche d'une scène principale — le sacrifice offert par un tribun en présence du drapeau et à la tête de ses soldats — une série de petits tableaux, banquets funéraires, sacrifices, etc..., au-dessous desquels sont tracées, en gros caractères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec. Sur le pilier voisin sont représentées les armes des soldats de Palmyre : l'arc, le carquois et les flèches. M. Cumont rapporte cette décoration aux premières années du troisième siècle de notre ère.

Or, la scène du tribun sacrifiant, que M. Breasted avait photographiée dans de mauvaises conditions, a révélé à l'examen attentif de M. Cumont de nouveaux détails fort intéressants. A côté des deux femmes nimbées et tourelées qui représentent la Fortune de Palmyre et la Fortune de Doura, apparaissent d'autres personnages qui semblent symboliser, l'un, la cité née du fleuve, l'autre, la « source bénie » qui abreuvait et vivifiait la ville du désert. Ce sont donc bien les ruines de Doura, colonie de Palmyre, qui viennent d'être retrouvées sous les sables de Salihiyé. Cette ville, fondée par Nicanor, eut pour premiers colons des Macédoniens. Après le démembrement de l'empire séleucide, elle tomba au pouvoir des Parthes. L'annexion de la Syrie par Pompée vint placer Doura dans la sphère d'influence romaine et fit d'elle une étape importante sur la grande voie commerciale et militaire que Rome a tracée à travers l'Orient. En 115, Doura voit passer les armées de Trajan marchant contre les Parthes ; c'est sous ses murs qu'en 162 Lucius Verus remporte la victoire qui lui ouvre la route de Ctésiphon ; enfin, la Mésopotamie réduite en province, Septime Sévère occupe Doura pour assurer ses communications avec le territoire annexé. Au siècle suivant, Odeinat et Zénobie essaient de fonder un empire d'Orient, et Doura, échappant à l'emprise de Rome, voit de nouveau son sort lié à celui de Palmyre. La ruine de Palmyre a dû marquer la fin de Doura qui, après la victoire d'Aurélien, ne fut pas réoccupée. « Elle périt — dit M. Cumont — simplement par impossibilité d'exister », et, lorsqu'en 363 l'empereur Julien passa devant son château, on ne put lui montrer que le site dépeuplé de « ce qui avait été une ville. »

(*Débats*, 1er février 1923). Maurice PERNOT

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

LÉON BONNAT

Né à Bayonne en 1833, mort à Mondry (Oise), à l'âge de 89 ans, le 9 septembre 1922 cet éminent artiste appartient à l'histoire de l'archéologie par la création du Musée de Bayonne, où l'art grec et l'art égyptien n'ont pas été oubliés. La *Revue archéologique* a publié (1919, I, p. 77-97) un article illustré de M. Lantier sur les antiques de cette belle collection. Ajoutons que M. Bonnat, membre depuis l'origine du Conseil des Musées, qu'il présida longtemps, a toujours montré autant de bon vouloir que de compétence lorsque des achats d'antiquités, même de « pièces de série », étaient proposés par les conservateurs des Musées à ce Conseil.

S. R.

HENRY VIGNAUD

Né à la Nouvelle-Orléans, d'une famille du midi de la France (1830), Vignaud, qui avait servi pendant la guerre de Sécession dans les rangs des Sudistes, vint se fixer à Paris et y exerça diverses fonctions diplomatiques ; il fut, en dernier lieu secrétaire de la Légation des États-Unis à Paris. Ses études ont porté principalement sur l'histoire de la découverte de l'Amérique par Colomb ; il s'y montra doué d'un sens critique très affiné, confinant parfois à l'hypercritique. Son dernier mémoire, dont il a été question ici, résume admirablement le problème du peuplement de l'Amérique et des origines de sa population indigène (*Revue*, 1922, II, p. 203). Vignaud fut élu correspondant de l'Institut en 1918 ; il succéda, en 1908, au Dr Hamy comme président de la Société des Américanistes. Il est mort en septembre 1922, des suites d'un accident, à l'âge de 92 ans [1].

S. R.

LE MARQUIS DE CERRALBO

Grand d'Espagne et sénateur à vie, le marquis de Cerralbo, né en 1845, est mort au mois d'août 1922. Il était membre de l'Académie d'Histoire de Madrid et correspondant de l'Académie des Inscriptions.

Bien qu'il eût consacré la plus grande partie de sa vie à la politique — il était chef du parti carliste — Cerralbo a joué un rôle important dans la renaissance des études archéologiques en Espagne. Non seulement il exécuta ou fit exécuter des fouilles mémorables, notamment à Torralba (gisement chelléen), dans plusieurs nécropoles ibériques, dans des grottes et stations énéolithiques de la région de Soria, dans la ville ibérique d'Arcobriga, mais il contribua à la fondation de deux commissions très influentes, celle des *Investigaciones prehistoricas* et celle des *Excavaciones arqueologicas*, qui, soutenues par l'Etat, ont à leur actif beaucoup de fouilles et de remarquables publications. Des ouvrages qu'il a publiés lui-même, le plus intéressant concerne la vallée du haut Jalon (cf. *Revue*, 1910, I, p. 314) ; il a donné, en français, un exposé d'ensemble de ses fouilles de nécropoles ibériques dans les *Comptes rendus du Congrès international de Genève* (t. I, p. 593-627). J'ai

---

[1] Voir Cordier, *Journal des Savants*, 1923, p. 41-43.

le regret d'ajouter que Cerralbo, quoique comptant beaucoup d'amis en France, n'a pas laissé de pactiser, pendant la guerre, avec les ennemis de notre pays, au point d'encourir le blâme du prétendant carliste lui-même, Don Jaime, qui se souvenait d'être un Bourbon (mars 1916 et mars 1917)[1].

S. R.

PAUL GARNAULT

Etabli depuis une vingtaine d'années à Florence (où la guerre le trouva et le laissa), le Dr Garnault est mort dans cette ville, au mois de septembre 1922, à l'âge de 61 ans. Il travaillait depuis longtemps à un ouvrage sur Michel-Ange, dont il n'a publié que le chapitre relatif aux portraits de l'artiste (cf. *Revue critique*, 1916, p. 310). Le reste devait faire une grande place à ce qu'on peut savoir ou supposer des mœurs du grand Florentin. Dans une nécrologie anonyme, où l'éloge est singulièrement outré, le *Journal des Débats* (29 septembre 1922 raconte que Garnault aurait donné l'ordre de détruire tous les documents réunis par lui ; on y déplore cette décision comme une « perte incalculable pour la science ». D'après les informations que j'ai reçues, il n'y a pas lieu de s'inquiéter ; les manuscrits de Garnault, parmi lesquels sont des copies de correspondances inédites du XVIe siècle, n'ont plus rien à craindre des dernières volontés de l'auteur. Ils ont été déposés en lieu sûr et resteront à Florence.

S. R.

HOMMAGE A CHAMPOLLION

On ferait des volumes en réunissant ce qui a été écrit en 1922 sur Champollion, à l'occasion du centième anniversaire de sa lettre révélatrice à Dacier. Ceux de nos lecteurs qui voudraient voir revivre ce grand homme dans son milieu, parmi les difficultés et les déboires d'une vie agitée, feront bien de lire le bel article de notre cher collaborateur M. Edouard Naville (*Revue de Genève*). Ils y trouveront, notamment sur la conduite de Langlès et de Silvestre de Sacy, des informations peu connues et attristantes ; pourtant, S. de Sacy ne resta pas toujours hostile et sut à temps se convertir pour saluer le génie.

X.

HOMMAGE A JULES NICOLE

M. Charles Bernard, ami du regretté helléniste (1842-1921), a réuni dans une brochure [2] quelques appréciations des savants sur l'œuvre de Nicole, la bibliographie de ses œuvres (par M. Fougnet) [3], la reproduction de quelques discours, adresses et diplômes, enfin un très beau portrait (par Fr. Boissonnas). Une notice de M. Georges Nicole concerne le *Campagnard* de Ménandre, dont deux scènes furent déchiffrées par Jules Nicole sur un papyrus acquis en 1897. M. de Wilamowitz, dans une courte lettre, ainsi que Sir Fred. Kenyon, rappellent avec justice

1. Cerralbo a légué à l'État son palais de Madrid, avec ses belles collections d'antiquités et de tableaux.

2. *Jules Nicole*, Edition de la *Revue mensuelle* de Genève.

3. M. Fougnet n'a pas donné le détail des articles de M. Nicole dans la *Revue critique*. Ceux qui les connaissent n'ont pas conservé une haute idée de son sentiment littéraire. Voir notamment la critique peu intelligente du *Lucien* de M. Maurice Croiset (*Revue*, 1883, II, p. 261) et la réponse modérée, mais ferme, de l'auteur du livre (*ibid.*, p. 499).

que la découverte de ce fragment fut la récompense du zèle de Nicole. Mais aucun des savants qui ont contribué à cette plaquette ne parle du *Procès de Phidias* (1910) ; ce ne fut qu'un beau rêve, dont il semble qu'il ne reste rien.

S. R.

Le Centenaire d'Ernest Renan.

A la suite d'un brillant discours prononcé au Sénat par notre collaborateur M. Victor Bérard, le gouvernement a décidé de faire célébrer officiellement, en Sorbonne, le centenaire du plus illustre de nos collaborateurs. La cérémonie eut lieu le 28 février 1923 ; des discours furent prononcés par le ministre de l'Instruction publique, les délégués des Académies dont Renan faisait partie (MM. Barrès et Homolle), par l'administrateur du Collège de France (M. M. Croiset) et par des délégués étrangers (M. Ettore Pais, Sir G. Frazer). D'autres célébrations non officielles suivirent, en particulier celle du 11 mars au Trocadéro, où MM. Anatole France, Buisson, de Kerguézec, Daniel Berthelot, etc. s'exprimèrent avec la même éloquence que les orateurs du 28 février, mais dans un esprit un peu différent.

Le *Journal des Débats* du 10 mars 1923 a rendu public le jugement de l'Eglise de France sur l'hommage rendu à l'auteur de *Marc-Aurèle*. Nous reproduisons ce document.

« S. Em. le cardinal Dubois, cardinal-archevêque de Paris, à l'occasion du centenaire d'Ernest Renan, — au nom des cardinaux et archevêques de France réunis à Paris le jour même du centenaire, — exprime « le regret d'un hommage solennel où il ne pouvait être question d'union sacrée ».

« Rendons justice, cependant, ajoute le cardinal, au tact des orateurs.

« Ils ont loué l'écrivain, le penseur, le savant, l'historien, non seulement sans « arrière-pensée de manifestation antireligieuse, mais avec le souci évident de ne « rien dire qui pût choquer les consciences chrétiennes.

« Mais le fait est là, trop motivé. Le nom de Renan sonne douloureusement — « et pour cause — aux oreilles des catholiques... Aussi l'hommage rendu à sa « mémoire ne saurait manquer de raviver le souvenir douloureux de sa bruyante « et funeste apostasie. Cet hommage rappelle autre chose encore, qui n'est pas à » l'honneur de Renan. On sait son enthousiasme pour les Allemands, en qui il « voyait le peuple prédestiné, le peuple par excellence... Notre patriotisme à « l'heure présente surtout souffre de voir exalter un homme dont la pensée et « le cœur habitaient si volontiers au delà du Rhin.

« Combien de Français eussent souhaité qu'on laissât en paix sa mémoire pour « ne pas susciter autour d'elle des critiques trop motivées !

« Disons-le sans acrimonie : pour rester digne de notre victoire, la jeunesse pré- « sente a besoin d'autres modèles. Mieux eut valu ne pas lui mettre sous les yeux « l'image d'un homme qui renia sa foi et méconnut sa patrie[1]. »

Les païens incriminèrent d'abord les mœurs des chrétiens ; puis ils incriminèrent leur patriotisme. Les catholiques firent de même à l'égard des protestants,

---

[1] En 1909, le pape Pie X, ayant lu en traduction italienne les œuvres de Renan, écrivit aux évêques d'Italie une lettre confidentielle pour leur recommander « de veiller à ce que cet enseignement pervers n'atteigne jamais les cerveaux des jeunes séminaristes ». Sur quoi M. Jean de Bonnefon, théologien, défendit Renan par une esquisse anticipée du discours de M. Barrès (*Les Paroles*, 15 juillet 1909).

et *vice versa*. Cela continue ; c'est dans l'ordre. Renan avait déjà répondu à cette calomnie en 1867 (*Vie de Jésus*, 13e éd., p. xxx)[1]. X.

A propos de l'article de M. Leite de Vasconcellos (*Revue*, 1922, I, p. 128).

Paris, le 11 *janvier* 1923.

Monsieur le Directeur,

Je ne puis pas laisser passer l'article de M. Leite de Vasconcellos sans soumettre quelques observations aux lecteurs de la *Revue archéologique*.

1° M. Leite de Vasconcellos me reproche tantôt d'avoir exprimé la même opinion que lui, tantôt de n'avoir pas accepté ses hypothèses. Je ne comprends pas. Si M. Leite de Vasconcellos prétend qu'il fallait le citer toutes les fois que je n'étais pas en désaccord avec lui, je répondrai que nul auteur n'a été plus souvent mentionné que lui dans ce chapitre de mon livre. Il n'y a pour ainsi dire pas de page où son nom ne figure, soit dans le texte, soit dans les notes. Et quand je suis arrivé, par mon étude personnelle des documents, aux mêmes conclusions que le savant portugais, j'estime avoir le droit de formuler ces conclusions sans lui en rapporter l'origine.

2° M. Leite de Vasconcellos me reproche de ne pas avoir accepté toutes ses hypothèses, surtout étymologiques, et de ne pas avoir proposé d'autres hypothèses à la place des siennes. Si M. Leite de Vasconcellos prétend qu'on est obligé de s'incliner devant toutes les solutions plus ou moins douteuses qu'il propose, il se fait là de grandes illusions. Quant à remplacer une hypothèse, que je juge fragile et téméraire, par une autre hypothèse, surtout quand il s'agit d'un domaine aussi peu connu et aussi obscur que la linguistique de la péninsule ibérique, je m'y refuse absolument. J'ai constaté trop souvent combien des hypothèses prématurées ou aventurées ont embrouillé les problèmes d'archéologie et d'histoire ancienne et ont rendu plus difficile la tâche des érudits de l'avenir pour me prêter à ce jeu stérile, même dangereux.

J'aurais encore bien d'autres observations de détail à formuler sur les critiques que m'adresse M. Leite de Vasconcellos ; je veux m'en tenir à ces indications générales qui permettront peut-être aux lecteurs de la *Revue archéologique* d'apprécier plus exactement la véritable valeur de telles critiques.

Veuillez agréer, etc... J. Toutain.

Le retrait à la cuisson.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre article paru dans la *Revue archeologique* de mai-juin 1922, dans lequel vous voulez bien me demander mon avis, voici les réflexions qu'il m'a suggérées. Le mot technique de « *retrait* » désigne les diminutions de volume

---

[1] Le Vatican a parlé à son tour (*Débats* du 22 mars 1923) :

« Le Pape a adressé au cardinal vicaire Pompili une lettre dans laquelle il exprime son profond regret des cérémonies commémoratives célébrées à l'étranger et à Rome en l'honneur de Renan. Il l'invite à se faire le promoteur d'un service religieux de réparation, qui aura lieu à Rome ».

que subissent les pâtes céramiques pendant leur dessiccation et pendant leur cuisson. Lorsque l'eau s'évapore, les molécules de l'argile se rapprochent avec des effets croissants à mesure qu'ils s'exercent dans des espaces de plus en plus étroits ; ce retrait à la dessiccation peut atteindre jusqu'à 20 % avec des argiles très plastiques. Pendant la cuisson, il se produit un second retrait, amené d'abord par la perte de l'eau de constitution de l'argile, ensuite par le rapprochement des molécules provenant de combinaisons nouvelles. Le retrait n'est pas le même sur toutes les dimensions ; en général, il est plus accentué dans le sens vertical que dans le sens horizontal, surtout pour les pièces faites sur le tour. Cette différence peut tenir à un affaissement produit par la pesanteur, et aussi à des différences de compression pendant le tournage. En outre, les retraits ne s'effectuent jamais également dans toutes les parties d'une même pièce : la surface extérieure sèche ou s'échauffe la première ; il s'ensuit que son retrait ne concorde pas avec celui de la surface intérieure qui sèche moins vite ou qui subit l'effet du feu longtemps après. Des fissures (qui ne se voient pas toujours à l'œil nu) se forment alors et s'étendent progressivement vers la partie centrale ; elles peuvent amener soit la déformation des pièces, soit même leur rupture, mais ces défauts ne sont véritablement sensibles que dans le cas où la pâte possède une trop grande plasticité. On peut remédier à cet inconvénient du retrait par l'emploi de matières dites *dégraissantes*, qui forment au milieu de la masse plastique un élément incompressible. Ces matières dégraissantes n'empêchent pas l'argile contenue dans la pâte de prendre du retrait ; leur rôle consiste seulement à répartir les fissures dues au retrait d'une façon très régulière, parce qu'elles ne communiquent pas entre elles ; chaque molécule de la matière *dégraissante* s'interpose, en effet, entre chaque fissure et empêche qu'il se produise des solutions de continuité. La masse garde ainsi de la solidité. Il en est de même de la pierre meulière qui est criblée de trous et qui, cependant, possède une solidité remarquable, parce que ses trous ne communiquent pas entre eux.

Les matières dégraissantes qui sont habituellement introduites dans les pâtes sont : le sable, la chaux, les ocres, les cendres, les escarbilles, le talc, l'amiante, les os pulvérisés, la sciure de bois, l'argile cuite, etc.

Il ne semble pas que les Grecs aient fait entrer, avec intention, des dégraissants dans leurs pâtes. Les argiles qu'ils employaient étaient dégraissées naturellement parce qu'elles provenaient souvent de dépôts plus ou moins récents laissés par des rivières ; or, ces argiles sont de compositions très complexes en raison des matières entraînées par les eaux ; il suffisait aux potiers grecs de tamiser l'argile réduite à l'état de bouillie pour enlever les dégraissants dont le volume aurait été gênant pour le façonnage de leurs pièces. Ils ont ajouté parfois de l'ocre (*rubrica*) à leurs pâtes, et cette ocre leur a bien servi de dégraissant ; mais, comme Pline affirme que ce mode était en usage afin de donner une couleur rouge à la terre, nous pouvons admettre que ce dégraissant ne venait qu'en surcroît.

En résumé, le retrait dans les vases grecs a dû toujours être restreint, en raison de l'argile employée dans la confection des pâtes. Ce retrait a pu se produire normalement, parce que les dégraissants ont la propriété de le régulariser avec une certitude presque absolue. On observe quelquefois des aplatissements de la panse des vases, mais ces aplatissements proviennent surtout de la façon maladroite avec laquelle ils ont été manutentionnés lorsqu'ils n'étaient pas encore secs. D'autre part, on ne rencontre jamais de fentes ou de déformations provenant du séchage ou de la cuisson.

Les analyses suivantes prouvent que les pâtes céramiques grecques contiennent des dégraissants divers (Brongniart, t. I, p. 530) :

	Silice	Alumine	Fer	Chaux	Magnésie
Fragments de pièces grecques. .	63	20,50	4	9	2
du Musée Céramique de Sèvres.	59	19	7	10	3
Petite cylix campanienne	60	13	19	5,91	1,46

Or, d'après Brongniart, l'argile type qui ne possède ni un excès de silice, ni un excès d'alumine, aurait les proportions suivantes : 57,42 % de silice et 42, 58 % d'alumine (*Op. cit.*, t. I, p. 57).

La moyenne donnée par les analyses ci-dessus des pâtes céramiques étant 17 en ce qui concerne l'alumine, au lieu de 42,58 pour l'argile type, il est aisé de conclure que la plasticité des pâtes grecques n'était pas suffisante pour déterminer des retraits pouvant occasionner des déformations capables de changer les proportions établies avant le séchage et la cuisson.

Agréez, etc...

Madeleine Massoul.

Une grande découverte en Égypte (cf. p. 164).

M. Howard Carter, fouillant pour Lord Carnarvon, près de Thèbes, a découvert la tombe du pharaon Toutankhamon dans la vallée des Rois (nov. 1922). Lord Carnarvon (décédé depuis) a raconté lui-même au *Times* (11 déc.) cette mémorable trouvaille faite sous ses yeux. Il rappelle d'abord que l'exploration de cette Vallée des Rois commença avec Belzoni (1815-1820) qui mit au jour la tombe de Séti Ier, dont le sarcophage d'albâtre est aujourd'hui au Soane Museum à Londres. D'autres tombes royales furent subséquemment exhumées, en particulier celle d'Amenhotep III par M. Loret, celles de Thoutmès IV et de la reine Hatshepsut par Th. Davis, etc. A la différence de leurs prédécesseurs, Lord Carnarvon et M. H. Carter ont fouillé jusqu'au sol vierge, remuant une masse énorme d'anciens déblais. Le 5 nov. 1922, M. Carter remarqua un degré taillé dans le roc, puis d'autres lui faisant suite et enfin un mur sur lequel on discernait le cachet de la nécropole royale (neuf captifs et un chacal couchant). Il télégraphia à son patron qui se rendit immédiatement sur les lieux. L'entrée fut déblayée, ainsi qu'un corridor long de neuf mètres, pour aboutir à un nouveau mur pourvu de cachets. Des pierres ayant été enlevées de ce mur, la lumière d'une bougie permit à M. Carter d'apercevoir « quelques objets merveilleux ». Lord Carnarvon et sa fille, à leur tour, discernèrent d'énormes lits dorés et une foule de caisses. Le trou agrandi, M. Carter pénétra dans la pièce. Elle contenait deux statues du roi de grandeur naturelle, des lits, des chars, des vases d'albâtre, le trône royal orné de pierres précieuses et mille autres richesses. Sous une des couches royales était une petite ouverture, donnant accès dans une autre chambre absolument bondée de chaises, de lits, de boîtes, de statuettes, d'objets d'albâtre accumulés à la hauteur de cinq pieds. Toujours aucune trace de cercueils ! Mais un nouvel examen de la première salle révéla, outre les deux statues du roi, l'ouverture murée d'une troisième chambre qui contient probablement la momie royale. On espérait avoir suffisamment avancé les travaux en février pour y pénétrer et compléter la fouille. Afin d'accélérer la besogne de déblaiement et de transport, qui exige de minu-

tieuses précautions, le Metropolitan Museum de New-York a mis par câble les explorateurs américains des environs de Thèbes à la disposition de M. Carter (1).

X.

Synthèse assyriologique.

Sous ce titre : *Les résultats des études assyriennes*, M. le Dr G. Contenau a publié un article qui doit être recommandé aux archéologues *(Rev. hist.*, t. CXLI, nov.-déc. 1922, p. 228-245). Avec une parfaite clarté, l'auteur expose l'histoire des débuts de la science assyriologique, son développement, ses résultats principaux, les graves lacunes de nos connaissances. Il insiste sur ce point que l'assyriologie a sans cesse étendu son domaine : l'Elam, El Amarna, le monde hittite, le Caucase, une grande partie de l'Asie-Mineure relèvent aujourd'hui, avec l'Assyrie et la Babylonie elle-même, de l'assyriologie. « Si le mandat de la France en Syrie ne met pas sous son contrôle la région des grandes capitales, il permettra du moins à son activité de s'exercer dans la partie nord de l'ancienne Assyrie, l'habitat pendant de longs siècles des Hittites et d'un peuple d'importance historique considérable qui semble leur avoir été apparenté : les Mitanniens. » Courtes, mais excellentes bibliographies.

S. R.

Le Vase des Cypsélides

Le Musée de Boston a récemment acquis un vase d'or qui aurait été découvert en 1917 à Olympie, à l'est de l'Altis, entre le Stade et l'Alphée, au bord d'un des petits torrents qui, en hiver, descendent de la colline de Kronos. D'excellentes photographies ont paru dans le *Museum of fine arts Bulletin* de décembre 1922. Le vase, en or mêlé de 7 % d'argent, est probablement antique (φιάλη μεσόμφαλος) ; mais le facsimilé de l'inscription archaïque (VIIe siècle), tracée à la pointe sur le bord, autorise plus que du scepticisme, la gravure n'étant pas exempte de maladresse. Elle se transcrit ainsi :

Κυψελίδαι ἀνέθεν ἐξ Ἡρακλείας.

Ce serait donc un des Κυψελιδῶν ἀναθήματα offerts par le tyran Cypsélos à Olympie et à Delphes. N'est-ce pas, comme la dédicace de Saïtapharnès, *too good to be true?*

S. R.

Le culte du silex.

Dans les ouvrages qui ont traité des survivances de l'âge de la pierre, je ne trouve pas mention (sauf erreur) de quelques faits curieux signalés en 1890 par E. Beauvois *(Rev. crit.*, 1890, t. II, p. 225). Il s'agit de la mythologie mordwine, très différente de celle des Finlandais. D'après une légende, la fille du dieu suprême, Angué-Patiaï, en battant le briquet sur un silex, produisit autant d'anges qu'il en jaillit d'étincelles. A rapprocher d'une légende mexicaine rapportée par J. de Torquemada *(Monarquia indiana*, l. VI, ch. XIX et XLI) : Citlalicue, femme du Dieu suprême, approche d'un silex qui, tombant à terre, se brise en 1600 morceaux qui deviennent autant de génies. Les mêmes Mexicains enveloppaient des

(1) Les premières photographies des trouvailles (vases d'albâtre, chars, statues royales, etc.) ont paru dans le *Times* du 30 janvier 1923 (p. 14).

couteaux de pierre comme des reliques et les adoraient conjointement avec deux morceaux de bois, enveloppés de même et destinés à produire du feu par le frottement *(ibid.*, l. II, ch. II). En 1887, chez les Mordwines, les couteaux de silex étaient encore employés pour sacrifier des animaux les jours de fête. Il est évident que ces faits sont des survivances du culte du silex, sacré parce qu'il en jaillit l'étincelle du feu; peut-être y trouverait-on une explication des *silex-pygmées* dont l'utilité pratique est si difficile à justifier et que l'on rencontre, parfois en nombre très considérable, dans tout l'ancien monde.

S. R.

Découvertes au Vatican.

M. Nogara, directeur des Musées pontificaux, ayant confié à M. Amelung la tâche d'explorer et de classer les inaccessibles *magazzini* du Vatican, ce savant a fait là des découvertes considérables que Mme Strong a portées à la connaissance du public anglais avec d'excellentes photographies (*Illustrated London News*, 9 septembre 1922, p. 380 et suiv.) Parmi les beaux morceaux ainsi retrouvés, il faut signaler : 1° Une réplique de la tête barbue dite d'Aristogiton; 2° Une tête barbue bien conservée des métopes du Parthénon? ; 3° Tête d'Athéna, réplique de celle de Francfort (groupe de Myron); 4° Tête d'Anacréon, réplique de celle de Cophenhague; 5° Tête de la figure centrale du groupe archaïque des *Charites* attribué à Socrate; 6° Réplique de l'Hermès *propylaios* d'Alcamène; 7° Tête archaïque d'Athéna (école de Kritios); 8° Tête d'Eros, réplique meilleure du marbre phidiesque de Madrid; 9° Nouveau type de Pan de style myronien; 10° Un exemplaire de la prétendue tête de Sapho; 11° Réplique de la tête Hertz, considérée comme celle de la Niké de Paeonios; 12° Réplique en basalte noir de la tête de l'Idolino de Florence; 13° Très belle tête d'Aphrodite, réplique de celle de Pergame; 14° Tête praxitélienne d'éphèbe; 15° Quatre têtes praxitéliennes de femmes, considérées comme des originaux grecs par M. Amelung; 16° Tête alexandrine de Sérapis; 17° Tête du Silène portant Dionysos attribué à Praxitèle; 18° Tête d'un relief sépulcral attique; 19° Torse de l'Aphrodite capitoline; 1° Tête d'une Faunesse hellénistique; 20° Enfant avec oiseau; 21° Portrait de jeune fille; 22° Tête féminine ressemblant à celle du Dionysos de Petworth; 23° Partie inférieure d'une réplique du satyre dansant de la Tribune; 24° Beau spécimen de sculpture étrusque en tuf volcanique, tête de dieu ou de héros; 25° Relief avec quatre Muses, réplique meilleure de celui de Sienne; 26° Relief néo-attique, Zeus portant foudre, trident et épée; derrière lui, un aigle perché; 27° Relief hellénistique avec deux satyres, dont l'un joue de la double flûte; 28° Nombreuses têtes romaines de différents types.

Les bibliothèques d'art et d'archéologie feront bien de s'assurer la possession de ce précieux numéro de l'*Illustrated London News*. J'ai reproduit quelques gravures dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1923, I, p. 237 et suiv.)

S. R

La patrie de Virgile [1].

Une tradition aussi ancienne que Dante place le village d'Andes à Pietole, à deux milles au S.-E. de Mantoue. Cette identification se heurte à un texte du grammairien Probus, d'après lequel la ferme du père de Virgile aurait été à trente milles

[1] *Manchester Guardian*, 9 nov. 1922 (conférence du prof. Conway).

de Mantoue. M. Braunholz, de Manchester, a constaté que deux inscriptions portant les noms des familles Vergilius et Magius (ligne paternelle et maternelle de Virgile) ont été trouvées à Calvisano et dans un hameau voisin. Or, Calvisano est exactement à trente milles de Mantoue et de Crémone, en vue des Alpes d'Adamello, ce qui correspond au texte des cinq églogues *locales* de Virgile, celles dont les numéros d'ordre sont impairs (observation nouvelle). Le *Manchester Guardian*, d'où j'extrais ce qui précède, contient deux photographies des sites de Pietole et de Calvisano.

S. R.

Reggio de Calabre.

M. Nicole Putorti a bien voulu adresser à la *Revue*, qui les a remises au Musée de Saint-Germain, une petite série d'intéressantes brochures extraites de périodiques locaux :

1° *Reliefs avec inscriptions au Musée civique de Reggio*, 1921, avec 3 pl. (inscr. grecque, *Not. Sc.*, 1902, p. 46).

2° *Terres cuites de Rosarno*, 1922, avec 7 pl.

3° *Découvertes archéologiques faites à Reggio après le tremblement de terre de* 1908, 1920, avec pl. et gravures.

4° *Acquisitions du Musée civique de Reggio*, 1919, avec 1 pl.

5° *Mosaïques de Reggio*, 1917, avec 2 pl.

6° *Pavé de mosaïque découvert à Reggio*, 1919, avec 1 pl.

Je regrette que le manque de place m'interdise d'analyser ces utiles travaux.

S. R.

Aux Arènes de Nimes.

On sait que certaines parties des pilastres extérieurs, surtout sur la façade sud sont fortement entamées par suite de circonstances atmosphériques ou d'action, chimiques encore mal déterminées.

Les services municipaux avaient récemment appelé l'attention de l'administration des Monuments historiques sur cet état de choses, pouvant offrir des risques ultérieurs d'éboulement.

L'administration des Monuments historiques a tenu compte de la requête municipale tendant à la réparation de ces dégradations, mais dans des conditions absolument invraisemblables.

Alors que, depuis bien des années, toutes les réparations sont faites aux Arènes en tenant compte scrupuleusement du style du monument, alors qu'en ce moment même des réparations intérieures sont effectuées de façon fort coûteuse afin de remplacer les pierres usées par des blocs de même taille, on s'est amusé, pour la réparation extérieure, à juxtaposer de simples petits moellons au lieu de remplacer les pierres délabrées par d'autres de même taille. Le résultat, comme coup d'œil, est désastreux et pas un passant n'a jeté les yeux sur les Arènes, ces quelques derniers jours, sans se demander par quelle aberration le travail était ainsi commandé.

Dès son retour de Paris, dimanche matin, M. Espérandieu, en présence de ce véritable sabotage, a protesté auprès de la direction des Beaux-Arts et a fait un rapport au maire, qui l'a transmis au ministre, pour arrêter de pareils travaux. Il est vraisemblable que la protestation du maire et du conservateur ne sont pas restées

vaines, car mercredi, vers la fin du jour, les travaux ont été arrêtés et les échafaudages démolis.

Il n'en reste pas moins que, sans la vigilance des autorités locales, le service des Monuments historiques aurait ordonné et fait exécuter les réparations de la plus déplorable façon.

Le plus joli, c'est que l'administration des Monuments historiques se croit une compétence supérieure et ne prend jamais la peine de consulter notre architecte municipal, pas plus que la Commission archéologique, lorsqu'elle entreprend un travail quelconque dans nos monuments classés. La stupéfiante défectuosité de ces derniers travaux montre qu'elle aurait pourtant, quelquefois, besoin de conseils compétents.

Il n'est pas un maçon nîmois, si modeste soit-il, qui, chargé de réparer notre Amphithéâtre, se fût mis à l'œuvre de façon aussi maladroite que vient de le faire le haut service qui a pour mission de veiller à la conservation de nos richesses architecturales. (*Petit Méridional*, 10 déc. 1922.)

Hambleden Valley, Bucks.

Le tome LXXI (1921) de l'*Archæologia* contient un très important mémoire sur les restes romains de la vallée de Hambleden, non loin de l'angle S.-O. du comté de Buckingham. Il y avait là un établissement considérable datant du milieu du Iᵉʳ siècle et où les monnaies les plus récentes sont de 392. Maisons, thermes, hypocaustes ont laissé des vestiges très importants. Un des chapitres les plus intéressants concerne les poteries à reliefs dont on a recueilli de très nombreux spécimens, tant des fabriques de la Gaule méridionale et centrale que de celles de l'est de la Belgique et de la Germanie. Graffites et inscriptions figulines, monnaies, poteries, tout a été catalogué, gravé ou décrit avec grand soin.

X.

La Revue d'Histoire et de Littérature religieuse.

A la fin du tome VIII (1922) de cet excellent périodique, trois lignes annoncent qu'il suspend « définitivement » sa publication. On ne peut que le regretter, d'autant que les deux derniers fascicules (juillet et octobre) ont apporté des articles particulièrement dignes d'attention :

I. A. Loisy, *La Passion de Marduk*. Il s'agit d'un texte d'Assur (VIIIᵉ siècle), publié en 1918 par H. Zimmer et réédité par A. Sayce (*Journ. Asiatic Soc.*, juillet 1921) ; ce texte, d'ailleurs très mutilé, contient des passages surprenants, tels que ceux-ci : « Bel est détenu dans la montagne... On l'interroge dans la maison au bord de la montagne... On cherche Bel... La déesse (?) supplie Sin, Shamat, de ramener Bel à la vie... Le dieu a reçu de nombreuses blessures, il a été tué... » Ainsi, nous avons là comme une Passion de Marduk, épisode mythologique encore inconnu. M. Loisy a parfaitement raison de protester contre la hâte avec laquelle on a rapproché ces bribes, en grande partie inintelligibles, du récit évangélique de la Passion. « Evidemment, toute cette mythologie chrétienne a ses origines et ses affinités dans les mythologies païennes du temps, mais elle n'offre pas d'affinités spéciales avec le mythe plus ou moins bâtard qui vient d'être exhumé des fouilles d'Assyrie. » (p. 302).

II. M. Delafosse, *Nouvel examen des lettres d'Ignace d'Antioche*. L'auteur soutient

que les docètes judaïsants d'Ignace sont des marcionites ; ils sont qualifiés de judaïsants parce que, comme les juifs, bien que par d'autres raisons, ils n'admettent pas que le Messie ait été annoncé par les prophètes de l'Ancien Testament, œuvre du mauvais Principe ; Tertullien, qui reproche aussi à Marcion de judaïser, aurait été influencé par Ignace. Celà est fort invraisemblable ; quant au passage relatif aux archives vainement explorées (*Philad.*, 8), sur lequel je crois avoir le premier jeté quelque lumière (*Cultes*, IV, p. 202), M. Delafosse l'explique aussi mal que possible, tout en concédant (p. 499) que peut-être « les docètes objectaient que les premiers documents écrits relatifs à la vie du Christ n'affirmaient point la réalité de ses souffrances et de sa mort. » Mais l'auteur préfère traduire ἀρχεῖα ou ἀρχαῖα par « les livres des prophètes de l'Ancien Testament », ce qui est de la dernière absurdité, la lecture ἀρχεῖα étant d'ailleurs seule admissible. Les lettres d'Ignace seraient non de la fin du Ier siècle, mais du dernier tiers du second, par suite apocryphes. Cela mérite d'être lu avec attention.

III. A. Loisy, *Sacrifices cananéens et sacrifices israélites.* Examen critique du récent ouvrage de M. Dussaud. « L'identification du *Kalil* carthaginois au péché lévitique n'est qu'une hypothèse dont le fondement paraît incertain, si toutefois l'hypothèse n'est tout à fait gratuite. « Cette fois, les « archéologues » reçoivent les coups d'épingle qui sont ordinairement réservés aux « mythologues ».

IV. A. Loisy, *La légende de Jésus.* Exposé où le scepticisme a plus que sa part. « Il reste probable que Jésus sera venu à Jérusalem pour la Pâque et qu'il aura été crucifié dans les jours qui ont précédé la fête ; mais il est possible qu'il soit venu à un autre moment de l'année et que la coïncidence de la Passion avec la Pâque soit fondée uniquement sur des raisons mystiques. » (p 441). « Au fond de (ces récits) la critique ne peut rien saisir de consistant, si ce n'est la foi qui les a construits et le fait sûr du supplice de Jésus comme prétendant messianique, par décision de Pilate. » (p. 464). Des objections tirées par « un mythologue « du verset du Psaume XXII sur le Messie crucifié, pas l'ombre d'un mot, bien que l'auteur reconnaisse que ce Psaume domine tout le récit de la Passion ; ce verset est *tabou*, il n'en doit jamais être question, car cela pourrait donner raison au méchant « mythologue ». Conclusion (p. 475-476) : « Tous ces récits (de la naissance) sont des fables faciles, où la critique la plus indulgente n'ira pas chercher une ligne d'histoire... Tout l'ensemble de la légende évangélique (a été) construit d'un bout à l'autre, par les mêmes procédés, d'après la considération de ce que devait être un Christ, un fils de Dieu, un Sauveur ». Aussi bien « c'est la doctrine du salut, non sa légende, qu'on a toujours regardée comme le principal de l'Evangile ». Long mémoire où le savoir et le style n'ont que faire de mes éloges ; mais ce n'est plus, au talent près, le Loisy des *Évangiles synoptiques* ; l'évolution vers le radicalisme s'est singulièrement accentuée.

V. André Lagarde, *La confession dans saint Basile.* « Basile n'a pas songé à soumettre les laïques au régime de la confession. »

Parmi les comptes rendus, tous développés, signalons ceux du livre de M. Goguel sur les *Actes* (p. 572) et de la thèse de M. Toussaint sur l'hellénisme de saint Paul (p. 576). Il y en a beaucoup d'autres non moins instructifs.

S. R.

Bibliothèques d'Asie.

Il se confirme malheureusement que le récent incendie de Smyrne a détruit le Musée et la belle bibliothèque de l'Ecole évangélique, qui étaient des postes avancés de la science européenne en terre d'Asie.

La bibliothèque juive de Jérusalem, fondée d'hier, compte déjà 57.000 volumes, dont 28.500 *hebraica* et *judaïca*.

On voudrait être renseigné sur les bibliothèques syriennes.

X.

Moulages.

A l'occasion du moulage exécuté à Bar-le-Duc, d'après le *Squelette* de Ligier-Richier, pour le tombeau de l'auteur dramatique Bataille, l'Académie des Inscriptions, trompée par un rapport malicieux, qui attribuait au mouleur des dégradations causées par le transfert de ce marbre au Panthéon pendant la guerre, a exprimé le désir que les précieux monuments de notre art ne fussent plus moulés à la demande de particuliers. Peut-être eût-il été, au contraire, plus opportun d'insister sur la nécessité d'exécuter, sous une surveillance appropriée, le plus de moulages possible, afin de préserver pour l'avenir ce qui peut l'être d'originaux toujours menacés. Là où l'Etat, qui est si obéré, ne peut agir, sachons gré aux initiatives particulières au lieu de les décourager. Telle paraît être l'opinion exprimée par le député Eugène Müller dans une séance de la Chambre (11 déc. 1922). Je reproduis ses paroles d'après l'*Officiel* (p. 4055) :

» Ne pourrait-on pas, dans la France entière, susciter des initiatives tendant à copier, sous forme de moulages, les œuvres plastiques de nos palais, de nos musées, de nos monuments religieux ? Ah ! Si nous avions pu mouler pièce par pièce la façade de la cathédrale de Reims, comme nous avons moulé l'admirable portail de Moissac, ce serait presque un jeu de restituer cette belle cathédrale ! » (*Applaudissements*).

Hélas ! Ce sera pour nos petits-neveux et toute la postérité un sujet de regrets cuisants et de reproches que notre génération n'ait pas su mouler toutes les statues de Reims, alors que le procédé, quoi que prétendent des ignorants, ne peut endommager que les patines de certains bronzes, et encore dans une très faible mesure. Mais que dire des Musées, encore nombreux aujourd'hui, qui n'autorisent aucun moulage ? Si la Société des Nations n'était pas surchargée de besogne, il faudrait lui signaler ces Musées comme faisant obstacle à la diffusion de l'art et aux précautions qui s'imposent pour en transmettre les monuments à l'avenir.

S. R.

Le Bréviaire de Monypenny.

Apporté en Angleterre, après avoir appartenu à un couvent espagnol, ce bréviaire a fait l'objet d'un mémoire excellent publié par M. Albert Van de Put dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland* (t. LVI, Edimbourg, 1922). L'auteur a prouvé, par la lecture des armoiries, que le manuscrit en question a appartenu à la famille écossaise des Monypenny of Ardwenny, *possessionnée* dans le Berry du milieu du XVe au milieu du XVIe siècle. Les miniatures, en partie admirables, sont de différentes mains, quelques-unes de (Jacquelin ?) de Molisson (Montluçon) dont le nom se lirait dans une bordure[1] ; cet artiste, connu d'ailleurs,

[1] Les autres caractères entourant les lettres DE MOLISON n'offrent pas de sens ; il y a donc là un cas exactement semblable à ceux qui ont occupé si souvent notre collaborateur M. de Mély. Reste à savoir si ce n'est pas un hasard, comme je le crois, car un autre membre de la famille, Jean de Montluçon, dans une miniature de l'Arsenal, signe *de Montelucio*.

travaillait à Bourges de 1487 à 1504. Il est très intéressant de constater que cette école des miniaturistes de Bourges disposait de modèles appartenant à l'école des Limbourg. Les œuvres de Jean Colombe de Bourges, qui a continué l'illustration des *Très riches Heures* de Chantilly, viennent à l'appui de cette conclusion. L'influence des merveilleux modèles des environs de 1410 est surtout visible dans deux sujets reproduits, l'*Assomption de la Vierge* (p. 93) et le *Christ guérissant un malade*, avec une vue du château de Mehun-sur-Yèvre à l'arrière-plan (p. 97). Faut-il écrire, avec l'auteur, que cette influence se soit exercée *à travers Fouquet* ? Je la croirais plutôt directe, car l'atelier des Limbourg devait avoir produit bien des chefs-d'œuvre que nous n'avons plus et qui furent une des sources, mais non la seule, du génie de Fouquet. — En somme, publication de premier ordre et dont la *Société française de reproduction des manuscrits* devrait donner une édition dans notre langue. S. R.

« Cléopâtre » et le Pharaon de la Bastille.

Il est sans doute peu de Parisiens qui sachent qu'un Pharaon aussi authentique que Toutankhamon dort son dernier sommeil sous la colonne de Juillet... ; mais peut-être faut-il commencer par parler de « Cléopâtre ».

Cléopâtre, c'est ainsi que l'on surnommait familièrement, dans l'intimité du personnel de la Bibliothèque nationale, une momie apportée en France après la campagne d'Egypte, et qu'on avait logée rue de Richelieu, dans l'ancien Cabinet du roi, devenu Cabinet des antiques. On l'avait baptisée Cléopâtre sans grande conviction et tout en sachant bien qu'il ne pouvait s'agir de l'illustre reine qui, par la dimension, petite ou grande, est-ce qu'on sait ? de son nez, a exercé une si considérable influence sur l'histoire du monde, car nul n'ignore qu'à l'époque de cette reine, on n'embaumait plus.

On la gardait, avec d'autres curiosités. Advint qu'en 1870, lors du siège, on songea à mettre ces curiosités à l'abri dans les caves. On n'eut sans doute pas le temps de prendre les précautions que requiert la conservation des momies, car, plus tard, quand « Cléopâtre « fut replacée au Cabinet des antiques, on ne tarda pas à constater que le corps se décomposait rapidement. Il fallut l'inhumer en hâte, et l'inhumation se fit dans le petit jardin de la Bibliothèque qui donne rue Vivienne. Il existe peut-être encore des témoins de ce fait-divers parisien qui passa inaperçu du public.

Quant à l'histoire du Pharaon de la colonne de Juillet, elle a été contée dans une petite brochure tirée à 100 exemplaires, imprimée chez Gautherin en août 1911, et aujourd'hui introuvable, par M. Léonce Grasilier, le distingué collaborateur de Frédéric Masson. Il la tenait d'Etienne Arago, qui lui en avait parlé en témoin oculaire, ayant joué un rôle actif dans les événements sanglants qui ont marqué le début du règne de Louis-Philippe et fait lui-même le coup de feu sur les barricades.

Et voici ce que nous apprend M. Léonce Grasilier. On dut, un beau jour, parce qu'elle s'était altérée sous l'influence du climat parisien, et sans doute aussi parce que les conditions de sa conservation n'avaient pas été suffisamment observées, se débarrasser de la momie d'un Pharaon dûment identifié, conservée depuis Champollion au Musée du Louvre. On l'enterra dans le Jardin de l'Infante. Ceci se passait avant 1830.

Aux journées de Juillet... mais laissons la parole à M. Grasilier :

« Beaucoup de citoyens tombent pour leur cause et meurent sans se plaindre. Le jardin est plein de cadavres. On profite du premier moment d'accalmie, et, sous les rosiers en fleurs, dans le gazon souillé de sang, on creuse la terre pour y déposer les corps de tous les braves gardes nationaux, ouvriers, bourgeois, emportés par l'entraînement populaire ou morts pour une idée.

« La pioche du fossoyeur vient de frapper le crâne du Pharaon et le fait rouler dans la tranchée.

« — Tiens, dit l'homme, une victime de la Saint-Barthélemy ! » Et il continue sa besogne, tandis que, derrière lui, on entasse les cadavres encore chauds. Les fosses sont bénies par un prêtre, puis, sur un tertre, on place une croix avec ces mots : *Aux Français morts pour la liberté.* »

La révolution accomplie et la guerre civile terminée, le nouveau gouvernement faisait ériger une colonne sur la place de la Bastille. Il fut décidé qu'on transporterait dans le soubassement du monument sculpté par Dumont, vaste crypte, les cendres des victimes de la révolution. Dans les jardins du Louvre et des Tuileries, on déterra les ossements qu'on recueillit avec soin, et, parmi eux, ceux du Pharaon.

Et c'est ainsi qu'un antique despote égyptien repose aujourd'hui, avec les défenseurs de la liberté, sous le pavé de la place de la Bastille. — P.-P. P.

(*Débats*, 10 mars 1923.)

La spoliation du Louvre en 1815.

Je trouve un nouveau témoignage sur ce douloureux sujet dans le tome I des *Mémoires de Molé*, publiés par le marquis de Noailles (Paris, Champion, 1922, p. 328)[1].

« Le duc de Wellington fut chargé par toutes les Puissances de réclamer, auprès du Gouvernement français, les tableaux et les statues dont la victoire avait enrichi notre Musée. L'orgueil national devait cruellement souffrir en renonçant à la possession de ces chefs-d'œuvre, prix du sang français, et dont la réunion attirait à Paris tous les amis des arts. M. de Talleyrand le sentit, et je le vis plus effrayé de l'idée d'y consentir qu'il l'était de signer un traité bien autrement funeste. M. de Talleyrand, jusque-là si soumis envers l'Europe et si prompt à consentir à tout ce qu'elle exigeait, retrouva tout à coup une fierté tardive, qui ne pouvait plus en imposer. Sa résistance, manquant à la fois de propos et de mesure, irrita le duc de Wellington, sur lequel il eut d'ailleurs la maladresse de rejeter tout l'odieux de la réclamation des Puissances, au lieu d'intéresser sa générosité et son orgueil à la faire échouer. »

S. R.

Le Musée Ashmoléen d'Oxford en 1922.

Cette année a vu l'ouverture solennelle du Cabinet des Médailles, en présence de nombreux délégués français et étrangers.

1° *Section égyptienne.* — Statue en basalte d'un guerrier de la collection Mac-

---

[1] P. 113, il est question d'un buste de Tibère, découvert par Stendhal « au cours de fouilles qu'il exécutait aux environs de Rome » et donné par lui à Molé ; ce buste, lit-on en note, est conservé au château de Champlatreux (près de Luzarches, S.-et-O).

gregor, œuvre très archaïque (Capart, *Art primitif*, fig. 20). — Tête en profil de Khuenaten, trouvée à Tell-el-Amarna ; fragment de pavé peint (canards volant au milieu de plantes aquatiques) de même provenance. — Deux pseudo-amphores de type égéen, en émail bleu égyptien (Coll. Macgregor). — 40 figures, la plupart au nom de Tirhaka et de la reine, trouvées par Reisner à Nuri (Soudan). — Deux portraits d'homme ; Fayoum.

2° *Section asiatique.* — Dix tablettes cappadociennes de Kul Tepe (Ganis ?) près de Kaisarieh. — Très beau cylindre où l'on voit un fonctionnaire d'Adnadnirari (VIII[e] siècle) adorant une déesse. — Amulette en forme de deux yeux, avec inscription sumérienne (dédicace du roi Ableshû à Ningal, vers 2030). — Grande trouvaille de prismes, cônes, tablettes, etc. relatifs à des rois de la 1[re] dynastie babylonienne et comprenant plusieurs ordonnances d'Hammurabi concernant l'agriculture. On affirme qu'une des tablettes donne les noms des patriarches antédiluviens (Ellasar, auj. Senkereh). — De Tello, tablette de fondation du roi Dungi, rapportée par M. Blundell comme les objets susdits.

3° *Section hellénique.* — Pyxis ornée d'un Satyre mangeant des raisins, à fig. rouges de style sévère. — Fragment d'une kotylé à fig. r. où l'on voit Dédale ajustant des ailes à Icare. — Askos en forme de négrillon accroupi. — Fragment d'un sarcophage blanc avec peinture figurant une scène de chasse : le chasseur, monté de côté, poursuit un cerf. On croit cet objet de provenance espagnole, comme l'urne ibérique trouvée dans la prov. de Murcie (*Archaeologia*, t. LXIV, p. 249, pl. 15-16).

Les acquisitions d'œuvres d'art plus récentes comprennent surtout des aquarelles anglaises et des gravures du XV[e] siècle.

S. R.

Les joies du collectionneur.

Il y a peu de jours, ici même, M. Hubert Morand racontait la joie du comte Primoli, retrouvant comme par miracle quelques vieux volumes copieusement annotés de la main de Stendhal.

Tout collectionneur acharné conserve dans sa mémoire le souvenir de quelques merveilleuses découvertes. Comme tout autre, je possède certains trésors acquis grâce à un hasard heureux. Un jour, il y a de longues années, chez un négociant en produits du Levant qui m'avait convié à voir des antiquités, je tombe en arrêt devant quelques bas-reliefs de métal, représentant des scènes de guerre de l'époque assyrienne. Je m'informe. M. Oppert, le grand assyriologue d'alors, profond érudit mais archéologue médiocre, convoqué pour voir ces monuments étranges, s'était emporté, déclarant qu'ils étaient faux. D'un avis opposé, je cours montrer ces objets à mon illustre maître Adrien de Longpérier, patriarche des archéologues d'antan. A la vue de ces prodigieux fragments, il se redresse sur son fauteuil de valétudinaire et n'a de repos que lorsque je lui rapporte ces objets devenus miens pour un prix modéré. Ces bas-reliefs retrouvés dans les sables de Mésopotamie n'étaient autres que des plaques de revêtement de la grande porte royale du palais assyrien de Balawat, plaques représentant des épisodes de l'expédition victorieuse du roi d'Assyrie Salmanassar II contre divers peuples du Liban vers l'an 840 avant l'ère chrétienne, scènes de guerre d'une extraordinaire antiquité, scènes de pillage, passage du fleuve par les barques chargées de butin, etc. C'était une magnifique trouvaille. Depuis, on a découvert bien d'autres de ces mêmes bas-reliefs,

dont la plupart sont au Bristish Museum, mais les quelques plaques qui figurent encore parmi les joyaux de mes collections sont de beaucoup les plus importantes, puisque sur une d'elles on lit, en caractères cunéiformes, la date si reculée de cette grande expédition militaire et le nom du souverain qui l'a entreprise. — Un autre jour, au Caire, dans une échoppe misérable, j'ai trouvé un fragment de faïence égyptienne portant le cartouche du grand roi de Perse Darius. — Une autre fois, au poétique vieux bazar de Constantinople, hélas aujourd'hui disparu, j'ai acquis d'un marchand ambulant un trésor de grandes pièces d'argent frappées dans le Yemen à l'époque de l'autonomie arabe, très antérieure à l'Islamisme, pièces exécutées à l'imitation des belles monnaies antiques d'Athènes, portant les effigies de Minerve et de la chouette, emblème de cette déesse. Ces pièces, qui n'ont jamais été retrouvées depuis, je le crois du moins, en nombre, servaient aux Arabes hymiarites pour commercer avec les cités grecques de la Méditerranée. — Dans ce même bazar de Stamboul, la même année, j'avisai un beau gars turc, portant encore le costume presque antique des paysans de Cappadoce. Il cherchait à vendre quelques menus objets de terre cuite marqués de signes bizarres, enfermés dans une longue bourse de cuir. J'acquis ce petit trésor pour une livre turque, soit vingt-trois francs de France alors. Je reconnus aussitôt que c'était des cachets ou sceaux de princes des Hittites, le Hétéens de la Bible, les souverains mystérieux de cette race très antique d'Asie, contemporaine des Assyriens, et qui a régné dans le second millénaire avant J.-C. sur de vastes régions en Anatolie et en Haute-Syrie. A cette date, vers 1880, on soupçonnait à peine encore le nom de ce grand peuple. Actuellement on apprend à connaître mieux son histoire. — A Paris, un des plus notables négociants d'antiquités m'a vendu fort cher une très précieuse tessère de bronze incrustée d'argent, qui offre le plus haut intérêt par la présence simultanée des noms illustres de l'empereur d'Orient Zénon, du roi des Hérules Odoadre et du préfet de la ville, Symmaque. Ce petit objet des environs de l'an 485 après J.-C. était probablement destiné à être noyé dans la maçonnerie de quelque monument important en construction, comme on le fait encore de nos jours en murant des pièces de monnaie ou de médailles dans les fondations. — Parlerai-je encore de mes bagues d'or de souverains du moyen âge ? Une du célèbre basileus d'Orient Basile Ier, une autre encore de l'impératrice Irène, femme d'Alexis Comnène, toutes deux acquises durant mes voyages en Orient? On voit qu'il n'y a pas que les bibliophiles qui goûtent les pures et profondes joies du collectionneur heureux.

(*Débats*, 5 février 1922.) G. SCHLUMBERGER.

Les classiques de l'histoire de France au moyen âge.

Tel est le titre d'une collection de textes, publiée sous la direction de M. Louis Halphen, qu'annonce la librairie Champion ; elle doit faire pendant à l'excellente série *Les classiques français du moyen âge*, qui paraît depuis 1910, à la même librairie, sous la direction de M. Mario Roques (27 vol. jusqu'en 1922). Parmi les ouvrages que doit contenir la nouvelle collection, signalons Grégoire de Tours et Frédégaire (par M. L. Levillain), les Poésies de Fortunat (par M. Galletier), la Vie des Saints de l'époque mérovingienne (par M. Fawtier), Eginhard et le Moine de Saint-Gall (par M. Halphen et Mlle Bondois). Les textes latins et provençaux seront toujours accompagnés de traductions. On ne peut qu'applaudir à une entreprise qui donnera aux savants des instruments de travail commodes dans un domaine ou les in-folio et les « textes nus » ont trop longtemps découragé les bons vouloirs. Le premier volume paraîtra au début de 1923. X.

L'origine du nom de « Dauphin ».

Le nom de Dauphin est un des plus illustres qui aient jamais retenti dans l'histoire. Mais l'origine de ce nom restait jusqu'ici enveloppé d'une nuit profonde.

Certains annalistes, en effet, le faisaient dériver de deux mots celtiques ; d'autres y retrouvaient le nom des anciens habitants du Dauphiné, les *Auffinates* ; d'autres soutenaient que les Allobroges étaient originaires de Delphes. Au dix-septième siècle, Nicolas Chorier imagina qu'un prince dauphinois de la première race, Guigues IV, ayant choisi le dauphin pour en faire le timbre de son casque, en chargea sa cotte d'armes et la housse de son cheval pour quelque tournoi célèbre ou quelque grand combat ; qu'il fut appelé, à la suite de cette journée, le comte du Dauphin, puis le comte Dauphin, et que ce titre, lui étant devenu agréable, plut de même à ses descendants, qui l'adoptèrent... Voilà bien des solutions différentes pour ce problème historique, et l'on en pourrait citer d'autres encore.

M. de Manteyer, archiviste des Hautes-Alpes, a repris, à son tour, le problème delphinal, et au cours de deux conférences données à l'Université de Grenoble, il a récemment exposé le résultat de ses recherches.

En 1893, Auguste Prud'homme, archiviste de l'Isère, prouvait que le nom de Dauphin, depuis son adoption par les comtes d'Albon, avait reçu trois sens successifs. Ce fut d'abord un *surnom de baptême* pour les deux derniers princes de la première race (1110-1162) et leur héritier fondateur de la seconde (1192-1237) ; puis le *surnom patronymique* des descendants de celui-ci (1237-1282) ; enfin un *titre* véritable pour les princes régnants de la troisième race (1282-1349), pendant que les princes de leur famille le gardaient comme surnom patronymique ou comme nom de famille.

Après avoir lu la brochure de Prud'homme, M. de Manteyer s'est demandé d'où venait ce surnom de baptême quand il parut à Grenoble en 1110. En étudiant les surnoms de baptême, il prouve que ces noms proviennent toujours du côté *maternel*, tandis que le nom de naissance est imposé par la coutume *paternelle*. Ainsi *Wigo Dalfinus* représente deux éléments : *Wigo*, nom de naissance héréditaire des comtes d'Albon, et *Dalfinus*, surnom de baptême provenant de la mère.

Or, la mère, qui est-elle ? M. de Manteyer a déterminé que cette *Matildis regina quæ fuit de Anglia* était la fille d'Edgar Ætheling, le dernier prince de la dynastie saxonne élu à Londres, en 1066, après la mort de Harold à Hastings. Cette Mathilde épousa le comte d'Albon par l'intermédiaire de saint Anselme de Cantorbery, qui fut exilé à Lyon auprès de l'archevêque de cette ville, Hugues, dont il était l'ami. Elle donna à son fils Guigues le surnom de Dauphin, qui était le nom de son parent, le comte de Cumberland, chassé, en 1092, par Guillaume le Conquérant.

Ce nom de Dauphin, *Dalfinus*, était un nom chrétien, car le dauphin symbolise l'immortalité de l'âme ; il avait dû être introduit dans le nord de l'Angleterre par saint Wilfrid d'York, disciple de l'évêque lyonnais *Aunemundus*, — saint Chamond, — lequel portait, en effet, ce surnom au septième siècle. Mais, tout en étant d'origine chrétienne, *Dalfinus*, grâce à une assonance approximative, servit quelquefois à remplacer le nom païen de *Thorfinnr*, « le dieu Thor finnois », qui avait été apporté notamment de Norvège en Ecosse par les comtes des Orcades et de Sutherland. C'est précisément ce qui se produisit pour le Dauphin comte de Cumberland, car, du côté maternel, ce prince était apparenté aux comtes des Orcades. Et l'on entrevoit ainsi comment le nom de Dauphin, parti de Lyon pour l'Angleterre vers l'année 700, revint d'Angleterre à Grenoble quatre siècles plus tard. On sait comment il devait parvenir plus tard à Paris.

(*Débats*, 5 mars 1923.) Hubert Morand.

BIBLIOGRAPHIE

Lucien Febvre. *La Terre et l'Evolution humaine. Introduction géographique à l'histoire.* Paris, Renaissance du Livre, 1922 ; in-8, XXVI—471 p. (Bibliothèque de synthèse historique). — Livre à lire sur le « problème du milieu », précédé d'un avant-propos de M. H. Berr. L'idée directrice est une polémique bien menée contre le déterminisme géographique, cher autrefois à Polybe et à Galien, puis à Montesquieu et plus récemment à Ratzel. On a exagéré l'influence du sol et du climat, des airs, des eaux et des lieux, comme disait Hippocrate, aux dépens d'un élément essentiel de toute civilisation, qui est la volonté humaine, pourvue de « points d'appui » appropriés. Elément difficile à estimer, ce qui faisait dire à Vidal la Blache en 1917 : « Tout ce qui touche à l'homme est frappé de contingence. » Quand « la puissance de l'homme se réunit à celle de la nature » (Buffon), il ne s'agit pas de l'homme abstrait, mais de groupements humains, de l'homme vivant en société et pratiquant l'entr'aide. Incidemment, l'auteur, après Ed. Meyer, montre ce qu'il y a de géométrique plutôt qu'historique dans la conception si vivace de Cicéron, écho des Grecs : *seminarium reipublicae familia*.Lorsque la société résulte d'une agrégation de cellules sociales ou de familles, il semble qu'elle soit chronologiquement et logiquement antérieure aux groupes humains élémentaires qui reçoivent d'elle leurs premières lois. Des descriptions, prises aux meilleures sources, des différentes régions du globe et de leurs habitants, l'examen des « possibilités » et des « points d'appui » qu'elles offrent ou refusent au génie humain, des variétés de vie rustique et urbaine, etc., rendent la lecture de cet ouvrage attrayante, bien que le style en soit parfois un peu affecté. Il y a une riche bibliographie et un bon index.

S. R.

Dr **Capitan**. *La Préhistoire.* Paris, Payot, 1922 ; in-12, 102 p. avec 26 planches, accompagnées d'un texte. — Peu de volumes de la collection Payot trouveront plus de lecteurs que ce précis, œuvre d'un préhistorien qui a beaucoup exploré, beaucoup vu, beaucoup enseigné. Comme les découvertes se succèdent rapidement sur ce domaine, accessible à toutes les bonnes volontés, le précis le plus récent sera toujours le mieux à jour ; ainsi l'on trouve dans celui-ci des indications utiles sur les silex crus tertiaires d'Ipswich et les observations de M. Reygasse en Algérie,que l'on chercherait vainement dans d'autres exposés plus complets.L'auteur, comme de raison, a surtout insisté sur les deux âges de la pierre ; il aurait même pu se dispenser de parler des deux âges du fer, qui appartiennent à ce que Broca a nommé la protohistoire[1]. Cela lui aurait laissé la place nécessaire pour en dire plus sur l'âge de la pierre dans les pays scandinaves, en Finlande, en Russie, etc.

---

[1] L'auteur dit (p. 7) que la protohistoire « commence déjà à l'époque de la Tène » c'est-à-dire vers 500. Mais, à cette date, nous sommes en pleine histoire ; la coupure doit être faite plus haut.

L'illustration est bien choisie, mais on peut regretter que les dessins à la plume de l'auteur n'aient pas été calqués, avant d'être reproduits, par un homme du métier, qui les aurait rendus sans peine plus agréables à l'œil. Dans le détail, il y aurait quelques observations à faire, mais elles porteraient surtout sur la rédaction, souvent hâtive et peu correcte[1] ; tout ce qui est bon à dire dans une leçon n'est pas bon à imprimer sans polissage. — En somme, les réserves qu'on pourrait exprimer sont peu importantes ; l'essentiel est la bonne qualité de l'information et la clarté de l'exposé, auxquelles on rendra volontiers hommage. L'index bibliographique placé à la fin est bien conçu ; il n'énumère d'ailleurs que des livres français et anglais, plus l'*Hombre fosil* d'Obermaier, et laisse de côté la littérature si riche des pays du Nord, même l'ouvrage d'ensemble de Montelius, traduit dans notre langue.

S. R.

Hugo Obermaier. *Das Palaeolithikum and Epipalaeolithikum Spaniens* (extr. d'*Anthropos*, t. XIV-XV, 1919-20.) — Torralba n'est pas « la plus ancienne station humaine de l'Europe » ; c'est du Chelléen II. Le Préchelléen, constaté à Saint Acheul et à Abbeville par Commont, manque encore en Espagne ; mais tout le paléolithique ancien (Chelléen, Acheuléen, Moustérien) y est représenté avec faune chaude. De même le Capsien (Aurignacien), époque des œuvres d'art de Cogul, Alpera, Minateda, etc., où l'homme est figuré de préférence à l'animal. Le Solutréen et le Magdalénien sont confinés au Nord de l'Espagne ; les peintures magdaléniennes donnent le pas aux figurations d'animaux (Altamira, La Pasiega, Hornos de la Peña, Pindal). La faune froide, y compris le renne, se trouve depuis l'Aurignacien II jusqu'à la dernière période du Magdalénien. Pour la période suivante, M. Obermaier préfère la désignation d'*épipaléolithique* à celle de *mésolithique*. L'épip. espagnol comprend la fin du Capsien, le Tardenoisien et l'Azylien (industrie microlithique) ; ce sont les hommes de cette époque qui ont couvert l'Espagne de pétroglyphes stylisés. Le Tardenoisien français ne dérive pas du Magdalénien, mais du Capsien ibérique tardif, influencé par l'Afrique ; il en est de même, quelque singulier que cela paraisse, du Maglémosien nordique. Harpons plats et galets coloriés (dont les peintures sont apparentées aux pétroglyphes) sont aussi d'origine ibérique. Vient ensuite une phase que l'auteur appelle *protonéolithique* (Asturien) ; en Espagne, l'art des pétroglyphes subsiste jusqu'à l'âge du cuivre, ce qui exclut l'hypothèse d'une révolution ou d'une invasion non pacifique (il n'y a pas de Campignien en Espagne). L'instrument typique de l'Asturien est le pic ; une station de même caractère a été signalée près de Biarritz. Les Asturiens, comme leurs contemporains des Kjoekkenmoeddings, étaient pêcheurs et chasseurs, pas agriculteurs ; ils vivaient dans un climat humide et assez chaud. — Le même sujet a été repris par l'auteur dans les tomes XIII-XIV de la *Praehistorische Zeitschrift* (1921-22), avec des illustrations abondantes empruntées aux scènes de chasse peintes de l'Aurignacien et aux pétroglyphes de l'épipaléolithique rapprochés des peintures sur galets de l'Azylien. S. R.

---

[1] L'abus des mots vagues, répétés à satiété, est un défaut agaçant. Ainsi, p. 8-9 : « La *formidable* obscurité des siècles ; une période *formidablement* longue ; leur énormité paraît *formidable* ; l'histoire de la *formidable* période glaciaire ; une *formidable* calotte de glace ». Cela est vraiment « formidable » pour le lecteur.

Sir James George Frazer. *The Golden Bough.* Abridged edition. Londres, Macmillan, 1922 ; in-8, xiv-756 p., avec une photographie d'après un tableau de Turner. — Cette édition abrégée d'un grand ouvrage en 12 volumes est un bienfait que nous devons, après tant d'autres, au laborieux génie de Sir J. G. Frazer. On sait que son point de départ — d'où le titre de son ouvrage — a été l'étrange rite conservé au sanctuaire de Nemi, qu'il a entrepris, il y a de longues années, d'expliquer. Or, le motif de la mise à mort d'un roi, soit après l'expiration d'une période prescrite, soit quand sa force et sa santé commencent à décliner, ce motif a été illustré par des exemples nouveaux qui servent à confirmer les opinions de l'auteur. Ainsi, dans le royaume médiéval des Khazars (Russie méridionale), les rois étaient, d'après des témoignages arabes, traités de la sorte, surtout en cas de sécheresse ou de revers à la guerre, qui accusaient la diminution de leurs pouvoirs magiques. Plusieurs exemples analogues ont été fournis récemment par l'Afrique, à tel point qu'on peut se demander si le rituel d'Aricie, extraordinaire exemple de survivance, ne témoignerait pas, comme certains faits de la préhistoire, de l'existence d'une population africaine dans le sud européen.

Tour le monde sait que Sir J. G. Frazer, *nel mezzo del camin di sua vita*, ou même avant, s'est détourné de son maître Robertson Smith pour s'inspirer de Mannhardt. Toutefois, il serait très injuste de faire de lui un dévot exclusif du « démon de la végétation ». L'auteur nous dit nettement, dans la préface de son nouveau volume, que, loin de regarder le culte des arbres comme d'une importance capitale dans l'évolution de la religion, il pense que ce culte a été entièrement subordonné à d'autres facteurs, en particulier à celui de la crainte des morts, qui a sans doute été la force la plus efficace dans la constitution des religions primitives. « J'espère, ajoute-t-il, qu'après cette dénégation explicite je ne serai plus soupçonné d'avoir embrassé un système de mythologie qui ne me semble pas seulement faux, mais absurde. » A ceux qui objecteraient que Sir J. G. Frazer a pourtant donné une grande place au culte végétal, il répond par avance qu'il ne pouvait faire autrement en essayant, comme il l'avait entrepris, d'expliquer le titre officiel d'un prêtre qualifié de *rex nemorensis*, dont la fonction propre était de cueillir un rameau d'or. S. R.

A. Moret et G. Davy. *Des clans aux empires. L'organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien.* Paris « La Renaissance du Livre » 1922 ; in-8-xxviii — 430 p., avec 7 cartes et 47 figures. — M. Berr, dans son *Avant-Propos*, fait quelques réserves sur l'intransigeance de la thèse de Durkheim qui réduirait à rien, ou presque, l'action de l'individu ; il se demandait même « si ce qui, dans l'individu, le dépasse, ne lui viendrait pas de cette réalité supra-individuelle, mais donnée dans l'expérience, qu'est la société ». Les sociétés primitives que Durkheim a bien étudiées ne représentent qu'une phase secondaire, la phase tyrannique, de l'organisation de la société. Il y a une phase plus ancienne, vraiment primitive « où l'unité se constitue, dans l'espace et dans le temps, et où le développement de l'individu contribue à la constituer » (qu'en sait-on, juste ciel ?) Puis, il y a une troisième époque (rythme hégélien) où l'invididualisme tend de nouveau à émerger de la contrainte rigoureuse du *conformisme* obligatoire. Durkheim serait aussi allé trop loin en faisant de la religion une institution fondamentale, matrice de toutes les autres, car « la religion ne répond pas aux besoins primaires, essentiels de la société ». Cela dépend sans doute de la définition qu'on en donne ; M. Berr n'en propose point... et tout est là.

L'ouvrage lui-même, fort intéressant et même attachant dans sa diversité, ne se prête guère à l'analyse[1]. « L'un confirmant l'autre (c'est encore M. Berr qui parle), G. Davy et A. Moret ont évoqué cette atmosphère mystique où, depuis l'humble germe du clan, s'est développée la société. Des clans aux Etats, des Etats aux Empires, on voit l'unité qui s'élargit... Ce qui n'empêche pas A. Moret d'avoir le sentiment le plus net de la multiciplicité des facteurs qui interviennent, à l'intérieur des groupes, dans le développement de cette organisation et de la répercussion qu'a sur la société le continuel réarrangement des groupes humains ». C'est cela même, avec de bons faits à l'appui.

P. 106 et suivantes, intervient une notion récente, celle du *potlatch* Peau-rouge (la chose se retrouve, dit-on, en Mélanésie). « On renonce à définir cette institution à la fois rituelle, juridique, économique et sociale », qui a pour effet de corriger l'hérédité, de transformer la totémisme, d'inaugurer dans la société la promotion au choix à côté de celle à l'ancienneté (p. 108 ; voir aussi Mauss, *Anthropologie* 1920, p. 396). Avec M. Moret, on est sur un terrain plus familier, plus solide peut-être ; mais ne dédaignons pas le *potlatch ;* comme on ne peut dire au juste ce que c'est, le *potlatch* fera fortune.

S. R.

Édouard Cuq. *Un recueil de lois assyriennes.* Paris, Leroux, 1922 (extrait de la *Revue d'Assyriologie,* t. XIX). — Il s'agit d'un fragment considérable de code, datant à peu près de 1200 avant J.-C., qui a été découvert par les Allemands à Assur et traduit par le P. Scheil. Les articles conservés ont pour objet le mariage, la propriété, le gage, les crimes et les délits ; on y trouve aussi quelques renseignements sur l'organisation de la justice et le mode de preuve (entre autres l'ordalie). M. Cuq a signalé une indication qui intéresse l'histoire de la chirurgie : la ligature des vaisseaux et des artères, dont on attribue l'invention à Ambroise Paré, était pratiquée en Assyrie au moins vingt-sept siècles plus tôt. Mais nous sommes loin de posséder là un texte aussi important que celui d'Hammurapi ; de tout ce qui concerne la vie économique — contrats, prêt à intérêts, sociétés, — il n'y a rien. Le seul fait qui éclaire un peu la vie économique, c'est que les paiements se font en plomb ; l'or et l'argent devaient donc être rares.

Le droit assyrien est d'une insigne barbarie. Il y est question de bastonnade, d'oreilles, de nez ou de lèvres coupés, d'asphalte versé sur la tête, de castration, d'empalement, etc. Remarquons cependant que la peine du feu n'est pas prévue ; celle de l'empalement est la plus horrible. « En cas d'avortement volontaire la femme est empalée, privée de sépulture et maudite » (art. 54).

A côté de quelques exemples de la peine du talion, il y en a de beaucoup plus nombreux où la peine est en disproportion complète avec la faute et le dommage causé. Ainsi, la femme qui porte la main sur un homme est frappée non seulement d'une amende, mais de vingt coups de bâton. Si une vierge se donne volontairement à un homme marié, celui-ci doit payer au père trois fois le prix de la vierge, etc. Ces Assyriens étaient d'aimables gens.

M. Cuq a montré que les codes des peuples chrétiens, avant et même après la

---

[1] Voici l'ordre des matières : organisation sociale et concentration du pouvoir ; passage du clan à l'Etat en Egypte et dans le monde sémitique ; l'empire des Hyksos, l'empire égyptien, l'entente égypto-hittite ; les peuples du Nord et de la mer.

Révolution, contenaient des dispositions aussi cruelles que le code assyrien. Pourtant, je contesterai ceci (p. 17) : « La peine du pal a été appliquée en Angleterre aux suicidés jusqu'en 1823 ». Il y a une singulière différence entre l'exposition d'un suicidé sur un pal et le supplice infligé par exemple à l'assassin de Kléber. Et quant aux tortures subies par Ravaillac et par Damiens, celui-ci martyrisé pour un coup de canif, je ne vois rien d'aussi effroyable dans toute l'antiquité.

S. R.

Maurice Pillet. *L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie*, 1851-1855. Paris, Champion, 1922 ; in-8, VIII-280 p., avec 26 dessins et un plan. — Déjà, dans ses mémoires insérés à la *Revue d'Assyriologie* (1917-19) et dans les *Comptes-rendus de l'Académie* (sept. 1917), l'auteur avait, à l'aide de documents d'archives, retracé en partie la triste histoire de cette expédition qui se termina par l'engloutissement des antiquités recueillies dans le Chott-el-Arab et par la mort du chef de la mission, l'ancien consul Fresnel. Oppert, seul survivant avec l'architecte Thomas, qui était et resta malade, publia le grand ouvrage que l'on sait, où le récit de la mission et de ses trouvailles occupe relativement peu de place (1857-1862). « C'est une exposition claire et savante, une vue d'ensemble sur l'état de la philologie et les résultats acquis par les recherches françaises et anglaises en Mésopotamie. » L'histoire détaillée, que nous devons à M. Pillet, est pleine d'enseignements : le plus important, c'est qu'il ne faut pas confier la direction de travaux difficiles à un vieillard et qu'il ne faut pas en abandonner le contrôle au formalisme des bureaucrates parisiens. Les dessins de Thomas, publiés ici pour la première fois, ne manquent pas d'intérêt, mais auraient dû être réduits.

S. R.

S. A. le Prince Omar Toussoun. *Les anciennes branches du Nil*. Le Caire, 1922 ; in-4, 61 p., avec 13 cartes. — Luxueuse publication, ornée de cartes excellentes ; le texte témoigne d'une étude personnelle et minutieuse du terrain ; les passages des auteurs grecs et latins auraient dû être cités dans la langue originale (on n'indique même pas les traductions employées). Sur quelques points, d'ailleurs d'importance secondaire, il y a désaccord avec l'excellent mémoire de Du Bois-Aymé sur les anciennes branches du Nil (*Descr. de l'Egypte*, t. I). Voici l'indication des chapitres : Les anciennes mesures ; l'ancien sommet du Delta ; la branche pélusiaque ; la branche tanitique ; la branche mendésienne ; la branche phatmitique ; la branche sébennytique ; la branche bolbitine ; la branche canopique ; les branches de Ptolémée ; les fausses bouches ; l'emplacement de la villa de Canope. Ce travail est le premier d'une série de mémoires présentés à la Société archéologique d'Alexandrie et publiés sous les auspices de S. M. Fouad I, roi d'Egypte.

X.

P. Gaudence Orfali O. F. M. *Capharnaüm et ses ruines*. Paris, Picard, 1922 ; in-fol., 121 p. avec 12 pl. et 130 fig. dans le texte. — Les fouilles de Tell-Houm (dont l'identité avec Capharnaüm est probable, mais non prouvée) ont été commencées en 1905 par la *Deutsche Orient Gesellschaft*, puis continuées par les Franciscains, propriétaires du terrain, de 1905 à 1913, enfin terminées par eux en 1921. On a déblayé une grande synagogue (24m. 40 sur 18 m. 65), et, dans le voisinage, un octogone à pavé de mosaïque qui est peut-être un baptistère chrétien. La destruction de la synagogue paraît être due à un tremblement de terre ; mais le vandalisme s'est acharné à en faire disparaître la décoration, tant animale (lions, aigles, centau-

res) que florale. Ce qui reste est pourtant considérable — un tiers environ des matériaux mis en œuvre — et une reconstruction ne serait pas impossible (voir les essais de restitution de la façade, pl. IV, et de l'intérieur, pl. X). La pierre employée est un beau calcaire ; les mesures principales sont des multiples du pied romain. L'ornementation, là où elle a été préservée, est aussi lourde que riche ; c'est du mauvais art romain provincial.

A quelle époque remonte ce curieux édifice ? Les archéologues allemands, dont les fouilles avaient été très incomplètes, l'attribuent à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle, ce qui soulève des difficultés historiques. L'auteur du présent volume se persuade que c'est un édifice du 1er siècle, la synagogue même construite par le centurion dont il est question dans Luc (VII, 5). Ce centurion aurait été un Crésus comme il devait y en avoir peu même à Rome ou à Ephèse. Du reste, le style ne saurait remonter à une époque aussi haute. Mais ceci n'est qu'une impression ; les éléments d'une solution positive sont dans l'in-folio du P. Orfali, reproduits avec une abondance et un luxe qui ne laissent rien à désirer ; c'est aux connaisseurs de l'architecture syrienne qu'il appartient de dire le dernier mot. On n'a pas rencontré le moindre fragment d'inscription.

La Custodie franciscaine de Terre Sainte doit être félicitée d'avoir accompli cet utile travail et de l'avoir dignement publié.

S. R.

Sir James Georges Frazer. *Sur les traces de Pausanias, à travers la Grèce ancienne*, Trad. de M. **G. Roth**, avec une préface de M. **M. Croiset.** Paris, « Les Belles-Lettres », 1923 ; in-8, x-361 p. avec une carte. Prix : 10 fr. — « Je voudrais, écrit M. Maurice Croiset dans la Préface, que ce livre devînt familier surtout aux professeurs, historiens ou littérateurs, qui ont à parler de la Grèce devant leurs élèves. » Les archéologues et géographes de profession y trouveront aussi leur compte. C'est, sous un titre modifié, une traduction de *Pausanias and other Greek sketches* publié en 1900 chez Macmillan, à l'exception de l'article sur Périclès (*Encycl. Britannica*) qui avait été réimprimé à la fin du volume anglais. En somme, nous avons là, augmentée de quelques notes discrètes de l'auteur et du traducteur, la savante et claire introduction à la grande édition commentée de Pausanias (1898), dont le prix élevé a seul empêché la diffusion hors des Iles Britanniques, mais qu'aucun spécialiste de géographie et d'art grec n'a pu ignorer. Le *Guide en Grèce* de M. Fougères (1911), dont une édition nouvelle est en préparation, a été utilisé à juste titre par le traducteur pour compléter et rectifier le peu qui avait besoin de l'être par suite des progrès de la critique et des fouilles depuis 1898. La traduction se lit comme un livre français. Il n' y a pas d'index ; la carte est à peine suffisante.

S. R.

Général Arthur Boucher. *Les lois éternelles de la guerre et l'art de la guerre il y a vingt-trois siècles.* Paris, Berger-Levrault, 1923 ; in-8, 218 p. — Nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressant mémoire de l'auteur sur la bataille de Platées. Avec la double compétence du soldat et de l'écrivain militaire, il résume ici, à sa manière, les grandes guerres de l'antiquité grecque : guerres médiques, retraite des Dix-Mille, bataille de Mantinée, conquêtes d'Alexandre. Un appendice traite particulièrement de *Napoléon et la doctrine antique* et de la *Phalange, formation idéale.* Les principes, qui ne varient pas avec les siècles, consistent à affaiblir l'ennemi avant de l'attaquer, à ménager le sang des soldats en assurant leur bien-être, à organiser

le courage plutôt que le nombre, à préparer avec l'arme de jet l'action de l'arme à la main (au rebours du règlement trop célèbre : *l'artillerie ne prépare plus les attaques, elle les appuie*). On lira avec un intérêt particulier le chapitre sur « la bataille théorique de Thymbrée » (Xén., *Cyrop.*, VI, 3), dont Napoléon a parlé dans ses *Mémoires* comme d'un exemple de manœuvre en ordre oblique, mais d'où le récit détaillé de Xénophon permet de dégager bien d'autres enseignements. On conçoit que Scipion l'Africain, au témoignage de Cicéron, en ait fait une de ses lectures favorites « car il contient tout ce qu'on peut attendre d'un commandement diligent et sage. » Peu importe que les choses ne se soient pas passées ainsi, ce que Cicéron savait d'ailleurs ; l'expérience personnelle de Xénophon, mise en œuvre dans ce roman de bataille, en fait une chose très instructive que les historiens modernes de la guerre ont eu généralement le tort de négliger. S. R.

Ch. Picard. *Ephèse et Claros. Recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord.* (Thèse de Doctorat). Paris, E. de Boccard, 1922 ; in-8°, XLVI-786 p. — Témoignage d'une érudition extraordinaire, d'une force herculéenne de travail, d'une critique personnelle toujours à l'affût, ce grand ouvrage [1] tient toutes les promesses de son jeune auteur. Il y aurait trahison à le vouloir résumer en quelques lignes ; de longues pages ne seraient pas de trop pour analyser tant d'idées, tant de raisonnements fondés sur des groupes de faits, quelquefois tirés de documents inédits ou peu connus. Il me suffira de démêler ici la thèse principale. Elle est analogue à celle qui tend à prévaloir aujourd'hui dans la linguistique indo-européenne : c'est celle de l'influence persistante des *substrats*. Sous les faits attestés à l'époque historique (Fustel eut le tort de s'en contenter), on démêle des traces, souvent très distinctes et concordantes, d'un état de choses antérieur, religieux, politique, linguistique. En l'espèce, il s'agit des éléments asianiques, hittites, crétois, cariens, de toute cette préhistoire de l'Asie Mineure et du monde égéen qui n'a été éliminée ni par une conquête ni par des invasions répétées. « Les souvenirs de l'existence d'états théocratiques, soumis à l'autorité de dignitaires sacrés pourvus d'une puissance quasi-royale, ont survécu pendant l'époque hellénistique et latine, malgré l'effort tenace de transformation entrepris par la Grèce et secondé par Rome : jusqu'à la fin du paganisme, la population des deux sanctuaires (Ephèse et Claros) attestera la persistance des traditions venues de l'Asie ». Ainsi l'on trouve à Ephèse, en 104 encore après notre ère, « certains serviteurs du culte appelés *acrobates*, dont l'étrange fonction rappelle de près maintes pratiques cultuelles de l'Asie intérieure. » M. Picard n'oublie naturellement pas de rapprocher de ces danseurs asiatiques les Lares et les Saliens [2]. S. R.

---

[1] Ce *trop grand* ouvrage. Non qu'il y ait du bavardage ; mais il aurait fallu sacrifier toute la fin de l'exposé pour ne pas excéder les dimensions ordinaires d'un in-8 — et d'une thèse de doctorat. C'est du reste la faute de la Sorbonne, qui, ne fût-ce que pour ne pas créer d'inégalités entre privilégiés et autres, devrait interdire les thèses de plus de 300 pages et admettre avec plaisir celles de 100.

[2] Le caractère international et universel du culte d'Apollon Clarios n'apparaît pas avec moins de netteté que celui de l'Artemis d'Ephèse. L'union et la parenté des deux cultes sont évidents. — Il résulte des constatations faites sur place par M. Picard (il a commencé en 1913 les fouilles de Claros et longuement visité Ephèse) que ce dernier site, malgré les explorations des Anglais et des Autrichiens, appelle encore des travaux de déblaiement considérables. A Claros, le peu qu'on a pu faire donne l'assurance d'une très riche moisson ; on espère également beaucoup du sanctuaire de Dionysos à Téos. — Ajouter, sur l'oracle de Claros, un court mais

Léon Heuzey. *Histoire du costume antique.* Paris, Champion, 1923 ; gr. in-8, xv–308 p., avec 142 fig. et 8 pl. hors texte, dont 5 en couleurs. Préface d'E. Pottier, Prix : 60 francs. — L'œuvre posthume de Léon Heuzey, mise au jour par les soins d'un de ses élèves, l'a occupé, on peut le dire, pendant 60 ans. Depuis 1862 jusqu'en 1910, dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Beaux-Arts, il a, de ses mains fines et nerveuses, drapé des modèles vivants devant des auditoires de jeunes artistes, parfois aussi d'actrices et d'acteurs. Quelques chapitres qu'il consentit à publier, de loin en loin, depuis 1892, laissaient regretter qu'il ne donnât pas, sur un sujet qui lui était si familier, l'ouvrage d'ensemble qui faisait défaut. Il s'y décida très tard, plus qu'octogénaire ; mais, à la veille de sa mort, il corrigeait encore les épreuves, et ce fut pour lui une dernière et chère occupation. Les principes de sa doctrine, passée depuis dans le domaine commun, — il y aurait intérêt à les comparer à ceux des archéologues antérieurs — sont exposés dans une lecture académique qui, réimprimée et illustrée, forme le premier chapitre. Heuzey enseigna que le costumier antique n'avait rien du ῥάπτης moderne ; il ne coupait ni ne taillait ; il drapait. Une pièce d'étoffe rectangulaire, de grandeur variable suivant le sujet à draper, suffisait aux hommes comme aux femmes ; seulement, comme dit l'autre, il y avait la manière, et ceux qui ont vu Heuzey manipuler les tissus délicats et souples dont il s'était fait une belle collection ont regretté qu'il fût plus facile d'admirer son adresse que d'en imiter la précision et la grâce. « C'est avec ces éléments d'une étonnante simplicité, disait-il, tenant encore de la vie primitive et presque sauvage, que les Grecs ont constitué leur costume et qu'ils en ont fait le plus bel accompagnement qui ait jamais été trouvé pour la forme humaine ». Il n'y a pas ici d'érudition inutile, mais on sent à chaque page que la connaissance des textes égale celle des monuments figurés. En voici un exemple. Rien n'est plus fréquent que l'emploi du mot *apoptygma* pour désigner le repli du *peplos*. Mais Heuzey fait observer (p. 157) que ce terme ne se rencontre qu'une fois, dans un sens qui devait être tout différent (déploiement d'une draperie) ; il évitera donc de s'en servir. Cela est d'autant plus vrai qu'en terme de tactique ἀποπτύσσειν signifie *déployer* et non *replier* ; qualifier le repli d'ἀπόπτυγμα, c'est donc probablement dire le contraire de ce qu'on croit dire. Il y aurait bien d'autres observations à tirer d'un ouvrage de ce genre, dont la simplicité dissimule la profondeur ; réjouissons-nous de le posséder et que l'auteur en soit remercié καὶ ἐν Ἀΐδαο δόμοισιν [1]. S. R.

Union Académique Internationale. *Corpus Vasorum antiquorum.* France. Musée du Louvre, par E. Pottier. Fascicule 1. In-4°, 64 pages, 48 planches en phototypies et une en couleurs. Paris, Champion, 1922. — C'est le commencement d'une très vaste entreprise. L'Union Académique Internationale, reconstituée après la guerre, en 1919, et composée actuellement de quatorze nations, a pour but d'éditer les ouvrages dont la publication ne peut se faire sans la collaboration de plu-

---

important article de M. Picard, *Bull. corr. hell.*, 1922, p. 190-7. — La place me manque pour discuter certaines assertions de l'auteur ; il ne m'a nullement convaincu que les *abeilles* d'Ephèse ne doivent pas être rapprochées des *colombes* de Dodone, des *ourses* de Brauron, etc. ; encore moins que la quasi-identité des statues viriles grecques et jaïnistes soit due au hasard, inopérant ailleurs, ni que certaines traditions sur Pythagore soient tardives pour nous être parvenues dans des ouvrages tardifs.

[1] Index et tables, œuvre de M. Jacques Heuzey, ont été composés avec une piété touchante ; il était impossible d'être plus exact et plus complet.

sieurs pays réunis. Par exemple, elle a décidé de poursuivre le Répertoire des collections et catalogues de manuscrits grecs, latins et orientaux, de rééditer le *Glossarium* de Ducange pour le latin du moyen âge, de donner un complément au *Corpus* des Inscriptions grecques et latines, de dresser une carte du monde romain vers l'an 200 de notre ère, etc. Le projet de constituer un *Corpus des Vases antiques* fut émis en France sous le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et agréé par l'Assemblée des Délégués, en 1920. Ce travail nécessitait, comme les autres, la coopération de plusieurs nations, puisque les musées et collections de céramique antique sont dispersés dans le monde entier. Après les pourparlers préliminaires, huit pays ont accepté de préparer ce *Corpus*, chacun sur son territoire et avec ses propres ressources : Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hollande, Italie.

Le présent fascicule inaugure le *Corpus* français, confié aux soins de M. E. Pottier, conservateur au Musée du Louvre, qui a en même temps la direction générale de la publication internationale. Comme on le verra par cette livraison, le *Corpus* est distinct des catalogues scientifiques que rédigent les conservateurs des musées. Au lieu de reproduire seulement certains types, choisis comme les plus intéressants dans une collection, et de faire une description détaillée de chaque vase, on s'astreint ici à donner une figure photographique de *tous les vases*, quels qu'ils soient, avec ou sans décor, en l'accompagnant de brèves indications sur le sujet, la provenance, la bibliographie. C'est le système contraire du catalogue usité : beaucoup de figures et peu de texte. Le but est de créer une fiche signalétique pour toute poterie antique et de réunir sous la même couverture toutes les indications prises dans tous les pays du monde. Avec le *Corpus* en main, tout archéologue pourra sans peine retrouver ou connaître n'importe quel vase déjà publié ou inédit. Comme l'épigraphiste avec ses volumes d'inscriptions, il aura sur sa table tout son matériel d'études rassemblé, au lieu d'avoir à consulter quelques centaines d'ouvrages épars dans dix ou vingt bibliothèques différentes.

Il faut penser aussi à ceux qui travaillent isolément, sans les ressources des bibliothèques bien outillées. Actuellement ils sont condamnés à ne jamais s'occuper d'une science qui exige une documentation si dispersée et si coûteuse. En outre, le *Corpus* permettra de se renseigner aussi bien sur une petite collection particulière que sur un musée officiel, aussi bien sur ce qui est à Tarente qu'à Naples ou à Florence, sur les vases antiques d'Orléans comme sur ceux de Paris ou de Londres. Il n'y aura pas de grands ni de petits ensembles, pas de riches à honorer, ni de pauvres à dédaigner ; tout sera sur le même plan, de façon à faire connaître ce qui se dissimule parfois dans des retraites obscures. En France les dispositions sont déjà prises pour publier, en même temps que le Louvre, les musées céramiques, moins connus et fort intéressants de Compiègne et de Sèvres, et une collection particulière de province. En Hollande, l'édition régionale débutera aussi par une collection d'amateur.

Quand chaque nation aura ainsi inventorié ses richesses en céramique ancienne, on aura constitué une base solide pour une nouvelle histoire de l'art et de la mythologie, pour la connaissance plus approfondie de la vie et des mœurs dans l'antiquité. On ne peut se dissimuler que la tâche entreprise est énorme, s'il est vrai que nous avons plus de cent mille exemplaires à publier. Mais la marche du travail pourrait être assez rapide, étant simultanée en plusieurs pays, et l'on espère qu'aux huit nations déjà associées, d'autres viendront prochainement se joindre.

De tous les projets soumis à l'Union Académique Internationale, depuis 1919, celui qui reçoit la première réalisation pratique est le *Corpus Vasorum*, dont la France avait pris l'initiative. Il lui reste à soutenir dignement le poids d'une si grande œuvre avec l'assistance, qui ne lui manquera pas, de l'Académie des Inscriptions et du Ministère de l'Instruction publique.

A.

E. Pottier. *Vases antiques du Louvre. Troisième série. — Salle G. Le style attique à figures rouges.* In-4°, 143 pages et 57 pl. en photogravures par J. Devillard. Paris, Hachette, 1922. — Ce troisième Album des *Vases du Louvre* comprend, comme les deux précédents qui sont aujourd'hui épuisés et dont la réimpression va se faire, un choix des principaux types de la collection. Il a été rédigé en 1915-16 et imprimé en 1917 ; mais, faute de papier convenable pour les planches, l'éditeur a dû en retarder le tirage jusqu'en 1922. Ce délai a du moins permis à l'auteur de tenir, autant que possible, ses notices au courant des publications les plus récentes. Le travail de bibliographie était considérable à faire, car dans un ensemble aussi ancien et aussi célèbre que celui du Louvre, les vases déjà connus et étudiés sont nombreux.

La période que représentent ces quelques centaines de peintures est celle du style à figures rouges dans son développement intégral, depuis la fin du VIe siècle jusqu'au IVe. C'est dire que la plus belle période de l'art, celle du Ve siècle, y occupe la place la plus considérable. En feuilletant ces planches, on suit l'évolution du dessin grec, depuis l'époque de Cimon de Cléonées, l'inventeur des *raccourcis*, jusqu'au temps de Polygnote, puis de Parrhasios et de Zeuxis ; on y perçoit les différents stades du style archaïque ou sévère, du style libre et même du style décadent, car on ne peut se dissimuler que dès le temps d'Apelles et d'Alexandre l'industrie céramique aboutissait à des œuvres d'une banalité médiocre qui sentent la fatigue et la routine. A ce moment, le procédé de la céramique à reliefs, issu de la belle orfèvrerie d'or et d'argent, est prêt à remplacer le décor peint. On constate donc que les changements de technique et de style se sont succédé en Grèce avec une rapidité encore plus grande que de notre temps.

Il ne faut pas se lasser de le dire à ceux qui prétendent imposer l'uniformité traditionnelle aux œuvres modernes, au nom des règles antiques qu'ils connaissent mal. L'antiquité grecque est une grande école de liberté, où le renouvellement du style et des sujets est incessant.

A.

Pericle Ducati. *Storia della Ceramica greca.* Firenze, Istituto di Edizioni Artistiche, Fratelli Alinari, 1922. — In-4°, 258 p. et 200 figures. — Deux ans à peine après une excellente histoire générale de l'art antique (*L'Arte Classica*, Turin, Bemporad, 1920)[1], voici, de M. Ducati, le premier volume d'une importante histoire de la *céramique grecque* ; le second volume, annonce l'éditeur, est en composition. Si nous sommes bien renseigné, une histoire de l'*Art étrusque* suivra à brève échéance. M. Ducati est un travailleur fécond qui s'est assigné la tâche de donner à l'enseignement archéologique, si développé dans les Universités italiennes, les livres de base italiens qui lui manquaient jusqu'ici. La *Ceramica greca* se présente sous habit de luxe ; l'éditeur est un éditeur d'art. Mais l'ouvrage est

---

[1] Cf. un compte-rendu de cet ouvrage, *Rev. arch.*, 1920, II, p. 342.

celui d'un professeur s'adressant, avant tout, à des étudiants et, aussi, d'un spécialiste de la céramique grecque qui s'attache à présenter, sur toutes les questions, les faits nouveaux et des idées bien au courant des théories les plus récentes. La documentation, condensée en notes au bas des pages, est sobre, mais donne tout l'essentiel. On peut remarquer qu'elle a été volontairement limitée aux références de fraîche date. Pour le reste, M. Ducati renvoie aux travaux d'ensemble antérieurs au sien, en particulier aux travaux français, à Perrot, à M. Pottier et à l'article *Vasa* de M. Dugas dans le *Dictionnaire des Antiquités*. En renseignant ainsi tout particulièrement sur la bibliographie postérieure à 1914, il rend un précieux service à tous ceux qui, sans être spécialistes des études céramographiques, ont cependant besoin d'être tenus exactement au courant de leur progrès.

Le but que se propose M. Ducati, c'est, nous dit-il, de présenter sous un point de vue nouveau (*seguendo intenti propri*), un tableau d'ensemble du développement de la peinture sur vases. Voici quel est son plan[1]. — I. *Les vases peints de la civilisation créto-mycénienne.* L'auteur part des couches néolithiques de Cnossos et de Phaestos pour suivre le développement des formes et de la décoration au cours de l'âge du bronze crétois ; il passe ensuite à la céramique des îles et du continent grec, pour aboutir aux derniers produits dégénérés de l'industrie mycénienne. — II *Les vases peints géométriques* de l'an 1000 à 700 environ : géométrique crétois, argien, poterie du Dipylon, de Théra, de Rhodes, de Béotie. Les développements consacrés au style gréco-phénicien de Chypre, aux vases proto-corinthiens, attribués au nord-est du Péloponnèse, et à leurs imitations siciliennes apportent des précisions tout particulièrement intéressantes. Ducati se rallie en substance aux idées émises par Dugas sur la céramique protocorinthienne. — III. *Les vases de style orientalisant*, VIIe s. La part de Naucratis et de Daphné sur la côte égyptienne, de Milet et de Rhodes, est bien mise en lumière. Le bucchero semble d'origine éolienne (Lesbos) ; comme lui, la céramique également éolienne à figures polychromes sur fond noir a reçu un développement ultérieur en Etrurie, de la part d'artistes immigrés de l'Orient hellénique. Vers le début du VIe s., la céramique corinthienne a donné lieu, également, à la naissance de fabriques en territoire étrusque. Cumes serait le centre de fabrication et de diffusion des vases dits italo-géométriques. — IV. *Les vases peints de style ionien*, VIe s. : revue des principaux centres de production, Crète, Théra, Rhodes, Corinthe, etc. ; ce sont à peu près les mêmes que ceux de la période précédente. Les vases attribués autrefois à Cyrène proviendraient de Laconie ; cependant « il n'est peut-être pas trop hardi de conserver la coupe d'Arcésilas à une succursale établie en Cyrénaïque ». M. Ducati consacre une attention spéciale aux produits d'Asie-Mineure et d'Égypte : Clazomène et Naucratis, et à leurs imitations de Cervetri. Durant la seconde moitié du siècle, les fabriques de l'Attique, de Chalcis et de Béotie prennent la prépondérance. — V. *Les vases antiques à figures noires*, VIIe s.

La méthode d'exposition est la même que dans l'*Arte Classica* : M. Ducati présente des exemples, excellemment choisis et bien reproduits sous forme de figures de petites dimensions, mais toujours parfaitement claires ; il les analyse et à propos des traits qu'il y distingue, expose les idées et discute les théories. Le commentaire, toujours concret, ne s'écarte des images que brièvement et se

[1] Le volume ne comporte pas de table des matières. Il se compose de cinq longs chapitres, sans titres de paragraphes. Une table détaillée et un bon index seront nécessaires à la fin du second volume.

hâte, pour ainsi dire, de revenir à l'exemple suivant. L'Université de Bologne possède en M. Ducati non seulement un savant de valeur, mais un professeur remarquable.

A. GRENIER.

F. Courby. *Les vases grecs à reliefs.* Paris, E. de Boccard, 1922 ; gr. in-8, 598 p., avec 117 fig. et 17 planches. — Le sujet de la céramique à reliefs en pays grecs (à l'exclusion de la poterie arrétine, qui est italienne) n'avait pas encore été traité dans son ensemble. M. Courby l'a étudié depuis les plus anciens produits crétois et égéens, à travers les ateliers béotiens, attiques, rhodiens, siciliens, déliens, alexandrins, pergaméniens, etc. C'est une longue course tout le long de l'histoire de l'art grec, guidée par deux idées générales très justes. La première a été exposée dès 1885 par M. Pottier : les pays grecs ont connu, depuis une époque très reculée, une céramique à reliefs, qui a persisté à travers les âges, malgré la concurrence de la céramique peinte, et finalement, à l'époque impériale, a repris le dessus. La seconde idée favorite de M. Courby, c'est qu'on a exagéré, en s'occupant de poteries à reliefs, l'imitation des vases en métal. Assurément, il ne nie pas cette imitation, qui est l'évidence même, mais il a raison de distinguer les époques. Ainsi les produits de la toreutique et ceux de la céramique à reliefs ne se ressemblent pas du tout à l'époque préhistorique ; leurs rapports sont encore rares à l'époque archaïque et à l'époque classique ; c'est à partir du IVe siècle seulement qu'ils se multiplient et que les potiers vont s'inspirer d'ordinaire auprès des toreuticiens. Toutefois, dans la création des formes, ils ont gardé souvent leur liberté ; tout vase à reliefs ne doit pas être considéré, *a priori*, comme la copie d'un vase en métal. — La détermination des centres de création et de diffusion a naturellement occupé l'auteur, qui aboutit à des résultats originaux. Athènes, au Ve siècle, conserve la technique du relief ; celle-ci se développe au IVe siècle ; au IIIe siècle, avec les ateliers béotiens, elle conquiert la mode ; puis les vases métalliques d'Alexandrie furent imités, surtout à Délos ; enfin, au IIe siècle, apparut à Pergame un genre tout différent qui exerça une influence notable sur la poterie arrétine[1], mère elle-même de la poterie impériale dont les ateliers principaux furent en Gaule. — Dessins et planches sont bien choisis : on y trouvera beaucoup de nouveau. C'est un bon livre qui inspirera, à son tour, des recherches utiles dans un domaine en partie peu exploré.

S. R.

James Loeb. *Die Terrakotten der Sammlung Loeb,* herausgegeben von **J. Sieveking** mit einer Einleitung von **J. Loeb.** Munich, Buchholz, 1916 ; 2 vol. in-4° avec 128 pl., 19 grav. dans le texte et 42-70 p. — Nous avons annoncé autrefois la publication de poteries arrétines de M. Loeb par M. G.-H. Chase (*Rev. arch.*, 1908, II, p. 151) et celle de ses bronzes antiques par M. J. Sieveking (*ibid.*, 1914, I, p. 447). La notice relative à la publication de ses terres cuites grecques et romaines par le même savant, destinée à notre Revue, s'étant, paraît-il, égarée, nous croyons devoir

[1] P. 482 : « En dehors des vases de Pergame et de leurs imitations déliennes, je n'en connais point d'autres où se retrouve le décor à reliefs découpés et appliqués. Il semble donc que cette céramique n'a provoqué aucune imitation dans les pays grecs. C'est hors de Grèce, dans les célèbres fabriques d'Arezzo, qu'il faut chercher une parenté à nos vases. » Cette idée me paraît nouvelle

signaler, fût-ce avec un retard de plusieurs années, un ouvrage aussi important pour nos études et aussi magnifiquement illustré. Bien des amateurs, depuis l'effondrement des « groupes d'Asie-Mineure », se sont détournés avec timidité des terres cuites, au grand profit de ceux qui ne se privent pas de beurre parce qu'ils ont appris qu'il existe aussi du *tip*. Tant en produits archaïques qu'en objets de la belle époque, grecs, gréco-romains et romains du Ier siècle av. J.-C., M. Loeb a réuni des exemples excellents entre lesquels on est fort embarrassé de faire un choix. J'en ai reproduit deux dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1922, I, p. 124-5) ; que d'autres on en pourrait ajouter ! La collection de têtes et de fragments de Smyrne est d'une richesse et d'une variété également remarquables ; il y a aussi de charmants spécimens de Tanagra, de Myrina, de Tarente, des vases en forme de statues, des reliefs etc. Rien, dans ces séries, qui fasse venir à la bouche la critique discrète d'Heuzey : « Cela ressemble à Madame Récamier. ». Bien inspiré ou bien conseillé, l'amateur américain a su échapper aux embûches. Le commentaire, très sobre, mais non sans les références désirables, est celui d'un connaisseur expert.

S. R.

E.-M. Pridik, *Catalogue des estampilles sur les anses d'amphores de la collection de l'Ermitage*. Pétrograd, Imprimerie de l'Académie des Sciences, 1917. In-4° de 191 p. et 16 pl. (en russe). — A la suite de la publication par Albert Dumont des *Inscriptions céramiques de Grèce* (*Archives des Missions*, t. VI, 1871), de nombreux épigraphistes se sont attachés à recueillir et à transcrire les estampilles des amphores rhodiennes. Depuis de longues années, M. Pridik nous promet un Corpus de ces marques céramiques. Le recueil qu'il nous donne aujourd'hui (plus de 1.500 numéros) épuise sur ce chapitre les richesses de l'Ermitage ; mais qui cataloguera les quatre ou cinq mille estampilles du Musée d'Alexandrie ? En une journée à Naukratis, en 1905, j'en ai ramassé moi-même près de cent et bien des emplacements du Delta en recèlent en grand nombre. La confection d'un Corpus à peu près complet serait une tâche d'une interminable monotonie : on peut se demander si le jeu en vaut la chandelle. S. de R.

M. Rostovtzeff. *Iranians and Greeks in South Russia*. Oxford, Clarendon Press, 1922. In-4°, XI-260 p. avec 32 pl. et une carte. — Nos lecteurs connaissent déjà, par une analyse détaillée (*Rev. archéol.*, 1920, II, p. 112-114), les idées de M. R. sur la succession des civilisations dans la Russie méridionale et leur rayonnement tant en Sibérie et en Chine qu'en Europe. Le premier, il a mis en lumière le développement précoce et la haute antiquité de l'âge du cuivre dans la région du Kouban, comparable aux foyers de même époque en Mésopotamie, dans l'Elam et en Egypte. Notons que le but de l'auteur n'a pas été d'écrire un *compendium*, celui de M. Minns (à l'illustration près) étant excellent et ne devant pas être remplacé de sitôt ; il a fait surtout effort ici pour présenter les choses sous un angle nouveau, non plus hellénique, mais oriental. « Je ne nie point l'importance des influences grecques dans le sud de la Russie, mais je ne regarde pas le sud de la Russie comme une province du monde grec. Ce pays a toujours été et il reste même à la période grecque un pays oriental. Le courant hellénique s'y est heurté à un autre qui venait de l'Orient (iranien) ; c'est ce dernier qui a fini par l'emporter et qui, à l'époque des invasions, se répandit sur l'ouest de l'Europe. » Le style zoomorphique dit *germanique* est une stylisation du style zoomorphique de la Russie méridionale ; c'est là qu'il en faut chercher le point de départ. Le sud de

la Russie a toujours été un des centres les plus importants de la civilisation. On y distingue trois courants : un à l'est, partant de foyers iraniens et mésopotamiens, par la route du Caucase et celle des steppes ; un au sud, venant d'Asie-Mineure et de Grèce ; un au nord-ouest, qui porte les influences russes vers le nord et le centre de l'Europe. Ces trois courants se rencontrèrent dans le steppe russe pour y donner naissance à une civilisation originale. Le développement soudain de la civilisation russe au IXe siècle, sur les rives du Dniéper, et sa diffusion rapide sur toute la Russie, ont été considérés à tort comme des faits extraordinaires, car l'Etat de Kiev n'a fait que succéder à une longue série d'Etats qui participèrent à la culture hellénique. Même les relations entre le Dniéper et le Nord-Germanique, celles entre le Dniéper et le Danube étaient déjà choses très anciennes au IXe siècle. Ce n'est pas alors que commence l'histoire de la Russie, dont les débuts réels sont bien antérieurs ; on peut en dire autant de l'histoire de l'Europe moderne, qu'il faut faire remonter à la période protohistorique et aux temps gréco-romains.

L'illustration, riche et excellente, reproduit nombre d'objets inédits. Il n'y a pas de notes au bas des pages, mais une riche bibliographie classée par chapitres. Une liste alphabétique des auteurs cités n'aurait pas été inutile. Sauf erreur, l'auteur ne paraît pas avoir profité du livre déjà ancien de Joseph Hampel, *Der Goldfund von Nagy*, Budapest, 1885, où se trouvent exposées des opinions qu'il attribue indûment à d'autres [1]. La place me manque pour des observations de détail ; qu'il me suffise de dire que l'origine bastarne du chaudron de Gundestrup me semble tout à fait invraisemblable (p. 139) ; cet objet est cimbrique.

S. R.

Henry Caro-Delvaille. *Phidias ou le génie grec.* Paris, Alcan, 1922 ; in-8, 75 p., 16 pl. — « Si l'œuvre de Phidias se comporte dans la nature comme une œuvre de la nature, ce n'est point dans la simple traduction de la réalité que réside le secret véritable de l'animation intensive. Dans l'âme géniale du créateur hellène, une sorte de travail, comme en un laboratoire, s'est accompli, qui semble condenser le principe même de la vie organique présidant à tous les règnes. L'homme est devenu le prototype de la création. Il ne se limite plus à l'être individuel. Dans sa logique suprême, il s'édifie, tel un symbole de l'ordre universel » (p. 44-5). Cette citation peut donner une idée du genre d'intérêt que l'on trouvera dans un livre où l'érudition n'a aucune part, mais où un peintre de talent, qui a réfléchi sur son art, s'est étudié à mettre en relief ce qui lui semblait particulièrement significatif dans l'œuvre d'un sculpteur de génie, de ses précurseurs et de ses sucesseurs. Le plus étonné de se voir attribuer tant d'idées profondes et d'intentions conscientes, eût été sans doute le bon Phidias. — L'illustration comprend 16 planches, dont 8 seulement se rapportent à l'œuvre présumée de Phidias ; les autres sont pour « le génie grec » et font l'effet d'être là surtout parce que l'éditeur en possédait des clichés [2]. S. R.

---

[1] On me permettra d'ajouter le *Catalogue du Musée de Saint-Germain* (1887), où les opinions de Hampel, un peu modifiées, ont été pour la première fois exposées en France.

[2] Je note un mot spirituel au sujet de l'imitation de la peinture classique à Pompéi : « Une verve qui ferait penser à un Raphaël ou un Vinci copiés par Frago (p. 72). » Malheureusement, les observations de cet ordre sont rares ; l'artiste cède le plus souvent à la tentation de parler de choses qui ne sont pas de son domaine et qu'il ignore plus ou moins complètement.

Ettore Pais. *Italia antica.* 2 vol. in-8, 316 et 426 p., avec 17 gravures. Bologne, Zanichelli, 1922. — Les nombreux mémoires réunis dans ces deux volumes ont tous pour objet l'histoire de l'Italie antique, sur laquelle l'auteur prépare un grand ouvrage pour faire suite à son histoire de Rome. Une première collection en parut aux Etats-Unis (1908) ; la présente est beaucoup plus considérable ; si quelques mémoires ont été omis, bien d'autres ont été ajoutés. Louer M. Pais d'être un des hommes les plus érudits et les plus ingénieux de notre temps, c'est peine inutile ; mieux vaut donner une idée du riche contenu de ce recueil, qui trouvera, en partie du moins, des lecteurs ailleurs que dans le monde savant. — Tome I : L'histoire ancienne, en particulier celle de l'Italie, depuis cinquante ans ; Ligures, Ombriens, Etrusques, Picéniens ; éléments siciliotes, italiotes, samnites, campaniens ; relief archaïque de San Mauro près de Caltagirone ; papyrus 665 d'Oxyrhynchus (histoire de Sicile) ; Ergetion et Naxos ; défaite des Athéniens à l'Asinaire ; expédition d'Agathocle contre Phoeniké ; Eryx-Verruca (?) ; civilisation italienne ; Bébryces ; temps et lieu de la composition de la géographie de Strabon ; biographie de Strabon. — Tome II : Les Ausones et l'Ausonie ; le peuple des Aminei et la prétendue cité d'Asia ; origines de Siris ; Terina, légende d'Eutimus ; Tisiae et Isiae dans le Bruttium ; alliance de Rhegium et de Tarente contre les Japyges ; port de Satyros près de Tarente ; Thurium ; Rudiae ; expédition d'Alexandre le Molosse en Italie ; temple des Sirènes à Sorrente ; culte d'Athéna sicilienne ; rôle de Naples ; Ischia, Pouzzoles, la vallée du Sarno ; les Dauniens et les Ombriens en Campanie ; Amunclae et les serpents ; les relations les plus anciennes entre Rome et Athènes ; la flotte grecque sur les côtes du Latium en 349 ; Pise dans l'antiquité ; Appien et la guerre de Pérouse ; romanisation du Piémont ; invasion des Cimbres ; les deux Ister de Strabon ; inscription relative aux Alpes juliennes ; fouilles à S. Marzano sur le Sarno ; palafitte de la vallée du Sarno. J'ai nécessairement abrégé quelques titres, mais ne crois pas que ces abréviations prêtent à erreur.

S. R.

A. Piganiol. *Recherches sur les jeux romains.* Strasbourg, Istra, 1923 ; gr. in-8, VI-157 p. — Onze études (dont trois déjà publiées) sur les jeux romains envisagés du point de vue religieux. — I. *Consus, dieu du Cirque.* Le sanctuaire de Consus au Cirque est une « Bouche infernale » comparable au *puteal* autour duquel se déroulaient les jeux funéraires étrusques. — II. *La pompa circi d'après Fabius Pictor* (trad. avec interpolations par Denys, VII, 71). Ce serait un programme, rédigé vers 249 par quelque Grec, d'après celui d'une vieille fête étrusque. — III. *Le décor théâtral d'après les reliefs des urnes étrusques.* Ces reliefs fournissent une illustration du texte de Pollux sur la mise en scène. — IV. *Le Calendrier illustré d'Ostie* (avec phototypies de deux peintures du Vatican, RPGR. p. 235). Ce serait la représentation symbolique de fêtes célébrées en l'an II. Les quatre épisodes ne sont point des fêtes d'enfants, mais, sous un déguisement spirituel, quatre grandes fêtes de l'Etat : *Neptunalia, ludi Martiales, natalis Dianae, vinalia rustica* (très important mémoire). — V. *Le miracle de la flèche* (*Aen.*, V, 522-34). Présage de l'apothéose d'Énée. — VI. Les *trinci* gaulois. Les jeux des *trinques* (d'où **trincare* et *trancher*) perpétueraient le vieux rite gaulois de trancher les têtes. — VII. *Les grands jeux annuels et les grands jeux votifs.* Contre Mommsen, *Röm. Forsch.*, II, 42. — VIII. *Le rite de l'offrande dans la liturgie des jeux.* Analogie avec le rituel de la Messe. — IX. *La danse et le drame.* Comparaisons ethnographiques. — X. *Le sens religieux de la victoire.* D'une part, la victoire est un attribut de l'âme, dont

elle atteste l'exceptionnelle énergie ; de l'autre, c'est un don des dieux qui peuvent descendre dans certaines âmes (peu clair). — XI. *Les munera et le culte des dieux.* Les *munera* sont une survivance des sacrifices humains, en relation avec les cultes de Saturne, de Jupiter Latiaris, de Némésis. — XII. *Le sens religieux des jeux.* Ils ont pour but essentiel d'entretenir la vitalité de la nature, des dieux et des hommes. — L'auteur est un adepte décidé de la méthode comparative ; il a de la hardiesse, mais aussi du savoir et de l'esprit. S. R.

Mededeelingen *van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome.* II (1922). La Haye, 1922 ; in-8, 143 p., avec gravures. — Je n'ai pas vu le tome I de ces petits mémoires de l'Institut historique néerlandais à Rome ; ce que je lis dans le tome II me le fait regretter. On trouvera ici des articles intéressants sur les fouilles de Monte Mario et la tête d'Auguste trouvée à Tivoli (H. M. R. Leopold), sur la représentation de la figure humaine dans l'art lombard (R. Van Marle), sur trois tableaux néerlandais du début du XVIe siècle (G. J. Hoogewerff), sur l'exposition d'art néerlandais à Milan en 1922 (du même), etc. Parmi les illustrations, toutes excellentes, je signalerai une tête d'Auguste à Chiusi (p. 71), de très curieuses sculptures lombardes (p. 17 et suiv.), une *Vierge* de Palerme attribuée à Q. Metsys (pas de lui), une autre de J. van Hemessen (coll. d'Atri à Rome), une *Adoration des Mages* du maître de la légende de Sainte Madeleine (coll. R. Bastianelli à Rome), la *Vierge au Donateur* attribuée à Rogier, autrefois chez Crespi, vendue à Paris en 1914, maintenant chez A. Chiesa à Milan (p. 133), un bon petit tableau du genre de Mandyn (coll. Cattaneo à Milan). — Un court résumé en français ou en anglais, à la fin du volume, servirait la curiosité de ceux qui en sont réduits à deviner le Hollandais.

Gaetano dall'Olio. *Iscrizioni sepolcrali romane.* Bologne, Capelli, 1922 ; in-8, VIII-160 p., avec 27 photographies. — De ce petit *Corpus* d'inscriptions funéraires découvertes dans le lit du Reno près de Bologne, la plus intéressante peut-être, pour l'archéologie et pour l'art, est le n° 44 (fig. 17). C'est un cippe portant à la partie inférieure, dans un fronton, une tête de Méduse, accostée, de part et d'autre du fronton, d'une rosace à sept pétales. L'inscription (*Not. Scav.*, 1896, p. 156) est une dédicace au patron L. Statorius Bathyllus, sevir, et à P. Messius P. f. Calvion, son ami ; le tout dédié par l'affranchi L. Statorius Trophimus, sevir augustal, et par sa femme Naevia Secunda. La sépulture a seize pieds de long et vingt de large. Au-dessous de ces indications sont figurés en relief un compas et un niveau de maçon. Il est probable que ces trois hommes étaient des entrepreneurs de construction ; le principal partenaire de la maison était le défunt. Un détail très curieux, sur lequel l'éditeur a justement insisté, est la distinction entre les deux titres de *sevir* et de *sevir augustal.* Jusqu'à la découverte de ce texte, aucun document de provenance authentique ne mentionnait un sevir augustal à Bologne. On connaît déjà des inscriptions où un même individu reçoit les deux titres. Borghesi supposait, en 1839, que les sevirs (sans plus) étaient les chefs de collèges d'artisans ou de commerçants (cf. p. 145) ; cette opinion paraît encore vraisemblable. S. R.

Michel P. - Vlasto. *Taras Oikistès. A Contribution to Tarentine Numismatics.* American Numism. Soc., New-York, 1922. In-12, 234 p. avec 13 planches. — En 473, les Tarentins furent vaincus par les Messapiens ; l'aristocratie ayant souffert

dans cette défaite des pertes très graves, un régime démocratique fut institué. On trouve vers cette époque, sur les monnaies de Tarente, un type nouveau, où Raoul Rochette, suivi par beaucoup de savants, reconnaissait le Démos assis (1833). D'autres y voient Taras ou Phalanthos, personnages mythiques, l'un fondateur de la Tarente iapygienne, l'autre chef de la colonie lacédémonienne. M. Vlasto écarte à son tour la thèse de Rochette, encore maintenue par M. Babelon (*Les Monnaies grecques*, 1921, p. 86). « Dans la série dite *démocratique*, écrit-il, je propose de reconnaître Phalanthos, le fondateur historique de Tarente, à cheval sur un dauphin, opposé à Taras assis, l'οἰκιστής mythique... Taras est représenté sous divers aspects, montrant son association intime avec la cité fondée par lui. Comme héros il tient le canthare ; une fois, un autel funéraire est devant lui. Comme fondateur d'une monarchie héréditaire, il tient un sceptre. Comme agent actif de l'industrie locale, il tient un fuseau entouré de laine. Comme fils de Poseidon, il tient un trident. Ailleurs, groupé avec une panthère, il semble étroitement uni au Dionysos chthonien, protecteur des morts héroïsés ». Telle est la théorie générale ; mais cet ouvrage est particulièrement précieux à cause des très nombreuses frappes réunies par l'auteur qui n'a négligé aucune source accessible, publique ou privée (il en a beaucoup lui-même). M. V. s'est fondé sur ces riches matériaux pour tenter une classification chronologique : 1° style archaïque (influencé par l'art ionien et spartiate) 485-473 ; 2° Fin de l'archaïsme et transition (influence de Pythagoras de Rhegium) ; 3° Style sévère (influence de l'art du Péloponnèse et de l'Attique) 460-443 ; 4° Du style sévère au plus beau style (influence de Phidias et de Zeuxis) 443-400. Les planches sont parfaites[1]. S. R.

Giuseppe L. Perugi. *Nuovo metodo per la riproduzione dei palinsesti.* Rome, V. Ferri, 1922 ; in-4° de 22 p. — *Saggio di anastasografia, col metodo di Giuseppe L. Perugi.* Rome, 1922 ; in-4° de 60 p. avec nombreuses pl. — En 1912, un Bénédictin allemand, Dom Raphael Kögel, inventa un nouveau procédé pour la photographie des palimpsestes, fondé sur l'emploi des rayons ultra-violets. Ce procédé fut employé, dès 1913, par les Bénédictions de Beuron, pour la reproduction du ms. de Saint Gall des *Prophètes.*

Aujourd'hui, M. Perugi, de Viterbe, nous offre la primeur d'un autre procédé photographique, plus efficace encore, semble-t-il, et fondé, comme le procédé Lippmann pour la photographie des couleurs, sur l'existence, dans la pellicule sensible, de plusieurs couches superposées. Cette nouvelle méthode aurait pour avantage de ne pas imprégner le parchemin de radiations dont on aurait à redouter les effets et de permettre la prise, d'après un feuillet quelconque, d'autant de clichés différents que cela serait nécessaire.

L'inventeur veut fonder un Institut pour l'étude des palimpsestes, avec un personnel de 41 employés (parmi lesquels un chauffeur, un jardinier et deux dactylographes), dont aucun, assurent les statuts, n'aura le droit d'utiliser le téléphone de l'Institut pour son usage personnel.

Il nous offre également sa photographie, le représentant tenant en main un beau volume qui ne semble pas être un palimpseste ; le reste de ses brochures est rempli par des lettres d'adhésion, à la fois nombreuses et variées, par des polémiques (aussi vives que superflues) contre ses détracteurs, enfin par des

---

[1] P. 222, lire *Capecelatro*. L'impression est aussi belle que correcte.

échantillons de sa méthode sous forme de planches en phototypie. Celles-ci sont d'ailleurs excellentes et font honneur à son habileté.

On regrettera que, dans ces écrits, il soit question de tout, sauf de paléographie ; une bonne liste de palimpsestes connus, complétant l'essai donné par M. Chatelain, pour les textes latins, dans l'*Annuaire de l'Ecole des Hautes-Etudes*, aurait assurément mieux fait notre affaire ; mais ne nous hâtons pas de juger et attendons à ses œuvres cet *Istituto Ferrini dei Palinsesti*, dit aussi *Collegium codicibus rescriptis evulgandis*.

Seymour de Ricci.

M. J. W. Koster. *Tractatus graeci de re metrica inediti*. Paris, « Les Belles Lettres », 1922 (Biblioth. Budé) ; in-8°, IX-154 p. — Travail considérable, mais dont le résultat semble peu proportionné à l'effort. L'éditeur ne se fait d'ailleurs aucune illusion à cet égard ; il demande seulement pour le philologue, comme pour le naturaliste, le droit de ne pas négliger l'étude des *animalia minus nobilia*. De ce nombre sont certainement les auteurs publiés ici, *Tractatus Urbinas*, *Nicetas de Metris*, *Tractatus de Pedibus*, etc. Préface et commentaires en latin, pas de traduction. P. IX, je lis : *ad rectam philologandi viam compulisti*. Le verbe *philologare* m'est inconnu.

S. R.

Albert Grenier. *Les Gaulois*. Paris, Payot, 1923 ; in-12, 171 p., cartonné. Prix : 4 fr. — Opinions bien motivées, dérivées souvent des ouvrages de MM. d'Arbois, Dottin, Jullian et Meillet, toujours exprimées dans un bon langage. « Si l'époque de la pierre polie fut celle de l'unité indo-européenne, l'âge du bronze apparaît comme celui de l'empire ligure. L'empire celtique qui lui succéda fut celui du fer. Fille de l'indo-européen primitif, la langue ligure peut être considérée comme la souche dont devaient se détacher les parlers italique, celtique et probablement aussi germanique. » De 450 à 300 environ (La Tène I), les Celtes reconstituent à leur profit l'ancien empire ligure ; la politique de cet empire est l'alliance avec les peuples méditeranéens contre ses voisins immédiats du continent (p. 49). Les Belges, ligue de tribus d'Outre-Rhin, qui s'installent, vers 300, dans le nord de la Gaule, sont eux-mêmes des Celtes ou, plus justement, des celtisés qui, dans leur nouvelle demeure, ont conscience de la communauté qui les unit aux Gaulois des différents bans installés avant eux (p. 57). « Les circonstances politiques ont entravé, puis arrêté prématurément, le développement propre de la civilisation celtique... Les ravages des Cimbres et des Teutons eurent pour résultat un appauvrissement et un recul sensible... Lorsqu'elle succomba sous les coups de César, la Gaule apparaît déjà en décadence (p. 104). » « La floraison gallo-romaine fut abondante, sans doute, mais sans saveur, comme une production artificielle et hâtive. Avec son indépendance, la Gaule a perdu son originalité. En fin de compte, Rome la livra ruinée et désarmée aux invasions des barbares (p. 105.) » Je n'ai noté que peu de passages qui appellent une correction[1]. Le résumé de la conquête de la Gaule est excellent.

S. R.

---

[1] P. 79, lire *lac* et non *cap*. — P. 102, confusion grave entre les *Argonautiques* d'Apollonius et ceux du Pseudo-Orphée. — P. 115, je marque d'un *deleatur* l'inévitable « grande trinité gauloise », mais sans me faire illusion sur la persistance de cette erreur démontrée. — P. 119, il n'est pas raisonnable de parler de sacrifices humains en Gaule « du temps de Lucain ». — P. 137, je ne vois aucun rapport entre Arioviste et le Brandebourg. — P. 169, le récit de la reddition de Vercingétorix, emprunté à Amédée Thierry, ne supporte pas la critique ; il eût été trop facile au chef gaulois de lancer son javelot sur César. C'est une scène de *cirque historique*, pas autre chose.

Adrien Blanchet. — *Les souterrains refuges de la France.* Paris, Picard, 1923; in-8, IV-342 p., avec une carte et seize planches. — Tacite nous apprend que des souterrains, creusés par les Germains et garantis par du fumier, leur servaient à la fois d'asile pour l'hiver et de grenier pour leurs récoltes; ils étaient aussi une retraite quand l'ennemi survenait, d'autant plus efficace qu'il était fort difficile d'en trouver l'entrée. « Ce texte, écrit M. Blanchet (p. 66) renferme probablement la meilleure explication qu'on puisse donner encore aujourd'hui pour les souterrains de la Gaule même ». Ces souterrains-refuges, dont l'auteur connaît plus de 1.200 en France, ne sont pas tous anciens, mais il y en a beaucoup qui le sont sans aucun doute, puisque l'on y a trouvé des outils en silex et des poteries non faites au tour (la rareté extrême du bronze est difficile à justifier). Les habitations troglodytiques ne sont pas particulières à la Gaule; on constate dans un grand nombre de pays, à côté de cavernes naturelles, des souterrains artificiels, et il est assurément curieux que certains détails de construction de ces abris s'observent dans le nouveau monde comme dans l'ancien. Mais le fait même que ces analogies s'étendent sur une aire aussi vaste interdit d'y voir autre chose que l'effet de nécessités semblables, et je crois que M. Blanchet va beaucoup trop loin (p. 111) quand il rappelle à cet égard les dolmens troués de l'Inde méridionale, comparés à ceux des environs de Paris. Quoi qu'il en soit, l'étude détaillée poursuivie par l'auteur, avec une connaissance égale du terrain et de la littérature afférente, apporte un très sérieux enrichissement à notre savoir et constitue le premier traitement scientifique d'un sujet difficile et peu attrayant. Comme le dit avec raison M. Blanchet, la statistique de nos souterrains-refuges ne présente pas seulement un intérêt théorique, car la grande guerre a montré que les hommes, combattants ou non, doivent savoir se mettre à l'abri sous dix mètres de terre pour échapper non seulement aux projectiles, mais aussi aux artifices abominables de la guerre chimique. « Nous avons le devoir, dit-il (p. 165), de chercher à explorer le réseau souterrain de la France et de tirer parti, sinon des galeries retrouvées dans les campagnes, du moins de celles plus importantes et formant un tout presque homogène dans beaucoup de nos villes ». L'auteur a le mérite, au cours d'une vie d'étude déjà longue, d'avoir abordé nombre de sujets nouveaux et de les avoir traités avec tous les développements nécessaires; l'archéologie de la Gaule lui doit déjà beaucoup; ceux qui la cultivent ont lieu, une fois de plus, de le remercier [1]. S. R.

W. Deonna. *Choix de monuments antiques.* Genève, Attar, 1923; in-8, 48 pl. — Très jolie publication, comme il en faudrait — en un ou plusieurs volumes — pour tous les Musées d'antiquités. On sait que celui de Genève, sans être riche, possède quelques monuments très précieux, par ex. la réplique de l'Hermès d'Alcamène, celle de l'Eros de Phidias, l'Aphrodite de la Villa Ludovisi, l'Apollon citharède du Latran, le Guerrier grec de style pergaménien, l'enfant à l'oie, le bouc en bronze de Sierre, le Dionysos en bronze de Chevrier, l'*oscillum* d'Orange, la casserole d'argent de Reignier, la patère des Fins d'Annecy, sans compter les vases, les terres cuites, les bijoux dont M. D. a reproduit, avec des notices précises et sobres, de bons spécimens. Comme Genève n'aura jamais une grande collection d'originaux, on voudrait y voir développer les Musées de moulages sur le modèle de ceux de Lyon,

---

1. L'impression, même celle du grec, est très correcte; la rédaction est parfois hâtive. Excellent index, qualifié à tort de *table des matières*.

de Strasbourg et de Dresde. M. Deonna serait tout indiqué pour en diriger la formation[1]. S. R.

Eugène Gimon. *Les origines de Nîmes*. Nîmes, Gomès, 1923. In-8, 167 p., avec une carte. — Petit livre écrit avec aisance et où les idées personnelles ne font pas défaut. Trois divisions : 1° L'époque préhistorique : site de Nîmes, milieux paléolithique et néolithique ; 2° L'époque protohistorique : âge du cuivre et du bronze ; Ligures, Ibères, Phéniciens, etc. ; l'âge du fer, les Celtes, les Arékomikes ; 3° Les témoins de notre passé : vestiges de l'époque néolithique, la *garrigue* nimoise ; les *oppida* ; l'*oppidum* nimois et sa tour ; Nîmes à l'arrivée des Romains. — Critique générale : références absentes ou mal données (p. ex. p. 105, renvoi à une *page* de l'éd. de César par Meusel). — P. 5, Parthénios n'est pas du ve, mais du Ier siècle ; cette page et les suivantes auraient dû s'inspirer de CIL. XII, p. 381, et non d'auteurs modernes sans autorité ou même ignorants. — P. 21, on est étonné de ne pas voir citer ici Déchelette, dont les divisions de l'âge des métaux (fondées sur les travauxde Montélius et de Tischler) méritent seules d'être rappelées aujourd'hui. — P. 46-7, opinions contestables empruntées à J. de Morgan. — P. 59, Chypre ne s'est jamais appelé Cyprium. — P. 69, aucun périple n'est attribué au Pseudo-Hésiode. — P. 71, quand il s'agit du fonds ligure, c'est d'Arbois qui est à lire et à citer. — P. 79, Pline placé *avant* Strabon est une hérésie. — P. 81, *John* Evans n'a jamais fouillé en Crète ; c'est *Arthur* Evans. — P. 90, *exode* n'est pas du féminin. — P. 91, Tacite n'a jamais parlé de Sigovèse. — P. 96, les Grecs n'ont nullement réservé aux Belges le nom de Galates. — P. 100, Tacite n'a pas mentionné les Volques « à propos du passage d'Annibal ». — J'arrête là ces critiques ; l'auteur semble avoir trop peu pratiqué les textes grecs et latins, dont le commerce direct est indispensable à tout écrivain qui s'occupe de l'antiquité. Quand il nous fait part d'observations faites sur place (p. ex p. 131), on peut s'instruire auprès de lui avec confiance et il y a lieu de le remercier. S. R.

René Gadant. *La religion des Eduens et le monument de Mavilly*. Autun, Taverne, 1922 ; in-8, 79 p., avec 8 planches. — « Quatre bas-reliefs représentant les quatre éléments de l'Univers, un la Fécondité et les trois autres des institutions sociales éminemment utiles à la vie des peuples, comme à celle des individus... Nous trouvons là les quatre éléments nécessaires à la vie, la Fécondité qui la transmet, le Foyer qui la reçoit, l'entoure et la développe, la Force qui la défend, la Science qui la conserve. » La science ? Vous ne devinez pas ? Mais c'est le Druide oculiste qui va pratiquer l'opération de la cataracte. *Nugae*. — Il y a de bonnes figures.

S. R.

Alexander O. Curle. *The treasure of Traprain. A Scottish hoard of Roman silver plate*. Glasgow, Maclehose, 1923 ; in-4, xv-128 p. avec 41 pl. et nombreuses gravures dans le texte. — La magnifique découverte d'argenterie faite à Traprain (cf. *Revue*, 1919, II, p. 238) a été publiée avec toute la célérité, toute la compétence, tout le luxe désirables, grâce aux nombreux souscripteurs qui ont apporté leur concours à l'exécution de ce beau travail. L'un d'eux, M. John Bruce de Helens-

---

[1] Si la place manquait, je suggérerais un essai nouveau : la création d'un musée de moulages de *têtes*, les corps, là où ils existent, étant représentés par des photographies.

burgh, a souscrit à 200 exemplaires et les a remis à la Société des antiquaires d'Écosse pour être distribués aux bibliothèques les plus importantes du monde entier. Un pareil exemple doit être salué avec reconnaissance, même sur le continent. — A côté d'excellentes reproductions photographiques des vases à reliefs, on trouve des dessins très soignés qui en donnent le développement et permettent d'embrasser dans leur ensemble des scènes aussi importantes que l'*Adoration des Mages* et le *Péché originel* (p. 15), *Pan et Hermaphrodite* (p. 26), *la Reconnaissance d'Ulysse* (p. 27), la *Néréide sur un monstre marin* (p. 37), la *Scène de chasse* (p 41) sans compter les motifs de décoration, les inscriptions et graffites, etc. Le commentaire témoigne d'une connaissance très approfondie de tous les trésors d'argenterie, de l'archéologie classique et médiévale (en particulier des bijoux mérovingiens). Les observations relatives à la technique ne sont pas inspirées d'une science moins sûre. Quelle est l'origine de ce trésor composé de pièces si diverses de style et d'époque ? C'est sans doute le produit d'une *razzia* saxonne dans une ville maritime de la Gaule : quelque danger subit obligea les pillards à enterrer leur butin. On voudrait en savoir davantage, mais l'histoire de l'ouest de l'Europe au v[e] siècle est si mal connue qu'une simple allusion, dans un vers de Claudien, est un rayon de lumière. — P. 123, dans la bibliographie, il y a quelques petites fautes ; *Boehier* doit se lire *Bréhier* : *Jährbuch* doit se lire *Jahrbuch ; Leclercque* doit se lire *Leclercq ; ancien* (au pluriel) doit se lire *anciens ; romischen* doit se lire *römischen* (même faute dans l'index *s. v. Hemmoor*). Mais, en général, la correction du texte en égale (ce qui n'est pas peu dire) la beauté typographique [1]. S. R.

Nils Aoberg. *Die Franken und Westfalen in der Völkerwanderungszeit*, Upsal, Leipzig et Paris (Champion), 1922 ; gr. in-8, 282 p. avec 391 gravures et 9 cartes. — Travail très important et original de statistique archéologique où les types sont au premier plan. Des cartes très claires permettent d'embrasser d'un coup d'œil la répartition de ces types à l'époque des invasions dans toute la région comprise entre la Mer Noire et l'Atlantique, au nord des Pyrénées. Pour la première fois, les apports des Wisigoths en Espagne sont catalogués et publiés en grande partie, mais le manque de renseignements sur la provenance de la plupart de ces objets ne permet pas encore d'en marquer la répartition sur une carte. L'auteur n'a pas étudié moins de 33 musées, dont 8 en Espagne et en Portugal ; il a bénéficié aussi des notes copieuses que l'antiquaire du royaume de Suède, M. B. Salin, a mises à sa disposition. Il serait désirable de voir publier en français une traduction de ce bon mémoire, car elle deviendrait un guide pour tous ceux qui, en pays de langue romane, explorent des nécropoles dites mérovingiennes et se contentent trop souvent de juxtaposer leurs découvertes sans les classer. L'illustration est excellente et peut, elle aussi, servir de modèle [2].

S. R.

---

[1] P. 10, il est exact que le trésor de Pétrossa est à Pétrograd, mais on m'assure qu'il y est bien gardé.

[2] En tête du livre, intéressant coup d'œil sur les relations entre le germanisme et le romanisme depuis l'apparition des Goths jusqu'à celle des Vikings. L'auteur parle sans cesse, et sans scrupule, d'art *germanique* et d'art *gothique* ; les travaux de MM. Mâle et Rostovzev semblent lui être restés inconnus ou n'avoir pas retenu son attention. Mais il considère comme évident que la technique de l'orfèvrerie cloisonnée a été empruntée par les Goths aux colonies grecques barbarisées de la Mer Noire (théorie de Hampel).

Aug. Vincent. *L'Escaut. Etude toponymique.* Bruxelles, 1922 (extr. de la *Revue de l'Univ. de Bruxelles*, avril-mai 1922). In-8, 20 p. — Travail très intéressant et même amusant de toponymie (quel Fontenelle mettra cette science séduisante à la portée des Célimènes en villégiature ?). On a d'abord, dans César, *Scaldis*, nom pré-celtique ; à partir du v[e] siècle, on a quelquefois *Scald* ou *Scalt*, indéclinable, puis *Scaldus* (région romane) et *Scalda* (pays thiois). D'autres variantes sont *Scaldea, Scaldia, Scaldeus* (VII[e]-IX[e] siècle). Dans les dialectes romans, *Scalt* devient *Escaut* (XIII[e] siècle), parfois orthographié, par pédantisme, *Escault*. Les formes *Scaut, Escald, Escalt, Escanz, Escause* sont rares. Dans la région flamande, *Scalda* devient *Scelda* (cf. *Gant et Gent*), puis, au XIII[e]-XIV[e] siècle, *Schelt, Schelde*. Le nom du fleuve se fait nom de lieu (*Escaut, Hainaut*, ; *Schouwen*, île de Zélande ; *Schelle*, près d'Anvers) ; on en rencontre aussi des dérivés comme le village d'*Escaudain* (Nord), le cours d'eau de Honnecourt dit *Escaulin* ; des noms composés ayant le nom de l'Escaut comme second élément (*Trescaut*, Pas-de-Calais; *Terschelde* Flandre orientale) ; des noms composés ayant le nom du fleuve comme premier élément (*Escandœuvres* et *Escaupont*, Nord ; *Scheldevelde*, Flandre orientale) ; enfin des noms composés où celui de l'Escaut a été ajouté récemment (*Schelle-belle*, Flandre orientale, nom qui a donné lieu à des calembours, car il se prononce à peu près comme *Est-ce qu'elle est belle* ?) Tout cela, et d'autres choses encore, font de cette brochure de vingt pages une lecture fort à recommander.

S. R.

Mario Meunier. *Le Phédon de Platon*, traduit et commenté. Paris, Payot, 1922 ; in-8°, 323 p. — Après nous avoir donné *le Banquet* et *Phèdre*, l'auteur publie, sur le même plan et avec le même soin, le dialogue que la paraphrase de Lamartine a rendu si populaire. Le texte adopté est celui de Burnet dans la collection d'Oxford ; les traductions antérieures les plus récentes, celles de P. Couvreur (1896) et Bonny (1898), n'ont pas été négligées. Celle de M. Meunier se lit très agréablement, qualité commune aux versions, à la fois élégantes et fidèles, qu'il a déjà publiées. Les notes sont copieuses et empruntées à de bonnes sources, généralement françaises ou anglaises ; elles s'adressent d'ailleurs au grand public, ce qui justifie certaines longueurs. — P. 58, note, je trouve un renvoi à « Porphyre, *Sent. ad intell. du., VIII* », qui n'a pas de sens pour le lecteur non initié. Il s'agit des *Sententiae ad intelligibilia ducentes*, publiées en dernier lieu (1907) par Mommert. — P. 63, le passage donné comme traduit d'Aristophane (*Ranae*, 1032) n'est ni à l'endroit indiqué, ni ailleurs ; c'est quelque commentaire moderne du passage original.

S. R.

Aristote. *Constitution d'Athènes.* Texte et trad. par MM. **G. Mathieu** et **B. Haussoullier.** Paris, « Les Belles Lettres », 1922 (Collection Budé) ; in-8° XXXII-101 p. — Introduction importante, bon index, notes judicieuses au bas des pages. Il reste beaucoup à faire pour tout éclaircir. La tendance des éditeurs est résolument conservatrice : s'il y a des contradictions, cela tient aux sources multiples auxquelles Aristote et ses secrétaires ont puisé. Songeons qu'il avait publié 158 constitutions ; s'il est probable qu'il a surveillé de plus près la rédaction de la *Constitution d'Athènes*, il l'est aussi qu'il n'a pas toujours examiné de très près les matériaux qu'on lui apportait à pied-d'œuvre. Conclusion (p. III) : « Nous ne rejetons plus comme interpolés tous les passages embarrassants ». Décidément, la philologie du XX[e] siècle sera celle du juste milieu.

S. R.

Grant Showerman. *Horace and his influence.* Boston, Marshall Jones, 1922 ; in-12, XVII-176 p. — On n'aura jamais fini d'écrire sur Horace. Qui le connaît a envie de le faire connaître, parce qu'il s'est formé de lui une opinion qu'il croit personnelle. Ajoutons à cela que les points de vue changent, comme les idées ou, du moins, le langage qui les exprime ; ainsi Gaston Boissier, tout imbu encore de l'esprit classique, n'aurait jamais songé à écrire un chapitre sur le *dynamisme* d'Horace. Entre nous, il aurait peut-être eu raison, car ces mots d'apparence scientifique sont souvent bien vagues ; Bréal disait que lorsque l'on emploie, en littérature, les mots *organique* et *dynamique*, c'est qu'on commence à ne plus comprendre ce que l'on dit. Quoi qu'il en soit, M. Showerman, professeur à l'Université de Wisconsin, nous intéresse dans sa tentative de préciser ce que « signifie » Horace pour le XXe siècle. Trois chapitres avec nombreuses subdivisions : Horace interprété, Horace à travers les âges, Horace le dynamique (son appel à notre temps). Il y a une bibliographie qui semble ignorer à plaisir tout ce que l'on a écrit de mieux en France sur ce sujet.

S. R.

Tacite. *Dialogue des orateurs. Vie d'Agricola. La Germanie.* Texte et trad. par **Goelzer, Bornecque et Rabaud.** Paris, « Les Belles Lettres », 1922 (Collection Budé) ; in-8e, XXIII-209 p. — Voilà donc terminée la nouvelle édition de Tacite, qui fait honneur à notre école de latinistes. Il y aura plaisir à relire ces trois beaux opuscules, si bien imprimés, traduits et commentés. Sur la *Germanie*, il était difficile d'être sobre, tant l'érudition de cinq siècles a accumulé d'explications et d'hypothèses ; M. Goelzer y a réussi, ayant déjà publié une édition de ce livre en 1914 et se trouvant assez complètement informé pour être bref. A la différence de Ritter, de Riese et de Brunot (1883), il ne croit pas que la *Germanie* soit un fragment des *Histoires* ; mais il reconnaît que cette hypothèse est ingénieuse. Quant à l'éclat du style, un peu déplacé dans un exposé géographique et ethnographique, cet heureux défaut s'expliquerait par les exigences des auditeurs, « toujours paresseux d'applaudir ». « A l'époque où Tacite lisait la *Germanie* en public, son génie éprouvait encore quelque peine à rompre avec la mode. » Il y a des choses très intéressantes dans les *Notices*, notamment l'histoire presque dramatique des manuscrits détenus, en 1425, par le moine d'Hersfeld et, un peu plus tard, par un autre moine, Enoch d'Ascoli. Il s'en est fallu de bien peu que ces trésors se perdissent à la veille même des premiers essais de Gutenberg.

S. R.

Franz Cumont. *After life in Roman paganism.* New-Haven, Yale University Press, 1922, in-8, XV-225 p. — Leçons professées à l'Université de Yale. Le sujet est traité sous toutes ses faces, avec cette abondance de science précise et puisée aux sources dont l'auteur a déjà donné bien des exemples. Il y a huit chapitres dont voici les titres :

Introduction historique (les écoles philosophiques, les mystères, les écrits hermétiques, les oracles chaldéens). — I. *La vie dans la tombe* (survivance des croyances primitives, âmes des morts, fantômes). — II. *Le monde inférieur* (doctrines grecques en Italie ; Hadès ; critiques des philosophes). — III. *L'immortalité céleste* (ascension des âmes vers les étoiles, la lune, le soleil ; passage à travers les sphères planétaires). — IV. *Comment on gagne l'immortalité* (rôle des mystères et de la

philosophie). — V. *Mort prématurée* (enfants, soldats, suicidés, exécutés). — VI. *Le voyage vers l'au-delà* (conceptions matérialistes diverses). — VII. *La félicité des bienheureux* (banquets funéraires, repas sacrés des mystères et dans le ciel, mysticisme astral, extase néo-platonicienne). — Si je voulais discuter quelque point, cela prendrait des pages et il n'est pas probable que j'eusse raison contre un savant si bien équipé. J'observe seulement que M. Cumont s'est rencontré avec Belloguet, qu'il ne nomme pas, pour supposer que les Druides plaçaient l'*orbis alius* dans la lune ; je croyais avoir démontré qu'il n'en est rien (*Revue celtique*, 1901, p. 447-457).

S. R.

Joan Evans. *Magical Jewels.* Oxford, Clarendon Press, 1922 ; in-8, 264 p., avec 4 planches. — Dans cette intéressante et très érudite monographie due à la fille de Sir John Evans, il est question d'amulettes, de talismans, de tout ce qu'on peut appeler des « bijoux magiques » depuis l'antiquité jusqu'au XVIIIe siècle, exception faite de la Chine et du Japon. Neuf chapitres concernent : 1° Les bijoux et gemmes magiques dans l'ancien monde ; 2° les lapidaires du christianisme primitif ; 3° les lapidaires de l'Espagne et du proche Orient ; 4° les lapidaires occidentaux du moyen âge ; 5° les lapidaires astrologiques ; 6° les bijoux magiques du moyen âge ; 7° les lapidaires de la Renaissance ; 8° les bijoux magiques de la Renaissance ; 9° l'époque de la critique, XVIIe et XVIIIe siècles. Quatre planches reproduisent des spécimens, inédits ou peu connus, de bijoux appartenant aux diverses classes étudiées. En appendice, nous trouvons des textes médiévaux relatifs aux vertus des pierres, p. ex. *Evax Arabiae rex Tiberio imperatori salutem*[1], *liber preciosus magnus atque secretus sigillorum Ethel*, etc. L'autrice prévient que ce sont de simples transcriptions, sans tentative pour corriger les copies ; je crois pourtant que la ponctuation aurait pu être amendée pour rendre le latin plus intelligible. Comme les archéologues se sont souvent occupés des céraunies ou pierres de foudre, je traduis de la lettre d'Evax ce qui les concerne (p. 199) : « Les Egyptiens appellent *émeraude* la pierre céraunie. On la trouve là où la foudre est tombée. C'est, dit-on, le frottement des nuages qui la produit ; elle tire de là son nom. Si quelqu'un la porte avec chasteté, il ne sera jamais frappé de la foudre, ni la maison ni la villa où il se trouvera avec cette pierre. Si un navigateur la porte, il ne courra de dangers ni de la foudre ni de la tempête. Elle est efficace pour tout genre de victoires, de concours, de suppliques, de procès. Elle donne des songes agréables. Telles sont les vertus de la pierre céraunie. » Les suppliques — car c'est bien de cela qu'il s'agit[2] — sont appelées ici *oracula*.

S. R.

L. Desnoyers. *Histoire du peuple hébreu des Juges à la Captivité.* Tome I. *La période des Juges.* Paris, Desclées et Picard, 1922 ; in-8, XVI-431 p., avec 2 cartes. Prix : 20 francs. — Ce n'est ici que le début d'un ouvrage considérable qui doit embrasser, en quatre volumes, l'histoire du peuple hébreu jusqu'à la Captivité. Pour l'époque qui précède, l'auteur, professeur à la Faculté de théologie catholique de Toulouse, attend sagement les résultats des vastes enquêtes archéologiques qui sont en cours dans les pays syriens. — La période dite des Juges est

---

[1] Voir ce qui est dit à ce sujet p. 21 et 35 sq. L'autrice a collationné *Bodl. Hatton* 76 et *Bibl. Nat. n. acq. lat.* 873. Tout cela dérive de Damigeron.

[2] Cf. *ibid.*, p. 198 : « *Aptus est ad interpellationem regum et potentum* » (De Colluro). Voir aussi p. 205, l. 14.

d'autant plus obscure que les documents égyptiens et assyriens ne contribuent guère à éclairer la narration biblique, où les hauts faits de quelques héros sont relatés sans que l'on ait d'informations suivies sur ce qui nous intéresserait le plus : le progrès de la pénétration, de l'amalgame avec les populations antérieures, les changements sociaux et religieux qui en résultèrent. « On est réduit, écrit l'auteur, à interpréter quelques menus faits révélateurs d'une situation générale, à comparer l'état des tribus hébraïques avant leur installation en Canaan, avec leur état à une date plus avancée. » Ce qui semble surprenant — et l'auteur voit là « le grand miracle de la période des Juges » — c'est que le monothéisme n'ait pas alors sombré pour toujours, au contact des païens plus civilisés de Canaan. M. Desnoyers, dont le livre paraît avec l'*imprimatur*, ne repousse nullement l'hypothèse des *sources* et s'exprime comme suit pour réconcilier la tradition et la science : « Les auteurs inspirés qui écrivaient l'histoire d'événements dont ils n'avaient pas été les témoins tiraient leur information soit de souvenirs oraux, soit de documents écrits qu'ils utilisaient au mieux de leur dessein... Il n'y a point lieu de douter que, dans la grande majorité des cas, le rédacteur s'est servi de documents déjà existants[1]. » L'érudition géographique et archéologique, dans les notes surtout, est très abondante et de bonne qualité ; je laisse à d'autres l'appréciation des solutions adoptées par l'auteur là où le texte paraît interpolé ou corrompu.

S. R.

Richard Kreglinger. *La Religion d'Israël.* Bruxelles, Lamertin, 1922 ; in-8, 335 p. — Utile synthèse, où il y a beaucoup d'information solide, même de la dernière heure, et aussi des idées personnelles, exposées avec sobriété et précision. L'auteur, professeur à l'Université de Bruxelles, est « radical » en ce sens qu'il traite son sujet sans la moindre préoccupation de l'*imprimatur* ; mais il n'abuse pas de sa liberté pour dédaigner ceux qui en manquent. Sa rédaction est aussi impartiale que sa bibliographie. L'idée dominante est naturellement celle d'évolution (*la moralisation de Jahveh par le prophétisme*, p. 188), à laquelle se joint celle des *substrats* et des contacts. Alors que la tradition montre le peuple d'Israël se développant dans l'isolement, toutes portes et oreilles bouchées, « la science d'aujourd'hui y retrouve l'action décisive des civilisations les plus variées ». L'auteur sait aussi et répète que la date littéraire d'un texte ne fournit nullement celle de son contenu ; ainsi, dans la législation dite mosaïque, que nous connaissons sous une forme relativement moderne, il y a, *teste Hammurapi*, des éléments fort antérieurs à Moïse [2].

S. R.

---

[1] Pourtant, comme la doctrine de l'*inerrance* doit être maintenue, nous apprenons (p. 197) que la réalité historique de Samson est contestée à tort par les mythologues.

[2] Parlant longuement du culte d'Israël pour les animaux (p. 86 et suiv.), M. Kreglinger évite d'employer le mot *totem* ; il ne l'emploie que rarement ailleurs, et comme à la dérobée. P. 89, en note, à propos de *Deut.* XXXIII, 17 : « Il s'agit peut-être d'un reste de totémisme. » Plus loin (p. 106, note 3), à propos de l'interdiction de la bestialité, l'auteur incline à y voir la trace « d'un effort pour se débarrasser de coutumes *totémiques* primitives. » P. 112, Deborah l'abeille « peut être de nature totémique. » P. 163, en note, à propos de l'animal divin « probablement totémique. » Rien de tout cela n'est nouveau ; mais le lecteur, à qui l'on n'a pas expliqué ce mot, se demandera ce qu'il peut bien signifier.

P. Saintyves. *Essai de folklore biblique. Magie, mythes et miracles dans l'Ancien et le Nouveau Testament.* Paris, Nourry, 1923. Gr. in-8, XVI-483 p. 20 fr. — Réunion, précédée d'une importante préface, de neuf essais dont deux n'avaient pas encore été publiés (*La multiplication des pains, La marche sur les eaux*) ; à ceux qui ont déjà paru ailleurs, l'auteur a fait de notables additions (*Le feu qui descend du ciel, La verge fleurie d'Aaron, L'eau qui jaillit du rocher, L'eau changée en vin*, etc.). Analysons, à titre de spécimen, *La multiplication des pains*. Tant dans les légendes chrétiennes que dans les légendes musulmanes, les multiplications d'aliments sont fréquentes. On trouve aussi, dans les contes, des exemples de tables et nappes qui se couvrent spontanément de mets et de boissons, de vases, cornes et coupes inépuisables ; cornes d'abondance, coupe et table sont en usage dans les rites saisonniers, corne et coupe dans les rites d'initiation. Le Pentateuque, à défaut de multiplications d'aliments, connaît des apports célestes comme la manne ; les multiplications miraculeuses paraissent avec les Prophètes (I, *Rois*, XVII, 10-16 ; II, *Rois*, I-7 ; IV, 42-44). Ainsi les Juifs du temps de Jésus croyaient encore que les aliments pouvaient se multiplier. La multiplication opérée par Elisée était en rapport avec l'offrande des prémices. Or, dans la multiplication rapportée par S. Jean (VI, I-13), c'est à l'approche de la Pâques, fête des prémices, que le premier miracle se produit. D'autre part, les multiplications opérées par Elie et par Elisée trouvent leur réplique exacte dans le paganisme, notamment dans l'histoire de Philémon et Baucis, dans celle du fils d'Anius à Andros, qui relèvent des traditions dionysiaques. Ainsi l'on peut postuler, dans les récits évangéliques de multiplications, une source juive et des influences païennes. « Nous sommes conduits à supposer qu'il existait dans le judaïsme, ou tout au moins parmi les Syriens, un culte du mystère analogue à celui de Dionysos, dans lequel se retrouvaient également les mêmes miracles dionysiaques. » Tout cela prête à réflexion et s'illustre de nombreux exemples. M. Saintyves est un savant homme ; on s'en doutait.

S. R.

Arthur Headlam (évêque de Gloucester), *The life and teaching of Jesus the Christ.* Londres, Murray, 1923 ; in-8, XIII-338 p., avec une carte. — Tendance nettement conservatrice, mais sans excès de littéralisme. « Je ne me sens pas moi-même assuré du caractère historique de tous les écrits sur l'enfance du Seigneur et je suis certain qu'une grande partie de l'exégèse est intenable (*sic*), mais je ne crois pas que nous devions en être alarmés, car je désire que vous observiez (ce sont des leçons faites à Oxford) à quel point ces choses sont absentes de l'enseignement du Seigneur. » — « La narration de S. Marc étudiée sans parti pris semble nous donner une histoire à la fois vraisemblable en elle-même et en harmonie avec ce que nous savons de l'époque et du milieu. Dans S. Luc et dans S. Matthieu, la succession probable des événements semble avoir été quelque peu brouillée ; mais ce qu'ils nous donnent en plus s'insère le plus souvent, sinon toujours, dans la trame de l'histoire. L'Evangile de S. Jean... semble conserver une tradition indépendante d'une valeur considérable...En ce qui concerne les miracles[1], je pense qu'ils sont en harmonie avec le reste du tableau de la vie du Christ. Ils sont restreints ; ils sont bienfaisants ; ils ne sont pas considérés comme le but essentiel du ministère ; ils prennent plutôt

---

[1] « Un miracle signifie réellement la suprématie des forces spirituelles du monde, à un degré extraordinairement marqué, sur les forces purement matérielles » (p. 195).

leur place comme quelque chose de caractéristique, jamais de subordonné ; ils révèlent la même autorité spirituelle et le même pouvoir que les paroles mêmes et l'œuvre de Jésus. Ils sont en accord avec le reste du récit. Je dois laisser à chacun le soin de décider s'il convient de les éliminer par des motifs autres que ceux de la critique. » « Il y a dans cette homogénéité un tel accord interne en ce qui touche la vie de Jésus et son enseignement qu'il est impossible de ne pas voir là une forte preuve d'authenticité. L'enseignement porte bien l'empreinte d'un seul esprit. Ce n'est pas une collection d'opinions tenues par différents individus pendant cinquante ou soixante ans, mais un tout homogène émanant d'un maître doué d'un intense pouvoir spirituel. » L'auteur connaît quelques travaux de la critique étrangère, mais ne s'y arrête pas. Le nom même de M. Loisy ne se rencontre qu'une fois, dans une note insignifiante. De Strauss et de la question si grave des prophéties accomplies, il n'y a pas un mot. Le style est très agréable. S. R.

Hippolyte Delehaye, S.-J. *Les martyrs d'Egypte.* Bruxelles, Société des Bollandistes, 1923. In-8, 221 p. — Eusèbe parle souvent en témoin ; c'est un historien généralement digne de foi. Mais il y a, dans son précieux récit des persécutions subies par les chrétiens en Egypte, de singulières lacunes : où est Sainte Catherine d'Alexandrie, où est Saint Ménas ? Les témoignages qui peuvent être allégués pour compléter celui d'Eusèbe sont loin d'offrir les mêmes garanties ; il faut d'ailleurs, avant de les utiliser, en rechercher les sources. Avec l'érudition qu'on lui connaît, le R. P. Delehaye aborde ces difficiles problèmes : martyrologe hiéronymien, synaxaires grecs et coptes, il a tout lu, tout soumis à la critique. On ne peut que lui donner raison quand il considère comme traduites du grec certaines Passions, transmises en copte, dont le caractère *épique* — ce mot est un euphémisme — paraît évident. Cette littérature sans valeur historique, d'ailleurs assez ancienne, lui semble originaire d'Alexandrie. Il en a donné un spécimen conservé par exception en grec, la *Passion de Saint Paphnuce*, d'après un manuscrit de la Vaticane et un fragment d'Oxyrhynchus. On y voit que Dioclétien fit fabriquer 70 idoles et que le gouverneur Arrianus en remit la liste à un enfant chrétien de treize ans, lui disant que l'empereur avait donné l'ordre de les adorer et de leur offrir des libations. L'enfant jette la liste au feu, sur quoi il est brûlé vif lui-même, tandis que les prêtres païens, désespérés du sacrilège, s'arrachent les cheveux et se lardent le corps de coups de couteau. Tout le reste à l'avenant : c'est le *Jardin des supplices.* « Un seul homme, écrit le R. P. Delehaye, ne pourait supporter la dixième partie de ce que les hagiographes font souffrir à leurs héros ». Mais faut-il croire que ces inepties soient alexandrines ? Non, du moins pas sous leur forme actuelle, comme l'a vu l'éditeur. On lit, en effet, dans la *Passion de Saint Paphnuce* (p. 185) : « Ils arrivèrent au fleuve d'Egypte, qui est appelé le Nil. » Ce n'est pas sur le Nil qu'on a écrit cela, mais plutôt en Asie Mineure ou en Syrie. S. R.

Princesse M. Bibesco. *Isvor, le pays des saules.* Paris, Plon, 1923 ; 2 vol. in-8, 274 et 206 p. — Le titre de cet ouvrage n'en laisse point deviner l'intérêt scientifique. *Isvor*, c'est la campagne roumaine, où l'autrice passe la moitié de l'année, châtelaine curieuse et sympathique aux humbles. Elle s'est aperçue que, sous une mince couche de christianisme, d'ailleurs paganisé, la religion de ces hommes et de ces femmes est infiniment archaïque, remontant aux premières sociétés de pasteurs et d'agriculteurs. Renseignée tant par le témoignage de ses yeux que par une vieille paysanne au fait de toutes les pratiques de sorcellerie, de toutes les croyances aux vampires,

aux âmes errantes, des rites préchrétiens dont le clergé local s'accommode, elle expose tout ce folklore vivant avec une grâce et une précision de langage qui double le prix de l'enseignement qu'on lui doit. Tous les amateurs de traditions et d'usages populaires, tous les *comparatistes*, comme on dit aujourd'hui, liront ce livre sans prétention et y trouveront des faits nouveaux, attestés non d'après les observations d'autrui, mais de première main. Tout un passé lointain, survivant au XX[e] siècle, se révèle dans son conservatisme obstiné, avec des allures quelque peu mystérieuses, car le paysan n'explique pas volontiers ses usages par ses croyances et se défend instinctivement contre le questionneur. Si la princesse Bibesco a réussi à savoir tant de choses, c'est qu'elle a su user avec intelligence d'une situation privilégiée ; un professeur de folklore y aurait échoué et se serait laissé induire en erreur. Ce bon livre est aussi un beau livre, car il est très bien écrit. Quelques lignes seulement en seront la preuve (I, p. 19) : « Ceux qui parlent d'Orient coloré ne savent pas ce qu'ils disent. Les pays du Levant sont pleins de pâleurs. La terre y est décolorée par le soleil : ce sont des pays *passés*. » S. R.

Armand Lipman. *Les origines juives de la Cène chrétienne*. Introduction de **M. Maurice Vernes**. Paris, Leroux, 1923 ; in-12, 31 p., 1 fr. — Introduction et brochure également intéressantes. L'auteur qui, dans un précédent travail, a mis en lumière les éléments juifs du *Pater* (1921), applique la même méthode au récit de la Cène et arrive à la conclusion qu'il présente deux éléments distincts : 1° une cérémonie juive, les bénédictions coutumières du pain et du vin, et 2° la communion, sans racine dans le judaïsme. Ici, il aurait fallu écrire : dans le judaïsme *officiel*, car de même que les langues qui se propagent sont celles que ne parlent pas les académiciens du pays, mais leurs esclaves, les religions qui vivent et se transforment sont toujours en marge des Eglises établies[1]. M. Vernes loue M. Lipman d'avoir signalé une contradiction inconciliable dans la relation de la Cène : « Après nous avoir appris que Jésus désira célébrer la Pâque avec les Apôtres, le récit décrit le repas pascal comme celui d'une fête juive quelconque. Au lieu d'assimiler sa chair et son sang au pain et au vin, qui sont des objets d'actions de grâces à toutes les fêtes, n'était-il pas naturel que Jésus comparât sa chair à celle de l'agneau pascal, son sang à celui du même agneau ? » Or, il n'y a pas trace de l'agneau. — Une discussion nous mènerait trop loin ; mais cette brochure ne doit pas être négligée.

S. R.

Preserved Smith. *A short history of Christian Theophagy*. Chicago et Londres, Open Court, 1922 ; in-8, 223 p. — Le dogme de la Présence réelle est bien antérieur à la scolastique médiévale ; c'est, en vérité, l'enseignement de la primitive Eglise, tiré par elle d'une antiquité pré-chrétienne très haute. L'idée du dieu sacrifié lui-même, de sa chair mangée par ses fidèles pour qu'ils participent ainsi à sa divinité, naquit à l'aurore de la religion, fut reprise dans les cultes mystiques des Grecs et empruntée d'eux par saint Paul pour pénétrer profondément dans la primitive Eglise, avec le mystère du dieu sauveur, mourant et ressuscité. Bien

---

[1] La défense répétée de manger du sang, dans la législation dite mosaïque, prouve assez que c'était un usage religieux chez les païens qui entouraient les Juifs et peut-être aussi dans quelques conventicules juifs dont nous ne saurons jamais grand chose. — A noter, p. 28, l'exactitude relative du récit de Luc, comparé à celui des deux autres synoptiques.

qu'étrangère à Jésus, dont la pensée admirable et presque purement juive rayonne sur nous, sous sa forme authentique, uniquement dans le document appelé Q (recueil de ses paroles rapportées par les Synoptiques), ces doctrines firent un appel si pressant à la mentalité des premiers gentils convertis au christianisme qu'elles furent rapidement adoptées et se fixèrent tant dans le *Credo* que dans le rituel de l'Eglise. Cette thèse, ainsi résumée par l'auteur lui-même, n'est plus nouvelle[1]; il n'était pas moins utile de la développer et de l'appuyer de textes. Mais ce n'est là qu'une introduction. Plus de la moitié du livre concerne les controverses instituées au sujet de l'Eucharistie par les Réformateurs ; le chapitre sur Carlstadt n'est pas le moins intéressant.

S. R.

Gédéon Huet. *Les Contes populaires.* Paris, Flammarion, 1923 ; in-8, 189 p. — Pourquoi le thème d'un même conte se rencontre-t-il en Picardie, en Catalogne, en Indo-Chine et en Polynésie ? On a proposé bien des explications de ces rencontres ; la plus répandue, acceptée de nos jours par un savant de la valeur de Cosquin, qui fait de l'Inde le centre de diffusion des contes, n'a pas résisté aux critiques de Lang, Gaidoz et Bédier. La théorie anthropologique, formulée d'abord par Lang en 1873, se heurte elle-même à des objections graves que l'auteur du présent livre a bien résumées (p. 55). En somme, l'énigme n'a pas trouvé son Œdipe, et les contes des indigènes américains, souvent analogues à ceux de l'ancien monde, viennent encore la compliquer[2]. N'empêche que l'on ne puisse étudier avec fruit, à l'aide des matériaux énormes recueillis au XIX[e] siècle, la formation et l'évolution des contes populaires, leurs relations avec la littérature, etc. Tout cela a été fait avec beaucoup de savoir et de talent par Gédéon Huet, mort malheureusement au cours de l'impression de ce volume auquel son nom restera certainement attaché ; il y a là un manuel qui, s'il n'épuise pas le sujet, sera désormais le compagnon inséparable de ceux qui l'abordent. On eût voulu trouver, à la fin, une bibliographie choisie et un index.

S. R.

Emile Mâle. *L'art religieux du XII[e] siècle en France. Etude sur les origines de l'iconographie du moyen âge.* Paris, Colin, 1922 ; in-4, IV-459 p., avec 253 figures. — Dans la préface de cet admirable volume, qui complète la plus belle *trilogie* dont puisse s'honorer l'archéologie française, l'auteur se félicite de n'avoir pas écrit ce livre à ses débuts, il y a trente ans. « On croyait alors, dit-il, que l'art chrétien était né à Rome, et à peine commençait-on à entrevoir le rôle de l'Orient. Mais peu à peu, la connaissance plus approfondie de l'art byzantin[3], l'étude des plus

[1] On est fort surpris que la longue bibliographie omette le nom de Robertson Smith, le père des théories de l'auteur. Il le cite ailleurs, mais non de première main. En général, sa manière de citer est fautive, p. ex. p. 18 : « Philon dit... En note : « *Cité Pfleiderer*, IV, 237 ». Cela ne m'apprend pas où Philon a dit cela.

[2] Même si l'on acceptait la thèse monogéniste et que l'on fît du conte la forme primitive de la littérature humaine, on ne pourrait pas expliquer comment certains contes, qui impliquent un état assez avancé de civilisation (par ex. *Peau d'Ane*, où les femmes d'un rang élevé portent de beaux atours), se trouvent dans des pays très éloignés entre lesquels il n'y a jamais eu de contact. Dire qu'il y a là simplement des *anthropismes*, suivant l'expression proposée par Clermont-Ganneau, c'est se contenter à trop peu de frais et renoncer à toute explication.

[3] L'auteur réduit à la portion congrue l'influence exercée par cet art (p. 93) et observe avec infiniment de raison : « Nos œuvres françaises du XII[e] siècle s'inspirent de modèles beaucoup plus anciens que les originaux byzantins. »

anciens manuscrits illustrés, l'analyse des ivoires des premiers siècles, l'exploration de l'Égypte chrétienne, la découverte des fresques de la Cappadoce firent comprendre que l'art chrétien ne devait rien au génie romain, mais qu'il était la double création du génie grec et de l'imagination syrienne. » L'iconographie (car c'est là le domaine propre de M. M.) nous est arrivée d'Orient toute faite ; elle n'est pas l'œuvre de nos artistes méditant sur les scènes de l'Évangile. D'abord confinée à la miniature, cette iconographie passa à la sculpture monumentale vers la fin du XIe siècle, dans le S.-O. de la France. Elle eut son berceau dans les abbayes clunisiennes et se propagea par elles. Le voyageur qui parcourt la France à la recherche de l'art du XIIe siècle retrouve partout Cluny. Les évêques ne firent que suivre l'exemple des moines ; Suger, pour construire Saint-Denis, où apparaît pour la première fois, dans le Nord, la sculpture monumentale, fait venir des sculpteurs méridionaux qui venaient de décorer les prieurés clunisiens. Gardiens de la tradition dans leurs riches bibliothèques, instruits par les manuscrits à miniatures qu'elles abritaient, ces moines avaient la science nécessaire pour guider les tailleurs de pierres. Le fond de l'iconographie reste oriental, mais s'enrichit, grâce à eux, de nouvelles idées, préparant les grands ensembles du XIIIe siècle. Les artistes de cette dernière époque eurent surtout à choisir dans le legs du siècle précédent. Quelques thèmes grandioses, il est vrai, furent abandonnés (Vision apocalyptique, Ascension, Descente du Saint-Esprit) ; en revanche, on mit en place d'honneur le Jugement dernier « que tant d'essais divers avaient amené tout près de sa orme parfaite » (p. 442). Des motifs poétiques créés au XIIe siècle, comme la Résurection et le Couronnement de la Vierge, restèrent au premier plan. « Le XIIIe siècle f tout agrandi et tout embelli ; il a porté la forme et la pensée à leur point de perection ; mais il serait injuste d'oublier ce qu'il doit à ce XIIe siècle, qui a tant créé t qui mérite, lui aussi, le nom de grand. »

Telle est la thèse dont on cherchera la démonstration détaillée dans ce livre plein d'originalité[1], de vigueur etde charme. Mais je ne veux pas en prendre congé sans une observation d'ensemble : est-il tout à fait exact qu'il y a trente ans on croyait que l'art chrétien était né à Rome, que les influences orientales qu'il a subies étaient alors seulement soupçonnées ? *Il y a trente ans*, c'était en décembre 1892 ; or, c'est précisément le 7 décembre 1892 que Courajod disait à l'École du Louvre, dans une leçon d'ouverture qu'il a publiée à part :

« Si, du VIe au Xe siècle, l'ombre du nom romain a continué de peser sur le monde, c'est, en somme, le style gréco-oriental qui dominait dans la décoration de la pierre... A partir du XIe siècle, l'art se modifie. L'art est, à ce moment, si peu romain, si peu romanisé même, que le décorateur de chapiteaux ne demande presque pas de conseils aux modèles gallo-romains... Caumont a méconnu la puissante influence néo-grecque, byzantine, syrienne et orientale, qui s'exerça non pas seulement au XIe siècle, comme il l'indiquait, mais dès les premières heures de l'évanouissement du pouvoir impérial. Et cependant, par une inconséquence véritable, il admettait l'existence de cette même influence dès les temps païens du IIe et du IIIe siècle... Pourquoi a-t-on choisi l'épithète de romane pour qualifier l'heure de la crise où

---

[1] Il me faudrait des pages pour en noter les découvertes de détail, les interprétations nouvelles et définitives (tympan de Moissac dérivé de l'*Apocalypse* de Beatus ; colonnes reposant sur des lions ; influences du drame liturgique ; la renaissance du symbolisme à Saint-Denis ; explication du tympan de Vézelay ; les statues équestres des églises de l'Ouest imitées du Marc-Aurèle de Rome, cru Constantin ; influence des pèlerinages ; les étoffes orientales et les animaux des chapiteaux, etc.

le monde moderne a précisément et plus spécialement rompu avec le passé romain ? »

En rappelant ces lignes intéressantes (il y a beaucoup d'autres choses plus contestables dans la même leçon), je veux seulement montrer qu'il y a trente ans — et même dès le temps de Caumont, 1823 — la parole n'était pas seulement aux apôtres intolérants et exclusifs du romanisme[1]. La thèse orientaliste, si bien précisée de notre temps, a été même entrevue dès le XVIIIe siècle. S. R.

R. P. Dom Besse (†). *Le Tombeau de Saint Martin de Tours.* Paris, Champion, et Tours, Péricat, 1922; in-4°, XXVI-467 p. avec 6 plans et 31 planches. — Saint Martin mourut en 397. Son successeur, saint Brice, qui gouverna l'église de Tours pendant 47 ans, paraît avoir fait élever sur la tombe de saint Martin un oratoire funéraire, que Grégoire de Tours appelle *basilica* ou *cellula*. « Cette *memoria*, pour employer un terme de l'époque, enfermait le tombeau, l'autel et un bassin où on plongeait les malades. » Une nouvelle église s'éleva sur cet emplacement en 470; c'est celle qu'a décrite Grégoire de Tours. Ruinée en 558 par un incendie, puis en 853 et dans les années suivantes par les Normands, elle était de nouveau restaurée en 997, mais fut incendiée bientôt après. Une basilique plus spacieuse, inaugurée en 1008, bien que souvent réparée et remaniée, dura jusqu'à la Révolution ; toutefois, les reliques des saints Martin et Brice avaient été brûlées en 1562 par les huguenots de Condé. En 1802, il n'y avait plus que des débris de la basilique, restée à l'abandon depuis la Constituante et ravagée en 1797 pour en retirer les plombs. Un projet de réédification, lancé en 1822, n'eut pas de suite. Mais un pieux Martiniquais, Léon Papin-Dupont (1797-1876), secondé surtout par Stanislas Ratel, ingénieur au chemin de fer d'Orléans (1824-1904), le reprit. On commença par remettre en honneur le culte, un peu oublié, du saint national ; puis, grâce à un plan dressé le 24 ventôse an IX, Ratel retrouva, sous trois maisons modernes qui furent achetées, le tombeau de saint Martin (1860). Restait à réédifier la basilique. « Œuvre folle », écrivait le ministre Rouland à Napoléon III. Pourtant, après bien des vicissitudes et des disputes, dont le récit remplit, avec celui de miracles plus édifiants [2], la plus grande partie de ce volume, l'architecte Laloux put élever une basilique modeste pour abriter le tombeau (1886-1890). Ce n'est certes pas la grande basilique construite sur les anciennes fondations dont Baillargé († 1882) avait dressé le plan (voir pl. VI) ; mais « ce n'en est pas moins le sanctuaire de saint Martin » et la réparation partielle d'une erreur peu défendable commise sous le Directoire, qui ne fut pas un régime ami de nos monuments.

S. R.

Dante. *La Divine Comédie*, traduite par **André Pératé**. *Librairie de l'Art Catholique.* Paris, 1923 ; gr. in-8, XIII-748 p., avec bois d'après Botticelli. — Cette nouvelle traduction tient le milieu entre celle de Littré (en français du XIVe siècle)

---

[1] Cf. Schnaase, t. IV (1871), p. 734 : *Der byzantinische Stil kam in Frankreich mit der Ausbildung des Systems von Cluny in Aufnahme* (cf. p. 681). Mais il y a encore, dans Schnaase, un fort parti-pris romaniste. A la suite de Viollet le-Duc), il allègue aussi l'influence de la technique des *fabri lignarii* burgondes (p. 683), idée reprise, après d'autres, par Courajod. Qui nous donnera une histoire des études d'archéologie médiévale au XIXe siècle ? Cela se lirait presque comme un roman.

[2] Très intéressants pour celui qui nous donnerait, avec récits parallèles à l'appui, un *Corpus miraculorum a veteribus scriptoribus relatorum*. Cela nous manque.

et celle de Ratisbonne (en vers réguliers). L'auteur s'est servi du vers de six syllabes et ne s'est astreint que de loin en loin à la rime ; il a fait usage de quelques mots commodes que notre langue actuelle a laissé tomber en désuétude, tels que *ja*, *sus*, *jus*, *ore*, *ains*, *mult*, *ardre*, etc. La traduction est très littérale et reste suffisamment littéraire pour que le lecteur y trouve son plaisir. Voici un exemple, la fameuse apostrophe aux Génois :

O vous, Génois, hommes très mal versés
En toutes mœurs et pleins de toutes taches,
Que n'êtes-vous du monde dispersés,
Puisqu'avec le pire esprit de Romagne
Je trouvai l'un de vous, qui par son œuvre
En âme jà au Cocyte se baigne
Et semble un corps toujours vivant là-haut ?

Le volume se termine par des notes sobres, mais qui témoignent de la compétence du commentateur (p. 631-747) ; aucune vraie difficulté n'est laissée sans réponse. Dans les cas désespérés, qui ne sont pas rares, M. Pératé renvoie aux exégètes les plus autorisés, en particulier à M. Alexandre Masseron (*Les énigmes de la Divine Comédie*). — P. 657 (*Inferno*, XXVIII, 55), M. Pératé dit que Fra-Dolcino était « chef, en 1276, de la secte des Frères apostoliques » ; mais cette date est certainement erronée, Dolcino n'ayant adhéré à la secte qu'en 1291 et n'en étant devenu le chef effectif qu'après la mort de Segarelli en 1300. Ce n'est d'ailleurs pas aux troupes du pape Clément V, mais aux bandes de l'évêque de Verceil que s'est rendu cet héroïque aventurier.

S. R.

H. Girard et H. Moncel. *Bibliographie des œuvres d'Ernest Renan.* Paris, Presses Universitaires, 1923 ; in-8, 261 p. avec une gravure d'après Zorn. — Excellente bibliographie, disposée à l'exemple de celle que MM. Bédier et Roques ont publiée de l'œuvre de Gaston Paris. Il y a plus de 1.000 notices, comprenant la liste des manuscrits, avec des tables alphabétiques copieuses. On sait que les mss. autographes de Renan, ainsi que les éditions avec corrections autographes de ses œuvres, ont été donnés par sa famille à la Bibliothèque nationale. A l'inventaire qu'en a dressé M. Omont et qui est reproduit ici, Mme Noémi Renan a l'intention de joindre les ouvrages annotés de la main de son père (p. 19). L'Institut, disent les bibliographes, possède encore le ms. d'un mémoire sur l'histoire de l'étude de la langue grecque en Occident (p. 24). Mais il y a bien autre chose à l'Institut, dont il n'est pas question ici : ce sont les présentations des titres des candidats (presque toujours déposées par écrit sur le bureau) et les rapports écrits sur des livres envoyés aux différents concours, qui existent ou doivent exister dans les dossiers des commissions compétentes. Que de fois, entendant Léopold Delisle — pour ne citer que lui — lire à la *Commission des Antiquités de la France* de petits rapports admirables, j'ai regretté que le fruit d'un travail souvent intense, toujours probe, restât enfoui dans des liasses poussiéreuses ! De concert avec Alexandre Bertrand, j'avais même essayé de détourner sur la bibliothèque du Musée de Saint-Germain plusieurs liasses relatives au concours des Antiquités ; Longnon s'y opposa ; il fallut tout rendre. Mais, maintenant, je demande au moins qu'on exhume les rapports de Renan et celles des présentations des titres de candidats qu'il a pu (comme il le

devait) mettre par écrit. La bibliographie de MM. Girard et Moncel est un modèle, dont il convient de leur être reconnaissant [1]. S. R.

A. Dieudonné. *Les Monnaies capétiennes ou royales françaises.* Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Paris, Leroux, 1923 ; gr. in-8, xciv-87 p., avec 18 planches. — Cet inventaire, avec l'introduction qui le précède et l'index qui le suit, représente un travail formidable, que n'a sans doute pas consolé la qualité des pièces étudiées, toutes sans aucun intérêt d'art. Mais l'intérêt historique est très vif et M. Dieudonné, qui avait déjà traité de ces monnaies dans son *Manuel*, l'a fait très nettement ressortir. L'ensemble des monnaies capétiennes se divise en trois périodes : 1° *le denier* (987-1266) ; 2° *le gros* (1266-1513) ; 3° *la pièce lourde d'argent* (1513-1793). Le présent volume comprend les deux divisions de la première période, à savoir : A) de Hugues Capet à l'adoption exclusive, dans le domaine, du *parisis* par Philippe-Auguste (987-1190 env.) : deniers locaux. *B*) De Philippe-Auguste à la réforme de Saint Louis (1190-1266) : *Parisis* royal et *tournois* royal. Quelle est l'origine du monnayage des rois capétiens à Tours ? A. de Barthélemy en a donné une explication qui parait confuse et contradictoire à M. Dieudonné, lequel se rallie à la suivante. La collégiale de Saint Martin a ajouté d'elle-même au nom du saint celui du roi Philippe, son souverain, afin d'assurer une circulation plus étendue à ses pièces. Héritier en 1205 du comte de Touraine qu'il dépossédait en la personne de Jean-Sans-Terre, Philippe Auguste adopte alors pour type le temple devenu châtel, que saint Martin avait popularisé, en y mettant son nom. Le résultat fut que le monnayage de saint Martin disparut bientôt. Il y eut deux deniers tournois, l'un au nom du roi et de saint Martin, l'autre au nom du roi et de la cité de Tours, *Turonus civi(tas)*. Maître de la Bretagne, Philippe-Auguste frappa aussi des deniers du système tournois à Rennes, *Redonis civi(tas)*. — Les planches comprennent un très utile tableau des formes des lettres qui donne la clef des légendes (pl. 5, K.). S. R.

George Leland Hunter, *Decorative textiles, an illustrated book on coverings for furniture, walls and floors, including damasks, brocades and velvets, tapestries, laces, embroideries, chintzes, cretonnes, drapery and furniture trimmings, wall, papers-carpets and rugs, tooled and illuminated leathers.* Philadelphie et Londres, J.-B. Lippincott, et Grand Rapids, Dean-Hicks, 1918. In-4°. xxii-458 p., 27 pl. en couleurs et 580 fig. — A une époque où tant de périls menacent le goût du beau, on peut même dire le « goût », nous devons savoir un gré tout particulier aux travailleurs assez désintéressés pour consacrer leur vie à instruire leurs contemporains dans la connaissance de l'art et assez persuasifs pour savoir se faire entendre et écouter. Dans le vaste continent neuf de l'Amérique, c'est une tâche d'apôtre que d'enseigner à ces jeunes populations le culte du passé ; M. Leland Hunter y a donné tous ses efforts et plusieurs beaux ouvrages témoignent de son heureuse industrie : un volume sur *Home furnishing*, un autre sur *Italian furniture and interiors*, enfin un excellent travail d'ensemble sur les tapisseries dont feu Jules Guiffrey a tenu, avant de mourir, à signaler les mérites au public français.

---

[1] N° 863, la *Revue archéologique* n'a jamais été « publiée par Clermont-Ganneau ». L'erreur est dans les *C. R. de l'Acad.*, 1886, p. 640, alors fort négligemment rédigés. Il s'agit sans doute du tirage à part d'un article de Clermont-Ganneau sur les antiquités de Palmyre, publié dans le second semestre de la *Revue* de 1886.

Dès 1909, M. Migeon nous donnait un manuel d'une rare clarté sur les *Arts du tissu*, précieux résumé auquel M. Hunter rend justement hommage dans ses *Decorative textiles*. Ce que M. Migeon avait tenté en français, M. Hunter a voulu le réaliser en anglais, en s'adressant cette fois au public américain, qui apprécie d'autant plus l'érudition qu'on lui en fait davantage ressortir les applications pratiques. Convaincu que c'est à cette porte qu'il fallait frapper pour convaincre ses concitoyens, M. Hunter s'est avant tout efforcé, dans son livre, de nous montrer les arts textiles apportant leur aide au tapissier-décorateur, et de nous prouver que, sans une connaissance approfondie de l'évolution de ces arts, il était impossible d'employer utilement les tissus à la décoration d'un intérieur moderne. Ce rôle capital du textile dans l'embellissement de nos demeures est le fil conducteur (assez ténu parfois) qui relie les chapitres de l'ouvrage et lui confère son unité. C'est ce qui donne au livre de M. Hunter un caractère nettement personnel et distingue du premier coup son auteur des fabricants de manuels et des rédacteurs laborieux d'ouvrages dits de vulgarisation.

Un défaut sensible dans beaucoup de ces ouvrages est une méconnaissance plus ou moins complète des procédés de fabrication, si intelligemment exposés, par exemple, au XVIIIe siècle, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Discourir de tissus sans avoir jamais eu un métier sous les yeux, sans pouvoir distinguer la dentelle mécanique de celle fabriquée à la main, sans savoir reconnaître dans une tapisserie les réparations et les « stoppages », c'est parler des couleurs en aveugle et c'est pourtant par là que pèchent bien des travailleurs estimables. M. Hunter a su éviter cet écueil ; il a eu la curiosité de visiter les fabriques modernes et de se familiariser assez avec la technique des textiles pour pouvoir en discourir en connaissance de cause. Cette expérience du métier nous inspire confiance et nous garantit que son livre n'est pas une simple compilation.

Ce n'est pas non plus qu'il fasse table rase de ce qu'ont écrit ses devanciers. La bibliographie critique qui termine son livre rend un juste hommage à ceux qui l'ont précédé, à commencer par M. Migeon et par Mme Errera. La riche bibliothèque du Metropolitan Museum de New-York lui a permis de consulter tous les ouvrages qu'il cite et d'en caractériser les mérites.

L'illustration du livre de M. Hunter n'appelle que des éloges : ses 27 planches en trichromie sont admirablement réussies et les six cents figures contenues dans le texte satisferont les plus difficiles, tant par leur variété que par l'excellence de leur exécution. Le lecteur européen saura gré à notre auteur d'avoir choisi de préférence ses exemples dans les collections américaines, encore si mal connues des spécialistes du vieux monde.

Les chapitres successifs du livre sont consacrés aux damas, brocarts et velours ; aux dentelles et aux broderies ; aux tapis ; aux tapisseries ; aux tentures murales, y compris les papiers et les cuirs.

On recommandera la lecture des excellentes pages relatives aux tapis d'Orient et de Chine ; même ceux qui ont lu, la plume en main, le livre antérieur de M. Hunter sur les tapisseries, trouveront encore à glaner bien des observations piquantes dans les cent pages de son nouveau livre consacrées à cet immense et passionnant sujet. Quant aux chapitres sur les tentures murales, ils sont entièrement nouveaux et je ne vois à citer comme travaux antérieurs que le livre de Depitre sur *La Toile peinte en France* (1912) et les spirituels articles sur les papiers peints publiés en 1912 et 1914 par M. Clouzot dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

Seymour de Ricci.

G. Huisman. *Memlinc.* Paris, Alcan, 1923 ; in-8, 154 p., avec 16 planches. — Mal illustré, mais fort bien écrit, ce livre est une excellente introduction à l'étude de Memlinc, dont l'œuvre, quoique considérable et, en grande partie, fort accessible, n'a pas encore été l'objet, comme celles de Gérard David et de Breughel, d'une monographie digne d'elle. L'auteur a parfaitement mis en lumière les qualités charmantes du peintre et les limites un peu étroites de son génie. Ce ne fut ni le créateur d'une technique ni un innovateur dans le domaine de la couleur ; il n'a pas non plus introduit dans la peinture de son temps de nouvelles sources d'émotion ou de nouveaux thèmes mystiques. Il dépend étroitement de ses grands modèles, surtout de Rogier ; mais s'il a subi de nombreuses influences, il a su, comme Raphaël, les combiner et les mettre en œuvre avec une grâce qui n'appartient qu'à lui.

Le côté faible de cet estimable travail est la statistique des œuvres. Même en ne consultant que des imprimés, M. Huisman se serait épargné des erreurs et des omissions graves. Il ne sait rien des peintures authentiques de Memlinc à Grenade, à Lisbonne et aux Etats-Unis ; il fait état des collections Bodley et Goldschmidt qui n'existent plus depuis longtemps (le tableau Bodley est, du reste, identique au tableau Goldschmidt et se trouve dans la Collection Altman au Musée de New-York) ; il ignore que la collection Oppenheim de Cologne est dispersée ; il qualifie *Trotti* de *Frotti*, *Brocklebank* (coll. vendue) de *Brockleband*, etc. Tout cela a besoin d'être sérieusement revisé à l'aide des périodiques spéciaux, et non des monographies courantes, qui ont toutes vieilli.

S. R.

Jean Babelon. *Jacopo da Trezzo et la construction de l'Escurial.* Paris, E. de Boccard, 1922 (*Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes hispaniques*, fasc. III). Gr. in-8, 345 p., avec 11 pl. — Ingénieur, décorateur, médailleur, graveur sur pierres dures, Jacopo da Trezzo sut conquérir la confiance de Philippe II et fut un des chefs de la colonie d'ouvriers et d'artistes qui édifièrent et ornèrent, sous les yeux du souverain, le sombre palais de l'Escurial. M. Jean Babelon a été chercher aux archives de Simancas et dans d'autres dépôts la matière de son étude sur Trezzo et ses collaborateurs. « Le seul mérite, écrit-il modestement, que puisse revendiquer sans forfanterie l'auteur, c'est d'avoir mis en œuvre quantité de documents originaux. » Un choix de ces documents occupe les p. 271-352 (lettres de Jacopo da Trezzo, comptes de son atelier, projet d'un tabernacle de Michel-Ange, lettres de Leone Leoni, etc.). Né à Milan en 1514, condisciple (mais non élève) de Leone Leoni, Jacopo débuta comme orfèvre et médailleur ; quand Philippe II épousa Marie Tudor, il envoya Trezzo pour présenter des joyaux à la nouvelle reine (1554). Attaché dès lors à Philippe II, l'artiste italien suivit le roi en Espagne avec le titre de sculpteur officiel et devint « un de ses conseillers les plus écoutés en matière d'art et de bâtiments ». La construction de l'Escurial (1563-1586) l'occupa aux titres les plus divers. « Sans lui, le prodige d'une si rapide construction n'eût pas étonné le monde. Lui-même considéra toujours comme son plus beau titre de gloire ses qualités de mathématicien, d'architecte, de mécanicien. Après avoir collaboré à l'exécution du monastère, il en édifia lui-même le chœur. C'est lui qui érigea le Saint des Saints : le grand rétable et le tabernacle. Honneur inouï, son nom fut gravé dans le jaspe dur, à côté de celui du roi. » (p. 53) Il mourut subitement en 1589. On possède un beau portrait de lui par Antonio Moro, qui a été publié en phototypie par M. Babelon (ancienne collection du chevalier de Stuers à Paris). D'autres planches représentent la vue de l'Escurial, d'après le tableau connu du

Louvre, la Capella major de l'Escurial, la Custodia de l'Escurial par Jacopo, un crucifix, nombre de médailles, entre autres celles de Philippe II et d'Hippolyte de Gonzague, des intailles et des camées. Il y a là plus d'habileté et de sentiment décoratif que de vrai talent ; l'originalité fait défaut. M. Babelon, d'ailleurs, n'a pas vanté son héros outre mesure ; il reconnaît que Leone Leoni lui était fort supérieur.

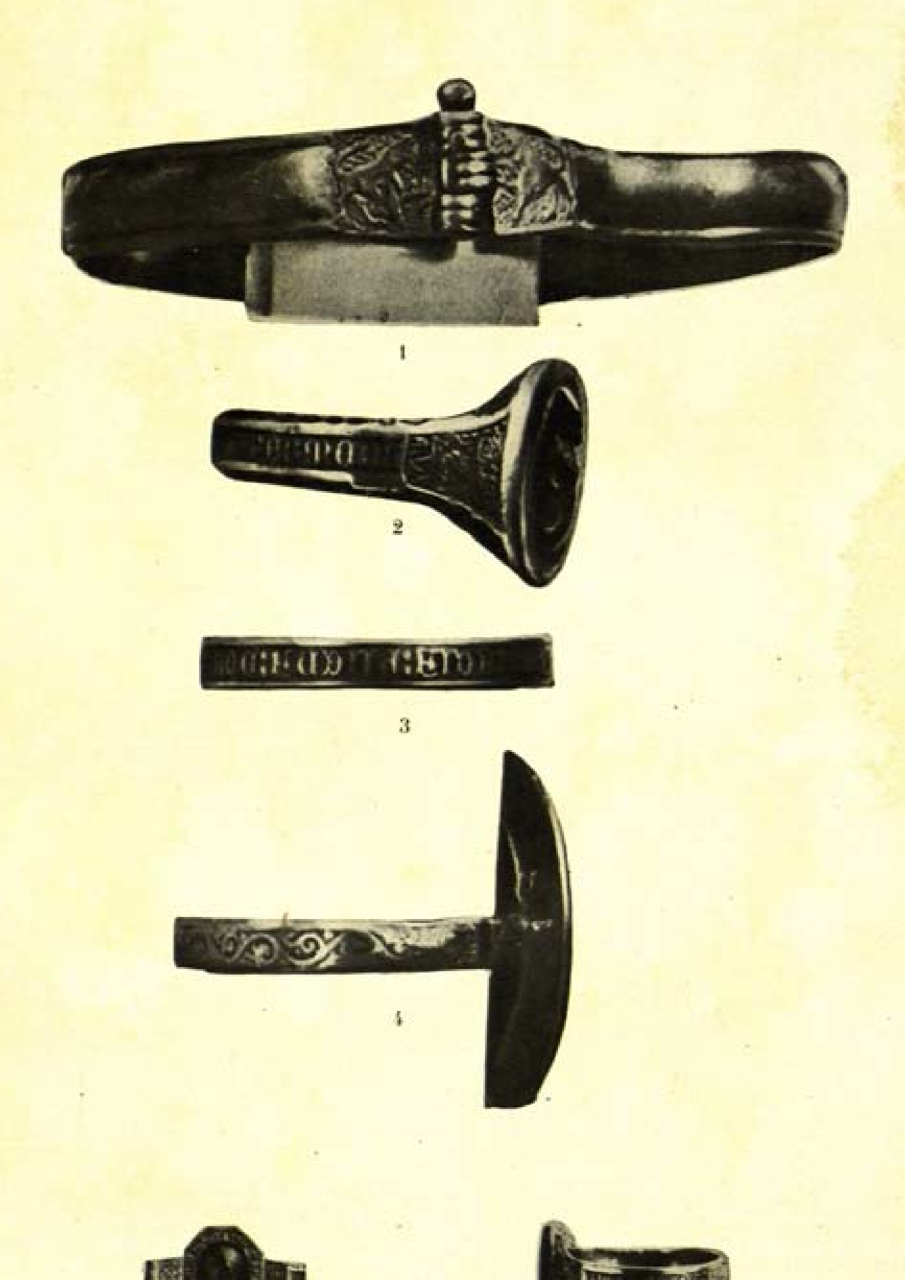
S. R.

Théodore Wesley Koch. *Bibliothécaires d'antan.* Paris, Champion, 1922 ; in-12, 57 p. — Cette amusante brochure, imprimée avec grand luxe, est la traduction, due à M. A. Doysié, d'un article de la *North American Review.* Le sujet mériterait une monographie étendue ; mais nous en avons là une intelligente esquisse. Des personnages comme Platina, Magliabecchi, Casaubon, Naudé, Bodley, Bentley, Middleton, Porson, Panizzi, etc., sont de ceux avec qui il y a plaisir et profit à renouer connaissance. Ce qui est dit de Panizzi, l'ami de Mérimée, qui a été le génie organisateur de la bibliothèque du British Museum, sera nouveau pour plus d'un amateur de livres. En terminant, l'auteur insiste surtout, à la suite de Lord Goschen, sur les qualités maîtresses — compétence et affabilité — que l'on attend d'un bibliothécaire Le mot « compétence » est un peu vague. Il ne s'agit pas seulement de connaître les livres, à peu près tous les livres, du moins de dos : il faut savoir distinguer entre les livres *utiles* et les livres *morts*. Beaucoup de grands bibliothécaires ont laissé envahir leurs dépôts par ces derniers et se plaignent à tort de n'avoir jamais assez de place. Le bibliothécaire idéal doit avoir quelque chose du médecin des morts et du fossoyeur.

S. R.

Le Gérant : F. GAULTIER.

Société Française d'Imprimerie et de Publicité. — Angers, 4, rue Garnier.
Paris, 2, rue Monge.



BIJOUX DE CURTEA DE ARGESH (Roumanie)
et éléments de comparaison.

(Clichés Draghicéanu et du Musée de Bucharest)

UN PORTRAIT DE CALIGULA

RÉCEMMENT ACQUIS

PAR LA GLYPTOTHÈQUE DE NY-CARLSBERG

Parmi les empereurs romains des deux premiers siècles de notre ère, il en est trois dont les portraits sont aujourd'hui extrêmement rares : Caligula, Néron et Domitien. La raison en est que leurs statues et leurs bustes furent détruits, après leur mort, soit sur l'ordre du Sénat, soit par la fureur populaire[1]. Les portraits de Commode subirent, aussitôt après sa mort, un destin semblable ; mais, cinq ans après, Septime Sévère les fit redresser ou en consacra de nouveaux. Ainsi s'explique que les effigies de Commode abondent dans nos musées[2].

La rareté des portraits des trois autres empereurs les a fait particulièrement rechercher dès l'époque de la Renaissance. Pour Néron, on s'est consolé de cette pénurie en fabriquant des faux : les têtes et bustes innombrables que les musées montrent comme étant son image, sont évidemment des œuvres modernes, qui existaient déjà, pour la plupart, à l'époque du style « baroque ». Le seul musée qui puisse se vanter de posséder une bonne tête antique de Néron est celui des Thermes à Rome[3]. Néanmoins, la direction de ce musée n'a pas hésité à acquérir une tête de Néron tout à fait moderne, postérieure au style « baroque », et dont l'inauthenticité est prouvée par la corrosion de la surface, détruite à l'acide, et par

1. Bernoulli, *Rœmische Ikonographie*, II, 1, p. 303 et 390 ; II, 2, p. 54.
2. Bernoulli, *o. c.*, II, 2, p. 228.
3. Hekler, *Bildnisskunst*, pl. 183.

d'autres mutilations intentionnelles, non moins que par la fadeur du modelé et la platitude du style[1].

Aussi comprend-on que la direction de la fondation Ny-Carlsberg, qui a la charge des achats pour la Glyptothèque de Copenhague, ait été sur ses gardes et pleine de méfiance, quand, vers la fin de 1922, elle reçut d'un marchand arménien de Paris deux photographies d'une tête romaine où l'on pouvait, à première vue, reconnaître celle de Caligula, dont on possédait jusqu'ici quatre exemplaires[2]. Deux faits pourtant donnèrent à croire que la tête était authentique : elle avait été présentée comme étant non point celle de Caligula, mais celle d'Auguste, dont les portraits fourmillent ; et surtout la photographie révélait un type d'une telle originalité qu'on ne pouvait y voir l'œuvre d'un faussaire, si habile fût-il. La direction demanda pourtant, avant de se décider, à voir l'original ; le marchand n'hésita pas à y consentir.

Le jour même où nous arriva cette tête, nous la plaçâmes dans le milieu qui lui convenait, à côté du buste de Caligula que possède notre collection et parmi les nombreux portraits de la Glyptothèque. Or le nouveau Caligula a fort bien résisté à une épreuve, qui est parfois décisive ; il nous est, en effet, arrivé de recevoir des têtes ou des bustes qui, vus isolément, avaient produit une assez bonne impression, mais qui ont « pâli », lorsqu'on les a confrontés avec des œuvres dont ils étaient soi-disant contemporains ; j'en ai mentionné un exemple, — une tête du type « Murat », — dans mon livre, qui doit prochainement paraître, sur des portraits de collections privées en Angleterre[3].

La tête, y compris le cou, mesure 30 cm. ; du menton au bord de la chevelure, 18 cm. A l'arrière une pièce rapportée était fixée au moyen d'un tenon ; la cavité d'un autre tenon au cou montre que la tête était encastrée dans une statue.

Le marbre paraît grec. Il contient beaucoup de paillettes. Il

1. Paribeni, *Ausonia*, VI, 1911, p. 22 et pl. 1-2.

2. Sur les portraits de Caligula, cf. mon article : *Ikonographische Miscellen*, in *Kgl. danske Vidsk. Selsk. Medd.* IV, 1, 1921, p. 61 et suiv. et pl. 25-28.

3. *Greek and Roman portraits in English Country Houses*, p. 21 et suiv.

est stratifié et par conséquent très fragile, et c'est cette circonstance qui a nécessité le rapiéçage et qui, plus tard, quand la statue a subi son arrêt de mort, a facilité la cassure de la tête. Celle-ci s'est brisée au cou, non pas à l'endroit où avait été exécuté l'ajustage, mais plus haut, vers le sommet du tenon. C'est sur la nuque que, par bonheur, est tombée la tête ; il en est résulté la rupture de la pièce rapportée, rupture



Fig. 1. — Portrait de Caligula.

qui a fait détacher également un morceau du crâne, si bien que la surface où s'appliquait primitivement la pièce n'a été conservée que dans la partie droite de la nuque. (Fig. 4).

Le visage n'a presque pas souffert, sauf une petite éraflure au nez et une légère cassure à l'oreille droite.

L'épiderme, surtout dans la partie gauche, s'est parfaitement conservé grâce à la terre sablonneuse sur laquelle est tombée la tête. La patine est jaune, et cette teinte a un millimètre de profondeur, particularité que les faussaires n'ont jamais réussi à reproduire. Mais le plus étonnant est que l'œil

gauche a conservé tous ses détails peints : pupille, iris et cils. On peut voir à la loupe des traces pareilles à l'œil droit, dont les cils ont presque disparu. En comparant la tête de Livie, nº 614 de la Glyptothèque, nous avons observé dans les détails peints des yeux, dont les cils ont entièrement disparu, une disproportion identique entre la petite prunelle et le large iris, fait qui nous avait échappé jusqu'ici. La tête de Caligula



Fig. 2. — Portrait de Caligula. — Fig. 3.

montre d'autres traces de peinture : du noir à la mèche de la tempe gauche, du rouge à la commissure des lèvres.

Pour la technique, l'emploi du foret (*laufender Bohrer*) aux mèches qui couronnent le front rappelle quelques autres bustes et têtes de la même période, par exemple la tête nº 629ª de la Glyptothèque, qui est de l'époque de Tibère. Les autres mèches sont pareilles, pour la facture et pour la forme, à la chevelure du buste de Caligula à New-York[1]. On relève des

1. *Ikonographische Miscellen*, pl. 26-28.

traces d'emploi du « foret courant » dans le travail des oreilles, et surtout dans celui de l'oreille gauche, qui révèle l'habileté de l'artiste dans une technique où les sculpteurs modernes ne réussissent que médiocrement.

Sur le côté gauche du cou et de la joue, on aperçoit des traces curieuses de striures à la râpe qui ont beaucoup surpris le sculpteur attaché à notre musée, mais qui sont assez



Fig. 4. — Revers du portrait de Caligula.

communes à l'époque impériale, au Ier et au IIe siècles après J.-C., et parmi les portraits *grecs*[1]. Je n'en connais pas d'exemples dans l'art romain contemporain.

Cette dernière particularité, ainsi que la nature du marbre, probablement grec, et l'aspect de la patine, qui rappelle celle des œuvres trouvées en terrain grec, me convainquirent, bien

1. Ny-Carlsberg no. 454 (= Arndt-Bruckmann 349-50) ; Arndt-Bruckmann 639-40. La même technique se retrouve dans les *portraits* des cosmètes : Graindor, *Bull. de corr. hell.*, XXXIX, 1915, p. 273.

avant que j'en eusse appris la provenance, que cette tête était due à un sculpteur grec; cette idée est confirmée par les observations portant sur le style. Une fois ces constatations faites, je demandai au vendeur où la tête avait été acquise. « A Constantinople », me répondit-il. Je suppose donc que la provenance véritable doit être l'Asie Mineure.

Si l'on compare la nouvelle tête au buste de Caligula, n° 637 de la Glyptothèque [1], on remarque que le front est sans rides, mais partagé par une ligne, et moins élevé, tandis que la chevelure paraît plus épaisse. Mais, comme je l'ai remarqué dans les *Ikonographische Miscellen*, la forme de la chevelure au-dessus du front est différente dans les cinq portraits de l'empereur. La cause en est qu'il était en réalité chauve et qu'il a pu commander à ses sculpteurs comme à ses graveurs de monnaies de le représenter avec des cheveux, mais que son règne fut trop court pour que pût se former une tradition concernant la forme de cette chevelure artificielle.

« *Fronte lata et torva, oculis et temporibus concavis* », ainsi le décrit Suétone (*Caligula*, 50). Tous ces traits sont conformes à ce que montre le buste 637, tandis que le sculpteur grec a idéalisé en omettant les rides qui rendaient le front menaçant, ainsi que les tempes creuses. Mais on remarque qu'il a bien rendu les yeux enfoncés et les lignes, en quelque sorte vibrantes, des sourcils qui caractérisent si admirablement l'esprit capricieux, insondable et sinistre du jeune tyran.

Le nez de même est moins individuel, moins charnu, plus pincé dans la tête grecque que dans le buste romain 637. On reconnaît là le sculpteur qui travaille *procul ab Urbe*.

Mais ces deux têtes et celle de New-York ont pour caractères communs le rapprochement du nez et de la bouche, la minceur des lèvres, et ce caractère indécis de leur dessin, qui nous rappelle que le tyran est presque encore un adoles-

1. Dans son livre récent, *Kopien und Umbildungen griechischer Statuen*, p. 253, note VII 3, G. Lippold persiste dans son erreur en niant l'authenticité de ce buste, comme il persiste, sans preuves nouvelles, à attribuer une date fausse au groupe Artémis-Iphigénie de la Glyptothèque Ny-Carlsberg (p. 73) et à identifier le portrait de Ménandre avec Virgile (p. 92).

cent. Le travail du sculpteur grec en cette partie est un chef-d'œuvre ; mais, pour en apercevoir les finesses, il faut voir l'original, posé à une place élevée, comme il convient pour une tête de statue ; on en remarque alors l'admirable caractère, surtout aux coins des lèvres et à la fossette sous la lèvre inférieure, qu'on retrouve bien dans les autres portraits de Caligula, mais sans la force expressive de la tête grecque.

Il faut aussi noter la forme des oreilles, qui sont plus abaissées dans la tête grecque, moins fines et avec le bourrelet supérieur proéminent, presque pendant. Le sculpteur grec aurait-il, par ces traits, voulu caractériser le Romain? On connaît, du moins par les bustes romains, ces oreilles difformes qui ont dû inspirer aux Grecs un certain mépris pour leurs dominateurs. Dans la tête grecque, le cou est tourné et incliné dans un sens inverse de celui des autres têtes de Caligula, y compris le buste du Louvre[1].

Même si notre acquisition nouvelle était le portrait d'un inconnu, elle occuperait une belle place dans la riche collection des portraits grecs de l'époque impériale que contient la Glyptothèque de Ny-Carlsberg. La valeur en est naturellement très augmentée du fait que c'est le meilleur portrait qui existe d'un empereur à placer parmi les trois dont les effigies sont fort rares.

Frederik POULSEN.

Note additionnelle. — Après avoir examiné en son lieu et place la tête trouvée dans les fouilles de Corinthe que E. H. Swift a publiée comme portrait de Tibère jeune (*Americ. Journ. of arch.*, XXV, 1921, p. 248 et sv., pl. VIII-IX), je puis maintenant affirmer catégoriquement que ce n'est pas Tibère, mais Caligula qui est représenté, avec une barbe naissante (ἴουλος), c'est-à-dire à un âge plus jeune que dans les autres têtes (sur le ἴουλος cf. Studniczka, *Festchrift für Gomperz*, p. 429). L'état de la barbe de Caligula est à peu près celui qu'on voit dans une tête

1. *Ikonographische Miscellen*, p. 66, fig. 17.

de Bologne (Hekler, *Portraits antiques*, pl. 275 *b*). L'empereur avait cette physionomie au moment de son accès au trône. La chevelure est plus drue et plus longue que dans les autres têtes, ce qui donne au front un aspect plus bas et moins vertical. Mais on reconnaît tout de suite l'empereur à ses sourcils arqués, à son nez un peu gros, à la courte distance qui sépare le nez de la bouche, à ses lèvres minces et à son long menton. Les oreilles rappellent celles de la tête nouvellement acquise par la Glyptothèque Ny-Carlsberg.

Voilà donc la sixième tête de Caligula et la plus jeune d'aspect, comme je viens de le dire. Comme la tête de Copenhague mentionnée ci-dessus, elle a été violemment détachée d'une statue et pourtant le visage n'a souffert aucun dommage. Rappelons aussi la tête de la statue d'Auguste trouvée à Corinthe (*Op. l.*, p. 142 et sv., surtout p. 147 et pl. V-VIII) qui est instructive au point de vue technique ; elle a été arrachée de la statue et, par suite de la poussée du mica contenu dans le marbre, elle s'est séparée en trois morceaux. Mais le visage est aussi bien conservé que si la tête était restée intacte.

F. P.

NOTES ANATOLIENNES

I. — *La déroute de Bardas Phocas.*

La lutte et les autres relations de Bardas Phocas, qui essaya en 971 d'usurper la couronne, avec Bardas Skleros, qui le défit, sont faciles à localiser approximativement; mais les identifications n'ont été précisées que peu à peu. Skleros marcha par Dorylée sur Dipotamon, grand domaine impérial à l'Est ou Nord-Est et au Nord de Philomelion (*Ak-Sheher*). Il est évident, par suite, que Phocas venait de Cappadoce, avançant le long de la route centrale du commerce, à travers Psebila (*Suwerek*) vers Philomelion. Des agents envoyés par Skleros de Dipotamon, aussi dit *Mesanakta*, poussèrent à la désertion les adhérents de Phocas. Le prétendant dut fuir vers l'Est et prit refuge dans le château *des Tyrans*, qui s'appelait *Antigous*; l'endroit où son armée fut dispersée garda le nom de *Barda-Etta*, c'est-à-dire « la déroute de Bardas ». Ces localités et d'autres, mentionnées dans l'histoire de Phocas et de la mort de Leo Phocas en 1011 à Goéleonta[1], sont toutes situées le long ou auprès de la grande route vers l'Est par Kotiaion ou Dorylée, qui traverse la vallée de Parorerios, se dirigeant par Seraï-Eunu, Suwerek et Ak-Seraï, vers Césarée et la Cappadoce en général.

1. Γοηλέοντα (interprété comme Γοὴ Λέοντος, le deuil de Léon) dans le rude langage indigène ουα-λεοντ-, κώμη λέοντος. Sur οὖα, ὄα, *village*, le moderne *oba*, voir Hesych., s. v. οὖαι; Calder, *Journ. Hell. Stud.*, 1911, p. 181, 183; Ramsay, *Hist. Geogr.*, p. 143. Léon Phokas, grand-oncle de Bardas Phokas, fut pris là dans sa fuite et aveuglé en 912; de là l'interprétation grecque du nom de lieu.

*
* *

Une inscription très difficile, encastrée dans le mur de la mosquée de Seraï-Eunu, dont les dernières lignes ont été une énigme pour moi depuis 1886, a enfin été déchiffrée complètement en 1910, grâce à l'aide du professeur Calder. Il y reconnut le nom du dieu Uoê, auquel cette dédicace fut faite au IV[e] siècle, et publia le texte dans le *Journal of Hellenic Studies* (1911, p. 195) ; mais comme il l'a depuis reconnu lui-même, il faut renoncer à son idée d'interpréter παρεθθον comme un verbe phrygien ; son autre hypothèse, qui voit là le nom d'un village au génitif pluriel : Παρεθθ[ω]ν, est certainement préférable. L'inscription date de 300-350 après Jésus-Christ.

Αὐρ	ωμήτης
Φρου[γι-	Παρεθθ[ω]ν
ος Νεστορι-	Υοη 'Ορονδι-
ανοῦ π(ρωτ)οκ-	δω εὐχήν

Phrougios était le chef des villageois de Pareththa, et il fit cette dédicace au dieu, sorte de mélange du latin *Jovi*, du phrygien *Hues* ou *Ues* et de *Jéhovah*, conformément à la coutume des païens de ce temps qui consistait à identifier le plus possible les dieux de différents peuples et à les considérer comme de simples formes locales du dieu suprême (voir *Aberystwyth Studies*, IV, p. 9 et suiv.).

Pareththa est indubitablement la graphie locale de *Baretta* ; l'imagination byzantine changea *Baretta* en *Barda-Etta* et vit dans ce calembour la preuve que la toponymie locale présageait souvent les événements historiques. Il est donc clair que Seraï-Eunu, à 3 milles au Nord de la station du chemin de fer qui porte ce nom, là où la voie fait un détour brusque vers le Sud afin de traverser le Boz-Dagh prè de Konia, est l'endroit même où Phocas campa et où son armée entra en dissolution. De là il prit la fuite vers l'Est, d'où il était venu. Dans sa fuite, il atteignit le château des Tyrans (τῶν Τυράννων) dit Antigous. Ces Tyrans, comme l'a vu M. Cal-

der, sont l'empereur isaurien Zénon et sa femme Verina. *Zengijek* marque l'emplacement de *Verinopolis*, qui formait un évêché avec *Psebila* (Suwerek). Zénon et Verina survivaient dans la mémoire locale sous le nom de *Tyrans*, non pas de souverains légitimes.

Skleros, qui avait suivi Bardas vers Antigous, où ce dernier s'était fortifié, ne réussit pas à prendre le rebelle, mais saisit beaucoup de ses complices qu'il priva de la vue suivant les ordres de l'empereur ; le lieu de cette horrible exécution s'appela *Typhlovivaria*, quelque part entre Seraï-Eunu et Antigous. Le nom local devait prêter à cette altération.

Bardas se rendit finalement à Skleros avec sa femme et ses enfants. La situation du château où il résista jusqu'au bout est assurée. Une haute colline rocheuse domine le nord de Zengijek, entre ce village et Suwerek. Une inscription, où le mot important donnant le nom du lieu est mutilé, a été trouvée à Zengijek. Je déchiffre τιχ ; la lecture indépendante et antérieure de M. Calder n'admet pas le χ ; mais j'ai pris un soin particulier à m'en assurer. Le nom local, quel qu'il soit, est celui qui, dans les historiens byzantins et dans Ibn-Khordadhbeh, se présente sous la forme *Antigous*. Le géographe arabe, écrivant vers le milieu du IXe siècle, décrit Antigous comme situé dans le thème de Cappadoce. Cette localisation ne peut être conciliée avec notre hypothèse qu'en admettant que les noms des thèmes étaient peu à peu transférés vers l'Ouest, à mesure que les frontières orientales de l'Empire reculaient elles-mêmes vers la Méditerranée [1].

***

L'inscription suivante provient du cimetière de Seraï-Eunu. Elle est gravée sur le linteau d'une petite chapelle que nous observâmes, dépassant à peine le sol, et que nous déblayâmes en 1911. Le style de la gravure est celui du Xe siècle, très mauvais et d'une lecture très malaisée. La

1. *Hist. Geogr.*, p. 249, 315.

copie suivante, due à M. Calder et à moi-même, peut être considérée comme assurée[1] :

1. ἐκτήστη [ὁ να]ὸς τῆς [Θεοτόκου ?] διὰ
χηρὸς κὲ κόπου τοῦ διακόνου ?]
2. Ἀκακήου κὲ Πάϐλου ἡς τὴν σφαγὴν Βάρδα Φωκᾶ,
3. ὁ ἐν Ἀϐήδῳ, ἐπὴ Βασηλέος Βασι-
4. λήου κὲ Κοσταντήνου.
5. εὔ[χ]εσθε ὑπὲρ ὑμῶν

La dificulté est celle-ci : faut-il joindre ὁ de la ligne 3 avec [να]ὸς qui en est assez éloigné, ou, au mépris de la grammaire, avec Φωκᾶ ? Dans le premier cas, il serait nécessaire d'admettre que le temple d'Abedos est cette petite chapelle, et qu'Abedos était un village du territoire de Laodicée, peut-être le même qui est appelé *Pithos* ou *Pitos* dans des inscriptions du IVe siècle. Telle était mon opinion quand M. Marc m'a fait observer que la phrase doit se rapporter à la défaite et à la mort de Bardas à Abydos sur l'Hellespont ; mais son hypothèse ultérieure, que la pierre a été transportée d'Abydos, est inadmissible (150 kil. au-dessus de montagnes et de plaines !). C'est, d'ailleurs, une lourde pierre qui a servi de linteau à une petite église à Baretta ou Pareththa. La dernière ligne prouve que cette église minuscule, dont il est difficile de franchir la porte, devait servir de monument funéraire au diacre Akakios et à Paul, ce qu'atteste la formule : « Priez pour nous ». Cette construction nous rappelle la vieille coutume anatolienne qui voulait qu'une tombe fût dédiée à une divinité — à l'époque impériale, à l'empereur, divinité du moment.

Traduction : « Le temple de la (mère de Dieu?) fut construit de la main et par les soins du diacre Akakios et de Paul, lors du meurtre de Bardas Phocas qui (tomba) à Abydos, à l'époque où l'empereur était Basile et Constantin. »

1. Première publication par moi dans l'*Athenæum*, 3 juillet 1911 ; texte amélioré ensuite grâce à une communication de M. Marc, directeur de la *Byzantinische Zeitschrift*.

Cette curieuse expression, qui semble réserver le titre impérial à Basile (cf. Luc III, 1 ; ἐπὶ ἀρχιέρεως Ἄννα καὶ Καιάφα) correspond à un fait historique, car Constantin, le jeune frère de Basile II, n'avait aucune influence et ne prenait aucune part au gouvernement. Bardas Phocas, dans sa révolte contre les deux empereurs (987-9), envahit la plus grande partie de l'Asie Mineure et assiégea Abydos, pendant qu'une autre de ses armées attaquait Chrysopolis sur le Bosphore. L'empereur Basile défit celle-ci et amena toute l'armée impériale devant Abydos. Phocas l'y attaqua en personne, mais tomba de cheval entre les deux armées et se tua.

Suivant le récit de Léon Diacre, la mort de Bardas Phocas survint à Abydos, pendant que Jean Tsimiscès était encore empereur, Basile et Constantin n'exerçant encore aucun pouvoir. Finlay a eu raison de préférer l'autorité de Cédrenos, suivant lequel l'insurrection de Bardas Phocas et la conquête d'une partie de l'Asie Mineure se passèrent en 987-9 ; la défaite et la mort de Phocas dateraient de l'année suivante.

La lecture du dernier mot de la ligne 1 est incertaine (*b* I A plutôt que *d* I A). Des fonctionnaires nommés *viatores* sont connus à Laodicée et dans les grands domaines impériaux du plateau central, héritage légué par le testament d'Amyntas à Auguste (Strabon). Il est possible que les *viatores* fussent des chefs de compagnies d'esclaves occupés sur ces domaines. Il semble pourtant improbable qu'un mot comme *viator* soit abrégé. Vu la très mauvaise qualité de la gravure, on songe plutôt au mot *diakonos*, abrégé en *d*IA, bien que la forme usuelle de cette abréviation soit *d*IAK.

*
* *

Une inscription a été copiée par moi en 1905 dans le cimetière de Dedeler, à 4 heures au Nord-Est de Seraï-Eunu. Le texte en a été reproduit dans mes *Studies in the Eastern Provinces* (p. 250)[1], mais le commentaire donné ici est nouveau.

1. Le texte est inscrit sur une croix grossière entourée d'un cercle. Le voici : Ὑπὲρ ἀναπαύσεως Κοιμήσεως κὲ μακαρίας μνήμης τοῦ δούλου τοῦ δούλου (*sic*) τοῦ

Le nom de *Barda-Komé* est probablement celui d'un village appartenant à la famille Bardas[1]. Même dans l'Anatolie actuelle on trouve souvent des villages désignés d'après le propriétaire présent ou passé d'un grand domaine. Les Bardas jouèrent un rôle important dans l'histoire vers le milieu et à la fin du xe siècle : c'étaient à la fois des guerriers et des hommes d'une grande force physique. Comme me l'a fait observer, il y a longtemps, le professeur Mahaffy, les habitants nourris de lait d'un plateau calcaire, comme l'Irlande et l'Anatolie, ont souvent une taille imposante et de grands os. Pendant les longues guerres contre les Arabes, les villages du plateau s'étaient habitués à combattre ; les grandes familles qui possédaient là des domaines leur donnaient des chefs. C'est là un caractère qui peut être observé à toutes les périodes de l'histoire anatolienne (voir, par exemple, mon article sur une famille noble anatolienne du ive siècle dans la *Classical Review*, 1919, et ce que j'ai écrit à ce sujet dans le *Journal of Hellenic Studies* de 1918, p. 146-148.)

Le nom de *Barda Komé* n'a rien à voir avec la défaite de Bardas, qui eut lieu à Baretta (Seraï-Eunu) ; mais l'inscription appartient à la même époque ; le nom d'*Ampelas* qu'on y rencontre figure aussi parmi ceux des amis de Bardas Phocas qui partagèrent son sort.

Dans la fuite rapide de Bardas vers Antigous, il ne dut pas passer par Barda-Komé (Dedeler), mais se retirer directement vers le château qu'il s'était préparé comme un refuge en cas de retraite, laissant Barda-Komé à environ 3 heures vers le Nord. Le site du château fut évidemment choisi parce qu'il était voisin des domaines de la famille ou sur ces domaines mêmes, pouvant, par suite, être aisément fortifié. Pourquoi les opérations des rebelles à cette époque eurent-elles pour

Θ(εο)ῦ Βαρδακωμήτου Μουνζούρη κὲ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ Ἀνπελᾶ τοῦ Χωσάρη. Est-ce que τοῦ δούλου τοῦ δούλου est une dittographie ? Ou faut-il entendre par là *servus servi Dei*, c'est-à-dire *servus Caesaris* ? Si la dernière expression est exacte, le domaine doit avoir été confisqué et annexé au domaine impérial après la défaite et la mort de Bardas Phocas. — *Moudjoure* a donné son nom à un village entre Kir Sheher et Hadji Bektash en Cappadoce.

1. Du Cange, *Hist. Byz.*, I. *Familiae Byz.*, p. 125.

théâtre la route centrale et non la route militaire? C'est sans doute que les amis et clients héréditaires de Bardas étaient établis sur les grands domaines de la famille. Elle devait posséder une série de maisons sur la route de Constantinople par Leontos Kômé et Dorylée. De là, l'histoire de *Goëleontos*; cela aussi est bien anatolien. Le dernier chef effectif de la grande famille terrienne des Kara-Osmanoglu à Manissa (Magnésie du Sipyle) dit à mon ami James Whittall, le numismate, qui lui avait rendu visite dans sa jeunesse, qu'il pouvait chevaucher de Smyrne à Bagdad en couchant, chaque nuit, dans une maison à lui. Les auberges ordinaires étant atroces, c'était là un avantage fort appréciable.

Les grandes familles terriennes de l'Anatolie ont été un caractère essentiel de son histoire. La plupart des hauts personnages de l'Église anatolienne sont sortis de là — élevés d'abord à Athènes, comme Basile et Grégoire, puis ailleurs, quand Athènes fut en décadence. Ces familles étaient aussi très importantes dans l'ancienne Turquie; mais Mahmoud II le « Réformateur » (1810-1837) trouva qu'elles ne servaient pas sa politique centralisatrice. En effet, leurs chefs n'étaient pas des bureaucrates, mais des patriarches, protégeant le peuple contre les exactions du gouvernement central. Il n'a subsisté que les chefs kurdes, tant à l'Est qu'à l'Ouest, ces derniers dans le Haimané et les plaines du Sud du Haimané, à l'Ouest du lac Tatta. Les paysans turcs sont restés sans protection en face de fonctionnaires ignorants et presque toujours corrompus (voir mon article sur les paysans turcs de l'Anatolie dans la *Quarterly Review* de 1920).

II. — *Paunalla, la ferme des paons.*

Dans la *Revue des Études grecques* (1894, p. 266), j'ai tiré quelques conséquences de l'importante découverte du site d'Ariassos en Milyatide, due à M. Victor Bérard. On a montré que l'ère de 190-89 avant J.-C. (ère de la liberté par le rejet du joug des rois Séleucides et le début de la domination

moins dure de Pergame) resta en usage pendant au moins 400 ans. L'ère asiatique (85-4 avant J.-C) n'aurait eu aucune raison d'être à Ariassos ; on ne peut songer davantage à d'autres ères du temps de César ou d'Auguste ou à celle de la constitution de la province, dont l'organisation définitive n'est pas antérieure à 72-4 ; aucune de ces ères ne conviendrait à l'inscription publiée par M. Bérard.

Au lieu de κτῆσιν [ἐ]νοῦσαν τόπῳ Παῦν, ἄλλοις ἐν ὑπερ...οις, lecture de M. Bérard, j'ai proposé τόπῳ Παυνάλλοις ἐν ὑπερ[ορί]οις. La situation de ce domaine est définie comme immédiatement contiguë à Paunalla, de l'autre côté de la frontière. Paunalla était voisine de la frontière et le domaine était juste de l'autre côté de la limite. Dans une inscription (Le Bas-Wadd., III, 1266), il est question d'un domaine du territoire de Korydalla offert à la cité de Tlos.

Il semble aujourd'hui certain que la restitution *Paunalla* est correcte. La désinence est bien anatolienne (*Kritalla*, lieu du rassemblement de l'armée de Xerxès en 482 ; *Korydalla* en Lydie, *Mobolla* en Carie, *Castollos* ou *Castolos* en Lydie, etc.) Le nom de *Korydalla* paraît à la fois à Rhodes et en Lydie. *Korydalla* est un dème antique, mais dont le nom doit peut-être être rapporté à celui de l'alouette dite κορυδαλλὸς, κορυδός. Les noms d'oiseaux et d'animaux restent inaltérés pendant des siècles. Ceux des villes peuvent varier par suite de conditions politiques et historiques, et aussi par le changement même du site, qui peut être abandonné par des motifs de sécurité et de commerce. Mais des noms de petites localités comme Paunalla sont à l'abri de ces vicissitudes. Comparez τόπῳ Κραονιστρᾳ, dans le territoire d'Amorion [1], où la désinence *istra* est bien anatolienne, comme dans *Kubistra*, *Kuzistra*, etc. Il est probable que la désinence anatolienne — ιστος est identique, car le *r* semivocalique disparaît souvent lorsque les noms sont hellénisés, par ex. *Orkistos* (centre de la tribu des *Orkoi*), *Pigrès*, *Piginda*, etc.

L'étymologie de *Paunalla* me semble évidente. *Paun* est

1. Sur Kraonistra, voir *Rev. Et. Gr.*, 1889, p. 19,

le latin *pavon-*. Le paon était un animal sacré en Anatolie, encore révéré par les Yézidis qui ont conservé beaucoup de traits des anciens cultes. Le nom fournit la preuve que le paon était connu (ou vénéré) à une époque relativement ancienne, où co-existaient les formes *tavos* (ταώς pour ταϝώς) et *pavon*, car M. Buckler a cité un Lydien du nom de *Taos*. D'autre part, le paon ne figure pas dans le syllabaire hittite, ce qui empêche de le considérer comme primitif en Anatolie. C'est un oiseau venu d'Orient entre l'époque hittite et le VIe siècle.

Le nom pisidien *Paunalla* ne doit pas être apparenté au nom lydien *Tuanolla*, qui se rapporte plutôt à celui de la grande cité de *Tuana*, signifiant, me dit le professeur Sayce, le « lieu des chars », de *tua*, char. La grande plaine de Tuana au N. du Taurus, longeant la rivière jusqu'à Kybistra et se perdant alors dans la plaine lycaonienne, était particulièrement propice à l'usage des chars.

Le nom anatolien *Korudalla* a peut-être perdu un *s* initial et peut se rapporter à *skorod* « ail ». Cela semble plus probable qu'une connexion avec le nom de l'alouette. En ce cas, le dème attique appartiendrait à une couche de population différente des Anatoliens et des vieux Ioniens. La ville lycienne était « *Ail-ville* ». Un nom personnel lycaonien est *Gourdos*, à comparer au Phrygien *Gordos*. De pareilles ressemblances excitent notre curiosité, mais n'autorisent guère encore de conclusion.

La relation de *Paun-alla* avec *pavon* montre que le passage de T à P initial s'était déjà produit dans certaines parties de l'Anatolie avant le transfert de l'oiseau et de son nom en Italie. Nous avons vu qu'on a le nom *Taos* en Lydie ; plus à l'Est le T initial est de règle. Partout où fut porté le paon, il devint un animal sacré et un emblème religieux. Sa patrie d'origine semble avoir été les forêts de l'Inde et de Ceylan ; on en attribue d'ordinaire la diffusion, vers l'O., aux effets des guerres d'Alexandre ; mais une doctrine plus vraisemblable fait intervenir les rois de Perse, dont on connaît les efforts pour acclimater en Anatolie des produits étrangers. Aujour-

d'hui encore, le *Melek Taous*, paon-roi, est l'emblème le plus sacrés des Yézidis anatoliens[1].

Est-ce que la « ferme des paons » n'était pas un jardin d'acclimatation ? En ce cas, il faudrait lire, dans l'inscription de M. Bérard : κτῆσιν ἐνοῦσαν τόπῳ Παυνάλλοις ἐν τοῖς ὑπερ[ορί]οις, c'est-à-dire « un domaine situé au lieu dit Paunalla parmi les choses étrangères », car telle était la signification la plus usuelle de ὑπερόριος.

Plus nous pénétrons dans la connaissance des antiquités anatoliennes, plus se multiplient les problèmes de ce genre, dont les explorateurs devraient tout au moins avoir des notions avant d'aborder l'étude du terrain. Je pense aujourd'hui que mes anciens voyages ont été en partie du temps mal employé, car j'ai souvent passé à côté de questions importantes, sans les connaître. Mon excuse, c'est qu'à cette époque il n'y avait personne pour me diriger ; l'opinion générale et très fausse était que l'Anatolie était une partie de la Grèce et que sa civilisation devait être envisagée sous le même aspect.

III. — *Lustra-Sultra.*

Le professeur E. Jacquier m'a fait l'honneur de consacrer plusieurs pages à certains de mes écrits (*Revue Biblique*, 1916, p. 239-249). Je le remercie de sa courtoisie et surtout de ses critiques intéressantes, qui recevront toute mon attention, d'autant plus que les conclusions formulées par lui m'ont souvent été présentes à titre d'hypothèses avant que je ne me décidasse dans un autre sens.

Il est très malaisé dans l'ancien Orient de tenir un compte exact de toutes les différences qu'offrent entre elles les cités. Luc me semble pourtant impeccable à cet égard. Ainsi, à Antioche de Pisidie, le peuple est qualifié d'ὄχλος, *plebs*, tandis qu'à Iconium, ville grecque, il porte le nom d'*Hellènes*. Là-

1. Lady Ramsay rapproche de ce *taous* le nom turc de la volaille, *taouk* ou *tawuk*.

dessus, M. Jacquier écrit : « Cette observation est exacte pour les deux villes citées, mais il n'y a pas lieu d'en tirer des conséquences exagérées, car, parlant du peuple à Lystra qui n'était pas, croyons-nous, une colonie romaine, Luc le qualifie d'ὄχλος (XIII, 11, 13, 14, 18).

Cette objection confirme mon observation et ne l'infirme en rien. Car Lystra était bien une colonie romaine ; le peuple y est qualifié à bon droit d'ὄχλος. Dans plusieurs de mes livres, j'ai insisté sur Lystra, colonie romaine fondée par Auguste en l'an 6 av. J.-C. sous le titre de *Colonia Iul. Fel. Gem. Lustra* (et non Lystra)[1]. A Antioche de Pisidie et à Lystra, colonies romaines, la populace est dite *plebs* (ὄχλος) ; dans une cité hellénique comme Iconium, la populace est dite *Hellènes*. Luc est plus exact dans le détail que le professeur Jacquier n'est disposé à l'admettre. Le statut de Lystra comme colonie est assuré par de nombreux textes du *Corpus* et par des monnaies. Waddington (1883) et Sterrett ont mis en lumière les monnaies et l'inscription qui ne laissent aucun doute à cet égard. Il est toujours nécessaire d'étudier les documents les plus récents relatifs à une localité nommée par Luc, car les notices plus anciennes sont incomplètes et souvent erronées.

La populace de *Colonia Philippensium* est ὁ ὄχλος (XVI, 22). Corinthe fait exception, mais, dans cette ville, capitale romaine et commerciale de l'Hellade, il y a peu de traces d'un vrai caractère colonial. Le terme Ἕλληνες est employé à Thessalonique et à Berœa, bien que la foule soit dite ὄχλος. Le δῆμος de XVII, 5 y dégénère en un ὄχλος (XVII, 8), dès qu'il est excité à maltraiter Paul et ses amis.

Notons en passant qu'à *Colonia Lustra* l'incident du boiteux doit s'être produit quand Barnabé et Paul entraient dans la ville, alors qu'ils étaient des étrangers qu'on pouvait croire venus du ciel et qu'on les prit pour des dieux sous forme humaine (XIV, 11). Cela ne peut avoir été le cas quand

1. La moderne *Zoldera* ou *Soldera* est probablement la vieille ville anatolienne *Zoltra*, *Sultra*, nom latinisé en *Lustra*, grécisé en *Lys'ra*.

ils eurent vécu quelque temps dans la petite ville et que leurs traits y furent devenus familiers.

Edimbourg.

William Mitchell RAMSAY[1].

1. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. R.

OBSERVATIONS SUR LA CHRONOLOGIE ÉGYPTIENNE
DITE " RÉDUITE "

S'il est un ordre d'idées dans lequel la plus grande prudence est de rigueur, c'est bien celui dans lequel entre en ligne l'application des données fournies par les mathématiques à la solution de problèmes appartenant à d'autres branches de la science que le calcul. Comme tous les spécialistes, les mathématiciens restent cantonnés dans leur domaine, dont la discipline de leur esprit leur défend de sortir. Ils donnent les résultats de leurs travaux pour ces résultats eux-mêmes, sans en chercher l'application en dehors des questions rentrant dans leur spécialité et, en cela, ils agissent dans la plus stricte observance des lois de la science.

Dès lors, dans l'application, qui généralement est tentée par des gens peu capables, ou même incapables, de suivre les calculs mathématiques, on se trouve en face de nombreuses causes d'erreur. Parfois la question a été soit mal, soit incomplètement posée aux mathématiciens, et, de ce fait, les résultats de leurs calculs sont faussés ; parfois, et c'est le cas le plus fréquent, cette application n'est pas judicieusement faite. Souvent aussi, de vagues notions mathématiques, chez la personne qui cherche à mettre en pratique les formules, la font sortir du droit chemin et s'écarter des lois du bon sens.

Tout le monde connaît les difficultés qu'on éprouve, en hydraulique, en résistance des matériaux, en balistique, etc., quand on passe de la théorie à la pratique, et combien les tables de corrections prennent de l'importance ; mais ce ne sont là que des causes secondaires d'erreurs, parce que souvent

elles peuvent être prévues et, somme toute, ne reposent, en général, que sur l'insuffisance des observations qui ont servi de base aux calculs.

L'application à faux de notions mathématiques exactes est, de beaucoup, la plus grave des causes d'erreur; elle a pour origine soit des idées théoriques mal dirigées, soit l'inobservance des questions annexes aux problèmes, des conditions qui permettent d'accepter ou obligent à rejeter telle ou telle solution.

C'est assurément par manque de réflexion que Marcel Dieulafoy, dans son *Acropole de Suse*, a commis de si grossières erreurs, dans ses reconstitutions de l'architecture militaire sous les rois Achéménides de Perse. Il y a négligé la nature des matériaux alors employés, la brique crue, et s'est inspiré des études de Viollet Le Duc sur la cité de Carcassonne, construction en pierre qui permettait les encorbellements, les porte-à-faux et toutes les combinaisons que la résistance de la brique crue ne tolère pas. Dieulafoy, entraîné par de vieux souvenirs mathématiques, n'a-t-il pas garni la base des tours rondes de l'acropole susien, tours qui n'ont jamais existé d'ailleurs que dans son imagination, d'un système de tores paraboliques dont la surface offrait aux projectiles lancés des remparts l'angle de rebondissement le plus avantageux? N'a-t-il pas placé, dans sa restauration de l'*Apadana*, la frise si pesante des archers au-dessus des colonnes, et portant sur des charpentes qui n'eussent pas souffert un pareil effort? Ce sont là des fautes de bon sens, impardonnables de la part d'un ingénieur; et personne dans le monde scientifique n'a fait la moindre des objections [1].

Si j'ai parlé des fantaisies auxquelles s'est livré Dieulafoy, c'est, tout d'abord, pour montrer combien il est dangereux de négliger les conditions générales dans lesquelles ont pu se passer les choses; c'est pour souligner jusqu'où peut aller le manque de réflexion; c'est enfin pour montrer avec

1. Si je n'ai pas moi-même critiqué les thèses de Dieulafoy, c'est parce que l'on aurait pu croire alors que j'agissais ainsi dans un esprit personnel

quelle facilité, dans le monde savant, on accepte, sans broncher, les absurdités les plus notoires, soit par insouciance, soit par timidité, soit par engoûment irréfléchi. Ce n'est pas sans de bonnes raisons, excellentes de son temps, meilleures encore du nôtre, que Rabelais a inventé ses fameux *moutons de Panurge*.

C'est dans une erreur analogue qu'est tombé le professeur allemand Edouard Meyer quand il a lancé cette déplorable proposition de la *chronologie réduite*, proposition qui, acceptée d'enthousiasme par un grand nombre d'archéologues, dont quelques-uns de très haute valeur, a jeté le plus fâcheux des troubles dans l'appréciation des dates et des synchronismes, déjà rendue si difficile par la pauvreté des données qui nous ont été léguées par l'antiquité, en ce qui concerne surtout les époques les plus anciennes de l'histoire.

La base astronomique, sur laquelle s'appuie Ed. Meyer[1] pour établir sa chronologie réduite, est *rigoureusement exacte* au point de vue mathématique ; toute la question repose donc uniquement sur ce point : *L'auteur est-il en droit de tirer de ces calculs des déductions affectant la chronologie des temps antérieurs à l'époque à laquelle des dates précises nous sont fournies par d'indiscutables textes?* J'estime que non, et je ne suis pas le seul de mon avis ; des égyptologues et des linguistes très distingués tels que G. Maspero, Ed. Naville, G. Jéquier, W. M. Flinders Petrie, Sir Ernest Wallis Budge, C. Autran, Burchardt, etc., n'ont jamais accepté la thèse d'Ed. Meyer. Krall (*Studien zur Geschichte des alt. Aegyptens*, I, p. 76 sq.) a montré que le calendrier sothiaque a été imaginé et adapté à l'histoire de l'Égypte sous les Antonins, et Hall, dans son livre *Ancient history of the near East* (1919) a consacré tout un chapitre à la réfutation des assertions du professeur allemand. J'y renverrai le lecteur, afin de ne pas être obligé d'entrer dans des détails très nombreux et souvent en dehors de ma compétence.

Dans le § 159 de son *Histoire* (*Chronologie*, p. 27), Ed. Meyer

1. Cf. *Histoire de l'Antiquité*, t. II. Trad. fr. 1914, p. 27.

expose sa thèse et énumère une foule d'arguments, d'ordre secondaire d'ailleurs, et sans valeur spéciale. Le seul document offrant quelque précision à cet égard est le *papyrus de Kahoun*; mais, me fait observer M. G. Jéquier (lettre du 6 mai 1923) : « Tout le système Meyer repose sur ce seul texte; aussi peut-on faire jouer l'adage *testis unus, testis nullus;* ce texte peut d'ailleurs avoir été mal interprété. Il y a de telles surprises en linguistique qu'il paraît être de la plus élémentaire prudence d'attendre la confirmation de ces quelques lignes du papyrus. Pourquoi les déclarer impeccables et, d'autre part, condamner les assertions du Scribe de Nabonide qui, cependant, écrivait par ordre de son prince. On ne peut pas penser qu'Ed. Meyer soit impartial, en face d'un pareil jugement entre deux sources également antiques, et dont l'une, celle que justement il récuse, est officielle. »

« Pour les Égyptiens, dit Ed. Meyer, le commencement de la véritable année solaire se distinguait du premier de l'an de l'année civile, et coïncidait avec le lever de *Sothis*, la planète *Sirius*; celle-ci entre sous le parallèle de Memphis le 19 juillet Julien (qui en l'an 4241 avant J.-C. correspond au 15 juin Grégorien, vers le solstice d'été); au Ve et au IVe millénaire ce lever coïncida avec le commencement de la crue du Nil; c'est pourquoi *Sothis* fut considérée comme annonçant l'inondation. Par suite de son mouvement indépendant et de la précession des équinoxes, le lever de *Sirius*, pendant des milliers d'années, a marché d'accord avec l'année Julienne, de sorte que c'est celle-ci, et non la véritable année solaire, qui fut regardée comme l'année normale. »

Puis, après avoir dit que, sous la XXVIe Dynastie, par suite de l'erreur qui s'accumulait, on avait été obligé de déplacer la fête de la « naissance du dieu solaire », l'auteur poursuit :

« Au cours d'une période sothiaque, c'est-à-dire au cours de 1461 années civiles (=1460 années de *Sirius*), le jour de l'an et les mois du calendrier civil parcoururent, par conséquent, le cercle complet des saisons; cette période terminée, le jour de l'an civil tombe de nouveau, pendant quatre ans, au jour du lever de *Sirius*, le 19 juillet Julien. Lors-

qu'on créa le calendrier égyptien, son jour de l'an (plus tard appelé 1er Thout), tomba naturellement le 19 juillet et, parmi les années où cette coïncidence a pu se produire, 4141/0—4238/7—2778/7; 1321/0—1318/7 avant J.-C. et 140/1—143/4 après J.-C., c'est la première seule, l'année 4141/0 avant J.-C., qui peut être celle où l'on introduisit le calendrier, puisque celui-ci était déjà en usage depuis longtemps sous l'ancien empire. »

Il est inutile de suivre Ed. Meyer dans les considérations ultérieures. Après cet alinéa, l'auteur reprend et examine les évaluations chronologiques des divers égyptologues et, comme elles ne sont pas conformes à sa thèse, il les déclare sans valeur. D'ailleurs, dans ses diverses publications, le professeur allemand pose son hypothèse en axiome et suppose que tout le monde est de son avis. Cette partie de son livre est un véritable plaidoyer d'avocat.

La chronologie égyptienne se présente, dès lors, comme suit :

Av. J.-C.	?	*Les origines.*
Av. J.-C.	vers 4240.	*Le plus ancien royaume de la Basse Égypte et les deux royaumes des adorateurs d'Horus.*
—	3315-2895.	*Les Thinites*, Ire et IIe dynasties.
—	2895-2540.	*L'ancien Empire* IIIe à Ve dynasties..
—	2540-2360.	*La fin de l'ancien Empire*, VIe et VIIIe dynasties, les derniers memphites.
—	2360-2160.	*La fin de l'ancien Empire*, IXe à Xe dynasties, les Hérakléopolitains.
—	2160-1785.	*Le moyen Empire*, XIe et XIIe dynasties.
—	1785 env. 1680.	*Démembrement*, XIIIe dynastie.
—	1680-1580.	*L'époque des Hyksos*, XIVe à XVIIe dynasties.
—	1580-1100.	*Le nouvel Empire*, XVIIIe à XXe dynasties.

— 1100-663. *L'Égypte sous les Libyens, les Ethiopiens et les Assyriens*, XXI à XXV[e] dynasties.
— 663-525. *Restauration de l'indépendance*, XXVI[e] dynastie.
— 525-332. *L'époque perse*, XXVII[e] à XXXI[e] dynasties.
— 331-30. *La domination macédonienne, les Ptolémées.*
La domination romaine.

Il est à remarquer qu'en réalité la chronologie ne commence à être fondée sur des documents positifs qu'à partir du nouvel Empire, et que, par suite, toute la partie qui précède, dans la liste ci-dessus, repose uniquement sur le calcul des périodes sothiaques, si l'on refuse créance aux totalisations des années de règne fournies par Manéthon et par le papyrus de Turin. Ed. Meyer, fréquemment en désaccord avec Manéthon, lui emprunte, cependant, ce qui peut être utile à sa thèse et récuse tout ce qui lui est contraire. Le passage le plus curieux de cet exposé *pro domo* est certainement celui où il est question de la période qui s'est écoulée à la fin du moyen empire, au moment de l'invasion des Hyksos et de leur domination.

« D'après l'épitomé de Manéthon, dit-il (p. 332 § 298), la XII[e] dynastie est suivie de la XIII[e] avec 60 rois thébains et un total de 453 ans, puis par la XIV[e], originaire de Xoïs dans le Delta, avec 76 rois et un total de 184 ans. Survient ensuite la conquête de l'Égypte par les Hyksos, ou rois pasteurs, qui règnent sur l'Égypte en deux dynasties, la XV[e] avec ses six rois et la XVI[e] avec 32 rois, et, enfin, arrive la XVII[e] dynastie, pendant laquelle règnent simultanément 43 pasteurs et 43 thébains. Ces trois dynasties XV[e] à XVII[e] embrassent chez Manéthon (la tradition est ici très incertaine) une durée d'environ 930 ans. L'intervalle entre la fin de la XII[e] et le début de la XVIII[e] dynastie, avec le roi Amosis, le libérateur de l'Égypte, serait par conséquent

d'environ 1.570 ans. Les exagérations touchent ici à l'absurde ; car les dates sothiaques nous apprennent avec certitude que cet intervalle ne comporte pas plus de 210 ans en chiffres ronds, de 1788/5 à 1580/75 environ. »

« C'est cette malheureuse phrase du papyrus de Kahoun, ajoute M. Jéquier dans sa lettre, qui a fait réduire l'intervalle entre la XIIe et la XVIIIe dynastie à 210 ans, ce qui me paraît parfaitement inadmissible ; car, le nouvel empire est étroitement apparenté à la XIIe dynastie, au point de vue archéologique, et il est impossible aussi de mettre entre les deux un trou aussi considérable que le voudrait Manéthon. Il faut faire entrer en ligne de compte que la XIIIe et la XIVe dynasties sont en bonne partie collatérales, donc comptées en double à tort. Puis viennent les Hyksos de la XVe qui n'étaient que des vassaux, des prête-noms. Ainsi on arrive à donner à toute cette période une durée de près de cinq siècles qui est suffisante pour caser tous les personnages couronnés dont nous avons les noms. »

« Ces dynasties collatérales recommencent avec les XXIe XXIIe, XXIIIe et XXIVe dynasties, qui sont si enchevêtrées qu'on ne s'y retrouve plus ; ici encore, il faut être très prudent avec Manéthon. »

Ainsi, pour Ed. Meyer, les 211 rois que Manéthon place de la XIIIe dynastie à la fin de la période des pasteurs, dont M. Jéquier, propose, avec juste raison, de réduire quelque peu le nombre, renfermeraient les Pasteurs dans une période de 210 ans. Nous sommes loin des évaluations fournies par le papyrus de Turin et dont l'auteur lui-même fournit le détail à la page 242 de son livre. Même en comptant des dynasties contemporaines, on ne peut cependant pas admettre, pour les règnes des princes qui doivent être retenus comme ayant gouverné isolément, une durée moyenne de 15 ou 18 mois. Il n'existe pas dans l'histoire entière du monde pareille succession de règnes éphémères. Ces 210 ans d'Ed. Meyer sont inacceptables ; mais tenons-nous en là pour ces détails qui, tant de fois déjà, ont été discutés.

Se guidant d'après l'histoire générale des temps pharaoni-

ques, bien qu'ils n'eussent aucune base scientifique d'estimation, les égyptologues, tout en faisant les réserves indispensables, ont proposé, pour les débuts de la monarchie pharaonique, des bases laissant le champ nécessaire pour que l'histoire de l'Égypte fût à même de se développer sans excès de temps, et aussi pour qu'elle ne fût pas à l'étroit. Parmi ces évaluations, celles des savants les plus autorisés se tiennent, en général, dans le ve millénaire, quelques-unes descendent au début du ive [1]. Ed. Meyer place l'avènement de Ménès en 3315, retranchant ainsi mille ans environ du temps que les plus avisés des savants jugeaient devoir être compté pour le développement de l'histoire des Pharaons.

La plus hardie des affirmations du professeur allemand est celle dans laquelle il dit (§ 159, p. 28) : *C'est la première* (date) *seule, l'année* 4241 /0, *qui peut être celle où l'on a introduit le calendrier.*

Remarquons tout d'abord que suivant les traditions ainsi qu'en raison des textes et de l'enchaînement des faits d'ordre religieux, les divinités *Horus* et *Hathor* sont, en Égypte, d'origine étrangère (du pays de Pount) et M. C. Autran a montré (*Tarkondemos*, 175 sq.) qu'il en est de même du culte de *Sothis* « alors qu'il est donné comme *importé* en Sémit *de l'Est, et par les suivants du faucon ; Sirius*, au contraire, est, sous des noms divers, revéré en Asie-Mineure *dès l'époque la plus ancienne* ». Ce n'est donc pas des observations, faites à Memphis, qui ont pu être l'origine du calendrier sothiaque. Voilà qui vient à l'appui de l'opinion de Krall, quant à l'époque récente de l'application à l'Égypte du calendrier astronomique.

Mais c'est au point de vue archéologique surtout que cette hypothèse est inacceptable. Il faut se faire une idée bien fausse de ce qu'était l'Égypte mille ans avant Ménès, pour attribuer

1. *VIe Millénaire* : 5869, Champollion-Figeac. — 5702, Böckh. — 5613, Unger, — 5004, Lieblein. — 5004, Mariette. — *Ve Millénaire* : 4455, Henri Brugsch, W. Budge. — 4750 Fl. Petrie. — 4157, Lauth. — 4100 G. Maspéro. — *IVe Millénaire*: 3892. — Lepsius, — 3623. Bunsen. — *IIIe Millénaire* : 2320, Wilkinson. — Chiffres dont la moyenne, exprimant le sentiment général des égyptologues, est de 4400.

aux primitifs qui l'habitaient alors, si toutefois elle était déjà colonisée, des conceptions fondées sur un phénomène astronomique aussi rare que la coïncidence du lever de *Sothis* avec celui du soleil, fait qui exige pour être prévu des calculs et des observations soutenues, dont il est enfantin, vraiment, de croire des primitifs capables.

La sépulture royale de Négadah, les tombeaux d'Abydos et toutes les tombes contemporaines de la Ve dynastie thinite, témoignant d'une civilisation encore dans l'enfance, montrent l'Égypte faisant, à grand peine, ses premiers pas dans la voie du progrès. A Négadah, le métal est encore très rare, c'est le cuivre sans alliage d'étain, c'est-à-dire qu'on en est encore à l'aurore de la civilisation, à l'apogée de l'usage du silex taillé, aux premiers essais d'écriture hiéroglyphique. Nermer, le dernier des *Chemsou Hor*, vient de disparaître. Les Thinites ne sont plus des primitifs, mais peu s'en faut.

Que pouvaient être les habitants de la Vallée du Nil mille ans avant le temps de Ménès, et l'Égypte, d'ailleurs, était-elle déjà colonisée ? Si elle l'était, les tribus qui, dans sa vallée, vivaient de leur chasse et de leur pêche, ne connaissaient certainement ni le métal, ni l'écriture, ni probablement les arts du potier, du tisserand. C'étaient des primitifs dans toute la force du terme, et c'est à ces gens qu'Ed. Meyer attribue le choix d'un calendrier reposant sur une observation astronomique délicate ! Une pareille proposition offense le bon sens.

Comment les primitifs partagent-ils l'année ? Par périodes imposées soit par la nature, soit par les occupations auxquelles ils se livrent, et ces occupations ont toutes trait à cette nécessité qui les poursuit, celle de se procurer leur nourriture. De nos jours encore, les sauvages ne voient dans l'année qu'une période dans laquelle se reproduisent, à époques à peu près fixes, leurs divers travaux, leurs différentes occupations. En Polynésie, dans le Bassin du fleuve Amazone, chez les Patagons, chez les gens de l'Alaska, de la Sibérie, la division de l'année est régie par la conduite des éléments et par les travaux des hommes. Prenons comme exemple le partage de

l'année chez les Kamtchadales; il comprend les dix périodes que voici :

1. *Le temps de la purification des péchés*, qui vaut trois de nos mois environ, dont le mois de novembre, période ainsi nommée parce qu'à cette époque les indigènes font quelques cérémonies dont ils tiennent l'usage de leurs ancêtres, mais dont ils ne comprennent plus le sens.
2. *Le temps durant lequel les haches d'os de baleine se brisent* sous l'action de la gelée, c'est l'hiver avec toutes ses rigueurs.
3. *Le commencement de la chaleur.*
4. *L'époque des jours longs* (très marquée, surtout à cette latitude, près du cercle polaire).
5. *Le temps de la préparation* à la pêche.
6. *L'époque à laquelle on pêche le poisson rouge* (saumon).
7. *Le temps auquel on prend le poisson blanc* (truite?).
8. *L'époque du poisson kaïko* (?).
9. *L'époque du grand poisson blanc* (le bar?)
10. *Le temps de la chute des feuilles.*

Sans aller jusqu'au Kamtchatka, ne trouve-t-on pas, dans nos campagnes, des réminiscences de cette manière antique de partager l'année ? Nos agriculteurs possèdent deux calendriers, l'un dû à la civilisation, que je désignerai sous le nom de « Calendrier officiel », l'autre le « Calendrier pratique » dans lequel les travaux des champs et les dons de la nature figurent seuls : ce sont les labours, les semailles d'automne, celles de printemps, la moisson, la vendange, le battage des grains, pour la vie des champs; pour les pêcheurs, les divers passages des bancs de poissons: hareng, sardine, thon, etc.

L'année égyptienne primitive, l'année *naturelle* était partagée en trois périodes correspondant aux faits agricoles qui se reproduisent chaque année :

1° La période de l'inondation, *Akdet.*

2° La sortie, *Pert*, c'est-à-dire la période de germination et des récoltes.

3° La période de sécheresse, *Shemou* « sans eau ».

Quant aux mois, aussi bien en Égypte que chez nous, ils ont été ajoutés postérieurement, et viennent arbitrairement brocher sur les saisons naturelles.

Ce calendrier naturel est certainement un calendrier de seconde époque, parce qu'il est celui d'un peuple d'agriculteurs ; il devait être tout différent quand les populations se nourrissaient de leur chasse et de leur pêche, et ressembler beaucoup à celui des Kamtchadales ; aux changements de mœurs et d'occupations ont répondu des modifications dans le partage du temps. Est-il bien certain, d'ailleurs, que l'usage des mois ait jamais existé, en Égypte, en dehors de la classe lettrée et officielle ? Ce que nous voyons dans nos pays permet d'en douter ; or mille ans avant Ménès, cette classe lettrée n'existait pas. Attribuer à l'époque thinite l'établissement d'un calendrier fondé sur des observations du soleil et de la lune eût été acceptable, alors que lui accorder l'invention du calendrier sothiaque serait déjà fort osé ; mais renvoyer à mille ans plus tôt cette découverte passe les bornes du sens commun.

C'est dans l'erreur du calendrier sothiaque que se montre tout le ridicule de la thèse allemande. Ed. Meyer nous dit lui-même : *Au cours d'une période sothiaque, c'est-à-dire au cours de* 1461 *années civiles, le jour de l'an et les mois du calendrier civil parcoururent, par conséquent, le cercle complet des saisons.* Voit-on dès lors cette population agricole, naturellement obligée de suivre, pour ses travaux, le cours réel des saisons, se déclarer, par ordre supérieur, dans la période sèche, alors que le Nil couvrait de ses eaux toute la vallée, ou se dire à la saison des moissons, quand le niveau du fleuve commençait à monter ? Il faut vraiment avoir bien peu réfléchi à l'application pratique de la thèse sothiaque... « De par le Roy, défense à Dieu — de faire miracle en ce lieu ! » — L'usage du calendrier agricole a d'ailleurs subsisté jusqu'aux temps modernes, et se tient à côté du calendrier musulman, dont la religion impose la connaissance.

Mais le désordre causé par la thèse d'Ed. Meyer ne s'est pas borné à l'histoire de l'Égypte ; il a gagné toute l'Asie

antérieure, l'Égéide, a faussé toutes les idées que, laborieusement, on était parvenu à se faire sur l'antiquité de la Chaldée. N'est-ce pas une énormité que le fait d'admettre une erreur de mille ans dans un document officiel aussi précis, aussi sérieux qu'est le texte de Nabonide ?

On ne saurait trop se méfier des évaluations chronologiques qui ne reposent pas sur des documents épigraphiques. Toute autre base d'estimation est du domaine de la fantaisie, soit en elle-même, soit par l'application injustifiée de faits exacts. En géologie, en préhistoire, et, nous le voyons, en histoire même, on s'expose à de très graves erreurs. Là où nous ne possédons pas de documents positifs, contentons-nous d'évaluer approximativement en siècles, en millénaires même, les dates des faits ; souvent même contentons-nous de la chronologie relative ; mais ne cherchons pas plus de précision. Jusqu'à ce que des textes viennent nous apporter des certitudes, ne nous exposons pas à de grossières erreurs sur lesquelles il faudra revenir un jour, mais qui, par le désordre qu'elles auront semé dans les esprits, retardent les conclusions et paralysent les efforts.

J. DE MORGAN.

LE ROLE ET LA PLACE DE CLUNY

DANS LA

RENAISSANCE DE LA SCULPTURE EN FRANCE A L'ÉPOQUE ROMANE

D'APRÈS QUELQUES ÉTUDES ET TRAVAUX RÉCENTS

Les études de M. Arthur Kingsley Porter et les controverses auxquelles elles ont donné lieu ont contribué, avec les beaux travaux de M. l'abbé Terret et de M. Émile Mâle[1], à ramener l'attention des historiens et du grand public sur la place éminente qu'occupe l'abbaye de Cluny dans l'histoire de l'art médiéval. On sait comment, par le progrès naturel de ses recherches, l'archéologue américain a prétendu trouver à Cluny l'origine de la renaissance de la sculpture qui caractérise les dernières années du XIe siècle et la première moitié du XIIe siècle. En démontrant cette proposition, il a rectifié ou plutôt bouleversé la chronologie communément admise pour bon nombre d'œuvres importantes de la sculpture romane en Bourgogne ; il a en outre heurté l'une des thèses presque consacrées de l'école archéologique française, qui voit l'ori-

1. A. Kingsley Porter, *Lombard architecture*, London, 1917, 3 vol. in-8° et atl. in-4°. — Du même auteur : *Les débuts de la sculpture romane* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1919, I) ; *La sculpture du* XIIe *s. en Bourgogne* (*Gaz. des B.-A.*, août-sept. 1920). — Paul Deschamps, *La sculpture romane en Lombardie d'après Porter* (*Moyen-Age*, sept.-déc. 1919). Du même auteur, *Notes sur la sculpture romane en Bourgogne* (*Gaz. des B.-A.*, juillet-août 1922). — E. Mâle, *L'architecture et la sculpture en Lombardie à l'époque romane, à propos d'un livre récent* (*Gaz. des B.-A.*, 1918, I) et surtout, du même auteur, son beau et récent livre, *L'art religieux du* XIIe *s. en France* (Paris, 1922, in-4°). — Chan. V. Terret, *Saulieu* (Autun, 1919, in-8°) ; du même, *La cathédrale Saint-Lazare d'Autun* (extr. des *Mém. de la Soc. Eduenne*, t. XLIII, 1919) et surtout son grand et magnifique ouvrage, *La sculpture bourguignonne aux* XIIe *et* XIIIe *s., Cluny* (Paris et Autun, 1914, gr. in-4°).

gine de la grande sculpture romane en Languedoc, à Toulouse et à Moissac, et non à Cluny pas plus qu'en Bourgogne. Ce sont les deux points que nous nous proposons d'examiner ici.

I

L'essentiel de la doctrine de M. Porter consiste à vieillir plus qu'on n'y consent d'ordinaire les sculptures de Cluny. Pour lui, la filiation des chapiteaux sculptés de l'école bourguignonne se résume, dans son principe, en quelques monuments et en quelques dates caractéristiques : de 1089 à 1095, chapiteaux du déambulatoire de Cluny, œuvres fameuses entre toutes (les Saisons, les Vertus, les Arts libéraux, les Fleuves du Paradis, les Tons de la musique, etc...) ; vers 1094, les sculptures anciennes de Saint-Fortunat de Charlieu ; avant 1109, mort de saint Hugues, la majeure partie des chapiteaux de la nef de Cluny ; de 1104 à 1120, chapiteaux de la nef de Vézelay ; avant 1119 et vers cette date, chapiteaux de Saint-Andoche de Saulieu ; de 1120 à 1132, chapiteaux de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun. De même le portail de Cluny, au fond du narthex, que l'archéologue américain croit terminé en 1130, serait, avec son grand tympan, le prototype de la sculpture monumentale qui s'épanouit en Bourgogne aux tympans de Vézelay (1132), d'Autun (1132), de Saint-Bénigne de Dijon (après 1137, aujourd'hui détruit), puis, hors de Bourgogne, au tympan de Moissac et à ses dérivés.

M. Porter avait quelque peu malmené les archéologues français et médit de leurs classifications abstraites. La riposte est venue sous la plume de M. Paul Deschamps, dans la même *Gazette des Beaux-Arts* qui avait inséré l'attaque, et sous ce titre assez modeste : *Notes sur la sculpture romane en Bourgogne.* « Notes » parce que ce n'était pas le lieu de rédiger un long traité didactique ; « notes » aussi, peut-être, parce qu'il suffisait de rappeler quelques faits historiques, quelques dates connues, pour saper à la base et ruiner l'audacieux et fragile

édifice de l'archéologue américain. « Nos érudits ont vu juste, conclut M. P. Deschamps, nous en avons la conviction. Que ceux qui en douteraient fassent le voyage que nous avons fait après eux ; qu'ils lisent les œuvres qu'ils ont publiées ; ils y trouveront cette méthode, cet ordre et cette clarté qui sont les plus belles qualités de l'esprit français[1]. » Ces savants ont établi comment la sculpture romane naît, croît et se développe normalement, comment ses œuvres s'enchaînent progressivement les unes aux autres, s'expliquent et se justifient les unes par les autres. Hors ce système, tout est doute, incertitude, confusion, désordre ; on en est réduit, comme M. Porter l'avoue lui-même, à croire à de véritables miracles esthétiques, qui participent plutôt de l'esprit de foi que de déductions logiques.

Mais la méthode, l'ordre, la clarté, est-ce bien là vraiment le tableau fidèle de la doctrine archéologique française, au sens que lui prête son dernier apologiste? A vrai dire, nous nous résignons difficilement à cette ordonnance trop bien agencée, et nous y soupçonnons plus d'un artifice. Relisons plutôt quelques lignes d'un maître dont personne ne méconnaîtra l'autorité, Robert de Lasteyrie : « Il faut bien reconnaître, écrit-il, que... la plus grande incertitude règne encore sur l'âge précis de beaucoup d'églises... C'est le cas notamment pour la plupart des édifices que l'on attribue au XIIe siècle. Nous connaissons en gros la marche de l'art à cette époque, nous savons à peu près classer les édifices ; mais quand on veut serrer la chronologie d'un peu près, quand on veut fournir des preuves positives à l'appui des dates communément admises, on s'aperçoit que ces preuves font plus ou moins défaut, que les archéologues les plus autorisés se contentent de répéter sans contrôle les dates proposées par leurs devanciers d'une façon hypothétique à l'origine, puis avec plus d'assurance, et finalement avec une certitude imperturbable qui en a imposé à tout le monde[2] ».

1. *Gaz. des B.-A.*, juillet-août, 1922, p. 80.

2. R. de Lasteyrie, *Études sur la sculpture française au moyen âge*, p. 4 (Monuments Piot, t. VIII).

Et à maintes reprises[1], avec beaucoup d'expérience et de prudence, M. de Lasteyrie insiste sur l'impossibilité de se fier à des apparences archaïques pour reculer la date d'un monument ou d'une sculpture, et sur la juxtaposition contemporaine, dans un même ensemble, d'éléments disparates, les uns d'un art plus avancé, les autres d'un art plus primitif.

Mais ce n'est pas parce que le magnifique édifice de logique, certifié par M. P. Deschamps à l'encontre de M. Porter, nous semble moins solide qu'à lui-même, que nous devons nous dispenser d'étudier le détail de sa construction.

Les deux archéologues, avec raison, s'accordent sur la date des quelques chapiteaux encore en place et du tympan ancien avec son linteau (le Christ en majesté avec les douze apôtres) de l'église Saint-Fortunat de Charlieu, un prieuré clunisien : la consécration de 1094 leur paraît fixer la chronologie de ces sculptures. Mais le centre de la discussion se trouve aux chapiteaux de Cluny.

De la décoration de la magnifique abbatiale restent, comme on le sait, onze chapiteaux aujourd'hui conservés en assez bon état au Musée de Cluny. Ils surmontaient les colonnes du chœur et jouissent à bon droit d'une célébrité universelle. Or, M. Porter, en les datant de la période de construction du chœur, commencé par saint Hugues en 1088 et consacré en novembre 1095 par Urbain II, les recule dans le passé, au dire de son contradicteur, au point d'en rendre la genèse inintelligible, et de les isoler sans relation satisfaisante non seulement avec les œuvres qui les auraient précédés, mais aussi avec les œuvres qui les auraient suivis. Pour l'Américain, ils sont la première et éclatante manifestation de la sculpture romane de Bourgogne ; pour M. Deschamps, ils marquent à peu près le terme de l'évolution de cet art et son aboutissement. Impossible d'imaginer deux conceptions plus opposées.

M. Deschamps établit fort à propos une distinction judicieuse: le chœur de Cluny ne comportait que huit colonnes

1. Cf. notamment R. de Lasteyrie, l'*Architecture religieuse en France à l'époque romane*, pp. 667, 674-675 et *passim*.

de marbre, donc huit chapiteaux, tous conservés : ce sont les Tons de la musique, les Saisons et les Fleuves, les Vertus et les Arts libéraux. Les trois autres chapiteaux qui restent proviennent donc d'une autre partie de l'édifice ; parmi eux, ceux de la chute originelle et du sacrifice d'Abraham lui semblent gauches, raides, sans expression, d'un archaïsme qui les apparente à des chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire antérieurs à 1108, et de Saint-Martin-d'Ainay, consacré en 1107. Ces trois bas-reliefs sont donc contemporains des travaux de saint Hugues, abbé de Cluny, qui mourut en 1109, et leur style est si différent de celui des chefs-d'œuvre du tour du chœur qu'on ne saurait admettre, dans le court laps de temps qui s'écoule de 1088 à 1095, l'exécution dans le même édifice d'œuvres aussi dissemblables. Si d'ailleurs, continue M. Deschamps, Cluny possédait en 1095 des artistes capables de sculpter les chapiteaux du chœur, pourquoi ne trouve-t-on pas trace de leur talent dans le prieuré clunisien de Charlieu en 1094 ? Enfin il est pour lui erroné de prétendre, comme le fait M. Porter, que les chapiteaux étaient toujours sculptés avant la pose, alors qu'on connaît beaucoup d'exemples de sculpture après mise en place. La date de 1095 est donc impossible.

Avant de rechercher la chronologie vraisemblable, regardons de plus près l'argumentation de M. P. Deschamps. Elle est de valeur très inégale. Le plus sage est, d'abord, de renoncer à disserter sur la sculpture des chapiteaux avant ou après la mise en place : « Les deux pratiques se remarquent », constate M. de Lasteyrie [1]. Sans doute les chapiteaux de Cluny sont d'un art déconcertant, s'ils sont très anciens. Mais ailleurs, en Languedoc, M. Em. Mâle admet pour le grand tympan de Moissac une semblable, anormale et brusque éclosion, ce même miracle esthétique que M. Deschamps reproche à M. Porter : « La sculpture, à ses débuts, a fait une œuvre dont la grandeur n'a pas été dépassée... L'art du moyen âge débute par le sublime[2]. » Ce qui est licite pour Moissac ne doit

1. *L'architecture relig. en Fr. à l'ép. romane*, p. 605.
2. *L'art religieux du* XII*e s. en France*, p. 378.

pas être interdit à Cluny. D'ailleurs, on saisit à Cluny même les premiers indices révélateurs, la préparation des chefs-d'œuvre. Les chapiteaux de la chute originelle n'ont selon nous, malgré leur archaïsme reconnu, rien de commun avec les bas-reliefs de Saint-Benoît-sur-Loire et d'Ainay que M. Deschamps leur compare : à Saint-Benoît, les personnages sont difformes, des nains à la tête énorme, au corps minuscule ; à Ainay, la composition est médiocre, l'exécution indécise et faible, le dessin puérilement contourné, notamment pour les mains et les pieds. A Cluny, au contraire, l'artiste, qui s'attaque au corps nu, a fait effort pour parvenir à la juste proportion de ce corps ; certes, il y a encore beaucoup de raideur et de gaucherie, mais le relief est déjà vigoureux, et l'on sent comme une esquisse du mouvement vrai ; quelques détails, le serpent et les arbres, sont fortement traités[1]. L'artiste est sur la bonne voie, sur la voie qui mène tout droit aux chapiteaux du chœur. Combien de temps lui fallût-il pour la parcourir ? Il ne nous paraît pas qu'il lui ait été imposé un long laps d'années, nécessairement. Les bas-reliefs de la chute originelle sont, si nous les voyons bien, la promesse des chefs-d'œuvre du lendemain.

Qu'on s'étonne de ne pas trouver la même habileté à Charlieu, nous ne découvrons en cette absence aucune raison décisive de refuser une supériorité contemporaine à Cluny. Nous sommes vraiment mal armés pour comparer en toute sécurité, dans un tel détail : Cluny, comme Charlieu (sauf le porche très postérieur) sont détruits à peu près en totalité, mais nous sommes encore plus riches pour Cluny que pour Charlieu. Nous ne pouvons donc savoir si ne nous manque pas précisément à Charlieu un monument caractéristique et révélateur. Si, en outre, s'est manifesté à Cluny un artiste novateur, comme le veut M. Porter, nous n'avons pas à chercher pourquoi ce sculpteur n'a pas été employé à Charlieu,

1. Voici d'ailleurs ce qu'en dit excellemment M. l'abbé Terret, *La sculpt. bourg. Cluny*, p. 142 : « Ce qui frappe le plus dans ce bas-relief, c'est tout à la fois la simplicité et la belle ordonnance de la mise en scène ».

alors que le chantier clunisien suffisait amplement à absorber son activité et son génie. C'est le pur domaine des hypothèses, et aussi nombreuses qu'il plaît à notre imagination de les forger. Le moindre inconvénient de ce genre de raisonnements dans le vide est qu'ils ne prouvent absolument rien.

Au reste la rapidité de construction de Cluny tient elle-même presque du prodige. N'oublions pas que saint Hugues édifie la plus vaste église du monde chrétien en son temps, la haute nef voûtée la plus élevée et la plus audacieuse qu'on eût alors conçue, et qu'il dispose par conséquent de moyens exceptionnels. Que consacre-t-on en 1095 ? « Le pape Urbain II fit la consécration du grand autel et de l'autel matutinal placé au fond de l'abside ; les archevêques Hugues de Lyon, Dagbert de Pise, Brunon, évêque de Segni, consacrèrent en même temps trois autres autels dans les travées de la nef les plus rapprochées du chœur[1] ». Les travaux étaient donc alors poussés au delà du chœur, le nef plus qu'amorcée, et peut-être les croisillons du double transept. Le chœur et l'abside étaient terminés, les colonnes du déambulatoire en place. Les chapiteaux de ces colonnes étaient-ils sculptés ? M. Porter dit : oui ; M. P. Deschamps dit : non. Confessons simplement que nous ne le savons pas. On peut cependant regarder comme vraisemblable qu'ils ne l'étaient peut-être pas encore.

Quand fut ajouté ce décor si opportun ? Ici, M. Deschamps entre dans le champ des conjectures. Saint Hugues, dit-il, poursuivit la construction de l'abbatiale jusqu'à sa mort, survenue en 1109, sans qu'on sache bien exactement à quel point il en était arrivé. Ponce de Melgueil le remplaça (1109-1122), et son abbatiat indigne connut des heures troubles. « Si rien ne prouve que les travaux furent arrêtés complètement sous l'abbatiat de Ponce, on peut supposer cependant qu'ils se ralentirent, tandis que l'on sait que, après le très court abbatiat de Hugues II (1122), son successeur, Pierre le Vénérable (1122-1156) les poussa activement : certaines de ses

1. J. Virey, *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 264 ; « tria in tribus primis cancellis sacrarunt altaria », dit la *Bibliotheca Cluniacensis*, p. 518.

lettres font allusion à son goût pour les arts et à son désir d'embellir l'église de l'abbaye [1]. » C'est le moment (1123-1125) des attaques de saint Bernard contre le luxe des Clunisiens, contre le dévergondage, à son jugement, d'une imagerie insane. Cédant en partie à des objurgations si pressantes, Pierre, sans sacrifier son goût de la beauté, aurait alors imaginé les sculptures des chapiteaux du chœur dont le symbolisme religieux était propre à élever l'âme, et non à la distraire ; passionné de musique, il aurait notamment fait représenter les tons du plain-chant[2]. Mais il ne put s'appliquer vraiment à cette œuvre qu'après 1125, c'est-à-dire après les tentatives sacrilèges de Ponce pour reprendre le pouvoir. Au reste, l'écroulement en 1125 d'une partie de la grande voûte imposa l'obligation de réparer d'abord ce désastre : en octobre 1130, Innocent II pouvait procéder à une dernière consécration ; mais le chantier de la grande église restait encore ouvert, puisque le chapitre général du 20 mars 1132, entre autres réformes et mesures de restauration disciplinaire, prescrivait d'y observer le silence ; et vraisemblablement les travaux ainsi poursuivis après 1130, et encore en train en 1132, étaient ceux de décoration. « On peut dire, conclut M. P. Deschamps, que la date des chapiteaux des colonnes du chœur doit être circonscrite entre 1125 et 1156. Il serait téméraire de chercher à préciser davantage. » Au reste la chronologie monumentale bourguignonne confirme cette hypothèse : chapiteaux de Saulieu, vers 1119 ; de la nef de Vézelay, entre 1120 et 1138 ; de la cathédrale d'Autun entre 1132 et 1147. « Parmi toutes ces œuvres celles de Cluny sont les plus belles, mais on y retrouve, avec plus de génie toutefois, le style des artistes de Vézelay et d'Autun et leurs procédés. Il est déjà assez surprenant qu'un artiste de ce temps ait su manier le ciseau

1. *Notes*, p. 68.

2. L'abbé Pougnet, *Théorie et symbolisme des tons de la musique grégorienne* (*Ann. archéol. de Didron*, t. XXVI et XXVII), s'est efforcé d'établir le lien mystique qui unissait les tons de la musique aux mois et aux saisons et le rapport symbolique des fleuves du Paradis avec les vices et les vertus. Cf. aussi D[r] Pouzet, *Notes sur les chapiteaux de l'abbaye de Cluny* (*Rev. de l'art chrétien*, 1912).

avec tant d'habileté, et il ne faut pas faire remonter ces chefs-d'œuvre jusqu'à une époque où l'art de la sculpture n'était encore qu'en enfance[1]. »

Nous sera-t-il permis, à notre tour, de trouver « téméraire » cette rigoureuse détermination des sculptures du chœur de Cluny entre 1125 et 1156 ? Pourquoi ces dates tardives ? Les termes de comparaison allégués par notre auteur sont-ils si solides ? Ne rajeunit-il pas outre mesure les bas-reliefs de Vézelay et d'Autun ? Rappelons-nous que, vers 1137, Suger appelait à Saint-Denis des artistes qui avaient travaillé, selon M. Mâle, au tympan de Beaulieu en Limousin, que le tympan de Beaulieu est lui-même postérieur au tympan et aux sculptures de Moissac, et que les travaux de la façade de Saint-Denis étaient terminés en 1140[2]. S'agit-il là du premier enfantement de la sculpture romane ? Et pourquoi des dates qui sont jugées bonnes pour Moissac et ses dérivés, pour Saint-Denis de si notable influence, pourquoi des dates concordantes seraient-elles absurdes en Bourgogne ? Pourquoi les chapiteaux du chœur de Cluny ne seraient-ils pas le chef-d'œuvre initial d'une longue suite d'imitations et de succédanés, mais non cependant sans préparation, comme nous l'avons remarqué ? Serait-ce la seule fois que dans la littérature et dans l'art la perfection d'un genre en marque aussi le début, ou à peu près ?

Pourquoi 1125 comme date la plus reculée qu'on doive proposer ? Au contraire de M. Deschamps, M. J. Virey écrit, au sujet de l'abbatiat de Ponce de Melgueil : « Cependant la construction de la grande église commencée par saint Hugues se poursuivait sans relâche[3]. » Le 28 juillet 1112 se développait une pompe magnifique pour recevoir un morceau de la vraie Croix. Comment croire d'ailleurs qu'un abbé aussi orgueilleux et aussi fastueux que Ponce aurait négligé de continuer avec ardeur une entreprise propre plus

1. P. Deschamps, *Notes*, p. 70-71.
2. Lasteyrie, *Études sur la sculpture française au moyen âge*, p. 35.
3. J. Virey, *op. cit.*, p. 268.

qu'aucune autre à affirmer la gloire et la puissance de l'Ordre ? Quant à l'écroulement de la voûte, en 1125, il paraît n'avoir affecté que la nef et non le chœur : « Ingens basilicae navis, dit Orderic Vital, quae nuper edita fuerat [1]. » Enfin il est périlleux d'alléguer le culte de Pierre le Vénérable pour la musique, parce que ce culte ne lui a pas été particulier ni exclusif. Au contraire, le chant liturgique a toujours été fort en honneur à Cluny, et l'on attribue à saint Eudes ou Odon (927-942), le deuxième abbé, divers ouvrages sur la musique[2].

Sculpture en enfance avant 1125, selon M. P. Deschamps ? Ce terme péjoratif s'entend évidemment d'un art qui ne parvient pas à réaliser ses conceptions, et qui affiche, entre ses intentions et leur traduction plastique, une disparité semblable à celle de l'enfant qui s'efforce péniblement de tracer sur des lignes des caractères à prétention d'écriture. Or nous avons des témoignages précis du savoir-faire des sculpteurs romans, et particulièrement bourguignons, avant 1125. A Saulieu, consacré en 1119, les chapiteaux attestent la vigueur du ciseau. Nous avons en outre le droit d'invoquer les critiques virulentes de saint Bernard contre les Clunisiens. L'*Apologie à Guillaume de Saint-Thierry* date de 1124, selon l'opinion commune. Lorsque l'abbé de Clairvaux condamne les dimensions démesurées d'une église et sa hauteur exagérée, il est permis de croire que c'est l'abbatiale de Cluny qu'il visait d'abord. Lorsqu'il dénonce l'ineptie des sculptures fantastiques des cloîtres, c'est qu'il trouve abus, et abus dans l'ordre de Cluny ; nous pouvons ajouter : à Cluny même, le chef d'ordre et le modèle. Et l'abus réside dans le nombre excessif de ces figurations, sinon la véhémence de saint Bernard eût été ridicule, et Pierre le Vénérable n'eût pas manqué

1. Éd. de la *Soc. de l'Hist. de Fr.*, t. IV, p. 426. Le texte même du chroniqueur, « nuper edita », prouve à la fois l'active continuation des travaux et, en outre, si l'on admet la construction par grandes tranches verticales (mode le plus accoutumé et suivi à Cluny même), qu'il s'agit de la portion de voûte la plus récemment établie.

2. Terret, *op. cit.*, p. 146.

de le lui doucement reprocher. Il n'est donc pas de mauvaise critique de conjecturer, par le texte même de saint Bernard, une grande profusion de bas-reliefs sculptés, plus ou moins monstrueux au gré de l'ascète cistercien, et à Cluny même, avant 1124. Par l'ampleur et par la quantité des travaux à exécuter, le chantier clunisien a constitué depuis la fin du XIe siècle et durant les premières années du XIIe siècle, une véritable école de sculpture extrêmement active et manifestement en progrès constant, au moins pour l'habileté technique. Les anneaux intermédiaires de la chaîne entre les bas-reliefs reconnus par M. Deschamps comme contemporains de saint Hugues (et d'ailleurs à quelle période de la vie de saint Hugues les faut-il rapporter ?), à savoir ceux de la chute d'Adam, et les chapiteaux du chœur, ces anneaux ont disparu, et nous ne pouvons plus connaître l'évolution de l'art plastique à Cluny même[1]. Il faut donc nous garder des affirmations tranchantes.

Les sculptures de Saulieu, et qui ne sont pas sans doute du meilleur des imagiers de l'école clunisienne[2] (l'abbaye retenait probablement à Cluny les artistes les plus réputés), nous peuvent seules donner quelque idée de cette évolution, en raison de leur date certaine. Ainsi, à défaut des preuves directes que la stupidité des hommes a détruites au XIXe siècle, l'ensemble des circonstances connues, loin d'autoriser à rajeunir les bas-reliefs du chœur de l'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul de Cluny, permettrait plutôt de les reculer dans le passé plus que ne le veulent ordinairement les archéologues français.

1. Voir cependant ce que dit, au sujet des misérables débris conservés, M. l'abbé Terret, *op. cit.*, pp. 153 et 154 ; ces épaves, dont quelques-unes sont en place, certifient une école et un ciseau vigoureux, et une étude attentive permettrait de faire d'instructives comparaisons avec Saulieu. Les remarques judicieuses de M. Al. Forel (*Voyage au pays des sculpteurs romans*, I, p. 211) sur la rapidité d'exécution et la multiplicité de leurs auteurs, s'appliquent évidemment aussi bien aux chapiteaux de Cluny qu'à ceux de Vézelay, à propos desquels l'auteur a formulé ses observations.

2. Les relations de Saulieu avec Cluny sont rendues évidentes par l'intermédiaire de l'évêque d'Autun Étienne de Bâgé.

De même on ne peut rien conclure de décisif de la date d'exécution des chapiteaux de Vézelay contre l'ancienneté des chapitaux de Cluny, au contraire. M. Porter, en datant les bas-reliefs de la nef de Vézelay de 1104 à 1120, a eu tort d'oublier le terrible incendie qui ravagea cette abbaye le 22 juillet 1120, ou plutôt de prétendre que l'église fut épargnée par ce désastre; M. Deschamps a excellemment démontré que cette dernière hypothèse était inadmissible[1]. C'est après l'incendie, et lors de la rapide réfection de la nef abbatiale que furent travaillés les chapiteaux de cette nef. Ils s'apparentent à ceux du narthex, qui est essentiellement l'œuvre de l'abbé Renaud, commencé sans doute peu après 1120, et consacré sous l'abbé Albéric, en 1132. Aussi M. Porée croit-il avec vraisemblance que la sculpture des chapiteaux de Vézelay, nef et narthex, est l'œuvre d'un atelier unique et d'une seule campagne[2]; et cette campagne se circonscrit entre 1120 et 1132 environ.

Mais ce décor de Vézelay est tout entier d'inspiration clunisienne. Et l'histoire est ici en exacte concordance avec l'art. Les moines de Vézelay ont presque toujours revendiqué l'indépendance, soit à l'égard de l'Ordinaire, soit envers Cluny. Or c'est au temps de saint Hugues que la subordination de Vézelay à Cluny fut plus effectivement réalisée; et les grands abbés constructeurs de Vézelay : Artaud (1096-1106); Renaud de Semur, un parent de saint Hugues (1106-1128); Albéric (1131-1138) ont tous été des clunisiens[3]. On peut donc croire, sans excès d'imagination, qu'une partie de l'atelier de Cluny a pu se transporter à Vézelay, abbaye du même ordre. Il fallait alors, ou que l'atelier clunisien fût en partie libéré ou, plutôt, qu'il eût formé des élèves de mérite vers 1125, donc qu'il préexistât à cette dernière date; et voilà une nouvelle réfutation de cette prétendue « enfance de l'art »

1. La chronique de Saint Marien ou de Robert d'Auxerre, d'ailleurs postérieure de plus d'un demi-siècle, dit explicitement que l'église fut brûlée « ecclesia subito conflagrante ». Cf. Chérest, *Vézelay*, I, 288.

2. Porée, *L'abbaye de Vézelay*, pp. 15, 54-56 (Petites monogr.).

3. Cf. Chérest, *Vézelay*, I, pp. 35 sq., 283-295.

alléguée contre Cluny. M. Deschamps, il est vrai, laisse entendre que nos belles figures de Cluny sont une résultante des travaux de Vézelay, et non leur origine. Mais on omet de nous expliquer pourquoi les moines de Sainte-Madeleine faisaient ouvrer à leurs bas-reliefs tout en construisant ou reconstruisant leur nef, tandis que les architectes de Cluny auraient différé l'exécution de leur décor au lieu d'y procéder à mesure que s'élevaient les tranches successives de la grande abbatiale, bien que leurs ressources en hommes et en argent fussent certainement au moins égales à celles de Vézelay. Et nous revenons ainsi par un détour à l'hypothèse séduisante du développement de l'art de Cluny à Cluny même, depuis le temps de saint Hugues, et par le progrès normal des immenses travaux entrepris. L'antériorité ne peut alors appartenir qu'à Cluny et non à Vézelay.

On ne voit pas davantage pourquoi M. P. Deschamps place entre 1132 et 1147 la sculpture des chapiteaux d'Autun. Certes, comme pour beaucoup d'églises, l'histoire de la cathédrale Saint-Lazare ne peut être écrite avec une précision rigoureuse dans tous ses détails. L'architecture est du premier tiers du XIIe siècle, et elle est un excellent type du roman de Bourgogne. De fait, Innocent II en fit la consécration solennelle le 30 décembre 1132. C'était sous l'épiscopat d'Etienne de Bâgé, et c'est à ce prélat qui administrait le diocèse depuis 1112 qu'on doit faire honneur de la reconstruction de sa cathédrale. Même si le fameux tympan du Jugement dernier n'était pas en place en 1132, si l'on différa jusqu'en 1147 le transfert des reliques de saint Lazare, rien n'autorise à croire que la sculpture des chapiteaux n'était pas terminée lors de la consécration, ou vers cette époque.

En effet, il est impossible de ne pas remarquer, avec tous les érudits qui les ont examinés, le parallélisme étroit qui existe entre les chapiteaux de Saint-Lazare d'Autun et ceux de Saint-Andoche de Saulieu[1]. Ce sont souvent les mêmes

1. Chan. Terret, *Saulieu*, p. 25. — On ne peut que déplorer le retard apporté par les circonstances à la publication des chapiteaux d'Autun annoncée par le

scènes traitées et dans le même style : combat de coqs, combat de lions avec ou sans personnages, les Saintes Femmes au tombeau, le faux prophète Balaam, la tentation du Christ au désert, la Fuite en Egypte, la Pendaison de Judas, l'Apparition du Christ à sainte Madeleine. Or cette rencontre de mêmes sujets sculptés d'une manière fort voisine n'est pas fortuite entre les deux églises : depuis 843, par donation de Charles-le-Chauve, le monastère de Saulieu (qui devait en 1139 faire place à une collégiale) était uni à l'évêché d'Autun, dont les titulaires portaient aussi le titre d'abbés de Saint-Andoche. Et la reconstruction de Saint-Andoche, consacrée en 1119, est également, au moins pour une grande part, l'œuvre de l'évêque Etienne de Bâgé. Ce n'est pas excéder les limites permises de la critique que conjecturer l'emploi d'artistes communs, ou formés à une commune et même technique, aux chantiers successivement ouverts, et par le même évêque, de Saulieu, puis d'Autun. Et il n'est pas davantage abusif de supposer que ces sculpteurs étaient instruits à l'école de saint Hugues et de Cluny. Sans doute Cluny n'était pas dans le diocèse d'Etienne de Bâgé, mais l'influence de Cluny s'étendait bien au delà du diocèse de Mâcon ; et les relations d'Etienne de Bâgé avec Cluny et notamment avec Pierre le Vénérable furent assez intimes pour que l'évêque d'Autun se démît de sa charge épiscopale et vînt finir ses jours à Cluny même, à l'ombre de la grande abbatiale de saint Hugues.

L'iconographie de Vézelay contient aussi plus d'une figuration commune avec l'iconographie des églises bourguignonnes du même temps, et notamment avec Autun et Cluny ; par exemple, à Vézelay et à Autun, Daniel dans la fosse aux lions, le meurtre de Caïn par l'aveugle Lamech, le combat de David et de Goliath, le Seigneur brisant la mâchoire des lions. Il est évidemment difficile de déterminer dans quelle mesure des scènes identiques se rencontraient à Cluny, et si elles furent le modèle des imagiers de Saulieu, de Vézelay

même auteur, et souhaiter qu'on parvienne enfin à éditer un ouvrage qui sera infiniment précieux pour la connaissance des origines de l'art français.

et d'Autun. Mais déjà le petit nombre de débris qui restent de l'abbatiale de saint Hugues nous montre l'histoire d'Adam et d'Eve et les Fleuves du Paradis, dont Vézelay possède aussi des bas-reliefs.

Ainsi la chronologie de ces sculptures est incluse, pour toutes ces églises, entre les dates de leur construction dont nous ne saurions ni logiquement, ni historiquement, ni esthétiquement nous affranchir : pour Cluny, de 1088 à 1130 environ, sans discontinuité ; pour Saulieu, avant 1119 ; pour Vézelay, de 1120 à 1132 environ ; pour Autun, de 1112 environ à 1132 environ.

Prononcer que tous les chapiteaux de Cluny, de Saulieu, de Vézelay, d'Autun ont été sculptés plus ou moins longtemps après la pose ne résout pas le problème de ces concordances chronologiques singulières et ne fait que le transposer en le rendant encore un peu plus malaisé. Car il faut alors expliquer comment, non seulement l'architecture, mais encore la décoration, ont marché du même pas, à la même allure, dans des voies toujours parallèles pour ces divers édifices qui comptent à peu près tous parmi les plus importants de toute la période romane. S'il y a eu reprise après interruption, même assez faible, comment cette reprise se trouverait-elle marquer à peu près le même intervalle de temps dans chacune de ces églises ? D'où venaient ces artistes, où s'étaient-ils formés et multipliés ? Ils étaient nombreux, et leurs ateliers bien pourvus d'artisans, comme l'atteste le nombre de leurs œuvres. Et si ces œuvres ont été en Bourgogne particulièrement multipliées, pourquoi chercher hors Cluny, le foyer d'art le plus puissant et le plus actif de toute la chrétienté depuis la fin du XIe siècle (l'œuvre de saint Hugues le prouve), la source de toutes ces richesses ? Encore faut-il que l'atelier clunisien ait eu le temps de se constituer et d'essaimer, et que, par conséquent, il ne se soit pas formé trop tard. Or nous savons qu'il s'est ouvert en 1088. Nous savons aussi qu'en 1137 environ commençaient les travaux de Saint-Denis, et que Suger fit appel à des ateliers déjà connus. Cette date de 1137 en Ile-de-France nous invite à accepter, sans les

torturer, les dates antérieures que nous procurent les documents bourguignons. Et puisqu'il y a, entre les dates de construction et de consécration des églises, une suite et une concordance qui se retrouvent exactement dans le décor sculpté, il est très simple et très logique de croire que le décor accompagna la construction sans se perdre (ce qu'on ne saura jamais) dans des discussions byzantines, et parfaitement stériles, sur la sculpture des chapiteaux avant ou après la pose. Si les imagiers ont attendu que les chapiteaux fussent juchés sur les piles pour les travailler -- et nous serions bien en peine de le préciser avec certitude — ils se sont certainement mis à l'œuvre sans délai, du moins sans délai appréciable, à mesure que la bâtisse s'élevait. En d'autres termes, maçons et imagiers, pour les monuments étudiés plus haut du moins, ont certainement travaillé en même temps et de concert. Voilà ce que nous enseignent clairement les œuvres et les textes.

L'hypercriticisme n'a pas meilleure fortune, dans ses hypothèses toutes gratuites, s'il s'agit de déterminer la date des grandes œuvres de la sculpture monumentale des églises romanes de Bourgogne, et dont deux subsistent seules : le tympan de la Pentecôte à Vézelay, le tympan de Saint-Lazare d'Autun. Le tympan de l'abbatiale de Cluny a disparu par le vandalisme révolutionnaire, comme a disparu antérieurement le grand portail de Saint-Bénigne de Dijon, celui-là un peu plus jeune. Le tympan du Jugement dernier, à l'extérieur de l'abbatiale de Vézelay, a été refait ; le Jugement dernier de Saint-Vincent de Mâcon, plus récent, est mutilé. Là encore, Cluny a servi de modèle. M. Porter l'affirme sur la foi de la chronologie, et il nous semble en effet que la chronologie de ces œuvres bourguignonnes ne laisse guère place à l'incertitude.

Le 25 octobre 1130, le pape Innocent II procédait à la consécration définitive de la grande abbatiale de saint Hugues. Rien ne laisse supposer qu'à cette date le grand portail qui s'ouvrait à l'entrée de l'église même, au fond du narthex ajouté plus tard, ne fût pas terminé, puisque cette date, par rapport aux œuvres similaires, ne constitue aucun anachronisme, non plus

que par rapport à l'œuvre même de Cluny. La façade entière, en effet, par plusieurs de ses éléments, par l'étagement des fenêtres, par l'usage des pilastres cannelés, répétait exactement les dispositions de l'élévation intérieure, telle qu'on la connaît par les dessins qui en restent et, mieux encore, par le croisillon méridional du grand transept encore debout. Ainsi est confirmée, ce que d'ailleurs les textes laissent entendre, la continuité ininterrompue de la construction (sauf l'addition du narthex) et la parfaite unité de style de ce grand édifice, le véritable chef-d'œuvre, le plus original, le plus puissant et le plus fécond de toute la période romane. Le tympan du grand portail figurait le Christ en majesté de la vision apocalyptique, au centre d'une auréole en amande soutenue par quatre anges, et entouré des animaux symboliques des évangélistes ; au-dessous, sur le linteau, 23 des vieillards de l'Apocalypse. Plusieurs des voussures encadrant le tympan contenaient des niches ou des médaillons enfermant des images d'anges ou de saints[1]. Nulle part encore, s'il existait déjà (par exemple à Charlieu) une image du Christ en majesté, le sujet n'avait été traité avec pareille ampleur ni avec une entente aussi complète de son ordonnance.

En janvier 1132, Innocent II consacrait Sainte-Madeleine de Vézelay. A l'entrée du narthex, on voyait au tympan un grand *Jugement dernier*, qui, ayant été refait entièrement par Viollet-le-Duc, est aujourd'hui hors de cause. Mais au fond du narthex, et au grand portail d'accès de l'église même, on peut encore admirer la fameuse *Pentecôte*, dont M. Em. Mâle vient de donner un si beau commentaire[2]. Refuse-t-on de croire la Pentecôte terminée en 1132, lors de la consécration ? En vérité, on ne sait pas trop sur quoi se fonde exacte-

1. On possède par Philibert Bouché de la Bertilière (Bibl. Nat., nouv. acq. fr. ms. n° 4336), une *Description historique de la ville, abbaye et banlieue de Cluny*, et un dessin au Cabinet des Estampes de Paris, *Topographie de la France* (Cluny). Cf. J. Virey, *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 303, 310, sq. ; V. Terret, *La sculpture bourguignonne aux XIIe et XIIIe siècles en Bourgogne. Cluny*, p. 133 ; E. Mâle, *L'art religieux du XIIe s. en France*, p. 386.
2. E. Mâle, *L'art religieux du XIIe s. en France*, pp. 36, 322, 327 sq.

ment cette négation, qui n'a aucune base documentaire ; mais on ne peut du moins, comme l'a montré M. Ch. Porée[1], reculer bien au delà de 1135 l'époque de l'achèvement.

Quelques mois après Vézelay, le 30 décembre 1132, Innocent II consacrait la cathédrale Saint-Lazare d'Autun que décore, à l'entrée, le célèbre *Jugement dernier*, signé de *Gislebertus*. De même que pour Vézelay, on a conjecturé que, lors de la consécration, le grand tympan pouvait bien n'être pas en place[2]. En effet, en 1147, lors du transfert solennel des reliques de saint Lazare dans la nouvelle cathédrale, le narrateur de la cérémonie nous informe incidemment que, à cette date, le porche n'était pas entièrement terminé. Mais il nous semble excessif d'induire de ce récit que le *Jugement dernier* n'était pas alors posé[3]. A le comparer aux œuvres analogues de Bourgogne ou d'ailleurs, ce grand bas-relief ne peut être placé trop avant dans le XIIe siècle, et la date de 1130-1135 lui convient parfaitement. Il offre, avec le tympan de la Pentecôte à Vézelay, des analogies de style et de facture qui ne permettent pas de lui assigner une époque très différente. Et il nous suffit que la date de la consécration ne soit pas invraisemblable pour que nous l'admettions, sans autre effort d'imaginative et stérile induction, comme exprimant avec une approximation très séduisante la date d'exécution du tympan. Qu'on veuille bien toujours ne pas oublier que la façade de Saint-Denis et son *Jugement dernier* étaient terminés en 1140, et que Suger avait fait appel à des ateliers ayant ailleurs, à Moissac et à Beaulieu, croit M. Mâle, donné la preuve de leur talent. Et la Bourgogne n'était certainement pas incapable de

1. Ch. Porée, *L'abbaye de Vézelay*, pp. 15 et 30 ; Cf. A. Michel, *Hist. de l'Art*, I, 2, p. 638.

2. Cf. P. Deschamps, *Notes*.

3. La relation dit : « Vestibulum quod vestire et delucidare ecclesiam debet nondum confirmatum esse ». (Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de Sainte Madeleine*, II, 717). Ce n'est pas du portail qu'il est question, mais bien du porche, *vestibulum*, peut-être compris dans le plan primitif ou projeté par la suite, mais qui ne fut pas entrepris effectivement avant 1178. M. l'abbé Terret estime que « l'église était complètement achevée vers 1140 ». (Terret, *La cathédrale Saint-Lazare d'Autun*, p. 5).

réaliser vers le premier tiers finissant du XIIe siècle ce qu'on ne fait aucune difficulté de reconnaître dans le même temps en Languedoc et aux confins de cette région.

II

Nous en venons ainsi, après avoir défini l'essentiel de la chronologie des grandes œuvres de la sculpture romane en Bourgogne, à rechercher si l'origine de la renaissance de la sculpture à l'époque romane, et qui est proprement l'origine de la sculpture française au moyen âge, se trouve plutôt en Languedoc qu'en Bourgogne, et si, en France comme en Bourgogne, Cluny peut légitimement revendiquer la primauté et le rôle d'initiateur.

L'opinion commune des archéologues français penche en faveur de l'école languedocienne de Toulouse et de Moissac : « Depuis le XIe siècle, écrit M. André Michel [1], le Languedoc était le foyer de la civilisation la plus brillante... C'est là, et surtout à la cour de Toulouse, que l'art, comme la poésie du moyen âge, donna sa première et sa plus charmante floraison. » M. Emile Mâle, dans son dernier et tout récent ouvrage[2], est encore plus affirmatif : « Commençons, dit-il, par le Midi languedocien, le pays de nos plus anciens sculpteurs, ce voyage en France... » ; ou encore : « Les artistes du Midi, qui créèrent les tympans sculptés... » ; et ailleurs : « Moissac fut pour nos artistes le vrai point de départ. »

Hormis l'Auvergne, dont la chronologie incertaine semble à plus d'un bon juge avoir été indûment vieillie, la seule école qui puisse disputer la primogéniture au Languedoc est l'école de Bourgogne, issue, comme nous l'avons vu, des travaux de Cluny. De fait, la sculpture romane, telle qu'on la constate à Moissac, centre le plus complet et le mieux conservé, et telle qu'on la trouve en Bourgogne, et notamment à Cluny, à Autun et à Vézelay, cette sculpture offre entre les deux pays

1. *Histoire de l'art.* I, 2, 614.
2. *L'art religieux au XIIe siècle en France*, pp. 16, 189, 378.

un parallélisme maintes fois signalé, et sur lequel insistent avec raison les historiens de l'art. M. Em. Mâle, le dernier en date, ne manque pas d'attirer sur lui, à diverses reprises, l'attention de ses lecteurs ; et c'est par conséquent, puisque la dernière formulée, particulièrement sur sa thèse que doit aujourd'hui porter l'effort de notre critique.

Il n'y a pas cependant unanimité. Bien avant M. Porter, qui opte délibérément pour Cluny, M. Robert de Lasteyrie émettait une opinion très prudemment réservée : « A quelle époque, demande-t-il dans son magistral et dernier ouvrage [1], s'est formée l'école de sculpture qui florissait en Bourgogne au cours du XIIe siècle ? Est-elle, ou non, antérieure aux autres écoles dont j'ai parlé ? L'absence de dates certaines le rend difficile à dire. »

Le même archéologue, d'ailleurs, combat vigoureusement l'opinion, chère à Viollet-le-Duc, qu'il y eut une école clunisienne d'architecture[2] et de sculpture[3]. Et nous devons nous demander, si, oubliant les sages et judicieuses réserves du maître, les disciples de M. de Lasteyrie, dans leur crainte de voir ressusciter le système de Viollet-le-Duc, n'ont pas à leur tour forcé la note, et montré trop d'inclination à diminuer le rôle et l'influence de Cluny[4]. Il est certain que Cluny n'a jamais eu la forte et étroite discipline unitaire de Cîteaux, et que les monastères et prieurés clunisiens ont été plutôt guidés que dirigés par le programme esthétique du chef d'ordre. Mais il aurait convenu peut-être de rechercher plutôt (et c'est l'œuvre qu'a tentée avec beaucoup de bonheur M. le chanoine Victor Terret[5]) si Cluny n'avait pas en fait

1. *L'archit. relig. en Fr. à l'ép. rom.*, p. 667.

2. *L'archit. relig. en Fr. à l'ép. rom.*, pp. 425-427.

3. *Académie de Mâcon. Millénaire de Cluny. Congrès d'histoire et d'archéologie*, 1910, t. II, pp. 31-32.

4. De récentes études de M. le Vte Pierre de Truchis prouvent du reste que le rôle de Cluny dans l'évolution de l'école romane d'architecture en Bourgogne a été prédominant, comme dans l'est de la France.

5. *La sculpture bourguignonne aux XIIe et XIIIe siècles.*, Cluny, 1914, in-fol. — M. E. Mâle, *L'art religieux du XIIe s. en France*, a aussi noté les initiatives de Cluny dans l'iconographie.

établi ou contribué à établir tout un système d'enseignement dogmatique par l'image sculptée, et procuré, par l'activité de ses chantiers, les artisans et les imagiers capables de réaliser cet enseignement. Contrainte impérieuse à l'égard des filiales, non sans doute ; mais suggestions séduisantes et secours ou assistance de praticiens, fort probablement. En ce sens, il est vraiment légitime de parler de l'école clunisienne de sculpture et d'ornementation.

Aussi bien, comme le remarque éloquemment M. Mâle[1], retrouve-t-on toujours Cluny dans l'œuvre sculptée de la première moitié du XIIe siècle en France : « La sculpture monumentale est née, suivant toutes les vraisemblances, vers la fin du XIe siècle, dans le sud-ouest de la France. Les abbayes clunisiennes de ces régions en furent probablement le berceau. Moissac et la Daurade de Toulouse, où nous croyons surprendre le grand art à ses origines, étaient deux prieurés de Cluny. C'est, en tous cas, surtout par les prieurés clunisiens que se propagea la sculpture... Partout nous retrouvons Cluny. Ainsi la sculpture, que nous voyons renaître vers 1095, fut aussitôt adoptée, comme le plus puissant auxiliaire de la pensée, par les abbés de Cluny, saint Hugues, Pierre le Vénérable. Ils la propagèrent en Aquitaine, en Bourgogne, en Provence et jusqu'en Espagne... Sans cesse, nous répéterons ce nom magnifique et mélancolique de Cluny, qui n'évoque plus que des ruines, mais qui semble avoir gardé la majesté des grandes ruines romaines. »

Il semble donc que la cause soit entendue. Mais les archéologues ne se tiennent pas pour satisfaits, non plus que les fervents de la grandeur de Cluny. Ces esprits veulent savoir si Cluny n'a joué qu'un rôle d'emprunt et d'adaptation ou si la grande abbaye de saint Hugues n'a pas eu vraiment le mérite exclusif de la renaissance de la sculpture monumentale au XIIe siècle en France. Et ainsi nous sommes toujours ramenés à ces problèmes de chronologie comparée, dont nous avons

1. *L'art religieux du XIIe s. en France*, Préface, p. 11.

constaté déjà toute la difficulté et presque toute l'incertitude.

Qu'on nous entende bien, d'ailleurs. Nous parlons de renaissance et non d'invention, et dans le même sens qu'on peut parler de renaissance carolingienne pour l'art des manuscrits. L'art de la sculpture, on le sait, avait pu péricliter, s'atrophier, mais jamais ne fut perdu totalement l'art du ciseau. Il restait, peut-être peu nombreux, et surtout peu expérimentés, des praticiens de la forme sculptée, à qui ne manquait, pour les mieux doués d'entre eux, que l'occasion de se perfectionner, sous une impulsion énergique, au service d'une grande œuvre, et de former, comme il arrive souvent, des élèves plus avertis qu'eux-mêmes. C'est à ces éléments frustes, épars sur tout le sol français, et nombreux en Bourgogne[1], qu'ont puisé les initiateurs du grand mouvement de rénovation.

Voyons donc cependant les titres de Moissac et de l'école de Toulouse. Ils se résument en une date certaine et en un texte de chronique de basse époque. La date certaine est donnée, sur l'un de ses piliers carrés, par l'inscription qui attribue la construction du cloître de Moissac à l'abbé Ansquitil, ou mieux Anquetil, en l'an 1100. Ce cloître se compose d'ailleurs de deux éléments bien distincts : aux angles et au milieu de chaque côté, des piliers carrés, en briques, avec revêtement de marbre gris ou rouge (pour l'un d'eux). Sur les plaques de marbre sont sculptés en assez faible relief, mais avec une évidente recherche du mouvement juste, les douze apôtres et l'évêque de Toulouse, Durand, qui fut abbé de Moissac de 1048 à 1072. La chronique d'Aymeric de Peyrac fait honneur du cloître à Anquetil et rappelle que cet abbé y fit placer l'effigie de son prédécesseur Durand. Les mentions concordantes de l'inscription et de la chronique certifient donc pleinement la date de 1100, ou environ, pour les effigies de Durand et des apôtres, sur les piles carrées du cloître.

Mais dans l'intervalle qui sépare entre elles les piles car-

1. Cf. V. Terret, *La sculpture bourguignonne, Cluny*, chap. III.

rées, le cloître de Moissac comporte des colonnettes alternativement simples et jumelées, avec des chapiteaux profondément sculptés, d'un style uniforme, et figurant toute une série de scènes bibliques, souvent accompagnées de légendes explicatives. Anquetil étant mort en 1115, peut-on reconnaître ces chapiteaux comme son œuvre ? M. A. Michel le croit, au moins pour la plupart[1]. Mais Ernest Rupin[2] est d'un avis tout opposé. Il croit que les chapiteaux ont été sculptés au temps de l'abbé Roger (1115-1131), successeur d'Anquetil : les propositions courtes et trapues, le relief profond les différencient très nettement des figures de Durand et des douze apôtres ; Roger aurait complété et remanié le cloître d'Anquetil, il aurait dressé les colonnettes qui, effectivement, ne se raccordent pas exactement aux piliers carrés des angles et dénoncent ainsi une reprise ; enfin l'épigraphie des piliers et celle des chapiteaux sont dissemblables ; Roger a eu d'ailleurs lui-même un abbatiat assez fécond pour lui valoir sa statue, placée sur l'une des colonnes qui accompagnent le porche. Les remarques d'E. Rupin, sinon le détail de sa chronologie, ont la plus grande vraisemblance ; il serait imprudent de faire remonter au temps d'Anquetil les chapiteaux du cloître de Moissac ; ils sont plutôt le résultat d'un remaniement postérieur à cet abbé.

Seraient-ils même contemporains d'Anquetil qu'on pourrait difficilement les faire préexister aux sculptures de Saint-Fortunat de Charlieu, consacrée en 1094, ou aux chapiteaux anciens de Cluny, dont le chœur a été consacré en 1095. En effet, les huit premières années de l'abbatiat d'Anquetil, élu en 1085, furent troublées par la compétition d'un certain Hunaud qui, ayant gagné une grande partie des moines, dis-

1. *Hist. de l'art*, I, 2, p. 617.

2. Voir sur tous ces points l'ouvrage d'Ernest Rupin, *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*, p. 66, 314, 352-354. — Cf. aussi A. Anglès, *L'Abbaye de Moissac* [*Petites monographies...*], notamment p. 11, 36-38, 60-61. Cet auteur estime que « les dates acceptées par la plupart des historiens de Moissac » sur la foi d'Aymeric de Peyrac doivent être rejetées, que le tympan de l'Apocalypse est d'environ 1130-1140, que les chapiteaux du cloître datent de 1150 à 1160 approximativement.

puta la place à l'abbé véritable, provoqua un schisme dans le couvent, et se rendit même coupable d'irruption à main armée, d'incendie et de pillage. Vers 1093 encore, le pape écrivait au comte Guillaume IV de Toulouse pour l'engager à user de son pouvoir afin d'assurer effectivement à Anquetil la dignité abbatiale qui lui appartenait : preuve que le schisme n'était pas encore terminé, ou venait de l'être tout récemment. Absorbé par d'autres soins, incertain de son pouvoir, il est bien peu probable qu'Anquetil ait pu, avant 1095, entreprendre aucune construction de quelque importance.

Quant au porche et au tympan, il n'est pas davantage vraisemblable qu'Anquetil en soit l'auteur. Pour les bas-côtés du porche, aucun doute : ils sont d'une époque plus récente. Mais le tympan a donné lieu à plus de discussions. Pour M. Mâle, il est, nous l'avons déjà dit, le premier exécuté des grands monuments de la sculpture romane : « Au témoignage d'un abbé du monastère, qui écrivait, il est vrai, au xve siècle, mais qui connaissait les traditions de l'abbaye, il avait été fait sur l'ordre de l'abbé Ansquitil, qui mourut en 1115[1]. » Voici en effet un passage de la chronique d'Aymeric de Peyrac : « Dictus Asquilinus fecit fieri portale pulcherrimum et sublimissimo opere constructum ecclesie dicti monasterii. » La raison semble péremptoire. Par malheur, il reste encore quelques questions embarrassantes sans réponse : placé avant 1115, le tympan de l'Apocalypse de Moissac demeure une œuvre singulière, isolée dans le temps, puisque toutes les œuvres qui en dérivent sont notablement plus jeunes ; et l'on s'étonne de trouver, après un arrêt inexpliqué, un développement soudain de ce type décoratif, une reprise subite de l'imitation. En un mot, il existe un hiatus chronologique et esthétique. Et c'est pourquoi M. André Michel[2] et M. de Lasteyrie[3], récusant comme trop tardive la chronique d'Aymeric de Peyrac, refusent d'admettre que le tympan

1. E. Mâle, *L'art religieux du XIIe siècle en France*, p. 386.
2. *Hist. de l'art*, I, 2, p. 618.
3. *L'architecture relig. en France à l'ép. romane*, p. 644.

soit contemporain d'Anquetil; ils en attribuent plutôt le mérite à son successeur, l'abbé Roger, qui mourut en 1131, mais la mise en place de l'ensemble n'aurait été encore complète que plus tard.

Qu'est donc cet Aymeric de Peyrac, et que dit exactement sa chronique, l'unique preuve de l'ancienneté du tympan de Moissac ? Aymeric fut abbé de Moissac de 1377 à 1406, et il administra son abbaye avec vigilance et fermeté. Il passait pour savant, spécialement en droit canon et en droit civil. Il rédigea une chronique des abbés de Moïssac, à laquelle il travaillait en 1399, et dont nous ne possédons plus d'ailleurs l'original. La chronique des abbés de Moissac, en outre, n'occupe qu'une partie de l'ouvrage ; le reste est consacré à une histoire des papes, à une histoire des rois de France, à une courte chronique des comtes de Toulouse. L'auteur accueille sans discussion bien des légendes. « La crédulité d'Aymeric de Peyrac, déclare Ern. Rupin, a sans doute été des plus grandes, et on ne doit pas accepter sans contrôle tous ses récits. Mais... il a travaillé avec conscience, et si son jugement parfois était faux, il rapporte fidèlement tout ce qu'il a trouvé[1]. » Voilà déjà, au sentiment d'un des derniers historiens de Moissac, une autorité bien suspecte, ou, du moins, insuffisante.

Ce n'est du reste pas à Anquetil, mais à son prédécesseur Hunaud de Gavarret (1072-1085), qu'Aymeric fait honneur du grand tympan, tradition insoutenable malgré la justification iconographique que tente M. Rupin ; au reste, Aymeric ne présente cette opinion que comme hypothèse, « debuit facere[2]. » Quant à Anquetil, qui aurait continué l'œuvre de son prédécesseur et construit le cloître, il aurait mis la dernière main au portail et, raconte notre chroniqueur, « pour rappeler le nom qu'il portait, il fit sculpter des écailles de poisson, tant dans le cloître que sur le trumeau de la grande porte de l'église ; il décora le tout de riches statues[3]. » Mais il

1. E. Rupin, *op. cit.*, p. 4.
2. E. Rupin, *op. cit.*, pp. 62 et 350.
3. E. Rupin, *op. cit.*, p. 351.

faut citer le texte même, intégralement et sans coupure : « Dictusque Asquilinus, secundum intersignia operis, fecit fieri portale pulcherrimum et subtilissimi operis constructum ecclesie dicti monasterii : quod colligitur ex scatis ibidem sculpturis (corr. : sculptatis) tam in claustro quam in medio pillaris magni portalis ecclesie. Nam a nomine Asquilini faciebat scatos picium in lapidibus quibusdam sculpari[1]. » La puérilité de cette argumentation saute aux yeux. On ne sait pas d'ailleurs si Aymeric rapporte une tradition ou invente une explication de son cru. Nous opinons fermement pour cette dernière hypothèse.

Ecrivant les annales de son abbaye, colligeant les textes et les souvenirs, instruit d'autre part et capable d'idées personnelles, rien n'empêche de croire *a priori* qu'Aymeric ait lui-même, rénovant la renommée d'Anquetil, amplifié quelque peu les mérites et les initiatives de son héros, et justifié son opinion par un raisonnement approprié. Dans la phrase immédiatement précédente, Aymeric attribue à Anquetil l'inscription qui commémore la consécration de l'église Saint-Pierre de Moissac au temps de l'abbé Durand, et qui fut placée dans le cloître, primitivement : « Et credo quod ipse fecerit scribi...[2] » C'est une opinion personnelle, « credo ». Puis, aussitôt après, le passage relatif au portail. Mais notre auteur n'allègue aucune tradition, ne se réfère à aucun texte : il tente une critique archéologique, en quelque sorte, il constate *de visu* et interprète une particularité, « secundum intersignia operis » ; il y a, pour lui, une signature monumentale, des écailles de poisson, « quod colligitur ex scatis ». Et il explique enfin pourquoi, selon lui, c'est là une signature véritable, une manière de rébus dont il propose la traduction : le nom même d'Anquetil, ou Asquilinus, évoque l'idée d'une espèce de poissons, *Squillæ*[3]. Tout cela serait fort bien si, par malheur, la prétendue signature monumentale n'était

1. E. Rupin, *op. cit.*, p. 66.
2. E. Rupin, *op. cit.*, p. 50 et p. 66.
3. Cf. E. Rupin, *op. cit.*, p. 66.

un motif décoratif dont on connaît plus d'un exemple sur pierre ou sur parchemin. Les imbrications sont une technique d'ornement courante à l'époque romane[1].

Pour conclure, si l'on veut chercher à dater le porche de Moissac et son grand tympan de l'Apocalypse d'après la chronique d'Aymeric de Peyrac, on doit convenir en bonne critique, nous semble-t-il, que ce texte, souvent allégué, n'a aucune signification, aucune valeur chronologique. Alors tombe du même coup toute preuve formelle d'antériorité du tympan de Moissac sur les tympans bourguignons et clunisiens, puisque l'argument essentiel de cette antériorité est précisément le texte d'Aymeric.

M. Mâle, il est vrai, invoque aussi en faveur de Moissac quelques raisons historiques et esthétiques dont la valeur est discutable et qui peuvent se retourner aisément contre sa thèse : rapports étroits de Moissac et de Cluny, en sorte que le chef-d'œuvre du prieuré n'a pu être ignoré de l'abbaye chef d'ordre et a évidemment déterminé une adaptation ; adaptation rendue évidente par la meilleure composition, la meilleure distribution du sujet, copié à Cluny, que dans l'original à Moissac ; à défaut du tympan clunisien sottement brisé, les chapiteaux du chœur de Cluny, Tons du plain-chant, Vertus, Saisons, Arts libéraux manifestent un style, non pas bourguignon, mais voisin de Moissac[2].

En effet, depuis 1047, Moissac avait été, au temps de saint Hugues, soumis à la réforme de Cluny, et l'abbé Durand en avait été, de l'autorité de saint Hugues, le premier artisan ; l'abbé de Moissac acquit même à Cluny des privilèges enviables[3]. Mais ce lien de subordination constaté, nous pouvons croire avec autant de logique que Cluny, chef d'ordre, et si l'on veut, abbaye-mère, a influencé Moissac, sa filiale, plutôt que Moissac n'a inspiré Cluny. Les tympans de Cluny et de Moissac n'étant pas rigoureusement identiques, l'ordon-

1. Cf. R. de Lasteyrie, *L'archit. relig. à l'ép. romane*, p. 573-574.
2. E. Mâle, *op. cit.*, p. 386-388.
3. E. Rupin, *op. cit.*, pp. 1 et 45.

nance différente de l'un et de l'autre ne comporte, à notre sens, aucune déduction chronologique certaine. Enfin, si l'art de l'Apocalypse de Moissac et l'art des chapiteaux de Cluny s'apparentent, rien n'empêche d'admettre que le modèle était Cluny, et non Moissac. Nous savons d'ailleurs que le tympan de Moissac, au jugement de M. de Lasteyrie, n'est pas d'un style proprement toulousain : « On est d'accord, dit-il, pour attribuer ce magnifique ensemble à l'école de sculpture de Toulouse. Il est à noter cependant qu'il diffère par maintes particularités de toutes les œuvres similaires de cette école[1]. » M. Porter[2] fait une remarque analogue ; pour lui, c'est à Cluny que les sculpteurs de Moissac ont appris l'allongement des proportions et les draperies transparentes ; l'œuvre est exécutée par des artistes locaux dans une manière et dans un style qui ne leur sont pas familiers.

Ainsi, d'une part, la chronique d'Aymeric de Peyrac ne permet pas de faire remonter au temps de l'abbé Anquetil, c'est-à-dire avant 1115, le tympan de Moissac ; d'autre part, s'il existe entre l'art de Moissac et l'art de Cluny des similitudes, il se trouve de bons archéologues pour ne pas reconnaître dans le tympan de Moissac une œuvre exclusivement indigène et toulousaine. Comment, dès lors, faire avec sécurité de l'abbaye de Moissac le centre d'origine et d'expansion de la nouvelle sculpture monumentale ? Le prétendre *a priori*, c'est supposer le problème résolu. Mais il ne l'est pas.

Les titres de l'art clunisien, à Cluny, à Charlieu, à Saulieu, à Vézelay, à Autun, pour ne prendre que des monuments datés, ne sont certes pas moins anciens que ceux de l'art toulousain. Il serait curieux de juxtaposer les contradictions des archéologues dans la chronologie des sculptures de Saint-Sernin à Toulouse, sans autre repère précis que l'inscription du cloître de Moissac (1100) et les bas-reliefs de l'abbé Durand et des Apôtres dans ce cloître[3]. Nous avons vu que la

1. *L'architecture relig. en Fr. à l'ép. romane*, p. 646.
2. *La sculpture du XIIe s. en Bourgogne*, pp. 83-87.
3. R. de Lasteyrie, *L'architecture relig. en Fr. à l'ép. rom.*, p. 640 ; A. Michel, *Hist. de l'art*, I, 2, p. 615 ; E. Mâle, *L'art relig. du XIIe s. en France*, p. 77.

date des chapiteaux de Cluny a été rajeunie sans aucune raison bien valable, et que rien n'empêche de les regarder, partie comme des œuvres de la fin du XIe siècle, partie comme des sculptures du premier quart ou du premier tiers du XIIe siècle. On remarque enfin que les grands tympans de Cluny, de Vézelay et d'Autun, qui sont tous d'influence clunisienne, qui ont entre eux des similitudes évidentes, appartiennent à des édifices dont la consécration a eu lieu presque en même temps, en 1130 et 1132. Ce synchronisme d'œuvres si voisines n'est pas sans déterminer une sorte de présomption, ou mieux une certitude critique dans la chronologie de ces sculptures monumentales. Et il faut bien observer que bien peu d'archéologues consentent à vieillir plus que les tympans bourguignons le tympan de Moissac. M. Mâle lui-même, tout en revendiquant pour les artistes du Midi l'invention iconographique, le plus souvent, reconnaît cependant plus d'une fois l'originalité des sculpteurs bourguignons, en sorte que les mérites respectifs des deux écoles semblent au moins égaux.

Et si Cluny a, dans l'énergique impulsion donnée à la chrétienté, et spécialement à l'ordre bénédictin, contribué à élaborer une véritable méthode d'apologétique en image, un enseignement doctrinal de pierre, comme tout permet de le conjecturer, par le génie de ses grands abbés, il est simplement logique (et les dates le confirment) d'attribuer à la grande abbaye bourguignonne, au chef d'ordre, la primauté dans la diffusion de ce programme.

C'est ce qu'a excellemment établi M. l'abbé Terret [1] : pour lui « la forme et le style des draperies, tout spécialement les étoffes collantes avec plis en bouillons et retroussis en spirales » dénoncent l'influence de Cluny sur la plastique de Vézelay, d'Autun et de Charlieu qui reproduisent cette technique ; on retrouve la même technique à Moissac, au portail de Saint-Etienne de Toulouse, aux statues et aux bas-reliefs de la Daurade[2] malgré un relief moins apparent ; seule l'influence de

1. *La sculpture bourguignonne aux XIIe et XIIIe s. Cluny*, pp. 157-158.
2. Les sculptures de la Daurade à Toulouse ne peuvent être antérieures aux

Cluny rend compte, par une origine commune, de telles rencontres entre les grandes œuvres, à peu près contemporaines, des deux écoles de Bourgogne et du Languedoc, puisque Moissac et la Daurade étaient depuis 1047 et 1076 sous l'autorité de Cluny. Et « les bas-reliefs bourguignons relèvent d'un art qui, non seulement veut être nouveau dans le mouvement, la pose et le vêtement des personnages, mais qui cherche encore des effets d'ensemble par une préférence marquée pour les formes allongées, lesquelles s'accordent d'ailleurs plus parfaitement avec la fermeté des lignes architectoniques. »

Il serait évidemment puéril de ramener à Cluny tout le mouvement artistique de la fin du XIe et de la première moitié du XIIe siècle. C'est une exagération dans laquelle nous éviterons de tomber. Mais on ne saurait nier que, à cette même époque, la Bourgogne, avec Cluny et Cîteaux, a été le grand centre religieux, le plus ferme appui de la doctrine, de la discipline et de la papauté. Et, dès 1088, saint Hugues créait, par la reconstruction de la grande abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul de Cluny, un foyer d'art qui s'alimenta sans doute, d'abord de ce qui existait alors un peu partout à l'état d'ébauche, sans exclusivisme nécessaire, puis se créa sa tradition, à laquelle vinrent alors puiser plus ou moins, encore plus peut-être pour la pensée iconographique et décorative que pour sa traduction plastique, les divers ateliers qui se multiplièrent à la faveur de la grande rénovation clunisienne.

Si l'on voulait d'ailleurs, par analogie, à défaut des manuscrits de Cluny disparus, se rendre compte de l'originalité certaine des artistes qui se rencontrèrent alors dans les grands ordres bourguignons, les manuscrits primitifs de Cîteaux, antérieurs à 1134, offriraient par leurs miniatures un argument décisif et des exemples caractéristiques. Nous ne citerons que l'un d'eux, pris au hasard. Il illustrera en même temps, d'une manière péremptoire, le danger d'accorder une valeur

œuvres bourguignonnes, simplement contemporaines ; cf. A. Michel, *Hist. de l'art*, I, 2, pp. 624 à 628.

démonstrative trop grande à des représentations iconographiques soit pour déterminer une date[1], soit pour définir une réaction d'influence entre deux ou plusieurs écoles, dont, ne l'oublions pas, un nombre considérable d'œuvres, sur parchemin ou sur pierre, ont disparu.

M. Mâle s'est efforcé d'établir que l'iconographie de Moissac, source véritable d'après lui de l'iconographie romane, dérive des miniatures de l'*Apocalypse* de Beatus. Il en trouve, entre autres, la preuve dans un des chapiteaux du cloître qui représente les trois jeunes Hébreux dans la fournaise : « Au XIIe siècle, ce sujet est extrêmement rare. Il semble évident que l'artiste de Moissac avait sous les yeux un modèle qui faisait revivre un sujet oublié. Ce modèle, il n'a pu le trouver que dans l'*Apocalypse* de Beatus, qui se termine par une illustration du livre de Daniel[2]. »

Or ce sujet si rare existait dans des manuscrits bourguignons, et d'abord dans la Bible de saint Etienne Harding, à Cîteaux. Nous avons démontré en une autre occasion[3] que la Bible de Cîteaux était l'œuvre du scriptorium naissant de cette abbaye, et qu'elle avait été exécutée, au dire même de son rédacteur, le 2e abbé de Cîteaux, entre 1098 et 1109. Le miniaturiste était-il un méridional, avait-il sous les yeux un modèle venant du Midi ? Nous l'ignorerons bien longtemps, selon toute vraisemblance. Mais s'il existait à Cîteaux, en 1109, avant les sculptures du cloître de Moissac, un petit tableau des Hébreux dans la fournaise, peut-être aussi s'en trouvait-il dans quelque Bible ou manuscrit contemporain de Cluny. Bibliothèque et abbatiale de Cluny ayant été éga-

1. Ainsi M. Mâle (*L'art religieux du XIIe s.*, pp. 167-168) recule abusivement après 1145 l'exécution du chapiteau de Vézelay représentant la mouture du grain par saint Paul (cf. Terret, *Cluny*, p. 85), sous prétexte que ce sujet étant figuré à Saint-Denis, l'inspiration en est due à Suger. En fait, le vitrail de Saint-Denis aide à interpréter le chapiteau de Vézelay, comme l'a montré judicieusement M. l'abbé Terret, et les deux figurations sont empruntées à un fonds commun d'inspiration venu des livres saints, des Pères et de leurs commentateurs.

2. *L'art religieux du XIIe s. en France*, p. 12.

3. Cours public à la Faculté des Lettres de Dijon. Cf. son analyse dans le *Bien Public* (de Dijon), des 24 sept., 1er et 8 oct. 1921.

lement victimes de la barbarie des hommes, nous ne saurons jamais si ce sujet du livre de Daniel existait, ou non, peint ou sculpté, à Cluny. Mais c'est une hypothèse qu'on n'a pas le droit d'exclure comme invraisemblable, et qui suffit à imposer une réserve très explicite aux conclusions trop catégoriques de M. Mâle en faveur de la primauté de Moissac.

Cette réserve est d'autant plus nécessaire que, à défaut de Cluny, détruit, nous connaissons, sur un chapiteau de la cathédrale d'Autun, une figuration des Enfants dans la fournaise. M. l'abbé Terret[1] rattache cette scène à une miniature, dérivée sans doute d'un prototype byzantin, et qu'on voit dans un Ménologe grec du xe ou du xie siècle à la Bibliothèque Vaticane. Il s'ensuit qu'on ne peut regarder comme source unique de la représentation de ce sujet biblique l'*Apocalypse* de Beatus et ses succédanés. M. l'abbé Terret invoque, lui, un archétype byzantin. Or nous savons qu'il existait à Cîteaux, au début du xiie siècle (et nul doute qu'il en était de même à Cluny), des moines hellénisants, et que certaines miniatures, avec légende grecque, s'inspirent manifestement de modèles grecs. L'une d'elles précisément, à l'honneur de la Vierge, appelée « Theotokos », contient, en pendant de Daniel au milieu des lions, les Enfants dans la fournaise, « tres pueri in camino ». Le manuscrit, non daté, est l'œuvre du scriptorium de Cîteaux, et certainement antérieur à 1134, et très probablement à 1125[2].

Une exploration archéologique minutieuse révélerait probablement en Bourgogne, parmi les manuscrits, d'autres similitudes de ce genre et des exemples plus nombreux. Quoi qu'il advienne de cette investigation, nous devons conclure (et cette conclusion est dans la logique historique de ce temps reculé) que les thèmes iconographiques dont se sont inspirés, à l'aube du xiie siècle, les imagiers de Moissac et de Toulouse, se rencontraient, dans le même temps, en Bourgogne. Dès lors s'évanouit la preuve de la primauté languedocienne tirée

1. *La sculpture bourguignonne... Cluny*, p. 55.
2. Bibl. de Dijon, ms. 641, *Légendaire de Cîteaux*, fol. 40 v°.

précisément de la présence de ces thèmes à Moissac, à Toulouse et dans les manuscrits méridionaux.

Où donc trouver, en dehors du Midi languedocien, l'origine et l'explication de l'art clunisien et bourguignon ? Là encore, la réponse nous est donnée par le savant chanoine Terret dans son excellent livre sur Cluny. Il rappelle d'abord[1] que la première renaissance architecturale et plastique du XIe siècle en Bourgogne eut pour cause la reconstruction de Saint-Bénigne de Dijon, par Guillaume de Volpiano, que les grands abbés de Cluny, Odon, Mayeul, Odilon, sans compter saint Hugues, ont eu avec l'Italie les rapports les plus fréquents et les plus étroits, qu'ils ont réformé nombre de communautés italiennes, et qu'ils ont maintes fois séjourné en Lombardie, à Ravenne, à Rome, au Mont-Cassin. Or c'est aux peintres d'Italie que les Clunisiens ont emprunté le style qui devait rénover la sculpture bourguignonne.

Il n'est pas douteux, en effet, que la peinture murale a été représentée en Bourgogne à la fin du XIe siècle par de grands ensembles décoratifs. Si les fresques de Cluny ont disparu, celles de Curgy, de Charlieu dont il subsiste des fragments, de Berzé-la-Ville nous en font connaître la manière ; elle est toute pénétrée des méthodes byzantines, avec ses fonds bleus, et des caractères de la peinture des monastères bénédictins d'Italie du Volturne et du Mont-Cassin, mouvement hardi et impétueux des draperies, finesse du modelé, somptuosité des costumes.

On sait en effet comment au IXe siècle, et notamment à l'abbaye du Volturne, s'était formée une grande école de peinture. M. Em. Bertaux, dans ses beaux travaux[2], en a retracé l'histoire : l'invasion sarrasine détruisit l'abbaye et fit refluer les moines artistes à Rome et au Mont-Cassin. Là

1. Pages 111-113 ; nous en donnons ici un court résumé avec emprunt littéral de quelques formules.

2. L'auteur en a résumé lui-même les conclusions dans l'*Histoire de l'art* d'A. Michel, I, 2, pp. 810-812, sous le titre : *La peinture dans l'Italie méridionale du XIe au XIIIe s.* ; nous lui empruntons cette analyse et ces extraits, notamment pages 804 et 811.

furent ensuite appelés des mosaïstes grecs, par l'abbé Desiderius (1057-1086), qui devait être le pape Victor III (1086-1087), remplacé lui-même sur le siège de saint Pierre par Urbain II, moine de Cluny.

Il n'est pas jusqu'à l'allongement des proportions, si cher à la plastique bourguignonne, ou mieux, clunisienne, qui n'ait son modèle en Italie, dans les fresques de l'école du Mont-Cassin. Si l'œuvre picturale issue, au Mont-Cassin même, des artistes formés à la technique des mosaïstes grecs a disparu, l'église de Sant'Angelo in Formis, près de Capoue, rebâtie par les soins de l'abbé Desiderius, a conservé toute une suite de fresques qui manifestent précisément l'évolution de la peinture bénédictine et ses divers stades après le passage des Grecs. Ainsi un grand *Jugement dernier*, sur la paroi intérieure de la façade, se distingue nettement du type traditionnel des *Jugements derniers* byzantins de la même époque, mais évoque l'image, par son Christ énorme, du *Jugement dernier* peint au XIe siècle dans l'église de Saint-Georges de Reichenau. Et tout ce groupe de peintures de la paroi intérieure, *Jugement dernier*, ou des nefs latérales, scènes de l'Ancien Testament, est, selon M. Bertaux, remarquable par « l'allongement extraordinaire des proportions » ; ce même caractère se voit dans un *Regestum* du même monastère, conservé aux archives du Mont-Cassin et miniaturé vers 1130.

C'est que, d'après le même auteur, « une tradition latine persistante se conserva obscurément dans les abbayes bénédictines de l'Italie du Sud après la désastreuse invasion sarrasine, et elle fut enrichie sans doute par des emprunts faits à l'art germanique du temps des Othons... L'art des Bénédictins de Campanie, tout en adoptant la technique des maîtres venus de Byzance, et en imitant heureusement leur virtuosité de dessinateurs, avec l'opulence de leur coloris, est resté fidèle à des thèmes qui avaient été créés ou développés par des générations successives d'artistes en Italie et au delà des Alpes. »

C'est là aussi que se trouve l'origine de la tradition et des mé-

thodes que les sculpteurs de nos grandes œuvres de décoration monumentale ont empruntées et, par Cluny, répandues dans la France du XIIe siècle. Ainsi s'établit aisément la chaîne des filiations esthétiques. Et, pour la France, c'est Cluny, et non Moissac, qui a été l'artisan essentiel de la rénovation plastique du XIIe siècle [1].

C. OURSEL,

Chargé du cours d'Histoire de l'art bourguignon à la Faculté des Lettres de Dijon.

1. Ces lignes étaient écrites lorsque le récent et considérable ouvrage de M. Arthur Kingsley Porter, *Romanesque Sculpture* (Boston, 1923, 11 vol.), a été publié. L'auteur n'a pu en avoir qu'une connaissance indirecte.

LES NOUVELLES FOUILLES DE POMPÉI

ET LES DÉCOUVERTES DU MONTE MARIO

Les fouilles si intéressantes poursuivies depuis 1910 par M. Spinazzola dans la rue de l'Abondance à Pompéi n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucun exposé d'ensemble[1]. Les travaux de détail eux-mêmes sont fort rares et seules les trouvailles d'intérêt secondaire ont été publiées. Depuis 1918, plusieurs archéologues français, italiens et étrangers s'étant adressés à moi pour obtenir des renseignements sur ces nouvelles fouilles, je me décide à en donner ici un petit tableau, très sommaire naturellement, puisqu'il n'est permis ni de dessiner ni de photographier sur les chantiers.

M. Spinazzola a indiqué dans plusieurs conférences la nouvelle méthode de fouille suivie par ses collaborateurs. N'ayant pas eu l'occasion de les voir travailler de près, je m'abstiendrai de parler ici de cette question. La comparaison entre l'état de conservation des divers quartiers de Pompéi montre d'ailleurs tous les progrès réalisés dans la technique de déblaiement.

Le quartier nouvellement découvert est la suite de la *Strada dell' Abbondanza*. A droite, les maisons ont été complètement mises au jour ; à gauche, les façades seules sont visibles. J'ai commencé ma visite par le côté droit. Ce qui fait l'intérêt unique d'une telle visite, c'est la parfaite conservation des maisons, des toits, des balcons, des *loggias* ouvertes et des premiers étages, des enseignes, des affiches et des

1. Le 13 juin 1923, nous avons fait à Strasbourg, dans la salle des Amis de l'Université, une conférence sur les nouvelles fouilles de Pompéi. Voir les articles d'Ambr. Got, *Journ. d'Alsace et de Lorr.*, 15 juin et de F.-A. Schaeffer, *Strbger Neueste Nachr.*, 29 juin.

peintures. C'est aussi l'heureuse idée que l'on a eue de laisser tous les objets en place ou de les couler en plâtre dans les cavités formées par eux avant leur désagrégation. Quoi de plus impressionnant que de nous arrêter devant une maison à balcon pour en regarder l'enseigne encore toute fraîche. Nous ouvrons la grosse porte armée de clous et nous entrons. Tous les objets sont encore en place. Dans l'*atrium*, l'eau tombe des gargouilles du toit dans le bassin. Les mêmes arbres du jardin repoussent. Et dans l'ombre de ce petit cabinet si gracieusement décoré, nous apercevons un groupe de Pompéiens tordus par les horribles souffrances du 24 août 79 ; ce chien encore à l'attache, ces chevaux asphyxiés dans leur écurie. Au point de vue archéologique, les récentes fouilles sont d'ailleurs très intéressantes par la nouveauté de certains sujets de peinture et de quelques détails d'architecture.

A droite, la première maison n'est pas encore fouillée. La maison suivante (*reg.* I, *ins.* VI) est une *fullonica.* Autour de l'*atrium*, à *impluvium* parfaitement conservé, avec ses gargouilles et ses tuiles, s'ouvrent de petites salles peintes avec élégance dans le quatrième style pompéien. Dans le jardin on voit de nombreux bassins communiquant et placés à des niveaux différents ; ils servaient à laver les draps, qu'un espace libre permettait d'accrocher à l'air. Suit une petite maison construite sur le plan habituel. Le toit de l'*atrium* bien conservé montre également une rangée de gargouilles à têtes de chiens. Dans la chambre à coucher, le coffre a été coulé en plâtre. Cette maison est avant tout remarquable par une petite chapelle voûtée à caissons peints. Les murs sont décorés d'une grande composition de chars et de chevaux. Au-dessous se voit une *petite frise* à relief de stuc blanc sur fond bleu-clair. Les guerriers combattant et les chevaux sont d'un très bel effet. Cette frise représente des *épisodes du dernier chant de l'Iliade* [1].

1. Au centre, combat entre Achille et Hector. Sur les remparts de Troie, Hécube. A gauche, le vieux Priam quitte la ville dans un char sur lequel il a

La troisième maison contient une tête de Mercure peinte en rouge dans une petite niche. Sous la niche, un énorme serpent se déroule au milieu d'un feuillage peuplé d'oiseaux exotiques. Un paon et un serpent tentent d'atteindre un œuf placé sur un autel. De cette maison on descend dans un *cryptoportique* qui entoure de trois côtés un petit jardin. Ce cryptoportique conserve les restes d'une magnifique décoration peinte dans le second style pompéien. On voit à côté une grande exèdre décorée dans le même goût. Un des sujets est très bien conservé : un guerrier à droite tourne le dos, en opposant son bouclier aux coups de son adversaire. A gauche, un troisième guerrier, au casque magnifiquement panaché, vole à son secours et pousse son javelot vers l'ennemi. La visite de ce cryptoportique est particulièrement émouvante parce qu'on y voit, dans la position où ils sont morts, les corps (moulages) de plusieurs Pompéiens, victimes de la catastrophe. Signalons surtout une jeune femme cabrée par la douleur qui se cache la tête entre la poitrine et le bras de son ami. Est-il rien de plus touchant que de retrouver, après deux mille ans, ces antiques souffrances encore intactes ?

Dans le jardin, se trouve une corniche à *protomés* de taureaux. La décoration des murs est variée (jeune fille traînée dans un char par un groupe de femmes, précédé d'un joueur de flûte). En terrasse, donnant sur la campagne, sur la mer, un charmant *triclinium* dont les belles banquettes, décorées sur fond rouge, entourent une petite table. Dans l'angle sud-ouest de cette *insula*, et ne bordant pas la rue de l'Abondance, on a déblayé une autre maison intéressante à plus d'un titre. Par une énorme porte à un battant (moulage) on entre dans un gracieux *atrium* tétrastyle où se conserve une solide armoire. Cet *atrium* s'ouvre sur un jardin dont les murs de fond sont décorés de grandes scènes de chasse. A gauche, une femme nue, de face, demi-grandeur naturelle, tient par les anses un grand bassin devant elle ; à ses pieds un magni-

placé les cadeaux pour Achille ; Hermès conduit le char. A droite Priam aux genoux d'Achille ; puis avec le cadavre d'Hector.

fique paon. De chaque côté, au niveau de la tête, une colombe et une chouette. On voit ensuite trois grands panneaux décorés de figures de demi-grandeur naturelle. Sujets grotesques. A gauche se déroule un paysage égyptien (crocodile, hippopotame et nain à grosse tête). Au centre, un lion bondit sur un bœuf ; à l'extrême droite, un jaguar poursuit deux béliers blancs.

Revenons dans la rue de l'Abondance. Les maisons suivantes sont à balcon. La façade de l'une d'elles est décorée d'une procession : Cybèle, assise sur un trône, ayant à ses côtés des prêtres et des musiciens près d'un autel placé entre deux candélabres. Nous passons, toujours à droite, dans la *reg.* II. L'*insula* V est à l'extrémité des fouilles actuelles. C'est une des plus remarquables. Cette superbe demeure a pour issue une très haute porte à deux battants renforcés d'énormes clous. On entre dans le bel *atrium*. De chaque côté de celui-ci s'ouvrent diverses chambres décorées de sujets empruntés au cycle de Laomédon (4[e] style). On voit Priam enfant, la fille de Laomédon sauvée par Heraklès et d'autres sujets que je n'ai pas eu le temps d'identifier. De là, on passe sous une incomparable *pergola*. Un ruisseau profond (*euripus*, disent Pline le Jeune et Vitruve) la parcourt d'un bout à l'autre et aboutit à une niche-fontaine curieusement décorée de mosaïques et de rocailles. Vers le milieu de la longueur de la *pergola*, sur le côté jardin, se trouve une petite chapelle à fronton dont le toit est soutenu par quatre colonnettes. Vue du jardin, placé à contre-bas, elle a deux étages, dont l'un contient un Amour polychrome de marbre tenant un masque. (Voir fig. 1)[1].

Nous sortons dans la rue. Celle-ci n'étant pas déblayée plus avant vers l'amphithéâtre, nous reviendrons de trois cents mètres sur nos pas à l'entrée des nouvelles fouilles et nous visiterons maintenant le côté gauche de la rue de l'Abondance.

Au commencement de la rue, à gauche, Spinazzola et

1. Ce plan inédit de la villa de Laomédon a été exécuté d'après mes croquis par un de mes élèves alsaciens, M. Hirtz ; je l'en remercie vivement.

ses collaborateurs n'ont guère déblayé que les façades. On y voit surtout des graffites et des enseignes. La première repré-

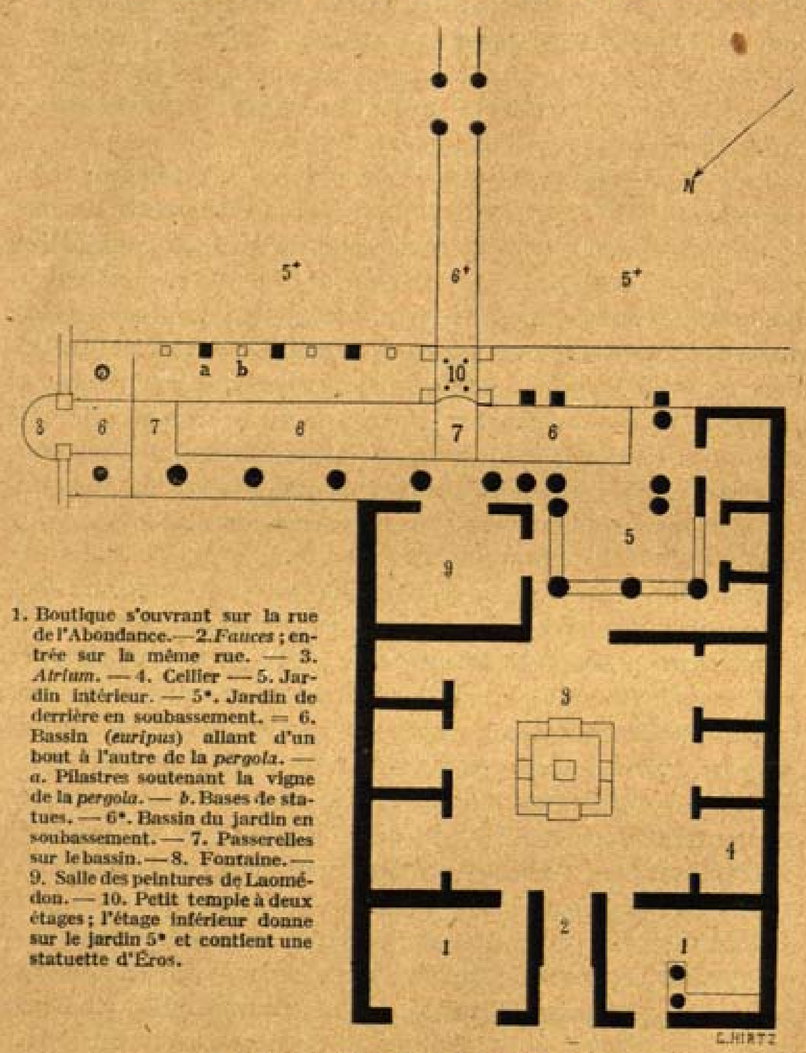


Fig. 1. — La Villa de Laomédon.

sente Mercure vêtu d'un manteau violet, jeté sur une tunique blanche à bandes rouges. Il se trouve dans le *pronaos* d'un

petit temple. Au-dessous, un marchand vend des souliers. Un client attend, assis sur un lit. Sur la façade sud de l'*Insula* VI, *reg.* IX, on aperçoit d'abord la grande représentation de face de Vénus Pompéienne. La déesse, vêtue d'un chiton bleu, est debout sur son char à proue traîné par quatre éléphants conduits par un cornac. A côté d'elle, Eros élève un miroir. Sous cette composition, les foulons travaillent. L'un, à droite, déploie une grande pièce d'étoffe ; les autres tiennent des claies. Cette demeure fait face à la fabrique du foulon décrite plus haut. — La maison suivante (*Ins.* III, *Reg.* III) contient une grande salle décorée sur la façade de deux magnifiques trophées formés d'armes barbares. En faisant glisser une porte construite en treillage de bois (moulage), nous pouvons pénétrer dans la salle sobrement décorée de peintures du quatrième style. On y trouve les restes d'une grande armoire. A côté, dans une petite villa dont l'entrée est dans la ruelle voisine, j'ai remarqué des peintures relatives à la légende d'Iphigénie en Tauride (4e style). Suit une boutique décorée des images du Soleil, de Jupiter, de Mercure et de la Lune sur fond doré. A côté une nouvelle Vénus Pompéienne, debout, sans char. — Plus loin, sur la façade sud de l'*Ins.* XI, *Reg.* IX, j'ai admiré les douze divinités de l'Olympe (dont Isis), traitées avec une belle simplicité. Une représentation analogue se voit à l'entrée de la rue de l'Abondance, près de l'édifice d'Eumachia. Devant la maison, dans la rue, se trouve une fontaine semblable aux autres de la vieille rue de l'Abondance. — A côté, un *termopolio*, dont tous les objets en bronze et en terre cuite ont été laissés en place (bassins, cruches, lampes à sujet comico-érotique, vase carré en verre, etc.).

La maison suivante possède une curieuse salle au premier étage, qui me paraît être un *triclinium* public. Le premier étage communique directement avec la rue par un petit escalier. L'édifice est décoré de douze colonnes, dont quatre adossées à des pilastres. L'enseigne de l'établissement représente un dieu braquant son phallus.

La façade sud d'une maison non fouillée (*Ins.* VIII, *Reg.* IX)

conserve, de chaque côté de son entrée, deux panneaux, l'un représentant, je crois, Romulus avec les dépouilles d'Acron, l'autre Enée portant le vieil Anchise sur ses épaules et traînant d'une main le jeune Ascagne. — En pénétrant dans l'*Ins.* II, *Reg.* III, on remarque un petit cabinet peint dans le deuxième style. Un *triclinium* donne sur une petite *pergola* soutenue par quatre colonnes.

Lorsque l'on considère le magnifique travail accompli sous la direction de M. Spinazzola depuis quatorze ans, on admire l'habile méthode observée dans ces nouvelles fouilles. Mais on regrette aussitôt que tant de merveilles soient condamnées à rester encore longtemps inédites et à disparaître peut-être au cours d'une seconde catastrophe, avant d'avoir été connues des savants. N'hésitons pas à reprocher à M. Spinazzola cette trop grande modestie, ou plutôt ce manque de confiance en soi. Nous ne doutons pas que l'éminent archéologue ne puisse faire connaître autrement que par de brillantes conférences le nouveau quartier pompéien rendu à la vie. En prolongeant notre attente, il risquerait de donner quelque crédit à ses adversaires, qui ne sont pas des muets.

Les dépenses nécessitées par les nouvelles fouilles sont considérables. Le savant directeur ayant cru devoir y consacrer tout le budget mis à sa disposition, le Gouvernement italien a dû lui rappeler que la conservation des autres quartiers de Pompéi était son premier devoir. Entre mes visites à Pompéi, en 1918 et en 1922, j'ai constaté de graves différences dans la fraîcheur et la conservation de certaines peintures, jadis soigneusement entretenues à l'essence ou à la cire et aujourd'hui délaissées. A la maison des Vettii surtout, j'ai vu dernièrement que la célèbre frise des Amours était, sur une largeur de trois mètres, menacée, faute d'entretien, de destruction complète. Dans beaucoup de maisons, l'herbe pousse dans les mosaïques, les détruisant peu à peu. L'architecture elle-même est en péril. Il suffit de jeter un coup d'œil dans la maison des Noces d'Argent, superbe résidence de l'époque samnite, découverte sous la direction d'Ettore Pais. La maison est dans un état de délabrement extrême et a dû

être fermée au public. Quelques-uns penseront sans doute qu'il n'est pas possible de laisser périr ainsi l'œuvre des prédécesseurs de M. Spinazzola, si imparfaite qu'ait encore été leur méthode. La direction des fouilles de Pompéi a passé depuis un demi-siècle par de nombreuses vicissitudes. Après Fiorelli, premier surintendant, on nomma Giulio de Petra, puis Ruggiero. La direction des fouilles fut rattachée ensuite au Musée de Naples dont le Directeur était de Petra ; mais à la suite de la disparition des stucs d'une villa de Boscoreale, de Petra dut démissionner. Orsi, commissaire royal, fit nommer M. Ettore Pais à la direction de Naples et de Pompéi. C'est alors que commença, contre ce savant, la campagne dont la *Revue archéologique* s'est faite autrefois l'écho impartial[1]. Sogliano, directeur de 1905 à 1910, se vit donner brusquement comme successeur Vittorio Spinazzola. Une fois de plus, cette nomination ne semble pas satisfaire le monde. Pompéi, il est vrai, est une véritable capitale. L'homme qui l'administre doit ajouter à ses connaissances de savant les qualités d'un véritable homme d'État. Il lui faut commander à un peuple d'ouvriers et de gardiens, présider à la répartition du budget, recevoir les visiteurs de marque, attirer les touristes, faire de la propagande, conserver les monuments découverts, classer les objets au Musée de Naples en essayant de satisfaire les désirs contraires de l'historien et de l'artiste, enfin mener les fouilles et en publier les résultats. Il semble difficile de trouver réunies, chez une seule personne, tant de qualités nécessaires [2].

***

Les autres fouilles dignes de remarque poursuivies à l'heure actuelle en Italie sont celles d'Ostie et du Monte Mario. Des premières, auxquelles le beau livre de M. Car-

1. Voir, en dernier lieu, *Rev. arch.*, 1909, I, p. 424.
2. Aux nouvelles fouilles de Pompéi, il faut ajouter le tombeau récemment mis au jour *fuori porta del Vesuvio*, de C. Vestorius Priscus, mort à vingt-deux ans ; la décoration peinte représente un combat de gladiateurs et un repas funèbre.

copino[1] vient de donner un regain de popularité, je ne dirai rien ici[2]. L'habile savant qui les dirige, M. Calza, nous tient régulièrement au courant des découvertes dont il est l'auteur (*Mon. Lincei*; *Not. dei Scavi*). Le monde archéologique est reconnaissant à M. Paribeni d'avoir placé à la tête d'Ostie un chef aussi érudit, actif et énergique.

Les découvertes faites ces derniers temps au Monte-Mario semblent avoir une importance trop grande pour l'histoire des origines de Rome ou du Latium pour ne pas être immédiatement signalées. Elles ne sont jusqu'ici connues que par quelques articles de journaux, dithyrambiques et confus (*La grandiosa scoperta...; la geniale intuizione del prof. Dall' Osso; gli esordi di Roma...*). Un critique parle de ces fouilles qui « vont mettre à la lumière une stratification archéologique sur le type d'Hissarlik. Et alors notre Monte-Mario, déjà mémorable par le souvenir de Dante, deviendra la colline sacrée de nos origines. » Le Monte-Mario serait la Rome primitive ! C'est une erreur commune d'attribuer une antiquité préhistorique aux villes les plus récentes, parce qu'une tribu primitive quelconque a campé non loin de son emplacement actuel. *Chicago* a été fondé par les Peaux-Rouges.

Sur la partie occidentale du Monte-Mario si connu des géologues, les travaux de terrassement, exécutés pour la construction de *villini*, ont mis au jour des traces préhistoriques importantes, non loin de la station de S. Onofrio. M. Innocenzo Dall'Osso, à qui l'archéologie celtique doit tant pour ses recherches dans l'*Ager Gallicus*, où il était naguère surintendant, résolut d'y entreprendre immédiatement des fouilles. Il ne compte en publier le résultat qu'après avoir terminé, dans ces prochaines années, d'autres recherches autour de Rome. On peut affirmer dès maintenant que ses découvertes et ses théories seront passionnément discutées.

1. Jérôme Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, Paris, 1919.

2. On fouille actuellement une imposante maison à *patio* à trois étages (belles voûtes d'arêtes).

Grâce à l'extrême amabilité de M. Dall'Osso, qui m'a continué à Rome l'aide précieuse apportée à Ancône, il y a cinq ans, j'ai pu visiter ses fouilles à deux reprises[1]. J'indiquerai d'abord, avec son autorisation, le résultat de mes observations personnelles; j'exposerai ensuite brièvement les théories émises par M. Dall'Osso sur ces retentissantes découvertes[2].

Les fouilles entreprises à la fin de 1921 se sont poursuivies avec de nombreux arrêts pendant le printemps et l'été de 1922. Elles ont mis au jour des fonds de cabane du premier âge du fer, des restes de constructions étrusques et des tombes étrusques. Les fonds de cabane sont parfaitement visibles, car ils sont taillés dans le tuf. La coupe de leur largeur (5 à 6 mètres) a la forme d'un V de 2 à 4 m. de profondeur, dont le fond est plus ou moins aigu (cf. les fouilles du Viminal et du Quirinal). On peut, je crois, considérer cette forme en V comme un fait isolé, nécessité par la friabilité du tuf. La longueur des habitations varie de 50 à 70 m. Des cabanes de ces dimensions se rencontrent fréquemment dans l'Italie méridionale, mais sans fosses. Nos cabanes ne sont pas orientées régulièrement; on en trouve dans toutes les directions. Le long des grands côtés se voient des trous, admirablement conservés dans le tuf. C'était évidemment là qu'étaient enfoncées les poutres verticales soutenant le toit de la cabane. Celle-ci devait être divisée en plusieurs demeures où vivaient plusieurs familles (clan?)

On retrouve, tous les cinq mètres environ, un foyer tantôt intérieur, tantôt extérieur, aujourd'hui tombé au fond du V, mais presqu'intact. Près des cabanes, on rencontre des *dolia* effleurant le sol et dans lesquels les primitifs devaient recueillir l'eau du toit. Au fond des fosses, on remarque une grande quantité de tessons de ces *dolia*. M. Dall'Osso pense qu'ils

1. M. H. M. R. Leopold et M. Dall'Osso m'ont guidé dans l'une de mes visites.

2. Je suppose connu du lecteur le mémoire de M. G. Pinza sur les nécropoles primitives de Rome (*Mon. Lincei*, XV, 1905) et le livre si attachant de M. André Piganiol sur les *Origines de Rome*.

contenaient le vin ou les provisions. Je ne peux pourtant pas m'empêcher de les rapprocher du procédé employé dans la Gaule romaine, où des amphores, disposées les unes sur les autres, servaient à isoler le plancher du sol[1]. On retrouve un peu partout des restes d'argile apportée de loin qui devait former le plancher (cf. les Terramares). Le toit était couvert de grandes tuiles à rebords. Comme sépulture datant peut-être de cette époque (plutôt antérieure), on a mis au jour des tombes à *forno* trop grandes pour avoir abrité des squelettes accroupis (*Hoeckergraeber*). On peut rapporter avec plus de certitude à la période des fonds de cabane d'autres sépultures constituées par de petites grottes très basses de plafond, réunies par deux ou trois, et divisées par des pilastres quadrangulaires, le tout taillé dans le tuf. Dans l'une d'elles, on a découvert plusieurs objets et un *askos* en argile jaune-clair.

J'ai noté, dans la cabane des fouilles, des débris de tuile à rebords, trois fibules du type du bronze, des débris d'une passoire du type du bronze et, comme objet importé, un long col de vase à décoration géométrique de Cumes. On peut en rapprocher une partie du matériel des fouilles de Conca, aujourd'hui au Musée de la Villa Giulia et malheureusement inédit[2]. Les autres objets sont certainement plus récents (roue et essieu de char votif en terre cuite, vase noir á fig. r. du IVe s., Cumes, etc.).

Les habitations étrusques ne sont pas exactement superposées aux cabanes primitives, sauf en un seul cas. Leurs murs, formés de gros blocs de tuf, sont tous orientés du Nord au Sud. Je ne peux en donner une meilleure idée qu'en les rapprochant des *insulae* de Marzabotto, fouillées par Brizio[3].

1. Cf. A. Vassy, *Amphores romaines à Ste-Colombe-les-Vienne*, AFAS, 1914.
2. Les fouilles de Conca, entreprises par M. H. Graillot, ont été continuées par le gouvernement italien. M. Mengarelli est coupable de n'en avoir rien publié depuis vingt-cinq ans. L'époque de la prospérité de Conca est antérieure à celle du temple; lorsqu'il fut reconstruit la ville était abandonnée (ve s. av. J.-C.). Ce devait être une sorte de sanctuaire fédéral. Sur les terres cuites architecturales de Conca, voir Mme Arthur Strong, *in JRS.*, 1914, p. 166 suiv.
3. E. Brizio, *Marzabotto presso Bologna*, in *Mon. Lincei*, I, 1890.

Au Monte-Mario, on ne voit que les fondations ; le reste était peut-être en bois et torchis. Les tombes étrusques sont à *camera*. L'une d'elles est très bien conservée dans le tuf ; une deuxième, à *dromos*, comprend plusieurs chambres avec banquettes. Les Etrusques ont établi les autres *dans les fonds de cabane de leurs prédécesseurs*, à une profondeur de 3 à 4 m. Il ne reste plus que les blocs de tuf éboulés dont elles étaient formées. L'une d'elles, qu'on déblayait sous mes yeux, établie également dans un fond de cabane primitif, a dû être de très grande dimension et contenir plusieurs sépultures. Son emplacement était marqué par plusieurs stèles, sortes de meules à *umbo*. On venait de recueillir, dans la partie nord, le crâne d'un cheval, probablement sacrifié sur la sépulture. Au fond du V on aperçoit un trou béant, peut-être l'orifice d'un puits sacré (ou *mundus* ?)[1]. Toutes ces sépultures ont été violées anciennement, probablement par les Romains qui se sont établis sur le même emplacement (mur à *opus reticulatum*, du Ier siècle ap. J.-C.). En visitant cet établissement étrusque situé entre Veies et Rome, je n'ai pu m'empêcher de le rapprocher de Veies plutôt que de Rome, comme le fait M. Dall'Osso. Il complète le cercle des établissements étrusques groupés tout autour de Veies.

Il est temps d'exposer brièvement les ingénieuses théories de M. Dall'Osso. Ce savant attribue les fonds de cabane aux Aborigènes (Osques ?)[2]. Il établit là-dessus toute une thèse sur l'histoire des origines de Rome : l'immigration des Aborigènes dans le Latium daterait de l'âge du bronze[3] ;

1. Cf. le *Mundus* de Marzabotto dans A. Grenier, *Bologne*, p. 101-103.

2. Sur les Aborigènes, voir Pauly-Wissova, *R. E.*, art. Aborigenes (Festus, 266, Mueller ; 328, Lindsay. M. Dall'Osso me paraît appuyer sa thèse sur les textes suivants : Festus 271 M. 331 L. [*Romulia tribus dicta, quod ex eo agro censebantur, quem Romulus ceperat ex Veientibus*] ; Macrobius III 5, in fine : « *Ait enim* (Cato *Orig.*, I) *Mezentium Rutulis imperasse ut sibi offerrent, quae dis primitias offerebant* ; et *Latinos omnes similis imperii metu ita nouisse : Jupiter si tibi magis cordi est nos ea tibi dare potius quam Mezentio utei nos victores facias* » — Cf. *Fasti Prenest.*, CIL I², 236 et 316 ; Mommsen croit que c'est un fait historique « *Aborigenes Festus* (268 M, 328 L)... *historiae Cumanae scriptor* (dit que les Aborigènes sont venus de la Grèce) *eosque multo errore nominatos Aborigenes* ».

3. Je n'en remarque nulle trace dans les fouilles actuelles.

le Janicule serait un de leurs premiers établissements, car le culte de Janus était par excellence celui des peuples préhelléniques dont faisaient partie les Aborigènes[1].

Rome ne serait donc pas une colonie d'Albe, mais le synœcisme de deux peuples de races différentes : les *Italici Albani* et les *Aborigènes*, réunis par Romulus sur le Monte-Mario où il fonda la tribu Romulia. Si Rome s'est transportée ensuite sur la rive gauche du Tibre, c'est parce qu'il se produisit une avance des Étrusques qui vainquirent les Aborigènes et leurs alliés, les *Terramaricoli* des Monts Albains. Le Tibre devint la frontière. Après cela, il y aurait eu une victoire de Romulus qui reconquit le Janicule et repoussa les Étrusques jusqu'à Veies. Les Romains subirent un peu plus tard le joug d'une dynastie étrusque (les Tarquins) et probablement une garnison étrusque. En tous cas, les Étrusques installèrent des troupes dans la tribu Romulia dont M. Dall'Osso est convaincu d'avoir retrouvé le pagus avec sa nécropole étrusque sur le Monte-Mario. Après la proclamation de la République en 509, la tribu Romulia de Monte-Mario chassa la garnison étrusque, ce qui est prouvé, dit-il, par ce fait qu'aucune tombe n'est postérieure au VIe siècle.

Il faut espérer que dans ses comptes rendus des fouilles, l'érudit archéologue ne manquera pas d'apporter d'autres faits à l'appui de sa brillante hypothèse. J'ai voulu seulement signaler ces attachantes découvertes, en laissant à M. Dall'Osso le soin de les exposer plus tard en détail et de montrer leur importance pour l'histoire des origines de Rome.

Strasbourg.

Jean COLIN.

1. On sait que M. Dall'Osso voit des peuples préhelléniques dans certaines régions de la côte adriatique (*Guida del R. Museo di Ancona*, préf.).

LES GUERRIERS ET LES ARMES
SUR LES
BAS-RELIEFS DU MAUSOLÉE DES JULES
A SAINT-REMY

Le mausolée des Jules à Saint-Remy (B.-du-Rh.) a été souvent étudié et décrit ; les bas-reliefs qui le décorent sont reproduits dans de nombreux ouvrages[1]. Mais ces reproductions consistent généralement en dessins incomplets et plus ou moins inexacts, parfois au point de fausser complètement non seulement le style des reliefs, mais l'attitude des personnages[2] ou tout au moins les détails de leur armement[3]. Les photographies reproduites en similigravure dans le précieux *Recueil* du Commandant Espérandieu sont donc nécessaires à qui ne peut aller étudier les bas-reliefs eux-mêmes, ou leurs moulages, plus facilement accessibles au Musée de Saint-Germain. Aux photographies, exécutées, semble-t-il, d'après ces moulages, est joint un commentaire descriptif fort intéressant, mais présentant quelques inexactitudes qui ne sont pas toutes sans importance. En raison de l'intérêt de ce monument tant pour l'histoire de l'armement que pour celle de l'art, il paraît utile de signaler ici ces menues erreurs.

Rappelons d'abord que les quatre faces du mausolée figu-

1. Bibliographie dans Espérandieu, *Recueil général des Bas-Reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 92 sqq., n° 114.

2. Voir, par ex., l'une des gravures (face N.-E.) dans C. Jullian, *Gallia*, 1re éd., p. 32.

3. Dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, la fig. 772 supprime à tort l'avance du casque d'un cavalier, et la fig. 773 donne à un fantassin un ceinturon à bretelles croisées qui n'a jamais existé que dans l'imagination du dessinateur. Des erreurs en ont résulté (cf. particulièrement l'article *cingulum*).

rent : un combat de cavalerie (face nord-est, ici fig. 1) ; un combat d'infanterie (nord-ouest, fig. 2) ; une chasse (sud-ouest) ; un combat près d'un fleuve (sud-est). Sur les trois faces représentant des combats, l'armement des guerriers est, à une exception près[1], exactement le même. Je ne rechercherai point ici quelle en est la valeur documentaire ; mais il faut se



Fig. 1. Mausolée de Saint-Rémy. — Reliefs de la face nord-est. Cette figure et la suivante, d'après S. Reinach, *Répertoire des Reliefs*, I, p. 386 et 384. Quelques détails ont été ajoutés ou modifiés d'après les photographies du commandant Espérandieu.

souvenir que, pour trois au moins des reliefs, les sculpteurs de Saint-Remy ont utilisé des modèles hellénistiques représentant « la bataille de Thésée contre les Amazones, le combat autour du corps de Patrocle, la chasse du sanglier de Caly-

1. Le *pilum* qui ne paraît que sur la face nord-ouest. Cette exception ne me semble pas justifier l'opinion de M. Courbaud (*Le bas-relief romain à représentations historiques*, p. 341), d'après lequel « un seul bas-relief, celui de la face occidentale, montre des soldats armés du *pilum* et de vrais légionnaires : sur les autres côtés, les personnages n'ont pas revêtu le costume spécial du guerrier romain ». Cette affirmation, fort inexacte, paraît avoir pour origine une phrase, abusivement interprétée, de M. Salomon Reinach (*Les Gaulois dans l'Art antique*, in R. A., 1889, I, p. 348). Au reste, l'équipement du légionnaire a varié au cours des âges, et n'est ni assez uniforme ni assez connu pour permettre un jugement aussi catégorique. Enfin, sur cette face nord-ouest, l'un des guerriers armés du *pilum* porte, nous le verrons, un casque à cornes, et les « légionnaires » sont armés de la *hasta*, du *clipeus* et d'une épée pistilliforme : on ne peut croire que M. Courbaud considère ces armes comme appartenant au « costume spécial du guerrier romain ».

don »[1]. Il est généralement admis que cette influence se trahit non seulement par l'attitude des personnages, mais par les détails mêmes de l'armement. Il ne semble pas, toutefois, que la plupart de ces détails aient été étudiés de près. Je me propose donc, en les décrivant aussi exactement que possible, non de résoudre la question de leur authenticité, mais d'en faciliter la solution.

I

Le premier point — et la première difficulté — est de déterminer la nationalité de chacun des combattants. Constatant que « de part et d'autre l'équipement (des cavaliers) est presque identique », M. Espérandieu les distingue néanmoins par le fait que « les Gaulois sont armés d'un long glaive, les Romains ont une lance » (face nord-est). Même distinction pour les faces sud-est et nord-ouest « sauf pour l'un des combattants, celui de droite, qui est armé de la javeline appelée *pilum* »; les fantassins gaulois « sont armés de glaives, à l'exception de l'un d'entre eux qui possède un *pilum*, et leurs cuirasses collantes ne possèdent pas de lanières protégeant le haut des cuisses » (face nord-ouest), ou bien ils « n'ont pas de cuirasse » (face sud-est).

On ne peut faire état de la présence du glaive, car tous les combattants en sont pourvus : ceux qui ne le tiennent pas en main le gardent au fourreau, comme il est naturel ; ce fourreau est uniformément à gauche et suspendu par un baudrier.

La différenciation par le port de la lance et du *pilum* ne semble pas donner de meilleurs résultats. Outre le guerrier à casque cornu (fig. 2, nº 7) que M. Espérandieu signale comme porteur d'un *pilum*, un autre (nº 4) également coiffé d'un casque à cornes, darde une lance. Bien plus, l'autre porteur de *pilum* (nº 9) a le même casque que deux guerriers, dont l'un

1. S. Reinach, *l. c.* — On peut s'étonner toutefois que, s'ils avaient l'intention de représenter des combats contre les Gaulois, ces sculpteurs n'aient point choisi pour modèle une de ces *Celtomachies* que l'art pergaménien leur offrait, et que les urnes étrusques avaient déjà si souvent figurées.

(nº 12) est individuellement désigné comme gaulois[1], et dont l'autre (nº 4), dépourvu de lance et frappant du sabre, devrait être considéré comme de la même nation. On arriverait ainsi à cette conclusion paradoxale que les Gaulois sont armés du *pilum*, à l'exclusion des Romains.

Quant à la cuirasse, sur la face nord-est, tous les cavaliers ont la même ; sur la face nord-ouest, deux fantassins seulement portent certainement la « cuirasse collante » sans lambrequins (fig. 2, nºs 1 et 3) ; mais l'un d'eux, comme nous le

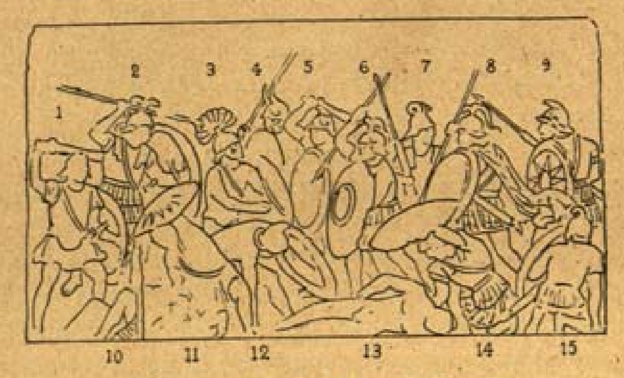


Fig. 2. — Reliefs de la face nord-ouest.

verrons, est probablement romain ; en revanche, les deux porteurs de *pilum*, dont l'un est coiffé du casque à cornes (nºs 7 et 9), ont la cuirasse à épaulières et lambrequins que portent les autres guerriers. Je ne m'attarderai pas au relief de la face sud-est, « d'une interprétation plus difficile », et dont la composition, à dire vrai, paraît incohérente. Le personnage « qui est sur le point de tomber de cheval » n'a en effet pas de cuirasse, mais une courte tunique qui laisse à nu, semble-t-il, le côté droit du buste. Il porte la *pelta* amazonienne. Quelle qu'ait été l'intention du sculpteur, l'attitude de ce personnage est celle de l'*Amazone blessée* du Musée de Naples et son

1. « Deux combattants, un Gaulois debout et un Romain agenouillé, se penchent l'un à la tête, l'autre aux pieds de ce guerrier ». Espérandieu, p. 97.

adversaire le saisit aux cheveux dans une posture familière aux héros des Amazonomachies grecques. Les autres, captifs, morts ou blessés, sont très dégradés et paraissent nus, sauf l'un d'eux, à gauche, dont l'équipement est, ou semble, identique à celui des autres fantassins de cette scène obscure. L'étude de la cuirasse n'apporte donc point d'élément sérieux de différenciation.

Enfin, « les casques des Gaulois, dit M. Espérandieu, sont pourvus de cornes à l'exception d'un seul qui est pourvu d'un panache en forme d'éventail ». Ici le terrain paraît plus sûr. Cependant, M. Espérandieu, considère comme gaulois deux guerriers, le n° 5 (à tort, il est vrai) et le n° 12, tous deux coiffés du casque à crête phrygienne, alors qu'il tient pour romain le porteur de *pilum* (n° 9) armé du même casque. Le criterium par la différence des casques n'offre donc point de certitude ; s'il est, en effet, difficile de considérer comme romains les casques à cornes, leur attribution exclusive aux Gaulois nous force à placer le *pilum* aux mains de ces derniers, ce qui fait quelque difficulté. Le casque à panache en éventail a quelque chose de barbare et paraît non-romain ; cependant certains monuments en présentent d'analogues, particulièrement la Colonne Aurélienne, sur la tête de légionnaires. Enfin, nous pouvons sans doute admettre que, sur le mausolée de Saint-Remy, « les casques des Romains ont des crinières » ; il n'y a cependant pas, *a priori*, de raison pour les refuser aux Gaulois ; nous les retrouverons sur des trophées d'armes considérées comme celtiques, et M. Espérandieu lui-même tient pour gaulois l'un des cavaliers (fig. 1, n° 3) coiffé de ce casque.

Si les essais de détermination par la lance ou par le glaive, par la cuirasse ou par le casque pris isolément, ne donnent pas de résultats concluants, l'examen de l'équipement entier de chaque personnage ne paraît point en fournir de meilleur. En effet, trois des cavaliers (fig. 1, n°s 2, 3 et 5) ont exactement le même équipement, si ce n'est la lance, qui manque au n° 3 : cependant M. Espérandieu en considère deux comme romains et le troisième comme gaulois (à tort, d'ailleurs). Des deux fantassins (fig. 2, n°s 7 et 9,) qui portent le *pilum*

et dont l'équipement ne diffère que par le casque, l'un sera tenu pour gaulois et l'autre pour romain. Si bien qu'en définitive ce sera toujours non pas à l'ensemble, mais à tel détail de l'équipement qu'on s'adressera pour la discrimination, c'est-à-dire qu'on aura recours à des critères dont nous avons reconnu l'insuffisance.

Je pense qu'une autre méthode aura meilleur succès : sans négliger les indications d'armement, elle se fonde principalement sur la composition de chaque scène. Appliquons-la d'abord au relief de la face nord-est (fig. 1).

Sur ce relief, les cinq combattants (je néglige deux morts ou mourants, à peu près indistincts) ont le même armement, sauf en ce qui concerne le casque et la lance. Trois ont le casque à double panache et peuvent provisoirement être tenus pour compatriotes. Un quatrième (n° 1), portant le casque à cornes, est vraisemblablement gaulois : son adversaire (n° 2) est donc romain. Romain également celui qui (n° 5), équipé comme 2, terrasse de sa lance un ennemi à terre. Et l'on peut tenir aussi pour romain le troisième (n° 3) qui ne diffère des deux premiers qu'en ce qu'il n'a point de lance, et que son attitude semble désigner comme un des vainqueurs. Son adversaire (n° 4) sera donc un Gaulois, dont le casque sans cimier n'indique point la nationalité. Nous avons ainsi trois Romains (nos 2, 3 et 5) et deux Gaulois (nos 1 et 4), outre deux morts ou mourants.

Sur le relief de la face nord-ouest (fig. 2), le n° 2, casque à crinières, combat le n° 4, casque à cornes : le premier est donc romain et le second gaulois. Le n° 3, panache en éventail, est sans doute gaulois : son adversaire, cimier phrygien, est donc romain. Le n° 6, même équipement que le n° 2, pouvant être présumé romain, le n° 12, vers qui il dirige sa lance, sera gaulois, malgré son cimier phrygien. Le n° 7, casque à cornes, étant sans doute gaulois, le n° 9, qui lui est opposé, est romain, quoique tous deux portent le *pilum*. Enfin le n° 8, dont l'équipement est identique à celui des Romains nos 2 et 6, est également romain ; sa lance est dirigée vers le mort (n° 13), sans doute gaulois.

Restent quelques figures douteuses. Le guerrier n° 14, qui, agenouillé près du mort, paraît le disputer au Gaulois n° 12, doit être romain, comme le pense M. Espérandieu. Le n° 15, à genou, probablement blessé, peut être considéré comme gaulois, l'auteur de la composition semblant s'être appliqué à répartir les adversaires aussi également que possible. Quant au n° 1 et à son adversaire n° 12, dont le geste répète si gauchement celui du n° 14, il y a lieu d'hésiter, car la tête est détériorée et le casque incertain ; celui du n° 1 paraît être à cimier phrygien. Par son attitude victorieuse en présence d'un adversaire à demi terrassé, ce guerrier semble romain ; en revanche, il a la même cuirasse moulée que le Gaulois n° 3 ; sans doute est-ce pour cette raison que M. Espérandieu le considère comme gaulois ; le n° 11 serait alors romain. Enfin, le mort n° 10, dont on n'aperçoit plus que les jambes, avec les lambrequins et la cuirasse (le relief est fort dégradé), demeure indéterminé ; le fait qu'il est mort semblerait le désigner pour gaulois.

En résumé, ce bas-relief semble représenter sept Romains (les nos 2, 5, 6, 8, 9, 14, et peut-être 11) et huit Gaulois (les nos 3, 4, 7, 12, 13, 15, et peut-être 1 et 10).

Cette discrimination[1], à la vérité fort conjecturale, nous conduit donc, tout en acceptant dans l'ensemble les déterminations de M. Espérandieu, à y opérer plusieurs modifications de détail, à intervertir, notamment, la nationalité des deux cavaliers nos 3 et 4, à modifier celle du fantassin n° 1, qui de gaulois devient romain, et à fixer, dans la mesure du possible, celle des nos 10, 11, 13 et 15. Elle permet, comme conséquence, d'attribuer aux Gaulois la lance, et, ce qui est plus important, aux Romains cette épée dont la forme sera décrite ci-après ; de refuser aux Gaulois le casque à double crinière ; d'attribuer aux deux adversaires le même casque à cimier phrygien, et aux fantassins gaulois la même cuirasse à lambrequins qu'aux fantassins romains. Le tout, comme il s'entend, sans préjudice de l'exactitude de l'armement.

1. Je ne l'étends point à la face sud-est (combat près d'un fleuve), où je ne vois aucun moyen de distinguer les adversaires.

II

La détermination de nationalité ainsi arrêtée avec une certaine précision, il semble possible d'aborder la description des détails de l'armement. Ici encore, nous aurons à indiquer quelques inexactitudes de M. Espérandieu. L'armement des adversaires étant identique, à quelques détails près, l'examen en sera commun.

1. L'ÉPÉE. — Sur les faces nord-est et nord-ouest, l'épée est portée, nous l'avons vu, par tous les combattants, mais quatre seulement la présentent hors du fourreau : ce sont deux Gaulois et deux Romains ; un cinquième (fig. 2, nº 3) l'avait sans doute à la main, mais elle a disparu. Sur ces quatre personnages, l'épée est incomplète ou mutilée, mais les vestiges sont assez nets pour qu'on en puisse faire une restitution certaine (fig. 3). La forme de la lame est remarquable : complètement différente de toutes celles de Latène, elle se rapproche grandement des épées de Hallstatt, plus encore de celles de la IVe période du Bronze[1] et elle est fort analogue au type grec de Dodone[2]. Je me borne à constater ces ressemblances, sans tirer aucune conclusion sur l'origine. Le lourd pommeau sphérique et la masse rectangulaire de la garde ont un aspect plus moderne et se retrouvent sur un très grand nombre de monuments italiques ou romains. Le fourreau ne se présente nulle part dans son intégrité. Il est à bords parallèles et constitué par deux mises (de bois?) unies par des orles métalliques ; une chape, également métallique, en coiffe l'entrée ; enfin, une seule frette supporte l'anneau unique par où passe le baudrier.

M. Espérandieu ne décrit pas cette épée, mais remarque que, sur sa face sud-est, les adversaires des Romains « sont armés d'un glaive court ». Je crois cette observation inexacte :

1. Cf. Bertrand, *Archéol. celtique et gauloise*, fig. 56 à 58 ; Déchelette, *Manuel d'Archéol.*, II, pl. IV ; Montelius, *Civilisation primitive en Italie*, B, pl. 131, fig. 13, etc.
2. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, fig. 3605.

le cavalier (ou l'Amazone) n'a pas d'épée visible, non plus que les captifs ou les morts; deux personnages, à gauche, assis à terre, tiennent en main un objet peu distinct sur la photographie; l'un est le Fleuve personnifié : cette remarque ne le concerne donc pas; l'autre, d'ailleurs équipé de

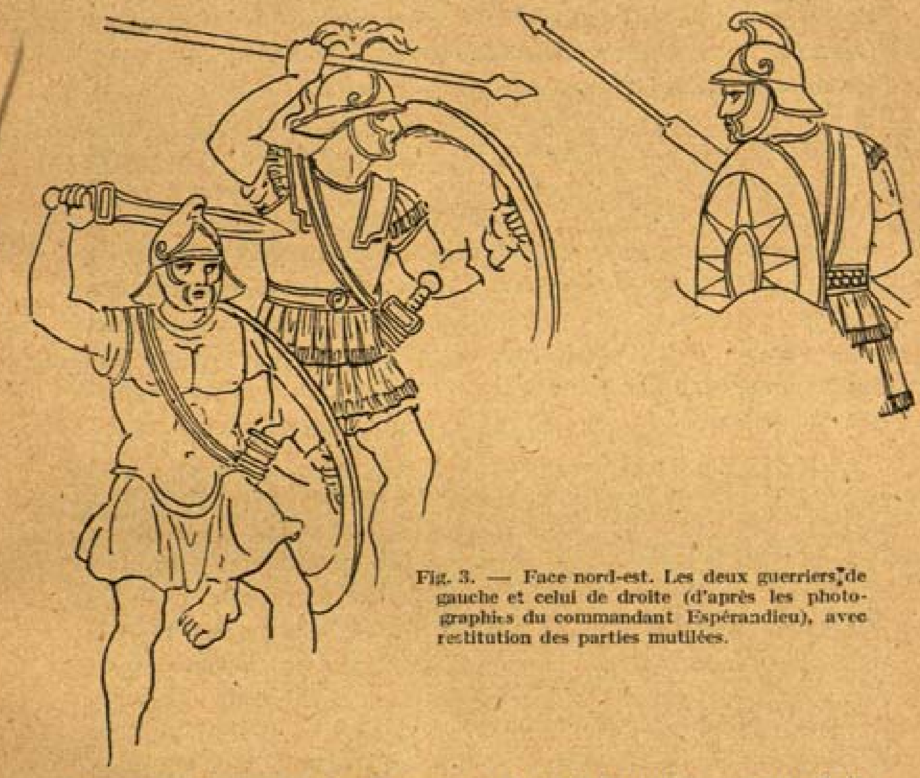


Fig. 3. — Face nord-est. Les deux guerriers de gauche et celui de droite (d'après les photographies du commandant Espérandieu), avec restitution des parties mutilées.

tout point comme les Romains, tient à la main non un glaive court, mais un tronçon d'une épée qui paraît avoir été, dans son intégrité, celle des autres combattants.

2. La lance et le pilum. — Le fer de la lance n'apparaît point sur les faces nord-est et nord-ouest, mais les deux autres faces en présentent plusieurs spécimens identiques (d'après lesquels je restitue la pointe de la lance de ma fig. 3). La forme en est celle d'une feuille ovale dont les deux côtés

seraient échancrés. Ce type n'est pas très fréquent ; il n'a cependant rien de caractéristique et se retrouve à peu près dans tous les pays. Remarquons seulement que la lance ou *hasta* ne paraît pas, quoi qu'en dise M. Espérandieu, avoir appartenu à l'équipement des légionnaires au Ier siècle av. J.-C. [1].

Le *pilum* est également d'un type connu. C'est, à ma connaissance, la seule des armes de ces reliefs qui ait été étudiée avec quelque détail. Il a fait, en effet, l'objet d'une restitution de Quicherat, d'ailleurs inacceptable [2], et a été utilisé dans celle effectuée par Lindenschmit d'après des débris trouvés dans le Rhin [3]. La présence de cette arme entre les mains d'un Gaulois est fort intéressante.

3. LA BIPENNE. — Les trois scènes de combats ne figurent aucune autre arme offensive. Mais, sur la face sud-ouest (chasse au sanglier), l'un des chasseurs brandit une bipenne. Cette hache, qui n'apparaît pas ici comme arme de guerre, figure cependant sur nombre de trophées ; elle est extrêmement fréquente sur ceux de la Gaule méridionale [4].

4. LE CASQUE. — *a*) *Les casques romains.* — Les Romains, dit M. Espérandieu, « ont des casques à longues crinières surélevées rappelant ceux de Pergame ». J'avoue n'être pas frappé de cette ressemblance. Sauf pour la double crinière, fréquente d'ailleurs sur divers monuments grecs, italiques et romains, les casques de St-Rémy sont d'un type rare, sinon exceptionnel. Ils sont essentiellement constitués par un timbre à peu près hémisphérique, auquel s'ajoutent une assez forte avance et un large et long couvre-nuque, tous deux presque horizontaux ; le couvre-nuque s'étend au-dessus des oreilles, que protègent encore deux larges paragnathides. Les casques de Pergame, au contraire, ou bien ont leur avance

1. Plutarque, *Marius*, 25. Cf. Beurlier, in *Dict. Ant.*, s. v. *Hasta*.
2. Quicherat, *Le Pilum de l'Infanterie romaine* (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, t. XXIX, pl. VII, nos 1 et 2.)
3. Lindenschmit, *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. III, fasc. 6, pl. VII, nos 7 et 8.
4. Elle paraît cependant absente de l'arc d'Orange.

dans le prolongement du timbre, ou à peu près, ou en sont démunis complètement, ou enfin présentent un rebord oblique régnant également tout autour du casque. Je retrouve, au contraire, des types analogues sur quelques monuments grecs[1], étrusques[2], rarement romains[3]; mais, s'ils présentent à peu près la même avance et des paragnathides analogues, ces casques sont ordinairement pourvus d'un petit couvre-nuque, comme presque tous ceux d'origine grecque. En revanche, beaucoup de casques romains, non seulement figurés sur les monuments[4], mais parmi ceux qu'on a trouvés dans le Rhin ou ailleurs[5], présentent ce vaste couvre-nuque presque horizontal et ces larges paragnathides, mais non l'avance de ceux de Saint-Rémy. Quelques-uns de ceux figurés sur les monuments de Provence paraissent s'en rapprocher, sans toutefois être identiques[6]. C'est donc là une arme très caractéristique.

Ce type, commun sur le mausolée des Jules à tous les Romains, peut se répartir en trois sous-types suivant l'absence ou la forme du cimier ou du panache. Le premier est caractérisé par l'absence de tout cimier ; il est porté par deux Romains (et non un seul) de la face sud-ouest (fig. 4, c), mais est, semble-t-il, absent de la face nord-ouest. Le porteur de *pilum* (fig. 2, n° 9), à qui M. Espérandieu l'attribue à tort, est, en réalité, pourvu d'un casque à cimier phrygien ; médiocrement apparent sur la photographie, il est extrêmement distinct sur le moulage (fig. 4, n° 9 ; cf. fig. 3). Ce cimier caractérise le deuxième sous-type. Il n'a rien d'exceptionnel

1. Vases attiques de la fin du v[e] siècle (S. Reinach, *Répert. de Vases*, I, p. 26, 44, n° 3, 76, n° 3, 221, etc.) ; — Sarcophage d'Alexandre (S. Reinach, *Répert. de Reliefs*, I, p. 414).

2. Miroir gravé (Ménard et Sauvageot, *Vie privée des Anciens*, t. VII, p. 229).

3. Birème de Préneste (S. Reinach, *Catal ill. du Musée des Antiquités Nationales*, I, fig. 32). — Arc de Constantin, Relief de Marc-Aurèle (*Ibid.*, fig. 23). Mais il s'agit ici de types probablement très différents et la rencontre paraît fortuite.

4. Particulièrement sur l'Arc d'Orange, les Colonnes Trajane et Aurélienne.

5. Lindenschmit, *Altertümer uns. heidn. Vorzeit*, IV, 8 ; 39 ; 56, 2 ; V, 189 ; 117 ; etc.

6. Reliefs d'Avignon, de Narbonne (Espérandieu, *o. c.*, n[os] 234, fig. 3 ; 699, 735, etc.

et figure, identique ou analogue au nôtre, non seulement en Assyrie ou à Pergame, mais sur nombre de monuments grecs[1], étrusques[2] et romains[3]; il est particulièrement fréquent sur les trophées de la Gaule méridionale[4] (fig. 4, e). Il est porté ici par deux Romains de la face nord-ouest (fig. 2, nos 5 et 9) et par un au moins sur la face sud-est. — Le troisième sous-type est caractérisé par la double crinière

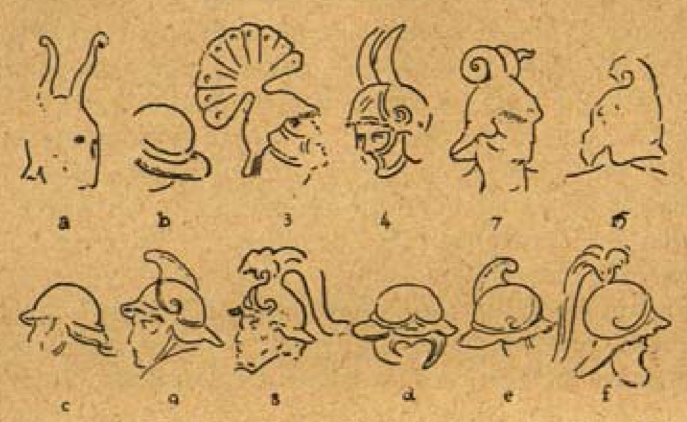


Fig. 4. CASQUES. — a et b, cavaliers gaulois de la face nord-ouest. — 3, 4, 7, 15, fantassins gaulois (face n.-e.). — c, fantassin romain (face s.-e.). — 9 et 8, fantassins romains (face n.-e.). — d, e, f, casques analogues des reliefs de Narbonne (Espérandieu, *Recueil général*, nos 697, 735, 699). Les numéros correspondent à ceux de la figure 1.

(fig. 4, no 8; cf. fig. 3) : au sommet du timbre se dresse une douille très courte ou un bouton creux qui porte le panache, suivant une disposition très ancienne puisqu'elle remonte au moins aux temps mycéniens. De ce support jaillit une crinière, qui retombe en deux flots inégaux. La crinière, simple ou double, se rencontre fréquemment sur des monuments

1. Sarcophage d'Alexandre (cf. sarcophage Ammendola); temple d'Artémis à Magnésie (S. Reinach, *Rép. de la Statuaire*, I, p. 12-18; et *Reliefs*, I, p. 180-183); monument de Paul-Emile à Delphes (*Reliefs*, I, p. 118).

2. Urnes et sarcophages (Bienkowski, *Darstellungen der Gallier*, fig. 120, 125, 127, pl. III; — Brunn, *Urnette etrusche*, I, 49, II, 25).

3. Arc de Septime Sévère, sarcophages; nombreuses figurations de gladiateurs.

4. Reliefs de Béziers, de Narbonne (Espérandieu, *o. c.*, nos 531; 688, 692, 736, etc.).

grecs[1], mais surtout étrusques[2] et romains[3] et se présente notamment, identique à celle de Saint-Remy, aux casques de plusieurs cavaliers de l'arc d'Orange[4] et sur plusieurs reliefs de la Gaule méridionale (fig. 4, f). Sur le mausolée des Jules cette crinière orne le casque de la grande majorité des soldats romains : les trois cavaliers de la face nord-est, trois fantassins au moins (fig. 2, nos 2, 6, 8) de la face nord-ouest, et presque tous ceux de la face sud-est.

b) *Les casques gaulois.* — Le casque des Gaulois, abstraction faite des appendices, présente deux types : l'un est identique au casque romain (fig. 4, b, 3, 7, 15) ; l'autre semble dépourvu d'avance, et son couvre-nuque suit la ligne du cou à la façon des casques grecs ; il n'est porté que par deux guerriers, un cavalier et un fantassin (fig. 4, a, 4).

Les cimiers et les appendices sont extrêmement variés ; trois casques portent des cornes[5], mais chez l'un sinueuses et terminées par de petites sphères ; celles du second et du troisième sont des cornes de taureau et de bélier. Un cavalier (fig. 1, no 4) n'a pas de cimier (fig. 4, b). Trois fantassins (fig. 2, nos 12, 15 et probablement 1) ont le cimier phrygien, c'est-à-dire un des casques romains. Enfin le fantassin no 3 a cet étrange éventail déjà signalé.

Les casques à cornes se retrouvent sur quelques monuments, surtout de Provence[6], mais aucun exemplaire original n'en a été découvert en Gaule[7]. Le panache en éventail ne figure ailleurs, à ma connaissance, que sur le cippe de

1. Vases à fig. rouges (S. Reinach, *Répertoire de Vases*, I, 44, 3, etc.) ; — Mausolée d'Halicarnasse (*Reliefs*, I, p. 153) ; Bataille d'Issus, mosaïque de Pompéi (*Mus. Borbonico*, VIII, pl. 36).

2. Brunn, *Urnette etrusche*, I, 66, 55 ; II, 14, 18, 22, 25, 32.

3. Autel de Domitius Ahenobarbus (*Reliefs*, I, 277) ; Tombeau de Statilius Taurus (*Monumenti dell' Instit.*, X, pl. 60) ; etc.

4. Espérandieu, *o. c.*, I, p. 196.

5. Trompés par les gravures inexactes des *Antike Denkmaeler*, 1887, pl. XVI, 2, MM. R. Laurent et Ch. Dugas en ont compté cinq. (*Rev. des Ét. Anc.* 1907, p. 60 et 61 ; pl. V, fig. 9 à 13). En réalité les guerriers 6 et 15 n'ont pas de casque à cornes.

6. Antibes (Espérandieu, no 24, fig. 5 et 6) ; Orange (Id., I, p. 192 sqq.), etc.

7. Cf. Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 1156 sqq.

Tauroentum[1], où, détail curieux, il accompagne des armes qui paraissent romaines. Enfin, le cimier phrygien ne semble pas autrement connu comme appendice de casques gaulois.

Les types de casques de Saint-Rémy, tant gaulois que romains, sont donc assez particuliers et pourraient être l'objet d'une étude intéressante.

5. La cuirasse. — La cuirasse, au contraire, est aussi banale que possible (fig. 3). Elle se présente ici sous les deux formes les plus courantes : l'une de ces cuirasses est courte et ne dépasse pas la taille, mais elle se prolonge par deux rangs de lambrequins, tailladés à l'extrémité, couvrant le ventre et descendant jusqu'à mi-cuisse ; un rang de lambrequins tailladés couvre le haut de l'humérus, et l'épaule est protégée par une large épaulière ; enfin, la cuirasse est serrée par un ceinturon de cuir fermé par une boucle métallique ronde. L'un des fantassins *romains* a le sien orné de têtes de clous contiguës sur deux rangs, exactement comme celui du chef *gaulois* de Vachères ; cette rencontre est d'autant plus curieuse qu'une telle décoration est tout à fait exceptionnelle.

L'autre cuirasse est longue et couvre tout le torse, dont elle reproduit la musculature ; elle n'a ici ni ceinturon ni lambrequins et ses épaulières, étroites, ne servent qu'à assurer la jonction des deux parties de la cuirasse.

La cuirasse à lambrequins est dépourvue du protège-nuque si fréquent sur les cuirasses grecques et bien visible sur celles de Pergame. Ni l'un ni l'autre des deux types ne présente le gorgerin, rare il est vrai sur les monuments grecs et romains[2], mais très fréquemment figuré sous forme de bourrelet sur les reliefs de Provence[3]. L'absence de cette partie sur le mausolée de Saint-Remy est donc assez remarquable.

1. Espérandieu, n° 46, fig. 3.

2. Camée de Vienne (Autriche), figurant Ptolémée et Arsinoé (S. Reinach, *Apollo*, fig. 118) ; grand camée de La Haye (S. Reinach, *R. de Reliefs*, II, p. 427), etc.

3. Cippe de Tauroentum (Espérandieu, n° 46, fig. 1), reliefs de Narbonne.

6. Le bouclier. — « Les combattants sont armés de boucliers ovales », dit M. Espérandieu dans la description de chacun des trois premiers bas-reliefs ; et il ajoute, dans celle du relief de la face sud-est : « Celui (dont on n'aperçoit que la moitié) du soldat à l'extrême droite est décoré en dents de scie. »

Ces interprétations, assurément soutenables, au premier abord, en présence des photographies, me paraissent cependant inexactes. Sans doute, la maladresse du médiocre sculpteur de ces reliefs peut faire naître, à première vue, quelque doute, et donner à penser que le bouclier représenté est le grand *scutum* ovale, dit gaulois, qu'on trouve non-seulement sur des trophées d'armes barbares ou aux mains des Gaulois, mais même entre celles des Romains sur la plupart des monuments contemporains[1] Cette confusion a été déjà commise[2] ; mais l'examen des moulages ne permet guère de douter que ce bouclier soit non le *scutum*, mais le *clipeus* ou bouclier rond.

Au reste, diverses considérations viennent confirmer mon interprétation[3]. Partout, en effet, où le bas-relief présente le bouclier par sa face interne (et même en plusieurs des représentations de la face externe), il est aisé de se rendre compte que ce bouclier est bombé, ou, plus exactement, convexe ; cette forme est particulièrement sensible, même sur mon schéma, au bouclier du cavalier de droite (fig. 1, n° 5), bouclier dont on voit les deux faces. Or, cette convexité, constante dans le *clipeus*, ne se rencontre jamais, à ma connaissance, dans le *scutum*.

La face interne montre encore la disposition des courroies de

1. Arc d'Orange, Autel de Domitius Ahenobarbus, et, auparavant, Monument de Paul-Emile à Delphes (*Reliefs, ll. cc.*).

2. Cf. Saglio, *Dict.*, fig. 773 (fantassins). En revanche, la fig. 276 donne correctement le *clipeus* aux cavaliers. Ce genre d'erreur n'est pas rare : une planche de l'*Histoire romaine* de Duruy (III, p. 512) rend de même par des *scuta* les *clipei* des Rutules (peintures du tombeau de Statilius Taurus) bien figurés dans Saglio, fig. 165 d'après les *Monumenti*, t. X, pl. 60.

3. Cette interprétation n'est d'ailleurs pas nouvelle. Les croquis du *Répertoire de Reliefs*, notamment, figurent correctement le *clipeus*.

prise ; elles sont constituées par une anse, de cuir sans doute, fixée vers le centre du bouclier et dans laquelle passe l'avant-bras, tandis que la main saisit une poignée placée tout près du bord. Ici les détériorations subies par le monument ont presque partout fait disparaître cette poignée et la main avec le bord du bouclier ; elle est visible cependant sur quelques-uns (fig. 3). D'ailleurs, un coup d'œil jeté sur n'importe quel document grec ou étrusque permet de constater l'identité du mode de préhension [1]. Cette disposition n'existe pas dans le *scutum*, lequel ne présente ordinairement qu'une poignée, à l'*umbo*, ou parfois deux courroies fixées suivant le grand axe et toutes deux loin du bord.

Enfin, l'ornementation rayonnée, presque indiscernable sur la photographie, que deux boucliers (fig. 2, n°s 2 et 10) offrent très nettement sur les moulages (fig. 3) et dont d'autres ont gardé des traces, se rencontre fréquemment sur l'*aspis* des vases grecs ou italo-grecs [2] et sur le *clipeus* des urnes étrusques [3] et des monnaies romaines [4]. C'est un vieil épisème solaire, remplaçant ou accompagnant le *gorgoneion* archaïque. On ne le rencontre jamais, à ma connaissance, sur le *scutum*. L'ornementation « en dents de scie », que constate M. Espérandieu sur le bouclier de droite de la face sud-est, n'est qu'une partie de cet épisème. Cette portion de bouclier n'est pas la moitié d'un grand *scutum* ovale, mais une partie, mal mise en perspective, d'un *clipeus*. Ma fig. 5, calquée sur la photogravure, montre ce bouclier, que limite le bord du bas-relief ; j'ai, par un pointillé, tenté de compléter le dessin du *clipeus*.

Si j'ai tant insisté sur ce point, ce n'est pas que la représentation du *clipeus* ait rien de remarquable en soi : il figure

1. Le geste du guerrier qui, de la main gauche et sans lâcher son bouclier, saisit aux cheveux l'Amazone (face sud-est), serait impossible avec le scutum.

2. S. Reinach, *Rép. de Vases*, I, 139, 154, 212, 247, 332 ; II, 16, etc.

3. Brunn, *Urnette etrusche*, I, 49 ; II, 22, 25 ; Martha, *Art étrusque*, fig. 376 (miroir).

4. Cohen, *Monnaies de la Republ. romaine*, pl. 37 (*gens Servilia*, 5) ; 28 (*gens Minutia*, 5) ; 35 (*gens Postumia*, 2).

sur un nombre immense de monuments grecs, italiques et romains. Ici, cependant, elle n'est pas sans surprendre un peu ; on ne peut voir sans quelque étonnement ce bouclier au bras des cavaliers et des fantassins tant gaulois que romains, et, bien que l'armement romain du Ier siècle av. J.-C. soit médiocrement connu, il est permis de croire qu'à cette époque le *clipeus* ne faisait plus partie de l'équipement du légionnaire.



Fig. 5. — Guerrier de droite de la face sud-est (d'après la photographie du commandant Espérandieu). Le bouclier, en partie masqué par le cadre du bas-relief, est ici hypothétiquement complété.

III

Telles sont, sommairement décrites, les armes portées par les guerriers du Mausolée des Jules. Il eût fallu, pour compléter cette description et la rendre directement utilisable pour l'histoire de l'art et celle de l'armement, rechercher jusqu'à quel point ces armes peuvent être authentiques, les comparer à d'autres représentations, et aussi aux exemplaires découverts en Italie, en Gaule, voire en Grèce, peut-être en Ibérie. Les quelques rapprochements, fort incomplets, signalés au cours de ma description ont eu pour principal objet de faire comprendre la forme des armes ici figurées et ne prétendent en aucune façon en déterminer l'origine.

Quelques remarques suffiront, je pense, à montrer l'intérêt de la question en faisant ressortir la singularité de l'armement ; la plupart de ces remarques ont été déjà faites ci-dessus : je les groupe ici pour plus de clarté.

L'épée est d'un type très différent de ceux de Latène et qui ne semble pas se rencontrer *en Gaule* après le ve siècle ;

elle est la même pour les Gaulois et les Romains. Les légionnaires ont presque tous la lance ; un seul a le *pilum ;* ce *pilum*, d'un type d'ailleurs connu, se trouve également entre les mains d'un Gaulois. L'un des casques est commun aux Gaulois et aux Romains, et ce type est tout à fait particulier. Les casques à cornes sont à peu près les mêmes que sur d'autres monuments, mais ils sont complètement absents des sépultures gauloises. La cuirasse est plus proche des types grecs que des formes correspondantes des trophées de Provence. En revanche, le ceinturon d'un Romain est à peu près identique à celui du chef gaulois de Vachères, et cette ornementation est exceptionnelle. Enfin, le bouclier n'est ni le *scutum* ovale ou hexagonal des Gaulois, ni le *scutum* rectangulaire, dit cylindrique, des Romains, mais l'antique *aspis* argienne. En un mot, à côté de détails typiques et locaux, se rencontrent des formes en apparence au moins étrangères ou traditionnelles et l'ensemble paraît incohérent.

Cette conclusion n'est pas neuve, je le sais : il y a déjà longtemps qu'on a noté l'incomplète « romanisation » (on eût pu ajouter : et « celtisation ») des modèles helléniques qu'utilisèrent, semble-t-il, les sculpteurs de cet énorme sarcophage. Mais quels sont, exactement, ces modèles ? Et, d'autre part, quelle est la valeur documentaire des reliefs de St-Remy ? Dans quelle mesure est-on autorisé à représenter ces guerriers, ainsi qu'on le fait couramment, comme des Gaulois et des Romains du temps de César [1] ? L'une comme l'autre de ces questions demanderait une étude spéciale. Peut-être devrait-elle porter non sur le seul Mausolée des Jules, mais sur l'ensemble des trophées et monuments triomphaux de Gaule,

1. « De vrais légionnaires », dit M. Courbaud (*l. c.*) ; cf. Saglio, *Dictionn.*, fig. 276, 772, 773, etc. ; G. Fougères, *Vie publ. et priv. des Gr. et des Rom.*, fig. 521 et 523 ; C. Jullian, *Gallia*, p. 32 et 33, et, à leur suite, à peu près tous les livres à l'usage des classes. En revanche, les soldats de l'Arc d'Orange n'y sont jamais reproduits. On ne saurait dire, d'ailleurs, à quel point l'illustration des livres classiques est généralement pauvre, tant par le choix des documents que par l'inexactitude des reproductions.

étude comparative maintenant possible grâce au *Recueil* de M. Espérandieu.

Je ne me suis ici proposé que de donner de ces armes une description, sommaire, mais exacte, que puissent utiliser des travaux plus importants.

Rennes.

Paul COUISSIN.

AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE GRENADE

(Pl. II.)

Grenade a l'Alhambra... Il semble que cela suffise à sa gloire et à l'orgueil de ses habitants comme à la curiosité des touristes. Aussi le Musée archéologique tient-il si peu de place dans les préoccupations des Granadins et des visiteurs que nous eûmes récemment assez de peine à le découvrir. Les sergents de ville, interrogés, restaient stupéfaits, ainsi que pas mal de passants : nul n'en avait jamais entendu parler. L'existence en était pourtant certaine pour nous. Nous avions visité, il y a quelque vingt-cinq ans, la salle de l'Ayuntamiento où s'abritaient pêle-mêle d'assez rares antiquités. Nous avions dessiné trois vieilles stèles, provenant deux du village d'Asquerosa, la troisième de Molino del Rey, dont nous avons donné des croquis dans notre *Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive* (1, fig. 66, 67, 68) et photographié un intéressant petit bronze grec archaïque que nous avons publié dans le même ouvrage (1, fig. 84-85). Quelques années plus tard, nous avions revu la collection transportée dans le même désordre et livrée à la même incurie, dans une salle obscure d'une maison proche de l'Université, où nous la cherchâmes en vain. Qu'était-elle devenue?

Heureusement les objets qui étaient égarés jusqu'ici dans de vagues magasins sont depuis peu de temps conservés, bien présentés et ordonnés dans un véritable musée, placé sous la direction éclairée de M. Antonio Gallego, professeur à l'Université. On a eu l'excellente idée de leur donner pour logis (définitif, il faut l'espérer), une vieille maison bien connue de la pittoresque Carrera de Darro, la *Casa de Castril*, en face de l'église de San Pedro.

La Casa de Castril tient son nom de la famille des Castril, descendants de Hernando de Zafra, secrétaire des Rois Catholiques. Les vieux livres louent les salles spacieuses, couvertes d'élégants *artesonados*, du palais ; il ne reste plus grand chose de ces plafonds de bois aux agencements compliqués de caissons et de moulures qui ont toujours tenu une place si intéressante dans l'architecture espagnole ; mais ce qui continue à donner son prix à l'édifice, c'est la haute porte de la façade, somptueusement décorée en style plateresque, que les uns attribuent à Diego de Siloé, les autres à un de ses disciples. La richesse n'en est pas douteuse, mais on a le droit de la trouver trop abondante et un peu lourde. La porte est flanquée à droite, à l'étage supérieur, d'une petite loggia d'angle ouverte sur un balcon de fer, un peu trop haut suspendue, mais assez élégante, et ornée de l'inscription *Esperando la del cielo*, dont le sens a été fort discuté. (Pl. II).

Cette porte, à elle seule, justifierait l'acquisition du palais pour en faire un musée. Les inscriptions romaines et arabes assez nombreuses, les sculptures, un peu trop rares, trouvent un asile très digne d'elles dans le porche d'entrée et dans un *patio* simple, mais lumineux ; les salles du rez-de-chaussée et du premier étage, distribuées autour du *patio*, sont bien disposées pour recevoir, avec les collections préhistoriques et le médaillier assez pauvre, les menus objets de bronze, de terre-cuite, de fer, etc., soit ibères, soit romains, soit arabes. Nous avons retrouvé la petite Athéna de bronze notée plus haut, et aussi plusieurs fragments de vases italo-grecs dont on regrette que la provenance ne soit pas indiquée.

Dans le *patio*, sur une banquette courant le long du mur du péristyle, sont posés les divers fragments de sculpture antique. On y voit les deux stèles d'Asquerosa. L'une des deux seulement (notre fig. 67) porte une étiquette qu'il y aurait lieu de modifier, car elle attribue le morceau à l'*arte godo* et croit que l'ouvrier a voulu représenter la face d'un hibou. La provenance indiquée est la Collection Gongora. C'est aussi à l'art goth qu'est rapportée la stèle phallique de Molino del Rey. La pancarte y reconnaît un Priape et nous apprend

ce détail que la pierre a été donnée par l'Excelentisimo Duque de Wellington.

A côté de ces trois sculptures, il y en a quatre autres que le rédacteur des étiquettes attribue à l'art ibérique, ce qui est exact. Il serait oiseux de les décrire, nos croquis suffisant à en donner l'idée. Sur trois d'entre elles est représenté un cheval. La plus grande, large de 0 m. 60, a été découverte à Asquerosa, et a fait partie de la collection Gongora (fig. I, 1) ; la seconde, où, selon l'étiquette, figurerait une mule, a la même provenance, et a été donnée par D. Joaquin Lisboa. Sur le dos de l'animal, qui n'a ni bât ni selle, on aperçoit un objet, malheureusement incomplet, un éclat de pierre ayant sauté, et actuellement impossible à définir (fig. I, 2). La troisième n'a pas d'étiquette (fig. I, 3). Il n'est pas douteux que ce sont là des stèles ou fragments de stèles funéraires. On sait que la représentation du cheval a particulièrement occupé l'art ibérique ; il apparaît très fréquemment, monté ou non, sur les monnaies autonomes, sur les stèles funéraires, et l'on connaît un grand nombre de petits chevaux votifs en bronze. Nous pouvons rappeler à ce sujet l'intéressante étude de M. J. R. Mélida sur le *Jinete ibérico*[1] ; nous renvoyons aussi aux images de notre *Essai* (11, fig. 327-338) et aux brochures de MM. Ignacio Calvo et Juan Cabré sur les fouilles dans la grotte et colline de los Jardines, dans la Sierra Morena (Madrid, 1917-19). Partout on reconnaîtra de grandes ressemblances de style, si le mot style n'est pas trop ambitieux, avec les animaux du musée de Grenade.

La quatrième pierre a la forme d'un tronc de pyramide à lignes montantes légèrement concaves ; elle provient du Cerro de las Infantas, siège de l'antique *Iluro*, et a appartenu à la collection de D. Manuel Gomez Moreno. On y voit sculptée une large face humaine, peut-être un masque, des deux côtés duquel s'élèvent des branches. Le visage, qui n'a rien d'artistique, a été très maltraité par le temps, et il est maintenant

1. *Boletin de la Sociedad española de Excursiones* (1900). *El Jinete iberico*, par J. R. Mélida.

informe. La sculpture servait probablement de pinacle à quelque monument.

Ces bas-reliefs ibériques n'ont qu'un intérêt archéologique. En revanche, dans le même *patio* se trouve une véritable

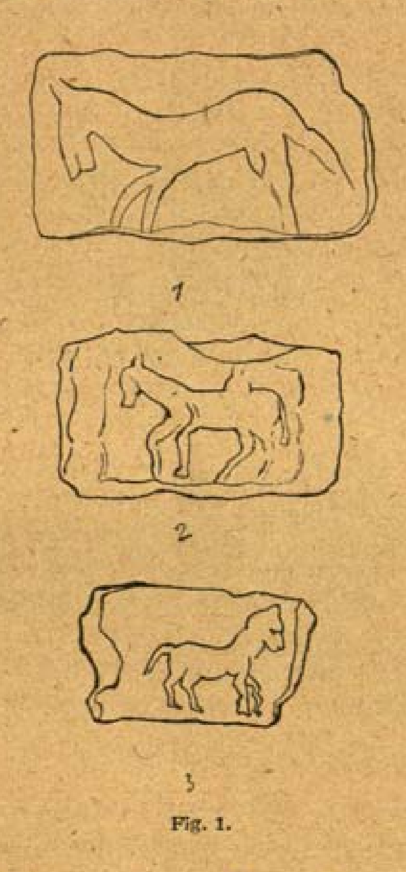


Fig. 1.

œuvre d'art : c'est la partie supérieure d'une statue de jeune homme coiffé du bonnet phrygien. A son épaule droite s'attache une chlamyde à l'aide d'une fibule ronde ; l'étoffe fait quelques plis élégants arrondis sur le haut de la poitrine, et se rejette ensuite par dessus l'épaule gauche. Il semble que la statue ait été taillée dans deux blocs s'ajustant un peu au-dessus des hanches. Le mouvement du torse indique que

le jeune homme, fortement incliné, était appuyé à gauche sur quelque support, comme un tronc d'arbre. C'est une attitude que les statues d'éphèbes et de satyres ont vulgarisée depuis l'époque de Praxitèle, et que nous montrent plusieurs images de Pâris ; aussi préférons-nous ici cette désignation



Fig. 2.

à celle de Ganymède, à laquelle on pourrait aussi songer. Le sculpteur, pour donner aux lignes de la statue une ondulation plus souple et plus gracieuse, a eu soin d'infléchir doucement la tête vers la droite et de la pencher un peu en avant. C'est aussi une impression de grâce élégante que produit particulièrement cette tête aux beaux cheveux largement bouclés, aux traits réguliers et corrects, mais de facture un peu trop ronde et molle, comme il arrive souvent même dans les meilleures copies ou imitations romaines des œuvres grecques. (Fig. 2 et 3).

D'après les renseignements recueillis au Musée le fragment se trouvait, jusqu'en 1868, à l'Alhambra, nous ignorons depuis quand et à quel titre. Il ne semble pas qu'on l'ait retrouvé soit encastré dans une muraille, soit enfoui dans des décombres, car si l'on en juge par un détail curieux, on dut le soigner comme un objet précieux et le conserver dans un lieu



Fig. 3.

apparent, comme un bel ornement. Les deux bras ayant été brisés presqu'au ras des épaules, au lieu de laisser les cassures telles quelles, on a eu l'idée originale de retailler le marbre en forme de volute.

L'invention est bizarre, et bien dans le goût espagnol. Ne vient-on pas, cette année même, au cœur de Madrid, à deux pas de la Puerta del Sol, de dresser au faîte d'une maison

neuve des reproductions de la Vénus d'Arles et de la Diane chasseresse auxquelles on a eu soin de couper les deux bras près des épaules, on a quelque peine à comprendre pourquoi ? Malgré ses étranges volutes, le Pâris du Musée archéologique de Grenade est une pièce de choix, et pour lui seul le musée mérite qu'on le visite. Il peut devenir un des plus intéressants musées lapidaires d'Espagne et nous voulons faire confiance à celui qui en a désormais la charge [1].

Pierre PARIS.

1. Nous regrettons de n'avoir pas eu le temps, durant notre court passage à Grenade, de copier les nombreuses inscriptions latines de la Casa de Castril, ou du moins de vérifier si toutes ont été publiées, ce qui n'est pas probable. Il est à désirer que ce travail soit fait ; mais il faut le préparer à Madrid, car nous ne croyons pas qu'il y ait d'exemplaire du *Corpus Inscriptionum Latinarum* à Grenade.

LA CARTHAGE PUNIQUE

D'APRÈS LES RÉCENTES DÉCOUVERTES

Le sanctuaire de Tanit, découvert il y a quelque temps à Carthage, dans le quartier de Salambo, a attiré l'attention des archéologues sur la colline du Koudiat-el-Hobsia.

J'ai signalé précédemment[1] l'énorme remblai, épais, par endroits de plus de dix mètres, qui la forme. On y a rencontré des statues, entières ou non, dont une tête d'Antonin le Pieux, une statuette de la Fortune, une effigie du type municipal, plusieurs inscriptions[2], une stèle à Tanit en place et un vaste espace dallé.

Il y a également en ce point un grand dépôt de débris de vases et de verreries de l'époque byzantine et, à une faible distance au S.-O. de l'éminence, l'édicule où j'ai trouvé des statues et des statuettes en terre cuite de l'époque punique. C'est là que les Romains établirent, au Ier siècle, une de leurs nécropoles.

Toutes ces constatations déroutent singulièrement les idées reçues sur la topographie carthaginoise, et m'incitent à revenir sur ce que j'en ai dit, ici même, il y a quelques années[3].

C'est à la colline St-Louis, ou plutôt dans la région située entre elle et l'étang circulaire, que l'on situe le centre de la cité de l'an 146 av. J.-C. La découverte faite par P. de Sainte-Marie et ses successeurs, MM. Salomon Reinach et E. Babelon,

1. Dr L. Carton, *Documents pour servir à l'étude des ports et de l'enceinte de la Carthage punique* (Cf. *Revue Tunisienne*, nº 87 à 96), p. 58 et suiv.

2. *Bulletin du Comité*, 1916, p. CCXXVI.

3. *Revue archéologique*, 1919, t. IX, p. 227-337 (*Questions de topographie carthaginoise*).

de milliers de stèles dédiées à Tanit et à Baal, avait fait penser que le sanctuaire de la grande déesse devait s'y trouver.

L'importance des vestiges puniques rencontrés dans le quartier de Salambo doit désormais lui faire prendre place dans l'étude de ces deux questions de topographie. Nous connaissons, en effet, l'emplacement d'un temple de Tanit qui paraît avoir été très important et qui remonte aux plus anciennes origines de la ville. On vient d'y découvrir, parmi les monuments votifs disposés en couches superposées et d'époques successives, une zone où les influences égyptiennes sont puissantes et indéniables. Au-dessous d'elle en était une plus ancienne, renfermant de petites cases dolméniformes en pierres grossières, c'est-à-dire semblables aux monuments que les Africains ont construits de tous temps et construisent encore. A l'époque où cette couche fut établie, la colonie phénicienne n'avait donc pas encore la prépondérance sur l'élément indigène ; et si l'on objecte que le type dolméniforme se retrouve en Syrie et en Palestine, la très haute ancienneté du sanctuaire n'en est pas moins démontrée par la position stratigraphique de cette dernière couche.

Il découle de ces constatations que la première cité punique s'étendait ici dès ses débuts. D'autre part, on sait que ses nécropoles formaient une bande ininterrompue sur le versant des collines en hémicycle qui regarde les étangs où l'on situe les anciens ports, débordant par endroits, soit sur les hauteurs, soit dans la plaine ; les plus anciens groupes de sépultures sont sur les collines de Saint-Louis et celle dite de Junon et sur les pentes plus douces de Douïmès et de Dermèche. Il est donc certain que la ville ne pouvait pas dépasser ces nécropoles vers le N. et le N.-O., rien n'autorisant à admettre que, contrairement aux traditions religieuses, elle ait été bâtie, à un moment donné, au-dessus ou autour des tombeaux.

L'exploration du site a confirmé cette observation ; car en dehors de la *Fontaine aux mille amphores*, aucun vestige de la première Carthage n'a été trouvé de l'autre côté des cimetières, à part de rares textes qui peuvent provenir d'édi-

fices isolés. Si, ici comme ailleurs, aucun sondage méthodique et suffisamment profond n'a été fait, les fouilles exécutées pour l'édification de la cathédrale, celle de la batterie de Bordj Djedid, ainsi que les recherches de Beulé et du P. Delattre et le creusement de la tranchée du tramway, ont fourni à ce sujet des indications suffisantes.

On connaît, au contraire, au sud des nécropoles puniques, un certain nombre de ruines qui en sont contemporaines et l'on en trouvera sans doute encore d'autres, maintenant que de récentes découvertes ont montré que des recherches profondes peuvent en faire rencontrer en certains points.

Le quartier des potiers ou Céramique, le monument de l'Ilot circulaire, le sanctuaire de Tanit, l'édicule aux statues en terre cuite, l'emplacement de l'arsenal où furent trouvés 10.000 boulets de pierre et 20.000 balles de fronde, le quartier situé aux bords du lac, non loin du Kram, constituent, avec les restes de l'enceinte, une série de ruines puniques déjà importante et qui suffit à détruire la légende d'après laquelle il ne resterait rien de la ville de cette époque.

On peut encore ajouter à cette liste un vaste ensemble renfermant une colonnade dont j'ai vu retirer, par les chercheurs de pierres, nombre d'éléments : tronçons de fûts cannelés, chapiteaux, entablements formés d'un noyau en calcaire coquillier grossier, revêtu d'un stuc très fin et très dur[1]. Le stuc, revêtant ou non une matière grossière, est une des principales caractéristiques de la décoration punique. M. Merlin en a rencontré une grande quantité dans la colonnade d'ordre ionique de l'Ilot circulaire[2]. Les tombeaux de Carthage en étaient revêtus intérieurement et extérieurement. Il en est de même de quelques autels du sanctuaire de Tanit de Carthage et de celui que j'ai étudié à el-Kenissia, aux environs de Sousse. L'autel et les consoles de l'édicule aux terres cuites, qui se trouvent encore dans le quartier de

1. Carton, *Documents*, etc., p. 52.
2. Merlin, *Bull. du Comité*, 1909 (*Note sur les fouilles exécutées en* 1908 *dans la région des ports de Carthage*, p. 52).

Salambo sous la route de la gare, étaient aussi revêtus de stuc. Cet ensemble, d'après la position des parties que j'en ai vu découvrir, devait donc former une colonnade sensiblement parallèle au rivage[1].

Je dois encore rappeler qu'aux bords du lac, à hauteur de la station de Chott-el-Bahar, existent les restes d'une puissante muraille formée de grandes pierres de taille, revêtant un massif en blocage dont la structure est tout à fait celle du mur de mer et qui devait appartenir à l'enceinte de la ville. Derrière elle se trouvait un amas de boulets, vases en *bucchero nero* et anses d'amphores à estampilles puniques. Entre ce point et le quartier situé sur les bords du lac, au Kram, le talus du fossé qui borde la route de Tunis à la Goulette renferme une incroyable quantité de miettes de tessons et de marbre, indiquant qu'il y eut ici des constructions importantes dont le voisinage de Tunis et sans doute la possibilité de charger les matériaux sur des radeaux ont causé la disparition totale.

1. Tout dernièrement, les chercheurs de pierres viennent de trouver, au nord du palais dit « dar Mustapha ben Ismaïl » à égale distance des Thermes d'Antonin et de l'Ilot circulaire, des fûts cannelés revêtus de stuc, de différentes dimensions, avec des débris de chapiteaux et d'entablement, ainsi que de gros boulets, dans un édifice en grandes pierres de taille, situé exactement dans le prolongement et à proximité du môle qui, sur le rivage, fait une saillie bien reconnaissable en avant de la ligne des blocs du mur de mer. J'ai recueilli et transporté chez moi trois voitures de ces débris.

Dans la même région, les démolisseurs ont trouvé, dans les fondations des murs antiques, de petites amphores scellées et renfermant des scorpions en bronze et en plomb. La forme de ces vaisseaux est tout à fait la même que celle des vases du sanctuaire de Tanit qui renfermaient des ossements de nouveaux-nés. Ils sont caractérisés par un large affaissement circulaire du milieu de leur panse, formant ainsi deux renflements, l'un supérieur, l'autre inférieur, et portent deux petites oreilles de chaque côté d'une large ouverture. Il s'agit d'ex-voto déposés dans les fondations d'un édifice en construction : on immolait une volaille, et l'on en enfermait les restes, avec les images des scorpions, dans un petit vase que l'on plaçait dans la maçonnerie après l'avoir scellé, dans le dessein de préserver les habitants contre les piqûres de l'insecte. Il y avait donc sûrement ici un ensemble de constructions de l'époque punique.

* * *

Tels sont les renseignements matériels que nous possédons sur la topographie de la première Carthage.

Que deviennent, dès lors, les nombreuses et contradictoires hypothèses émises sur d'autres ensembles ?

En ce qui concerne le temple de Tanit, les stèles trouvées dans le quartier de Salambo étaient en place ; celles qui ont été rencontrées entre la colline Saint-Louis et la mer sont trop nombreuses pour venir de loin. Ces deux gisements importants, reliés par une ligne de petits dépôts analogues, qui semble avoir traversé l'Ilot circulaire, appartenaient peut-être à deux grands temples reliés par une avenue ou par une série de chapelles. Ou bien n'y avait-il là qu'un énorme sanctuaire en bordure de la mer, ce qui justifierait l'épithète de *Salinensis* donnée par Ulpien à Junon Céleste[1] ?

De ce qui précède, on peut conclure qu'il existait, le long du littoral, et parallèlement à lui : 1° en arrière du mur de mer, un dépôt de projectiles ayant constitué soit un arsenal permanent, soit un approvisionnement installé là lors du siège pour munir les défenseurs du mur de mer ; 2° plus vers l'intérieur, une colonnade allant d'un point situé en arrière de l'emplacement des Thermes d'Antonin à l'Ilot circulaire ; 3° plus à l'intérieur, une longue ligne de stèles à Tanit et Baal ou une série de chapelles reliant les deux groupes plus importants situés à leurs extrémités.

On sait qu'à l'époque romaine le culte de Saturne succéda, en Afrique, à celui de Baal, souvent dans le sanctuaire même où celui-ci avait été honoré ou sur son emplacement. Le culte de *Juno Caelestis*, qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Juno Regina* honorée dans les capitoles, a succédé, dans les mêmes conditions, à celui de Tanit. On a trouvé, dans le sanctuaire du Koudiat-el Hobsia, une inscription nous appre-

1. Voir Cagnat, *Revue archéologique*, 1894, II (*Le Capitole et le Temple de Junon Céleste à Carthage*, p. 195).

nant qu'il y eut, à l'époque romaine, au-dessus de cet édifice, un temple dédié à Saturne[1].

Enfin, nous savons que dans la Carthage romaine le sanctuaire de ce dieu était voisin de celui de *Caelestis*[2]. Il est donc très probable que de même que les noms de Tanit et de Baal sont réunis, sur les inscriptions des stèles — souvent à l'intérieur de la représentation du fronton d'un temple — de même les deux divinités romaines étaient dans une même enceinte. Dans ces conditions, n'y aurait-il pas quelque raison pour placer ici la colline (?) de Junon ?

Le sanctuaire de Tanit remontant aux origines de la ville, faut-il admettre, contrairement à ce que j'avais cru, que les ports ont été situés ici dès le début, ce qui n'exclut pas l'idée d'un autre port au pied de Bordj Djedid ? Je l'ignore, car si le monument punique situé dans l'Ilot circulaire n'est pas l'Amirauté, et comme on y a trouvé des stèles puniques, on peut se demander si précisément ces bassins n'ont pas été creusés en partie sur l'emplacement du sanctuaire qui se serait alors étendu jusque-là. Dans ce cas, le monument en question aurait été couvert par les constructions du port.

***

Ces considérations soulèvent un autre problème, particulièrement grave, de la topographie carthaginoise. D'une manière générale et presque unanime, les savants placent la citadelle de Byrsa et le temple d'Eschmoun sur la colline de Saint-Louis[3], sans que, de l'avis des plus autorisés d'entre eux, aucun texte, aucune découverte archéologique précise n'autorisent à le faire. D'autre part, il ressort nettement du récit du siège fait par Polybe et Appien que des rues bordées de constructions s'étendaient entre les ports et Byrsa, et que le temple d'Esculape était précédé d'un escalier

1. Voir Icard, *Revue tunisienne* (*Découverte de l'area du temple de Tanit à Carthage*, p. 197).
2. Audollent, *Carthage romaine*, p. 260.
3. Audollent, *loc. cit.*, p. 269 ; Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, t. II, p. 12.

de soixante marches que M. Gsell place[1] devant la chapelle de Saint-Louis. Or, la bande des nécropoles qui s'étend sur le versant de Byrsa n'offre pas d'intervalle dans lequel ait pu se trouver le quartier dont Scipion et ses soldats suivirent trois rues, et il paraît vraiment difficile d'admettre que l'escalier ait été établi au-dessus et parmi des tombes.

Faudrait-il donc revenir à la théorie, abandonnée depuis longtemps, qui plaçait Byrsa au Koudiat-el-Hobsia[2]? Mais d'autres objections surgissent alors. Cette colline, formée de remblais, n'existait pas à l'époque punique, et l'on croit généralement, d'après certains textes, que la citadelle était sur un lieu élevé. Il faut reconnaître cependant que ceux-ci ne sont pas formels, les mots *arces excelsae* pouvant aussi bien s'appliquer aux murs qu'à leur support. En outre, cette éminence est trop voisine des étangs où l'on situe les ports pour laisser place au quartier que les troupes de Scipion mirent sept jours à franchir. Dans le doute, il faut, à mon sens, s'en tenir jusqu'à nouvel ordre aux conditions d'ordre orographique d'après lesquelles le plateau de Saint-Louis convenait si bien à l'emplacement d'une forteresse.



En ce qui concerne l'emplacement des ports, sans revenir sur une question qui a soulevé tant de discussions, je rappellerai seulement que les fouilles pratiquées dans l'Ilot

1. Gsell, *loc. cit.*, t. II, p. 79.

2. S. Reinach et E. Babelon, *Bull. archéol.*, 1886, p. 6 : « Beulé et d'autres archéologues pensaient que le monticule aujourd'hui nommé Koudiat el-Hobsia, et qui porte le n° 74 dans le plan de Falbe, avait été formé des déblais accumulés lors du creusement des ports par les Carthaginois ; M. Tissot, guidé par les indications de Daux, qui marque en ce point les soubassements d'un bastion, était disposé à voir dans cette colline l'ancienne acropole, la Byrsa primitive, plus rapprochée que la colline de Saint-Louis des ports qu'elle devait défendre. Il attribuait donc une importance considérable aux fouilles dont cette colline inexplorée serait l'objet. » — Cf. *ibid.*, p. 7 : « Nous dûmes abandonner, après des négociations laborieuses sans cesse entravées par la mauvaise foi des Arabes, le projet de fouiller le monticule 74, qui reste à l'état de problème dans la topographie carthaginoise. »

circulaire ont fourni des renseignements contradictoires[1]. La découverte d'une stèle à Tanit, réemployée dans un des murs circulaires, ne prouve pas péremptoirement qu'il ne soit pas de l'époque punique, quoique l'aspect de la construction ne permette pas de lui attribuer une haute antiquité. Mais l'absence de traces de cales sèches, la présence de stèles puniques — quoique non en place — et celle, à son intérieur, d'un monument qui se serait étendu au delà du mur circulaire, et dont on a prétendu avoir vu des vestiges sous l'eau des étangs, incitent même à douter que l'Ilot de l'amirauté des historiens ne soit trouvé là.

Pourtant la présence de la jetée située à l'entrée de la baie de Kram, la juxtaposition des deux étangs correspondant, par leur forme, à la description des bassins antiques, le voisinage du bassin circulaire et du rivage, expliquant si bien que les Carthaginois aient pu y pratiquer une brèche, constituent de trop fortes présomptions pour faire rejeter les hypothèses généralement admises, tout au moins en ce qui concerne l'existence, en ce point, des bassins antiques, qu'ils aient été commerciaux et militaires, ou seulement militaires[2].

Il est une autre construction très importante sur l'origine de laquelle on a souvent discuté : ce sont les grandes citernes de Bordj Djedid[3]. Je ne reviendrai pas sur les raisons qui ont été données pour soutenir ou nier leur ancienneté, observant seulement que la nécessité de les mettre sur un point élevé pour alimenter la ville a pu pousser à les établir hors de celle-ci sous la protection d'une forteresse.

1. Voir Merlin, *Bulletin archéol.*, 1909, p. 50 (*Note sur les fouilles exécutées en* 1908 *dans la région des ports de Carthage*; cf. *ibid.*, 1910, p. CCXXXVII).

2. Si les étangs actuels ont été, comme on le dit, creusés au début du siècle dernier par un bey, il est bien vraisemblable qu'il n'a fait qu'accentuer des dépressions existant déjà. Il est possible, du reste, et, d'après certaines constatations, je dirai probable que les bords n'en correspondent pas exactement aux anciens bassins. On sait que l'Ilot n'a jamais été exploré complètement. Ce serait pourtant une recherche d'un grand intérêt.

3. Je ne parlerai pas ici de celles qui sont situées sous la batterie elle-même et qui sont peut-être puniques (voir Ch. Renault *apud* Carton, in *Documents*, etc., p. 131), ni d'autres édicules couverts de grandes dalles posées à plat ou s'appuyant deux à deux l'une sur l'autre dont on a trouvé plusieurs exemplaires dans ce quartier et que l'on considère justement comme remontant à la même époque.

***

En résumé, en laissant les nombreuses hypothèses plus ou moins étayées, qui ont été émises sur la topographie de la Carthage punique, nos connaissances à son sujet peuvent être ramenées à ce qui suit.

Limites de la ville formées, au N. et au N.-O., par les nécropoles situées sur le versant des collines de Carthage tourné vers le golfe et le lac ; du côté du golfe, par le mur de mer et le môle protégeant la baie du Kram et s'étendant vers le Sud jusqu'au lac et aux fortifications de Chott-el-Bahira.

A l'intérieur de ces limites : le quartier des potiers ou Céramique, dans la région de Douïmès ; la citadelle de Byrsa sur la colline de Saint-Louis, plutôt qu'au Koudiat-el-Hobsia, malgré les récentes découvertes ; l'Amirauté punique ou, en tout cas, un grand monument de même époque, dans l'Ilot circulaire ; un sanctuaire de Tanit consacré à Tanit et à Baal, ou une ligne de monuments consacrés à ces divinités, entre le temple du Koudiat-el-Hobsia et le groupe important situé au pied de Saint-Louis ; deux autres lignes parallèles formées par une colonnade et un arsenal entre cette ligne et le mur de mer ; un édicule renfermant des statues et des statuettes de prêtresses et de divinités à 400 mètres au S.-O. du sanctuaire de Tanit, au Koudiat-el-Hobsia ; un quartier de la ville qui paraît s'être étendu sur les bords du lac depuis le Kram jusqu'au mur fortifié de Chott-el-Bahira.

***

Comme on le voit, si les connaissances que nous possédons actuellement sur la Carthage punique sont encore peu nombreuses, elles se sont assez accrues à la suite des observations ou des découvertes récentes pour montrer qu'une exploration suffisamment profonde du sous-sol en permettrait d'autres. Outre les points de repère que j'ai indiqués précédemment[1],

1. *Documents*, p. 103.

on en possède un certain nombre qui permettraient d'obtenir sûrement d'intéressants résultats.

Je ne saurais terminer sans insister, une fois de plus, sur la nécessité d'explorer au plus tôt tout le Koudiat-el-Hobsia dont MM. S. Reinach et E. Babelon avaient reconnu l'importance sans pouvoir l'étudier, et dans la région duquel on bâtit en ce moment, sur les terrains qui étaient encore libres, avec une activité qui ne s'est jamais manifestée à un tel degré dans la Carthage moderne.

Dr L. CARTON.

VARIÉTÉS

Les temples Ramessides et Saïtes.

Il y a deux ans nous signalions aux amis de l'art égyptien un très beau livre dû à notre compatriote Gustave Jéquier, la première partie d'une étude détaillée de l'architecture et de la décoration de l'ancienne Egypte. M. Jéquier s'arrêtait à la XVIIIe dynastie, la plus puissante qui ait régné sur l'Egypte, celle qui a fixé le style de la construction. La seconde partie est une digne continuation de la première. Elle porte sur les temples des Ramessides et des dynasties suivantes jusqu'à la fin des Saïtes, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'Egypte pharaonique proprement dite, à l'arrivée des Ptolémées, des souverains macédoniens [1].

Ce volume se compose, comme le premier, de 80 très belles planches qui sont les reproductions de photographies prises par un maître en cette matière, M. de Mestral-Combremont. Dans l'introduction, M. Jéquier trace les grandes lignes qu'a suivies l'architecture pendant cette longue période, qui est certainement une décadence progressive jusqu'aux Saïtes, sous le règne desquels se produisit une sorte de réaction.

Le premier monument à signaler au début de la XIXe dynastie est la grande salle hypostyle de Karnak, que les anciens appelaient une des sept merveilles du monde. On y voit d'emblée la caractéristique de l'œuvre des Ramessides : faire des monuments plus grands que ceux de leurs devanciers, remarquables par leurs dimensions et leur proportions colossales. Dans ce cas-ci ils ont certainement réussi à produire une grande impression sur le spectateur. Il est impossible de ne pas être saisi par l'imposante majesté de cette forêt de 134 colonnes gigantesques, dont les plus grandes, celles qui bordent la nef centrale, ont une hauteur de plus de 20 mètres. Champollion, y entrant pour la première fois, ne sait comment exprimer l'admiration exubérante qui s'empare de lui et qui fait bouillonner son âme.

« Je me garderai bien de rien vouloir décrire, nous dit-il, car les expressions ne rendraient pas la millième partie de ce qu'on doit dire en parlant de tels objets, ou bien si j'en traçais une faible esquisse même fort décolorée, on me prendrait pour un enthousiaste, tranchons le mot, pour un fou. »

Ce fut sans doute le second roi de la XIXe dynastie, Séti Ier, qui eut l'idée de cette construction. Il bâtit les quatre murs d'enceinte, qu'il orna de très belles sculptures comparables aux chefs-d'œuvre de la dynastie précédente, et il éleva une partie des colonnes, mais il ne put achever son œuvre, ce que fit son fils Ramsès II.

Les constructions de ce prince reflètent tout à fait son caractère de roi fastueux

---

[1] *L'Architecture et la décoration dans l'ancienne Egypte, les temples Ramessides et Saïtes*, par Gustave Jéquier ; Paris, édition Albert Morancé. Voir *Journal de Genève* du 17 mai 1921.

et vain, qui cherchait avant tout à éblouir ses contemporains et la postérité par la profusion d'édifices dont il couvrit son royaume, ou qu'il s'attribuait en effaçant les noms de ses prédécesseurs et en les remplaçant par le sien. Aussi la qualité des constructions se ressentit de la quantité; trop souvent le travail a été fait à la hâte et avec négligence. C'est à partir de Ramsès II que s'accentue la décadence, qui paraît à peine dans l'œuvre de son père. Son style devint celui de ses successeurs. M. Jéquier nous en décrit les principaux traits : d'abord l'abus de l'ornementation qui nuit souvent à l'effet architectural, surtout à celui des colonnes; puis l'adoption de la colonne qu'on a appelée *monostyle*, qui remplace l'ancienne colonne papyriforme, et dont l'usage devint général. Elle peut avoir son genre d'élégance, mais ce n'est plus l'image de plantes attachées autour d'un support; elle n'est qu'une plante isolée complètement déformée.

C'est dans le temple d'Abydos qu'on réalise le mieux la chute qu'il y a du père au fils; car, dans tout ce qui a été fait par Séti Ier, surtout dans les sculptures, on retrouve ce qui distingue les belles œuvres de la XVIIIe dynastie, « la noblesse du style, l'élégance des lignes, la beauté des ensembles, le caractère ornemental si bien en harmonie avec l'architecture ». L'infériorité de la décoration due à Ramsès II se révèle d'emblée dans les parties qu'il a achevées, quoique la tradition de Séti Ier ne soit pas entièrement perdue.

Il n'est pas possible d'énumérer les constructions de Ramsès II répandues dans toute l'Egypte. L'une des plus fameuses est la cour et le grand pylône de Louqsor devant lequel étaient dressés deux obélisques dont l'un est encore en place et l'autre orne la place de la Concorde à Paris. Ce que ce prince fit de plus beau c'est son temple funéraire élevé sur la rive gauche de Thèbes, et destiné à la fois à son apothéose et à commémorer sa gloire militaire. On l'appelle maintenant le *Ramesseum*. Ici le travail n'est pas hâtif et négligé comme ailleurs; on voit qu'on a fait appel aux plus habiles artistes de l'époque pour sculpter là les scènes de bataille qui ornent les murs extérieurs. La salle hypostyle est formée de colonnes campaniformes à l'ombelle largement épanouie, qui sont les plus beaux représentants de cet art monumental. Ce temple fort ruiné frappe encore par son élégance.

La dynastie suivante, la XXe, a produit un roi belliqueux, Ramsès III, qui aussi s'est construit un temple funéraire de très grande dimension, celui qu'on nomme aujourd'hui Medinet-Habou. M. Jéquier admire les sculptures qui représentent toute espèce de scènes religieuses et militaires. Mais il constate une décadence frappante dans l'architecture qui semble avoir cherché avant tout à produire un effet de masse. En effet, les colonnes et les piliers frappent par leur extrême lourdeur, surtout quiconque arrive dans ce temple en quittant le *Ramesseum*.

Après Ramsès III nous trouvons encore, en fait de grands édifices, seulement le temple de Khonsou à Thèbes construit par les derniers Ramessides. Le plan en est très régulier, mais il ne présente pas grand intérêt au point de vue sculptural et les colonnes sont d'une extrême lourdeur.

Les dynasties suivantes ne firent guère que transformer des édifices anciens ou y apporter quelques additions. Les Bubastites, dans leur capitale située dans le Delta, agrandirent un temple qui avait été construit par la XIIe dynastie et que Ramsès II s'était approprié. Cet édifice n'est maintenant plus qu'un monceau de ruines. A l'entrée du temple d'Amon ils voulaient construire une grande cour entourée d'une colonnade. Ils n'en élevèrent qu'une partie qui est encore debout. Le roi éthiopien Taharka eut l'idée un peu étrange d'orner aussi cette entrée d'un pavillon à six colonnes gigantesques, dont il ne reste qu'une seule. On a de lui aussi

un joli petit édifice à Medinet-Habou. Il est regrettable que nous ayons si peu de restes de l'œuvre de ces souverains venus du Midi. On voit la pauvreté des constructions dues aux dernières dynasties pharaoniques. Il est vrai que depuis Ramsès l'Egypte était fort déchue. Bien loin de faire des conquêtes en Asie, elle eut à subir plusieurs invasions. La puissance et la richesse des Touthmès et des Aménophis n'étaient plus qu'un passé lointain.

La renaissance artistique sous les Saïtes se manifesta surtout dans la sculpture. Il ne reste que fort peu de choses de ce qu'ont fait ces souverains, en particulier de leur capitale Saïs. Beaucoup de leurs monuments ont péri parce qu'ils étaient dans le Delta. Il en est de même de la dernière dynastie pharaonique, la XXXe, qui succomba aux conquérants perses. Néanmoins ces princes ont dû être des constructeurs, à en juger par les quelques restes épars qu'on rencontre dans le Delta, et qui sont souvent d'énormes blocs de granit venu d'Assouan, de l'extrémité méridionale de l'Egypte.

Avec les Ptolémées la construction va renaître : ce sont les grands temples d'Edfou, de Dendérah et autres. Cela nous promet un troisième beau volume qui achèvera l'œuvre de M. Jéquier. Alors, à notre connaissance, nous aurons l'ouvrage le plus complet sur l'architecture égyptienne, dont on peut suivre en détail tout le développement et l'histoire grâce à des planches remarquablement bien réussies. Nous félicitons à nouveau M. Jéquier de ce qu'il a entrepris cette grande tâche. Le plein succès avec lequel il s'en est acquitté jusqu'ici garantit qu'il en sera de même jusqu à la fin

Edouard NAVILLE.

(*Journal de Genève*, 11 juin 1923.)

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

CHARLES CLERMONT-GANNEAU.

Cet éminent orientaliste et archéologue, très ancien et fidèle collaborateur de la *Revue archéologique*, est mort à Paris, après une courte maladie, le 16 février 1923. Egalement familier avec les langues, les mœurs et les monuments du Proche-Orient, il était partout reconnu comme un maître dans le domaine de l'épigraphie et de l'archéologie sémitiques, où il s'était fait une place, tout jeune encore, par la retentissante révélation de la stèle de Mésa, « la plus belle découverte, disait Renan, qui ait jamais été faite dans le champ de l'épigraphie orientale. »



Charles Clermont-Ganneau [1] naquit à Paris le 17 février 1846. Son père était sculpteur ; mais il rêvait aussi de fonder une religion philosophique. A l'âge de dix ans, le jeune Charles accompagna sa mère en Danemark ; c'était un des meilleurs souvenirs de sa jeunesse, par ailleurs assez triste. Elève de Sainte-Barbe en octobre 1857, il y devint un brillant sujet et appela l'attention du directeur Bixio. Un de ses camarades était Frédéric Masson, plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie Française. En 1862 Charles entra à Louis-le-Grand, où il eut pour camarade Maurice Croiset. Ses études littéraires furent poussées jusqu'à la licence. Entre temps, il soutenait sa mère en écrivant des articles pour le *Grand Dictionnaire* de Larousse ; à ses heures de loisir, il étudiait la philologie et l'épigraphie sémitiques avec Pavet de Courteilles et Renan. Très doué pour les langues, il apprit seul l'hébreu. Théophile Gautier, qui lui témoignait beaucoup d'intérêt, le poussait à persévérer dans les études historiques, bien que son goût le portât alors plutôt vers les sciences physiques et mécaniques. Charles entra à l'école des *Jeunes de Langue*, qui préparait à la carrière du drogmanat dans le Levant. Il y fut élève, pour l'arabe, de Caussin de Perceval. En 1867, il débuta comme drogman-chancelier du consulat de Jérusalem. Avec quelques interruptions, il séjourna en Orient jusqu'en 1882, acquérant une connaissance toujours plus intime du pays et de ses habitants. De 1871 à 1872, il résida à Constantinople où l'avait appelé l'ambassadeur d'alors, le marquis de Vogüé, en qualité de troisième drogman

[1] *Clermont* était le nom de sa mère, qui vécut plus de cent ans, entourée jusqu'à la fin des soins dévoués de Charles, resté célibataire.

interprète. Les deux orientalistes se lièrent, malgré la différence des situations qu'ils occupaient. En 1876, Clermont-Ganneau fut nommé répétiteur à l'Ecole des Hautes-Etudes, chargé d'une conférence, créée pour lui, d'archéologie orientale ; il en resta titulaire pendant quarante-trois ans. Mais il continuait d'appartenir au service diplomatique ; en 1881, il fut nommé vice-consul à Jaffa. Il y tomba malade du typhus et revint aussitôt après en France (1882), avec le titre, qu'il conserva jusqu'à sa retraite (1896), de secrétaire-interprète pour les langues orientales. A 43 ans il avait été nommé membre de l'Académie des Inscriptions à la place de Riant (1889) ; en 1890, on créa pour lui, à la demande de Renan, la chaire d'épigraphie sémitique au Collège de France. Ajoutons qu'il appartenait, depuis 1875, à la Légion d'Honneur, et qu'il reçut, en 1906, le titre de ministre plénipotentiaire honoraire, au moment de quitter le service actif.

Le nom de Clermont-Ganneau reste attaché à la stèle de Mésa, qu'il sut acquérir pour le Louvre. Son déchiffrement de l'inscription, commencé en 1869, presque achevé en 1875[1], peut être considéré comme définitif, bien qu'on lui ait préféré pendant quelque temps les lectures de Smend et de Socin. En 1871, il découvrit un autre monument précieux, la stèle du temple d'Hérode : le texte grec, dont il y a un moulage au Louvre, interdit aux Gentils, sous peine de mort, d'entrer dans l'enceinte sacrée. En 1873-4, le Palestine Exploration Fund chargea Ganneau de fouilles et de recherches en Palestine ; les résultats de cette mission remplissent deux beaux volumes (*Archaeological Researches in Palestine*, 1896 et 1899). En 1875, Ganneau découvrit ce qu'il appela la « taille oblique » des constructions dues aux Croisés, précieux critérium archéologique qui sert encore à les discerner.

Le gouvernement français lui donna une mission en Phénicie et en Palestine (1881) ; il s'en acquitta avec succès. Trois ans après un navire de guerre fut mis à sa disposition pour explorer des îles de la mer Rouge (1884). Le premier voyage fut beaucoup plus fructueux que le second, où Ganneau ne trouva pas les monuments phéniciens qu'il cherchait. Deux autres expéditions archéologiques le conduisirent en Cyrénaïque et en Crète (1896), puis en Egypte (1907-1908), où il fouilla à Eléphantine, aux frais de M. Edmond de Rothschild. Il y recueillit des antiquités égyptiennes qu'il envoya au Louvre, mais point de papyrus araméens ; il ne découvrit pas davantage le temple de Jahvé. *Tarde venientibus ossa*, écrivait-il en 1920, en rappelant cette entreprise avortée [2].

Dès 1882[3], Ganneau avait préconisé l'établissement d'une station archéologique permanente en Syrie, projet qui fut réalisé en 1921, quand l'École Biblique de Saint Etienne à Jérusalem fut officiellement reconnue comme École archéologique française[4]. Il appartient à des fouilles ultérieures de confirmer ou d'infirmer une hypothèse favorite de Ganneau, à savoir que les tombes des rois de Juda sont situées sur le versant sud de la colline d'Ophel à Jérusalem, hypothèse fondée sur une déviation singulière de la conduite d'eau de Siloah.

Une qualité qu'on eût dit innée chez Ganneau était le flair, le diagnostic de l'authenticité des monuments. Alors que l'archéologie sémitique était encore dans l'enfance, il rendit service en démasquant plusieurs séries de faux. En 1872, étant à

---

[1] *Revue crit.*, 1875, II, p. 166 ; *Journ. asiat.*, 1887, t. IX, p. 22 ; cf. Sidersky, *Rev. arch.*, 1919, II, p. 59.

[2] *Syria*, 1920, p. 190, n. 1.

[3] *Rec. archéol. orientale*, t. III, p. 319 ; *Rev. arch.*, 1899, II, p. 165.

[4] *Syria*, 1922, p. 329.

Londres, il vit des aquarelles, exécutées d'après une collection de vases et de terres cuites, découvertes, disait-on, au pays de Moab ; le possesseur, Shapira, les offrait, pour une somme importante, au musée de Berlin. Ganneau n'hésita pas à déclarer que ces céramiques étaient fausses et que l'auteur des inscriptions pseudo-phéniciennes qu'elles portaient était l'Arabe Selim el-Cauari, qui avait copié autrefois pour lui la pierre de Mesa. Une discussion violente s'ensuivit, qui tourna à l'avantage de Ganneau, à la suite des constatations qu'il fit en Palestine même. Le *Corpus inscriptionum moabiticarum*, qui avait été annoncé, ne parut point. En 1883, le même Shapira offrit au British Museum quelques fragments d'un manuscrit de l'Ancien Testament, en caractères analogues à ceux de la pierre de Mesa ; chargé, à cette occasion, d'une mission par le gouvernement français, Ganneau se rendit à Londres, mais fut mal reçu par Shapira, qui ne lui permit pas d'examiner de près son trésor ; le docteur Ginsburg, orientaliste anglais, maintenait qu'il y avait là des morceaux du Deutéronome, avec de curieuses déviations du texte masorétique. Ganneau réussit à établir que Shapira avait découpé les marges d'un vieux manuscrit d'une synagogue privée et les avait couvertes de caractères pseudo-phéniciens [1]. C'est en raison de sa compétence dans le domaine de la fraude que le Ministère de l'Instruction Publique le chargea en 1903 de tirer au clair l'affaire de la tiare de Saïtarphanès, dont Roukhoumovsky se disait le fabricant.

Il est difficile de donner en quelques lignes une idée de l'activité de Ganneau sur le terrain de l'archéologie et de l'épigraphie sémitiques. Les fruits de ses recherches ont été publiés dans ses *Etudes d'archéologie orientale* (I-II, 1880-1896) et dans son *Recueil d'archéologie orientale* (I-VIII, 1888-1923). Géographiquement et chronologiquement, il embrassa de très vastes horizons. Inscriptions phéniciennes, araméennes et arabes, manuscrits turcs et persans, sceaux sémitiques, ossuaires juifs, monuments gréco-romains, sceaux byzantins, monuments des Croisades, rien ne laissait sa curiosité indifférente. Il fut le premier à publier l'inscription phénicienne de Masoub et en reconnut la grande importance chronologique. Le texte portait deux dates : l'an 26 après Ptolémée Evergète (247-20) et l'an 53 de l'ère de Tyr, ce qui permit de fixer celle-ci à l'année 274. Ganneau identifia deux caractères mal lus dans les textes de Baal-Liban et néo-puniques ; il attribua, l'un des premiers, une origine ptolémaïque aux sarcophages d'Eshmounazar, data les papyrus égypto-araméens de l'époque persane (1878) [2], etc. Le premier aussi, il déchiffra la stèle araméenne de Neirab, trouvée près d'Alep, et contribua à la faire entrer au Louvre. De l'inscription araméenne de Teima, en Arabie, il tira le dieu Çelem (*Salm*), qui fit ainsi son entrée dans le Panthéon sémitique [3]. En interprétant les inscriptions nabatéennes de Madeba, il ne se borna pas à résoudre les problèmes épigraphiques ; il éclaira un chapitre de l'histoire des Macchabées en restituant le nom original du clan nabatéen-arabe de Ya'amrou, celui des meurtriers de Jean Macchabée et de ses six fils [4]. Les questions d'onomastique posées par les inscriptions nabatéennes de Medain-Salih — elles contiennent des noms propres du type des noms théophores, mais avec un nom d'homme à la place du nom divin, — furent résolues par Ganneau : ces noms composés sont vraiment théophores, les Nabatéens ayant la cou-

---

[1] Voir ses *Fraudes archéologiques en Palestine*, 1885.
[2] *Rev. arch.*, 1878, II, 93 ; 1879, I, p. 21.
[3] *Rev. crit.*, 1884, II, p. 442.
[4] *Rec. d'archéol. orient.*, II, p. 203.

tume de déifier leurs rois[1]. Une confirmation de cette thèse fut fournie plus tard par la découverte de la statue du *dieu* Obodas, roi des Nabatéens[2].

Ganneau a étudié presque tous les monuments de Palmyre, montrant une connaissance égale du fonds sémitique et du fonds gréco-romain. En 1899, il proposa de reconnaître dans une épithète d'Odeinat, mari de Zénobie, la traduction du titre romain *corrector totius provinciae* ; il eut le plaisir, en 1920, de publier une inscription palmyrénienne où le fils d'Odenat porte en effet, l'équivalent grec de ce titre, ἐπανορθωτής, transcrit en palmyrénien[3].

Attiré par la question de la provenance phénicienne de l'alphabet grec, il publia à ce sujet un important mémoire[4]. Les questions difficiles relatives à la paléographie des inscriptions arabes l'ont non moins heureusement inspiré.

Peu d'hommes ont mieux connu la géographie de la Palestine et de la Syrie. Le premier il insista sur l'importance de la tradition arabe pour l'identification des noms et des sites ; c'est ainsi qu'il fixa l'emplacement de Gezer. Un auteur arabe du moyen âge, Moudjir-ed-Din, avait écrit que le bruit d'une mêlée, à un lieu dit Khoulda, pouvait être entendu à Tell el-Djezer. Le site de Khoulda était connu ; Ganneau s'y rendit en 1874 et demanda aux indigènes s'il y avait un Tell el-Djezer dans le voisinage. Ils lui indiquèrent un « tell » à 3 milles environ vers le nord ; Ganneau y trouva une inscription bilingue gréco-araméenne, mentionnant les limites de Gezer. Les fouilles subséquentes de Palestine ont montré que Gezer était un emplacement très riche en antiquités ; on y découvrit, entre autres, la très ancienne inscription hébraïque dite « calendrier de Gezer » (vers le IXe siècle) (?)

La mythologie a beaucoup occupé Ganneau, en particulier le problème de la formation des mythes, pour l'explication duquel il proposa, à la suite d'Alfred Maury, la méthode qu'il appela *iconologique*. C'est par leur imagerie que les Phéniciens auraient exercé une grande influence sur certains mythes grecs, en particulier sur celui d'Heraklès. Il crut aussi pouvoir interpréter, suivant des principes nouveaux, les scènes gravées sur une coupe phénicienne de Palestrine, qui avaient découragé l'ingéniosité de M. Helbig[5].

N'oublions pas que Ganneau a longtemps enseigné à l'école des Hautes-Etudes et au Collège de France, et qu'il y a formé nombre d'élèves français et étrangers. Sa méthode consistait à poser un problème à ses auditeurs et à en chercher la solution avec eux. S'il ne laisse que peu de livres — l'*Histoire de Jérusalem* qu'il avait rêvée d'écrire est restée un projet — d'innombrables articles et notices, surtout le précieux *Recueil d'archéologie orientale*, qui est un vrai trésor, conserveront le souvenir de sa science solide, de son ingéniosité, de son don extraordinaire de divination.

Harald INGHOLT[6].

---

[1] *Recueil*, I, p. 39.
[2] *Ibid.*, II, p. 366.
[3] *Ibid.*, III, p. 134, 194 ; *Revue bibl.*, 1920, p. 382.
[4] *Mélanges Graux*, 1883, p. 415-460.
[5] *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, t. I (seul paru), 1880.
[6] La bibliographie des écrits de Clermont-Ganneau paraîtra dans un prochain cahier de la Revue.

JEAN-NICOLAS SVORONOS (1863-1922).

Né à Mykonos en 1863, fils d'un patron de navire qui fut plus tard marchand de blé au Pirée, Svoronos reçut sa première éducation à l'école primaire de l'île, où les inscriptions de Délos éveillèrent sa vocation. En 1874, il suivit les cours d'un lycée au Pirée. Son père étant mort en 1871, il songea d'abord à se faire avocat ; mais son oncle Meletopoulos, qui possédait au Pirée une jolie collection numismatique, lui inspira la passion des monnaies. Protégé par Tricoupis, le jeune homme fut chargé par Rhoïdis, qui dirigeait alors la Bibliothèque nationale, de classer les ouvrages numismatiques de ce dépôt, après quoi (1883) il reçut une mission pour se perfectionner à Londres, à Paris (où il profita des conseils de M. Babelon) et à Berlin (où il connut Mommsen). De retour en Grèce, il entra comme attaché au cabinet numismatique, créé et organisé par Achille Postolakka. Malheureusement, le 11 novembre 1887, le célèbre voleur Périclès Raftopoulos dépouilla la collection, encore incomplètement inventoriée, d'un grand nombre de belles pièces. Il est vrai qu'une partie de ce butin fut retrouvée peu après à Paris par les commissaires grecs Comnos et Staïs, Raftopoulos s'étant fait arrêter dans cette ville à la suite d'un nouveau vol commis par lui aux dépens de la maison Rollin et Feuardent ; mais l'opinion athénienne, déchaînée contre le personnel du Cabinet des médailles, demandait des « sanctions ». L'éphore général, Cavvadias, paraît avoir procédé avec quelque hâte. Svoronos, destitué, vint à Paris, où il s'occupa de la préparation du *Corpus numorum* de Berlin ; Postolakka, accusé de graves négligences, et même de pis, fut finalement acquitté en Cour d'assises. A la place de ce dernier et de son adjoint, on avait nommé un jeune savant allemand, M. Pick, chargé de dresser rapidement l'inventaire complet des fonds, encore accrus par le don des séries appartenant à la Société Archéologique d'Athènes (1888). Mais M. Pick se brouilla bientôt avec M. Cavvadias (suivant M. Imhoof-Blumer, parce qu'il restait fidèle au bon vieux Postolakka), et revint en Allemagne. Après l'acquittement de l'ancien directeur, Tricoupis, en parfait gentleman, sentit qu'il devait une réparation éclatante à Svoronos. Comme Postolakka était mort dans l'intervalle, Svoronos fut nommé directeur du Cabinet numismatique (1890) et y rendit, pendant trente ans, des services qu'on n'oubliera pas. Cette même année, l'Académie des Inscriptions couronna son premier grand travail, *Numismatique de la Crète ancienne*, qui lui valut, en outre, l'amitié de M. Venizelos, alors à ses débuts comme hégète crétois.

Svoronos n'avait pas pardonné à M. Cavvadias. En 1908, profitant de la tyrannie qu'exerça sur la Grèce (jusqu'en 1910) une soi-disant *ligue militaire*, il eut le tort de publier une brochure extrêmement injurieuse contre MM. Cavvadias, Staïs et Comnos ; M. Cavvadias était accusé de graves détournements ; il fallut que les chefs des missions étrangères à Athènes intervinssent pour rappeler les services qu'il avait rendus à la science et répondre de son honorabilité. Pourtant, comme un des organes de la Ligue fulminait non seulement contre l'Ephorie, mais contre la Société archéologique, dont M. Cavvadias était secrétaire, le ministre conseilla à celui-ci de faire un voyage en Europe ; les fonctions de secrétaire de la Société furent données à Tsountas. Plus tard (mars 1910), l'éphorie générale fut supprimée, la Société archéologique fut privée de la subvention de l'Etat ; mais M. Cavvadias resta professeur à l'Université et devint membre d'un nouveau conseil, institué pour veiller collectivement aux intérêts de l'archéologie nationale[1].

---

[1] Cf. *Rev. arch.*, 1909, II, p. 470 ; 1910, I, p. 418. Le musée de Saint-Germain possède un grand nombre de journaux grecs relatifs à ces incidents.

Comme M. Cavvadias, et à la différence de M. Staïs, Svoronos appartint, pendant la guerre, au parti de l'Entente. M. Venizelos, revenu au pouvoir, le nomma, en 1918, professeur de numismatique, de métrologie et de glyptique à l'Université d'Athènes. Mais le parti constantinien, victorieux aux élections qui obligèrent M. Venizelos à s'expatrier, enleva à Svoronos la direction du Cabinet des médailles. Sa santé, déjà atteinte, souffrit cruellement de la réaction anti-venizeliste et des désastres qu'elle attira sur son pays. Il mourut au mois de mars 1922, sous le coup des terribles défaites subies en Anatolie par l'armée grecque dans laquelle servait un de ses fils.

Outre ses grands ouvrages de numismatique (Crète, 1890 ; Ptolémées, 1904 ; Athènes, 1re livraison en 1923 ; traduction grecque de l'*Historia* de Head, 1898) et de très nombreux mémoires sur les monnaies grecques publiés tant dans les revues européennes que dans celle qu'il fonda lui-même à Athènes en 1898 (*Journal international d'archéologie numismatique*)[1], Svoronos enrichit la science d'un ouvrage illustré, avec texte allemand, sur le Musée national (1902-1912) ; malgré des témérités et une prolixité fâcheuse, c'est une œuvre importante et qui durera. Ces témérités, parfois poussées jusqu'à l'extravagance (par exemple dans son article de la Revue l'*Acropole* sur « Paris, cité hellénique », 1921), se multiplièrent avec ses derniers écrits ; on peut se demander s'il n'y avait pas là le symptôme d'un affaiblissement intellectuel. Mais, alors même que Svoronos déraisonnait, il restait ingénieux et érudit tout ensemble ; la balance de ses qualités l'emporte de beaucoup sur celle de ses défauts. Non seulement il fut le seul numismate grec qui ait compté au dehors, mais il est permis de voir en lui, sans faire tort à personne, l'archéologue le plus original que la Grèce contemporaine ait produit.

S. R.

ALFRED CROISET.

Né à Paris en 1845, fils d'un professeur très estimé, Alfred Croiset fut un brillant élève de Louis-le-Grand et entra à l'Ecole Normale en 1864, Désiré Nisard étant directeur. Professeur de lycée en province et à Paris de 1867 à 1877, il fut reçu docteur en 1873 (*Xénophon ; De Personis apud Aristophanem*). Sa réputation d'helléniste, commencée sur les bancs de l'école, fut définitivement établie par son beau livre sur Pindare (1880). Appelé dès 1877 à la Sorbonne comme maître de conférences, il devint professeur titulaire (1885) puis doyen (1898). L'Académie des Inscriptions l'avait élu en 1886 à la place de Jourdain.

La grande œuvre de Croiset fut l'*Histoire de la littérature grecque* qu'il publia avec son frère Maurice (5 vol., 1887-1900) et dont il a donné aussi un résumé en un volume. C'est un travail de premier ordre, où l'érudition s'allie au goût, où la beauté soutenue du style reflète la sûreté et l'élévation de la pensée. Il n'y a rien de tel dans les autres littératures ; les savants anglais et allemands n'ont pas marchandé à cette *Histoire* l'admiration qu'elle inspire à tous ses lecteurs.

On a encore d'Alfred Croiset une *Grammaire grecque* (avec Petitjean) ; des éditions de Thucydide et de plusieurs dialogues de Platon ; un très bon livre sur les démocraties antiques, etc. Avec les articles qu'il a dispersés, on ferait des volumes de *Mélanges* bien précieux ; mais il faudrait qu'un corps savant en assumât la charge.

---

[1] Voir la bibliographie dressée par M. Georges P. Oikonomos dans la *Revue numismatique* de Paris, 1923, p. 87-91.

Croiset ne s'occupa pas d'archéologie, bien qu'il fût très sensible aux jouissances que donnent les arts. Sur le tard, il fit le voyage de Grèce et eut la surprise d'y retrouver, dans les cafés athéniens, des hommes qui lui parurent les descendants authentiques des Grecs d'Aristophane et de Démosthènes, avec le génie littéraire et artistique en moins. Il avait d'ailleurs été l'ami intime d'un Grec comme il y en a peu, D. Bikélas, et l'Hellade moderne lui inspira toujours une vive sympathie.

Il y avait chez Croiset beaucoup de science et de haute raison, mais encore plus de grâce. Toute sa personne (il avait un port élégant et une haute taille) en était comme imprégnée. On citerait de plus grands hellénistes ; on en chercherait vainement un plus aimable. Et cette amabilité n'était pas d'un Philinte ; il ne fit jamais de concession à ce qu'il crut être l'erreur ou le mal. Sa vie entière est un bel exemple de rectitude intellectuelle et morale, un exemple dont ses amis et ses innombrables élèves propageront le souvenir, dans l'espoir qu'il ne cessera pas de porter des fruits.

S. R.

HOWARD CROSBY BUTLER.

L'archéologie américaine a fait une grande perte en Howard Crosby Butler (1872-1922), bien connu pour la part prise par lui à l'exploration archéologique de la Syrie (*American Expedition to Syria, Architecture*) et aux fouilles américaines de Sardes, dont il publia les résultats dans l'*American Journal of Archeology* (1910-1914, 1922). Sa mort prématurée, survenue à Paris, est la conséquence de fièvres qu'il contracta pendant l'exploration de Sardes [1]. S. R.

Une visite à Rhagès.

Un Persan, qui cherche fortune dans les ruines de Rhagès, vient de mettre au jour deux belles céramiques du XIIIe siècle. Ils les a offertes à mon voisin. C'est un antiquaire parisien, venu passer quelques mois à Téhéran pour recueillir sur place des objets dignes de l'attention des grands collectionneurs occidentaux. Je suis invité à me joindre à eux pour aller examiner sur place la précieuse trouvaille.

Nous partons à trois, dans une voiture de place au cocher sordide, par une froide mais lumineuse journée de janvier. L'entrepreneur de la fouille est un haut fonctionnaire : quelque chose comme le directeur du mouvement général des fonds à notre Ministère des Finances. Ses habits élimés témoignent de la régularité avec laquelle il touche ses appointements. Il parle, dans un français impeccable, de ses collections de pierres gravées et de faïences, qui, à l'en croire, valent des milliers de tomans. Le paysage m'intéresse davantage. Au premier plan, dès qu'on a quitté Téhéran, le désert parsemé de tombes. Plus loin, les bouquets d'arbres dénudés au milieu desquels s'abrite le village de Shahzadé Abdulazim, vers lequel nous nous dirigeons. A l'horizon, de toutes parts, un cercle de montagnes blanches, dont la neige fait ressortir les silhouettes anguleuses, qui se découpent avec une surprenante netteté sur le ciel de turquoise.

Au bout d'une demi-heure, nous arrivons à un hameau groupé autour de la tombe sainte d'une imamzadé : Bibi-Zobeideh. Quelques centaines de mètres à travers champs nous mènent au lieu de la fouille. A droite et à gauche, le sol a été entièrement bouleversé : des amas de briques ont remplacé le niveau uni de la

[1] *American Journal*, 1923, p. 73.

plaine. Des fragments de vases innombrables jonchent le sol. En quelques minutes, j'ai ramassé des exemplaires de tous les genres de céramiques qui ont fleuri sur ce coin de la Perse du VIIIe au XIVe siècle. C'est un fait caractéristique que, sur cet immense champ de fouilles de Rhagès, jamais la pioche n'a ramené de débris antérieurs au VIIe siècle, à quelque profondeur qu'elle ait atteint. D'ordinaire, à quatre mètres au-dessous du niveau du sol, on trouve le terrain vierge. L'antique Rhagès de Kouyoumers et de la Bible n'a pas encore été découverte. L'acharnement des fouilleurs ne s'est exercé que sur la partie ouest de la ville. La citadelle, les palais, les quartiers nord et est n'ont pas été touchés : ils restent ensevelis sous la mince couche de terre qui les protège si mal contre l'ardeur dévastatrice des Persans modernes.

La fouille, au bord de laquelle nous mène notre guide, est un simple trou de deux mètres carrés, profond de deux à trois, au fond duquel deux ouvriers travaillent lorsque nous arrivons. Ils grattent minutieusement le sol, à l'aide d'instruments primitifs, et placent les déblais dans un seau qu'un troisième remonte à la surface. Dans un coin apparaît un gros mur de soixante quinze centimètres d'épaisseur, construit en belles briques carrées bien cuites, posées à plat, en double rangée. Le propriétaire nous annonce triomphalement qu'il vient de découvrir une maison et qu'il a bon espoir d'y faire d'importantes découvertes. Je lui demande s'il fait suivre les fondations du mur, pour déblayer la chambre qu'il délimite. Il me répond que c'est inutile. Aucun plan ne préside à ses recherches, que guide seul l'amour du lucre. Dans quelques années, les ruines de Rhagès auront disparu totalement, sans que l'archéologie en ait tiré le moindre enseignement.

Nous revenons maintenant à Bibi-Zobeïdeh. A mon grand étonnement, on nous fait entrer dans la cour de la mosquée qui abrite le tombeau vénéré. Notre compagnon nous explique que le gardien est absent, et que notre présence n'a par conséquent aucun inconvénient. C'est la première fois que je pénètre dans l'enceinte d'une mosquée persane. D'ordinaire jalousement gardées, le « faranghi » ne peut que les apercevoir de très loin, à travers l'arcature des portes extérieures dont on l'écarte, s'il fait mine de s'approcher à moins de dix pas. Jamais sainte femme n'eut tombe plus misérable que celle-ci. La mosquée est un bâtiment rectangulaire, auquel on accède par un escalier de briques vermoulues et qu'éclairent de larges verrières aux carreaux minuscules. Le toit est composé d'une coupole centrale en terre battue, entourée d'autres plus petites. La cour, carrée, est un lac de boue au milieu duquel surnagent des tas d'immondices. Les murs sont bordés d'arcades, dont chacune forme une petite chambre à trois côtés, avec une minuscule cheminée dans le fond. C'est là que se reposent les pieux croyants venus en pèlerinage.

Aujourd'hui, la cour est déserte. Nous entrons dans une des cellules, qui sert d'entrepôt aux fouilleurs. Autour d'un réchaud, où brûlent de maigres charbons, neuf Persans sont accroupis : des campagnards, qui fument leurs longues pipes et boivent de petits verres de thé bouillant. Je m'étonne de voir tant de monde réuni pour une affaire aussi simple que l'achat de deux faïences. Il paraît que chacun doit avoir son mot. Il y a, tout d'abord, notre guide, qui dirige la fouille et fournit l'argent ; puis le propriétaire du sol ; puis le surveillant ; les ouvriers ; les témoins du marché, tous associés pour essayer de *rouler* l'antiquaire parisien. Il manque encore au rendez-vous l'intermédiaire. Le voici. C'est lui qui va diriger la discussion. Nous nous asseyons sur une caisse. On présente les pièces. Elles passent de main en main. Chacun en fait ressortir la beauté, la pureté des formes, l'ornementation. Un premier les estime 200 tomans ; un autre surenchérit, et le

dernier du cercle déclare, pour terminer, que 500 tomans ne sont pas de trop pour acquérir pareil trésor : plus de 6.000 francs au change d'aujourd'hui. Le Parisien donne son prix d'achat à l'intermédiaire : 150 tomans.

Quel est le commerçant de chez nous qui consentirait à abaisser la valeur de sa marchandise dans la proportion de 5 à un et demi ? C'est à cela pourtant qu'il faut en arriver. Et la discussion commence. L'intermédiaire est un malin. Il sait que, plus le prix d'achat sera bas, plus sa commission sera importante. Il emploie la tactique d'Horace dans son combat contre les Curiaces, et livre des batailles séparées. Tour à tour il emmène chacun de ses adversaires dans la cour, hors de portée de la voix ; on les voit, de loin, gesticuler. Après quelques instants, ils reviennent et le jeu recommence avec un autre. Enfin, au bout d'une bonne heure, il paraît que l'intermédiaire a réussi à obtenir de tous ses adversaires la faculté de fixer lui-même le prix d'achat. Il prend, pour la dixième fois, les deux vases, les retourne, les soupèse. « Par Allah, cela ne vaut pas plus de cent tomans ; sur ma conscience! » Tous les autres sont debout, protestant avec énergie. Je ne les comprends qu'à leurs gestes, mais ils paraissent furieux. Enfin tout s'apaise, et les conversations particulières recommencent. Après une nouvelle demi-heure, tout le monde est encore une fois d'accord. A 150 tomans, les deux vases sont vendus et le prix payé en pièces d'argent. Bachich à droite et à gauche. Nous nous levons. Au moment où nous sortons, on me remet deux jolis vases : un bleu turquoise et une bouteille bleu foncé à col étroit et panse rebondie, deux jolies pièces intactes, qui feront bonne figure dans ma collection. C'est mon « pichkech ». Il paraît que ma présence a facilité les négociations. J'ignore quel rôle l'intermédiaire m'a fait jouer, mais le pichkech est intéressant. Je remercie, et nous voilà partis dans la nuit qui commence.

Toute une après-midi perdue pour acheter deux vases ! Que les collectionneurs parisiens ne s'étonnent pas si les antiquités persanes coûtent cher.

X.

L'œuvre de la France en Syrie [1].

Le Dr Contenau s'est appliqué à Saïda à dégager les restes du temple phénicien d'Eshmoun. M. Pézard, dans le tertre de Tell-Nebi-Mend, a retrouvé les couches successives de la ville des Séleucides, de l'âge syrophénicien, de l'époque cananéenne, et enfin cette stèle du Pharaon Séti Ier dont la découverte paraît bien identifier Tell-Nebi-Mend avec la fameuse citadelle hittite de Qadesh.

Mme Le Lasseur, dans les environs de Tyr, a découvert un bel hypogée romain orné de peintures à fresques délicates et bien conservées. M. de Lorey, à Oum-El-Amad, a repris les travaux de Renan et réussi fort heureusement à dégager deux colonnes ; il n'en fallait pas moins pour justifier le nom de la ville, qui signifie la Mère des Colonnes. M. de Lorey s'est ensuite rendu à Damas, où ses recherches m'ont amené à créer l'Institut Français d'archéologie et d'art musulman ; il a aussi découvert l'église de la Croix qui fut édifiée dans la maison de saint Ananie, où eut lieu, d'après la tradition, la conversion de saint Paul.

M. Enlart a relevé les plans des églises des Croisés, Djebail, Saint-Jean de Beyrouth et cette cathédrale de Tortose qui donne au voyageur comme au savant

---

[1] Extraits d'une communication de M. le général Gouraud à l'Académie des Beaux-Arts, 10 mars 1923.

l'émotion de retrouver au bord de la mer bleue de Syrie une vieille église romane de l'Ile-de-France.

M. Montet, à Byblos, non seulement a découvert des objets d'art d'une beauté remarquable tels que ce vase à parfum d'obsidienne rehaussée d'or appartenant à une princesse de la XIIe dynastie, mais de ce fait a fourni la preuve que dans cette époque reculée les Egyptiens étaient établis, ou du moins avaient une forte colonie à Byblos ; sans doute étaient-ils attirés par le superbe manteau de forêts du Liban ; peut-être aussi, comme aujourd'hui, les riches habitants de la chaude vallée du Nil et les princesses royales venaient-ils chercher la fraîcheur dans les montagnes libanaises.

Enfin, sur les bords de l'Euphrate, M. Cumont, reprenant les travaux de M. Henri Breasted, professeur à l'Université de Chicago, a mis au jour des peintures murales d'un vif intérêt, représentant l'une un sacrifice familial oriental, l'autre une cérémonie religieuse et militaire devant l'étendard romain, et a pu identifier Salihiyeh avec la colonie grecque d'Europos et la ville romaine de Doura. L'Euphrate avec ses châteaux conjugués de Halybieh et de Salybieh, la vaste enceinte de Rakka qui fut un des séjours favoris de Haroun-al-Raschid, réserve encore des surprises ; mais il est regrettable que l'accord d'Angora ait mis hors de notre surveillance et de nos soins les remarquables bas-reliefs hittites de Karkemish.

Les objets d'art, les documents historiques arrachés au sol restent acquis à la Syrie : le respect de l'indépendance des Etats libanais et syriens, consacrée par le pacte de la Société des Nations, l'amour-propre éveillé des populations l'imposaient. Aussi des musées sont-ils déjà ouverts à Beyrouth pour les vestiges de la civilisation phénicienne, à Damas pour les œuvres de l'art arabe. Le musée d'Alep, pour les antiquités hittites, assyriennes et byzantines, reste à fonder ; pour les antiquités grecques et romaines, elles sont réparties entre les musées de l'Etat où elles ont été trouvées.

Faut-il regretter que ces témoins du passé restent hors de chez nous ? On pourrait le croire à première vue, mais je ne saurais être de cet avis. Lorsque les musées du Liban et de Syrie se seront développés, ils présenteront un attrait, une récompense pour les voyageurs qui, ayant eu le courage de s'arracher pour quelques semaines aux horizons étroits et embrumés d'Europe, iront au royaume de la lumière goûter le charme et la douceur d'un pays pittoresque, varié, vivant, curieux, où les montagnes plongent à la fois dans la mer et dans le désert, où le fabuleux passé surgit à chaque détour du chemin, où l'indolence orientale coudoie l'activité moderne. M. Philippe Sassoon, l'ami de l'ancien Premier anglais, n'appartient-il pas à une famille d'Alep qui, émigrée à Bagdad, puis à Bombay, possède aujourd'hui à Londres un hôtel où j'ai vu le prince de Galles à côté du comte Sforza et de M. Briand, et une somptueuse villa où s'est réunie une des innombrables conférences de la Paix?

Les artistes en Syrie sont aussi heureux que les archéologues : le *Jardin sur l'Oronte*, *Yamilé sous les cèdres* et *Le Chemin de Damas*, comme les aquarelles de Pierre Vignal, en sont des preuves éclatantes.

Quant au goût des Syriens pour les arts tels que nous les entendons en Europe, d'après les études faites à ce sujet par M. Henri Bidou, il ne se manifeste que chez quelques individus isolés qui ont voulu devenir peintres et sculpteurs à la manière de l'Occident. Ils sont à Beyrouth deux ou trois, sans maîtres, presque sans exemples, qui cultivent la peinture comme un art exotique et d'ailleurs non sans talent. Le don naturel et la ténacité ont triomphé des obstacles. Le peu qu'ils ont appris

semble d'origine italienne, mais nul doute que des maîtres français trouveraient des élèves intelligents et bien doués.

M. Henri Bidou a constaté aussi que la musique arabe n'existe guère en Syrie ; même au fond des vallées les plus reculées, on trouve mélangées avec elle la musique turque et la musique européenne. Il n'y a rien dans le pays qui ressemble à un développement musical autonome. Toutefois un musicien syrien, M. Sabra, qui a été organiste à Paris, a fait de sérieuses tentatives pour appliquer les procédés musicaux de l'Occident à la musique orientale. Non seulement il a composé, suivant la technique occidentale, mais sur des inspirations de son pays, un opéra, mais il a construit un piano accordé de façon à donner les intervalles des gammes arabes.

Par contre, les Syriens ont, ou plutôt ont eu, du temps de la domination arabe, un art affiné de la poterie, des cuirs, des cuivres, de la céramique, de la marqueterie, et il a paru intéressant au point de vue artistique, comme au point de vue national syrien, de chercher à rénover cet art abâtardi, à lui rendre sa pureté, son élégance primitives, à faire en un mot pour l'art musulman en Syrie ce que le maréchal Lyautey a fait avec tant de succès pour l'art marocain.

C'est à Damas que, dans ce but de conservation et d'étude des vestiges de l'art arabe et de sa rénovation, a été créé l'Institut français d'archéologie et d'art musulman. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir l'installer dans un magnifique palais arabe, le palais Azem, dont le Haut-Commissariat a pu faire l'acquisition après une de ces laborieuses négociations dont l'Orient a le secret et dont vous comprendrez les difficultés quand je vous dirai que les co-propriétaires étaient au nombre de cent dix-huit. M. de Lorey a déjà beaucoup poussé les travaux de réfection du palais Azem et y a réuni une documentation intéressante.

L'Institut de Damas est placé, au point de vue archéologique, sous le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et, sous le rapport de l'art musulman, sous celui de l'Académie des Beaux-Arts. Je demande aux membres des deux Académies de me permettre de leur exprimer de nouveau mes remerciements. Ce faisant, messieurs, vous avez non seulement servi l'art et l'archéologie : vous avez en même temps facilité aux représentants de la France l'œuvre difficile et belle du Mandat ; vous les avez aidés, suivant une formule du pacte de la Société des nations, à guider, c'est-à-dire à éduquer les nations qui nous sont confiées, ce dont leurs maîtres de jadis n'avaient, certes, jamais eu aucun souci.

Général Gouraud.

Comment sauver Carthage.

Les journaux annoncent que, sur la demande de notre résident général à Tunis, M. Lucien Saint, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a nommé une commission chargée d'examiner la question de Carthage [1].

Voici donc celle-ci posée officiellement et publiquement pour la première fois, et reconnue la nécessité d'instaurer un programme et de la méthode là où n'y en avait pas jusqu'à présent.

C'est une première satisfaction donnée à l'opinion publique et à la thèse que j'ai soutenue ici-même, il y a quelques mois. L'ère des réclamations semble donc close : il ne s'agit plus de reconnaître l'existence du mal, mais d'y remédier. Je voudrais indiquer quelques-uns des moyens qui me paraissent les plus propres à atteindre ce but. Mais pour le faire avec clarté, je dois, au préalable, donner leur véritable portée

---

[1] [Fausse nouvelle ; aucune commission n'a été nommée. — *Réd.*]

à quelques appréciations que la chaleur de la polémique a, sous certaines plumes très loyalement conduites, du reste, rendues excessives.

Il est incontestable que la responsabilité de ceux qui avaient à veiller sur les ruines est atténuée par l'insuffisance du budget dont ils disposaient. Mais il faut cependant reconnaître que s'ils avaient fait connaître une situation aussi grave avec l'énergie que viennent de déployer les défenseurs actuels de Carthage, ils eussent été entendus bien plus facilement qu'eux, à une époque où le très bas prix des terrains et l'état de nos finances eussent rendu les acquisitions infiniment moins coûteuses qu'actuellement. En outre, il eût toujours été possible, même avec un budget dérisoire, de trouver les sommes nécessaires pour acheter chaque année les surfaces les plus intéressantes et qui sont précisément celles dont, en raison de leur situation, de leur prix et de la présence de constructions, l'achat est devenu impossible. Il eût suffi, pour cela, d'éviter certaines dépenses tout à fait inutiles, telles que de luxueuses publications, etc.

Il faut encore reconnaître que la nécessité de justifier, par d'incessantes découvertes, l'attribution de nouveaux subsides ne permettait pas à des savants de carrière de consacrer à des achats de terrain des fonds qui n'eussent été utilisés que par leurs successeurs.

Qui niera, d'autre part, que, dans ces tout dernières années et en présence de l'envahissement par une population nombreuse, des mesures eussent dû et pu être prises, qui demandaient, non un budget élevé, mais seulement de l'initiative et un esprit d'organisation?

Ce n'est pas l'insuffisance du budget qui eût empêché de protéger les trois ou quatre principaux groupes de ruines par des fils barbelés, clôture précaire mais qui eût été complétée, en en attendant une autre, par l'installation d'un gardien dans chacun d'eux, ce qui eût permis de le payer en partie grâce à la perception d'une taxe de visite.

Eût-il coûté autre chose qu'un peu de volonté d'utiliser les meilleurs des guides marrons existants pour instituer un corps de guides assermentés et responsables de certaines déprédations ?

Quelques réparations urgentes n'auraient-elles pas pu être faites au théâtre où le pied droit d'un vomitorium — menace pour les spectateurs — peut être consolidé, aux maisons romaines, où une magnifique plaque de revêtement en marbre, détachée du mur et tombée à terre, a fini par être piétinée et brisée, etc. ?

De même les sondages bien surveillés, n'auraient-ils pu être poussés deux ou trois mètres plus bas, sans revenir beaucoup plus cher, jusqu'au sanctuaire de Tanit et aux mosaïques découvertes, au-dessous de leur extrémité, par les Américains ?

Serait-il bien dispendieux, quand une fouille est terminée ou suspendue, d'en ranger le matériel et les colonnes et d'encourager les personnes ou les groupes qui s'offrent à le faire à leurs frais ?

Mais cela est le passé, et puisqu'il est reconnu maintenant qu'il y a quelque chose à changer ici, il s'agit d'en préparer l'exécution. La parole est à la commission qui, comme de juste, procédera d'abord à une enquête. Il est intéressant d'indiquer dans quelles conditions elle aura lieu.

Un fait admis généralement c'est qu'il faut, avant de penser à fouiller, acheter d'abord tous les terrains intéressants, de manière à ne plus s'exposer, dans la mesure du possible, à laisser construire au-dessus de sanctuaires et à permettre en même temps à la population de s'installer sans crainte d'être délogée.

Or, on sait qu'à Carthage la plupart des ruines récemment découvertes l'ont été

par hasard. Le plus souvent, rien à leur surface n'en indiquait l'existence. La commission académique ne pourra donc pas indiquer, après un premier examen, quels sont les emplacements à réserver à la cité antique. Le plus souvent, du reste, il s'agira d'îlots à conserver au milieu des quartiers modernes, comme cela a lieu à Rome et même à Paris.

On ne pourra être renseigné à ce sujet que par des sondages dont l'emploi serait trop long si on prétendait explorer ainsi une surface qui a près de deux kilomètres de côté, avant de prendre une décision pour adopter un plan de la cité moderne.

Il faudrait, à mon avis, classer en deux catégories les terrains à explorer. La première comprendrait ceux où les constructions, rapprochées les unes des autres, laissent entre elles quelques parties vagues. Il est nécessaire d'y opérer rapidement pour ne pas gêner la population et de n'y acheter que ce qui a un très grand intérêt. La dépense à faire ici pour les acquisitions serait probablement peu importante, les pierres y ayant été presque partout enlevées méthodiquement. Néanmoins, on sait, par le sanctuaire de Tanit, qu'on peut éprouver des surprises.

Pour le reste, où il n'y a pas de constructions, rien n'empêche d'y tracer dès maintenant le plan de la ville nouvelle — c'est ce qu'a fait, du reste, sous ma présidence, le Syndicat des communes de la presqu'île carthaginoise — à la condition de faire des sondages aux endroits prévus pour les rues, les places, les édifices. Pour ce qui se trouve dans les intervalles, on le ferait avec moins de hâte, mais assez rapidement pour permettre aux habitants de savoir ce qu'ils peuvent acheter. Il va sans dire qu'en outre on ne devrait perdre aucune occasion d'acheter des terrains à un prix raisonnable, pour les explorer à loisir. Il n'y aurait là qu'une avance qui même serait rémunératrice par la vente des pierres provenant d'innombrables blocs de maçonnerie qui encombrent les ruines et celle de terrains sans intérêt, dont la valeur augmente chaque jour. On voit que, grâce à ce système, on pourrait procéder comme il vient d'être dit avec une première mise de fonds qui serait en grande partie renouvelée par elle-même.

Ainsi pourraient être échelonnés les travaux et les dépenses qui seraient moins élevées qu'on ne le croit généralement.

Rien ne force, en outre, à attendre l'avis de la commission pour prendre les mesures de protection indiquées plus haut : organisation des gardiens, des guides, du clôturage, etc.

Quant aux fouilles, elles pourraient être faites par des initiatives privées.

On sait que des Américains ont demandé à affecter une somme considérable aux fouilles de Carthage. Je connais d'autant mieux leurs intentions qu'avant de venir sur place ils se sont adressés à moi, sur la recommandation de M. Louis Bertrand, pour être renseignés sur ce qui pourrait être fait et s'assurer ma collaboration. Il serait d'autant plus regrettable de les écarter que la France et sa colonie, qui reculent devant la dépense à faire pour les acquisitions, n'auront pas pour le moment de fonds à affecter aux fouilles.

Mais il est à souhaiter qu'à côté de leurs « excavations » sur lesquelles flotte le drapeau américain, il y ait un chantier français qu'alimenteraient des sociétés et les concours privés. Ceux-ci ne manqueraient pas.

Le Comité des Dames amies de Carthage, qui a des ramifications chez les nations alliées notamment en Belgique, toujours généreuse, et qui n'a pu obtenir de l'administration de faire plus, s'est livré à des travaux para-archéologiques : subvention au R. P. Delattre pour l'arrangement de ruines, installation d'une grande carte en couleur des ruines à la gare de Carthage, vente de guides, création de sentiers

conduisant aux monuments et pose de poteaux indicateurs, installation d'un bureau de renseignements, etc.

Il ne demande qu'à développer cette collaboration. Un comité, formé de notabilités carthaginoises, vient de se constituer avec l'approbation du Résident pour étudier les questions d'urbanisme et les concilier avec les vues des savants. Tous ces concours doivent être utilisés sans être suspectés, *a priori*, d'empiéter sur les prérogatives de l'administration.

Il va sans dire que tous les travaux de fouilles et de voirie qui bouleversent chaque jour le sol en fermentation de Carthage nécessitent absolument que le surveillant quelconque actuel soit remplacé par une personnalité scientifique résidant sur place et s'inspirant de l'avis de la commission.

Des mesures d'ordre général devraient être imposées dans l'intérêt des fouilles à ceux qui les feraient. Il y aurait lieu d'empêcher de jeter les déblais à côté des ruines explorées et peut-être d'envisager l'emploi d'une voie ferrée commune pour en remblayer et assainir les bords du lac de Tunis en y créant d'excellentes terres de culture.

On voit, par ce bref aperçu, la complexité des questions qui seront soumises à la commission et qui touchent à l'archéologie, à l'urbanisme, au tourisme. Elles se pénètrent les unes les autres et doivent être étudiées ensemble. Les difficultés s'y ramèneront presque toujours à des cas d'espèce, ne pouvant être résolus qu'à mesure qu'ils se présenteront et sur place.

On voit enfin — et je tiens à bien l'indiquer en raison de certaines craintes émises à ce sujet — qu'il ne s'agit ni d'écarter les habitants, ni d'engager immédiatement des dépenses énormes.

Et il n'y a aucune raison pour que la commission ne puisse mener à bien la tâche patriotique, scientifique et j'ose ajouter colonisatrice qui lui est confiée.

(*Echo de Paris*, 17 mars 1923.) Dr L. CARTON.

L'homme tertiaire (?)

Conclusion d'une enquête du Dr Capitan sur les silex d'Ipswich (*Rev. d'Anthrop.*, 1923, p. 67) : « Il existe à la base du Crag non remanié des silex taillés. Ceux-ci n'ont donc pu être fabriqués que par un homme ou un hominien dont l'existence à l'époque tertiaire se trouve ainsi, pour nous préhistoriens, absolument démontrée. »

On fera contraster cette confiance avec les réserves formulées par MM. Hamal-Naudrin et Ch. Fraipont (*ibid.*, p. 57) : « S'il y a des silex taillés sous le Red Crag à Thorington Hall, ils sont bien en place, non remaniés ; et si une action intelligente est discernable sur ces silex, l'être qui les a utilisés est pliocène. » Et plus loin (p. 58 ; les italiques sont de l'auteur) : « *Dans l'état actuel de nos connaissances*, nous ne voyons qu'une action intelligente capable de produire de tels effets. » M. Boule est moins affirmatif encore, et le scepticisme reste permis.

X.

L'Egyptologie française.

M. Ed. Naville a publié dans le *Journal des Savants* et fait tirer à part (Paris, Hachette, 1923) une histoire très instructive et attrayante de l'égyptologie française pendant un siècle (1822-1922). Après Champollion, nécessairement « tête de liste », il nous présente Emm. de Rougé, « le second fondateur de l'égyptologie », puis Chabas — trop oublié, pense-t-il — Mariette, G. Maspero, Devéria, Pierret, Lefébure, Horrack, Rochemonteix, Bouriant, Guieysse, Grébaut, Revillout,

Amélineau, Virey, Jean Maspero. Chemin faisant, il salue au passage, en précisant leurs titres, quelques grands égyptologues étrangers, Lepsius, Brugsch, Birch, etc. On sent partout la compétence d'un savant qui rend hommage à ses maîtres et à ses pairs. A noter ces lignes sur Revillout : « Tout récemment, on s'est mis à le réhabiliter, même en Allemagne ; on lui trouve une sorte de génie intuitif, fécondant son savoir d'une prestigieuse étendue ». En terminant, M. Naville déplore l'arrêt de la *Bibliothèque égyptologique* dont 40 volumes ont paru : « Maspero en est au milieu de son neuvième volume, Mariette à la fin de son premier ». Il est, en effet, très désirable que les pouvoirs publics, à défaut de Mécènes, permettent de poursuivre cette utile publication. S. R.

Délos et Thèbes.

Un jeune professeur d'Athénée belge, M. H. Philippart, nous adresse deux excellents mémoires, extraits l'un de la *Revue belge de philologie* (oct.-déc. 1922), l'autre de la *Revue de l'Université* (déc. 1922-janvier 1923) :

1° *Bibliographie méthodique de Délos*. On n'y trouve pas seulement la liste, par ordre alphabétique, des noms d'auteurs des livres ou articles publiés sur Délos, mais une bibliographie raisonnée classée sous des rubriques bien choisies, telles que cartographie, fouilles (avec bibliogr. de chaque monument), Musée (avec bibliogr. de chaque statue, de la céramique, etc.), légendes et histoire (population, administration, cultes et sacerdoces, etc.). Je n'ai guère constaté qu'une omission grave, celle du bel article de Jebb (*Journ. of Hell. Stud.*, t. I, p. 7-62).

2° *Pausanias à Thèbes et les fouilles d'Ant. Kéramopoullos*. Les recherches du savant grec, trop peu connues, ont confirmé avec éclat l'exactitude du Périégète. M. Philippart s'en est assuré sur place et donne ses raisons avec tout le détail voulu. Ces 20 p. sont désormais indispensables à tous ceux qui s'occupent de la topographie de Thèbes et de la confiance due à Pausanias.

S. R.

Le poumon marin.

Entre autres reproches que fait Strabon au navigateur Pythéas de Marseille, il y a celui d'avoir trompé le monde par ses récits au sujet de Thulé et des régions voisines. « *Là il n'y aurait plus, à proprement parler, ni terre, ni mer, ni air, mais une sorte de concrétion de ces trois éléments... Ce phénomène, semblable au poumon, Pythéas prétend l'avoir vu.* »

M. Paul Masson a raconté d'une manière très attrayante l'histoire des hypothèses faites pour expliquer ce passage ; il conclut ainsi : « Pythéas a voulu expliquer l'effet produit par la formation des brumes opaques des mers polaires, et il les a comparées à ces amas de méduses que ses concitoyens avaient pu souvent contempler [1] ». Car cela se voit dans la mer aux environs de Marseille.

X.

Le fronton oriental d'Olympie.

Dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Saxe (t. XXXVII, 1923), M. Studniczka a repris, après tant d'autres, la restitution et l'exégèse du fronton oriental

[1] *Bulletin de la Section de géographie* (*du Comité des trav. hist. et scientif.*), 1922, t. XXXVII, p. 55-56.

du temple de Zeus. Comme il se plaît à le reconnaître (p. 4), son nouvel arrangement, certainement plus symétrique que celui auquel Treu s'est arrêté en 1896 (*Olympia, Ergebnisse*, t. III), est très voisin de celui qu'avait proposé Treu lui-même avant l'achèvement des fouilles (*Arch. Zeit.*, 1876, pl. 13). Encore sur son lit de mort, l'éminent directeur de l'Albertinum de Dresde cherchait tantôt à défendre, tantôt à rectifier sa seconde restitution ; il a laissé à ce sujet un mémoire inachevé. Celui de M. Studniczka touche à beaucoup de questions difficiles et ne les résout pas toutes. Sagement conservateur, il réagit avec raison contre l'hypercritique de Carl Robert et de Buschor, qui font complètement abstraction des dires de Pausanias. L'interprétation de Buschor est d'une incroyable extravagance. Le sujet n'aurait rien de commun avec l'histoire de Pélops et d'Oinomaos : ce serait, en souvenir de la victoire sur les Perses, Agamemnon et Ménélas qui viennent de rentrer au Péloponèse ; en maugréant, Zeus se tourne vers Agamemnon ; la prétendue Hippodamie serait Clytemnestre ; le personnage assis à terre serait Egisthe. Cela méritait-il d'être discuté?

S. R.

Une nouvelle réplique de la Vénus Genetrix.

Un amateur parisien ayant acheté à Naples et transporté à Paris une réplique acéphale de la célèbre statue, d'un bon travail du Ier siècle de l'Empire, le *Mattino* a vivement attaqué l'administration des Beaux-Arts, coupable, disait-on, d'avoir laissé sortir d'Italie un chef-d'œuvre de Phidias ou de Praxitèle. Pour mettre fin à cette campagne, l'administration a publié un communiqué aux termes duquel l'amateur parisien n'aurait acquis qu'un marbre tout retravaillé, dont la partie inférieure aurait été refaite d'après la restauration de la *Venus Genetrix* du Musée des Thermes. J'ai vu le marbre en question ; il n'y a pas l'ombre d'une restauration. Combien il eût été plus simple de dire que l'Italie avait assez de répliques de cette statue pour que la sortie de l'une d'elles, privée de sa tête, ne pût en aucune façon l'appauvrir !

S. R.

Cécina et les Helvètes.

Il s'agit du passage de Tacite, *Histoires*, I, 67-70, qui a été souvent discuté. M. Viollier l'a étudié à nouveau, au double point de vue historique et géographique[1]. « Nous plaçons sans hésiter, dit-il, le Vocetius au Boetzberg, mais nous étendons cette expression géographique à toute la chaîne du Jura comprise entre Soleure et l'Aar... Tacite, résumant d'après des sources qui nous sont inconnues les épisodes de la lutte entre les Helvètes et les Romains... a condensé en un seul fait de guerre deux phases bien distinctes d'une même action. Cécina a marché d'abord contre les occupants du fort... ; après les avoir châtiés, il se retourne contre une armée de secours levée à Aventicum. Celle-ci est défaite près de Vindonissa ; les fuyards se réfugient sur le Boetzberg. Puis le légat romain marche contre le chef-lieu. »

X

Encore les fouilles de Pompéi.

On pouvait lire dans le *Temps* du 29 mars 1923, sous la signature de M. Jean Carrère, un article lyrique sur les nouvelles fouilles de Pompéi, la « méthode » de

[1] Viollier, *Revue d'histoire suisse*, vol. II, fasc. 4, 1923 (p. 401-111).

M. Spinazzola qui les dirige, les magnifiques découvertes qu'il se réserve de faire connaître (peintures relatives à Iphigénie, à la guerre de Troie, à Oreste, à la légende de Diane ; statuette d'Eros, etc.). Cet article est à peu de chose près une réédition de celui qui, inspiré par le même M. Spinazzola, a paru, sous la signature P.P., dans *Les Débats* du 19 janvier 1921 (*Rev. arch.*, 1921, I, p. 156). M. Spinazzola ne dédaigne pas la publicité.

Ce qu'il dédaigne davantage, semble-t-il, c'est l'intérêt du public. Il y a des années que les peintures et les autres objets annoncés dans les articles que je viens de citer sont jalousement soustraits aux voyageurs et aux photographes. Un Américain de mes amis, vers 1919, a pourtant réussi, par un moyen très connu, à en noter quelques-uns. Pourquoi tout cela n'a-t-il pas été publié, du moins à titre provisoire, dans les *Notizie degli Scavi*? De quel droit M. Spinazzola, qui fouille aux frais de l'Etat, tient-il les découvertes de ses ouvriers en chartre privée? Il y aurait vraiment trop de naïveté à souscrire aux éloges de journalistes ou de gens de lettres incompétents en faveur desquels on soulève de loin en loin le coin d'un voile dont l'existence même est un scandale. Je sais que plus d'un savant italien partage mon avis à ce sujet. En agissant de la sorte, ce n'est pas de la gloire qu'un chef de chantier mérite, mais tout le contraire.

S. Reinach.

Bas-reliefs mithriaques d'Entrains.

Grâce à une indication de M. Fr. Cumont, le Musée de Saint-Germain a pu acquérir en juin 1923, chez un antiquaire parisien, les reliefs les plus importants de la collection Delimoges à Entrains, relatifs au culte de Mithra. L'ensemble de la collection Delimoges, dispersée depuis à tous les vents, avait été photographié par le commandant Espérandieu. Les morceaux acquis par Saint-Germain sont :

Mithra tauroctone et buste du Soleil (E. 2275) ;
Mithra égorgeant le taureau (E. 2277) ;
Soleil conduisant son quadrige (E. 2273).

Plus, trois têtes, dont l'une n'est pas dans le recueil de M. Espérandieu ; les deux autres y portent les numéros 2281 et 2291.

On m'assure que l'important fragment E. 2279 a passé aux Etats-Unis (taureau mithriaque et chien). J'ignore ce que sont devenus les autres. S. R.

La formation de l'unité suédoise.

Au dernier congrès archéologique interscandinave de Stockholm (juin 1922), M. Birger Nerman (Upsal) fit une conférence intitulée : *La formation de l'unité suédoise.* Le conférencier, qui a consacré plusieurs années à étudier cette question, a démontré que la formation de la nation suédoise, contrairement à l'opinion commune, a été une œuvre de longue durée.

L'idée qu'on s'est faite jusqu'à ce jour de la formation de l'unité suédoise est à peu près celle-ci :

Environ 500 ans ap. J.-C., sur l'emplacement de la Suède actuelle, il existait plusieurs États autochtones. Autour du lac Mälar, c'est-à-dire dans la Suède centrale, se trouvait un peuple puissant, les Svéar. Dans la partie méridionale (le Gœtaland actuel), il y en avait plusieurs autres dont les plus importants étaient les Vestrogoths, les Ostrogoths, les Œlandais et les Gotlandais. Entre l'an 500 et l'an 550, les

Svéar auraient attaqué les États méridionaux. Ils auraient fini par les vaincre et, devenus les maîtres du pays, l'auraient organisé et en auraient fait un État uni et indépendant. De ce moment daterait l'unité suédoise.

Cette hypothèse fut émise à une époque où les sagas et les autres sources littéraires étaient considérées comme ayant très peu de valeur historique. Maintenant on admet en général leur autorité. L'archéologie vient souvent la confirmer.

Suivant des documents complétés par les données de l'archéologie, les Svéar firent d'abord la conquête de Gotland (vers l'an 550). En même temps ou peu après, ils firent, d'après les sagas, celle de la Vestrogothie et des régions voisines. Ces conquêtes eurent lieu assurément sous le roi d'Adils. Il y eut des temps plus tranquilles sous ses premiers successeurs et tout particulièrement sous le règne du roi Brœt-Anund (dans la première moitié du VIIe siècle). Le fils d'Anund, Ingjald Ilrade, essaya d'agrandir encore le pays des Svéar. Il se remit en campagne et voulut aussi soumettre l'Ostrogothie, mais il échoua. Le roi de ce pays appela à son secours Ivar Vidfamne, roi de Scanie (et de Smaland ?) qui défit complètement Ingjald. Après la victoire, Ivar forma une grande fédération. Il mourut peu avant l'an 700. A ce moment, des guerres civiles commencèrent à désoler le pays. Elles cessèrent avec l'avènement de Harald Hildetand, son petit-fils, qui refit l'unité du pays d'Ivar. Les Svéar et les Vestrogoths se révoltèrent contre lui et le défirent à la bataille de Bravalla, vers l'an 750. Les Svéar firent la conquête de l'Ostrogothie et en même temps ou peu après celle du Smaland, de l'Œland et du Blekinge. Ils ne tardèrent pas à élargir et à consolider leurs acquisitions. Ainsi fut constitué aux temps carolingiens un État suédois.

La centralisation des pouvoirs était déjà chose faite. Il n'y avait qu'un seul roi qui percevait les impôts, qui était le chef d'une armée et d'une flotte communes. Mais le régionalisme était néanmoins assez fort et, pendant longtemps, les différentes provinces gardèrent encore leurs propres lois.

Olov Janse.

Un don patriotique.

Un Milanais, M. Giovanni Trecani, a acquis pour une somme d'environ un million de francs suisses un des plus précieux manuscrits du XVe siècle, la Bible de Borso d'Este, et en a fait don à l'Etat italien.

La Bible de Borso d'Este comprend deux volumes d'environ 700 pages chacun, couvertes de miniatures peintes entre 1450 et 1460 par un certain nombre d'artistes parmi lesquels Crivelli, Rossi et Marco d'Avogadro. L'état de conservation est parfait.

Ce manuscrit, qui était la propriété du duc de Modène, quitta l'Italie en 1859 et fut acquis par François-Joseph. L'empereur Charles vendit les deux volumes, il y a deux ans, à un antiquaire de Paris. Le gouvernement italien fit ce qu'il put pour les obtenir au titre des réparations, mais n'y put réussir. Survint un riche banquier américain. La nouvelle en revint aux oreilles de M. Trecani, lequel courut à Paris, vit le trésor et se l'assura. Le banquier américain évincé offrit une énorme surenchère, mais M. Trecani refusa et fit hommage de son acquisition à son pays.

(*Gazette de Lausanne*, 13 mai 1923.)

La Léda de Michel-Ange [1].

Le célèbre tableau de Michel-Ange (1530), connu par une gravure de Cornelius Bos, fut apporté en France sous François Ier (1532), ne fut pas acquis par lui et disparut en 1564. Mais une copie qu'en avait faite le Rosso (moins deux Amours et un œuf à gauche du spectateur) a passé à Fontainebleau (1531), à la galerie de Lord Spencer, puis chez Reynolds, chez Lord Berwick, le duc de Northumberland ; elle a été donnée par ce dernier à la National Gallery. Il en existe un crayon du Rosso à la Royal Academy de Londres, une copie italienne à Venise, une copie de l'école de Rubens à Dresde. Il faut tenir compte aussi d'une imitation en marbre à Florence, souvent attribuée à Michel-Ange, plus récemment à Ammanati [2]. L'histoire du surintendant des Bâtiments Des Noyers, faisant brûler la *Léda* par ordre d'Anne d'Autriche, est une invention de la fin du XVIIe siècle.

S. R.

Constantin Meunier et l'art antique.

On sait quel culte l'éminent conservateur du musée d'antiques de Dresde, George Treu, avait voué aux deux grands sculpteurs modernes, Rodin et Meunier. Dans une excellente monographie sur ce dernier, publiée par M. André Fontaine (Paris, Alcan, 1923 ; in-8, 162 pp. avec 16 planches), l'influence de l'antique sur Meunier, ou plutôt les affinités naturelles du sculpteur belge avec ce que l'art antique eut de plus expressif et de plus simple, ont été parfaitement mises en lumière. Camille Lemonnier avait déjà écrit : « L'ouvrier de Meunier a pour origine l'athlétisme olympique. » « Comme l'antique, dit à son tour M. Fontaine, Meunier sacrifie le détail agréable ou piquant... à l'impression d'ensemble, quitte à passer pour négligent ou inhabile... Aussi, devant cet hellénisme si spontané et si sincère, ne faut-il pas s'étonner outre mesure de la méprise d'un critique étranger qui prit un jour pour une œuvre du maître le moulage d'une tête de cheval de Phidias et s'obstina, quoique on lui eût laissé entendre son erreur, à la réclamer pour une exposition projetée dans son pays. Il y a une parenté certaine entre le *Marteleur* et les héros helléniques ; il y en a une plus évidente encore entre le *Cheval à l'abreuvoir* du square Ambiorix (à Bruxelles) et les cavaliers des frises du Parthénon. » (p. 81).

S. R.

Au Musée Métropolitain de New-York.

Le rapport pour 1923 accuse un nombre de 11.390 souscripteurs qui ont versé un total de 110.290 dollars par an. Le Musée a reçu de M. George F. Baker un million de dollars à employer comme il le jugerait bon, de M. et Mme de Forest, de quoi construire une aile nouvelle pour l'art décoratif américain, de M. James F. Ballard une très riche collection de tapis d'Orient, de M. J.-P. Morgan trois chambres françaises du XVIIIe siècle, avec tout leur mobilier (Dijon)... *Quae divisa beatos Efficerent, collecta tenet.*

Antiquités égyptiennes. — Objets de la XIIe dynastie provenant des fouilles de

---

[1] Maurice Roy, *La Léda de Michel-Ange et celle du Rosso* (ext. de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1923 ; 18 p. et 6 fig.).

[2] La sculpture étant conforme au tableau du Rosso, non à la gravure d'après celui de Michel-Ange, je crois que le Rosso a copié un premier état du tableau. François Ier, ayant acquis cette copie, ne voulut plus de l'original que lui offrit l'année suivante Antonio Mini, à qui Michel-Ange en avait fait cadeau.

Lisht ; gobelet d'albâtre et carafe de faïence au nom d'Akhenaton ; anneau en or massif au nom de Toutan-Khamon ; statue agenouillée, de grandeur naturelle, de Seti Ier. Les fouilles du Musée à Thèbes ont donné une collection remarquable de lettres écrites en hiératique sur papyrus, du propriétaire thébain Hekanakht (xxve dynastie).

Antiquités classiques. — Bel acrotère d'un tombeau grec en marbre ; trente bronzes, dont un miroir étrusque où sont gravés un Satyre poursuivant une Nymphe et un Hermès assis ; vingt-sept vases, dont une kylix avec scène de banquet signée de Hiéron et une hydrie dorée de Kertch ; dix-sept terres cuites, dont une Nikè de Myrina ; deux timbres pour moules d'Arezzo ; plusieurs intailles de la collection Storey-Maskelyne.

Peintures. — Outre la collection Dreicer, léguée au Musée, on a acquis la Madone Borgherini d'Andrea del Sarto, mentionnée par Vasari, mais longtemps crue perdue.

Arts décoratifs. — Vitrail rhénan de 1300 environ (arbre de Jessé) ; roi assis, art français du xiiie siècle ; crucifix en bois, art français du xive siècle ; statue de saint Paul du couvent dominicain de Poligny, attribuée à Claus de Werve ; coffret d'ivoire hispano-mauresque sculpté en 999 pour le vizir Abou-al-Moutarrif, fils d'Al-Mansour ; statue française de Breteuil-sur-Noye (xive siècle) ; onze vases sassanides du iiie et du ive siècle.

Nous omettons avec regret beaucoup d'autres acquisitions précieuses qui ont enrichi les sections d'Extrême-Orient, des armes et des armures, des gravures, livres, photographies, etc.

Le nombre des visiteurs a presque atteint le chiffre d'un million, qui n'avait été dépassé jusqu'à ce jour qu'en 1921.

S. R.

Le nouveau musée archéologique d'Upsal.

Le musée archéologique d'Upsal (Suède), depuis longtemps installé dans l'ancienne serre de Linné, vient d'être transféré dans le *Gustavianum* (l'ancien archevêché), où ont été aménagées des salles vastes et claires. Le musée possède surtout des antiquités de la province d'Upland, mais on y trouve aussi une collection assez importante d'archéologie comparée. Elle a été enrichie par les excellentes reproductions d'antiquités celtiques, gallo-romaines et franques dont M. B. Champion, directeur des Ateliers du Musée de Saint-Germain, est l'habile auteur. Dans le *Gustavianum* ont aussi été installées récemment les collections d'archéologie égyptienne, d'ethnographie et d'art de l'Université. O. Janse.

La Collection Mond à la National Gallery.

En vertu du testament de L. Mond, grand industriel anglais, né en Allemagne, l'usufruit de sa magnifique collection de peintures devait rester à sa veuve ; après la disparition de celle-ci, le tout était destiné à la *National Gallery*. Mme Mond étant morte au mois de mai 1923, le Musée anglais s'enrichit d'une collection de chefs-d'œuvre, à savoir : Raphaël, *Crucifixion* ; Gentile Bellini, *Vierge et enfant sur trône* ; Giovanni Bellini, *Pietà* ; Bellini et Bissolo, *Vierge, Enfant et saints* ; Botticelli, *Miracles et baptême de S. Zenobio* ; Pollaiuolo, *Portrait de femme* ; Boccaccino, *Portrait de femme* ; Cima, *S. Sébastien et S. Marc* ; Crivelli, *S. Pierre et S. Paul* ; Corrège, *Têtes d'anges* ; Titien, *Vierge et Enfant*, etc. Signalons encore deux portraits gréco-égyptiens du Fayoum. Formée, en grande partie, d'après les avis de J. P. Richter, la collection Mond a été publiée avec grand luxe par ce savant,

en deux volumes accompagnés d'un portefeuille de planches (1910)[1]. — S. R.

Fundacio Bernat Metge.

Les bibliothèques classiques (textes et traductions), qui portent le nom de Loeb (Londres) et de Budé (Paris), vont trouver une rivale ou, pour mieux dire, une compagne en Catalogne. La *Fondation Bernat Metge* annonce la publication d'une collection catalane des classiques grecs et latins. Les premiers volumes à paraître sont les suivants : Lucrèce, Ménandre, Cicéron (t. I, traités philosophiques), Horace, Phèdre, Sénèque, Juvénal, Aristote (Logique), Tacite, Nepos, Catulle, Pré-Socratiques, Tibulle, Properce, etc. On souscrit chez Joan Estelrich à Barcelone au prix de 80 *pesetas* pour 10 volumes ; les volumes peuvent être acquis séparément, avec ou sans traduction. Heureux symptômes. L'antiquité reprend crédit même dans les vieux pays latins où l'humanisme n'avait brillé que d'une lumière éphémère, et l'étude s'en répand de proche en proche dans les plus neufs. *De conducendo loquitur jam rhetore Thule.* — S. R.

Les Papiers de Minervini. (*Revue*, 1921, I, p. 164).

Giulio Minervini mourut dans la misère en décembre 1891 à Rome, où il était venu demander des secours au Ministère de l'Instruction Publique. Dans la pauvre chambre qu'il occupait à Naples il ne possédait plus de livres, les ayant vendus un à un. Je n'ai trouvé nulle trace de ses manuscrits qui durent être détruits comme vieux papiers. Mais ceux de son oncle Francesco Maria Avelino sont conservés à la Società di Storia patria. — Jean Colin.

Infanticide scientifique.

C'est le crime qui consiste à publier des choses intéressantes dans une langue que peu de privilégiés comprennent et à ne point accompagner ces publications de résumés (des *titres* ne suffisent pas) en latin ou en français. Ainsi je reçois des brochures en bulgare dont je voudrais bien connaître le contenu; car les gravures, bien que mauvaises, piquent ma curiosité. « Appelez un Bulgare à l'aide », me murmure quelqu'un. Mais que faire d'un Bulgare qui ne connaît pas notre métier ? Il traduira longuement les développements dont je n'ai que faire et ne saura pas me dire, en cent mots ou en dix lignes, ce que la brochure apporte de nouveau. Un seul homme peut dire cela avec certitude, c'est l'auteur. Il est vrai qu'il est parfois de son intérêt de ne pas livrer à ses lecteurs du cru l'amande ainsi tirée de la pâte ; on ne se nourrit pas seulement d'amandes ; il y a sans doute encore d'autres raisons. Mais s'il s'agit de mettre au fait des lecteurs étrangers auxquels l'amande seule importe ? C'est pourquoi l'auto-compte-rendu — je voudrais une désignation plus brève, disons l'ACR — est le compte-rendu par excellence. La *Revue* appelle des ACR de toute la force de ses vieux poumons ; elle voudrait non seulement en publier beaucoup, mais les mettre à la mode. La rédaction s'engage à traduire en français de la rue Bonaparte ce qui serait écrit (intelligiblement) en français colonial. — S. R.

---

[1] De très importantes libéralités d'un autre ordre deviennent disponibles par suite du décès de Mme Mond (*Times*, 17 mars 1923) : £ 50.000 à la *Royal Society* pour ses recherches scientifiques, et autant pour le même objet à l'université de Heidelberg ; £ 20.000 pour des employés âgés ou infirmes de la fabrique Brunner Mond et Cie ; £ 20.000 à l'Académie des Beaux-Arts de Munich pour ses étudiants à Rome et ailleurs ; £ 20.000 à la ville de Cassel pour un hôpital de convalescents.

BIBLIOGRAPHIE

O. Montelius. *Die aelteren Kulturperioden im Orient und in Europa.* II. Babylonien, Elam, Assyrien. Stockholm, Beckmann, 1916-23 ; in-4°, p. 115-145, fig. 499-1373. — Mort le 4 novembre 1921, l'illustre auteur laissait ce travail presque entièrement écrit et en partie imprimé ; manquaient quelques chapitres représentés seulement par des notes (Arménie, Perse, Caucase ; relations du proche Orient avec l'Inde). On n'a pas cru devoir compléter l'exposé sur ces divers points ; mais M. Sune Lindquist, qui s'est chargé de publier le reste, l'a fait avec autant de discrétion que de conscience. Il faut lui en être d'autant plus reconnaissant que le volume dont nous annonçons l'apparition est d'un intérêt capital : l'illustration seule, extraordinairement abondante et d'une excellente qualité, en fait presque une ébauche de *Corpus*. On lira avec un intérêt particulier les pages relatives à la religion, où l'auteur, avec son érudition si vaste, a étudié les créatures fantastiques (y compris leurs transformations dans l'art du moyen âge), les emblèmes, les végétaux et animaux sacrés, les symboles solaires, etc... Il y a là, avec beaucoup de sobriété, des conclusions parfois hardies dont il sera impossible à l'avenir de ne pas tenir compte. — P. 269, Montelius rétracte ce qu'il avait dit au congrès de Monaco (*Comptes-rendus*, II, p. 32), à savoir que les couches inférieures de Suse sont néolithiques ; le cuivre était déjà connu lors de la fondation de la première bourgade élamite, vers l'an 4000 avant Jésus-Christ.

S. R.

Maurice Reygasse. *Etudes de palethnologie maghrebine* (deuxième série). Constantine, Braham, 1922 ; in-8, 48 p., avec 10 planches. — L'intérêt de ce nouveau mémoire (cf. *Rev. arch.*, 1921, II, p. 421) tient surtout au parallélisme qui se révèle de plus en plus entre certains développements de l'industrie paléolithique en Afrique et en Europe, l'Afrique *paraissant* être le point de départ plutôt que le point d'arrivée. C'est déjà vers l'Afrique que regardaient les préhistoriens à la suite des découvertes de squelettes négroïdes à Grimaldi, de statuettes stéatopyges (de type boschiman) au Périgord, dans les Pyrénées et à Grimaldi, enfin de tout l'art pariétal du bassin de la Garonne, qui trouve des similaires dans l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud. M. Reygasse rappelle avec raison ces lignes de M. Boule :

« Il est difficile de décider si les Boschimans descendent de nos aurignaciens ou si ces derniers descendent des ancêtres des Boschimans, lesquels sont considérés par tous les anthropologistes comme représentant le résidu d'une race très ancienne. Mais on ne saurait nier la parenté des deux groupes si éloignés à la fois par le temps et par l'espace. Le plus raisonnable est d'admettre qu'ils descendent d'un tronc primitif commun, qui a dû se développer vers le centre ou le nord du continent africain. »

Les outils pédonculés du Maghreb (*atérien* de M. Reygasse) sont bien moustériens, non néolithiques. Les feuilles de laurier épaisses du Maghreb (*sbakien* de

M. Reygasse) sont bien paléolithiques et se rattachent directement à l'Acheuléen. Ce n'est pas du vrai Solutréen, puisqu'il n'y a pas de pointes à cran, mais c'est un Solutréen régional. Des pièces analogues ont été recueillies avec de l'Acheuléen et patinées de même, en Égypte (vallée des Rois, coll. Capitan) et aussi en France, dans des milieux anthentiquement solutréens.

Le passage graduel de l'Acheuléen au Sbakien, sans Moustérien intermédiaire, est prouvé dans le Maghreb, alors qu'en France le Moustérien et l'Aurignacien se placent dans l'intervalle, avec des prototypes de la feuille de laurier dans l'Aurignacien. L'outil pédonculé atérien pourrait être l'ancêtre de la pointe à cran solutréenne. Il y a là des faits discordants, troublants, qui font dire à M. Reygasse : « L'outillage solutréen peut avoir des origines tout à fait différentes en Afrique et en Europe. » Attendons de nouvelles enquêtes avant d'admettre cela. Il faut d'autre part tenir compte des faits suivants. Le Tardenoisien (silex pygmées) de l'Afrique du Nord y paraît dès l'Aurignacien moyen et subsiste au néolithique ; il est donc beaucoup plus développé qu'en Europe. L'Aurignacien est aussi très développé ; on le signale maintenant au Cap et en Égypte. Il serait temps de renoncer aux désignations de *Capsien* et de *Gétulien* proposés autrefois pour désigner l'Aurignacien du Maghreb. Je termine en citant à ce sujet M. Reygasse :

« Les données actuelles de la science ne permettent pas encore d'établir aucun synchronisme précis entre les civilisations d'Europe et africaines ; cependant l'identité morphologique est telle entre ces deux civilisations que le terme Aurignacien pour désigner ces types africains me paraît tout aussi justifié que les termes de Chelléen, Acheuléen et Moustérien, adoptés par tous les auteurs. »

S. R.

Marcellin Boule. *Les hommes fossiles.* Paris, Masson, 1923. Deuxième édition. In-8, XI-507 pp., avec 248 figures. — Cette deuxième édition d'un livre que le public a chaleureusement accueilli est vraiment « revue et corrigée », bien que cette mention ne paraisse pas sur le titre. On lira avec un intérêt particulier (p. 138) ce que l'auteur trouve à dire des silex pliocènes avec prétendues marques de taille que M. Reid Moir a recueillis aux environs d'Ipswich sous le crag rouge de Suffolk. « Ces nouvelles pièces, écrit M. Boule, paraissent avoir fixé l'opinion, jusqu'ici flottante ou oscillante, de plusieurs naturalistes ou préhistoriens. La plus grave de ces adhésions est celle de mon savant collaborateur M. Breuil (*Rev. anth.*, 1922, p. 228). » Mais M. Boule se réserve : « Tout en proclamant le grand intérêt de ces observations, je ne saurais dire, avec certains de mes confrères, à l'esprit plus enthousiaste que critique (δίχου, Καπιτάν), qu'elles tranchent définitivement la question. Je suis encore sous l'influence de l'impression peu favorable à l'hypothèse humaine que j'ai rapportée en 1911 de l'étude géologique des gisements faite sur place. » Le Musée de Saint-Germain expose des originaux et des moulages des silex d'Ipswich, choisis parmi les plus concluants. A contempler ainsi le dessus du panier, on devine le dessous. Quel intérêt peut s'attacher à des silex dont la taille intentionnelle n'est pas certaine, évidente, incontestable? *Corruptis locis nihil probatur*, disait un ancien philologue. Que veut-on prouver avec des silex demi-bons, de la région vague entre la taille, l'utilisation et l'accident ?

S. R.

Fernande Hartmann. *L'agriculture dans l'ancienne Égypte.* Paris, Librairies-Imprimeries Réunies, 1923 ; gr. in-8°, 332 p., avec 77 figures. — Peu à peu, les

différents chapitres du vieux livre de Wilkinson sont récrits avec une science immensément accrue. Le présent ouvrage donne plus qu'il ne promet, car on n'y trouve pas seulement ce qui concerne la culture proprement dite, mais une étude détaillée des espèces végétales et animales ; c'est, par surcroît, une botanique et une zootechnie. Un très utile appendice est un répertoire des thèmes de la vie agricole, représentés dans les tombes et classés chronologiquement. L'autrice connaît de première main les textes et ne paraît avoir négligé aucune source d'information accessoire. Elle est capable aussi d'un effort de synthèse et sait exprimer avec aisance des idées générales, témoin cette conclusion que je transcris pour inspirer le goût de lire le este : « Le paysan du Nil, lentement façonné par les conditions de la vallée et par son travail séculaire, mérite plus que tout autre le nom d'*homme du pays*. Son travail, en retour, n'a pas seulement profondément imprégné les mœurs campagnardes : il a marqué toute la civilisation de l'ancienne Égypte. Rien ne montre mieux la puissance de son effort agricole ; par la culture, l'Égypte était un don du Nil ; par le génie tenace de son laboureur, la civilisation égyptienne s'adapta si bien à la vallée qu'elle en apparaît, pour l'humanité, comme un de ses plus beaux fruits. »

S. R.

H. Sottas et E. Drioton. *Introduction à l'étude des hiéroglyphes.* Avec un portrait de Champollion, 3 planches et 5 figures. Paris, Geuthner, 1922 ; in-8°, XVI-195 p. — Heureuse idée, heureusement exécutée. Le meilleur hommage à Champollion, à l'occasion du centenaire de sa découverte, consistait à la populariser ainsi, à la rendre accessible, à écrire un manuel élémentaire d'égyptologie qui visât surtout à la simplicité et à la clarté. Ceci n'est pas un résumé des manuels d'égyptologie publiés à l'étranger, mais une œuvre indépendante qui présente les connaissances acquises dans un cadre nouveau. D'autres diront si les auteurs se sont montrés parfaitement informés ; il me suffira de rendre hommage à leur souci de bien disposer leurs matériaux et d'être compris de tous. L'histoire de l'égyptologie, dont l'intérêt est si vif, a été racontée avec détails et non sans attrait. Cet élégant volume ouvre une série de manuels sur les langues et écritures orientales, qui répondront à un besoin évident et dont le succès est assuré.

S. R.

L. Delaporte. *La Mésopotamie. Les civilisations babylonienne et assyrienne.* Paris, Renaissance du Livre, 1923 ; in-8°, XIV-420 p., avec une carte et 60 figures. (Bibliothèque de Synthèse historique). — Sauf dans le grand ouvrage de Maspero, qui a vieilli et que l'absence d'un index rend à peu près inutilisable, l'ensemble des questions historiques abordées dans ce volume n'avait pas encore été exposé dans notre langue (la bibliographie finale, qui laisse d'ailleurs à désirer [1], ne mentionne pas le bon livre de Morris Jastrow, *The civilisations of Babylonia and Assyria, its remains, language, history, religion*, etc., qui répond, bien qu'avec moins de détails, au même but) [2].

---

[1] Les millésimes sont parfois indiqués, parfois absents ; le nombre des tomes des grands ouvrages n'est pas marqué.

[2] L'auteur de l'*Avant-propos* n'aurait donc pas dû écrire : « A l'étranger... on n'a pas encore, pour l'ensemble des deux grands empires mésopotamiens, fixé l'état actuel de la science. » C'est d'ailleurs faire abstraction des ouvrages de Meyer et de Breasted.

M. Delaporte s'est acquitté d'une tâche difficile avec beaucoup de savoir et de méthode ; il suffit de lire les chapitres sur l'Etat et la famille, sur l'organisation économique, pour apprécier la sûreté et l'étendue de ses connaissances. Dans la partie historique, il y a peut-être quelques accumulations de noms et de faits ; mais il était difficile de choisir dans l'apport énorme et confus des documents. Les renseignements des auteurs grecs et romains sont passés sous silence ; les lecteurs qui chercheront *Ninus* et *Sémiramis* à l'index ne les y trouveront pas. N'y a-t-il pas là quelques excès de rigueur scientifique ? Un autre avantage de ce volume, c'est qu'il donne la traduction de nombreux textes, parfois assez longs ; à cet égard, le chapitre *Lettres et Sciences* ne le cède pas en intérêt à celui qui concerne la religion. S. R.

Z. Le Rouzic et M. et Mme **Saint-Just Péquart**. *Carnac. Fouilles faites dans la région. Campagne de* 1922. Paris, Berger-Levrault, 1923 ; in-8, 153 p. avec 152 fig. — Explorations minutieuses relatées dans le plus grand détail. 1° *Tumulus de Crucuny*. Un monument ancien, avec dolmen, a été englobé dans un tumulus postérieur, peut-être du second âge du fer. Dans les couches supérieures, statuettes blanches de l'époque gallo-romaine, entre autres une Anadyomène intacte ; 2° *Tertre tumulaire du Manio*. L'intérêt de ce tertre réside dans le fait qu'il est antérieur aux alignements qui, en partie, le surmontent. On y a trouvé un mobilier semblable à celui des dolmens de la région et aussi un vase de l'âge du bronze. Le menhir « indicateur » est orné de gravures serpentiformes ; un des serpents paraît avoir sa tête (fig. 86). Il faut encore signaler la découverte de haches polies au pied d'un menhir, ce qui n'est pas sans exemple ; 3° *Grande lande du Castellic*. Singulière agglomération de petites constructions circulaires accolées, avec des fours à proximité ; quantité de poteries dolméniques et de pierres ouvrées (voir pl. IX, coupe du tertre de Castellic et plans des monuments). Il faut féliciter les explorateurs du soin et de la conscience qu'ils ont apportés à leur besogne. Que n'a-t-on attendu, pour fouiller en Armorique, d'avoir les moyens, les loisirs et le ferme propos de bien fouiller ! Là comme ailleurs, l'archéologie militante du XIXe siècle s'est montrée parfois proche parente du vandalisme, et plus d'un archéologue de l'époque romantique a dû sa réputation à ses ravages. S. R.

Ch. Picard. *La sculpture antique*. Paris, Laurens, 1923 ; gr. in-8, 428 p. avec 121 figures. — Précis très bien informé, très bien écrit, suffisamment bien illustré de l'histoire de la sculpture en Orient et en Occident, jusqu'à Myron et Polyclète inclusivement. Le manuscrit, nous dit-on, était prêt quand éclata la guerre ; l'auteur l'a mis au courant (la bibliographie est au point et on trouve reproduits des objets de découverte très récente). On ne peut qu'admirer l'activité soutenue de M. Picard et rendre hommage à sa compétence, qui s'étend à tous les domaines de l'antiquité. Sans compter qu'il a du goût et un sentiment personnel des belles choses ; qu'on lise, par exemple, son chapitre sur les caractères généraux de la sculpture grecque. Quand ce volume aura été complété par un second, on pourra se consoler de ne point posséder une édition revue et corrigée du grand et excellent ouvrage de Collignon. L'influence de ce Manuel très lisible sur les études d'art antique ne manquera pas d'être heureuse ; il faut en remercier et en féliciter l'auteur [1]. S. R.

---

[1] Je m'étonne que M. Picard (p. 262) ne connaisse pas les 4.000 statues du *Rép. Stat.* t. IV (1910). Je m'étonne encore plus qu'il reste hésitant sur l'authenticité des reliefs Ludovisi (p. 352), surtout du second (Boston).

École Française d'Athènes. Délos. Fascicule VIII. **J. Chamonard.** *Le quartier du théâtre.* Paris, E. de Boccard, 1922; in-4°, 239 p. avec 27 planches et 113 figures. — Entre le sanctuaire d'Apollon à Délos et le théâtre s'étend un quartier entièrement occupé par des habitations privées, qui a été exploré de 1893 à 1906, notamment par M. Chamonard, auquel revenait l'honneur de la publication; MM. Louis Couve, Mayence, Bulard et Courby y ont également contribué. Les plans ont été dressés par MM. Convert, Gabriel, Poulsen et Replat. M. Chamonard ne nous a pas donné seulement une monographie descriptive des ruines, mais, comme l'indique un sous-titre, une étude sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique, complétée par les observations qui ont été faites dans les groupes de maisons qu'on a explorés sur d'autres points de l'île. En général, les constructions de ce genre sont beaucoup mieux conservées à Délos qu'en d'autres lieux où des fouilles récentes en ont mis au jour, comme Théra et Priène. Toute description future de la maison grecque après Alexandre devra prendre pour départ le travail de M. Chamonard; les maisons de *Dionysios*, du *Trident*, des *Dauphins*, de la *Colline*, etc., sont désormais les types classiques des belles demeures à l'époque la plus florissante de l'hellénisme.

Exécution et texte également dignes de tout éloge; mais un *papillon* avertit les souscripteurs que la troisième partie du fascicule VIII, consacrée à la construction et à la technique, paraîtra ultérieurement, avec les planches 28-55. Mieux eût valu différer jusqu'à ce que tout fût prêt. Le système adopté, malheureusement trop répandu, est mortel pour les ouvrages à planches qui, en attendant l'heure du relieur, tombent en feuilles et se détériorent en se pliant.

S. R.

O. Waldhauer. *Coupe avec l'inscription* Ἐπίδρομος καλός *à l'Ermitage.* (Comptes-Rendus de l'Académie russe pour l'histoire de la civilisation matérielle, t. I, n° 16, 8 février 1921). In-8, 7 p. avec 2 planches (en russe). — L'auteur a reproduit sur ces deux planches la coupe de la collection Canino publiée par Gerhard (*A. V.* 276, 6) et une coupe analogue, avec mention de l'éphèbe Epidromos, acquise pour l'Ermitage en 1888. Il estime que cette peinture, appartenant au cercle d'Epictète, est l'œuvre d'un artiste de l'époque archaïque qui a évolué sous l'influence de l'esprit nouveau. — La Révolution russe a simplifié l'orthographe; puisse-t-elle aussi contribuer à simplifier le style des archéologues, qui aurait, lui aussi, grand besoin d'être réformé et émancipé d'une tradition de verbiage qui rend illisibles tant d'ouvrages scientifiques[1].

S. R.

Giuseppe Spano. *Bronzi di Siria in Pompei* (Accad. Pontaniana, mai-juin 1922). Naples, San Giovanni, 1922; gr. in-8°, 63 p., avec 19 gravures. — Rapprochements très curieux. On a tant parlé d'Alexandrie à propos de l'art pompéien qu'il y a plaisir à voir l'auteur de ce mémoire faire une part à l'influence d'Antioche, capitale syrienne où les arts de l'Assyrie et de la Perse doivent avoir exercé leur influence sur la décoration. Il est incontestable, par exemple, que les ornements du rebord supérieur de *braseros* de bronze trouvés à Pompéi sont identiques à ceux

[1] Dans le même recueil (t. I, n° 22, 8 février), l'auteur exprime l'opinion séduisante que l'Hypnos de Madrid et ses congénères remontent à un original de Scopas.

de la *Zigurat* de Khorsabad (Perrot, II, fig. 102), que le motif persan des protomés de taureaux se trouve également à Khorsabad, Persépolis, Baalbeck, Délos et Pompéi. S'il était possible de fouiller Antioche ou Daphni, nous apprendrions bien des choses que nous devons nous contenter d'entrevoir. On ne négligera pas le mémoire de M. Spano.

S. R.

Ph. Fabia. *Musée de Lyon. Mosaïques romaines.* Lyon, 1923 ; gr. in-8, 184 p. avec 21 fig. hors-texte. — « Habile dessinateur encore plus que docte archéologue, à la tentation de combler dans ses images les lacunes de ses originaux, Artaud ne savait pas bien résister... Son respect de la vérité ne tenait pas toujours devant son horreur du vide. » (p. 30). Aussi les publications des mosaïques de Lyon et des environs par celui qui fut « le véritable initiateur de la transformation du Palais Saint-Pierre en Palais des Arts » ne méritent-elles qu'une confiance limitée, et ses informations relatives à ces œuvres sont aussi parfois sujettes à caution. M. Fabia a tout contrôlé à l'aide de documents d'archives ; il a traité les mosaïques en philologue, étudiant non seulement leur origine, mais tout ce qui concerne la restauration, le transport, la pose, dépose et repose de chacune d'elles. L'interprétation et l'appréciation esthétique ne sont pas sacrifiées pour cela. — Enumérant les mosaïques qui représentent Orphée (p. 99), M. Fabia ignore celles d'Arnal en Portugal, de Cos et de Jérusalem, qu'il aurait trouvées dans mon *Répertoire des Peintures* si ce recueil lui était parvenu à temps. Mais une édition future du *Répertoire* aura fort à profiter elle-même de son travail.

S. R.

Jean Hubaux *Le plongeon rituel.* Extr. du *Musée Belge*, t. XXVII. Liège, 1923 ; in-8, 81 p. avec fig. — Pourquoi le bas-relief central de l'abside de la basilique souterraine de la Porta Maggiore à Rome figure-t-il le saut de Sappho à Leucade? Qu'y avait-il là d'édifiant? Réponse : Le *salto mortale* est un rite. « Il apparaissait aux fidèles qui le contemplaient comme un spectacle hautement réconfortant, suscitant dans leurs âmes les plus émouvantes espérances et leur inspirant le désir d'être bientôt régénérés, à leur tour, par le rite bienfaisant, comme l'avait été, à Leucade, la grande initiée Sappho. » Les *baptai* de Cotytto auraient pareillement piqué des têtes dans l'eau régénératrice, comme je l'ai supposé autrefois (*Cultes*, t. II, p. 129). Mais la « grande initiée Sappho » me laisse rêveur. Et s'il ne s'agissait que d'une aimable décoration ?

S. R.

Emile Espérandieu. *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* Tome VIII. *Gaule germanique* (deuxième partie). Paris, Imprimerie Nationale, 1922 ; gr. in-8°, VII-419 p. — On trouve ici, entre autres, les pierres sculptées de Spire, Bingen, Creuznach, Bonn et Cologne, dont un grand nombre sont reproduites pour la première fois. Inutile d'insister, une fois de plus, sur l'immense service rendu par notre collaborateur aux études d'archéologie et d'art, sur le mérite vraiment incomparable d'une publication entièrement dérivée d'une connaissance directe des monuments, sur la sûreté et la discrétion du commentaire. Le tirage des excellents similis — car ils sont excellents, je n'en parle pas par ouï-dire — a été un peu moins mal fait par l'Imprimerie nationale que dans le volume précédent ; si pourtant on compare le résultat obtenu avec un fascicule quelconque

de l'*Illustration*, ou même avec la moyenne des éditions Laurens ou Colin, on ne peut réprimer un mouvement de colère. Voilà une institution entretenue par l'État, disposant des plus beaux caractères typographiques du monde, des meilleures machines, dont la longue tradition est comme une partie du patrimoine national : par ignorance, par maladresse, par défaut de contrôle, cette institution tire des gravures dont on ferait honte à une imprimerie des antipodes. Et j'ajoute que les choses auraient pu être autrement si, après la publication scandaleuse du tome VII, l'administration compétente avait pris les mesures nécessaires pour faire repentir les *saboteurs* de leur conduite. J'aurais bien autre chose à dire si je voulais parler du prix de revient. L'Imprimerie nationale est à réformer complètement ou à supprimer. Avis à la future Commission du Budget.

S. R.

Ernest Babelon. *Le Tombeau du roi Childéric et les origines de l'orfèvrerie cloisonnée.* Paris, Klincksieck, 1923 (extr. des *Mém. de la Soc. des Antiquaires*, t. LXXVI) In-8, 113 p. avec 15 fig. — L'objet principal de ce bon mémoire a été de dissiper les doutes (sans fondement sérieux) exprimés à diverses époques, depuis 1793, par des antiquaires sur l'authenticité du sceau de Childéric. Bien des gens se seraient faits l'écho de ces antiquaires (on demande les noms !) « pour se donner un air de connaisseur dont la critique ne se laisse pas prendre en défaut. » Très bien dit ; mais quand M. Babelon écrivait cela, ne s'est-il pas souvenu du guerrier de bronze dit de Bavai dont il a si témérairement attaqué l'authenticité ? (cf. *Chron. des Arts*, 1905, p. 156 ; *Rev. arch.*, 1921, II, p. 190). Subsidiairement, l'éminent archéologue donne des raisons pour ne pas croire que la reine Basine ait été ensevelie avec Childéric, et admet que les célèbres abeilles d'or ont orné *en partie* le manteau royal, *en partie* la housse du cheval. Ce qu'il y a de plus beau dans le trésor de Tournai et d'autres trouvailles d'orfèvrerie cloisonnée serait dû à des ouvriers byzantins appelés auprès des rois barbares et ayant fondé en Gaule des ateliers, notamment à Tournai, où leur travail aurait été imité plus ou moins bien. Il a raison de refuser toute importance à la plaque de Wolfsheim (d'accord avec *Rev. arch.*, 1917, I, p. 363), raison encore (avec Labarte), de distinguer soigneusement les belles œuvres dites *barbares* de leurs contrefaçons. Mais je ne puis le suivre, pour le moment, quand il fait intervenir des ouvriers byzantins, alors que nous ne connaissons pas le moindre bijou analogue de Constantinople ou de ses environs. — P. 29, il incrimine la « politique », qui n'eut rien à y voir, dans les soupçons exprimés naguère sur l'authenticité du gobelet d'Alesia ; j'ai montré, en publiant l'aveu du coupable, qu'il y avait là un tour pendable du jeune Gallifet (*Rev. arch.*, 1909, II, p. 141). — P. 75, le « collier de mouches d'or », à Saint-Germain, est un objet moderne acheté en Egypte, qu'Alex. Bertrand exposa avec raison, dans la salle des bijoux, comme objet de comparaison ; cela n'est pas gallo-romain. (Cf. *Catal. illustré*, t. II, p. 286).

S. R.

Reginald A. Smith. *British Museum. Guide to Anglo-Saxon Antiquities.* Londres, Bristish Museum, 1923 ; in-8, 179 p. avec 17 pl. et 232 fig. Prix : 2 s.6d. (10 francs). — La première mention des Saxons dans l'histoire de la Grande-Bretagne remonte à 286. En 364, nouvelle attaque, sur laquelle on est mal informé, puis nombre d'attaques plus obscures encore jusqu'à l'évacuation de l'île par les Romains au cours du ve siècle. Au vi^e siècle, Saxons, Angles et Jutes ont déjà refoulé ou asservi les popu-

lations celtiques romanisées : c'est le début de la période anglo-saxonne, qui nous a laissé un nombre très considérable de monuments, armes, ustensiles, bijoux, etc. La collection de beaucoup la plus riche est celle du British Museum. Une longue introduction, suivie d'une description détaillée des principaux objets, le tout accompagné d'excellentes gravures, fournit le manuel désormais indispensable pour l'étude de cette branche des antiquités dites « mérovingiennes » (en France, nous avions déjà à ce sujet un intéressant ouvrage de M. J. de Baye). La fin du guide décrit et figure des pièces de comparaison du plus haut intérêt, provenant d'Irlande, de France (nécropole de Herpes), d'Algérie, d'Italie, de Hongrie, de Scandinavie, de Bulgarie, de Russie (surtout de Livonie et de Crimée). Ainsi se trouve complétée la série des guides-manuels du British Museum concernant les antiquités de la Grande-Bretagne avant l'an 1000. C'est là, pour la science archéologique, un bienfait inappréciable [1].

S. R.

A. Kingsley Porter. *Romanesque Sculpture on the pilgrimage roads.* Boston, Marshall Jones, 1923. 10 vol. in-8 dont 9 contenant 1.527 planches. — J'ai déjà eu l'occasion de résumer ici, d'après une conférence de l'auteur, ses vues aussi nettes qu'intéressantes sur les routes des pèlerins vers Saint-Jean-de-Compostelle et l'influence qu'elles ont exercée sur la propagation de l'art roman (*Revue*, 1922, I, p. 192). « Le chemin des pèlerins est comme un fleuve d'art plastique. » Les divisions politiques ou géographiques importent peu. Dans le tome Ier du vaste ouvrage que nous annonçons, M. K. P. a développé à nouveau son système, ainsi que sa doctrine sur la chronologie des monuments romans, dont le résultat peut s'énoncer ainsi : « Les dates données pour ces monuments par des témoignages écrits, bien qu'antérieures à celles qu'admettent la plupart des archéologues, n'en sont pas moins dignes de confiance. » A l'encontre de cette opinion, on a presque toujours admis que la construction des édifices romans a été très lente, que la date donnée pour le commencement de la construction ou pour la *consécration* n'est pas la vraie, ou encore que le premier édifice, daté par une source littéraire, a été remplacé bientôt après. Il semble qu'il y ait là surtout une question d'espèce et que des cas très différents puissent se présenter ; en tous les cas, les nombreux exemples cités par M. K. P. de monuments qu'il croit datés trop bas devront être l'objet d'études complémentaires que ce livre ne manquera pas de provoquer. Une autre idée que M. K. P. met en évidence, c'est que *grossier* n'est pas nécessairement synonyme d'*archaïque* et qu'en général on risque de se tromper quand on date d'après le *style*. « Personne ne met en doute que les très rudes sculptures de Chambon sont du XIIe siècle, tandis que les sculptures très supérieures du cloître de Moissac datent, suivant l'opinion admise, de 1100... Les controverses archéologiques démontrent qu'à certaines époques du moyen âge il n'y eut pas de progrès continu... La même région fournit des monuments contemporains, mais d'un caractère absolument différent ».

Je signale, en passant, une note très digne d'attention sur le motif des jambes croisées, attribué par M. K. P. aux sculpteurs grecs d'Asie (p. 21).

Voici, en bref, le contenu des 9 volumes de phototypies : II (1-150) Bourgogne. —

---

[1] On lit sur le titre : *Printed by order of the Trustees.* Ainsi, à Londres, ce qui équivaut à notre Conseil des Musées fait les frais des publications comme ceux des acquisitions. En France, j'ai dû faire imprimer à mes frais le *Guide illustré du Musée de Saint-Germain* afin qu'il pût se vendre à un prix abordable !

III (151-261). Toscane et Apulie. — IV (262-512). Aquitaine. — V (513-636). Catalogne et Aragon. — VI (637-895). Castille, Asturies, Galice. — VII (896-1138). Ouest de la France. — VIII (1139-1277). Auvergne et Dauphiné. — IX (1278-1410). Provence. — X (1411-1527). Ile de France. — En somme, nous avons là comme un *Corpus* de sculptures romanes reproduites presque toutes d'après des clichés satisfaisants et pour lequel on ne saurait assez remercier l'auteur, qui n'a reculé devant aucun voyage, aucun sacrifice. Si quelqu'un a mérité d'être nommé citoyen d'honneur de Cluny ou de Santiago de Compostelle, c'est bien lui.

S. R.

Elisa Maillard. *Les Sculptures de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.* Poitiers. 1921 ; in-4, avec 48 pl. et 20 fig. (Thèse présentée à l'École du Louvre). — Le livre de Mlle E. Maillard sur les sculptures de la Cathédrale de Poitiers est plus et mieux qu'un bon livre d'archéologie écrit par une femme : c'est un exemple vraiment remarquable d'initiative et de volonté féminine.

Ce livre, en effet, non seulement Mlle Maillard l'a conçu et rédigé, non seulement elle l'a illustré de documents photographiques excellents, qui sont, à de très rares exceptions près, son œuvre, mais encore elle a été à elle-même, sous le patronage bienveillant de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, son propre éditeur, en ce sens qu'elle a assumé personnellement le rôle qui, dans l'élaboration d'un livre, est ordinairement celui de cet intermédiaire désigné : choix et achat du papier, surveillance de l'impression du texte et du tirage des planches, etc., en sorte que le livre dont elle est l'auteur lui doit, non seulement l'existence, mais la forme très soignée dont il est revêtu. Aussi, bien que je ne pense pas que ce soit toujours et en tous les cas faire à une femme le plus grand des éloges que de lui attribuer des qualités viriles, dois-je reconnaître ici qu'assez peu d'auteurs masculins auraient affronté délibérément un effort de cette sorte.

Je me hâte de dire que cette difficulté vaincue, qui attire toute ma sympathique estime, n'est pas cependant le principal mérite du livre de Mlle Maillard. Son étude sur les sculptures de la Cathédrale de Poitiers vient à l'heure opportune et comme une très heureuse contribution à l'ensemble de travaux qui s'édifie sur la sculpture du moyen âge français. Longtemps considérée comme un simple accessoire de l'architecture qui lui a donné naissance et avec laquelle elle est restée intimement associée dans la plupart des cas, celle-ci est, depuis quelques années, étudiée pour elle-même dans un esprit et avec des méthodes dont l'École du Louvre reste le principal foyer.

Encore est-il, et Mlle Maillard le montre excellemment par son exemple, qu'une connaissance très précise du développement historique de l'architecture du moyen âge est indispensable à l'histoire de la sculpture du même temps. En effet, bien que la date — apparente ou prouvée par des textes — d'un monument, ou d'une partie de monument, ne soit pas forcément applicable à la sculpture qui le décore, il y a là une présomption qu'on n'a pas le droit d'écarter sans raison valable. N'a-t-on pas trop abusé en France, il y a quelques années, de l'hypothèse des sculptures exécutées *après coup* ? Nos archéologues n'obéissaient-ils pas à un préjugé qui les portait à *rajeunir* les œuvres françaises tandis qu'un préjugé analogue (en sens contraire) inclinait leurs confrères d'Allemagne ou d'Italie à *vieillir* démesurément celles de leurs pays respectifs ?

La cathédrale de Poitiers ne pose pas de ces problèmes à son historien, mais c'est avec la plus sûre méthode que Mlle Maillard établit, d'un bout à l'autre du

monument, et pour la première fois, croyons-nous, avec cette rigueur, la chronologie parallèle de l'architecture et de la sculpture.

Dans l'ensemble des cathédrales françaises, Poitiers conserve une physionomie très originale : c'est l'exemple peut-être le plus parfait de ces monuments, « excentriques » au sens propre du mot, en lesquels se fait une intime fusion entre les éléments empruntés aux grands édifices-types du centre de formation de l'école et des éléments locaux, jadis prépondérants, mais qui vont désormais se subordonner sans disparaître complètement.

Très sensible dans le système architectural du monument, où se retrouvent les trois nefs de hauteur égale des églises romanes poitevines, et l'adaptation de la croisée d'ogives à des voûtes domicales, ce caractère se retrouve aussi dans la sculpture ; nous y voyons, en effet, d'abord, figurer tous les motifs et tous les « partis » familiers à l'art roman de la région (par exemple, l'ornementation abondante et variée des modillons) pour reconnaître plus tard, dans la décoration des portes, une imitation libre, mais évidente, du style parisien.

Il faut espérer, sans y trop compter, que personne ne répétera plus, à propos de la cathédrale de Poitiers, l'erreur d'interprétation que, sur la foi de mes prédécesseurs, j'ai commise hélas ! moi aussi[1] et qui consiste à reconnaître l'histoire de saint Pierre dans ce curieux tympan du portail Sud de la façade occidentale, en réalité consacré — on ne sait, d'ailleurs, pourquoi — à la légende de St-Thomas. Plus le sujet est insolite, plus il aurait dû attirer l'attention Quels que soient, d'ailleurs, l'intérêt de curiosité et parfois le charme, comme c'est ici le cas, de ces raretés iconographiques, on se rend compte, en les voyant, de la bonne fortune que ce fut, pour la sculpture monumentale du XIIᵉ siècle, de s'appliquer en général à des thèmes peu nombreux, indéfiniment repris et perfectionnés jusqu'à réaliser une parfaite adaptation aux données architecturales...

Parmi les très nombreux motifs qui, de 1162 à 1250, furent sculptés sur des chapiteaux ou des modillons de la cathédrale de Poitiers, Mlle Maillard en note très ingénieusement quelques-uns, des figures aux membres fortement écartés de l'axe du corps (et par là même de l'axe d'une corbeille de chapiteau) dont la conception anti-sculpturale se retrouve dans les peintures de manuscrits, par exemple une *Bible de S. Martial de Limoges*, conservée à la Bibliothèque Nationale.

Les manuscrits enluminés, on le sait, ont parfois été une source directe d'inspirations pour les artistes (ms. de la Bibliothèque de Cambrai reproduit par les tapisseries de l'*Apocalypse* de Nicolas Bataille)[2] ; mais, lorsqu'il s'agit de motifs détachés, ne peut-on croire qu'ils se communiquaient souvent, d'un atelier à l'autre, par l'intermédiaire de ces recueils de formules dont il me semble impossible de ne pas supposer l'existence et qui pouvaient (l'album de Villard de Honnecourt nous en est une preuve) contenir côte à côte des modèles empruntés à diverses formes d'art ? Cette hypothèse, en tous cas, n'explique-t-elle pas mieux que toute autre, dans une abondante série de motifs sans liens logiques entre eux, la juxtaposition de thèmes à signification précise, mais presque toujours incomplets, et de purs motifs ornemen-

---

[1] J'aurais dû, lors de la publication de mon livre *Les sculpteurs du XIIIᵉ siècle*, connaître le travail de Mgr Barbier de Montault, malheureusement paru dans un de ces ouvrages où l'on ne sait d'avance si l'on trouvera autre chose que des impressions pittoresques : J. Robuchon, *Paysages et monuments du Poitou*, 1890, t. I.

[2] L'original et la copie ont figuré, côte à côte, à l'Exposition du Livre, au Pavillon de Marsan.

taux? Si en effet, à Poitiers même, dans les chapiteaux et modillons de l'abside, les symboles des Evangélistes nous apparaissent groupés autour de la figure du Christ comme en vertu d'un choix délibéré, pourquoi, ensuite, un *Châtiment de l'avarice*, seul échappé d'une série de *Vices et de Vertus*, un *Sacrifice du Porc*, vestige d'un Calendrier rustique, des scènes dispersées d'un *Jugement dernier*, trois images des *Arts Libéraux* sur sept, le tout noyé au milieu d'une quantité de figures purement décoratives? Ne serait-ce pas parce que, avant de prendre place sur des éléments d'architecture, tous ces thèmes d'origine diverse voisinaient déjà pêle-mêle et réduits à l'état de simples sujets d'ornement sur les feuillets usés de quelque calepin d'atelier ?

Si belle que soit, — par parties, car l'ensemble est assez inégal, — la sculpture sur pierre à la cathédrale de Poitiers, elle le cède, semble-t-il, à la sculpture sur bois, ou bien peut-être sommes-nous plus sensibles encore à une technique dont les produits, pour cette époque, nous sont parvenus en nombre infime

Pour moi et pour quelques autres, je pense, ces écoinçons de stalles du XIIIe siècle, si parfaitement reproduits et commentés, ont été une révélation. Quelques-uns de ces motifs décoratifs, empruntés au règne animal ou végétal, ont une délicatesse et une largeur de premier ordre. Là, comme à Rouen et, sans doute, dans beaucoup d'autres monuments de cette époque où les deux techniques se rencontrent, quelques thèmes sont communs aux artistes de la pierre et à ceux du bois. Preuve de plus de la pénétration et de l'action réciproques des diverses formes d'art aux époques d'active création.

Louise-Lefrançois Pillion.

Henri Martin. *La miniature française du XIIIe au XVe siècle.* Paris et Bruxelles, G. van Oest, 1923; in-4°, 119 p., avec 100 pl. — Avec ses 134 reproductions, dont 4 planches en couleurs, ses excellentes notices explicatives et sa lumineuse introduction, ce magnifique ouvrage, pendant de celui que M. Durrieu a donné sur la miniature flamande, prendra rang parmi les livres indispensables aux historiens de l'art. Le titre définit exactement les limites où s'est renfermé l'auteur ; il n'a consacré que quelques lignes à Fouquet ; il n'a rien dit des miniaturistes de Philippe le Bon. Ce qui l'occupe à titre presque exclusif, c'est la miniature française due à des artistes de l'Ile-de-France, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles VI. C'est d'abord la première école des miniaturistes laïcs, à laquelle sont dus les psautiers d'Ingeburge et de saint Louis. Puis, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, les laïcs commencent à enluminer des manuscrits profanes ; le plus important de ces artistes est Honoré, enlumineur du Bréviaire de Philippe le Bel, qui fut le maître de Jean Pucelle (Bréviaire de Belleville, 1295 ; Bible de 1237), lequel fut à son tour le maître de Jacquemart de Hesdin (Grandes Heures du duc de Berry). Vers 1410, avec le missel de saint Magloire, paraît l'influence, sinon la main des trois frères de Limbourg ; alors l'art flamand, berceau de celui des Van Eyck, vient relayer l'art français, mais ne s'y substitue pas. Assurément, ce n'est plus l'école de Pucelle ; pourtant, si cette école n'était pas restée vivace, on comprendrait moins l'élégance raffinée des frères de Limbourg. — Pourquoi parler si brièvement du Térence des Ducs, des Très Riches Heures, de la Bible moralisée, par la raison que l'auteur lui-même, M. Durrieu ou M. de Laborde, en ont traité ailleurs avec grand détail ? Un livre comme celui-ci doit se suffire à lui-même et n'implique pas, pour celui qui le consulte, la possession d'une bibliothèque de grand prix.

S. R.

L. Maeterlinck. *L'énigme des Primitifs français.* Gand, Vanderpoorten, 1923; in-8, 200 p., avec 117 planches. — Voici la thèse de l'auteur : l'art gantois est né en France et continua jusqu'à l'époque des Van Eyck les formules traditionnelles créées par les imagiers français de Chartres, d'Amiens, de Reims et de Paris. La France, jadis insoucieuse de sa gloire artistique, a été outrageusement pillée et imitée par les artistes des autres pays. Les primitifs français pré-eyckiens doivent reprendre dans l'histoire l'honneur et la place qui leur revient (*sic*). — On voit que ce livre est inspiré des écrits de feu Bouchot, avec une tendance à exagérer le paradoxe. On y trouve des photographies nombreuses et intéressantes ; mais le problème de l'origine de l'art des Van Eyck ne paraît ni résolu, ni même avancé. La rédaction est très confuse ; les hypothèses téméraires ne manquent pas [1].

Compte rendu analytique du **Congrès d'Histoire de l'Art**, *organisé par la Société de l'Histoire de l'Art Français.* Paris, 26 septembre-5 octobre 1921. Paris, Presses Universitaires, 1922 ; in-8°, 239 p. — Ce Congrès a été très suivi ; les résumés qu'on nous apporte des nombreuses communications sont précieux. L'art antérieur au moyen âge a été singulièrement délaissé ; je ne trouve guère à citer que Pézard, *Importance de l'art et de la civilisation des Perses depuis les Achéménides jusqu'aux Sassanides*, et Enrico Josi, *Dernières découvertes dans les Catacombes romaines*. A défaut d'un index, une table des communications par noms d'auteurs, distribuées entre les quatre sections du Congrès, rendra service.

S. R.

A. Puech. PINDARE. *Isthmiques et Fragments.* Texte et traduction (collection Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1923 ; in-8, 260 p. — Toujours le même soin, la même compétence, la même discrétion dans les notices (car nous ne pouvons nous flatter de pénétrer toute la pensée de Pindare, non plus que de nous expliquer toujours la marche des idées et le choix des mots). On trouvera ici la première collection des fragments qu'on ait publiée en France, fragments tirés les uns des auteurs anciens, les autres des papyrus d'Egypte. Les notes de M. Puech éclaircissent bien des difficultés, mais en laissent aux Œdipes de l'avenir. Qu'est-ce, par exemple, que les vierges de Delphes faisant retentir les doux chants de leur voix d'*airain*? (p. 104). — L'archéologie trouve son compte dans les observations érudites de l'éditeur ; ainsi, dans le dithyrambe d'Heraklès (p. 148), il est question des Naïades poussant des cris de délire, tandis que, par une brusque secousse, elles rejettent leur cou en arrière. « Ce mouvement, dit M. Puech, est un de ceux que l'art antique reproduit souvent dans des scènes dionysiaques. » Surtout, à cette époque, dans les œuvres de céramique ; passage recommandé aux commentateurs de vases. J'exprimerais mal, mais je sens fort bien, tout ce que nous devons à l'auteur de cette précieuse édition [2]. S. R.

---

[1] La *Nativité* de Dijon serait de l'école de Bourges, comme les plus belles miniatures des Très Riches Heures de Chantilly. L'*Annonciation* de la collection de Mérode serait due au Gantois Jean de Stœvere, élève de Campin, dit maître de Flémalle. La *Pietà* de Villeneuve-lès-Avignon serait française et pré-eyckienne. Les meilleures miniatures des Heures de Turin seraient de L. Van den Clite, de Gand, précurseur et émule d'Hubert van Eyck. Sous le nom de Rogier van der Weyden on confond des œuvres des trois Roger, l'un de Bruges, l'autre de Tournai, le troisième de Gand, etc.

[2] P. 210, pour le παλαιὸν πένθος de Proserpine, M. Puech ne s'est peut-être pas souvenu de l'explication si ingénieuse de Tannery.

TABLES

DU TOME XVII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Archéologie thrace, par G. Seure (*Suite*). 1

Catalogue des vases peints du Cabinet Turpin de Crissé, par M. Valotaire. 43

Les bijoux de Curtea de Argesh (Roumanie), par G.-J. Bratianu 90

Encore une amulette expliquée par l'hébreu, par Ch. Bruston 111

Le renouvellement de la ligue de Corinthe en 302, d'après une inscription d'Epidaure, par P. Roussel. 117

La double gestation de Dionysos, par Louis Siret 141

In Memoriam. Max van Berchem, par Alfred Boissier. 148

Bulletin de l'Académie des Inscriptions 155

Variétés : La tombe de Toutankh-Amon. — Les Fouilles de Salihiyé sur l'Euphrate 148

Nouvelles archéologiques et correspondance : Léon Bonnat. — Henry Vignaud. — Le Marquis de Cerralbo. — Paul Garnault. — Hommage à Champollion. — Hommage à Jules Nicole. — Le Centenaire d'Ernest Renan. — A propos de l'article de M. Leite de Vasconcellos. — Le retrait à la cuisson. — Une grande découverte en Egypte. — Synthèse assyriologique. — Le Vase des Cypsélides. — Le culte du silex. — Découvertes au Vatican. — La patrie de Virgile. — Reggio de Calabre — Aux Arènes de Nîmes. — Hambleden Valley, Bucks. — La Revue d'Histoire et de Littérature religieuse. — Bibliothèques d'Asie. — Moulages. — Le Bréviaire de Monypenny. — « Cléopâtre » et le Pharaon de la Bastille. — La spoliation du Louvre en 1815. — Le Musée Ashmoléen d'Oxford en 1922. — Les joies du collectionneur. — Les classiques de l'histoire de France au moyen âge. — L'origine du nom « Dauphin ». 169

Bibliographie : Lucien Febvre. — Dr Capitan. — Hugo Obermaier. — Sir James George Frazer. — A. Moret et G. Davy. — Edouard Cuq. — Maurice Pillet. — S. A. le Prince Omar Toussoun. — P. Gaudence Orfali O. F. M. — Sir James Georges Frazer. — Général Arthur Boucher. — Ch. Picard. — Léon Heuzey. — Union Académique Internationale. — E. Pottier. — Pericle Ducati. — F. Courby. — James Loeb. — E.-M. Pridik. — M. Rostovtzeff. — Henry Caro-Delvaille. — Ettore Pais. — A. Piganiol. — Mededeelingen. — Gaetano dall'Olio. — Michel P.-Vlasto. — Giuseppe L. Perugi. — M. J. W. Koster. — Albert Grenier. — Adrien Blanchet. — W. Deonna. — Eugène Gimon. — René Gadant. — Alexander O. Curle. — Nils Aberg. — Aug. Vincent. — Mario Meunier. — G. Mathieu et B. Haussoullier. — Grant Showerman. — Goelzer, Bornecque et Rabaud. — Franz Cumont. — Joan Evans. — L. Desnoyers. — Richard Kreglinger. — P. Saintyves. — Arthur Headlam. — Hippolyte Delehaye. — Princesse M. Bibesco. — Armand Lipman. — Preserved Smith. — Gédéon Huet. — Emile Male. — R. P. Dom Besse. — André Pératé. — H. Girard et H. Moncel. — A. Dieudonné. — George Leland Hunter. — G. Huisman. — Jean Babelon. — Théodore Wesley Koch 186

Pages.

Un portrait de Caligula récemment acquis par la Glyptothèque de Ny-Carlsberg, par Frederik Poulsen 223

Notes anatoliennes, par William Mitchell Ramsay 231

Observations sur la chronologie égyptienne dite « réduite », par J. de Morgan. 243

Le rôle et la place de Cluny dans la renaissance de la sculpture en France à l'époque romane d'après quelques études et travaux récents, par C. Oursel. 255

Les nouvelles fouilles de Pompéi et les découvertes du Monte Mario, par Jean Colin 290

Les guerriers et les armes sur les bas-reliefs du mausolée des Jules à Saint-Remy, par Paul Couissin 303

Au musée archéologique de Grenade (pl. II), par Pierre Paris 322

La Carthage punique d'après les récentes découvertes, par le Dr L. Carton . 329

Variétés : Les temples ramessides et saïtes, par Edouard Naville. 339

Nouvelles archéologiques et correspondance : Charles Clermont-Ganneau. — Jean-Nicolas Svoronos. — Alfred Croiset. — Howard Crosby Butler. — Une visite à Rhagès. — L'œuvre de la France en Syrie — Comment sauver Carthage. — L'homme tertiaire (?). — L'égyptologie française. — Délos et Thèbes. — Le poumon marin. — Le fronton oriental d'Olympie. — Une nouvelle réplique de la Vénus Genetrix. — Cécina et les Helvètes. — Encore les fouilles de Pompéi. — Bas-reliefs mithriaques d'Entrains. — La formation de l'unité suédoise. — Un don patriotique. — La Léda de Michel-Ange. — Constantin Meunier et l'art antique. — Au Musée Métropolitain de New-York. — Le nouveau musée archéologique d'Upsal. — La collection Mond à la National Gallery. — Fundació Bernat Metge. — Les papiers de Minervini. — Infanticide scientifique 342

Bibliographie : O. Montelius. — Maurice Reygasse. — Marcellin Boule. — Fernande Hartmann. — H. Sottas et E. Drioton. — L. Delaporte — Z. Le Rouzic et M. et Mme Saint-Just Péquart. — Ch. Picard. — Ecole française d'Athènes : Délos. — O. Waldhauer. — Giuseppe Spano. — Ph. Fabia — Jean Hubaux. — Emile Espérandieu. — Ernest Babelon. — Réginald A. Smith. — A. Kingsley Porter. — Elisa Maillard. — Henri Martin. — L. Maeterlinck. — Compte rendu analytique du Congrès d'Histoire de l'Art. — A. Puech. . 363

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

	Pages
Boissier (Alfred). — In Memoriam : Max van Berchem	148
Bratianu (G.-J). — Les bijoux de Curtea de Argesh (Roumanie)	90
Bruston (Ch). — Encore une amulette expliquée par l'hébreu	111
Carton (Dr L.). — La Carthage punique d'après les récentes découvertes	329
Colin (Jean). — Les nouvelles fouilles de Pompéi et les découvertes du Monte Mario	290
Couissin (Paul). — Les guerriers et les armes sur les bas-reliefs du mausolée des Jules à Saint-Remy	303
Morgan (J. de). — Observations sur la chronologie égyptienne dite « réduite »	243
Naville (Edouard). — Les temples Ramessides et Saïtes	339
Oursel (C.). — Le rôle et la place de Cluny dans la renaissance de la sculpture en France à l'époque romane d'après quelques études et travaux récents	255
Paris (Pierre). — Au musée archéologique de Grenade	322
Poulsen (Frédérik). — Un portrait de Caligula récemment acquis par la Glyptothèque de Ny-Carlsberg	223
Ramsay (Mitchell William). — Notes anatoliennes	231
Roussel (P). — Le renouvellement de la ligue de Corinthe en 302, d'après une inscription d'Epidaure	117
Seure (G.). — Archéologie thrace	1
Siret (Louis). — La double gestation de Dionysos	141
Valotaire (M.). — Catalogue des vases peints du Cabinet Turpin de Crissé	43

III. — TABLE DES PLANCHES

PLANCHE I. — Bijoux de Curtea de Argesh (Roumanie) et éléments de comparaison.

PLANCHE II. — Porte de la Casa de Castril à Grenade (Musée archéologique).

Le Gérant : F. GAULTIER.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICITÉ, 4, RUE GARNIER, ANGERS



Porte de la CASA DE CASTRIL A GRENADE
(Musée Archéologique)

